









NOTES ET DOCUMENTS

Relatifs à la Vie et à l'Œuvre

DU

Vénérable François-Marie-Paul LIBERMANN

NOTES ET DOCUMENTS

Relatifs à la Vie et à l'Œuvre

DU

Vénéérable François-Marie-Paul LIBERMANN

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT
ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE

TOME SIXIÈME



Ferveur. — Charité. — Sacrifice

PARIS
MAISON-MÈRE

—
1937

put by Fr. Koren ~ 3.5.52

PROTESTATION

Je proteste en la présence de Notre-Seigneur, de sa Sainte Mère, de tous les Anges et de tous les Saints, que je désavoue, j'abjure et je déteste tout ce qui pourrait se trouver dans ces cahiers en opposition avec la sainte doctrine de l'Eglise, et il me semble que je suis fermement résolu de mourir mille fois que de croire une chose qui serait rejetée par cette sainte Mère résolument et sans la moindre restriction à toute la doctrine que professent les successeurs de saint Pierre et à tout ce qu'ils ont professé depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à ce jour. Je renonce même de tout mon cœur à tout ce qui dans ces cahiers serait en opposition avec le sentiment des Saints Pères et des principaux Docteurs de l'Eglise.

Cette protestation du Vénérable Libermann en tête de son *Commentaire sur saint Jean*, nous la faisons nôtre en éditant les pièces ci-dessus, d'où qu'elles proviennent.

CONCORDAT cum originalibus
in Arch. Gen. asservatis.

Parisiis, 1^a junii 1937.

A. CABON.

SUPPLÉMENT AU TOME CINQUIÈME

Les deux lettres qui suivent ont été restituées à nos Archives en septembre 1936.

de M. **Bessieux** à M. Libermann :

Bordeaux, le 28 août 1843.

MON TRÈS CHER ET BIEN VÉNÉRÉ PÈRE,

J'arrivai samedi (26 août) à trois heures après-midi. Mon voyage a été on ne peut plus malheureux sous le double rapport de la perte de temps et des dépenses. A Paris, point de place dans les voitures, de trois jours. Je pars pour Orléans en chemin de fer; même embarras : point de voiture pour Bordeaux et des centaines de voyageurs pour le midi. Un grand nombre prit le bateau pour Nantes. Ce contour si long m'effraye; je crois mieux faire d'aller à Tours, où je ne pus trouver moyen d'aller directement à Bordeaux. Il me fallut prendre la route par Saumur et Bourbon-Vendée : impossible d'avoir des places dans la voie directe. De là je partis directement. Ainsi, j'ai pu dire trois fois la messe : mercredi à Notre-Dame des Victoires, jeudi à Tours et vendredi à Bourbon-Vendée. Et ce n'a pas été sans difficulté que j'ai obtenu cette grâce, n'ayant que des papiers douteux. Que le bon Dieu soit béni de toutes ces épreuves! J'ai dépensé environ 60 francs de Paris à Bordeaux.

Je suis dans un hôtel, près de M. Germain Ville; j'ai une chambre vaste et solitaire, à deux lits montés et de la place pour deux pliants, s'il le faut. Ainsi nos bons Messieurs, en arrivant, trouveront tout prêt, quelque

nombre qu'ils soient; les lits pliants ne seront employés que dans le cas où les PP. Capucins viendraient. Je paie 50 centimes par jour de la chambre; il n'y a rien de réglé pour le manger; j'ai affaire à de bonnes dames qui seront, j'espère, bien raisonnables.

Samedi soir et toute la journée d'hier j'ai été occupé avec M. Ducournaux, M. Germain Ville et le bon M. Bernet, tonnelier. Ils sont tous dans les œuvres de piété. M. l'économe du Séminaire, que je vis samedi, me témoigna le regret de ne pouvoir nous offrir sa maison, et il me promit toutes protections qui dépendraient de lui. Aujourd'hui, avec M. Germain Ville, nous commencerons nos emplettes. Voilà pour le matériel.

Voici maintenant une chose importante. Le bon tonnelier fut dans la joie la plus vive d'apprendre notre embarquement à Bordeaux; il aurait un grand désir de nous suivre pour se consacrer à Dieu et au service du prochain. Nous avons causé assez longuement de son affaire et de ses dispositions intérieures. J'ai été très content de ses raisons et très édifié de sa manière d'agir tant envers ses parents que de ceux dont il a les affaires en mains. Sa piété est calme et toute simple; la douceur et la modestie, la patience et l'amour du travail, le zèle pour le salut des âmes, un grand attrait pour la vie intérieure, une innocence de mœurs qui ne s'est jamais démentie, me font croire, Monsieur le Supérieur, que ce jeune homme pourrait nous être bien utile. Il a d'ailleurs de la capacité et de la facilité pour les affaires, jusqu'à un certain point. Il s'occupe de bonnes œuvres. M. Germain Ville l'estime beaucoup; il m'a fait l'éloge de sa piété et de ses bonnes qualités. Sa position par rapport à sa famille dont il conduit toutes les affaires, sa position par rapport aux maisons pour lesquelles il travaille et fait travailler ne lui permettent pas d'aller faire un noviciat en France : il ne pourrait y rester; il est obligé de tenir la chose secrète pour éviter la persécution importune. Il me charge de vous écrire pour vous demander s'il est possible de le dispenser du noviciat qu'il désirerait beaucoup faire avec vous. Si votre réponse lui était favorable, il réglerait de suite toutes ses affaires, il remet-

tra ses comptes à ses frères, dont le plus jeune a 26 ans. Quoique son père et sa mère soient en vie et avancés en âge, il peut les quitter sans inconvénient; il leur laisse du secours en leur laissant des frères pieux qu'il a formés lui-même au travail et à la piété : ils sont tonneliers.

Veillez bien, Monsieur le Supérieur, nous écrire le plus tôt pour cela. Quel dommage que M. de Régnier ne soit pas ici à ma place!

Je salue tous nos bons Messieurs et je vous prie de me croire en l'union des SS. CC. de Jésus et de Marie votre tout affectionné et très obéissant fils.

BESSIEUX, *prêtre.*

Je vous prie, Monsieur le Supérieur, de ne rien négliger pour le départ de nos Messieurs. J'ai vu tout à l'heure M. Tournai et j'attends ce soir le capitaine. Il est fort heureux que je me sois trouvé à temps. Vous m'aviez parlé d'une manière assez détaillée de notre bagage; mais la Providence y a pourvu; il y aura de la place, vu qu'on n'a pas trouvé à se mettre au complet : on ne comptait pas sur un si fort volume.

Les difficultés que j'ai éprouvées pour arriver ici vous feront juger de la nécessité de ne rien négliger. Ne comptez pas sur Orléans : qu'on parte de Paris directement par Orléans, Poitiers, ou bien par Chartres, ce qui sera plus facile et moins cher, à ce qu'on m'a dit à Bourbon-Vendée.

Priez le bon Dieu pour moi tout spécialement. M. Germain m'a dit que le frère de Jean allait bien sous tous les rapports : vous pouvez le lui dire.

Ne comptez pas sur le retard après le 5. Je ferai en sorte qu'il ne manque rien d'essentiel à nos commissions. La vie a augmenté de 50 % il y a quinze jours : c'est fâcheux pour nous; mais nous obtiendrons des avantages.

de M. **Bessieux** à M. **Libermann** :

(Cap des Palmes, fin juillet 1844).

MON TRÈS CHER ET VÉNÉRABLE PÈRE,

Je ne doute pas que nos Messieurs ne vous aient écrit plusieurs fois depuis leur départ du cap Palmas. Ils ont eu pour la France des occasions que je n'ai pu trouver jusqu'ici. Voilà quatre mois et demi que je suis ici seul avec Jean Fabé. La conduite de Dieu sur nous est toute pleine de miséricorde. Sa main toute-puissante nous conduit et nous protège malgré notre grande indignité. Dans nos épreuves et nos combats nous voyons bien clairement qu'il y a des Moïses qui lèvent incessamment vers le ciel des mains suppliantes. Que Dieu conserve et qu'Il multiplie les bonnes âmes qui s'intéressent vivement à la propagation de la Foi par leurs ferventes prières.

A notre arrivée, le bon M. Kelly fut pour la Communauté une Providence visible — tout étant réuni entre ses mains, nous étions ses pensionnaires — nous travaillions et nous suivions notre sainte Règle autant que possible dans l'union de la Charité de notre Bon Maître. Dans l'épreuve terrible des fièvres, épreuve à laquelle tout étranger songerait vainement à se soustraire, humainement parlant, M. Kelly fut notre ange consolateur. Il était tout à la fois occupé du temporel, dont il eut été impossible à nous de nous mêler, et de nos corps malades et de nos âmes, peut-être plus malades encore. Pendant trois semaines environ il nous prodigua tous les secours de la charité la plus constante. Il ne pouvait ni dire son bréviaire ni la sainte Messe, si ce n'est le dimanche : le jour de l'Épiphanie, fête d'obligation, nous n'eûmes pas une seule Messe. Sa faiblesse était trop grande pour n'être pas atterré du coup qui vint le frapper alors. La mort de M. Pindar, son catéchiste, son ami intime sur lequel il pouvait se reposer pour le matériel journalier, le découragea entièrement. Les peines présentes lui offrirent l'avenir sous des traits si affreux,

qu'il songea dès lors à quitter le champ de bataille. L'arrivée d'un vaisseau d'Amérique, dont le capitaine était son ami intime, l'engagea à nous quitter subitement. Toutes les prières que nous lui fîmes ne purent le faire changer de détermination. Il nous promit tous ses services le temps qu'il passerait sur la côte, au cap Monte, à Sierra Leone et, en effet, il ne manqua pas à sa promesse, il nous expédia les objets nécessaires, soit pour la pharmacie ou autrement. Le 15 de mars, je reçus plusieurs de ses lettres, dans lesquelles on trouve son bon cœur et son attachement sincère pour notre Communauté. A cette époque, nous étions tous sur pieds, à l'exception de M. Roussel, qui était au lit, mais dont la fièvre n'offrait rien d'alarmant. Cependant, le médecin fut appelé dès le même jour pour prouver au malade que tout secours serait donné comme par le passé — mais bientôt la fièvre typhoïde se montra avec des caractères si terribles que tous les efforts du médecin ne purent l'arrêter. A ce moment nous étions brisés par la maladie, quoique tous convalescents et nos têtes étaient plus faibles encore; il fallait cependant prendre toutes les affaires en main. M. Roussel, le seul qui parlât anglais, nous occupait tous bien loin de pouvoir s'occuper de nous. Personne de nous ne savait ni le prix des choses usuelles qu'il fallait journallement acheter, ni le prix des marchandises qu'il fallait donner. Mais, avec l'aide de Dieu, nos messieurs se tirèrent de tout. Pour moi, ma plus grande peine était d'avoir à la maison deux noirs de 15 à 17 ans qui cherchaient à nous voler tout ce qu'ils pouvaient et la nuit et le jour. Pendant les ténèbres ils s'en allaient pour ne revenir que le matin. J'étais au désespoir : je gémissais de ne pouvoir ni les corriger, ni les instruire, ni les renvoyer. Mais la divine Providence fit toute seule ce que nous désirions tous avec ardeur. L'un était esclave, son maître vint le chercher; l'autre, qui appartenait à un père riche hors de la contrée, lequel l'avait confié à M. Kelly, s'échappa pendant que nous le faisons chercher pour lui donner des gages qu'il demandait sans aucun droit. Nous, au contraire, nous primes des mesures pour ne plus le recevoir

dans la maison. Etant déchargés de ce fardeau insupportable, la santé de nos Messieurs se fortifiait de jour en jour; nous reprenions peu à peu notre sainte Règle, les études de la langue avaient repris avec ardeur depuis quelques semaines quand Monseigneur parut au milieu de nous, le 2 mars. Notre joie fut à son comble après une attente si longue, après bien des inquiétudes, car M. Kelly, après toutes ses observations, avait cru qu'il y avait peu de bien à faire à Palmas, à cause de l'influence des protestants sur les naturels. Il n'avait lui-même, pendant deux ans, baptisé aucun adulte. Dans cette persuasion il avait acheté dans l'intérieur, à 20 lieues, une terre où il désirait que Monseigneur nous plaçât. Ce jour terminait nos inquiétudes. Monseigneur tint conseil; après une mûre délibération, il décida qu'on se partagerait pour le Gabon et pour Assinie. MM. Audebert, Laval et Maurice et deux frères furent nommés pour le Gabon. M. Bouchet et moi nous devons rester à Assinie avec Monseigneur; cette décision eut lieu le samedi matin, à 9 heures. Avant midi on décida au vaisseau, où Monseigneur était allé déjeuner avec nos Messieurs, que le départ aurait lieu le lendemain. Monseigneur témoigna son désir et le besoin qu'un prêtre restât dans la maison jusqu'à ce que tout fut transporté à Assinie. Tous nos Messieurs pensaient qu'il suffisait d'y laisser deux frères : Jean et André. M. Bouchet surtout ne pouvait ...

le reste manque.

CORRESPONDANCE

DU

VÉNÉRABLE PÈRE

ANNÉE 1844

CORRESPONDANCE DU VÉNÉRABLE PÈRE

ANNÉE 1844

II

A la Communauté du Cap Palmas (1) :

A la Communauté.

Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous.

Soyez courageux, mes très chers Frères, dévouez-vous à la gloire de Dieu et au salut de tant de pauvres âmes. Vous avez et aurez beaucoup à souffrir; souvenez-vous que c'est pour Dieu que vous souffrez, qui saura bien vous récompenser au centuple dès ce monde, de tous les sacrifices que vous faites pour l'amour de lui. Chaque peine offerte pour le salut des âmes en sauvera peut-être plusieurs. Peut-être, est-ce là le centuple promis. Souvenez-vous que le Souverain Maître a toujours souffert, et des maux inouïs pour le salut du monde. Disciples de Jésus-Christ, ne cherchez pas à être traités mieux que votre Maître. Ne vous effrayez jamais des difficultés que vous éprouverez. Elles ne doivent jamais vous décourager. Vous ne venez pas en votre nom; ce n'est pas vous qui ferez l'œuvre, c'est celui qui vous envoie, vous n'êtes pas seuls, il est toujours avec vous, si vous êtes fidèles. Ne soyez donc pas pusillanimes ni faibles dans la foi. Un apôtre de Jésus-Christ ne peut être jamais abattu

(1) Cette lettre n'a pas de date. Elle est de la mi-janvier 1844 : elle parle en effet de l'entrée de M. Warlop (13 décembre 1843), du F. Pierre Mersy (14 décembre) et de M. Brunet.

par les obstacles. Supportez-les avec paix, avec patience, mais soyez toujours persévérants dans vos projets solidement utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Cédez pour un temps aux obstacles et difficultés que vous ne pouvez surmonter pour le moment, attendez le moment de Dieu avec confiance, soyez fidèles et ce moment viendra.

Mes très chers Frères, aimez-vous les uns les autres. Que feriez-vous ensemble sans paix et sans union? Montrez donc que l'esprit de Jésus-Christ est en vous tous par la parfaite union et l'affection mutuelle. Supportez les défauts de caractère et les imperfections les uns des autres. Soyez votre mutuelle consolation dans la charité de Jésus-Christ. Toutes les peines ne seront comptées pour rien, si l'amour de Jésus vous unit les uns aux autres. Ne vous jugez pas les uns les autres, ne vous soyez pas opposés les uns aux autres. Pourquoi affligeriez-vous ainsi le divin Cœur de Jésus, qui veut être le lien d'union entre vous tous. Laissez faire votre confrère, comme il croit juste et convenable devant Dieu. Faites de votre côté selon l'inspiration de l'Esprit-Saint dans votre âme. Soyez prévenants et affectueux les uns pour les autres. Soulagez-vous mutuellement, comme vous feriez envers Jésus, votre divin Maître lui-même. Réjouissez-vous ensemble au milieu de vos travaux, de vos peines et de vos afflictions, car vous êtes les serviteurs, les apôtres de Jésus-Christ. Oh! que mon cœur palpite! Oh! que je voudrais être au milieu de vous pour faire, pour souffrir aussi quelque peu de chose pour la gloire de Dieu. Mais non, je n'ai pas été jugé digne d'une si grande faveur que celle de sacrifier tout pour Celui qui s'est sacrifié lui-même pour l'amour de moi. Très chers frères, puisque vous avez été choisis parmi tant d'autres pour recevoir cette grande faveur, vivez donc aussi d'une vie digne d'une grâce aussi élevée; vivez d'amour et de charité.

Etablissez la règle des communautés et soyez-y fidèles. Si même après la réception de cette lettre, vous ne devez pas rester longtemps à Garroway, observez tout de même; vous éprouverez une grande paix et un grand repos de

l'âme toutes les fois que la règle sera observée. Pratiquez l'obéissance avec humilité, avec affection de cœur, comme des enfants de Dieu qui sont dociles à toutes les volontés de leur Père céleste. S'il vous en coûte, estimez-vous heureux de pouvoir offrir ce petit sacrifice à votre Dieu. Soyez fidèles dans les petites choses, et vous le serez aussi dans les grandes : c'est la sagesse éternelle qui le dit. Si vous n'êtes pas fidèles dans les petites choses, vous ne le serez pas dans les grandes non plus.

Quoique prêts à tout faire, à tout entreprendre et à tout sacrifier, à la gloire du Maître, veillez cependant et ne vous exposez pas trop tôt à des dangers imminents. Souvenez-vous que si vous sacrifiez trop tôt votre corps, vous faites tort à un grand nombre d'âmes. Cependant, évitez la pusillanimité, mettez votre confiance en Dieu. Quand, dans le conseil, une chose aura été décidée, chacun doit être disposé à se livrer entre les mains de son supérieur, malgré tous les dangers. Ce sera à Jésus, votre Maître, qui vous expose, à veiller sur vous, s'il veut se servir de vous pour les choses plus grandes. Ne craignez rien, il veillera et vous protégera. Ayez une tendre confiance en Marie, et votre âme y trouvera un grand soulagement et une puissante protection.

Dans les conseils, ne soyez pas tenaces à vos opinions, ne les soutenez pas avec trop de chaleur; observez en général ce qui est marqué dans la règle à ce sujet, et vous verrez que le résultat en sera toujours sage et produira des fruits de salut.

Que les frères laïques sachent estimer la sainteté et la grandeur de leur vocation. Qu'ils sentent bien profondément leur indignité. Qu'ils conservent leurs âmes dans l'humilité, afin de ne pas perdre une si grande grâce par l'amour-propre.

Les grandes vertus des Frères sont l'humilité, l'obéissance, la docilité la plus parfaite, la modestie et la vie cachée. S'ils sont infidèles, s'ils ne pratiquaient pas ces vertus, ils se rendraient malheureux, ils causeraient du chagrin aux supérieurs; ils mettraient du désordre dans l'intérieur des communautés; ils gêneraient les missionnaires dans leur saint ministère, et causeraient du dom-

mage aux âmes; ils risqueraient même de se perdre. Qu'ils se souviennent du grand sacrifice qu'ils ont fait à Dieu, qu'ils se conduisent d'une manière digne d'une si grande faveur qu'ils ont reçue. Ils doivent aider aux prêtres missionnaires en s'acquittant parfaitement et avec contentement de cœur de toutes les occupations dont on les chargera. Ils doivent être aussi contents à faire les ouvrages manuels qu'à accompagner les missionnaires dans leurs travaux; l'humilité et l'obéissance les rendront tout aussi agréables à Dieu.

Qu'ils respectent les prêtres comme si c'était Jésus-Christ lui-même. Les premiers missionnaires qui viendront dans vos quartiers apporteront les règles pour les chers Frères. En attendant, ils doivent s'instruire avec zèle de ce qui peut les former à l'esprit religieux. Ils sont novices et ne peuvent être admis qu'après une épreuve suffisante. C'est une raison de plus pour eux de faire tous leurs efforts pour pratiquer les vertus susdites, qui sont spécialement les vertus des novices. Qu'ils mettent leur confiance en Dieu, il leur accordera la grâce d'acquiescer ces saintes vertus.

Vous avez sans doute reçu les lettres que je vous ai adressées au sujet des conventions faites avec le Ministre de la Marine. Ses intentions sont très pures et très droites, j'en ai l'assurance. Je vous recommande beaucoup de conserver la paix et la profonde harmonie avec les autorités civiles des comptoirs français. Le bien qui en résulterait serait immense. Il faudrait, autant que possible, vivre en bonne amitié avec eux. S'il leur arrive de faire quelque injustice ou d'outrepasser leurs pouvoirs, ne résistez pas avec violence, mais traitez la chose amicalement; et, s'il le fallait, pour l'amour de la paix, cédez dans une petite chose, pour avoir ensuite la liberté et la facilité de produire un plus grand bien dans des circonstances plus importantes. Si vous les irritez avec des riens, ils vous contrarieront dans des choses plus importantes. Favorisez leurs desseins toutes les fois que votre conscience vous le permet, et qu'il n'y a pas de scandale à craindre. Ils le méritent puisqu'ils favorisent les desseins de Dieu.

Le plus souvent même il est de l'intérêt de l'œuvre de Dieu que nous favorisons les desseins du Ministère.

Il est bien décidé que le Gouvernement s'opposera partout aux ministres protestants et favorisera le culte catholique. Il serait injuste de notre part de ne pas être reconnaissants pour cela, et imprudent de ne pas répondre à la bonne volonté qu'il montre. Il est vrai que le Ministère n'agit en cela que par des vues politiques et pour le bien de l'Etat. N'importe, cette intention est bonne et le bien se fait. D'ailleurs, les intérêts politiques sont dans ce cas si intimement liés avec les intérêts de Dieu qu'il est impossible de les séparer.

Notre noviciat est bien nombreux. Nous sommes quatorze à table et un quinzième doit venir, peut-être même un seizième et un dix-septième. Je compte bien encore qu'il en viendra d'autres d'ici à Pâques. Mais, sur ce nombre, il y en a peu qui seront prêts cette année-ci. Nous n'avons que quatre prêtres parmi les novices, parmi lesquels deux seulement pour les missions pour cette année-ci. Peut-être étant pressé, je pourrai vous en envoyer un troisième qui pourrait être ordonné prêtre en arrivant. Le bon Dieu décidera de tout cela. Entre ces quatre prêtres, deux seront pour rester avec moi : l'un, M. Schwindenhammer. Il se décide de plus en plus et sera une excellente acquisition pour notre chère petite œuvre. Il est très capable. L'autre sera le neveu de Mgr d'Amiens. Monseigneur m'a parlé de lui au long, et il a conclu avec moi que j'essaierai et le garderai s'il nous convenait. Il n'est pas encore ici, il doit venir dans le courant de ce mois. Les autres sont quatre théologiens qui ne finiront que l'an prochain. De plus, deux philosophes, un Frère charmant, plein de modestie, de piété et de bonne volonté. De plus, un jeune médecin, qui s'est présenté pour être Frère, mais il n'est pas capable de prendre le ton convenable. Il a reçu de l'éducation et se rendrait trop familier avec les prêtres, il ferait tort à nos Frères. J'ai mieux aimé l'admettre comme agrégé. Ce sera une exception. Il obéira aux supérieurs comme un Frère. Il vivra comme un pensionnaire dans la maison, avec les prêtres. Je n'ai pas voulu

perdre un excellent sujet à notre mission. Il a exercé la médecine plusieurs années. Il est cependant meilleur chirurgien que médecin. Il est si adroit qu'il fait tout ce qu'il voit faire, en toutes sortes de métiers. Je crois qu'il rendra de grands services. Il a un excellent caractère. Je vous donne ces explications pour que vous puissiez concevoir le motif qui me l'a fait admettre comme exception.

Un de nos philosophes vient d'un régiment du génie où il a été sergent et, par conséquent, pourrait rendre aussi de grands services. Les deux autres sont M. Seclo, dont je suis très content, et le frère de M. Schwindenhhammer.

Nous avons donc des dépenses énormes. De plus, il est urgent pour nous d'augmenter les bâtiments. Nous allons faire au moins une aile au bâtiment pavillon qui est du côté du jardin, et la chapelle fera presque tout le rez-de-chaussée de cette aile. Cela va coûter beaucoup. Notre-Seigneur ne nous abandonnera pas, j'espère. Il nous tirera d'embarras, car sans cela, je ne sais comment joindre les deux bouts de l'année.

Les dépenses sont encore plus grandes cette année-ci, à cause du jardin qui est à nous et qui demande de grandes réparations.

*
**

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XI

(Copie.)

La Neuville, 10 janvier 1844.

MONSEIGNEUR,

L'état critique où se trouve la mission d'Haïti, me fait croire que je fais une chose utile et agréable à Votre Eminence, de lui transmettre les moindres détails que

j'en reçois. Une lettre de M. l'abbé Tisserant, postérieure de quelques jours seulement à celle dont j'ai eu l'honneur de vous transmettre la copie, m'annonce ce qui suit :

« Le jour même où j'eus mon entrevue avec le général Hérard, il paraît, d'après ce qu'il a rapporté lui-même à M. Pierre André (dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre), qu'il était si pénétré des observations que je lui avais faites au sujet de la religion, qu'au conseil des membres du Gouvernement provisoire qui se tint cette même matinée, il s'exprima longuement et chaleureusement sur le besoin urgent que nous avons que les prêtres fissent leur devoir, et sur ce qu'il fallait absolument mettre une digue puissante aux envahissements du protestantisme, qui, si on ne se hâtait pas, par de bons ecclésiastiques, d'y mettre obstacle, allaient amener la ruine du catholicisme, et il fut conclu dans le conseil qu'on allait s'occuper vivement de l'instruction religieuse de la jeunesse, si négligée jusqu'à présent, et que, pour Port-au-Prince, particulièrement, le Gouvernement s'informerait avec soin si le curé de cette ville observait les ordres qui allaient lui être intimés. »

Cet ordre fut intimé par la municipalité, sur tous les points sur lesquels M. Tisserant se plaignit au général Hérard, et dont il le pria de procurer l'exécution. Ils consistent : 1° à ce qu'il se fasse un catéchisme réglé dans la paroisse, deux fois par semaine; le curé n'avait jamais voulu permettre cela; 2° qu'il se dira, tous les dimanches, une messe, dans une église située dans un autre quartier, et que cette messe sera suivie d'une instruction; 3° que les vicaires pourront aller baptiser, à toutes les heures du jour, les enfants malades, ce que le curé défendait de faire une partie de la journée; plusieurs de ces enfants mouraient sans baptême; 4° que les prêtres de Port-au-Prince iraient administrer les sacrements à la campagne, aux environs de cette ville.

C'est l'abbé Tisserant qui est chargé de tous ces ministères, ainsi que de l'instruction religieuse du lycée, où il fait aussi le catéchisme. Il s'était offert au général et fut accepté. Le curé y consentit aussi. Il n'y a que le

ministère de la campagne qu'il pourrait difficilement bien soigner, tant qu'il sera seul.

M. Tisserant ajoute un peu plus bas dans sa lettre :

« Voici maintenant une nouvelle recommandation, qui m'a été faite hier par M. Pierre André, de la part du général Hérard : Le général m'a fait dire qu'il comptait beaucoup sur les trois ou quatre prêtres dont je lui avais parlé, en attendant d'autres, et qu'il me priait d'écrire au plus tôt et de les faire venir au plus vite, etc. »

Je viens de recevoir la lettre dont Votre Eminence daigne m'honorer, en réponse à la mienne du 28 novembre. Elle m'a rempli de joie, de consolation et de courage, comme de coutume. Je me réjouis de toute mon âme de ce que Votre Eminence approuve notre traité avec le Gouvernement français. Je me soumettrai avec la plus grande fidélité et satisfaction à tout ce que vous daignerez décider, au sujet de M. Laval, et nous sommes toujours des instruments entre les mains du Saint-Siège, prêts à exécuter tous les ordres qui nous viendront de votre part. Je n'attends que vos ordres pour prendre les mesures que j'ai eu l'honneur d'indiquer à Votre Eminence dans ma dernière lettre, afin de trouver de bons prêtres pour Haïti, si vous le trouvez opportun pour le moment.

Daignez agréer, Monseigneur, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

**

à M. Clair :

XXXI

(Copie.)

La Neuville, 10 janvier 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Il me semble avec une véritable joie que vous étiez plus calme et plus en paix qu'auparavant. Peu à peu notre bon Maître mettra votre âme dans son état normal de la grâce, dont elle était un peu dérangée par la position où vous vous êtes trouvé contre vos goûts et vos attraits.

Monseigneur n'a pas vu la lettre que vous m'avez écrite. Je lui avais dit que vous m'aviez écrit et que j'allais vous répondre, ne pouvant vous parler de ce dont il venait de convenir avec moi à votre sujet avant qu'il ne vous en ait instruit lui-même. Il me dit de ne pas vous répondre et qu'il allait le faire à ma place.

J'ai toujours cru qu'il vous faudrait un travail pour le salut des âmes et que c'était là ce que Notre-Seigneur demandait de vous, mais il vous faut dans les commencements un travail doux et paisible et peu de rapports avec le monde. Ce travail augmentera peu à peu et vos forces intérieures croîtront peu à peu par l'esprit de retraite qui vous est si nécessaire pour votre paix intérieure. Un travail, un zèle violent ne vous vaudra jamais rien.

C'est une bonne observation que vous faites qu'il ne faut pas être trop susceptible et trop craintif. L'esprit de Dieu étant dans nos âmes, nous devons avoir une certaine liberté intérieure, douce et paisible; nous voyons nos défauts et les vertus qui nous manquent; nous nous tenons dans notre pauvreté devant Notre-Seigneur, pleins de confiance en lui. Alors on apprend peu à peu à vivre de la foi, et à purifier ses vues selon la belle sentence de saint Ignace. Il ne faut pas vous étonner que vous

ayez été trop raide et trop tenace à certain genre de grâces, cela arrive presque toujours quand on sort d'un certain état de choses spirituel et qu'on entre dans un autre ordre de choses, comme cela vous est arrivé. J'ai toujours été persuadé que cet état de gêne et d'embarras ne sera pas de durée. Prenez bon courage, je crois que Notre-Seigneur vous mettra de plus en plus à l'aise désormais. Il y a eu bien des choses défectueuses dans votre conduite par le passé, cependant ne condamnez pas tout, ni trop facilement. Ne condamnez que ce qui n'était pas bon en soi, autrement vous risquez de tomber dans une autre tentation. Je ne sais que vous dire par rapport aux conversations : si vous vous y livrez trop, vous risquez de vous jeter dans l'autre extrémité, je vous dirai maintenant ce qui a toujours été de mon avis : ne cherchez pas ces conversations, trouvez-vous-y peu, sinon lorsque la charité le demande, et alors prenez-y part doucement, avec simplicité et une grande liberté d'esprit. Dire en général qu'il faut avoir ces conversations et dire en général qu'il faut les éviter toutes, c'est poser une règle générale pour tout le monde, ce qui n'existe pas. Il faut pour cela considérer le goût, l'attrait, les dispositions, etc., mais quand on est présent à une conversation, c'est une règle de charité qu'on y prenne part avec modestie et liberté d'esprit, et sans perdre la paix de l'âme, vous devez cela surtout tant que vous serez obligé de vivre dans le monde.

A vous dire la vérité, je crois que pendant tout le temps de votre resserrement, si vous vous étiez livré à ce conseil qui vous portait à vous répandre, cela aurait mal tourné. Ce resserrement tenant bien en partie à certains défauts que vous me marquez ou plutôt il avait ces défauts et en était ensuite soutenu. Je suis persuadé que dans le fond c'était un état de l'âme qui est très commun et qui passe au bout d'un certain temps. Ne vous imaginez donc pas des infidélités à la grâce trop grandes et continuelles. Vous l'avez été bien sûrement; l'amour-propre, le retour vers vous-même, la ténacité, la raideur, la contention étaient pour beaucoup dans votre peine. N'accusez pas trop M. N. de vous avoir

trop laissé faire, je ne sais pas comment il vous a conduit.

Mettez en principe fondamental en fait de direction qu'il ne faut pas gêner ni resserrer trop le dirigé, il ne faut pas lui prescrire trop de règles. Il ne faut pas suivre de système dans la vie spirituelle; en le faisant on fait tort aux âmes. Si un directeur vous avait conduit en vous resserrant trop, en vous tenant trop à des principes, il vous aurait peut-être fait bien plus de tort.

Je regarde comme un point capital en direction de laisser agir la grâce avec une grande liberté; distinguer les vrais attraits des faux et empêcher les âmes de s'écarter ou d'excéder dans ces attraits. Vous verrez, quand vous serez une fois dans la paix, que vous n'avez rien perdu. Il vous manquera bien des vertus, au moins quant à leur degré parfait, mais en cela vous ressemblez à tout le monde. C'est le travail de toute la vie; vous verrez au moins que votre état passé ne vous aura pas laissé de vices, ne vous aura rien fait perdre ou très peu de choses. Or, si vous aviez été dans un cas d'infidélité par votre faute, vous auriez certainement perdu beaucoup. Non, mon cher, consolez-vous, c'était un état d'épreuve où Dieu vous a mis pour vous montrer que vous n'êtes pas grand chose, et que vous êtes rempli de péché, de vice et de ténèbres, vous avez commis des fautes, comme cela arrive toujours dans ce cas, mais Notre-Seigneur est toujours le même à votre égard.

Je me réjouis toujours de voir que vous avez horreur du monde; je craignais que dans cette transition d'un état de contention à une liberté intérieure, vous ne vous familiarisiez trop avec le monde. Cette horreur cessera plus tard, quand vous n'aurez plus rien à craindre, et elle sera remplacée par l'indifférence. Soyez à Dieu seul, mon bien cher frère, mais soyez-le avec liberté; usez des créatures, ayez des rapports avec elles, comme n'en usant et n'en ayant pas. Cela viendra avec la miséricorde de Dieu.

Je crois qu'il vous vaudra mieux préparer vos prênes dans un seul livre, plutôt qu'en étudiant plus, à moins que vous n'ayez beaucoup de temps pour le faire. Ne

vous tracassez pas de vos tentations, il faut mépriser l'ennemi et mettre votre confiance en Marie. Tout vôtre en la sainte charité de cette bien-aimée Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*

**

à M. Germainville :

XIII

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve, en Ville,
Bordeaux.

J. M. J.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ FRÈRE EN JÉSUS-CHRIST,

Je vous fais de bien sincères remerciements pour le charmant petit présent que vous nous avez fait dans la personne du bon petit F. Chéré. Je crois qu'il nous sera d'une bien grande utilité.

J'espère comme vous que nous n'aurons pas de grandes difficultés pour obtenir son congé quand le temps en sera venu. En attendant, nous aurons de quoi l'employer. Nous allons faire un bâtiment, n'ayant pas assez de place dans notre petite maison, et déjà je vais lui donner à faire les fenêtres et les portes. Je ne voudrais pas l'envoyer de suite; j'aime mieux qu'il se forme bien pendant cette année; il rendra de plus grands services à notre bon Maître.

Je vous remercie de votre complaisance avec laquelle vous avez bien voulu m'écrire votre seconde lettre au sujet du navire qui est en partance. Nous n'avons en ce moment personne à envoyer. Je voudrais bien avoir en main un bon prêtre à envoyer à Saint-Domingue. Les affaires vont mieux. Il y a quelques espérances. Je n'ai pas le temps maintenant de vous en donner des détails,

veuillez dire à M. et M^{me} Louverture que j'ai de bonnes espérances. J'avais envie d'abandonner Saint-Domingue, mais le Cardinal Préfet de la Propagande désire ardemment, selon son expression, que nous en restions chargés. Mais je voudrais, en ce moment, envoyer un prêtre convenable pour le joindre à un des nôtres qui y est déjà. Il faudrait en outre avoir quatre ou cinq pour la fin de l'année, et nous ne pourrions disposer de tant de monde. La divine Bonté nous en enverra. Priez donc le maître de la vigne qu'il envoie des ouvriers dans cette terre désolée par les bêtes féroces, qui sont les prêtres mauvais et les protestants. Je vous assure que les premiers y causent plus de mal que les derniers. C'est effrayant!

Si vous connaissiez un bon prêtre qui veuille partir pour ce pays, même sans être de notre Congrégation, vous feriez une bonne œuvre de me l'envoyer pour qu'il se joigne à notre missionnaire, en attendant que je trouve du monde à faire partir.

Il m'est vraiment impossible de recevoir déjà les bons Frères de l'hospice. Qu'ils aient du courage. Je ne pourrais faire partir tant de Frères à la fin de cette année. Nous en avons trois, cela suffit. Je vous prierais même de surseoir avec votre militaire, à moins que ce soit aussi un homme précieux comme le cher F. Chéré. D'ailleurs je n'ai pas assez de logement cette année-ci. Je ne sais comment je ferai quand il me viendra des prêtres pour les missions, et je suis persuadé qu'il en viendra quelques-uns.

Que je soupire de venir vous voir à Bordeaux, ainsi que la bonne M^{me} Louverture! Prions le bon Maître qu'il m'y envoie plus tôt que je ne pense.

Quant au père de votre militaire, je vous répondrai sur cette question dans ma prochaine lettre. Il serait absolument possible que cela s'arrange. Je verrai d'ici à quelque temps si cela se peut.

Je vous suis bien reconnaissant des efforts que vous avez faits pour payer le voyage du F. Chéré. Vous avez fait une bonne œuvre, nous sommes un peu gênés; nos dépenses, cette année-ci, sont très considérables.

Veillez m'excuser auprès de MM. Ducournau si je ne réponds pas moi-même à leur lettre; je suis si pressé, et d'ailleurs en ce moment il faut presser davantage pour envoyer cette lettre à la poste que je vous prie de vous charger de leur faire ma réponse de vive voix. Elle consiste à dire « que le *Jaguar* va être envoyé à Rouen ». On n'a pas trouvé de fret pour Bordeaux et on ne voulait pas le laisser oisif. Peut-être se trouvera-t-il une cargaison pour ce petit navire de Rouen à Bordeaux. J'ai donné commission pour chercher s'il s'en trouve. J'espère que nous parviendrons à le lui envoyer (1).

Je ne comprends pas ce que vous me dites de l'abbé. J'ai reçu de ses nouvelles. Je vous les transmets en secret, puisqu'il paraît que la chose est inconnue. L'abbé a obtenu son *exeat*, mais par erreur on l'a excorporé pour Paris. Il me demanda sur quel diocèse il fallait le faire mettre. Je lui ai répondu que c'était pour le vicariat des Deux-Guinées. Veillez garder le secret; il paraît que la chose n'est pas faite. Tant qu'il n'a pas son excorporation en main, il faut garder le secret, on pourrait lui nuire. Je ne sais si ma lettre lui est arrivée. Je lui ai écrit directement à l'endroit où il est. Si vous pouviez mettre une lettre à la poste pour lui, écrivez-le lui aussi s'il vous plaît.

Veillez m'excuser auprès de M^{me} la Supérieure de ce que je ne lui ai pas écrit pour la nouvelle année; excusez-moi vous-même, ainsi que toutes les personnes que je connais avantagement et respecte à Bordeaux. Je regarde cela comme une servitude que le monde impose, je m'en suis affranchi et j'espère que le bon Dieu ne m'en voudra pas. J'ai pensé à toutes les personnes chères et respectées au saint Autel.

J'ai l'honneur d'être en Jésus et Marie

Votre tout dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 12 janvier 1844.

(1) Il faudrait : à le leur envoyer; le Vénérable Père a parlé plus haut des frères Ducournau; ici il a en vue le seul d'entre eux qui est son correspondant ordinaire.

à M. Carbon :

VII

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Je vous écris cette lettre au sujet de M. Beauchef. Il est entièrement remis de sa fatigue; il travaille bien à la théologie; il y a beaucoup de goût et l'abbé Cacheleux, qui est son professeur, dit qu'il réussit parfaitement.

Le jeune homme est bon et pieux; sa contention a cessé aussi; il se trouve dans un état très naturel. Il a seulement un caractère un peu original, qui n'a rien de désagréable; bien au contraire, il se fait aimer de tous ses confrères par sa charité et son obligeance.

Je crois que M. Beauchef ne pourrait guère exercer le saint ministère dans le monde. La principale raison en est son excessive sensibilité, jointe à une grande vivacité d'imagination, ce qui fait qu'il est extrêmement impressionnable, et, une fois sous l'empire d'une impression, il n'est plus capable de juger sainement des choses. Il n'est pas capable de se conduire dans les difficultés que présente le ministère dans le monde. Je crois qu'il lui faut une vie calme, un ordre de choses dans lequel il ne sort pas du cours ordinaire et où ses rapports sont paisibles. Je pense que la vie de la Compagnie de Saint-Sulpice lui conviendrait parfaitement. Je crois qu'il y pourrait rendre des services. Il est fort dans les mathématiques et peut les professer sans difficulté; peut-être réussira-t-il aussi pour la théologie. La piété douce et paisible qu'il a maintenant, jointe à des manières polies et pleines de prévenance, le rendront utile dans un séminaire. Son imagination est ardente, il est vrai, mais ayant pris goût à la théologie, cette imagination n'aura pas tant d'empire. Il aurait besoin d'être surveillé pour se conserver dans la tranquillité où il est maintenant. Je crois que cela sera facile.

Si donc, après ces renseignements, vous jugez à propos d'essayer de le recevoir à Saint-Sulpice comme sémina-

riste, vous le suivriez de près et vous pourriez juger par vous-même s'il convient à la Société ou non.

M. Beauchef est, pour le moment, un peu gêné en argent; si vous vouliez bien lui faire une remise, au moins la première et la seconde année, il vous en serait reconnaissant.

Son père veut qu'il fréquente Saint-Sulpice comme externe; M. Beauchef ne le voudrait pas pour tout au monde. Je sais que vous n'acceptez pas d'externes; veuillez bien me formuler un refus là-dessus, afin qu'on puisse dire à son père que vous n'en acceptez pas et que vous lui avez refusé cette faveur. Si cependant cela pouvait vous compromettre, on prendra un autre moyen pour contenter le père. Veuillez me répondre à ces différentes propositions.

Agréez, Monsieur et très honoré Père, le respect et l'affection sincère et filiale avec lesquels je suis toujours votre très dévoué et reconnaissant enfant et serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville-lès-Amiens, 16 janvier 1844.

*

**

à M. Fauconnier :

V

Monsieur,
Monsieur Fauconnier,
rue de la Verrerie, n° 77, Paris.

MONSIEUR,

J'ai reçu les 500 francs que vous m'avez envoyés par M. l'abbé Etienne, Supérieur général de MM. les Lazaristes.

M. l'Econome du Séminaire d'Amiens, qui devait me remettre la somme, me fit dire qu'il aimerait mieux ne plus se charger de me faire parvenir ces sommes. Je vous prierais donc de remettre, une autre fois, le montant des

rentes de M. Laval à M. Libermann, relieur, rue Mazarine, n° 16, à Paris, et de prendre un reçu.

Je vous renvoie le compte que je trouve exact. La seule observation que j'avais, c'est que je donne un autre bien à gérer dans ces environs-ci et l'on me demande 3 % d'honoraires.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 17 janvier 1844.

P. S. — J'oubliai de vous parler du renouvellement du bail. Il serait bon de ne pas encore renouveler avant que nous ayons une réponse positive de M. Laval sur cet article. Je n'ai pas eu de ses nouvelles; mais un Monsieur qui passa par l'île Maurice, me dit un mot de M. Laval dans sa lettre, et il me sembla entrevoir que son intention pourrait bien être opposée au bail. Je n'ai cependant rien de certain. Il est donc bon de suspendre. Je vais écrire prochainement et le prier de répondre. Je doute que nous ayons de ses nouvelles d'ici au mois de mai.

*

**

à M^{me} **Guillarme :**

XVI

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris.

J. M. J.

La Neuville, le 23 janvier 1844.

MA CHÈRE ENFANT,

Le bon M. Schwindenhammer a oublié de me remettre les lettres qu'on lui avait données pour moi à Paris, et la vôtre était du nombre. Je l'ai reçue hier.

Ne vous inquiétez pas de ma santé, elle va très bien. Les courses fréquentes et parfois un peu fatigantes, au milieu de la boue, me soutiennent et me font un grand bien. Le remède est un peu dur pour un paresseux qui voudrait toujours rester dans sa coque; mais que faire? Il ne faut cependant pas négliger ce pauvre corps. Il lui en coûte un peu, tant mieux; il faut bien qu'il contribue à payer ce qu'on fait pour lui. La bouteille que M. Tisserant m'a donnée me fait beaucoup de bien à l'estomac. Je me suis contenté longtemps à la regarder seulement; c'était déjà quelque chose : il faut aller doucement quand on a une médecine à prendre. Plus tard, j'en prenais toutes les fois que j'éprouvais une gêne. Quand elle sera finie, j'en serai quitte.

Etes-vous contente de moi maintenant?

Je ne voudrais pas demeurer toujours au même endroit que vous, vous me tourmenteriez trop pour ce pauvre corps. Ne savez-vous pas que plaider sa cause c'est être avocat du diable? Si nous lui donnions tout ce qu'il demande, il deviendrait trop fier et nous tracasserait. Il est bon qu'il soit mal à son aise, de temps à autre, il en est un peu plus modeste. Cependant, je puis vous assurer qu'aux migraines près, je me porte fort bien; et encore j'ai trouvé un remède à ces migraines et je l'emploie. En voilà assez pour vous tranquilliser sur ce point.

Je trouve fort justes vos observations sur l'agrandissement de la maison. C'était aussi ma pensée, et déjà la chose est réglée : l'architecte va venir après-demain avec un plan plus étendu; nous allons commencer par l'exécution d'une partie de ce plan, et à mesure que les besoins et les fonds nous viendront, nous le remplirons; il faut aller pauvrement, car il faut d'abord avoir de quoi acheter du pain et des pommes de terre avant d'avoir de beaux bâtiments. Je ferai comme vous le désirez, je prierai pour savoir s'il faut bâtir à La Neuville. Je ne pense pas que nous soyons dans une position malsaine. Il est de fait que voilà le troisième hiver que nous y passons et jamais de malade, excepté moi, la seconde année; mais cela ne tenait pas au sol, mais à la mauvaise disposition de mes organes. Ce qui pourrait m'em-

pêcher de bâtir à La Neuville, c'est que, peut-être dans la suite, la divine Providence nous conduira à Paris; mais comme je ne vois encore aucune ouverture pour cela, je ne puis pas laisser, en attendant, la maison telle qu'elle est; nous n'y avons pas de place et nous n'avons pas de chapelle. D'ailleurs, la maison ne sera jamais perdue. Le projet que nous avons de réunir de petits Noirs pour les élever et instruire (comme M. Schwindenhammer vous a dit sans doute), demandera toujours une maison et un jardin convenables. Dieu sait ce qu'il veut faire de nous; je ne veux rien, mes projets ressemblent à la démarche d'un aveugle. Je suis prêt à tout ce que la divine Bonté veut de moi, prêt à rester dans mon inutilité et dans le mépris où je mérite de rester, prêt aussi à être mis en avant, comme si je faisais quelque chose. Cependant, je ne ferai jamais rien. Priez pour que la divine volonté s'accomplisse et que je ne me mette jamais en avant par moi-même, comme aussi pour que ma lâcheté ne se retire pas quand la miséricorde divine demande de moi des choses qui me coûtent ou qui sont au-dessus de mes forces et de ma capacité. Gardez le secret sur cette affaire. Une œuvre découverte avant le temps est une œuvre manquée bien souvent.

Il serait possible que le petit Noir dont il était question apportât lui-même la réponse du bon P. Pierre. Il serait peut-être bon de vous en informer auprès du P. Jérôme. Cependant je n'y tiens pas.

Je connais le couvent de l'Adoration, à Rome. J'y allais presque tous les soirs au salut du Saint Sacrement, qui y a lieu tous les jours et qui est bien édifiant.

Vous m'avez causé une grande joie par votre conduite envers le janséniste. Soyez fidèle, ma chère enfant, soyez forte dans la foi et dans votre fidélité au divin Epoux. Ne vous inquiétez pas tant des santés des gens : M. Dupont ne mourra pas avant le temps que le bon Dieu a déterminé. Je ne crois pas qu'il fasse maintenant des mortifications extraordinaires. Le travail et la vie retirée et enfermée ne lui vont pas en ce moment; son tempérament n'est pas formé; cela viendra. Je sais que Notre-Seigneur lui a fait de grandes grâces, mais je ne sais

pas quoi. J'espère que ces grâces ne resteront pas stériles dans son âme. Je vois dans votre lettre moins de paroles, un peu plus de réserve qu'auparavant; cela me cause une grande joie. Soyez modérée, calme, paisible, humble, abandonnée au divin Epoux. Ne vous aimez pas vous-même, ne vous estimez pas et ne vous faites pas estimer. Soyez modeste, douce et réservée. Quand vous avez des peines et des difficultés, mettez-les comme des pierres précieuses au fond de votre âme; c'est la croix de Jésus qu'il faut planter dans cette pauvre âme. Cet arbre de vie y croîtra au milieu de l'amour, de la générosité du cœur, du dévouement, fondés sur le renoncement à vos propres satisfactions, de l'humilité, fondée sur l'oubli de vous-même. Jésus et Jésus tout seul vive dans votre âme, et cela sur la croix très sainte! Soyez crucifiée avec lui sur cette sainte croix. Que la paix remplisse votre âme.

(*Sans signature.*)

*

**

à M. Lannurien :

XII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lannurien,
Elève au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON TRÈS CHER ENFANT,

Je fus attendri jusqu'aux larmes à la lecture de votre lettre. Vous êtes donc toujours sur la croix, toujours dans l'affliction, toujours dans les embarras. Que la divine volonté du Maître soit faite. Que je soupire après le moment de vous avoir ici pendant quelque temps, afin de pouvoir m'employer plus efficacement au bien spirituel de votre âme. Peut-être plaira-t-il à notre bon Maître de vous calmer davantage.

Il n'est pas vrai, mon cher, que votre défaut dominant soit le manque de renoncement et la recherche de vous-même et de votre bien-être. Je crois plutôt que la cause de tout votre mal est un trop grand resserrement pour parvenir à la perfection, telle que vous vous la représentez; une application contentieuse de la *volonté*. Je souligne le mot *volonté*, parce qu'il est possible qu'il n'y ait plus en vous la *contention sensible*, qui consiste dans l'application sensible des organes physiques pour tendre vers une vertu, une disposition ou tel autre objet surnaturel. Vous voyez en vous des défauts (quelquefois vous les voyez à faux); vous voulez, par une force de *volonté absolue*, de *volonté propre*, en être débarrassé; la grâce ne marche pas si vite que la volonté, et alors vous ne vous soumettez pas assez au divin bon plaisir, qui juge à propos de vous laisser traîner encore ces défauts. Quelquefois même, vous feriez des efforts sensibles, c'est-à-dire vous appliqueriez violemment et sensiblement les organes du corps pour tendre à résister et à vous débarrasser de ces défauts. Ne vous donnez donc pas tant de peines, mon très cher frère; cela ne sert de rien, cela est même une cause très puissante pour que vous ne veniez pas à bout de détruire ces défauts. Ce défaut, c'est-à-dire cette raideur, cette application absolue de la volonté indépendante de la grâce divine, est la cause de ces lâchetés et défauts de renoncement dont vous vous plaignez. Votre chair, votre pauvre nature, n'est pas renoncée, elle vous attire bien souvent vers la créature. Vous voudriez être délivré de ces appétits, de ces sollicitations; vous craignez d'y consentir; vous craignez que la volonté ne faiblisse et ne se laisse aller à ce mouvement qui cherche le bien-être. Vous voyez moins ce mouvement comme un mouvement de la volonté; ce mouvement vous chagrine; il vous embarrasse dans les circonstances où vous êtes obligé d'user des créatures. D'autres fois, dans les circonstances où vous n'êtes pas obligé d'user d'une créature, où vous pouvez vous passer d'une chose, il vous vient de suite dans l'idée que vous devriez vous mortifier dans cette circonstance, vous prenez cette idée pour une inspiration

de la grâce, votre esprit commence à s'en préoccuper, et la nature commence à son tour de suite à exciter des désirs opposés à cette idée de mortification, et cela vient de ce que l'esprit en est préoccupé. Vous voilà donc dans l'embarras. Dans le premier cas votre volonté *absolute* veut repousser la jouissance de la créature dont vous usez; vous croyez que c'est la grâce, et ce n'est que la volonté naturelle. Dans le second cas votre volonté *absolute* veut la mortification; vous croyez encore que c'est la grâce et ce n'est qu'un mouvement de la volonté naturelle et quelquefois seulement une idée qui s'est présentée à l'imagination. Calmez votre intérieur, n'ayez jamais de volonté propre dans l'acquisition de la perfection; prenez une grande latitude dans votre conduite. Ne craignez pas tant de mal faire. Je vous certifie que ces peines, ces embarras, ne sont point du tout la suite de l'immortification. Soumettez-vous simplement à la sainte volonté de Dieu et portez en paix ces peines que vous éprouvez malgré vous. Je suis certain que ces peines, une fois passées, vous aurez du zèle pour le salut des âmes.

Pour votre vocation, prenez votre excorporation de votre évêque s'il veut bien vous l'accorder, afin d'avoir la facilité de venir ici l'an prochain. Dans tous les cas, tâchez d'obtenir de venir l'an prochain, au commencement de l'année, quoique le temps de votre séminaire ne soit pas entièrement terminé. Il faut s'y prendre le plus tôt possible pour vous procurer la paix.

Si on demande l'*exeat*, que ce soit pour le vicariat apostolique des Deux-Guinées.

Il faut prier pour que Notre-Seigneur console vos parents et les décide à vous laisser partir. Du reste, leur consentement de plein gré n'est pas nécessaire.

J'ai tardé à vous répondre parce que M. Schwindenhämmer oublia de me remettre les lettres qu'il avait pour moi, et la vôtre était du nombre.

Tout à vous en la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *missionnaire du St-Cœur de Marie.*

A La Neuville, le 24 janvier 1844.

Ne demandez pas à être exempt du catéchisme, mais ne vous tourmentez pas pour vous y préparer; fixez un temps convenable pour cela, et cela doit vous suffire. Si vos rapports avec M. Pinault vous soulagent, écrivez-lui; si cela ne vous produit pas grand effet, laissez cela et remettez-vous tout entre les mains de Dieu.

**

à Marie Libermann :

LV

Mademoiselle,
Mademoiselle Marie Libermann,
chez Monsieur Halé,
place du Marché-Neuf,
Strasbourg.

Timbre de la poste : Amiens, 27 janvier 1844.

MA CHÈRE ENFANT,

Je vais vous prouver que la bonne Caroline n'est pas tout à fait morte. J'ai pris une grande feuille de papier pour que, sur la même lettre, vous voyiez son écriture. Ma dernière lettre a dû mettre le comble à vos inquiétudes, surtout le *P. S.* que j'y ai ajouté pour excuser Caroline de ce qu'elle n'écrit pas pour le jour de l'an. Caroline n'est donc ni morte ni malade; elle est parfaitement bien portante, gaie et contente. Ce qui en est, c'est qu'elle est très occupée et peut-être un tant soit peu (1) ... mais oserai-je le dire? elle va lire ma lettre; il faut cependant dire la vérité; un tant soit peu paresseuse à écrire des lettres, même à ceux qui lui sont pour ainsi dire plus chers qu'elle-même. Du reste, c'est une bonne marque, cela prouve que la petite tonne de choucroute a produit son effet, c'est-à-dire que le mal du pays

(1) Le Vénérable Père a écrit *par...*, puis a barré cette syllabe.

a passé. Elle finira par se plaire tant à Amiens, qu'elle ne voudra plus s'en retourner à Strasbourg.

Vous me demandez quelques conseils sur votre conduite : 1° pour la fréquente communion. Non seulement j'approuve votre désir, mais je vous exhorte très fortement à le suivre. Approchez bien souvent de la Sainte Table, et ayez soin de vous y bien préparer; je n'ai pas d'autre condition à vous poser. Vous pouvez compter qu'en vous éloignant du pain des anges, votre âme s'affaiblira, votre ferveur diminuera. Ne craignez pas de vous approcher; notre très doux Sauveur n'est ainsi caché parmi nous sur la terre que pour nous remplir de lui-même; plus nous venons à lui avec confiance, plus il nous reçoit avec amour. Si vous fréquentez ce divin sacrement, vous pouvez compter que vous persévérerez dans la piété. De plus, si vous êtes fidèle à la grâce divine, si vous travaillez à l'acquisition des vertus solides, vous pouvez compter que ce sacrement vous sera d'un grand secours et vous fera avancer en peu de temps à une solide perfection. Soyez donc courageuse à former votre âme à une piété solide, et allez souvent à la Sainte Table pour y trouver la force et la fidélité, ainsi qu'une grande augmentation de grâces; vous verrez de grandes bénédictions de Dieu se répandre dans votre âme. Je vous conseille aussi très fort de changer de confesseur. Prenez un Père Jésuite. Choisissez bien; car, d'après saint François de Sales, il faut le choisir entre dix mille. N'ayez pas de respect humain, ni de remords, ni d'inquiétude dans ce changement. Il vous est nécessaire, j'espère que vous vous en trouverez bien.

Je vous ai souhaité la bonne année au saint autel. Excusez-moi auprès de M. et de M^{me} Halé de ce que je ne leur écris pas à cette occasion. Je suis très occupé, et si j'avais entrepris d'écrire à toutes les personnes avec lesquelles je suis lié, cela m'aurait pris un temps considérable, et m'en prendrait tous les ans davantage. J'ai donc pris le parti de demander grâce, et prie un peu davantage pour leur bien corporel et spirituel.

Je vous prie, ma chère enfant, de m'écrire de suite toutes fois qu'il vous survient une difficulté pour la con-

duite de votre âme. Vous savez que je suis toujours disposé à vous faire plaisir, et surtout à vous aider dans la voie du salut, et à vous faire avancer dans la perfection. Vous savez que c'est un grand bonheur pour moi quand je vois votre avancement.

Adieu donc, ma chère Marie. Que la paix et l'amour de Jésus et de sa sainte et bonne Mère croissent sans cesse dans votre âme!

Votre oncle tout dévoué et affectionné,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*
**

à la Propagation de la Foi :

II

(Copie.)

Messieurs les Administrateurs
de la Propagation de la Foi.

La Neuville, 27 janvier 1844.

MESSIEURS,

Le but de cette lettre est de vous rendre compte de la mission d'Haïti, à laquelle je sais que vous vous intéressez, et pour vous demander un petit secours en sa faveur.

Par les ordres de Mgr l'Evêque de Saint-Louis, légat du Saint-Siège à Haïti, nous avons envoyé, il y a environ huit à neuf mois, un missionnaire, l'abbé Tisserant, originaire de l'île et dont la famille y est dans les rangs les plus distingués. C'est d'après les lettres que j'en reçois, que je vous donne ces renseignements. Dans plusieurs lettres il me rend compte de l'état de la religion dans ce pays. Le peuple est rempli de foi et a le cœur très bon et profondément religieux. Il a le plus grand

respect et la plus entière docilité pour ses prêtres, quoique ceux-ci soient presque tous mauvais, sans foi et sans mœurs, qu'ils donnent les plus affreux scandales, et cela en public et sans honte aucune. Cette foi de ce bon peuple ne sert qu'à le nourrir dans la superstition, à cause de son excessive ignorance. Jamais on ne lui apprend son catéchisme, jamais d'instruction. Il y a même des curés qui ne veulent pas permettre qu'on fasse des instructions au peuple.

Depuis la dernière révolution, les journaux sont toujours remplis de déclamations contre le clergé; on en demande la réforme à grands cris de tout côté. Les esprits se sont envenimés contre ce mauvais clergé, et la religion en souffre beaucoup. D'après une lettre du mois d'octobre, un grand nombre de jeunes gens distingués, lassés de la mauvaise conduite des prêtres et de l'ignorance où ils tiennent le peuple, demandent qu'on établisse le protestantisme dans l'île. Ils font tous leurs efforts pour réussir à ce dessein pernicieux. D'autres, un peu moins violents, demandent que les prêtres se marient, afin qu'on ne voie plus ces énormes scandales qui désolent le pays, font la honte de son clergé. Les gens bien intentionnés pour la vraie religion étaient dans de mortelles inquiétudes; car tout semblait se tourner contre le catholicisme. Les méthodistes anglais, dont quelques-uns séjournent dans ce pays depuis longtemps, ne laissèrent pas échapper une occasion si favorable pour avancer la cause du démon à la faveur du désordre. Ils ont établi des écoles de tout côté et font des efforts extraordinaires pour propager l'erreur parmi le peuple. Ils ont fait de grands ravages. Tout semblait désespéré, parce que l'assemblée de la Constituante, qui devait donner une constitution à la République, semblait favoriser les protestants. M. Tisserant fit tous ses efforts, par lui et par les membres bien pensants de sa famille pour arrêter l'orage : il eut quelques succès; mais indépendamment de cela, il se fit un changement dans les esprits, et, d'après une lettre du mois de novembre, cela donne de bonnes espérances, et même une assurance de succès, si on pouvait trouver un certain nombre de bons

prêtres pour les opposer aux hérétiques. Ce n'est que dans le cas contraire que l'hérésie l'emporterait à la longue. Le peuple est extrêmement attaché à la foi catholique : il se rangera continuellement du côté des prêtres, dès que ceux-ci s'opposeront aux protestants; mais le mauvais clergé de l'île ne fait rien, il ne cherche que l'intérêt temporel, et perd tout par sa corruption, son ignorance et sa négligence. Le chef du Gouvernement provisoire soutient la cause du catholicisme; M. Tisserant lui ayant promis des prêtres bons et zélés, il le presse de les faire venir. D'autres personnes de marque et à la tête des affaires, lui font les mêmes instances. Les principaux et les plus sages soutiennent aussi les intérêts de la vraie religion. Déjà la municipalité de Port-au-Prince a ordonné au curé de faire, deux fois par semaine, le catéchisme dans sa paroisse, de faire dire une messe tous les dimanches dans une église située dans un autre quartier de la ville et d'y faire faire une instruction et d'administrer les sacrements aux peuples de la campagne des environs de Port-au-Prince. Tout cela ne s'était pas fait de mémoire d'homme. L'abbé Tisserant est seul chargé de toutes ces fonctions, et probablement encore d'un catéchisme dans le lycée, dont il me parle dans une autre lettre. Il me demande du monde avec instance. Il a promis trois ou quatre prêtres pour le commencement et plus tard un plus grand nombre. Il comptait sur les sujets que nous aurons à notre disposition à la fin de cette année, parce qu'il ne connaissait pas les arrangements que nous avons faits avec le Vicaire apostolique de la Guinée, pour trois communautés dont nous avons commencé l'établissement à la demande du Gouvernement français et avec l'approbation du Cardinal Préfet de la Propagande. Son Eminence veut cependant que nous restions toujours chargés de la mission d'Haïti, malgré cette entreprise si importante et si étendue de la Guinée. Dans sa dernière lettre, Elle manifeste le désir que nous envoyons du secours à M. Tisserant. Nous allons donc, malgré les pressants besoins de la Guinée, faire partir incessamment un prêtre missionnaire, et un Frère qui entreprendra une école. Comme

cette année nous sommes surchargés de dépenses extraordinaires, et de plus étant obligés d'augmenter notre maison, n'ayant plus assez de place, je vous supplierais de me donner un petit secours pour les frais de voyage et pour former le petit trousseau des deux missionnaires. J'abandonne ma demande à votre charité et à votre zèle pour le bien des âmes.

Le départ aura lieu le plus tôt possible, probablement dans le courant du mois de février.

Je prends la liberté de vous envoyer la lettre d'un bon prêtre, qui n'est pas des nôtres, mais qui est dans notre maison depuis quelques mois et se dispose à aller à la mission d'Haïti, où il avait accompagné Mgr Rosati. Ce prêtre est bien disposé, ne manque pas de talents et pourrait produire un grand bien contre les protestants.

Je vous autorise à inscrire cette lettre dans son tout ou en partie dans le prochain numéro des *Annales*, et même je vous en serais sincèrement reconnaissant; car mon âme est déchirée de douleur quand je vois un peuple si rempli de foi et de dispositions à la piété, à la veille d'être entraîné à sa perte par les fanatiques méthodistes, et cela par les énormes scandales. Peut-être que quelques prêtres fervents et zélés voudraient se joindre à nous et nous mettre à même de remédier aux maux lamentables de ce pauvre pays.

Votre prudence saura bien retrancher ou modifier les détails ou expressions qui pourraient choquer certaines personnes de l'île ou produire quelque autre mauvais effet.

Si nous avions un certain nombre de vrais prêtres à envoyer à Haïti, nous y formerions bien facilement un clergé indigène; ce pays se suffira bientôt à lui-même, et par là on le mettrait à l'abri des mauvais prêtres qui l'inondent.

Agréez, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

au Cardinal **Préfet de la Propagande :**

XII

(Copie.)

MONSEIGNEUR,

Par obéissance au désir que Votre Eminence manifeste dans la lettre qu'Elle daigna m'adresser le 16 janvier, je vais faire partir un missionnaire avec un Frère, pour les joindre à M. Tisserant, à Haïti. Je supplierais Votre Eminence qu'elle daigne m'envoyer les pouvoirs de missionnaire apostolique pour le prêtre qui s'appelle Joseph-Marie Lossedat, né à Cunlhat, diocèse de Clermont-Ferrand.

Le Frère, qui se présentera à Haïti comme maître d'école, s'appelle Pierre Mersy, né dans le diocèse de Bordeaux.

Je prie aussi Votre Eminence de vouloir bien m'envoyer les pouvoirs de missionnaire apostolique pour M. Nicolas-Eugène Tisserant, né à Paris. Mgr Rosati les lui a donnés de vive voix seulement. Le départ de nos Messieurs sera à la fin de février. Outre M. Lossedat, qui est membre de notre Congrégation, il se présente encore un autre prêtre qui s'offre à aller à Haïti. Je l'ai dans notre maison depuis plus de trois mois; je crois que c'est un bon prêtre, plein de bonne volonté et de zèle, qui pourrait faire du bien dans ce pays désolé. Il a accompagné Mgr l'Evêque de Saint-Louis, lors de sa légation à Haïti; son nom est M. Pierre-François Cessens, né à Lornay, diocèse de Chambéry, en Savoie.

Je supplie Votre Eminence, par mon organe, de lui accorder aussi les pouvoirs apostoliques pour cette mission.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de la plus profonde vénération religieuse, avec laquelle j'ai le bonheur d'être, de Sa Sainteté, l'enfant très dévoué et très sincèrement attaché,

et de Votre Eminence,

le très humble et très respectueusement affectueux serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 29 janvier 1844.

à M. Louverture :

III

Monsieur,
Monsieur Louverture,
rue Neuve-de-l'Intendance,
Bordeaux.

MONSIEUR,

L'état des affaires de la religion donnant quelque espérance à Haïti, le Saint-Siège désire que nous y envoyions au moins un missionnaire. Nous allons donc en faire partir avec un Frère dans le courant de ce mois. Ils partiront pour le Hâvre, où il y a des navires en partance au 20.

Si vous-même ou M^{me} Louverture aviez quelques commissions à donner à nos missionnaires, je vous prierais de me les faire parvenir avant le 20 ou 25 du courant. Ils se feraient un plaisir de les faire en arrivant. Ils seront deux, dont l'un, membre de la Congrégation, et l'autre demeurant dans la maison depuis quelques mois. C'est un bon prêtre, mais il n'est pas propre pour la vie de communauté. J'espère qu'il fera du bien. Le Frère viendra en qualité de maître d'école. Personne ne saura à Haïti que c'est un Frère.

L'état des choses me paraissait d'abord si désespérant dans la République, que je demandais au Cardinal Préfet de la Propagande de ne plus nous charger de cette mission. Il n'a pas voulu me l'accorder.

Les protestants font tous leurs efforts pour s'emparer de l'île. Ils ont gagné quelques têtes chaudes, qui se sont laissé surprendre en désespoir de cause, voyant les prêtres mauvais persévérer dans le mal, sans espérer jamais en avoir de meilleurs. La Constituante semblait fort mal disposée pour les catholiques et favorable aux protestants. Il paraît que les choses ont un peu changé : les principales têtes sont devenues favorables à la vraie religion sans être cependant encore disposées à traiter avec le Saint-Siège, ni à admettre un évêque. Si la chose est possible, nous allons établir au plus vite un petit

séminaire. Si la divine Bonté nous aide, nous parviendrons à résister au protestantisme.

Il paraît que tout le pays demande pour président le général Rivière, et que la Constituante, bon gré, mal gré, sera obligée de le nommer. On me dit que le général est très favorablement disposé pour la religion.

Je pense, Monsieur, que vous profiterez de l'occasion qui se présente. Je serai enchanté de pouvoir vous rendre quelques petits services.

Agréé, je vous prie, l'expression de mes sentiments d'estime et de considération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 8 février 1844.

Je présente mes hommages à M^{me} Louverture et me recommande à ses prières.

*

**

à M. Gamon :

X

Monsieur,
Monsieur l'abbé Gamon,
Econome du Séminaire de
Montferrand, près Clermont,
Puy-de-Dôme.

J. M. J.

La Neuville, 8 février 1844.

MON TRÈS CHER ET HONORÉ CONFRÈRE,

Je vous avais promis quelques mots sur Haïti (ou Saint-Domingue). Je vous tiens parole. Mais, auparavant, je vais vous annoncer une nouvelle qui vous surprendra peut-être : c'est le prochain départ du bon

M. Lossedat. J'y suis obligé, je vous en expliquerai tout à l'heure la raison.

M. Tisserant, que vous connaissez bien, est depuis un an parti pour Haïti et il y est depuis assez longtemps. Il est originaire de ce pays et y a des parents dans les rangs les plus distingués. Je l'y ai envoyé par l'autorisation du Saint-Siège et les ordres de Mgr Rosati. Les nouvelles que ce bon confrère me donnait de cette malheureuse île étaient désespérantes pendant assez longtemps. Les protestants voulaient s'emparer du pays. Les méthodistes y ont établi plusieurs écoles et y ont séduit quelques-uns, en petit nombre, parmi les gens simples qui sont excellents et fortement attachés à la foi catholique. Mais ils avaient gagné parmi les grands, qui employaient tous les moyens pour les rendre maîtres. C'est la conduite des mauvais prêtres qui a été la cause de cette défection et qui a servi de point de départ aux gens mal intentionnés. Le mal de la très grande majorité des prêtres est qu'ils laissent le peuple dans la plus profonde ignorance et qu'ils sont concubinaires publics. M. Tisserant n'a pu obtenir du curé de Port-au-Prince la permission de faire le catéchisme dans sa paroisse ni de prêcher. Nulle part on ne prêche et on ne fait le catéchisme. Mais M. Tisserant, s'étant adressé en secret au Chef de l'Etat, a obtenu une ordonnance au curé de Port-au-Prince de faire faire le catéchisme deux fois la semaine dans son église, de faire dire la sainte messe et de faire faire une instruction au peuple dans une autre église tous les dimanches, et de faire administrer les sacrements aux peuples des campagnes environnantes de la ville. M. Tisserant exerce toutes ces fonctions. Cependant, le curé garde encore quelque peu de decorum, les autres sont encore bien pires. Les choses étaient dans un tel état qu'on avait les plus grandes inquiétudes sur l'avenir de ce pays. Les chefs ne semblaient pas mieux disposés que les autres, par le mauvais effet que faisait sur eux la conduite scandaleuse des prêtres. M. Tisserant, par une conférence très longue qu'il a eue avec le général Hérard, chef du Gouvernement provisoire, et par le moyen d'un de ses parents les plus

distingués, homme très estimé et bien pensant, fit tomber les préjugés et les inquiétudes du général. Il promit au général qu'il lui ferait venir de bons prêtres d'Europe, et le général reçut cette promesse avec empressement. Depuis, il a fait dire à M. Tisserant qu'il doit se souvenir de la promesse qu'il lui avait faite et qu'il le priaît de la remplir le plus vite possible; qu'il fasse venir au moins trois ou quatre prêtres de suite et d'autres un peu plus tard. La municipalité de Port-au-Prince le presse de même. De plus, depuis ce temps, les esprits tournent mieux. Le général a parlé fortement en faveur du catholicisme et demandé à l'Assemblée législative qu'on prenne des mesures vigoureuses contre les envahissements du protestantisme. C'est là où en sont les choses actuellement. Vous voyez par là que, s'il vient des prêtres au secours de M. Tisserant, on aura le succès; le Gouvernement sera favorable. Si, au contraire, on ne vient pas au secours de ce malheureux pays, dans deux ans d'ici il sera protestant, ce qui serait un bien grand malheur. Ce pays renferme de treize à quinze cent mille âmes. Le caractère des gens est vif et ardent, mais très bon et plein d'une foi vive et animée, comme sont partout les Noirs lorsqu'ils viennent à être chrétiens. Ils sont généreux et capables des plus grandes vertus. Dans ce moment, ils sont dans la plus grande ignorance. Dans la plupart des villes il n'y a eu de catéchisme de mémoire d'homme; à la campagne, ils sont encore plus abandonnés. Avec toute cette ignorance et malgré la mauvaise conduite des prêtres, ces pauvres gens sont fidèles à leur foi et les protestants ont peine à l'emporter sur cette foi. Les prêtres, au lieu de défendre les âmes contre les protestants, ne cherchent que l'argent et croupissent dans le vice. Plus tard, si les protestants l'emportaient, ces malheureux se rangeraient probablement de leur côté. Dans le temps où je venais de conclure avec le Ministère de la Marine le traité dont je vous ai parlé, désespérant de faire quelque chose à Haïti, au moins actuellement, et me voyant une si vaste mission sur les bras, je demandai au Saint-Siège à être débarrassé de celle d'Haïti, afin de ne pas trop nous étendre dans ces com-

mencements (ce qui est bien important pour nous); le Cardinal Préfet de la Propagande ne voulut pas m'accorder et me dit qu'il désirait ardemment (c'est son expression) que nous en restions chargés. Quand je lui eus fait passer une copie des lettres de M. Tisserant, dont je viens de vous donner la substance, il m'écrivit une seconde lettre où il me répète qu'il ne fallait pas penser à rappeler M. Tisserant et qu'il fallait lui envoyer du secours, au moins un compagnon. La chose est urgente, je le sentais bien; je n'en voulais cependant rien faire qu'après en avoir reçu ordre, que je n'ai pas cependant provoqué. Vous voyez donc que je suis obligé d'envoyer quelqu'un au secours du bon M. Tisserant. Je n'ai trouvé personne dans le noviciat plus propre à faire le bien à Saint-Domingue que M. Lossedat. D'ailleurs, il a si bien profité de son noviciat et paraît si solide que je n'ai aucune inquiétude sur lui. Je me suis donc déterminé à l'envoyer à Haïti avec un Frère pieux comme un ange. Il faut cet extérieur dans ce pays-là; cela affermit beaucoup leur foi. De plus, un autre prêtre qui n'est pas de la Congrégation partira avec M. Lossedat. J'espère que Notre-Seigneur se servira d'eux pour faire le bien. J'aurais désiré attendre jusqu'après Pâques, mais alors il serait arrivé dans la mauvaise saison ou à peu près, et il est important qu'il arrive dans un temps favorable, c'est pourquoi je me presse de le faire partir dans le courant de ce mois-ci, probablement du 20 au 25 ou 29. S'il se présentait quelque bon et zélé prêtre qui voudrait se dévouer à cette œuvre, nous le recevions avec action de grâce et nous l'enverrions au mois d'octobre. Nous comptons exécuter notre ancien dessein qui est d'y former un petit séminaire ou grand séminaire. Si nous avions du monde, cela nous serait facile. Priez le divin Maître que sa sainte Volonté soit faite. J'attends tout de lui seul. Priez Dieu pour nous; vous voyez que Dieu veut beaucoup de nous et vous savez que nous ne pouvons pas grand'chose.

Tout à vous dans la charité de Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

P. S. — J'ai reçu de l'île Bourbon les nouvelles les plus intéressantes. Je ne vous les envoie pas, parce que c'est tout un paquet. Si vous les désirez voir, faites-le moi savoir et je vous les enverrai plus tard.

**

à M. Desgenettes :

I

La Neuville, le 9 février 1844.

TRÈS CHER ET VÉNÉRABLE PÈRE,

Aussitôt que le bon M. de Brandt m'a fait connaître que vous désiriez une notice sur l'Œuvre des Noirs, je me suis mis à l'ouvrage pour la composer; mais je suis si souvent interrompu que je ne l'ai pu terminer aussitôt que je l'aurais voulu. Je vois d'avance que vous ne mettez pas dans votre article tout ce que je vais vous rapporter, mais j'aime à vous donner beaucoup de détails, afin que vous y choisissiez selon la prudence que Dieu vous a donnée. Je pense qu'il vaudra mieux que vous rapportiez les faits de votre fonds comme les tenant de mon récit, plutôt que d'insérer ma lettre, parce que je n'aurais pu la faire assez bien pour être insérée dans vos bulletins. D'ailleurs, ceux qui nous sont opposés diraient que c'est pour faire parler de nous que je vous ai écrit cette lettre.

Je vais donc vous rendre compte, comme un enfant à son père, avec simplicité et confiance.

Il est certain que notre petite Œuvre des Noirs doit à la puissante protection du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie et son existence et tous les progrès qu'elle a faits depuis le peu de temps qu'elle est fondée. Tous les pieux confrères qui ont commencé et poursuivi cette œuvre avec moi en sont tous convaincus et nos cœurs sont remplis de reconnaissance envers la glorieuse Reine du ciel.

Dès les premières années de l'Archiconfrérie, elle intercéda pour cette petite œuvre auprès de l'Immaculé

Cœur de notre bonne Mère. Les membres principaux qui devaient commencer l'œuvre n'étaient pas encore décidés, les obstacles qu'ils éprouvaient paraissaient insurmontables, mais les ferventes prières de la sainte confrérie de l'Immaculé Cœur de la Mère de Dieu obtinrent ce qui semblait impossible. Aussi, je puis vous assurer que, dès l'origine, notre confiance dans cette difficile entreprise était dans les bontés du Cœur de notre très sainte Mère. Les difficultés surpassaient de beaucoup notre faiblesse, et, en ne considérant les choses que selon les lumières de la raison, nous regardions notre entreprise comme impossible, mais en même temps nous avions tous une forte assurance du succès. D'un côté, je sentais une tristesse profonde et je n'osais découvrir à personne notre projet, parce qu'il me paraissait une folie selon la droite raison et devait paraître tel devant toute personne sage; d'un autre côté, je sentais au-dedans de moi une impulsion forte et un sentiment de confiance très grande dans le très saint Cœur de Marie, d'assurance de réussir. Le peu de personnes à qui j'ai découvert mon dessein me blâmaient et me décourageaient, et, malgré cela, je ne pouvais m'empêcher d'aller en avant, tant ce sentiment de confiance m'empêchait d'écouter ce que me disaient les hommes pour me rebuter. Cependant, malgré cette impulsion intérieure, je voulais connaître la divine volonté sur le fond de l'œuvre et employer pour cela les moyens les plus assurés selon l'ordre de Dieu dans son Eglise. C'est pourquoi, au commencement de l'an 1840, je me suis rendu à Rome, où Notre-Seigneur a mis ses lumières pour le gouvernement de toute son Eglise. Je me suis présenté sans certificat, sans lettres de recommandation et n'ai cherché aucune protection pour faire valoir mes desseins ni pour en solliciter l'admission. Je venais pour connaître la divine volonté et j'aurais craint par dessus toutes choses de faire valoir la mienne. Mes amis me reprochaient souvent de ce que je restais ainsi dans l'inaction. J'avais encore une autre raison. Mon dessein me paraissait si contraire aux règles ordinaires de la prudence que j'étais persuadé d'avance que tous ceux à qui je demanderais des papiers

s'y opposeraient. J'avais déjà assez de difficultés, je ne voulais pas m'en susciter de nouvelles. Il ne me restait donc que ma seule confiance en Marie pour me soutenir. Je passai deux mois sans faire de démarches, afin d'apprendre comment les choses se faisaient à Rome, pour agir prudemment dans les commencements. J'étais obligé de prendre un temps si considérable pour cela, parce que je n'avais personne qui pût m'être utile pour m'instruire comment les choses devaient se faire. Tous ceux à qui je parlais de mon projet se mécontentaient de moi et regardaient mon idée comme une chimère. Cela tenait un peu à ce que je venais sans certificat et sans lettres de recommandation. Au bout de ces deux mois, je composai un mémoire, dans lequel je traçais la substance de notre dessein. Je présentai ce mémoire à Mgr Cadolini, alors secrétaire de la Propagande et maintenant Cardinal. Je me retirai ensuite dans ma solitude et j'attendis les ordres de Dieu.

Je n'étais pas dans les Ordres sacrés, mon état de santé semblait devoir m'en exclure pour toujours et je me présentais comme devant être à la tête d'une œuvre éminemment sacerdotale. Comment la Propagande pourrait-elle s'arrêter à mon projet et y être favorable? Aussi je n'avais aucune espérance humaine d'obtenir une réponse à mon mémoire, surtout au bout des deux à trois mois qui se passèrent, sans que je n'en entendisse plus parler; je ne faisais, de mon côté, aucune démarche pour solliciter mon affaire. L'utilité de l'œuvre que je proposais parlait fortement en notre faveur, et surtout ce qui me mettait l'âme dans un parfait repos, ce fut la confiance dans la bonté du très saint Cœur de Marie et les prières fréquentes et ferventes de l'Archiconfrérie. J'étais dans une singulière position : ma raison me disait qu'il n'y avait aucune espérance de succès et, par conséquent, Dieu rejetait l'œuvre, tandis que le cœur était en même temps rempli d'un sentiment d'assurance de la volonté de Dieu et de succès. Cette assurance était telle qu'au moment où tout semblait perdu, je me mis sérieusement à tracer le plan de conduite à tenir dans notre œuvre, la marche qu'il faudrait suivre dans son

exécution, l'esprit dans lequel nous devions vivre. Dans ce travail, auquel j'attachais toujours une très grande importance, il m'arriva une chose singulière, dans laquelle le bon plaisir du très saint Cœur de notre bonne Mère était bien manifeste et me cause encore maintenant une grande consolation. Voici ce que c'est : Le seul M. Tisserant était d'avis que nous devions consacrer notre œuvre au très saint Cœur de Marie. M. Le Vavas seur et moi, nous ne crûmes pas qu'une œuvre apostolique dût être consacrée au Cœur Immaculé de Marie, quoique toute ma confiance soit dans ce très saint Cœur. Je pensais que la Société devait trouver dans sa consécration toutes ses dévotions et un modèle parfait de toutes les vertus fondamentales de l'apostolat; et je ne sais pourquoi je n'eus pas même l'idée que nous trouvions cela parfaitement dans la dévotion au très saint et immaculé Cœur. Je me fixai donc vers un autre objet : la Croix. Je me donnais bien des peines pour tracer le plan en question; impossible de trouver seulement une idée, je fus dans la plus profonde obscurité. Je fis la visite des sept églises et j'allais en outre visiter quelques églises de dévotion à la très Sainte Vierge, et alors, sans pouvoir me rendre compte pourquoi, je me trouvai décidé à consacrer l'œuvre au très saint Cœur de Marie. Je rentrai chez moi et je me mis aussitôt à l'ouvrage pour recommencer le plan dont il était question, et je vis si clair que d'un seul coup-d'œil j'avais la vue de l'ensemble dans toute son étendue et dans tout le développement de son détail. Ce fut pour moi une joie et une consolation inexprimables. Dans le cours de ce travail et dans l'explication des mêmes détails, il se présentait parfois des difficultés, je ne voyais pas clair parfois. J'allais de suite faire une visite à une de mes églises de dévotion (Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Marie *in Transtevere*, la *Madona del partu*, dans l'église des Augustins et la *Madona della Pace*), et j'étais assuré qu'à mon retour je n'avais qu'à prendre la plume à la main et les difficultés s'aplanissaient et la chose incertaine s'éclaircissait : jamais cela n'a manqué.

Pendant que j'étais occupé de ce travail, le Cardinal

Préfet de la Propagande écrivit en France pour faire prendre des renseignements sur moi. Dans l'intervalle, il m'est venu quelques certificats que des prêtres pieux me conseillaient de présenter. Mon mémoire fut examiné par la Congrégation de la Propagande et, au bout de trois mois, le cardinal Fransoni, s'informant de moi et apprenant que j'étais encore à Rome (car, depuis tout ce temps, je ne fis aucune sollicitation; je ne me suis pas même présenté. Je vivais très retiré et je me contentai de recommander l'affaire à Dieu et à Marie. La raison de cette conduite était que si Dieu voulait l'œuvre, mon mémoire suffisait, puisque les saints personnages qui l'avaient en leurs mains désiraient la gloire de Dieu bien plus que moi. Je voulais que Dieu seul décidât la chose; le cardinal m'écrivit une lettre d'encouragement au nom de la Congrégation de la Propagande. Il y dit en substance que la Sacrée Congrégation, se réservant l'approbation officielle de notre projet pour plus tard, l'a trouvé dès la première lecture bon et utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes, qu'elle louait notre zèle et qu'elle nous exhortait à surmonter toutes les difficultés et à persévérer dans notre dessein. Son Eminence finit par dire qu'il priait le Dieu tout-puissant de me donner assez de santé pour que je puisse être promu au sacerdoce et me dévouer tout entier à cette sainte œuvre. La prière d'un si saint personnage fut exaucée, ma santé se rétablit et je fus ordonné prêtre l'année suivante.

Quoique ma santé s'améliorât, j'eus cependant de grandes difficultés pour l'ordination, et j'avais une répugnance extrême de faire moi-même des démarches pour cela. Je n'en fis pas, mais Marie le fit pour moi. Je fis un pèlerinage à Lorette dans l'incertitude de l'œuvre; pendant ce temps précisément on parla en ma faveur à un des plus dignes évêques de France, et cela à mon insu, et ce respectable prélat s'offrit de m'ordonner. A mon retour à Rome je trouvai la lettre qui m'annonçait cette nouvelle. Je revins donc en France, et ce fut par les mains de ce pieux évêque que je reçus les premières ordinations et Mgr d'Amiens qui, depuis, nous combla de tant de bienfaits, m'ordonna prêtre.

Nous commençâmes notre établissement sous la protection et le bon plaisir de Mgr d'Amiens, qui eut bien des bontés pour nous. Nous étions trois. C'est alors que la protection du très immaculé Cœur de Marie parut encore. Des personnages très pieux, très sages et très zélés pour la gloire de Dieu, manquèrent renverser tout en produisant la zizanie parmi nous par des paroles dites avec bonne intention à l'un des principaux fondateurs de l'œuvre. Il semble que tout était perdu si Marie n'était pas intervenue, il le paraît évidemment. Ces paroles, répétées assez souvent, laissèrent une telle impression dans mon pieux confrère que, pendant les premiers deux mois, il ne se doutait pas même de la tentation. J'en fus profondément affligé, sans pouvoir y remédier. Trois jours avant la fête de la Présentation, j'eus l'idée de recommander l'affaire au Très Saint Cœur de Marie. Je passai donc ces trois jours en prières. Le jour de la fête arrivé, il se fit comme une révolution dans le cœur de ce cher confrère. Il vint me voir, en disant que la Très Sainte Vierge lui avait obtenu un changement complet. Il me découvrit alors avec confiance ce qui se passait dans son cœur et prit la ferme résolution de combattre ces tentations de toutes ses forces. Il fut fidèle : dès qu'il apercevait en lui ces sentiments de désunion, de suite il avait recours au Très Immaculé Cœur, et de suite aussi il était exaucé. Ces combats durèrent jusqu'au commencement de février. Vers la fin de janvier il alla à Paris faire sa consécration au Très Saint Cœur de Marie, au pied de l'autel même de Notre-Dame des Victoires. Il voulait obtenir la délivrance de cette méchante tentation qui lui donna tant d'opposition pour moi. Il passa devant l'autel de l'Immaculé Cœur de Marie toute la nuit qui précédait la fête de la Purification et il y fut complètement guéri. Il me dit, dans sa lettre, qu'il avait obtenu d'avoir un tout autre cœur pour moi, et depuis il règne entre nous la plus parfaite union.

A cette époque à peu près, nous eûmes une autre grâce du Cœur Immaculé de Marie; ce fut la mission d'Haïti qui était une de celles qui attirèrent d'abord notre

attention et que nous nous propositions d'abord comme la fin de notre réunion.

Comme c'est le Très Saint Cœur de Marie qui nous a réunis, cette bonne Mère voulut nous faire sentir que nous tenons tout de son très saint et immaculé Cœur, et pour cela nos deux grandes missions nous ont été données à Notre-Dame des Victoires, celle d'Haïti et celle de la Guinée. Vous connaissez le reste de ce fait mieux que moi, puisque c'est de votre personne que la sainte Mère de Dieu s'est servie pour nous donner ces deux missions.

Cependant, les affaires d'Haïti se brouillèrent de nouveau et nous arrivions à un moment bien critique. Nous avions, au moment, cinq missionnaires prêts à partir et je n'avais pas de mission à leur donner. Je fis le voyage de Paris pour recommander notre œuvre au Très Saint Cœur de Marie et en même temps pour voir où en étaient les affaires. Je trouvai les choses en tel état qu'il n'y avait aucune espérance de trouver une mission avant dix-huit mois ou deux ans. Je me souviens encore que je descendis avec vous les marches de Notre-Dame des Victoires et je vous dis : « Mon Père, nous sommes bien embarrassés. — Pourquoi, me dites-vous? — La terre nous manque. — Comment, me répondez-vous, vous n'avez pas d'argent? — Oh! non; ce n'est pas cela, la Sainte Vierge ne nous en laisse jamais manquer; mais nous ne savons où aller, toutes les portes se ferment. Vous tâchâtes de me consoler, je n'en avais pas besoin; car, malgré l'espèce de détresse où je me trouvais avec cinq missionnaires, impatients de rester si longtemps enfermés et capables de se décourager de ces retards indéfinis, je n'eus aucune inquiétude. Je ne pouvais me rendre compte de ma sécurité, je n'avais aucun motif pour la fonder, sinon mon esprit qui se portait toujours vers le Saint Cœur de Marie, et j'éprouvais dans mon intérieur un calme et une assurance dont je ne voyais pas même le principe. Je me rappelle bien de vous avoir dit, au coin de votre feu, que j'étais bien sûr que nous aurions bientôt une mission, que j'étais trop calme et que je ne pouvais expliquer cette tran-

quillité, sinon que le Cœur de Marie nous préparait une mission et que cette bonne Mère me tenait en attendant dans le repos. Je quittais Paris ce jour-là même. Dès le lendemain, Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée, vint rendre ses hommages à Marie, à l'autel de son Très Immaculé Cœur, à Notre-Dame des Victoires. Il vous parla de son vaste vicariat et du manque de prêtres où il était. Chose étonnante que je ne pourrais m'expliquer naturellement, vous n'eûtes pas l'idée de lui parler de nous ! La veille, vous étiez si touché de notre embarras ; il se présente ce jour une si belle occasion pour aider à vos enfants, aux enfants du Très Saint Cœur de Marie, et vous les oubliez si tôt ! Je ne vois que cette seule raison : Marie voulait nous montrer que tout nous vient de son Cœur Immaculé. Après vous être entretenu avec le pieux Vicaire apostolique de la Guinée, et l'avoir laissé dans son embarras, vous allâtes monter à l'autel du Très Immaculé Cœur, et ce fut là que vous eûtes comme une inspiration subite et intérieure qui vous dit que cette misison était à nous ; vous en parlâtes à Mgr Barron ; et, dès le lendemain de mon arrivée à Amiens, il fallait repartir pour Paris, pour terminer une affaire que Marie avait déjà entamée pour nous.

Voilà quelques-unes des grâces spéciales dont l'admirable Cœur de Marie nous a comblés. Mais on n'aurait pas besoin d'entrer dans de si grands détails pour reconnaître les bontés du Cœur Immaculé de Marie pour nous ; on n'a qu'à considérer avec quelles ressources nous avons commencé, et que, dans ce peu de temps, nous en sommes à un point tel qu'on dirait que nous existons depuis dix ans. Nous avons tout contre nous et rien pour nous soutenir. Celui qui est à la tête, dans un état tel qu'il semble être exclu pour toujours d'une œuvre semblable, par là-même qu'il ne devait jamais espérer d'avoir l'entrée du sacerdoce ; ses compagnons, des jeunes gens sans expérience. On se présente à Rome devant les Supérieurs Ecclésiastiques sans avoir pour soi aucune apparence, aucune garantie et sans appui. On n'a qu'un plan à présenter ; tout le reste est pauvre, infirme, impuissant, sans aucune ressource, sans moyen

humain. On ne devait donc s'attendre qu'à des rebuts, surtout là où on est si rempli de sagesse; mais là aussi c'est l'Esprit-Saint qui conduit tout, et c'est en cela que je trouve ma grande joie et mon inépuisable consolation. Le Saint-Esprit conduit le Chef de l'Eglise et ceux qui lui aident dans le gouvernement de l'Eglise. Par eux il nous donne des encouragements et une sorte d'approbation écrite, et ces encouragements ont été réitérés plusieurs fois dans les lettres que S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande nous adressait. Qui a fait tout cela? Est-ce notre mérite, notre talent, nos qualités, notre industrie? Du tout. Je n'ai rien fait, j'ai tout laissé faire à Marie, mettant toute ma confiance dans l'incomparable bonté de son Très Immaculé Cœur.

Après avoir obtenu des supérieurs cette approbation, après avoir été ordonné prêtre contre toute espérance, j'allais établir la petite Société au diocèse d'Amiens. Nous étions trois sans aucune ressource. Au bout de deux ans nous y possédions une maison et un jardin pour notre noviciat et, de plus, de quoi entretenir une quinzaine de missionnaires. Nous avons en ce moment douze missionnaires déjà employés, un treizième sur le point de partir et, de plus, quatre Frères; dans la maison du noviciat sept ecclésiastiques et trois Frères; de plus, le petit noir dont vous connaissez l'histoire et qui nous a été envoyé par Marie, puisque c'est dans le pèlerinage que fit à Notre-Dame de la Délivrante un de nos Messieurs, qu'il fut découvert et amené ici. Un plus grand nombre s'annoncent encore pour l'avenir. Cependant, nous n'avons fait aucune démarche pour attirer du monde, j'aimais mieux garder le silence jusqu'à ce que la divine Providence nous fasse connaître. C'est une règle que je me suis prescrite dans la conduite des affaires, d'attendre en tout les moments de la Providence. Je suis bien certain qu'avec le secours des prières de l'Immaculé Cœur de Marie, cette marche réussira toujours.

Maintenant il faut vous dire un mot de l'état de nos missions. Nous avons commencé trop récemment pour que je vous donne des résultats. Nous avons quatre missions : Maurice, Bourbon, Haïti et la Guinée. C'est

beaucoup trop pour les commencements. Aussi c'était à notre regret et malgré nous que nous y fûmes engagés. J'ai demandé à être déchargé de deux de ces missions, mais le Saint-Siège n'a pas jugé à propos de m'accorder ma demande. 1° Nous avons sept missionnaires et un Frère en Guinée. Là nous avons été obligés de faire trois établissements; l'un à Garroway, l'autre à Assinie et le troisième au Gabon. Vous savez les offres que le Ministère nous a faites : 1.500 francs à chaque missionnaire, 400 francs à chaque Frère, une maison, une chapelle avec ce qui est nécessaire pour le culte et plusieurs autres avantages; avec cela la protection du Gouvernement.

2° A Bourbon, où nous avons trois missionnaires. Ils y sont depuis environ un an et y font un bien si considérable qu'ils ne peuvent suffire à leurs travaux; je crains beaucoup que leur santé n'en souffre. Ils me demandent des missionnaires et je ne suis pas en état de leur en fournir.

3° La troisième est à Maurice : Nous ne pouvons y avoir qu'un seul missionnaire (M. Laval), parce que le Gouvernement anglais ne veut y souffrir aucun autre prêtre français. J'ai demandé au Cardinal Fransonni la permission de retirer M. Laval. Il m'a répondu qu'il allait traiter cela avec Mgr le Vicaire apostolique de l'île, qui viendra incessamment à Rome. Je suis sûr qu'il me demandera de l'y laisser, parce que le bien qu'il y fait est si grand que Mgr de l'île Maurice ferait tout ce qu'il pourrait pour obtenir de le garder.

Enfin nous avons M. Tisserant à Saint-Domingue et nous allons lui envoyer un confrère et, de plus, un Frère qui se donnera pour maître d'école. L'état de la religion dans l'île est très en danger, les protestants veulent y semer l'erreur; les ministres méthodistes font tous leurs efforts pour s'emparer du pays, et la conduite des mauvais prêtres leur a concilié quelques esprits brouillons, de manière qu'ils ont fait du mal.

Cependant, l'autorité est pour le catholicisme et demande de bons prêtres à M. Tisserant. C'est le général Hérard et la municipalité de Port-au-Prince qui de-

mandent de bons prêtres à M. Tisserant. Le Cardinal Préfet de la Propagande m'écrit qu'il faudra y envoyer du monde et il veut que nous restions chargés de cette mission. Il y aura là beaucoup de peines et de travail, mais de bonnes espérances, vu la disposition des esprits qui reviennent au catholicisme.

(Le reste est de la main du Vénérable Père.)

Mon bon et cher Père, j'ai tardé à vous envoyer cette notice parce que M. de Brandt m'a dit que vous la mettriez dans votre cinquième bulletin seulement. Une autre raison encore, c'est que je n'en suis pas content, elle me paraît mal faite. Je vous prierais donc, mon cher Père, de ne pas l'insérer ainsi dans votre *Bulletin*, mais d'en tirer ce que vous jugerez convenable et de le donner à votre façon, comme le tenant du compte que je vous ai rendu de ce que le Très Saint et Immaculé Cœur a fait pour nous. Il y aurait même un avantage en cela pour nous. Nous avons des ennemis qui seraient bien aises de pouvoir dire que nous cherchons la publicité.

Si vous trouvez ce mémoire trop mal fait ou insuffisant, veuillez me le faire savoir et je le referai en suivant une autre marche.

Que je voudrais être une petite heure avec vous ! J'aurais à vous consulter sur différents points. Il est difficile de le faire par écrit. Un peu plus tard je vous parlerai un peu au long des affaires d'Haïti. J'ai reçu, depuis la dernière lettre que je vous avais adressée, une seconde du Cardinal Frasoni, qui demande que j'envoie du secours à M. Tisserant. Je vais lui envoyer un missionnaire avec un Frère qui viendra comme maître d'école, sans faire semblant d'être Frère. En outre, un prêtre qui n'est pas de notre Congrégation.

Je vous donnerai bientôt connaissance des nouvelles que j'ai reçues de Bourbon. Elles sont bien intéressantes ; mais ce qui me peine, nos Messieurs ne me disent pas un mot de l'Archiconfrérie qu'ils doivent avoir établie. Je vais leur en parler dans ma prochaine lettre.

Je suis, comme toujours, votre très reconnaissant, très affectionné et très respectueux enfant et serviteur dans la charité du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Très Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 9 février 1844.

*

**

à M. Tisserant :

XIX

(Copie.)

La Neuville, 13 février 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai reçu de Rome la charge de préfet apostolique pour vous. M. Lossedat vous en remettra les pouvoirs avec cette lettre-ci. Faites bien attention, mon très cher frère, on me recommande le plus parfait secret sur cette fonction qu'on vous confie. Vous en concevez mieux la raison que tout autre. Veillez sur vous-même, mon bien cher frère, afin que votre âme ne se laisse pas aller à l'amour-propre. Humiliez-vous sous les pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et avec le Très Saint Cœur de Marie, soyez fidèle à votre Dieu. Vous voyez les grandes miséricordes dont il veut vous faire l'instrument. Qui êtes-vous, mon très cher, pour être chargé d'une telle œuvre, et qu'avez-vous fait pour devenir un-instrument de miséricorde? Soyez fidèle, vous avez un grand compte à rendre, car la bonté divine est grande pour vous. Cependant, ne vous découragez pas du fardeau dont vous vous voyez chargé. Dieu sera avec vous si vous êtes humble et fidèle. Le très saint Cœur de Marie, si plein de tendresse pour vous et pour toutes les âmes qui doivent être sauvées par vous, ne vous laissera pas là. Vous vous sentez misérable, eh bien! vous pouvez dire

comme saint Paul : *cum infirmor tunc potens sum*, si toutefois vous sentez bien votre pauvreté et que vous mettiez votre confiance en notre bon Maître et sa bonne Mère.

2° Soyez prudent et réservé dans votre conduite; quand il vous vient une pensée utile au bien des âmes, ne l'exécutez pas de suite; attendez quelques jours pour l'examiner dans la paix de Notre-Seigneur; consultez vos frères. M. Lossodat est sans expérience, il est vrai, cela ne fait rien, consultez-le toujours, il pourrait lui venir quelquefois des difficultés sur ce que vous proposez, et cela vous mettra parfois sur la voie de voir plus clair. Ordinairement, M. Lossodat dira oui à tout ce que vous proposerez, ce ne sera pas une raison pour que vous n'examiniez pas ensuite soigneusement les choses en votre particulier.

3° Maintenant que vous êtes préfet apostolique, les choses se compliquent; vous devez être nécessairement directement en rapport avec la Propagande; c'est une exception à la règle, qui ne parle que des cas ordinaires. En tout ce qui regarde votre fonction de préfet apostolique, vous devez rendre compte et recevoir vos ordres de Rome. En tout ce qui regarde votre ministère particulier, tout ce qui est en rapport avec la Congrégation, vous devez rendre compte à son supérieur et recevoir ses ordres. Vous voyez que les choses sont compliquées. J'ajoute à cela qu'ayant fait le vœu d'obéissance, vous devez agir de concert avec le supérieur de la Congrégation, même dans les choses qui concernent la fonction de préfet apostolique, quoique, absolument, ce vœu n'atteint en aucune manière (il me semble que cela est ainsi) tout ce qui tient à votre fonction de préfet apostolique. D'ailleurs le bien de la Congrégation, le bien de votre mission l'exigent, et cela entre parfaitement dans l'intention du Cardinal Fransoni. Je vous conseille donc bien fortement et désire ardemment que vous me communiquiez les affaires que vous traitez comme préfet apostolique. Vous feriez bien de m'envoyer les lettres que vous envoyez à Rome, je les cachetterais du même cachet dont je vous envoie un pareil.

4° Examinez en la présence de notre bon Maître pour me dire exactement votre avis sur ce qu'il y aura à déterminer par rapport à la conduite de la Congrégation vis-à-vis des vicaires et préfets apostoliques qui seront tirés de son sein dans les missions qui lui seront spécialement confiées. Ces missions sont confiées particulièrement à la société; cependant, les vicaires et préfets sont entièrement libres en ce qui concerne leurs fonctions qu'ils recevraient immédiatement du Saint-Siège, pour lesquelles ils ont des rapports directs d'obéissance au vicaire de Jésus-Christ; cependant, ils ont en même temps des rapports d'obéissance envers le supérieur de la Congrégation. Mon avis serait qu'ils fussent supérieurs provinciaux de leur vicariat ou préfecture; cette supériorité provinciale ne leur sera confiée que par la voie ordinaire d'élection faite par le supérieur général; seulement la règle lui recommanderait de les nommer, lorsqu'il n'y a pas d'obstacle. Cela rendra leur autorité beaucoup plus puissante; mais ils ne doivent user des ressorts que la Congrégation leur fournit que selon les règles de la Congrégation même et avec la plus entière subordination au supérieur. Dans tout ce qui concerne le reste de leur vicariat ou préfecture, c'est-à-dire dans la conduite des choses qui n'ont aucun rapport avec la Congrégation, ils ne sont dépendants que de Rome. Cependant il est à recommander très fort aux préfets ou vicaires qu'ils rendent compte, quoique n'y étant pas obligés (même par la règle), au supérieur de la Congrégation; cela est d'abord une chose due, puisqu'ils ne tiendront leur nomination que de lui, puisque le bien de la mission l'exige, puisque au moins il est le premier coopérateur desdits vicaires ou préfets apostoliques, puisqu'il conserve autorité sur eux sous plusieurs rapports, puisque ceux-ci restent toujours attachés à la Congrégation et en seront membres. S'ils ne rendaient pas compte, la désunion se mettrait bientôt et il serait alors impossible qu'ils restent supérieurs provinciaux (ce qui serait fâcheux selon moi) et il se ferait des entraves dans le ministère.

Je n'ai pas eu le temps de peser soigneusement tout

ce qui concerne cet ordre de choses auquel je ne m'attendais pas si tôt. C'est aujourd'hui que je reçois la lettre de Rome, et aujourd'hui nos missionnaires partent. Je vais y penser plus sérieusement en la présence de Dieu et en donner connaissance à nos chers frères de la Guinée et de Bourbon, afin de déterminer une règle provisoire pour cela.

Il serait désormais utile que vous obteniez d'être nommé Vicaire général par le Gouvernement haïtien, alors les pouvoirs de préfet apostolique seront plus utiles. Je vous prie d'examiner ce projet. Vous me parlez de faire venir des Frères et de m'instruire exactement de ce qu'il y aura possibilité d'obtenir du Gouvernement et de ce qu'on pourrait faire sans son secours. Le Cardinal Préfet semble désirer que vous pourvoyiez au besoin de la jeunesse. Vous êtes chargé du salut de tout ce vaste pays, prenez vos mesures, mais avec prudence.

A propos de prudence il faut vous dire, en ce moment surtout, quelle a toujours été ma pensée par rapport à vous. Si vous faites attention à vous, si vous veillez à un certain mouvement prompt et précipité de votre esprit, vous serez toujours prudent, vous n'y manquez que lorsque vous vous laissez entraîner à ce mouvement prompt de l'esprit, à une certaine précipitation et entraînement. Veillez et cela ira certainement bien.

Je vais vous dire en deux mots comment les choses se sont passées par rapport à Haïti. Je n'ai jamais osé vous expliquer les choses de peur que mes lettres ne fussent ouvertes. Dans les commencements (avant la réception de vos deux lettres qui m'expliquaient parfaitement l'état de l'île), je désespérais de voir l'issue de ce grand embarras où se trouvaient les affaires de la religion et je me repentais de vous avoir parlé de la formation d'un petit séminaire à Haïti, d'autant que la Guinée me demande beaucoup de monde, surtout depuis que nous avons traité avec le Gouvernement français.

J'ai donc écrit à Rome pour demander qu'on nous permit d'abandonner la mission d'Haïti pour ne nous occuper que de l'Afrique. Je croyais que cela ne souffrirait

aucune difficulté et je vous écrivis à vous-même dans ce sens; mais je me trompais. Le Cardinal m'écrivit une première lettre, où il me disait : *Quod operarios ad Hæiti mittere distuleris, bene est, te tamen in posterum missionem illam curaturum et pro certo habeo et cupio vehementer.* Dans l'intervalle arrivent vos deux lettres. J'en donnais successivement avis au Cardinal. Là-dessus, une seconde lettre arrive qui dit : *In iis vero rerum adjunctis, haud revocandus videtur D. Tisserant, probarem imo si alterum saltem, quemadmodum mens erat, presbyterum adjungeres, ut nimirum illorum numerus augeatur qui pro catholica fide decertant, quique in ejusdem professione Hæitianos servare adlaborant.*

Maintenant, arrive une troisième, qui me dit de nouveau que le cardinal vous confie cette mission et vous nomme préfet apostolique.

Le reste manque.

*
**

à Mgr Barron :

II

Monseigneur,
Monseigneur Barron, Evêque de Constantine,
Vicaire apostolique des Deux-Guinées.

MONSEIGNEUR,

Il y a bien longtemps que je désire écrire à Votre Grandeur, mais l'occasion m'en manqua.

Je fus bien affligé quand j'appris, par la lettre de nos Messieurs, qu'ils ne vous ont pas attendu à Gorée. C'est un malentendu bien déplorable, d'une part à cause de la peine que cela a dû vous causer et de l'embarras où cela a dû vous mettre, et d'autre part, un coup de la Providence qui a peut-être, par là, préservé nos pauvres missionnaires des accidents que la mauvaise saison par laquelle ils sont arrivés, aurait pu leur causer. Par suite de leur erreur, ils n'ont pas séjourné dans cette île, ils sont restés sur leur navire pendant dix jours;

ils ont eu, en outre, encore quinze jours de traversée, ce qui les a menés jusqu'au delà de la mi-octobre et même jusqu'à la fin de ce mois; et de plus, ils ont abordé tous à Palmas, qui sans doute est plus salubre que Gorée. Il n'y a que cette raison qui ait pu me consoler un peu de la peine que me causa cette erreur, à cause de celle qu'elle devait faire à Votre Grandeur.

J'ai fait des démarches auprès des Messieurs de la Propagation de la Foi pour obtenir les 180 livres sterling; je n'ai pas eu de réponse.

J'ai écrit au Cardinal Préfet de la Propagande pour être débarrassé de la mission d'Haïti; mais les circonstances sont telles que Son Eminence, loin d'acquiescer à ma demande, me pressa très fort d'y envoyer du monde au secours du missionnaire que nous avons dans cette île. Je viens d'y envoyer un missionnaire et un Frère. Que cela ne vous inquiète pas, Monseigneur; cela n'empêchera pas que je vous prépare, pour le mois d'octobre, trois missionnaires et trois Frères pour compléter peu à peu les petites communautés établies dans votre vicariat. Si la divine Bonté continue à nous envoyer du monde et à augmenter notre nombre, la mission de la Guinée tiendra toujours la première ligne dans notre œuvre. Nous la regarderons toujours comme la plus importante.

Du reste, Haïti ne nous prendra du monde que pendant quelque temps, nous n'y enverrons qu'un petit nombre bien borné, et nous formerons un séminaire dans le pays même.

Il faut maintenant, Monseigneur, que je vous fasse part d'un projet que je médite et qui m'occupe fortement : c'est de former en France un établissement pour y élever des enfants noirs. Si nous réussissons à faire cet établissement, alors les enfants qui n'auront pas assez de qualités pour être avancés au sacerdoce apprendront des métiers. On les instruira bien dans leur religion, et dans la suite on pourrait les utiliser auprès de leurs compatriotes. Ceux qui auront les qualités nécessaires, on les poussera dans leurs études et on en fera des prêtres.

J'espère que Notre-Seigneur ne nous abandonnera pas dans ce projet. Je crois qu'il faut absolument nous procurer un clergé indigène. Une fois qu'on aura quelques prêtres noirs, cela donnera du goût aux autres et leur nombre augmentera.

Ma pensée est qu'il faudra faire cet établissement en France et non dans le pays même : 1° parce qu'il serait bien difficile de l'effectuer dans le pays même, les ressources seront beaucoup moindres; 2° parce qu'il serait difficile que les missionnaires pussent conserver leur santé; on risquerait de perdre à tout instant les directeurs et les professeurs de cet établissement. De là, un autre inconvénient, l'établissement deviendrait languissant et finirait peut-être par tomber; 3° les missionnaires que nous emploierons dans cet établissement pourraient faire un autre bien très grand aussi. Tandis qu'en France l'établissement trouverait facilement des prêtres qui se joindront à nous, sans avoir la vocation des pays étrangers. Je ne suis nullement en peine de trouver le personnel pour cela. Il y a même quelque chose de plus à espérer : un établissement semblable réussissant bien, jettera un certain éclat et attirera plus de sujets pour votre mission; 4° les enfants élevés ainsi dans leur pays n'inspireront jamais à leurs compatriotes la confiance et l'enthousiasme comme ceux qui viendraient d'Europe.

Je suis tellement persuadé que Notre-Seigneur demande cela de nous, qu'étant obligé d'agrandir nos bâtiments, je me suis fait tracer un plan assez vaste pour contenir tous les enfants que la divine Providence m'enverra. Cela vous fera rire, Monseigneur, j'en suis sûr, mais il ne faut pas croire que la maison soit déjà sur pied et meublée. Nous allons commencer par faire bâtir une chapelle et du logement pour que nous puissions contenir une vingtaine de missionnaires, ce qui fera un peu au delà de la moitié d'une aile. Le reste attendra que la divine Providence nous fasse voir plus clairement que nous devons recevoir un grand nombre d'enfants et que cela doit se faire à La Neuville. C'est par précaution que j'ai fait faire ce plan et que j'en commence l'exécution pour que si, dans la suite, la chose devait

se réaliser, nous ne soyons pas gênés par un bâtiment existant qui ne suffirait pas.

Mgr de Janson m'a écrit pour me demander votre adresse. Ne la sachant pas, je lui dis qu'il pouvait me remettre les sommes qu'il destinait à votre mission, car il me disait qu'il voulait vous envoyer une petite somme.

Je lui proposai en même temps de me prêter du secours pour la subsistance de quelques Noirs, afin que je puisse commencer l'œuvre dont je viens de parler à Votre Grandeur. Je n'ai pas encore reçu de réponse.

La Propagation de la Foi n'a pas encore parlé de nous, mais elle annonce qu'elle va le faire prochainement. Je ne sais pas quand cela sera; ce sera toujours quand le bon Dieu voudra et comme il voudra, j'espère.

Dès que je serai un peu plus libre que je ne le suis maintenant, je vais m'occuper de l'office du saint Cœur de Marie. Je répugne de prendre un office gallican, je veux dire qui est fait à la manière française. On a beau y faire des changements, ce sera toujours disparate avec le bréviaire romain. J'ai en main un office fait un peu plus conforme au bréviaire romain. J'en retirerai toujours les leçons et peut-être quelque autre partie. Je tâcherai de charger M. Dupont ou quelque pieux confrère de composer les hymnes; je leur en donnerai le dessein aussi détaillé que je le pourrai, ne pouvant les faire moi-même, faute de talent pour cela; le reste, je le ferai moi-même. Veuillez me charger formellement de la composition de cet office; cela me donnerait plus de facilité pour en obtenir l'approbation.

Je n'ai rien autre chose à vous communiquer pour le moment, il n'y a rien de nouveau.

Agréé donc, Monseigneur, l'hommage du plus profond respect et de la plus sincère affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 16. février 1844.

P. S. — Monseigneur, il est venu pour vous une lettre de la Propagande à votre adresse; je pensais qu'elle pourrait renfermer quelque chose de pressé, j'ai pris la liberté de l'ouvrir. Je vous envoie cette lettre. Elle renfermait encore un indult du Souverain Pontife, dont je vous envoie une copie exacte. C'est une permission de faire grâs les jours des Rogations. J'ai pensé qu'il serait prudent de ne pas vous envoyer l'original, de peur qu'il ne s'égaré. Je vous l'enverrai par les premiers missionnaires qui partiront d'ici pour vous joindre; ce qui aura lieu par la grâce de Dieu au mois d'octobre prochain.

*
**

à M. **Lossedat** :

IV

Monsieur,
Monsieur l'abbé **Lossedat**,
(recommandé à M^{mes} **Feuillet**, au Havre).

TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis bien content de vous écrire encore deux mots avant votre départ. Soyez tranquille et calme, Marie est pour vous. Votre âme se conservera tant qu'elle aura la paix et la confiance. Je n'allonge pas cette lettre parce qu'il faut qu'elle parte aujourd'hui et plusieurs autres qui me restent à faire, et qui doivent partir aussi aujourd'hui; cela est urgent. Mettez donc votre confiance en Marie. Faites toutes choses avec paix et calme, évitez toujours l'agitation et l'activité propre, afin que Jésus seul soit le maître absolu de votre âme.

J'ai reçu une lettre de M. **Tisserant**, très favorable, grâce à Dieu. J'espère que les choses iront bien.

Je vous envoie une lettre de votre frère, qui vient d'arriver. Il se trouve une seconde qui est d'un membre de la petite Association du Cœur Immaculé de Marie. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que je vous l'envoie;

c'est une lettre pieuse. Je vous envoie le nom du Monsieur que je n'ai pas pu lire; je vous envoie en même temps une lettre pour M. Tisserant.

Adieu, très cher Frère; votre âme me sera toujours bien chère, et votre nom est écrit dans mon cœur avec des caractères de la charité de Jésus et de Marie. Soyez fidèle; Jésus et Marie auront soin de votre âme. Que leur paix soit avec vous.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 17 février 1844.

*
**

à M^{lle} **Guillarme :**

XVII

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65, Paris.

J. M. J.

20 février 1844.

MA CHÈRE ENFANT,

Vous m'avez demandé autrefois que je vous charge de mes commissions à Paris; c'est votre charité qui vous inspira ce désir. Je vous envoie donc aujourd'hui une toute petite, qui, j'espère, ne vous dérangera pas beaucoup.

C'est une lettre ci-incluse, que je voudrais faire parvenir à la Mère Javouhey, Supérieure des Sœurs de Cluny. Il est probable qu'elle ne sera pas à Cluny. Je vous prierais donc de vous informer à leur couvent, à Paris, où elle est, et de compléter l'adresse de la lettre, car j'ai laissé le lieu en blanc.

Vous ne m'en voudrez pas qu'aujourd'hui je ne vous

dise rien pour l'édification de votre âme. Je suis si pressé que je ne puis réellement pas m'arrêter davantage. En compensation, je vais, demain matin, vous offrir, avec le divin Epoux, à la sainte messe. J'espère que cela vous profitera davantage que mon verbiage, dont vous n'avez probablement pas besoin dans le moment. Que Jésus vous tienne lieu de tout; c'est ma grande espérance et une profonde satisfaction pour moi. Vive Jésus dans votre âme!

L.

P. S. — Si vous ne pouviez découvrir de suite où est la Mère Javouhey, ayez la charité d'adresser la lettre à Cluny, c'est-à-dire à la Maison-Mère.

*

**

à la **Mère Javouhey** :

I

Madame,
Madame la Supérieure de la
Congrégation des Sœurs de
Saint-Joseph de Cluny,
à (*l'adresse n'est pas complétée*).

A La Neuville, le 20 février 1844.

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Permettez que je vous adresse ces quelques lignes dans l'intérêt du salut et de la sanctification des pauvres nègres auxquels vous vous dévouez avec tant de zèle et de charité. Déjà, à plusieurs reprises, on m'a parlé de votre Congrégation et de vos missions, et, d'après le peu que j'en ai appris, j'ai pu comprendre que votre œuvre était à peu près la même que la nôtre. C'est pourquoi j'ai eu déjà plusieurs fois la pensée de vous écrire et de me mettre en rapport avec vous, en vue de la plus grande gloire de Dieu. Mais j'ai toujours, jusqu'ici, rejeté cette

pensée comme contraire à ma règle de conduite, qui préfère toujours attendre les occasions que la divine Providence semble elle-même nous ménager pour le succès de nos missions, plutôt que de les rechercher de bien loin. Cependant, comme il ne saurait y avoir le moindre inconvénient à faire une semblable démarche, et qu'au contraire, il ne pourra résulter qu'un plus grand bien pour nos missions, j'ose prendre la liberté de vous demander quelques renseignements plus détaillés sur l'œuvre dont vous vous occupez, sur l'état des missions parmi les Noirs, et sur les moyens d'y faire un bien réel et solide. Peut-être votre expérience pourra-t-elle me donner quelques avis sages et utiles. Vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, Madame la Supérieure, votre très humble et très obéissant serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
supérieur des missionnaires du St-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens.

*
**

à M. Mangot :

XIV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Mangot,
aumônier des Dames de Louvencourt,
à Doulens. Somme.

J. M. J.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je comptais bien que je vous verrais en passant, mais la chose fut impossible. Que la sainte volonté de Dieu soit faite en tout et toujours!

Je ne m'étonne pas du tout que vous soyez plus à votre aise; vous aviez besoin d'une entière liberté d'es-

prit, vous l'avez par la grâce de Dieu, et vous êtes à l'aise; de là, le calme et la facilité dans l'exercice des saintes fonctions.

Votre réflexion, quant aux enfants, était bien juste. Trop souvent, le catéchisme aurait fait du mal. Deux fois par semaine peut aller, s'il est fait avec intérêt et d'une manière à leur faire plaisir. Pour cela, je vous conseillerais de suivre à peu près la méthode de Saint-Sulpice. On commence par l'interrogation. Après cela, un autre petit exercice, par exemple : le compte rendu des résumés que les premières classes vous auront donnés, par écrit, de l'instruction précédente. Ce compte se rend d'une manière piquante et agréable et en les classant : 1^{re}, 2^e et 3^e, selon qu'ils sont plus ou moins bien faits. On pourrait aussi, pendant ce temps, faire rendre compte, par interrogations, du fond de l'instruction précédente, sans exiger que les enfants répondent parfaitement. On leur pose les questions de manière à ce qu'elles puissent y répondre bien; et on leur aide encore parce qu'il serait difficile qu'elles sachent parfaitement ce qui aura été dit quelques jours auparavant. On pourrait aussi leur expliquer quelquefois certains points pratiques, par exemple : les cérémonies de la sainte messe ou autre chose qui les intéresserait et leur serait utile. Le 3^e exercice, c'est l'instruction, qui ne doit pas durer au delà d'une demi-heure; pas moins non plus. Tout y doit être instructif. Elle doit être claire et facile : on y met à la portée des enfants les vérités dogmatiques et morales; on les expose avec clarté et netteté, et cela, en langage compréhensible aux esprits avec lesquels on a à traiter. Il faut diviser la matière; ne pas y parler trop longtemps de suite; mais, après avoir expliqué une subdivision tant soit peu considérable, s'adresser à un enfant pour lui faire répéter ce qu'on a dit, non pas de mémoire, mais en lui posant différentes questions et lui faisant expliquer, pour voir si elle comprend par ces différentes questions. Quelquefois, s'adresser de suite à un enfant pour lui faire dire les développements de ses subdivisions par différentes questions posées de manière à ce que l'enfant n'ait aucune difficulté à y répondre; et

lorsque l'enfant a répondu, on dit que c'est bien, et on achève d'expliquer ce qui manque à sa réponse. On prend alors quelquefois une autre pour lui faire expliquer mieux; d'autres fois, on rend alors la chose expliquée plus palpable par un exemple. Le 4^e exercice est une histoire, si elles s'étaient bien conduites au catéchisme précédent. On pourrait placer, comme 4^e exercice, le compte rendu des résumés, dont j'ai dit un mot plus haut. Enfin, le 5^e exercice, c'est l'homélie, qui ne doit pas durer plus de dix minutes. C'est un mot d'édification pratique pour les toucher et les porter à la piété. Ce mot se dit, soit sur l'évangile du dimanche, soit sur une fête célébrée dans le moment, soit sur la matière de l'instruction. Le catéchisme se termine alors par la prière. A l'entrée du catéchisme et dans chaque exercice, ainsi qu'à la fin, il faut faire chanter une strophe ou deux, même trois, de différents cantiques. Je pense que vous connaissez tout cela; mais puisque je l'ai écrit, il n'y a pas de mal que cela y reste. Pour les religieuses, une instruction par semaine est plus que suffisante.

Je ne vois pas de raisons pourquoi vous n'accorderiez pas au curé voisin une instruction de temps à autre, puisque le village est si près. Si M. le curé de Doulens ne fait pas d'avances, n'en faites pas non plus. Ne courez pas après le ministère, attendez que Notre-Seigneur vous envoie. Les ouvriers de l'Évangile sont restés jusqu'à la onzième heure, parce que le père de famille ne les appela pas auparavant. Ils eurent tout de même la récompense des autres. Soyez prêt à tout; mais ne vous mettez pas en avant. Je vous dirai même de plus que, même pour ce curé voisin, je ne vous conseillerai pas d'aller trop fréquemment, surtout dans les commencements; et aux autres, refusez, jusqu'à nouvel ordre, afin de ne pas être accablé d'abord et de vous fortifier un peu davantage dans la vie intérieure. La latitude que Monseigneur donne, il la donne pour tout le monde. *Si Romæ fueris*, etc. Je vous conseille de profiter de cette latitude et de ne pas faire au-delà de ce que font les autres.

Je vous laisse parce que je suis très pressé. Je vous recommande Clémence, qui est toujours prête à se décou-

rager. Si vous pouviez tout doucement insinuer à la Mère Saint Paul de la traiter avec ménagement! Elle n'est pas assez forte pour supporter les rebuts. Je vous donne une lettre pour cette pauvre enfant.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 20 février 1844.

*
**

à M. Louverture :

IV

MONSIEUR,

Une personne dévouée au bien, et amie de notre œuvre des Noirs, m'envoya, ces jours derniers, la copie d'une lettre où vous daignâtes parler avec intérêt de notre petite Société du Saint-Cœur de Marie, et je m'empresse de vous en exprimer ma reconnaissance très sincère.

On m'envoya par la même occasion un bulletin des *Annales de l'Institut d'Afrique*. J'éprouvai une grande joie en voyant que déjà, depuis trois ans, il existe une société qui s'occupe particulièrement de ces pays abandonnés jusqu'à nos jours. Je prie Dieu de répandre ses bénédictions sur les travaux de *l'Institut d'Afrique* et de le faire prospérer sous sa présidence.

Je viens de recevoir une lettre de Mgr Barron. Il me parle très favorablement de la Sénégambie. Il veut établir une mission dans les royaumes de Sin, Baol et de Cayor. Il paraît que les esprits y sont bien disposés. Il aurait envie d'abandonner le Gabon. Il veut fixer une mission à la rivière d'Assinie, près de l'empire des Aschantis et une autre au cap des Palmes. Il faudrait modifier ces desseins par suite du traité que nous avons conclu avec le Ministère, traité par lequel nous devons envoyer des missionnaires à Garroway, d'autres à Assinie, d'autres

au Gabon. La raison pour laquelle il veut abandonner le Gabon repose sur l'insalubrité de ce pays.

Connaissant votre zèle pour le bien de ces pays, j'ose vous entretenir de nos desseins et vous supplier de me faire part de vos avis sur ces différents pays. Je ne connais pas assez l'Afrique, ni ses habitants; je n'en juge que par une sorte d'analogie et par certains principes généraux. Ce qui me manque, c'est une connaissance expérimentale des pays et de leurs habitants; je ne connais pas assez clairement le terrain que j'ai à cultiver. Pour la présente question, je ne sais que penser des dispositions intellectuelles des trois royaumes de la Sénégambie; je ne sais que penser de l'état sanitaire du Gabon. Je ne connais pas non plus l'état de choses qui existe à Garroway et au Cap des Palmes, qui en est si proche. Tout ce que je sais, c'est que les Anglais ont un comptoir à Palmas et que les Français veulent en établir un à Garroway. Nos Messieurs m'ont écrit de Gorée que tous les ministres protestants ont quitté Palmas et se sont portés ailleurs. Je ne sais pourquoi ils ont quitté, ni où ils se sont rendus. Les Anglais se seraient-ils brouillés avec le prince de Palmas? Mais pourquoi les Français ont-ils tant de peine à s'établir à Garroway, car je sais qu'on avait hésité, et on m'avait écrit avoir entendu dire à un capitaine de navire, venant de ces côtes, que jamais les Français n'auront de comptoir à Garroway. Puisque vous daignez vous intéresser à nos petites entreprises, veuillez bien me permettre de participer à vos lumières et à votre expérience de ces pays.

Je prendrai aussi la liberté de vous adresser, dans la feuille ci-jointe, un plan que je désirerais bien pouvoir exécuter au plus tôt. Je crains encore de manquer là par défaut d'expérience des habitants d'Afrique et de leurs mœurs et coutumes. Veuillez prendre la peine de l'examiner dans vos moments de loisir, et me faire part de vos réflexions, ainsi que de celles des personnes sages avec lesquelles vous auriez jugé à-propos d'en conférer.

Les affaires d'Haïti vont mieux. Le missionnaire que nous y avons depuis quelque temps m'en a donné des nouvelles favorables. Le nouveau président, M. Hérard,

est favorable au catholicisme. Il paraîtrait que la municipalité de Port-au-Prince l'est aussi. Ils demandent à M. Tisserant (notre missionnaire) qu'il fasse venir de bons prêtres et au plus tôt possible. C'est pour cela que j'ai envoyé deux prêtres tout dernièrement. La chose presse très fort : les protestants font tous leurs efforts pour s'emparer du pays. Vous savez, sans doute, Monsieur, la conduite de la Constituante à cet égard. Si on vient au secours de ce pays, on le relèvera peu à peu, sinon le protestantisme se glissera dans une partie des habitants; l'autre moitié restera catholique et une guerre de religion s'élèvera. Il n'y a qu'à se trouver quelque ambitieux qui veuille profiter de ces circonstances pour tout bouleverser de nouveau.

Je ne peux y envoyer beaucoup de monde, quoique, à Rome, on m'y exhorte très fort; mais je n'en ai pas assez : je ne puis cependant pas abandonner la Guinée. Ce que je me propose, c'est d'y établir un séminaire au plus tôt possible et de former un clergé indigène, afin que l'on puisse se passer des prêtres étrangers. Il faut que les prêtres indigènes soient bien formés à la science et à la piété surtout; ils se feront estimer et respecter, et alors le goût et les vocations ecclésiastiques se multiplieront, j'espère.

Nos missionnaires avaient quitté La Neuville lorsque je reçus votre honorable lettre; je leur envoyai de suite celle adressée à Mademoiselle votre nièce, sous l'enveloppe de l'abbé Tisserant, notre missionnaire. Je l'ai adressée à des personnes de confiance qui font nos affaires au Havre; mais malheureusement, nos missionnaires venaient de partir la veille. On va l'envoyer par la première occasion, qui ne tardera pas à se présenter. La lettre de M. Tisserant, qui renferme la vôtre, sera sous enveloppe et adressée à M. Daguesseau Lespinasse, un de ses parents, à qui j'adresse ordinairement mes lettres.

J'ai recommandé instamment Mademoiselle votre nièce à l'abbé Tisserant, et je suis certain qu'il fera tout son possible pour lui être utile en toute manière et surtout pour les affaires dont vous l'avez chargée.

Veillez bien présenter mes respects à M^{me} Louverture et agréer l'hommage de l'estime et de la considération très distinguées avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 24 février 1844.

*
**

à M. Louverture :

V

RAPPORT A M. LOUVERTURE.

A La Neuville, le 25 février 1844.

Il y a longtemps, Monsieur, que je nourris mon âme dans le désir et l'espérance d'établir une ou plusieurs maisons d'éducation pour les jeunes Africains nés dans ces contrées encore plongées dans les ténèbres de la superstition et de l'ignorance et vivant dans les grossièretés d'une nature bonne, mais encore brute et en partie informe. Je suis convaincu, et tout le monde l'est avec moi, que c'est de cela qu'il faudrait s'occuper dès le commencement, si l'on veut travailler avec succès et produire un bien considérable et solide.

Le fond de mon plan consiste à faire un établissement où on recevrait tous les enfants et les jeunes gens qui se présenteraient. On commencera par leur donner les premiers éléments des connaissances utiles à tout homme pour l'usage ordinaire de la vie : lire, écrire, calculer, etc., ainsi que les premières teintures des connaissances religieuses et morales qu'on leur ferait réduire en pratique selon leur portée. Plus tard, quand ils auront reçu ces premières connaissances, on fera le choix de ceux qui, par le développement de l'intelligence et par leur conduite, seront dignes d'être appliqués à l'étude, et

de ceux qui doivent être appliqués aux différents arts et métiers, suivant leurs goûts et leurs aptitudes.

Ceux qui doivent s'adonner aux arts mécaniques ou aux métiers recevront une instruction convenable et utile *ad hoc*, selon l'exigence de la partie qu'ils doivent apprendre.

Pendant tout ce temps, on continuera de les instruire à fond dans les principes de la religion et de la morale, afin de les affermir dans toutes les vertus religieuses et sociales, qu'ils soient capables de se rendre utiles à l'égard de leurs concitoyens.

Parmi les étudiants, on choisira pour les avancer au sacerdoce ceux qui y seront portés par leur goût et qui, en même temps, donnent l'espérance de s'en rendre dignes par la pratique de toutes les vertus sublimes qu'exige cet état.

Ceux qui ne semblent pas être destinés pour l'état ecclésiastique continueront tout de même leurs études, afin qu'ils puissent se rendre plus utiles à leur pays. On leur apprendra en même temps, autant que possible, un art mécanique ou tel autre art qui puisse leur procurer la facilité de gagner leur vie honorablement et avancer en même temps la civilisation parmi leurs concitoyens. Ceux-ci étant plus capables de recevoir de l'instruction que leurs concitoyens, on leur donnera une connaissance plus approfondie et plus raisonnée des principes religieux et on surveillera leur conduite morale, afin qu'en retournant dans leur pays, l'influence de leur science autorise et accrédite, parmi les habitants, la vertu et la religion.

Ce plan exécuté produirait l'éducation parfaite de nos Noirs d'Afrique. La religion influera sur les intelligences et l'ordre moral, elle les perfectionnera et leur communiquera un bonheur spirituel et surhumain. L'industrie de la civilisation s'emparera de l'ordre social et civil et lui apprendra à se procurer le bien-être honnête et naturel.

Pour que ce plan reçoive son plein succès, il faut l'uniformité dans l'éducation des différentes classes; il faut que la science du savant laïque soit fondée sur les

mêmes bases que celle de l'ecclésiastique. Il faut en outre que l'influence de ces connaissances tende vers la même fin, à éclairer les peuples et à les affermir dans la vertu et la religion. La différence entre ces deux classes consiste en ce que le savant laïque enseignerait les sciences profanes, et le savant ecclésiastique, les sciences sacrées de la religion, de la philosophie, etc.

De plus, il faut que ces hommes, destinés à répandre la civilisation parmi les Africains par leur industrie, aient le même esprit, tendent vers la même fin et vivent selon les mêmes principes que ceux qui sont chargés de la formation du moral et de l'intelligence; autrement, ce que les uns bâtiront sera démoli aussitôt par les autres. Si les commencements manquent, le mal est irréparable. Il est de toute urgence que la civilisation qu'on amène dans ce pays mette une grande union parmi les indigènes. Si le désordre devait en résulter, on ne leur ferait pas un grand présent. Or, pour que l'union existe, il faut uniformité de principes, qui ne se trouve que dans la religion.

Si ce plan est utile et exécutable, la question serait où il faudrait placer ces établissements.

Il serait très avantageux de placer la partie industrielle en Afrique même : le nombre de ceux qui participeront à l'industrie européenne serait plus grand; le goût de la civilisation s'étendrait davantage et plus facilement dans l'intérieur des terres. La difficulté serait de trouver des ouvriers habiles qui veuillent se dévouer à cette œuvre. Il faut de la générosité et du dévouement bien au-dessus des forces de la vertu ordinaire. Si c'est l'espérance du gain qui y amène ces ouvriers, ils feraient plus de mal que de bien. Le peuple d'Afrique est un peuple enfant, il lui faut une éducation d'enfant. Il est de toute nécessité que ses maîtres lui donnent l'exemple de la vertu et d'une conduite religieuse, sage et conforme à tous les principes qu'on leur enseigne. Apporter aux Africains, avec la civilisation, l'irrégion, l'immoralité et tous les autres vices répandus malheureusement dans nos classes ouvrières, autant vaudrait les laisser dans leur état brut. Cependant, la difficulté de trouver des

sujets convenables ne m'effraie point; je mets ma confiance en Dieu; je suis persuadé que je trouverai en France assez d'âmes généreuses qui se dévoueront pour commencer cette œuvre en Afrique même. Pour les études, je crois que, nécessairement, il faudrait les commencer en France. Il serait trop dangereux d'exposer des missionnaires européens à mener une vie sédentaire et renfermée, dans un climat aussi malsain que celui d'Afrique; quelques-uns viendraient à succomber et l'établissement tomberait; lors même que leur santé se soutiendrait, il y aurait d'autres inconvénients bien graves. D'abord, on serait obligé d'employer, dans un établissement semblable, au moins six ou huit sujets, qui seraient bien précieux pour se répandre dans l'intérieur des terres, remuer les masses des populations, leur annoncer l'Évangile et leur apporter la civilisation. Ces missionnaires seraient même utiles aux établissements des arts et métiers, auxquels ils procureront des sujets. On risquerait encore de voir les études négligées par l'influence que le climat aurait sur le tempérament et la santé des maîtres européens. De plus, il serait bien plus difficile et plus dispendieux de nourrir une communauté en Afrique qu'en Europe. Les établissements des arts et métiers se suffiraient à eux-mêmes, par les ouvrages qu'on y exécuterait. Mais les maisons d'études dépensent et ne gagnent rien.

Si on établissait une maison en Europe, tous ces inconvénients n'existent pas. On trouverait, je pense, facilement des sujets pour enseigner les enfants, sans enlever à l'Afrique des missionnaires, dont le nombre sera toujours trop petit.

D'ailleurs, il serait beaucoup plus avantageux pour ces pays que ceux qui sont destinés au sacerdoce et à la science aient fait leurs études en Europe; ils inspireront plus de respect et de confiance à leurs compatriotes, leur influence en serait plus grande.

Si la suite des temps nous favorise pour former des établissements indigènes, la maison d'Europe servirait toujours pour des études plus approfondies.

Enfin, un dernier mot que j'ai à ajouter, c'est sur les

ressources pour l'exécution de ce projet si utile. J'avoue franchement que je n'en ai pas pour le moment, mais je suis sûr qu'elles ne manqueront pas : des personnes généreuses viendront au secours d'une œuvre si excellente, si importante, et dont le succès paraît indubitable, vu les bonnes qualités, l'intelligence et les bonnes dispositions des peuples de l'Afrique.

Les bonnes intentions du Gouvernement français me font espérer un secours convenable du Ministère de la Marine. Ma confiance est en Dieu; il n'abandonnera point ceux qui veulent du bien à ces peuples abandonnés jusqu'à présent.

On m'indiqua une ressource qui me déplait : c'est de faire l'acquisition d'une certaine quantité de terres et les faire valoir par les Noirs qu'on recevrait. Mais on ne pourrait, dans ce cas, leur faire apprendre que la culture, et il faudrait nécessairement y joindre les arts et métiers. De plus, on ne pourrait, dans ce cas, employer que les jeunes gens déjà assez forts, tandis qu'il est important de les prendre plus jeunes. Avec cela, on ne pourrait suffire à leurs besoins, et lorsqu'ils commenceraient à gagner leur vie, il serait bientôt temps de les renvoyer : si on les gardait trop longtemps, plusieurs ne voudraient pas venir. Enfin, pour acheter ces terres, il faudrait de grandes ressources.

LIBERMANN.

*

**

à M. Cahier :

XIX

Monsieur,
Monsieur l'abbé Cahier,
directeur au Séminaire
de Rheims.

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

J'ai tardé un peu à vous répondre, parce que j'avais beaucoup de besogne, ce qui ne me manque jamais.

J'ai bien béni Notre-Seigneur de ce qu'il vous a enfin guéri. J'espère que vous userez désormais de cette santé pour son unique gloire. Votre épreuve a été bien longue, votre âme n'en a que mieux profité.

Vous désirez savoir de nos nouvelles; je vous en donne avec plaisir. Le bon Dieu nous a bénis au-delà de ce que nous méritions et même beaucoup au-delà de ce que j'espérais. Cependant, nous sommes encore petits et pauvres et probablement nous le serons toujours. Que la divine volonté s'exécute en nous quelle qu'elle soit! Nous ne venons pas pour notre propre gloire, ce n'est pas notre propre agrandissement que nous cherchons, au moins nous ne devons pas le chercher, et j'espère que Notre-Seigneur nous donnera cette grâce. Si nous ne cherchons que la gloire du Maître, si nous ne voulons faire que son œuvre, nous devons toujours être satisfaits, quel que soit le succès qu'il nous donne, grand ou petit, ou point du tout. Jusqu'à présent il a béni notre petite œuvre. Nous avons des missionnaires à Bourbon. M. Le Vasseur, que vous connaissez, en est le supérieur. Ils y font un bien extraordinaire. Mais ils se tuent à travailler. Je vais leur écrire de prendre plus garde à leur santé. Il serait trop long de vous copier leurs lettres. Les Noirs sont très bons, parfaitement disposés; dès qu'ils sont instruits, ils deviennent de bons chrétiens; ils aiment leur père d'une tendresse extraordinaire. M. Le Vasseur m'en dit des merveilles. Il y a un grand nombre de ces pauvres gens dans lesquels on ne trouve pas matière à absolution. M. Le Vasseur dit que souvent, étant pressé, il ne prend pas la peine de leur faire confesser un péché passé, il les renvoie sans leur donner l'absolution, tant il les trouve purs, sans leur dire toutefois qu'il ne leur donne pas l'absolution. Tous n'en sont pas là, mais tous sont bien disposés et dociles.

Nous avons aussi la mission de Saint-Domingue, malgré tous les efforts que j'ai faits auprès du Cardinal Préfet pour ne pas en être chargé. C'est trop pour une Congrégation qui commence. Mais que faire? les besoins pressent. Le Cardinal m'a répondu qu'il désirait ardemment que nous nous en chargions et, dans une seconde

lettre, il me dit qu'il ne fallait pas penser à retirer M. Tisserant et, de plus, qu'il fallait lui envoyer du monde, afin qu'il ait du secours. Je lui ai donc envoyé un missionnaire et un Frère et, de plus, un prêtre qui y sera comme prêtre séculier. Je ne puis faire davantage. Les Messieurs qui me restent pour la fin de l'année, j'en ai besoin pour la Guinée, qui demande du monde en abondance. *Rogate Dominum messis.*

M. Tisserant, en arrivant à Haïti (ou Saint-Domingue), trouva les choses dans un état déplorable. Des ministres protestants s'étaient emparés de l'esprit de plusieurs et faisaient un grand progrès. Les gens du pays s'éloignaient de plus en plus de la religion catholique, à cause de la conduite scandaleuse de tous ses prêtres, sans peut-être en excepter un seul. Je dis les gens du pays, je veux dire les gens distingués, car le peuple est extrêmement attaché à la religion catholique et plein de foi. Si de bons prêtres y viennent, ils feront des merveilles parmi ce peuple si ignorant par la faute de ses prêtres. Il ont les meilleures dispositions, ils sont très dociles, pleins de respect et de vénération pour leurs prêtres (même pour les mauvais); que sera-ce quand de bons prêtres les instruiront avec zèle? Ce peuple a de grandes qualités et, étant bien instruit, il irait bien loin dans la piété. Mais les grands, dégoûtés de leurs prêtres concubinaires, avarés, paresseux et ignorants, ne savent de quel côté se tourner pour avoir un changement. Ils s'imaginent que tous les prêtres qui leur viendraient de Rome seraient de même, parce qu'ils n'en ont jamais connu qui fussent autrement. Les chefs de l'Etat étaient dans les mêmes préjugés; le mal était à un point que tout semblait désespéré. M. Tisserant eut une conférence avec le Chef provisoire de la République, qui eut de bons résultats. Il lui promit de faire venir de bons prêtres. Il lui fit parler par un homme respectable de sa famille, qui dans plusieurs conférences parvint à faire tomber complètement les préjugés et le rendit très favorable à la religion catholique. Ce chef de l'Etat est bien décidé à faire tout ce qui est en lui pour conserver le catholicisme et pour résister au protestantisme. Devenu Président perpétuel

de la République, il fera du bien. Il paraît estimer M. Tisserant. Il lui fit demander avec instance de faire venir les prêtres qu'il lui avait promis. La municipalité de Port-au-Prince (capitale de la République) lui fait les mêmes instances.

Si nous trouvons de bons prêtres à envoyer, nous sommes sûrs de la victoire. Nous établirons un séminaire, ce qui flatterait les gens du pays. Nous formerions un clergé indigène et peu à peu on débarrassera ce pauvre pays de ses prêtres mauvais qui y affluent de jour en jour davantage. Si, au contraire, nous ne pouvons y envoyer des prêtres, avant deux ans cette île (treize cent mille âmes) sera protestante, surtout maintenant que M. Tisserant a promis de bons prêtres. Cette dernière espérance manquée, tout sera perdu. Le Cardinal Préfet de la Propagande nous charge de cette mission. Si vous connaissez par vous ou par vos amis quelques bons prêtres qui voudraient se dévouer à cette grande œuvre, venez au secours de ce malheureux pays dont le démon veut s'emparer. Je ne puis pas publier dans des feuilles publiques toutes ces choses, de crainte qu'on ne l'apprenne à Haïti, ce qui serait capable de ruiner les affaires. J'attends du secours de la main de Dieu. Je ne crois pas que je puisse ni que je doive faire des démarches pour le trouver. C'est l'œuvre de Dieu, sa miséricorde viendra secourir tant d'âmes qui sont en danger de périr.

Quant à la Guinée, vous savez ce qui en est. Je n'ai pas encore reçu des nouvelles de nos Messieurs depuis qu'ils sont arrivés à leur destination. Le bon Dieu nous a envoyé un grand secours pour le soutien de cette mission. Le Ministère nous offre des appointements pour nos missionnaires, le passage gratis, une maison et une chapelle dans chaque station et plusieurs autres avantages. Pour cela on n'exige rien que l'exercice de nos fonctions et le soin de moraliser et de civiliser les Noirs sauvages.

Priez Notre-Seigneur et notre bonne Mère pour que nous ayons du succès pour le salut de ces pauvres âmes.

Je vous quitte en nous recommandant à vos prières et saints sacrifices.

Tout à vous en la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 25 février 1844.

*
**

à la **Communauté de Bourbon** :

IX *bis*.

A La Neuville, le 25 février 1844.

A la Communauté (de Bourbon).

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Je suis un peu lent à vous répondre parce j'ai beaucoup de choses à vous dire. Vous savez déjà les affaires de la Guinée, M. Collin et M. Blanpin étaient encore ici quand elle commença à être traitée. Les raisons qui m'ont engagé alors à accepter furent que Saint-Domingue était manqué, et Bourbon, sans être chancelant, ne pouvait nous donner de grandes assurances, puisqu'on n'était pas soutenu par le Gouvernement. Nous avions cinq missionnaires, tous pleins d'ardeur, ne pouvant plus tenir dans la retraite et voyant, coup sur coup, leurs espérances manquées, et la Congrégation réduite à la seule Ile Bourbon, où elle ne tenait qu'à un fil. Refuser la Guinée, c'eût été les jeter dans le dernier découragement. Une autre raison bien plus forte encore me décida de prime abord; la mission de la Guinée est une des plus importantes de toutes; le nombre des âmes à y sauver est immense; ce qui est déjà quelque chose; mais, de plus, c'est là ce qu'il fallait pour établir la Congrégation. Si nous étions réduits à Bourbon, nous resterions ce que nous sommes et, dans dix ans, il ne serait peut-être plus question de nous, parce que personne ne se joindra à

nous. Sans doute, notre confiance doit-être en Dieu seul; mais si sa divine Bonté nous offre le moyen de le servir grandement et de nous établir, pourquoi refuser? Ne serait-ce pas lui manquer? On me dit : Mais les maladies des tropiques vont dévorer les missionnaires. Mais il faudra laisser ces malheureux dans la voie de la perdition! Nous avons embrassé l'Œuvre des Noirs, c'est à nous à pourvoir au salut de ces pays. D'ailleurs, si vous exceptez Bourbon et Maurice, vous trouverez partout ces climats malsains (Je dis partout où il y a des Noirs). Embrasser l'Œuvre des Noirs, c'est s'exposer aux maladies des tropiques! C'est à nous à prendre nos mesures, et à la divine Bonté de nous préserver. Je ferai à cela la réponse générale à toutes les difficultés : Si Dieu veut l'œuvre, il la soutiendra, puisqu'elle ne peut avoir existence que dans les pays malsains. On pourrait me dire qu'il eût fallu attendre que la Congrégation fût établie solidement. Mais d'abord on ne peut pas attendre aussi facilement qu'on veut. La mission se présente; il faut la prendre ou la laisser à une autre Congrégation qui aurait fini par la prendre; et alors ceux qui auraient voulu aller aux Noirs, seraient entrés là où il se serait trouvé une mission plus importante. De plus, à nous restreindre à Bourbon, notre Congrégation ne se serait jamais établie solidement : il était donc inutile d'attendre.

Nos sept missionnaires sont partis au mois de septembre dernier. On croyait alors que leur destination serait : pour la Sénégambie, quatre, et pour le Cap des Palmes, trois. Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Je reçus du ministre de la Marine une lettre à laquelle je ne m'attendais guère : il m'y offre de nous aider. J'ai déjà parlé de cela à M. Le Vavas seur, qui vous l'aura dit sans doute. Il est donc inutile de raconter le fait. Les conditions définitives furent que le ministre nous donnerait 1.500 francs par missionnaire prêtre (et il s'oblige d'en entretenir trois dans chaque station), et 400 francs pour chaque Frère; de plus, une maison et une chapelle dans chaque station, avec tous les objets nécessaires au culte; le droit de recourir au médecin et à la pharmacie du comptoir; le passage gratuit et 600 fr.

pour le trousseau de chaque missionnaire; de plus, les frais de voyage, de la maison au port de mer, où ils doivent s'embarquer, à raison de 3 francs par myriamètre; de plus, à chaque établissement nouveau, mille francs par missionnaire pour les frais du noviciat (ils n'ont pas voulu nous donner cette fois-ci, parce que les missionnaires étaient déjà arrivés en Afrique). J'ai demandé des appointements pour les missionnaires de l'île Bourbon; ils n'ont rien voulu donner. Cependant, j'espère bien qu'ils vous protégeront. Mais ils me demandent une chose qu'il me coûta beaucoup d'accorder : c'était que les sept missionnaires et les trois Frères fussent placés dans trois comptoirs. J'aurais bien mieux aimé les voir réunis en un seul endroit, au moins en deux, comme j'en étais convenu à contre-cœur; mais je ne pouvais, pour cette raison, refuser les avantages qu'on m'offrait. J'espère que la divine Bonté nous enverra du monde; d'autant que Mgr Barron a envoyé un mémoire à la Propagation, dans lequel il donne une notice sur notre œuvre et sur son progrès, et cela va être prochainement mis dans les *Annales*.

Mgr Barron nous a joué un bien mauvais tour : il a fait attendre nos pauvres missionnaires pendant six mois et plus, pour les faire arriver dans la plus mauvaise saison de l'année. Il est vrai qu'il ne restait plus qu'environ trois semaines à passer de cette mauvaise saison; mais encore nos missionnaires auraient-ils eu le temps de tomber tous malades, surtout les quatre qui devaient rester pour la Sénégambie. Mais la divine Providence y a pourvu. Voici ce qui arriva : ils partirent tous par le même navire qui devait en déposer quatre à Gorée, et c'est là que ces quatre devaient attendre Mgr Barron (cela était avant le traité avec le Ministère, qui eut lieu un mois après leur départ seulement). Ils arrivèrent à Gorée au plus fort de la mauvaise saison. Si les quatre étaient restés là, cela aurait mal tourné. M. Bouchet eut la fièvre de suite et M. Laval aussi; mais ils en revinrent au bout d'une huitaine. Ce qui a sauvé les autres, c'est un malentendu qui leur a fait croire, contre toute espèce d'apparence, que je voulais qu'ils allassent à Garroway

pour attendre là Monseigneur. Ils ne débarquèrent donc pas à Gorée, mais restèrent à bord pendant les quinze jours que leur navire s'arrêta dans cette île. Ils eurent encore quinze journées de mer au moins, pour arriver à Garroway; et je pense qu'ils seront arrivés au commencement de la bonne saison. Je n'ai pas encore eu de leurs nouvelles depuis leur arrivée à Garroway. La mission de la Guinée est immense et nous n'aurons jamais assez de monde pour fournir à tous ses besoins. Il faut cependant faire ce que nous pourrons, pour ne pas laisser tomber tout ce pays en main protestante; car les Méthodistes font l'impossible pour s'emparer de ces pays. Il faut leur disputer le terrain partout.

Ne faites pas ce mauvais raisonnement : qu'il faut d'abord aller au certain avant d'embrasser l'incertain. Si saint Paul avait raisonné ainsi, il n'aurait pas fait tant de choses pour la gloire de Dieu. Il faut que nous travaillions dans l'ordre de choses où nous sommes, à la dilatation de l'Eglise et à sa défense contre les hérétiques. Nous devons être généreux et ne pas tant trembler pour le bien de notre petite congrégation. Pas faire d'imprudences, pas nous laisser entraîner à des imaginations sans raison; mais ne pas vouloir le succès assuré avant de commencer une œuvre. Si nous ne sommes pas entièrement dévoués au service de Jésus-Christ dans son Eglise, et prêts à tout sacrifier, ce n'était pas la peine de nous réunir.

Il faut aussi vous dire ce qui s'est passé au sujet d'Haïti (Saint-Domingue).

Quand je vis qu'il fallait envoyer nos sept missionnaires en Guinée, je demandai au cardinal Fransoni de nous débarrasser de Saint-Domingue, et de nous permettre de retirer M. Laval de Maurice. Il me répondit qu'il désirait ardemment que nous prenions le soin de Saint-Domingue. Il m'écrivit une seconde et une troisième lettre, où il me presse d'envoyer au plus tôt du secours à M. Tisserant. Dans une troisième lettre où il nous manifeste de grandes marques de confiance, il m'engage de nouveau à procurer du secours à ce pays désolé. La raison est que les protestants font tous leurs efforts

pour s'emparer de ce pays. Le Président actuel (le général Hérard) est fort bien disposé; il montre de l'estime pour M. Tisserant; il lui demande avec instance, avec impatience, de bons prêtres. La municipalité de Port-au-Prince, de même, demande instamment de bons prêtres. Je ne puis donc pas m'empêcher d'y envoyer du monde. Je ne puis voir de sang-froid treize cent mille âmes livrées aux protestants par les crimes et les négligences de leurs prêtres, quand au surplus le Saint-Siège nous charge de défendre et de sauver ces pauvres âmes. Vous qui plaidez pour vos propres intérêts, vous auriez peut-être encore dit que c'est quitter le certain pour l'incertain; mais je trouve que ce serait manquer à Notre-Seigneur et à sa sainte Eglise que d'abandonner ce pays, ou de faire de nouveaux efforts pour obtenir de l'abandonner, efforts qui, d'ailleurs, seraient inutiles. Vous voyez donc, mes très chers Frères, que, malgré moi, je me vois engagé peu à peu à embrasser beaucoup au-delà de nos forces. Dieu viendra à notre secours.

Nous avons maintenant à la maison quatre Messieurs qui, j'espère, seront prêts à être envoyés en mission, en novembre ou décembre. L'un d'entre eux ne sera pas prêtre, mais le climat froid de la France lui est très pernicieux. Il sera probablement obligé de partir sous-diacre ou diacre et être ordonné en Guinée. C'est un homme solide, tout à Dieu. De plus, nous avons en ce moment un diacre qui vient d'arriver et qui, j'espère, nous restera; un autre diacre qu'on nous annonce pour le 15 de ce mois; peut-être un troisième pour un peu plus tard; de plus, dès que M. Maurice Bouchet sera prêtre, je le disposerai pour le premier envoi, s'il est possible. Nous avons en outre deux autres Messieurs qui seront prêts, j'espère, pour la fin de l'année prochaine. De plus, deux Frères, le petit Noir, M. Schwindenhammer qui doit rester avec nous à La Neuville, et son frère, jeune homme d'une piété et d'une innocence admirables. Il nous sera utile plus tard pour l'économie et la surveillance du jardin et de la maison, et il paie sa pension. Ainsi, nous sommes à la maison neuf ecclésiastiques, dont sept pour les missions; de plus deux Frères, ce qui fait onze; de

plus, le petit Noir et le frère de M. Schwindénhammer : 13; de plus, un jeune médecin qui veut aller en Guinée, en restant attaché à la communauté : 14; plus le diacre qui doit venir et trois Frères qui s'annoncent et que je ne puis refuser, parce qu'ils sont exemplaires et que j'en aurai un grand besoin pour la Guinée et Saint-Domingue : cela fait 18. Jusqu'à présent, nous étions 17; les trois qui sont partis il y a quinze jours en ont diminué un peu le nombre; mais vous voyez qu'ils sont bientôt remplacés. M. Bouchet viendra après la fête de la Sainte Trinité. Mais j'attends plusieurs que Notre-Seigneur nous enverra pour Saint-Domingue.

Nous n'avons presque plus de place dans la maison; nous serons encombrés. Nos revenus ne sont pas suffisants pour une famille aussi nombreuse. Dieu y pourvoira. Nous avons dépensé, cette année-ci, plus de 8.000 francs. Il nous reste environ 2.000 pour atteindre la fin de l'année. Il en viendra. Nous avons eu des dépenses énormes cette année-ci : 500 francs pour être débarrassé du père Gorgeon (1), ce qui était urgent; deux vaches, 500 francs; du fourrage pour l'hiver, 200 francs; un baidet et une voiture pour le moins aussi modeste que votre tilbury, 150 francs; 500 francs à payer à un jardinier et à sa femme, pour le soin du jardin et des vaches (sans nourriture); 250 à un autre et la nourriture; 500 francs à M. Cacheleux (pour ses pauvres) comme honoraires pour la leçon de théologie qu'il donne à nos Messieurs; un peu plus de 200 à M. Ridoux, pour les leçons de latin à notre petit Noir; de 7 à 800 francs de pension au séminaire de Paris pour M. Bouchet et un autre Monsieur; 220 et plus de contributions. Ajoutez à cela de 5 à 600 francs au moins par an pour port de lettres. J'ai la note des lettres du dernier trimestre, qui monte à 137 fr. 10, outre les affranchissements que je suis obligé de faire faire et qui sont très considérables. L'avant-dernier trimestre, le tout montait à plus de 200 francs. Calculez et voyez s'il ne faut pas mettre sa

(1) Ce nom a été mal lu; on y a vu *Jendron*; ce qui n'est pas exact; cf. II, 428.

confiance en Dieu. Il y a une foule de dépenses de plus pour cette année, à cause du délabrement du jardin : comme 160 francs pour une plantation d'arbres; 132 fr. pour du fumier, etc.; de plus, 2.000 francs pour le départ de nos Messieurs pour Saint-Domingue. J'espère que je recouvrerai cette somme. Mais, ce qui plus est que tout cela, c'est qu'il faut à toute force augmenter les bâtiments et avoir une chapelle convenable. Nous allons la commencer incessamment. Une chapelle avec un dortoir par dessus; cela va nous coûter 20.000 francs.

Vous voyez, par tout cela, mes chers Frères, que si je ne vous ai pas offert du secours, dans vos besoins, ce ne fut pas par mauvaise volonté, et que j'aurais plutôt besoin de vous que de vous aider comme je le devrais. J'espère que, peu à peu, nos revenus augmenteront, si tel est le divin bon plaisir. On vient de m'offrir 600 fr. par an. Si cela tient, ce sera pour une pension et demie. On m'a donné encore quelque bien, mais la chapelle et le bâtiment l'absorberont à peu près tout à fait; et d'ailleurs, ce n'est pas encore argent comptant.

Après vous avoir donné une idée de l'ensemble, il faut reprendre ce qui regarde les membres présentement appartenant à la Congrégation et ceux qui doivent y appartenir. 1° En Guinée, sept prêtres : MM. de Régnier, supérieur de la Province; Bessieux et Bouchet, supérieurs particuliers; avec eux MM. Roussel, Audebert, Maurice et Laval (de Rennes). Ce dernier se déclara sans ma participation, vint me joindre à Paris avec Mgr Barron et me demanda de partir avec les nôtres. Il n'y avait pas moyen de le lui refuser, j'aurais fait peine à Mgr Barron qui l'avait accepté. Il avait passé quelques mois seulement au noviciat. Je lui dis qu'après trois mois de persévérance dans sa vocation, on pourra l'admettre dans la Congrégation, en Guinée. J'en ai chargé celui qui doit être son supérieur.

Quant aux Frères, ils ont fait une faute, mais ils y étaient forcés par la nécessité. La faute est qu'ils les ont amenés de Bordeaux, sans noviciat. Ils ne m'ont pas même transmis leurs noms, ni aucun renseignement, par oubli. La nécessité était grande, il était impossible

de s'établir en Guinée sans Frères. Je sais que l'un d'entre eux s'appelle Jean Fabé. Ces bons Frères leur donneront du fil à retordre.

Les missionnaires de Saint-Domingue sont : M. Tisserant et M. Lossedat et le Frère, qui est un ange de piété, il s'appelle Pierre Mersy.

S'il plaît à Dieu de nous envoyer du renfort, nous pourrons avoir beaucoup de monde à expédier pour le mois de novembre prochain. Si les choses restent dans leur état actuel, nous pourrions avoir sept missionnaires, quatre ou cinq Frères et le jeune médecin.

Au sujet de M. Laval, le Cardinal Fransoni m'a répondu qu'il allait traiter cela avec Mgr Collier, et qu'il me répondra là-dessus ensuite. Vous voyez bien qu'on ne fait pas ce qu'on veut; mais pourvu qu'on fasse la sainte volonté de Dieu, c'est tout ce qu'il faut.

Maintenant, il va nous tomber encore une autre portion de mission sur le dos. Mgr Barron m'écrit que la Sénégambie était parfaitement disposée pour recevoir l'Évangile. Cette province fait partie de son vicariat. Il veut à toute force établir là une mission. Il se trouve là trois royaumes : Sin, Baol et Cayor, qui deviendraient tous chrétiens, si on leur envoyait quelques missionnaires.

Il paraît que Mgr Collier a passé par Paris. Je ne l'ai pas vu ici. Il veut peut-être d'abord aller à Rome. Je n'ai pas vu non plus M. le Préfet de Madagascar. Il viendra peut-être plus tard.

Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, que nous avons été enfin obligés d'adopter des Frères. Ils sont de toute nécessité pour la Guinée et pour Haïti. En Guinée, il faut des jardiniers et des gens à métiers et en même temps des maîtres d'école. A Haïti, il en faut pour faire l'école aux gens de la campagne au moins.

La Très Sainte Vierge vous en veut : vous oubliez tout à fait l'Archiconfrérie. C'est à peine si vous l'avez établie. Tâchez donc de m'en parler la prochaine fois.

Nous allons être obligés de bâtir une chapelle. Elle sera peut-être un peu plus grande qu'il ne nous faudra pour le moment; mais il faut bien que nous la fassions

telle que nous puissions y recevoir les personnes du dehors. Il faut qu'il y ait deux confessionnaux. Elle aura environ 50 pieds, et la partie réservée pour la communauté 35 pieds; l'autre partie pour le peuple.

Quand vous écrirez, tâchez de mettre sur une feuille, à part, les choses qui ne peuvent être lues de tout le monde, et sur une autre ce qui est pour être lu de qui que ce soit.

*
**

à M. Germainville :

XII

Monsieur,
Monsieur Germainville,
rue Neuve, en Ville,
Bordeaux.

J. M. J.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ FRÈRE EN NOTRE-
SEIGNEUR,

Je bénis de toute mon âme le bon Maître et notre bonne Mère de ce que le divin Esprit vous inspire tant de zèle pour le salut de nos pauvres Noirs, et de ce qu'il se plaît à se servir de vous pour nous aider dans l'établissement de notre pauvre petite œuvre.

Votre lettre m'a touché. Le désir que vous avez de nous voir une maison, à Bordeaux ou aux environs, entrerait bien dans mes vues, et j'y prêterai les mains, si telle est la volonté divine, si la chose est exécutable. La difficulté que je voyais toujours à l'établissement d'une maison semblable, était qu'elle semblait n'avoir pas de but aux yeux des hommes. On mettrait là deux Messieurs qui recevraient les sujets qui se présenteraient, cela n'aurait pas d'apparence; les Messieurs qui seraient chargés de cette maison s'y ennuyeraient, n'ayant jamais

rien à faire; et, aux yeux des hommes, cela paraîtrait singulier et ne produirait pas bon effet. On ne pourrait pas établir deux noviciats en France; il est trop important qu'un même esprit règne dans toutes nos maisons.

Maintenant, je vois un moyen très facile de mettre une maison dans le midi, s'il plaît à Dieu de nous en fournir le moyen. Voici ce que c'est & mon désir est depuis très longtemps de former un séminaire pour les Noirs, une maison d'étude où on les formerait de loin à la science et à la piété; et où on les dirigerait vers l'état ecclésiastique. Il faut absolument former un clergé indigène pour espérer la conversion de l'Afrique. La France ne fournirait pas assez de prêtres missionnaires pour ces vastes pays, et d'ailleurs un grand nombre de missionnaires ne pourraient guère vivre longtemps dans ces climats malsains. Voici donc en deux mots notre dessein. Priez Dieu qu'il veuille bien le bénir.

Faire des établissements d'agriculture et d'arts et métiers dans l'Afrique même, et y commencer leur instruction morale et religieuse. Parmi ceux-là, on choisira ceux que l'on jugera capables pour les études et qui donnent à espérer qu'ils acquerront l'esprit ecclésiastique. On fera un établissement en France pour ces études, et de cette manière on pourvoira à tous les besoins de l'Afrique.

J'ai écrit, sur ce plan, un mémoire assez détaillé que j'ai envoyé à M. Louverture, afin de profiter de ses lumières et de sa protection pour ce projet. Ce mémoire a été mis à la poste la veille du jour où je reçus votre dernière lettre. Je ne pensais pas, en l'écrivant, que peut-être faudrait-il penser à faire ce dernier établissement à Bordeaux. Votre lettre m'en donne la pensée. Voyez, examinez la chose devant Dieu, et si, par le moyen de vos amis et le secours de Dieu, vous réussissez à nous procurer un établissement semblable, vous auriez fait une grande œuvre dans l'Eglise de Dieu, et vous auriez procuré le salut d'une multitude innombrable d'âmes.

Il me tarde bien aussi de venir vous voir à Bordeaux et de présenter mes respects à M^{me} Louverture et de m'édifier de ses sentiments de piété et de zèle, que la divine Bonté lui donne. Mais je crois qu'il faut remettre

ce voyage jusqu'à ce que cette affaire dont nous nous occupons maintenant soit un peu au net, afin que ma présence puisse la terminer. Ma venue ne l'avancerait pas actuellement. Pensez encore à cela devant Dieu.

Le pauvre abbé Ducournau doit être bien en peine. Je voudrais bien avoir une lettre de lui. Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis très longtemps.

Prions toujours la divine Bonté qu'elle daigne agréer nos bons désirs, se servir de nous comme de pauvres instruments inutiles, selon son bon plaisir, et faire dans toutes nos entreprises et dans tous nos desseins selon son unique et divine volonté.

Je suis toujours dans l'union de la charité de Jésus et Marie, votre très pauvre et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, 26 février 1844.

P. S. — Le F. Chéré va très bien. J'en suis bien content. Je lui fais apprendre le dessin linéaire pour le perfectionner dans son métier. Il pourrait nous être utile dans un établissement d'Afrique. Pour son père, j'ai fait des démarches pour le placer. Il m'est difficile de le prendre ici. Nous avons pris, il y a quatre ou cinq mois, une famille pour avoir soin de notre jardin et du reste. J'en suis si content que je ne puis me résoudre à la renvoyer, d'autant qu'elle ne me coûte que 500 francs de gages, sans nourriture, ce qui est très avantageux. Attendons; si l'établissement projeté de Bordeaux réussit, nous pourrions peut-être le placer là.

*
**

à Dom Saller :

II

A mon très Révérend,
Mon très Révérend Père Jean,
de la Chartreuse de Turin (Colegno)
Etats-Sardes.

J. M. J.

A La Neuville, près Amiens, le 27 février 1844.

MON TRÈS CHER ET TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Il y a bien longtemps que je désirais vous donner de mes nouvelles, et il paraît que la divine Providence ne l'a pas voulu, jusqu'à présent, puisque sans être coupable de négligence, je ne l'ai pas fait. Maintenant que j'ai bien besoin de vos prières, je pense agir selon la divine volonté en vous écrivant.

J'ai passé un an à Rome. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour consulter la bonne Sœur Marie, de Chaldaro. Je lui ai écrit une lettre selon l'adresse ordinaire, et je crois qu'elle n'est pas parvenue. J'ai fait le voyage de Lorette et voulais m'y rendre, je ne l'ai pas pu; des circonstances m'en empêchèrent. J'ai cru voir là-dedans la volonté divine. J'ai pensé que Notre-Seigneur voulait que je marchasse par la pure foi, sans avoir aucune assurance. Je fondais cela sur ce que tout moyen humain de connaître la volonté divine sur moi m'était enlevé, ainsi que toute ressource et tout encouragement. Car tous les hommes me décourageaient. J'ai donc cru que Dieu voulait que je me sacrifiasse, comme un aveugle, à sa gloire; que je risquasse tout ce qui me concernait pour son divin amour. J'ai tâché de le faire en dépit de la raison humaine qui me condamnait au-dedans de moi-même, mais par une vue de foi qui me disait que j'avais raison et que j'agissais selon Dieu. Que notre Maître est bon quand il veut prendre soin d'une pauvre âme péche-

resse! On ne perd jamais rien en lui sacrifiant tout. Il a promis le centuple et il n'a jamais manqué à sa divine parole. La marche que j'ai suivie dans cette sainte affaire qui surpassait ma force et ma capacité, ce fut d'abandonner tout à la divine Bonté et de ne me mêler pour ainsi dire de rien.

Je n'étais pas prêtre, je ne voyais aucun moyen de le devenir, et il n'y avait pas possibilité d'entreprendre une œuvre éminemment sacerdotale sans être prêtre. Je ne fis aucune démarche pour le devenir, je pensais bien que si Dieu voulait que je fisse cette œuvre, il me ferait ordonner. Je reçus des lettres de France qui m'annonçaient qu'on voulait m'ordonner. De plus, ma maladie n'a pas reparu depuis plus de six ans. Je reçus les ordres sacrés à Strasbourg et le sacerdoce à Amiens, où nous avons commencé notre petite œuvre, il y a eu deux ans au mois de septembre dernier.

Quelque temps après mon arrivée à Rome, je dressai un mémoire dans lequel je rends compte du fond de notre projet et des moyens de son exécution. Il était adressé au Secrétaire de la Propagande, et je le priais de me donner ses conseils et son avis sur cette œuvre. Le Secrétaire en donna connaissance au cardinal Fransoni, Préfet de la Propagande. Ce saint cardinal, après avoir pris des informations sur moi, en France, fit examiner mon mémoire et m'écrivit une lettre très encourageante. Depuis ce temps, il n'a cessé de nous encourager dans ses lettres et il nous accorde une confiance dont nous ne sommes guère dignes.

La divine Bonté a donné de grandes bénédictions à notre petite communauté. Nous avons une maison et un grand jardin à nous, ici, où nous avons fixé notre noviciat, et des rentes suffisantes pour un certain nombre de missionnaires. Nous avons quatre missionnaires aux environs de l'île Bourbon, où ils s'occupent exclusivement des nègres; car vous savez bien que notre œuvre est uniquement pour les missions des Noirs qui ont été malheureusement négligés, abandonnés et méprisés de tout le monde. Ce sont les hommes les plus malheureux et les plus délaissés qu'il y ait. Nous n'avons commencé

notre œuvre que pour eux et par la vue de l'état affligeant où nous les voyions pour la nature et pour la grâce, pour ce monde et pour l'autre, et cela sans espérances de secours. C'est une chose bien remarquable : depuis l'époque où nous avons commencé notre dessein, il se forme de tous côtés des zélateurs en faveur de la classe Noire; mais ceux-ci ne s'occupent que de leur état matériel et civil, tout au plus de leur état moral, personne ne pense à leur procurer le salut. Nous n'avons été en rapport avec personne pour prendre cette idée de venir au secours des Noirs; elle est née spontanément dans notre esprit, comme dans l'esprit de tous les autres. Cela me fait croire que Dieu nous a donné cette pensée et qu'il veut, en ce siècle, sauver ces pauvres gens. Le temps de la miséricorde est arrivé pour eux; il faut que nous soyons fidèles et que nous en profitions. D'ailleurs il est de la plus grande importance que nous commencions maintenant. Les laïques, les gouvernements même s'occupent de la civilisation et de la moralisation des Noirs. Si on ne vient pas en même temps pour leur insinuer les sentiments religieux, si maintenant on ne leur donne pas des principes de foi, leur civilisation sera purement naturelle; ils puiseront de mauvais principes et il serait ensuite très difficile de leur inculquer des principes religieux. De plus, des ministres protestants parcourent tous ces pays pour les conquérir au démon. Mgr le Vicaire apostolique de la Guinée m'a dit qu'il y a plus de cent ministres qui parcourent les côtes d'Afrique pour porter leurs erreurs. Je sais bien que dix prêtres catholiques feront plus que cinquante ministres, mais encore faut-il les avoir et les envoyer. D'ailleurs, les protestants sont répandus partout : en Afrique occidentale, à Madagascar, à Saint-Domingue; partout il faudra leur disputer le terrain. Vous voyez, mon cher Père, qu'il faut du monde. La divine Bonté y pourvoira. Mais vous sentez qu'il était temps de commencer, parce que les protestants s'empareraient de tous ces pays, à mesure que la civilisation s'y introduirait; et comment remédier ensuite à de si grands maux? Veuillez bien recommander toutes ces pauvres missions à vos saints religieux. Vous êtes les

anges de l'Eglise, vous êtes toujours devant le trône de Dieu, vous sacrifiant sans cesse pour sa gloire et le salut des âmes par votre charité, et agrandissant la sainte Eglise et l'exaltant par vos prières.

Nous avons donc quatre missionnaires là où les Noirs sont esclaves et dans une grande misère corporelle et spirituelle; nous avons en outre sept missionnaires et trois Frères dans l'Afrique occidentale, en Guinée; c'est le pays natal des Noirs. Ces pays sont partie idolâtres et partie mahométans. La divine Providence est venue à notre secours sans que nous y ayons pensé. Le Gouvernement français nous a offert des ressources pour le soutien de nos missionnaires dans ce pays. Il les y transporte gratis, leur donne une bonne somme pour leur trousseau, leur donne une maison et une chapelle dans chaque station et des appointements suffisants pour vivre, avec d'autres avantages, sans rien demander, sinon que nos missionnaires fassent tout ce qu'ils peuvent pour la conversion et la civilisation des pauvres Noirs. J'ai bien admiré la Bonté divine à notre égard. Le Gouvernement français est, grâce à Dieu, bien disposé envers les missionnaires catholiques et leur fait du bien partout. Je n'ai pas encore reçu des nouvelles de nos missionnaires depuis leur arrivée dans le pays qui leur est destiné. Ils ont quitté le territoire français au mois de septembre dernier. Veuillez bien recommander cette mission, car elle est difficile et pénible : il faut un grand courage et beaucoup de constance. Je vais disposer quatre missionnaires et peut-être cinq pour les y envoyer dans six à huit mois. J'espère que la divine Bonté nous enverra encore quelques bons prêtres. S'il nous venait quelques Savoyards, nous les recevrons avec plaisir. Nous en avons deux, d'une piété bien grande et de beaucoup de dévouement. L'un des deux est à la tête d'une de nos petites communautés de la Guinée.

Mgr Barron, vicaire apostolique de ces pays, me demande du monde. Je suis sûr que je ne trouverai jamais assez de missionnaires à lui envoyer. Il me rapporte des merveilles de trois royaumes de la Sénégambie qui sont si bien disposés et si désireux de recevoir la foi

chrétienne, que si on pouvait y envoyer des missionnaires, toute la jeunesse serait chrétienne au bout de peu de temps. J'espère que lors du prochain envoi que je ferai, il y en aura trois et un Frère qui pourraient y aller.

Mais la mission qui me touche le plus maintenant, c'est celle de Saint-Domingue ou Haïti. Malgré notre grande et importante mission de la Guinée, pour laquelle nous n'aurons jamais trop de prêtres, ni même assez, à beaucoup près, nous sommes obligés de nous charger encore de celle d'Haïti : le Cardinal Préfet de la Propagande le veut absolument; au moins, il nous a tellement pressés, qu'il n'est pas possible de s'y refuser sans manquer à la volonté de Dieu. L'état de ce pays est bien affligeant. Cette île a treize cent mille âmes à peu près, tous noirs ou mulâtres. Il ne s'y trouve que quelques milliers de Blancs. Ils sont dans les meilleures dispositions pour la foi, tous catholiques pleins de foi, et capables, en général, de faire de fervents chrétiens. Ils sont bons, dociles et ardents pour la religion, comme sont tous les Noirs lorsqu'ils sont une fois chrétiens. Mais depuis plus de quinze ans, peut-être davantage, il n'y a pas eu un seul bon prêtre stable dans le pays. Tous les prêtres de l'île sont mauvais et scandaleux, ne faisant jamais aucune instruction au peuple, qui est dans la plus profonde ignorance. Le seul prêtre qui prêche dans l'île, est un des adhérents de Châtel, qui s'est réfugié là : le peuple est toujours cependant attaché à ses prêtres, malgré leur scandale, et plein de vénération pour eux, surtout pour les enrichir. Mais ce n'est pas la même chose parmi les grands; ils les ont en horreur. Il y a déjà un certain temps, des ministres protestants, des méthodistes, se sont introduits dans le pays et cherchent à prévaloir, à cause de la mauvaise conduite des prêtres. Un certain nombre des grands, adhèrent aux ministres et font ce qu'ils peuvent pour introduire le protestantisme dans l'île. Ils ne font cela qu'en haine des mauvais prêtres. Leur conduite scandaleuse les a tellement lassés, qu'ils espèrent trouver chez les protestants ce qu'ils ne trouvent pas dans le clergé catholique. Pour comble

de malheur, le pays est en schisme avec le Saint-Siège; il n'a pas de supérieur ecclésiastique, et c'est le gouvernement laïque qui administre les églises, qui place les prêtres et leur donne les pouvoirs. La crainte qu'ils ont que le Souverain Pontife ne leur envoie, de nouveau, des prêtres scandaleux est, en partie, la cause de leur persévérance dans le schisme. C'était là l'état des choses lorsque Mgr Rosati fut envoyé par le Saint-Siège pour traiter et faire un concordat. Il croyait avoir réussi, et en effet, il termina heureusement un traité; mais l'ancien gouvernement, encore peut-être plus mal disposé que tous les autres, ne voulut plus exécuter les conditions. Une révolution arriva et fit tomber ce gouvernement; mais les choses s'aggravèrent davantage, et la haine des mauvais prêtres devint plus forte. Le protestantisme était sur le point de triompher. Mgr Rosati me demanda des missionnaires lors de son passage par la France, et je conclus avec lui que je lui en donnerais. Les affaires s'étant brouillées, j'ai envoyé les missionnaires en Guinée. Cependant, j'ai envoyé à Saint-Domingue (ou Haïti) un prêtre très zélé, originaire du pays et dont les parents collatéraux tiennent un premier rang dans l'île. La divine Bonté lui donna son secours : partie par lui-même, partie par le moyen de ses parents, il parvint à faire tomber les préjugés de plusieurs de ceux qui étaient à la tête des affaires. Surtout il a bien pris avec le chef de l'Etat. Il eut un long entretien et en fit avoir un grand nombre à un de ses parents avec le même chef de la République. Les choses tournèrent parfaitement bien. Celui-ci soutient maintenant tout à fait la religion catholique. Mon confrère fut obligé de lui promettre de bons prêtres et il les lui demande avec impatience. La municipalité de la capitale de l'île en est là aussi; elle presse beaucoup mon confrère de faire venir de bons prêtres. Par ordre de S. Em. le cardinal Fransoni, j'y ai envoyé deux prêtres qui viennent de partir. Si je trouve de bons prêtres qui veuillent se joindre à nous, nous sauverons ce pays; si je n'en trouve pas, si dans un an ou deux ans, je ne puis y former un noyau, le pays est perdu. Il est même très important que je puisse en

envoyer quelques-uns d'ici à la fin de l'année, c'est-à-dire au mois d'octobre. Autrement, le Président de la République et la municipalité perdront une partie de leur confiance en mon confrère, et cela causerait un très grand mal. Ces hommes-là ne sont pas bien affermis, ils n'ont pas d'instruction, ils mettent leur espérance dans les bons prêtres qu'on leur annonce; s'il n'en vient pas selon leur désir, ils perdront courage et seront capables de mal tourner. De plus, un grand nombre des adhérents du protestantisme ne le sont que par la cause des mauvais prêtres; s'ils en voient de bons, ils se réconcilieront très certainement en grand nombre. De plus, s'il vient de bons prêtres, on obtiendra facilement la réconciliation du pays avec le Saint-Siège. Veuillez donc bien prier et faire prier pour ce malheureux pays. Si vous connaissez quelques bons prêtres, qui veuillent se dévouer, envoyez-les moi. Ils trouveront parmi nous une vie de communauté, la parfaite pauvreté et l'obéissance, comme dans tout ordre religieux; ils ne seront jamais seuls, c'est une règle parmi nous. Notre vie n'est pas austère, mais sobre, et nous visons aux vertus sacerdotales et apostoliques, et aux vertus intérieures. Nous comptons établir un séminaire à Haïti, pour y former un clergé indigène. Nous avons l'assentiment de la Propagande. Tous nos missionnaires partiront avec les pouvoirs du Cardinal Préfet, c'est-à-dire comme missionnaires apostoliques. En voilà bien assez pour une fois. J'ai été bien longtemps à vous écrire, mais quand une fois je m'y mets, c'est pour tout de bon. Vous voyez ma bonne volonté et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui m'unit à vous, et dans laquelle je suis, dans l'union du Très Saint Cœur de Marie, votre très humble et tout sincèrement affectonné serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Si la divine Bonté veut se servir de vous pour nous envoyer quelques bons prêtres pour la mission d'Haïti, il serait bon qu'ils vinsent au plus tôt, afin

que j'aie au moins quelques mois pour les préparer dans le noviciat pour cette belle et difficile mission. Si vous trouviez encore quelques bons Frères pour la Guinée, qui sachent des métiers, comme charpentier, menuisier, serrurier, maréchal, cela serait d'un bien immense pour ces missions; mais il faut que ces hommes soient bien solides.

*

**

à Mgr **Barron** :

III

Monsieur,
Monsieur l'abbé Pierre Moussa,
Curé à Gorée,
Côte de la Sénégambie,
pour faire parvenir à Mgr Barron, vicaire apostolique
des Deux-Guinées, etc.

MONSEIGNEUR,

La lettre que Votre Grandeur m'adressa, me causa une grande joie, car j'étais un peu inquiet de n'avoir pas de vos nouvelles de si longtemps. Je viens de faire partir une lettre pour vous. Mais comme il serait possible qu'elle ne vous parvint pas, je vais vous dire dans celle-ci les choses principales qu'elle renfermait.

D'abord je vais répondre à votre dernière.

Nos bons Messieurs se sont trompés en appliquant mal la lettre que je leur avais adressée à Bordeaux, où je leur disais qu'en définitive, il faudrait s'établir à Palmas. Je disais cela des trois qui devaient se rendre sur cette côte; mais je leur avais dit bien au long que les quatre autres devaient rester à Gorée. J'ai reconnu là-dedans la main de Dieu. S'ils étaient restés à Gorée, ils auraient peut-être péri, parce qu'ils arrivèrent justement à la plus mauvaise saison de l'année. Mais étant partis au bout de quinze jours de relâche, ils arrivèrent à Palmas à une

meilleure saison. J'étais cependant bien en peine quand j'appris cela, à cause de Votre Grandeur qui s'attendait à les trouver à Gorée.

Je fus bien consolé de ce que vous me dites de la Sénégambie. Je vais faire des démarches auprès des Messieurs de la Propagation de la Foi pour obtenir des fonds, afin que vous puissiez faire cet établissement vers le mois de novembre ou de décembre prochain. Je vais vous préparer trois ou quatre missionnaires pour cette époque, peut-être davantage, si la Bonté divine nous aide.

Vous me dites, Monseigneur, que vous prendrez de nos missionnaires à Palmas et vous les conduirez en Sénégambie. Je pense que vous voulez dire que vous ferez cela à l'époque que je viens de vous indiquer pour l'envoi de vos missionnaires, puisque vous n'êtes guère en état de le faire pour le moment. Je suis sûr que les fonds de la Propagation ne viendront pas avant ce temps. Vous pourriez donc laisser maintenant les missionnaires à la disposition du Gouverneur du Sénégal, puisque je vous en enverrai d'autres d'ici au mois de novembre.

Je vous dirai, Monseigneur, que je ne sais où en sont nos affaires avec les Messieurs de la Propagation. Voilà trois lettres que je leur écris et pas de réponse sur aucune. La première était du mois de novembre ou décembre, pour réclamer les 180 livres sterling dont vous m'avez parlé dès lors; pas de réponse. Etant obligé d'envoyer des missionnaires à Saint-Domingue, je leur exposai l'état du pays, ses besoins si grands et la volonté du Cardinal Fransoni qui m'oblige d'y envoyer du monde. Je demande seulement du secours pour le voyage et le trousseau; pas de réponse. Ce fut à la fin de janvier et je dis qu'il faudrait absolument envoyer les missionnaires de suite, dans le courant du mois de février. Comme je fus obligé de les faire partir le 17 février, je fis le calcul de toute la dépense et je le leur ai envoyé : c'était 2.000 francs; voilà une dizaine de jours et je n'ai pas de réponse non plus. Tout cela m'embarrasse pour faire la proposition pour la Sénégambie. Je ne sais où est le défaut. Je crains qu'on n'ait inspiré à M. Choiselat quelque défiance

de moi. Si cela était, le tout serait d'attendre quelque temps; mais comme l'affaire de la Sénégambie presse, il faut en venir au fait; il faut absolument en faire la demande avant le mois de juin.

Voici, Monseigneur, ce que je veux faire : j'attendrai encore une quinzaine de jours ou trois semaines; si je ne reçois pas de réponse, j'en écrirai au Cardinal Préfet de la Propagande pour lui demander une recommandation ou pour le prier de faire proposer lui-même la chose, ou enfin pour qu'il me dise ce que je dois faire. Peut-être écrirai-je à Mgr le Nonce pour le prier de me recommander. Je crois bien que cette disgrâce auprès des Messieurs de la Propagation ne durera pas. Ce sont des défiances qu'on leur aura données contre moi et les miens; cela passera, ces Messieurs veulent le bien des missions; tôt ou tard ils reviendront. Ce qui me gêne maintenant, c'est l'affaire de la Sénégambie, qui est pressée, mais d'ici à quelques mois ces Messieurs auront le temps de changer. Comme il n'y a pas d'espérance d'obtenir du secours avant le mois de juin, puisque le Conseil ne se réunit pour faire les allocations qu'à cette époque, il me suffit de m'y prendre vers le mois d'avril. En attendant, je vais faire les démarches pour réussir.

Je crois, Monseigneur, qu'il serait bon que vous m'écriviez une lettre pour les Messieurs de la Propagation sur l'affaire de la Sénégambie, afin que je puisse l'envoyer dans le cas où ils feraient difficulté de m'écouter. Si je trouve moyen d'arranger tout sans cela, je le ferai tout de même. Mais je pense qu'il serait prudent de ne pas faire mention des 180 livres sterling.

L'état des choses étant tel avec les Messieurs de la Propagation, vous voyez, Monseigneur, combien la divine Bonté nous a favorisés par le traité fait avec le Gouvernement français. Voilà pourquoi je vous prie, Monseigneur, de remplir les conditions que nous avons passées avec le Ministère. Pour peu que le comptoir de Garro-way existe, veuillez placer nos deux missionnaires. Ils peuvent tout de même faire le bien au Cap des Palmes. Vous aurez du monde à l'époque dont je parle plus haut dans ma lettre. La mission de la Guinée tiendra toujours

le premier rang dans mon cœur. Je crains que les *Annales* de la Propagation n'omettent encore de parler de nous; cela ferait du tort à la mission de la Guinée. Mais un peu plus tôt, un peu plus tard, la miséricorde divine viendra à notre secours. Il y a un de nos Messieurs à qui le froid de la Picardie fait mal. Il aura fait la moitié de sa théologie à la fin de cette année. J'aurais envie de vous l'envoyer pour que vous l'ordonniez en Guinée. Il partirait sous-diacre. C'est un jeune homme d'une vertu très solide. Veuillez bien m'en parler dans votre prochaine lettre, pour que je sache votre sentiment là-dessus. Je crois qu'il ferait aussi bien sa théologie en Guinée qu'ici, pourvu qu'on lui aide. Il a lu plusieurs auteurs sur les fondements de la religion, et même des controversistes. Il était très instruit de sa religion avant de penser à l'état ecclésiastique.

La prochaine fois que j'écrirai au Ministère (ce qui ne tardera pas), je leur demanderai la recommandation que vous désirez. Je pense que vous en aurez parlé au Gouverneur et la sienne suffira.

Je vous disais, dans ma dernière, que j'ai reçu de Rome un indult, par lequel vous êtes autorisé à faire gras dans votre vicariat les trois jours des Rogations. Je vous en ai envoyé une copie dans ma dernière, et je garde la pièce ici jusqu'à un départ de missionnaires, de peur qu'elle ne s'égaré si je vous l'envoie par la poste.

Je vous disais encore que j'avais fait tous mes efforts pour obtenir de ne plus être chargé de Saint-Domingue; mais le Cardinal Frasoni n'a pas voulu et m'a demandé même d'y envoyer le plus tôt que je le pourrai au moins un missionnaire. J'y ai envoyé un missionnaire et un Frère.

Je vous priais encore que vous vouliez bien me dire positivement que vous me chargez de composer l'office du Très Saint Cœur de Marie et que vous l'adopterez pour votre vicariat. Je crains d'éprouver des difficultés pour le faire approuver à Rome, si c'est pour notre petite Congrégation. Nous sommes si peu de chose et nous ne sommes pas encore approuvés officiellement comme congrégation religieuse; tandis que, s'il s'agit d'un vicariat

apostolique, cela passerait sans difficulté. Je ne voudrais pas adopter celui de l'Archiconfrérie : il est fait à la parisienne et les hymnes m'en déplaisent. Je ne sais si nous réussirons mieux pour les hymnes, mais au moins nous les ferons du genre du bréviaire romain.

Agréez, Monseigneur, l'hommage de ma vénération et de l'affection la plus sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 27 février 1844.

*

**

à M^{lle} Sainte-Bécel :

II

Mademoiselle,
Mademoiselle Bécel,
rue du Beau-Soleil, n° 6,
Nantes.

J. M. J.

MADemoisELLE,

C'est avec plaisir que je réponds à votre demande de vous écrire quelques mots. Si je connaissais mieux votre intérieur et si j'avais beaucoup de temps, je vous en dirais davantage. J'espère que la Très Sainte Vierge le fera à ma place. Son très saint Cœur, si plein de zèle pour les âmes, ne manquera pas de soin pour la vôtre.

Ce n'est pas un mal d'éprouver du chagrin des choses qui nous touchent; mais il faut supporter ce chagrin avec paix, avec humilité et avec amour et soumission à la divine volonté. Si vous avez de la peine, vivez dans

un esprit de sacrifice, à l'exemple de Marie, dont le cœur fut percé d'un trait dès les premiers moments de sa joie, et cette plaie saignait toujours et augmentait sans cesse. Marie avait la paix dans l'âme; elle avait l'amour et l'humilité dans ses souffrances. Elle les avait même au pied de la croix. Tenez-vous avec elle au pied de la croix : voyez comment elle faisait; faites-en autant; voyez comment elle supportait ses douleurs, et supportez-les de même. Imitiez ainsi Marie au pied de la croix, et exprimez en vous ce que vous voyez en elle. Priez Jésus, priez Marie elle-même de vous procurer cette grâce. Souffrez; tant mieux! plus vos peines sont grandes, plus les trésors de sanctification sont grands dans votre âme. C'est à vous à en profiter. Les joies, les délices et le bien-être engraisent le corps; les afflictions, les privations et les peines engraisent l'âme et la remplissent de grâces.

Votre grande croix est le malheur de plusieurs de vos parents; la divine Marie avait bien la même croix, en voyant tant de pécheurs endurcis parmi ses enfants. Supportez cela comme elle le supporta. Je vous prie d'exécuter ces choses et vous croîtrez dans la sainteté et le divin amour de Jésus et de Marie, dans lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

A La Neuville, le 28 février 1844.

P. S. — Quand M. Maurice écrira, je vous donnerai de ses nouvelles. Je lui enverrai à la première occasion les lettres qu'on m'a envoyées pour lui.



à M^{me} Bresdon :

VI

Madame,
Madame Veuve Bresdon,
rue Saint-Clément,
Nantes.

J. M. J.

MADAME,

Si je ne vous ai pas encore donné des nouvelles de M. Maurice, c'est que nos missionnaires ne m'ont pas encore écrit depuis leur arrivée à destination. Quand j'aurai des nouvelles intéressantes je vous en donnerai de bon cœur. Ces Messieurs m'ont écrit à moitié chemin. Ils ont relâché à l'Ile de Gorée pendant une quinzaine. M. Maurice a eu le mal de mer toute la traversée. En arrivant il fut guéri et se porta fort bien. C'est l'effet ordinaire du mal de mer; il produit la santé. Il suffit qu'on mette pied à terre pour être guéri.

Le pays des environs est habité par des noirs mahométans très superstitieux, comme sont ordinairement les gens de cette secte. Il paraît qu'il est arrivé une petite aventure à M. Maurice à ce sujet. Ces pauvres gens, trompés par leurs prêtres, leur achètent certaines sentences superstitieuses enveloppées dans du parchemin ou du linge, et ces prêtres leur persuadent qu'il ne leur arrivera aucun malheur tant qu'ils auront ce petit papier suspendu au cou. Ils appellent ces petits papiers superstitieux Gris-Gris. Il arriva que M. Maurice ayant vu un de ces Gris-Gris suspendu au cou d'un enfant, le lui enleva et mit à la place une médaille de la Sainte Vierge. Cela manqua faire une révolution dans le pays; cela n'eut pas cependant de suites fâcheuses. D'après ce que nos Messieurs me disaient, je concluais que c'est à M. Maurice qu'arriva cette aventure.

Nous avons reçu la caisse que vous nous envoyez; nous

vous en remercions de tout notre cœur. Nous prierons et nous n'avons pas cessé de prier pour les personnes charitables et zélées qui veulent bien contribuer au salut des Noirs.

La chasuble de toutes couleurs est bien comme je le désirais.

Je prierai d'une manière spéciale pour M^{me} Rouillard. Je dirai la sainte messe à son intention samedi en huit.

Dès que j'aurai des nouvelles de la Guinée, je vous les communiquerai.

En attendant, je suis en la charité de Jésus et de Marie,
Votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville, 28 février 1844.

*
**

à M. Collin :

IV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Collin,
Missionnaire Apostolique du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis,
Ile Bourbon (1).

8 mars 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Votre lettre m'a rempli de compassion pour votre pauvre âme affligée. J'espère que la peine même où la divine Bonté vous met, au moins où elle permet que

(1) Il nous est impossible d'indiquer la date de l'arrivée à Bourbon et à Maurice des lettres écrites à cette époque : dans ces deux îles la poste n'appose pas de cachet.

vous soyez, sera pour la grande utilité de votre âme. Cela semblait presque nécessaire dans les commencements. Un ministère si consolant que le vôtre, des succès auprès des bonnes âmes que la miséricorde de Dieu vous donne, l'affection de ces chères âmes et votre tendresse pour elles auraient pu vous être nuisibles, si intérieurement vous eussiez eu le repos parfait, tel que vous le concevez et le désirez. Au moins votre travail aurait été moins pur, et peu à peu aurait pu se gâter, sans que vous vous en fussiez aperçu. Les croix, les peines et les tracasseries intérieures sont d'une utilité précieuse contre tous ces dangers. Soumettez-vous donc en paix à la divine volonté qui vous laisse ainsi dans vos misères. Abandonnez-vous avec confiance à son divin bon plaisir et à son adorable conduite. Si vous prenez bien votre état, il y aura beaucoup moins de défectueux dans votre conduite; si même il y a du défectueux, ne soyez pas inquiet; Dieu connaît vos faiblesses et votre pauvreté. Il connaît aussi les désirs de votre cœur. Les âmes qui veulent généreusement se sacrifier, pour la gloire du divin Maître, n'ont rien à risquer; la Bonté divine leur passe bien des petites misères. Voyez, mon très Cher, vos fautes sont-elles des fautes de malice? Bien sûrement que non. Sont-elles des fautes de mauvaise volonté? Non; je dis non avec assurance, quoiqu'il puisse parfois vous sembler le contraire. Toutes vos fautes sont des échappées, des fragilités, des faiblesses qui encore sont, le plus souvent, mêlées d'une certaine agitation qui en diminue le mal. Or, il est certain que ces sortes de fautes, Dieu les pardonne facilement et elles ne produisent, n'occasionnent pas d'obstructions de grâce. Pour l'état de votre âme, il y a peut-être une petite erreur dans votre vue. Je crois bien que l'état de votre âme sera à peu près le même qu'ici, avec la différence qu'il est de moins en moins sensible. Vous avez de moins en moins le sentiment de la présence de Dieu. Vous savez, mon bien cher frère, que votre marche était bien simple et déjà peu sensible. Cependant, dans l'insensibilité de votre état, [vous aviez] un certain sentiment de son existence. Vous n'éprouvez plus cette affection de sentiment vif, •

mais vous avez une légère ou intime impression ou sentiment de votre manière d'être vis-à-vis du divin Maître. Cela vous suffisait et vous contentait. Quoique ce contentement provint de ce que votre âme était attachée à Dieu et éprouvait de la satisfaction de se voir en bon état vis-à-vis de lui, cependant ce contentement n'était pas bien pur, vous étiez encore appuyé sur vos impressions, sur un mouvement sensible qui se passait en vous, et vous ne vouliez pas encore vous passer de ce mouvement, ou plutôt de l'assurance fondée sur ce mouvement, ou plutôt de l'un et de l'autre, à la fois. Vous voyez que votre âme cherchait un appui, elle voulait être contente, et ne voulait pas vivre de Dieu seul par la foi et indépendamment de tout plaisir d'état intérieur. Maintenant, Dieu veut vous obliger à lui abandonner votre âme à lui seul; il vous prive de tout appui; il veut que vous viviez dans la foi pure, dans l'espérance fondée sur sa seule bonté et non sur l'état intérieur où vous voyez votre âme et dans une charité simple et parfaite, par laquelle vous travaillez à sa gloire avec des intentions pures et droites et sans employer ses divines grâces pour votre pure satisfaction. Vous auriez peut-être de la satisfaction et du retour sur vous-même, mais au moins vous ne tirerez pas satisfaction de cette grâce divine, qui restera beaucoup plus pure dans votre action. Il permet que vous ayez des consolations dans le ministère où il vous occupe, mais il ne veut pas que vous ayez des jouissances de la grâce intérieure qu'il vous donne. Soyez assuré que ces grâces produisent sans cesse en vous une augmentation de sainteté dans votre âme.

Cette sainteté ne sera pas selon vos idées, mais selon les idées de Dieu, ses desseins sur votre âme. Vous vous formez une idée de la sainteté que Dieu demande de vous, et si cela ne réussit pas selon vos vues, vous êtes en peine. Mais vous vous trompez, mon cher; ce n'est pas cette idée qui doit être réalisée : vous aurez beau vous débattre et vous tourmenter, vous ne viendrez jamais à bout d'agir selon vos vues.

L'état de sainteté dans lequel vous croyez devoir vous mettre est un état senti; or, cela n'est pas ainsi; cela ne

doit être qu'un état voulu, vous tenant devant Dieu par la volonté et le désir, et vous occupant en paix des œuvres dans cette volonté et dans ce désir, vous tenant parfaitement content et tranquille, sans rien sentir. C'est un état de privation entière. Il est incomparablement meilleur et plus parfait que ce même intérieur senti, quoique cela nous semble faux dans les commencements. Vous manquez en faisant des efforts pour vous mettre dans l'état que vous avez dans l'idée, parce que vos efforts sont pour un état senti, et vous ne devez avoir qu'un état de foi et de volonté pur. Vos efforts sont une contention; non pas une contention de sentiment, vous ne le pouvez pas; vos sentiments ou plutôt vos sens sont vides et dans une espèce d'inertie ou incapacité, parce que la divine Bonté veut que vous agissiez désormais d'une manière plus intellectuelle et par la foi pure. Votre contention est une contention de la volonté fondée sur une fausse idée et sur une certaine obscurité sensible de l'esprit. Cette idée de perfection est plus imaginaire que réellement crue et vue par votre intelligence; aussi ce que vous appelez remords ne l'est pas (le plus souvent au moins) : c'est une tracasserie d'esprit fondée sur une idée fausse de l'imagination (c'est-à-dire une représentation fausse de l'imagination) ou sur une inquiétude fondée sur l'obscurité d'esprit. N'ayez pas une volonté si forte, si raide pour vouloir votre sanctification de la manière que vous croyez; soyez souple sous la main de Dieu et sous la conduite de la divine grâce; ne prenez pas pour inspiration de la grâce ce qui n'est qu'un mouvement d'imagination ou une tendance de la volonté. Marchez avec simplicité et droiture; conservez toujours votre âme dans le repos; faites le mieux que vous pouvez, en paix, sans contention quelconque; laissez à Dieu le soin de vous perfectionner selon son bon plaisir. En attendant, portez vos faiblesses avec paix et patience. Evitez la raideur et la contention comme le plus grand mal pour vous. Croyez-moi, il vous restera plus que vous ne pensez de votre travail. Il n'est nullement nécessaire que vous ayez sensible et palpable cette présence de Dieu et cette union

avec lui. Votre volonté tend vers Dieu; cela seul devrait vous suffire; mais il y a plus, votre esprit même est uni à Dieu dans les moments où vous le croyez le moins. Soyez content de votre état et ne cherchez pas à vous mettre dans celui que vous imaginez devoir être; c'est une faute réelle que ces efforts avec lesquels vous voudriez vous y mettre. Vivez dans la paix et la confiance en la miséricorde de Dieu. Bannissez les craintes et les contentions, car cela n'est que la pure nature. Ayez une grande liberté dans vos actions, comme cela doit être dans toute âme qui veut être à Dieu. Lorsque vous trouvez quelque chose de défectueux, humiliez-vous en paix. Vous vous inquiétez de ce que vous ne pouvez pas ouvrir votre âme à M. Le Vasseur, et vous faites mal. Je vous assure que j'étais bien sûr d'avance que, tôt ou tard, vous ne pourriez plus avoir avec le directeur toute l'ouverture que vous aviez ici. Vous seriez avec moi que ce serait la même chose. Dans les commencements, quand on est encore dans la voie sensible (et vous l'étiez encore au noviciat, quoique cela fût un peu faible vers la fin), on est encore dans une voie d'enfance, on a besoin de la main d'autrui pour se conduire; c'est une imperfection (notez bien, je ne dis pas que la direction, l'obéissance et l'ouverture envers son directeur soient une imperfection, mais le besoin qu'on en a). On s'appuie encore sur la créature. Plus tard, quand la sensibilité disparaît, quand on n'a plus que la foi pure, alors on devient homme. Dieu nous conduit par la foi. La foi pure suppose qu'il n'y a plus rien de sensible pour appuyer sa conduite et, par conséquent, on est disposé à être privé de tout, même de direction. Il est certain que vous êtes dans cet état où le sensible est passé et où la foi pure doit régner. Restez donc purement et simplement attaché à Dieu et ne vous tracassez pas si vous n'avez rien pour vous appuyer. Vous avez Dieu et Dieu seul. Il doit vous suffire. Cela coûte, c'est pénible, il semble que toute notre vie est comme un fantôme, il semble que l'âme est vide et qu'on n'a plus de vie spirituelle et surnaturelle. On se trompe très fort, la vie intérieure devient plus pure et plus simple. Je dis *cela coûte*;

mais seulement d'abord, avant qu'on soit parvenu à la soumission, à l'abandon parfait de son âme à Dieu. Si en recevant cette lettre, vous ne vous êtes pas tout à fait encore surmonté, faites-le de suite et donnez-vous à Dieu corps et âme, et ne cherchez plus à vous appuyer sur la créature. Il n'est plus temps d'être enfant, l'âge mûr de la perfection chrétienne doit commencer chez vous.

Quando fui parvulus sapiebam ut parvulus, cogitabam ut parvulus; quando autem factus sum vir, evacuavi quæ sunt parvuli.

Il n'est plus temps de chercher à vous faire porter sur les bras d'un père de chair; il faut que vous marchiez tout seul. Vous ne devez pas si facilement vous troubler quand il vous manque quelque chose. Un enfant pleure quand on lui fait une grimace; un homme ne pleure pas, même pour des coups de bâton. Soyez donc plus fort et ne vous laissez pas aller si facilement à la pusillanimité; dès que vous manquez à quelque chose, ne vous croyez pas tout de suite en mauvaise voie, dès que vous n'êtes pas dans tel état que vous désirez. Dès qu'un enfant est lassé, il veut se faire porter par son père; et si celui-ci ne veut pas, il pleure et s'afflige; un homme continue de marcher par la force mâle qui l'anime. Votre force mâle est la foi et la confiance en Notre-Seigneur et sa sainte Mère. Allez en direction avec simplicité de cœur, dites à votre directeur ce qui peut vous être utile. Les choses qui vous agitent trop, que vous ne pouvez ou ne savez comment dire, ne les dites pas, ne vous en tourmentez pas. Notre-Seigneur veut vous tenir lieu de tout. Je crois que vous n'y perdrez rien. Ne tenez pas, mon cher, à être dans tel ou tel état intérieur; mais soyez souple et indifférent devant Dieu, qu'il vous donne ce qu'il veut et qu'il fasse de vous et en vous selon son bon plaisir. Vous vivez dans les privations : cela n'est rien, pourvu que votre âme soit réellement à Notre-Seigneur, et elle l'est, j'en suis certain, malgré les petites misères où elle se trouve parfois.

Il en est de la théologie comme du reste : ne désirez rien et ne vous inquiétez de rien. Si vous trouvez un

moment pour travailler à la théologie, faites-le; sinon soyez en repos. Vous ne devez plus rien avoir sur la terre pour vous soutenir : Dieu seul par la foi et la charité sans rien de sensible. La théologie servait à vous conserver dans un repos sensible; mais le sensible est terminé pour vous. Il faut que vous viviez dans les privations de la foi, de la charité pure et intérieure, et sans sentiment et avec pleine confiance en Jésus et Marie. Soyez en repos et ne vous forcez pas pour agir contre la sainte volonté de Jésus. Je voudrais bien pouvoir vous donner tout le monde qu'il vous faudrait, mais le champ que le Père de famille nous donne à défricher est si grand et les ouvriers en si petit nombre, que nous ne pouvons pas suffire. J'espère cependant ne pas vous laisser longtemps sans secours. Ménagez votre santé. Vous n'avez pas oublié qu'il faut, bon gré mal gré, que vous viviez cinq ans en mission, pour compléter les huit ans, dix-huit mois de plus, que vous avez perdus, de votre noviciat. Ne vous tuez donc pas. Ne soyez cependant pas inquiet de votre santé, remettez ça à Notre-Seigneur, à Jésus et à Marie. Ne dites plus que vous êtes sorti de votre état, cela n'est pas vrai; mais vous voulez en sortir. Encore une fois votre état n'est plus sensible; suivez la marche que la divine Bonté vous trace; tenez-vous dans l'état où elle vous met maintenant, qui est le même que l'ancien, mais il n'est plus sensible.

Adieu, très cher Père. Tout vôtre en la charité du Très Saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

La Neuville, le 8 mars 1844.

P. S. — Je vous dirai que, définitivement, j'ai trouvé un remède efficace pour ma migraine : une tasse de café bien amer me la fait tomber de suite. Il ne faut pas dix minutes pour la faire passer entièrement.

à M. Blanpin :

II

Monsieur,
Monsieur l'abbé Blanpin,
Missionnaire apostolique, à Saint-Denis,
Ile Bourbon.

J. M. J.

Le 8 mars 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Il faut commencer par vous parler d'affaires temporelles. Ne soyez plus inquiet de votre chère mère. Tout va à merveille. Cette pauvre maman m'a causé bien des chagrins et de la peine. Je suis allé la voir deux fois. J'ai usé de toute l'adresse possible pour gagner sa confiance et tout cela inutilement. Je ne savais plus comment m'y prendre. A la fin je me vis obligé, malgré moi, d'y renoncer, parce que mes lettres ne faisaient qu'aigrir ou au moins cela me semblait ainsi. Je pris la résolution d'attendre le moment de la divine Providence. Le bon Dieu exauça sans doute vos prières : votre mère venait de faire plusieurs voyages qui, je pense, ont contribué à la mettre dans le trouble et l'inquiétude. Ce qui acheva ce fut qu'elle ne reçut pas de vos nouvelles. Elle était bien en peine lorsque je reçus une lettre de M. Le Vasseur qui annonça votre arrivée. Cette lettre arriva avant les vôtres. J'en envoyai aussitôt une copie à votre bonne mère, c'était de l'huile sur une lampe à moitié éteinte; elle m'écrivit et, depuis ce temps-là, nos affaires vont mieux. Peu de temps après, elle m'écrivit une seconde lettre pour me parler de ses peines d'esprit. Je lui répondis par une lettre de conseils et de consolation; cela fit quelque bien. Pendant tout ce temps était en suspens une affaire dont je vais vous parler tout à l'heure (celle du partage des biens). Il était décidé que je devais aller la voir pour terminer cette affaire, et je comptais faire un nouvel effort. Il arriva dans l'intervalle une première

lettre de vous et de M. Collin. Je lui envoyai copie, cela lui fit du bien. Votre deuxième lettre arriva peu après; je la lui envoyai de suite et lui ai ajouté que je viendrais la voir prochainement. Je le fis en effet la semaine suivante. Je passai un dimanche avec elle. J'eus un entretien d'environ deux heures, la nuit du samedi au dimanche et à peu près autant du dimanche au lundi : tout cela uniquement de son intérieur. Je l'ai laissée consolée et assez calme. Elle ne sera jamais tout à fait calme. Elle me dit que, dans le temps, vous lui aviez parlé de passer le reste de ses jours dans un couvent, que c'était son désir. Elle avait l'air de me parler du couvent des Clarisses de Saint-Omer. Je lui ai montré qu'elle ne doit pas rentrer dans une maison austère. Elle me parla de Louvencourt. J'ai jugé qu'il n'était pas prudent d'appuyer là-dessus pour le moment. Je lui dis que tant que sa mère vivra, elle ne pouvait pas la quitter, que ce ne serait qu'après sa mort, et alors on verrait dans quel couvent elle pourrait entrer comme Dame en chambre.

J'ai reçu ces jours derniers une lettre de M. Le Vavas seur; je vais en envoyer une copie à votre bonne mère; j'y ajouterai un mot de piété. Elle ne peut plus écrire beaucoup; cela la fatigue et elle a de la peine à ramasser ses idées. Je l'ai invitée fortement à venir passer quelques jours avec nous. Je lui ferai arranger une petite chambre dans la maison du jardinier, je lui causerai toujours un peu et j'espère que peu à peu la divine Bonté la consolera et la soulagera dans ses peines d'esprit. Dans ma prochaine lettre, je lui en parlerai de nouveau. Je lui promis aussi de venir tous les ans, deux ou trois jours.

Vous voyez bien, mon très cher frère, que vous vous êtes laissé trompé en me soupçonnant que je négligeais votre pauvre mère, car tout ce que je viens de vous dire s'est passé avant la réception de votre lettre, même l'invitation que j'avais faite à votre mère de venir passer quelques jours avec moi. Ce n'est que le voyage que j'ai accéléré de deux, peut-être de huit jours, à cause de ce que vous m'appreniez dans votre lettre. Vous n'avez pas fait injure au bon Dieu en croyant trop facilement ces

choses, mais vous avez fait injure à ce pauvre homme, qui le mérite bien, et qui ne saura jamais se fâcher contre son enfant bien-aimé, parce que son cœur lui est trop attaché en la charité de Jésus et de Marie.

Dans votre prochaine lettre à votre mère, dites-lui les grands désirs que j'ai d'être utile à son âme et que je ferai toujours tout ce qui est en moi pour cela. Engagez-la à venir me voir et à passer tous les ans quelques jours ici. Qu'elle y vienne même plusieurs fois par an ou qu'elle reste aussi longtemps qu'elle voudra, cela ne vous gênerait en rien et me ferait le plus grand plaisir. Si nous pouvons obtenir cela, d'abord nous lui ferions un grand bien et ensuite, peu à peu, elle s'habituerait ici, et quand le moment sera arrivé, nous n'aurions pas tant de peine à la fixer dans quelque couvent d'Amiens.

L'affaire du partage dont je vous parle plus haut s'est passée ainsi : lorsque votre bonne mère était dans son plus mauvais temps, dans sa plus mauvaise humeur envers moi, elle fit la proposition de partager les biens, afin qu'elle eût ce qui lui appartient, disant qu'elle était malheureuse, n'ayant pas même de pouvoir sur son bien, que la majeure partie du bien lui appartenait. Ceci arriva dans mon avant-dernier voyage. Elle me reçut alors assez mal et me fit le reproche que je ne faisais guère attention à elle et que je n'avais pas même daigné dire des compliments pour elle dans une lettre que j'avais écrite à M. Cappes (vous savez que je suis fort oublieux pour ces niaiseries; depuis, je fus sur mes gardes et je n'y manquai plus). Elle me fit ce reproche à table, devant M. le Curé, le Juge de paix, M. Borgnier et d'autres personnes invitées. Je m'en tirai le mieux que je pus; mais cela me montra qu'elle était tout à fait contre moi. Le lendemain, elle fit la proposition du partage et il n'était guère possible de s'y refuser. J'y acquiesçai donc de suite, de peur de l'irriter davantage. Je présentai votre consentement, vu les circonstances et le bien spirituel de votre mère. Nous allâmes chez M. Cappes et nous passâmes en revue tous les biens, et ce fut votre mère qui les classa, c'est-à-dire qui dit : Tel bien était à votre père avant le mariage, tel bien provenait de ses biens

patrimoniaux, tel autre était à la communauté. Tout ce qu'elle dit fut de suite accordé et mis en note pour servir de base au partage. Elle devait être bien contente de moi; il n'en fut cependant pas ainsi : nous nous quit-tâmes plus mal à l'aise que jamais. Ce ne fut ni de ma faute, ni de la sienne; elle était alors dans une grande agitation, des gens mal intentionnés la poussaient sous-main.

Plus tard, voyant que, malgré tout ce que je faisais, elle s'éloignait de plus en plus, j'étais presque décidé à faire retraite et à interrompre ce projet. Je sentais que c'eût été me brouiller tout à fait. Je voulais avoir votre sentiment là-dessus et j'étais sur le point de vous écrire à ce sujet, parce que je craignais que ces hommes qui la poussaient ne fussent la cause de cette demande de partager le bien et qu'ils ne voulussent en profiter pour la tromper. J'en écrivis à M. Cappes, qui me fit ses observations sur cette résolution, en faveur du partage, quoique auparavant votre mère voulait donner la gestion de ses biens à M. Clément ou à d'autres. Cela me fit plaisir de sa part et me montra en même temps que votre mère était un peu revenue de ses préventions, en devenant plus favorable à M. Cappes. Ce qui me décida surtout, ce fut la peine extrême où je la savais alors, car elle était fort troublée par les peines intérieures. J'ai donc consenti, et j'en étais bien content, lorsque le lendemain du départ de ma lettre à M. Cappes, pour lui annoncer la nouvelle résolution, je reçois de votre mère la lettre de confiance dont je parlais plus haut. Cette lettre se croisait avec la mienne. Enfin, j'ai signé le partage. Dans ce partage, votre portion est de beaucoup moindre que celle de votre mère. Il ne vous revient pas cent mille francs, il s'en faut. Vos revenus montent cependant à plus de 3.000 francs. J'ai dit à M. Cappes de donner à votre mère le surplus des trois mille. Maintenant, elle ne tient plus tant à ce partage, mais je ne croyais pas devoir essayer de changer, de peur de la replonger dans de nouveaux soupçons. Je crois, mon cher, que c'était le meilleur parti à prendre. A la bonne heure, on pourrait la tromper et vous frustrer plus tard

d'une partie de ces biens ; mais je pense qu'il vaut mieux exposer le tout plutôt que de faire tort à l'âme de votre mère.

Il paraît qu'il a plu à Notre-Seigneur de vous éprouver par la maladie ; cela ne m'a pas effrayé : ce fut le changement de climat. Ce changement est si considérable, qu'il eût été fort étonnant si vous n'aviez pas éprouvé un effet dans le corps. J'ai fort désapprouvé votre conduite à tous de travailler tant, dès le commencement. Quand on change de climat si subitement, et d'une manière si tranchante, on doit se ménager beaucoup et aller doucement d'abord, augmenter peu à peu jusqu'à ce qu'on soit fait au climat. J'espère que le bon Dieu donnera à notre cher M. Collin ses huit ans de vie, pour travailler auprès des nègres les cinq ans qu'il a demandés. Quand cette lettre vous parviendra, vous serez faits au climat.

La vigilance est très importante partout : Veillez et priez, a dit Notre-Seigneur.

Les dangers dont vous me parlez ne m'étonnent pas, quoique je ne m'attendisse pas à les voir si considérables. Eh bien, mon cher, veillez et priez. Le pasteur qui court après les brebis va à leur poursuite jusqu'au milieu des précipices, mais il prend garde à lui, afin de ne pas tomber, de crainte de se perdre, lui et les brebis après lesquelles il court. Soyez réservé dans votre extérieur, évitant de vous familiariser le moins du monde, tout en étant doux et charitable. Ne donnez pas lieu à ce que ces pauvres gens se familiarisent avec vous. Il est très naturel qu'elles se familiarisent : elles trouvent en vous autres des Pères très bons pour tous les Noirs, elles ont confiance en vous, elles s'affectionnent à vous et trouvent en vous autant de facilité d'ouvrir leurs âmes, elles y trouvent autant de consolations qu'elles sont rebutées par tous les autres. Soyez donc réservé et composé dans votre extérieur ; soyez réservé dans votre intérieur, ne vous laissant aucune jouissance dans l'affection que ces bonnes gens vous portent et n'arrêtant pas votre cœur à la satisfaction dans vos rapports pieux avec elles. Il y aura encore des dangers, mais avec la prière

et la confiance en Dieu vous en serez sauvé. D'ailleurs, le très saint et très pur Cœur de notre bonne Mère veillera sur le vôtre. Ecoutez M. Le Vavas seur : il a l'expérience de tous les dangers que vous courez, il est sur les lieux et voit votre manière d'agir ; il est par là plus à même de vous donner un conseil que moi. Ne soyez pas inquiet : le bon Dieu et la bonne Mère veilleront sur votre réputation ; prenez les précautions que M. Le Vavas seur vous prescrit et soyez ensuite en repos. Pratiquez le recueillement sans vous forcer trop : la contention dans un missionnaire ne pourra pas tenir. Mettez toujours votre confiance en Marie.

Je vous ai donné assez de renseignements sur votre maman et sur les affaires. J'oubliai seulement de vous dire que j'ai dit à M. Cappel de donner tous les revenus de l'an passé à votre bonne mère et de ne commencer à verser les 3.000 francs que cette année-ci, c'est-à-dire au mois de septembre ou octobre pour les revenus de 1843.

La fondation des religieuses n'a pas réussi : votre mère étant ainsi brouillée, je fus obligé de laisser traîner les choses. J'en ai dit un mot, car elle en avait reparlé quand elle se remit ; mais M. le Curé n'en veut point et dissuade votre mère ; il dit que cela n'irait pas. Je crois qu'il ne faudrait pas le faire malgré le Curé ; cela n'irait pas bien. Il me proposa de nouveau une fondation à faire pour une rente aux pauvres du village. Je lui dis les raisons qui vous en détournèrent, lorsqu'il en était question. Il ne les réfuta pas bien et cependant n'insista pas beaucoup. Il me proposa ensuite de faire agrandir son église, en faisant bâtir une chapelle sous la tour, du côté de l'épître, à l'emplacement où est l'escalier qui mène au haut de la tour. Il me dit que cela ne coûterait que 3.000 francs ; moi, je crois que cela pourrait coûter de dix à quinze mille. Il me promit de me donner le devis, pour que je vous le fasse parvenir avec les prix, mais il ne me l'a pas envoyé.

Quant à l'école, il y a une autre difficulté : c'est que la maison que votre mère a achetée, ne suffirait pas, on serait obligé de la rebâtir ; ce qui entraînerait de grandes dépenses ; votre mère ne semble pas y tenir très fort.

Je crois qu'en voilà assez pour cette fois-ci.

Je vous envoie deux lettres de votre mère. M. Martin m'en a envoyé une aussi. Je ne vous la transmets pas pour épargner le port : celles-ci sont déjà assez coûteuses.

Je désire que vous écriviez tous les mois à votre mère, même plus souvent si vous avez quelque chose d'édifiant à lui dire.

Je termine en vous embrassant de tout mon cœur.

Tout vôtre dans la charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN.

*

**

à M. Le Vasseur :

X

Monsieur,
Monsieur l'abbé Le Vasseur,
Missionnaire apostolique,
à Saint-Denis, Ile Bourbon.

J. M. J.

A La Neuville, le 10 mars 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Nous avons été pleins de consolation en lisant votre lettre. Dieu soit béni des grâces qu'il répand sur les âmes pour votre ministère! Ce qui nous réjouit le plus, c'est de voir que nos bons Noirs sont si bien disposés et qu'ils profitent ainsi des grâces de Dieu. J'ai fait tirer une copie de votre lettre. Je vais l'envoyer à l'Association de la Propagation de la Foi. Peut-être la voudront-ils mettre dans les Annales; cela donnera bonne idée de vos Noirs.

Je connais bien toutes les difficultés des missions de la Guinée et de Saint-Domingue. Ces difficultés sont

d'une part plus grandes que vous ne pensez, et de l'autre moins grandes. Vous n'êtes pas assez instruit de tout cela pour connaître les avantages et les désavantages. Mais nous ne pouvons absolument pas abandonner ces missions, auxquelles nous devons notre ministère ou nulle part.

Je vous ai déjà écrit là-dessus bien au long. Je ne sais si je vous ai fait valoir une raison d'intérêt qui, à dire vrai, n'a pas influé sur moi pour accepter ces missions dans lesquelles la divine Providence nous engage. Cette raison est que : si nous n'avions pas accepté la Guinée, ni Saint-Domingue, le Saint-Siège se serait adressé à une autre société et, tôt ou tard, on en aurait trouvé une qui s'en serait chargée; or il est certain que si une autre Société déjà existante avant nous, s'était chargée de ces missions, les sujets qui se seraient déterminés pour les missions des Noirs, se seraient plutôt adressés à eux qu'à nous : 1° parce que c'était une société existante, approuvée et fondée; 2° parce que leurs missions de Noirs auraient eu beaucoup plus d'attrait que les nôtres; 3° n'ayant qu'un très petit coin de terre à cultiver, notre mission aurait fait peu d'impression, nous aurions végété et jamais réussi. Je crois qu'en bonne prudence humaine, nous devions accepter et ne pouvions refuser. D'ailleurs, qu'aurait-on pensé de nous à Rome, si nous avions voulu à toute force nous astreindre à Bourbon? Moi, je crois que l'esprit apostolique consiste plutôt à étendre les bornes de l'Eglise qu'à perfectionner une petite portion. Si nous parvenions à étendre les bornes de l'Eglise, à empêcher le protestantisme de s'établir dans toutes ces vastes contrées, je crois que nous aurions fait quelque chose de stable, même pour les siècles à venir; tandis que si nous sauvons des milliers d'âmes qui appartiennent à l'Eglise, nous avons fait une merveille admirable qui remplit l'âme de joie, nous procurons une gloire très grande à notre Dieu, mais nous ne faisons qu'une chose momentanée, surtout en comparaison de l'établissement de la Foi dans un pays infidèle. Vous dites : « Mais peut-être ne réussirons-nous pas? » Le succès dépend de Dieu, c'est

de lui seul que nous dépendons. Je crois que, pour les œuvres des missions, les calculs de la prudence doivent être avant tout autres que ceux des œuvres de nos contrées, parce que les œuvres sont toutes différentes et d'un ordre de choses tout autre : ordre de choses qui exige une Providence spéciale, un secours extraordinaire de Dieu; secours sur lequel on peut compter pour la dilatation de sa sainte Eglise. Les secours extraordinaires sont pour les missions dans un ordre commun, aussi bien que le secours ordinaire dans les œuvres de nos contrées. Celui qui y compte ne tente pas Dieu; il le tente aussi peu que celui qui, dans nos pays, le tente après avoir pris les mesures de prudence qu'on prend ordinairement. Si ensuite la divine Providence ne donne pas ce secours extraordinaire, il ne faut pas se désespérer au premier moment, il faut prier, patienter et espérer.

De peur d'oublier, je vous dis ici que vos lettres ne sont jamais datées. Il nous serait cependant bien utile de savoir quelquefois quand vous les écrirez. Vous pourriez mettre la date au commencement; alors vous ne l'oublieriez pas.

Je vais écrire au Ministre de la Marine pour lui communiquer les observations que vous faites sur le mariage et sur l'instruction des Noirs. Le Ministre est bon chrétien et zélé pour le bien. Pour vous convaincre de cela, je n'ai qu'à vous citer une lettre circulaire aux préfets, et citée, dans les journaux, par laquelle lettre il ordonne aux préfets de prohiber et d'empêcher le travail dans les forts, les dimanches et fêtes. Après avoir donné plusieurs raisons solides, tirées de l'intérêt de l'Etat, il ajoute que le motif le plus fort est que la loi de Dieu le défend; et il montre l'importance d'observer la loi de Dieu. Je suis persuadé que, s'il peut faire un changement sur ce point, il le fera. Tout autre moyen pour venir au secours de nos pauvres Noirs me paraît inutile. Peut-être aussi, attendrai-je mon prochain voyage de Paris et en parlerai-je de vive voix au Directeur des colonies, qui a aussi de très bonnes intentions. (Le Ministre s'appelle M. de Mackau. et le Directeur M. Galos.)

Notre bon M. Tisserant est remis de ses mauvaises humeurs, qui m'ont tant affligé. C'était une tentation, il n'en est plus question, nous sommes parfaitement unis ensemble en ce moment. Du reste, quoique ses lettres me causassent alors beaucoup d'inquiétude, j'espérais cependant que ce ne serait qu'une tentation. Annoncez cela, je vous prie, à vos chers frères. Dites-leur que l'union est parfaitement établie dans la Congrégation.

M. Tisserant fait des merveilles à Haïti. Il s'y est fait une révolution : Boyer fut chassé et le Général Hérard prit sa place. Il est parfaitement disposé par les soins de M. Tisserant, qui a beaucoup influé sur lui. Le Général a beaucoup de confiance en notre cher confrère. J'espère que, prochainement, les négociations avec le Saint-Siège se renoueront. M. Tisserant [a travaillé] de toutes ses forces, et il a déjà avancé l'affaire bien au delà de ce qu'on pouvait espérer.

Je vous dirai maintenant un secret, un grand secret pour le moment. Le cardinal Fransoni a nommé M. Tisserant préfet apostolique d'Haïti (ou Saint-Domingue). Je ne pouvais et ne voulais m'y opposer, à cause des affaires de ce pays, qui sont en si triste état. Vous pouvez le dire à nos chers confrères, mais en secret, car il est important de prendre ses précautions pour que la chose ne transpire point. Cette préfecture ne sera pas de longue durée, je pense, si les affaires s'accommodent avec Rome : on va probablement envoyer un légat. Je viens d'en faire la proposition au Cardinal Préfet de la Propagande, et alors on nommera un évêque. Il serait possible que M. Tisserant fut nommé évêque. Le personnage que je propose pour Légat, et qu'on acceptera probablement, est très bien avec M. Tisserant; le Président l'estime aussi; les gens du pays en ont bonne opinion; il a d'ailleurs des parents puissants dans le pays. Le personnage que j'ai proposé est Mgr Smith, évêque d'Agna et coadjuteur de la Trinidad. Je crois qu'on acceptera à Rome ce digne évêque, qui y est fort estimé.

Les choses étant ainsi, il faut penser sérieusement aux règles à établir, au sujet des évêques, vicaires et Préfets apostoliques qui pourraient, par la suite, être nommés

dans la Congrégation. Si Mgr Barron venait à mourir, nous aurions probablement un vicaire apostolique à nommer dans la Congrégation. Les bases de ces règles doivent être la double juridiction ou plutôt le double rapport du Vicaire ou Préfet apostolique avec le Saint-Siège et de ses rapports avec la Congrégation et son Supérieur; sa juridiction sur le pays qui lui est confié et sa conduite par rapport à la Congrégation, les communautés et leurs membres qui travaillent dans son vicariat ou sa préfecture. Je vais examiner cela devant Notre-Seigneur; et je vous en écrirai une seconde fois, quand j'y verrai un peu plus clair.

Je vous prie de me communiquer au plus tôt vos pensées là-dessus.

Nous sommes obligés d'accepter des Frères. Je vous envoie un papier renfermant la question qui les regarde; examinez cela avec la communauté et répondez-moi là-dessus aussi. J'y ai joint la question des petits séminaires à Haïti : le séminaire est urgent; il serait difficile de remettre le pays en état sans cela. Pour la Guinée, si nous réussissons à former un séminaire pour ce pays, nous le ferons en France; et alors on n'y emploiera que des sujets qui n'auraient pas la vocation d'aller en mission.

M. Schwindenhammer vient de me demander de faire ses promesses et sa consécration. C'est un excellent sujet, d'une piété éminente, très capable, homme de conseil et très bon pour la conduite des affaires. Il est pour rester ici et non pour aller en mission.

Vos lettres ont fortement encouragé nos confrères du noviciat. Vous avez raison de ne pas m'envoyer de lettre pour mettre dans les journaux; je ne l'y aurais pas mise : cela ne sert à rien; on en aura fait du bruit pendant huit à dix jours, et puis on n'y aurait plus pensé, et cela ne nous convient pas, même lorsqu'on n'aurait pas su d'où cela serait venu.

Pour ce qui est des biens de M. Laval, voici le conseil que m'a donné un avocat habile : que M. Laval m'envoie un acte fait devant notaire et légalisé par le Gouverneur. Par cet acte il doit m'ordonner de vendre ses biens et d'en employer le montant aux œuvres qu'il déterminera.

Par exemple, s'il veut que je l'emploie tout pour la Congrégation, qu'il dise qu'il veut que je l'emploie tout entier aux missions des Noirs; s'il veut que je n'en conserve qu'une partie, qu'il dise que je l'emploie, cette partie, pour les missions des Noirs et qu'il ajoute ce qu'il veut que je doive faire du restant. Il faut qu'il ajoute qu'il m'exempte de tout compte, vu l'éloignement des distances, et vu la confiance qu'il a dans mon intégrité.

Je ne puis rien vous dire au sujet de M. Laval jusqu'à ce que j'aie réponse de Rome. J'ai demandé la permission de le retirer de Maurice. Le Cardinal m'a répondu qu'il voulait d'abord parler de cela avec Mgr Collièr, qui devait venir en Europe, et qu'il me répondrait ensuite.

Vous feriez bien d'envoyer à M. Laval, la lettre que j'écris à votre petite communauté, afin qu'il ait une idée de ce qui se passe. Faites-lui sentir aussi le tort qu'il a de ne pas m'écrire. Je ne sais ce qu'il fait que par les autres. On trouve toujours un moment pour écrire, quand cela est nécessaire.

Veillez, mon très cher, sur la santé de nos chers confrères. Il m'a semblé que si vous aviez établi votre communauté comme missionnaire général de l'île, cela eût été moins pénible pour la santé, vous auriez eu des moments de repos, et, pendant le travail, vous n'auriez pas eu plus à faire que maintenant. Peut-être même le bien aurait-il été plus considérable, quoique beaucoup moins solide. Pesez cela devant Dieu. Je ne puis pas vous dire du positif là-dessus, je ne connais pas le terrain pour vous dire comment il faudrait le cultiver.

M. Blanpin s'est laissé trop vite affecter par les lettres de sa mère. C'est une bonne femme très pieuse et bonne, qui a l'esprit faible. Plusieurs l'ont montée contre moi. J'avais fait l'impossible pour la gagner, dans le seul but de la consoler de l'absence de son fils et pour lui faire du bien; je n'ai rien pu faire; cela allait de mal en pis; elle s'éloignait toujours davantage. Enfin le bon Dieu a exaucé les prières du bon M. Blanpin; les choses sont en très bon état, même déjà avant l'arrivée des lettres de ce cher confrère. Je crains que la bonne Madame Blanpin ne tombe bientôt en enfance : sa tête faiblit beaucoup.

Je ne sais si je vous ai dit plus haut déjà que vous oubliez toujours de dater vos lettres. Cela nous serait bien utile et souvent important.

Je ne crois pas que M. Galut (1) puisse nous faire du tort. Je suis cependant bien aise que vous m'ayez donné des renseignements sur son compte.

Nous avons en ce moment un peu plus de 6.000 francs de revenu, dont un peu moins de 5.000 fixe; le reste est pour quelques années seulement. Pour fonder la maison tout à fait, il nous faudrait 10.000 francs. Dieu y pourvoira : le saint Cœur de Marie est notre trésor. Le cardinal Fransoni nous porte un grand intérêt et a confiance en nous; Mgr le Nonce de même. Mgr d'Amiens va un peu mieux maintenant; cependant, je ne puis compter en rien sur lui : il ne nous rendra jamais de services que d'une manière à être inaperçu. C'est un pieux évêque qui désire tout ce qui est bon; mais il pense devoir se tenir en arrière et ne se montrer devant les hommes ni pour ni contre nous. Il désire dans le fond que nous réussissions; il a eu même des moments d'une espèce d'enthousiasme à sa façon, où il m'encourageait et où il semblait se mettre en avant. Mais cela est ordinairement suivi de deux pas en arrière pour un qu'il aura fait en avant; puis il revient à son naturel, qui est de tenir le milieu, comme la languette dans la balance.

Je suis un peu en peine de disperser ainsi notre Congrégation dès le commencement. Il eût été bon de ramasser d'abord pour nous bien former; mais qui peut résister à Dieu? C'est sa divine Providence qui m'y a amené malgré moi et pas à pas, sans qu'il me fût possible de faire autrement. Priez pour qu'il n'en résulte pas d'inconvénients.

Donnez-moi, dans votre prochaine lettre, des renseignements sur les Sœurs de Saint-Joseph.

Je n'ai pas encore vu M. Dalmont. Je vais envoyer au cardinal Fransoni une copie de vos lettres, afin qu'il soit bien instruit de ce qui se passe à Bourbon, afin que si

(1) M. Galut est un prêtre de Bourbon que, dans la suite, M. Le Vavasseur dut dénoncer à Mgr Poncelet.

le bon M. Dalmont vient faire des efforts pour vous enlever, le cardinal puisse être à même d'en juger. J'aime mieux suivre la volonté des supérieurs que Notre-Seigneur nous donne, que mon propre avis, surtout dans les commencements où nous sommes comme des enfants sans expérience des choses de Dieu. Il est inutile de discuter en ce moment avec vous la question de savoir s'il est plus à propos de rester à Bourbon ou d'aller à Madagascar, puisque la chose est lointaine encore, puisque je ne suis pas assez instruit sur l'état des choses dans ce pays, et puisque ce sera Rome qui prononcera là-dessus.

Les Messieurs de Saint-Sulpice sont toujours *in statu quo* à notre égard. M. Pinault, tout pour nous; M. Galais, tantôt oui, tantôt chancelant; cependant l'extérieur assez en notre faveur; M. Carbon, très favorable; M. Mollevant, passablement, au moins à l'extérieur; les autres contre ou indifférents. Si nous avons des succès à Haïti, ce qui paraît tout à fait probable, et si surtout nous faisons quelque chose en Guinée, tout le monde sera pour nous. Je vous avoue que cela ne me touche plus du tout. *Si Deus, si Maria pro nobis, quis contra nos?* Ne soyons pas pusillanimes, ne nous fondons jamais sur les hommes. M. Desgenettes est tout pour nous; c'est un homme de bon conseil. Quant aux Sulpiciens, ce sont de saintes gens, capables de donner de bons conseils en tout ce qui concerne l'esprit ecclésiastique; mais pour nos affaires, ce ne sera jamais chez eux qu'il faudra chercher des avis. Il est reconnu et certain qu'ils entendent peu tout ce qui se passe hors de leurs maisons; ce serait une chose bien extraordinaire qu'ils comprissent et pussent bien juger de ces choses dont ils n'ont aucune expérience et dont ils ne peuvent avoir une idée exacte. Encore une fois, en cela, mettons notre confiance en Dieu, consultons-le puisque nous n'avons guère d'autres conseillers pour le moment. C'est l'avis de M. Carbon, qui me dit cela l'an passé.

Adieu, très cher Frère; tout à vous dans le Très Saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Je vous supplie, pour l'amour de Dieu et de Marie, ne négligez pas l'Archiconfrérie. Tous les missionnaires travaillent avec ferveur et efficacité à la gloire de l'aimable Cœur; nous qui devons tout à ses bontés, nous ne faisons rien pour lui, j'en suis confus et je ne sais que lui dire.

Si vous croyez qu'un Frère bon et pieux puisse vous être utile, dites-le moi : je pourrai peut-être vous en préparer un, et vous l'envoyer avec un missionnaire, vers la fin de l'année. Je ferai tout mon possible. La fonction de vos Frères serait, d'après le plan proposé, de faire l'école, d'instruire dans les premiers éléments du catéchisme, d'aider le missionnaire dans son travail, et de faire le travail manuel de la maison dont on le chargera.

Question des Frères.

Il est certain que les Frères doivent être inférieurs aux missionnaires et qu'ils doivent les respecter et leur servir d'aide seulement. Il est certain qu'ils ne doivent avoir aucune autorité première dans la maison, ni aucune fonction en chef lorsque un prêtre aura de l'emploi dans cette fonction; il serait même bon que, dans toutes leurs fonctions, ils soient sous la direction immédiate d'un missionnaire, autant que cela se peut commodément. La question est de savoir s'ils doivent être vis-à-vis les missionnaires dans une position honorable ou s'ils doivent être dans une distance entièrement tranchée. Par position honorable, on entend qu'ils auront, il est vrai, le rang inférieur en qualité de laïque vis-à-vis des ecclésiastiques, mais qu'ils auront un rapprochement en qualité de leurs coopérateurs et coreligieux. Il y aura entre les deux union et charité parfaite sans qu'il y ait familiarité ni égalité parfaite. Les prêtres seront toujours supérieurs, et les Frères les doivent toujours respecter. Dans ce cas, les Frères vivront en commun avec les prêtres, participeront à leurs fonctions et à leurs exercices, tout en conservant le second rang; ils seront leurs coadjuteurs. Par distance entière, on entend qu'ils seront entièrement séparés des prêtres, excepté pour les ser-

vices qu'ils leur rendraient, ou qu'ils n'auront de rapports avec eux que pour les choses où l'on a besoin d'eux. Ce seraient, pour ainsi dire, deux communautés dans une même maison, dont la principale prendrait certain soin spirituel de l'autre, et celle-ci prendrait soin de secours temporel pour la première. Mon avis est : (je suis obligé de vous le dire de suite, contre ce qui est marqué dans la règle des conseils, parce que la distance qui m'éloigne de vous, m'empêche d'attendre vos réponses avant de vous dire mon sentiment;) mon avis serait donc pour la position honorable : 1° Nos Frères ne doivent pas être considérés comme les Frères en Europe, dans les communautés où il s'en trouve. En Europe, dans ces communautés, ils ne font pas de grands sacrifices; au contraire, c'est pour leur bien-être qu'ils entrent quelquefois dans les communautés, et pour s'assurer un avenir; chez nous, ils entrent pour un motif plus généreux; ils ne viennent pas même directement pour leur salut, mais pour le salut des autres; de là, il est bien dur pour eux de se voir traiter comme des domestiques. 2° Les Frères, parmi nous, font l'école; ils font le catéchisme aux enfants et aux adultes; il y en aura qui feront parfois plus de bien que plusieurs missionnaires. De là, c'est les mettre dans une fausse position que de les mettre trop bas; or, un homme dans une fausse position, n'est pas bien; il serait dans un état de gêne, il aura sans cesse la tentation de s'élever. 3° Dans les missions, les Frères seront seuls avec les missionnaires; rarement nous aurons deux Frères ensemble; or, que deviendra-t-il, s'il est dans une position si distante des missionnaires? D'ailleurs, il est impossible dans ce cas qu'il se conserve dans cette distance; il se familiarisera plus ou moins avec le missionnaire avec lequel il se trouvera dans sa course, ou avec l'un des deux, ou avec tous les deux : il vaut mieux accorder quelque chose pour qu'il fasse les choses légalement plutôt que contre la règle. Pourrait-il se conserver bien, s'il n'est pas dans la compagnie du missionnaire, ou des deux missionnaires? N'a-t-il pas besoin de soutien et de consolation? Il faut donc se relâcher dans ce cas de la rigueur ordinaire : or, ce

qu'on est obligé de faire parfois, il faut le faire toujours; autrement, on ne manquera pas d'avoir du désordre. 4° Les choses étant telles qu'il est dit précédemment, il est impossible que les Frères ne tendent sans cesse à s'élever au-dessus du rang trop humble qu'on leur donnerait, et de là, jamais de repos; ce qui serait fâcheux. Il serait difficile de les réprimer dans les pays lointains; de plus, on causerait grand tort à leurs âmes; ils rêveraient toujours ambition, auraient toujours la conscience en peine; ils feraient mal leurs fonctions; un grand nombre risqueraient d'abandonner tout et de se perdre. En mettant les gens dans une position forcée, ils tendent à se mettre dans un meilleur état; un arc tendu fait tous ses efforts pour se détendre, et, dès qu'il trouve une issue, il en vient à l'exécution. La vapeur comprimée finit par faire une explosion. Tandis qu'en mettant les Frères dans une position analogue à l'ordre de choses dans lequel ils se trouvent, c'est les mettre dans une position aisée, dans un état naturel; ils y resteront en repos et chercheront rarement à empiéter. Il se trouvera, par-ci par-là, quelque mauvais esprit qui agira mal en ce sens, mais cela ne prendra pas : le bon sens fera sentir en général que c'est injustement et contre la règle qu'on agit.

Autre question, au sujet des petits séminaires.

La règle dit que nous ne devons pas nous charger de l'instruction de la jeunesse. Les circonstances montrent que, probablement, nous serons obligés de nous en charger. Voilà Saint-Domingue qui est dans les besoins excessifs; les méthodistes font des efforts extraordinaires pour s'en emparer. Le moyen le plus efficace de leur arracher cette proie, qu'ils tiennent déjà à moitié dans leurs griffes, c'est d'établir un séminaire. Si nous ne nous en chargeons pas, personne ne s'en chargera; si nous ne formons pas un clergé indigène, nous ne réussirons jamais à cette mission. Plus tard, pourrions-nous nous débarrasser de ce petit séminaire? — Pour les pays infidèles, il faut à toute force établir une maison d'études

pour un clergé indigène. Ces pays sont malsains et nous ne pourrons jamais y entretenir un grand nombre de missionnaires européens. Les Noirs sont capables des études : ils ont un beau caractère et un cœur sensible, de la générosité même et par conséquent on les formera bien aux vertus sacerdotales. Le petit Noir que nous avons ici fait merveille. Tous ceux qui le connaissent, l'aiment et l'estiment. Et il a beaucoup de facilité, de tact et de délicatesse. Je crois qu'on en trouvera beaucoup de semblables parmi les Noirs. Je compte établir une maison d'études en France pour les Noirs. Nous trouverons des prêtres qui voudraient se dévouer à cette œuvre, je n'en doute pas, et cela n'occuperait pas des missionnaires, dont on a si grand besoin dans ces pays. Je vous enverrai plus tard le plan que je me propose pour le salut de ces pays. Répondez-moi sur ce que nos chers frères pensent de cela.

Si vous aviez quelques bons petits Noirs, envoyez-les moi, je hasarderai de les faire instruire pour les former au sacerdoce. On pourrait les envoyer ou en Guinée ou à Madagascar.

*

**

à M. **Beauchef** :

I

Monsieur,
Monsieur l'abbé Beauchef,
élève au Séminaire du Mans,
Sarthe.

J. M. J.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai attendu jusqu'à présent pour vous écrire, dans la crainte que ma lettre ne vous trouvât pas encore au Séminaire. Il en est venu une ou deux autres et j'ai mis sur l'adresse : *au Séminaire ou bureau restant au Mans.*

Soyez content et heureux autant que votre pauvre cœur peut l'être quand il est privé de ses affections. Je dis soyez content et heureux, parce que vous êtes là où Jésus vous veut et comme Jésus vous veut. Abandonnez-vous et soyez content de tout, parce que tout est selon Jésus lorsque votre âme se soumet. Il paraît bien vrai que le divin amour veut vous réduire, puisqu'il vous abat, contrarie et anéantit dans tous les mouvements de votre pauvre âme. C'est parce qu'il vous aime et veut vous posséder à toute force. Donnez-vous, mort, entre ses mains et laissez-le faire selon son bon plaisir. Je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour vous soutenir et consoler, mais donnez votre âme à Jésus et à Marie pour souffrir et pour jouir, pour être désolée ou consolée, selon le divin bon plaisir. Soyez entre les mains de Jésus comme une boule entre les mains d'un enfant qui en fait son joujou; laissez-vous balloter tant et comme le divin Maître voudra. Je sais bien que votre sensibilité s'y oppose sans cesse, mais ne vous en tourmentez pas, il suffit que votre volonté soit ainsi disposée; peu à peu, il faut l'emporter sur cette extrême sensibilité.

Ne vous tracassez pas de ce que vous a dit le P. Varin. Il ne vous a rien dit de neuf. Vous saviez tout cela. Sans doute il faut être sur vos gardes, mais non pas avec inquiétude, il faut mettre votre confiance en Jésus et Marie. Tout le monde est en danger, plus ou moins, et ce qui doit nous mettre plus ou moins sur nos gardes, c'est le plus ou moins de danger que nous courons et non pas le genre d'impressions auxquelles nous sommes sujets. Vous direz que le péché est plus grand : cette réflexion ne me paraît guère importante. Si Dieu permettait le malheur du péché mortel, que le péché soit de sa nature un peu plus ou un peu moins grand, cela ne fait pas grand chose. Ces réflexions sont bonnes pour la spéculation, mais dans la pratique, et quand il s'agit d'une âme qui a ce péché en horreur et qui n'y tomberait que par malheur et en passant, cette considération ne doit pas entrer en ligne pour faire impression.

Toutes vos précautions doivent être lointaines, c'est-à-dire avant que votre âme soit atteinte de la plaie; c'est

quand vous avez à craindre qu'elle n'arrive; alors vous êtes encore assez fort pour résister et pour vous éloigner de l'objet. Il faut en général vous oublier, oublier tous les objets et vous garder bien de vous laisser effrayer par les réflexions du P. Varin, qui ne connaît pas votre état. Il connaît le fond, le genre d'impression auquel vous êtes assujetti, mais cela ne s'appelle pas connaître votre état. Ainsi, mon très cher, faites des conseils de ce Père comme s'il ne vous les avait pas donnés. Votre conduite : oubli de vous-même, oubli de toutes ces misères, vie de paix et de calme, vie uniforme et éloignée des impressions violentes, sensibles, vives, éloignement des objets qui pourraient vous donner ces impressions, application à l'étude de la théologie, réserve sans affectation, vie commune des âmes pieuses, sans manifestation extraordinaire de dévotion et de connaissances spirituelles, régularité ordinaire, rien de forcé, pas faire attention aux hommes, de ce qu'ils pensent et jugent de vous, ne pas vous occuper de la pensée si vous les scandalisez ou non, faire tout avec une intention pure, sans y chercher votre satisfaction, chercher à plaire en tout au divin Maître, et cela sans aucune contention : *hoc fac et vives*. Il n'y a aucun mal en ce que vous me dites de la voiture; vous vous en êtes parfaitement tiré et vous en trouverez un jour la récompense. Je ne serais pas d'avis non plus que vous évitiez la voiture *cum gravi incommodo*, cela n'est pas nécessaire. Je vous ai dit bien des fois que toutes ces affaires sont purement organiques.

J'approuve votre conduite auprès de votre père. Il m'a écrit la lettre dont vous m'avez parlé et je lui ai fait une réponse honnête, selon qu'il me paraissait devoir lui convenir.

Pardon, cher frère, si je vous ai fait attendre si longtemps ma lettre, je craignais qu'elle ne vous trouvât pas encore au Séminaire, et je ne voulais pas qu'elle s'égarât.

Tout votre en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 10 mars 1844.

à M^{me} Guillarme :

XVIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris.

J. M. J.

10 mars 1844.

• MA TRÈS CHÈRE ENFANT,

Je vous suis toujours à charge avec mes commissions; mais je sais que je n'épuiserai pas votre charité. Vous savez d'ailleurs que ce n'est pas pour mon intérêt que je vous tourmente, mais pour la gloire de celui auquel vous êtes toute dévouée aussi bien et plus que moi. J'espère qu'il vous bénira et vous remplira de sa grâce et de sa miséricorde, afin que vous lui soyez une digne et parfaite épouse.

Si j'avais su l'adresse de la bonne Mère Javouhey, je ne vous aurais pas molestée cette fois-ci. Veuillez donc avoir la charité de porter ou de faire porter cette lettre ci-incluse à cette supérieure. Elle désire me voir et il pourrait résulter un bien considérable de cet entrevue, si telle est la divine volonté. Je dois venir à Paris cette semaine-ci. Si la Mère Javouhey est libre mercredi prochain ou jeudi, j'y serai ces deux jours; si elle était absente, je remettrais mon voyage. Veuillez donc me faire la charité de m'écrire seulement deux mots si cette Dame était absente mercredi et jeudi, car alors je ne viendrais pas. Si je pouvais la trouver ces deux jours, vous n'avez pas besoin de répondre. Ainsi, si je ne reçois pas de nouvelles de votre part, je partirai mardi soir et serai à Notre-Dame des Victoires à dix heures.

Vous savez que je ne quitterai pas Paris sans vous voir. Si vous avez le désir et la facilité de venir chez

moi, vous savez bien l'heure et le lieu où vous me trouverez.

Je suis toujours, en la charité très sincère de Jésus et Marie,

Votre très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*
**

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XIII

(Copie.)

La Neuville, le 12 mars 1844.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir une lettre très importante de M. Tisserant. Le Président Hérard charge M. Tisserant de demander à Votre Eminence un légat pour renouer les négociations avec Sa Sainteté. L'abbé Tisserant me prie d'adresser la demande à Votre Eminence. J'ai cru que je ne pourrais mieux faire que de vous envoyer copie de toute la lettre de M. Tisserant. Votre Eminence sera par là plus à même d'apprécier l'état des choses et les dispositions du Gouvernement d'Haïti.

J'ai reçu des nouvelles de mes confrères de Bourbon. Je rendrai prochainement compte à Votre Eminence de l'état de cette mission.

J'ai reçu les pouvoirs apostoliques que Votre Eminence a daigné m'envoyer pour les deux missionnaires d'Haïti.

Je fus obligé de les envoyer à mes frais. L'administration de la Propagation de la Foi n'a pas répondu à la demande que je lui ai faite de quelques secours. La raison en est, à ce qu'on m'a dit, qu'on ne donne des secours qu'au temps où les Conseils se réunissent pour

déterminer les allocations. Oserai-je prier Votre Eminence qu'elle veuille bien nous recommander aux administrateurs des deux Conseils centraux? Je crains qu'ils ne veuillent pas encore nous reconnaître comme société de missionnaires, ou qu'ils n'aient pas assez de confiance en nous pour nous faire les allocations dont nous aurons besoin. Ces besoins sont assez considérables, non seulement pour le départ des missionnaires pour Haïti, mais encore pour la Sénégambie, si Votre Eminence approuve les desseins de Mgr Barron sur ce pays.

Dans la dernière lettre qu'il m'adressa de Gorée, datée du 9 janvier, il m'en parle très avantageusement. Il dit que les habitants de cette contrée demandent des prêtres catholiques à grands cris, et que la jeunesse surtout est si bien disposée que s'il y avait là quelques missionnaires, en peu de temps on pourrait conférer un grand nombre de baptêmes.

Mgr Barron m'annonce donc qu'il allait prendre les missionnaires destinés au Gabon pour les envoyer en Sénégambie. Il me dit en outre qu'il avait envie de fixer au Cap des Palmes, ceux qui étaient destinés à Garroway. Je l'ai supplié de ne pas faire cela, mais de remplir les intentions du gouvernement français, selon l'accord qu'il a passé avec nous. Je pense que Sa Grandeur se rendra à ma demande d'autant plus facilement qu'Elle n'a pas les ressources nécessaires pour faire en ce moment l'établissement de la Sénégambie. Il m'a chargé de faire, en son nom, à l'Association de la Propagation, la demande d'une allocation convenable pour l'établissement projeté en Sénégambie. Si Votre Eminence l'ordonne, je pourrais envoyer à Mgr Barron, vers la fin de cette année, quelques missionnaires dont il pourrait disposer pour la Sénégambie. J'espère avoir à lui offrir, pour cette époque, quatre ou cinq sujets avec quelques Frères. Il en choisira deux pour la Sénégambie, selon vos ordres.

Daignez agréer, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à la Supérieure de Castres :

XXX

Ma très honorée, •
Très honorée Sœur Marie,
Supérieure du Couvent de l'Immaculée-Conception,
Castres, Tarn

J. M. J.

A La Neuville, le 20 mars 1844.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je suis bien coupable de garder si longtemps le silence. Ma dernière lettre s'est croisée avec la vôtre et celles de nos très chères Sœurs. Il m'est venu ensuite tant d'ouvrage sur les bras, que j'ai négligé pendant quelque temps.

J'ai vu ces jours derniers la pauvre M^{me} Morillon. Je ne suis pas étonné que vous l'ayez renvoyée. La pauvre fille était bien peinée. J'ai tâché de la consoler de mon mieux. Il est pénible de voir le mal d'autrui; cependant, vous ne pouvez pas garder dans votre maison une personne qui n'en prendrait jamais l'esprit. Ne soyez donc pas inquiète de la peine qu'elle a pu vous faire par tout ce qu'elle aura dit avant de partir. La sainte volonté de Dieu avant tout. Ne soyez pas étonnée de voir nos Sœurs encore imparfaites. Où trouve-t-on une âme parfaite? S'il se trouve des caractères parfois moins orgueilleux, moins difficiles, il est rare que, tôt ou tard, cela ne paraisse. J'aime mieux que cela se manifeste pendant leur noviciat plutôt que lorsqu'elles seront sorties. La bonne petite Adèle, qui est si bien maintenant, éprouvera aussi des peines plus tard. Il faut être rompu avec cela, et ne pas prendre toujours comme un malheur ce qui n'est parfois qu'une tentation. S'il m'est permis de vous donner un conseil, j'appuierai sur ce que je vous ai déjà dit : de laisser une

grande liberté d'esprit dans votre maison, ne jamais froisser; mais corriger les défauts en temps et lieu opportun avec un grand esprit de douceur, et de manière à consoler les personnes que vous corrigerez. Toute correction qui fait peine, qui agite et aigrit, est une correction mal faite, et ne produit ordinairement que du mal. Il serait possible que ce qui a causé la déroute de nos novices de ce pays, ce fut qu'elles étaient un peu désorientées par la différence de caractère. C'est une chose très importante dans une communauté composée de personnes de différents pays, d'établir une charité commune, et qu'il ne soit jamais question de Bretonnes et de Normandes. Ces taquineries de pays, quoique en plaisantant même, opèrent un mauvais effet.

J'ai reçu des nouvelles de M. Tisserant, d'Haïti. Il est probable que bientôt, c'est-à-dire avant un an d'ici, il vous demandera des Sœurs pour ce pays. Il a trouvé ce pays dans un triste état. Les mauvais prêtres le remplissent et il ne s'y trouve presque pas de bons. Le peuple est plein de foi et de bonne volonté, mais dans une ignorance telle qu'on ne peut s'en faire une idée ici, dans nos pays. De là, des superstitions sans nombre et une grande corruption. Les protestants anglais font tous leurs efforts pour s'emparer du pays. Au moment où M. Tisserant arriva, on était fort prévenu contre la religion catholique, et l'on favorisait les protestants. M. Tisserant eut des conférences avec le Président. Un de ses parents, bien pensant et distingué dans le pays, en fit autant, et ils parvinrent à faire tourner les choses très favorablement à la religion catholique. Le Gouvernement demande avec instance à M. Tisserant de bons prêtres. Je voudrais bien en avoir une demi-douzaine à lui envoyer vers le mois d'octobre; cela ferait un grand bien. Je viens de faire partir deux prêtres et un Frère. Un des deux prêtres est membre de la Congrégation; l'autre prêtre est séculier. Il est si important que ce pays soit secouru! Si on ne vient pas à son secours d'ici à un an ou dix-huit mois, il est perdu; les protestants s'en empareront; si, au contraire, nous pouvons y envoyer seulement six ou huit en tout, d'ici à huit mois, à un an même, je suis sûr

de le sauver, et de réparer le mal que le protestantisme y a déjà fait. Le Cardinal-Préfet de la Propagande veut que nous en soyons chargés. J'aurais bien voulu y envoyer un plus grand nombre; au moins y envoyer quelques-uns à la fin de l'année, c'est-à-dire au mois d'octobre, mais j'ai un besoin absolu de ceux que j'aurais préparés pour cette époque (de six à sept) pour la Guinée. Il ne faut pas que j'abandonne les pays où j'ai déjà des communautés commencées.

Dès que nous aurons des prêtres établis à Haïti, il est probable que M. Tisserant vous demandera des religieuses. Le bien à faire est immense. Il y a une grande probabilité que vous y trouverez des ressources, même pour votre maison en Europe. Cela ne sera peut-être pas au commencement. Il est probable que vous y trouverez des moyens de vous recruter, et cela parmi les bonnes familles, car la foi est très vive dans ce pays. Priez et faites prier vos chères Sœurs, afin que le divin bon plaisir s'accomplisse, et que nous n'y mettions pas obstacle. Je n'ai pas encore eu de nouvelles de nos missionnaires de la Guinée depuis leur arrivée à destination. Ils ne sont pas en retard; on n'a pas de nouvelles plus fraîches que moi au Ministère; au contraire, les miennes sont plus récentes.

Mettez votre confiance en Notre-Seigneur; il ne vous abandonnera pas. Il en coûte beaucoup de travailler à la gloire de Dieu, mais son secours ne manque pas aux âmes qui lui sont fidèles.

J'ai vu tout dernièrement M^{me} Tisserant, et bien entendu je lui parlai du groupe de Notre-Dame des Sept-Douleurs qu'elle devait avoir demandé pour votre maison. Elle l'a demandé en effet, mais après cette demande est venue une lettre de son fils de Saint-Domingue, qui la prie de faire une demande pareille pour Port-au-Prince, pour l'église qu'on appelle l'église du Cimetière. Cette bonne maman fit encore cette demande pour son fils; après ces deux demandes, on lui accorde un groupe seulement; et, soit amour maternel, soit amour pour son pays natal, soit zèle pour ce pauvre pays confié à son fils, soit enfin par toutes ces trois raisons ensemble, elle croit devoir le donner de préférence à Saint-Domingue.

Avant de terminer, il faut ajouter une chose que j'ai oubliée. M. Tisserant, en arrivant à Haïti, était désolé, parce qu'il ne pouvait exercer aucun ministère. Le curé de Port-au-Prince ne voulait absolument permettre à personne d'instruire le peuple, et lui ne le faisait pas non plus, disant que cela ne valait rien au peuple d'être instruit. Pour cette ville, qui renferme au moins trente mille âmes, il ne faisait faire les offices que dans sa seule église paroissiale, quoiqu'il y eut l'église du Cimetière, dans le quartier opposé. M. Tisserant en parla au Président dès son premier entretien avec lui, et de suite ordre fut donné au Curé par le Président et par la municipalité : 1° de faire faire deux catéchismes par semaine dans son église paroissiale; 2° de faire dire, tous les dimanches, une messe et faire une instruction au peuple, à l'église du Cimetière; 3° qu'il envoyât administrer les sacrements aux peuples des Mornes (c'est une espèce de banlieue); c'est M. Tisserant qui est chargé de tout cela; enfin, 4° de faire baptiser ou de baptiser les enfants toutes les fois qu'on en présente. Le misérable ne voulait jamais permettre qu'on baptisât après-dîner, même à l'article de la mort. Cela vous donnera une idée de ce que c'est que les prêtres du pays, car celui-là n'est pas le plus mauvais.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à Sœur **Aurélie** (Castres) :

XXXI

Ma chère Sœur Aurélie.

MA CHÈRE SŒUR,

Vos plaintes ne sont que trop justes; cependant je peux vous dire avec vérité que la conclusion que vous

devez tirer tout naturellement de mon silence n'est pas réelle. J'ai déjà donné des explications à la bonne Mère Supérieure; j'en ai donné à la méchante Sœur Paule; je vous en ajoute encore une qui était surtout pour le commencement de ce silence. Je sentais un besoin absolu pour vous toutes, que vous soyez détachées de toute personne étrangère à votre chère Congrégation, afin que vous vous attachiez fortement à votre Ordre, à son esprit et à ses règles et que vous soyez sous l'unique direction de ceux qui peuvent vous donner cet esprit et vous y perfectionner. Si je m'étais expliqué sur cela dès longtemps, je vous aurais fortement attristées, et, peut-être, donné de fortes tentations, tandis qu'en me taisant tout bonnement, j'étais sûr que vous ne seriez pas assaillies d'une peine subite, mais une petite peine traînante, qui devait paraître de temps à autre, et seulement à la longue, sans pouvoir produire de mauvais effets. Tout l'effet qui devait en résulter était de vous détacher et même mécontenter de moi. Il m'en coûtait beaucoup, mais l'effet qui résultait de ce mécontentement (que bien sûrement vous combattiez) était trop utile et trop important pour vos âmes, pour que je ne passasse par-dessus les inconvénients. Cet effet est que, plus vous vous détachiez et mécontentiez de moi, plus vous deviez nécessairement vous attacher aux personnes qui désormais devaient vous conduire à la sainteté, et plus aussi vous mettiez votre bonheur et votre vie dans l'observation de vos règles et de leur esprit. Ces pensées, je vous assure, me guidaient quand je résolus de trainer; résolution un peu cruelle, mais comme vous voyez, fondée uniquement sur l'intérêt que je porte à la sanctification de vos âmes. Profitez, je vous en prie, de cette pensée que je crois pouvoir vous dire maintenant, pour vous affermir de plus en plus dans l'esprit de votre vocation, et pour vous attacher de plus en plus à l'ordre des choses auxquelles la divine Bonté vous a attachées, vous et vos chères Sœurs. Conduisez-vous, faites-vous diriger uniquement par vos Règles, et par ceux qui en possèdent parfaitement l'esprit, et ne vous laissez jamais influencer en rien par des personnes qui leur sont étrangères, quelque confiance que vous

ayez d'ailleurs dans ces personnes, et quelque intérêt qu'elles vous portent dans la charité de Dieu.

Je fus bien consolé de voir que Notre-Seigneur vous donne la force de supporter toutes vos croix. Soyez humblement soumises à la divine volonté qui vous crucifie, aimez la main de Dieu qui vous mène si rudement. Soyez courageuses : cette vie n'est rien; les tribulations qu'on y éprouve passent vite; c'est un rêve pénible qui trouvera un réveil plein de charmes. Plus vous êtes dans la peine, plus vous serez détachées de vous-mêmes et du monde. Au moins, il faut y tendre. Vous apprendrez quel fond il y a à faire sur vous-mêmes; vous apprendrez ce que vous valez par vous-mêmes; vous sentirez que toutes vos espérances ne sauraient être qu'en Dieu seul, dans les grâces de Jésus-Christ, dans les bontés de Marie. Vous serez alors dans une profonde humilité et dans une grande dépendance de Dieu seul. Mais, ayez du courage; la miséricorde de Dieu est grande pour votre âme, vous y trouverez toujours une pleine assurance de votre salut et de votre sanctification. Dans vos obscurités et dans vos peines, ne croyez en rien vos propres sentiments; ne vous laissez influencer en rien par les impressions, par les idées qui viendront à votre imagination; fondez votre jugement sur le sentiment des personnes chargées de Dieu pour vous conduire; pratiquez la plus parfaite obéissance. Vous voyez : Dieu demande de vous un renoncement parfait à tout vous-même; voilà pourquoi il vous met sur la croix. Quand une fois vous serez parvenue à cette abnégation entière, alors toutes vos peines disparaîtront, au moins en grande partie. Evitez de vous occuper trop de vous-même; ne vous attendrissez jamais sur vous; détournez votre esprit de votre état; contentez-vous de vous abandonner avec une confiance pleine et entière en Jésus et Marie, et laissez-vous conduire comme une petite enfant par les supérieures que Dieu vous a données.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XIV

(Copie.)

La Neuville, le 28 mars 1844.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les lettres renfermant des pouvoirs apostoliques et ceux de communiquer les indulgences que Votre Eminence a daigné m'envoyer pour les deux missionnaires que j'ai envoyés à Haïti par vos ordres.

J'ai transmis à Mgr le Nonce la copie d'une lettre de M. Tisserant, par laquelle il demande un légat du Saint-Siège, au nom du Président Hérard. Mgr le Nonce me dit qu'il l'enverrait au Cardinal Secrétaire d'Etat, parce que cela appartient à son département. Je présume que Votre Eminence en a connaissance, c'est pourquoi j'omets de Lui en donner de nouveau les détails.

J'ai demandé à MM. les Administrateurs de la Propagation de la Foi un secours pour les frais de trousseau et de passage pour les missionnaires que je viens d'envoyer, et je n'ai rien obtenu. Je crains que ces Messieurs ne nous refusent encore pour le prochain départ, ainsi que pour les besoins que nous pourrions avoir pour d'autres missions. Je supplierais donc Votre Eminence de vouloir bien nous recommander aux chefs de cette administration, si vous le jugez convenable.

Il s'est présenté encore un bon prêtre, nommé Pierre Fontbonne, qui désire aller à Haïti, pour y exercer le saint ministère comme prêtre séculier; j'ai eu de bons témoignages sur lui, et tout ce que j'ai vu de lui, m'annonce un prêtre plein de foi et de bonnes mœurs, et même d'une certaine piété et régularité. Si Votre Eminence voulait que je l'envoie en son nom, je la prierais de m'envoyer des pouvoirs apostoliques pour ce prêtre.

J'ai vu, ces jours derniers, le Préfet apostolique de Madagascar. Il m'a exposé l'état de sa mission, ses besoins extrêmes et les dispositions des peuples. Il me demande

de lui donner des missionnaires, vu qu'il n'en a pu trouver dans les autres Congrégations, et que la nôtre y était spécialement destinée.

Comme je ne veux jamais rien entreprendre de semblable par mon propre esprit et par ma propre volonté, comme je ne veux être envoyé dans une portion quelconque de la vigne du Seigneur que par celui à qui il a été donné de la gérer tout entière, c'est pourquoi je mets encore dans cette circonstance, aux pieds de Votre Eminence, toutes nos volontés et nos désirs, afin que la seule volonté de Dieu s'accomplisse en nous, par une exacte obéissance à tous vos ordres.

J'ai craint, pendant quelque temps, d'accepter cette mission, de peur de trop entreprendre pour notre peu de ressources, et de ne pouvoir pas ensuite soutenir tant de travaux. Mais, après avoir examiné la chose en la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, j'ai cru devoir accepter. La mission d'Haïti ne nous demandera qu'une communauté pour y former un séminaire et un certain nombre de Frères pour faire l'école. Une fois qu'un évêque y sera nommé, le pays se suffira bientôt à lui-même et nous fournira des sujets pour l'entretien de cette communauté et peut-être pour en établir d'autres encore.

Quant à la mission de Bourbon, quoique le bien à y faire soit considérable, je ne vois aucune espérance d'y donner tant soit peu d'extension : le gouvernement français n'y veut pas donner d'appointements à nos missionnaires; je n'ai rien à espérer de la Propagation de la Foi et tout est si cher dans ce pays qu'il est impossible que nos missionnaires s'y soutiennent en grand nombre par la charité des fidèles. Le conseil colonial, très content de leurs travaux, veut donner mille francs par an à chacun des trois; mais c'est une bien petite somme pour un pays où tout est si cher. Nous ne sommes pas encore assurés que ce dessein sera exécuté, et nous sommes bien sûrs que cette somme ne sera pas accordée à d'autres qu'à ces trois missionnaires. J'ai donc pensé qu'il suffirait de laisser à l'île Bourbon deux missionnaires pour y entretenir tout le bien commencé. Il ne nous resterait

en réalité que deux missions à soutenir; celle de Guinée et celle de Madagascar. J'espère que la Bonté divine ne nous abandonnera pas, et qu'elle nous enverra tous les ans quelques ouvriers pour cette portion de sa vigne et pour la dilatation de la sainte Eglise.

Je vois que d'ici à la fin de l'automne, je pourrai disposer de six prêtres et d'environ huit Frères.

Je pourrais alors envoyer trois prêtres en Guinée, deux à Saint-Domingue et un à Madagascar, en y joignant un des trois que nous avons à Bourbon. Je prierais Votre Eminence de me rendre M. Jacques Laval, si elle juge à propos de m'ordonner l'acceptation de la mission de Madagascar. Cet excellent prêtre fait beaucoup de bien à l'île Maurice; mais le bien qu'il y fait n'a rien de stable, tandis qu'à Madagascar, il contribuera à former une nouvelle chrétienté et à augmenter les limites de l'Eglise. Si cependant Votre Eminence jugeait plus à propos de laisser M. Laval à l'île Maurice, je m'y soumettrais avec toute la satisfaction de mon cœur, car je ne désire faire le bien que selon toute la plénitude de la divine Volonté.

J'ai reçu des nouvelles de nos missionnaires de la Guinée. La lettre est datée du Cap Palmas, le 21 décembre. Il semble que cet endroit est fort malsain. Il n'y avait pas encore un mois qu'ils étaient établis à Palmas et déjà six étaient malades : trois prêtres et les trois Frères. Je ne sais pas encore quelle fut la suite de ces maladies. M. Kelly, prêtre irlandais, qui est là depuis deux ans, n'a pu faire jusqu'à présent que très peu de conversions. Nos missionnaires me disent qu'il n'y a guère qu'une dizaine de catholiques, qui ne sont pas bien fervents. Il paraît que la colonie américaine, toute protestante, ainsi que le grand nombre de ministres méthodistes qui ont séjourné dans ce pays, y ont fait du mal. Les ministres ont été chassés par les indigènes, et leurs maisons ruinées et pillées. On ne me dit pas le motif de ce soulèvement. Mgr Barron me dit dans ses lettres qu'il irait s'établir à Palmas. Je présume qu'il se désistera de ce projet quand il sera sur les lieux. Il m'a demandé des missionnaires qui restassent avec lui dans ce poste. Il me semble que je ferais une imprudence d'établir une com-

munauté dans une colonie ou dans un comptoir anglais tel que Palmas, avant d'avoir satisfait aux conventions faites avec le gouvernement français. D'ailleurs, nous ferions plus facilement le bien dans les comptoirs français que sous la domination anglaise; nous y trouverons plus de protection contre les ministres protestants. Je serai cependant prêt à obéir à tout ce que Votre Eminence m'ordonnera là-dessus.

Le Gouverneur du Sénégal a fait sa tournée à la fin de janvier, sur toutes les côtes d'Afrique. Mgr Barron le vit à Gorée et paraît content de son entrevue avec lui. Il paraît que les Français n'établiront pas de comptoir à Garroway cette année-ci. Ils se sont décidés enfin pour Assinie et le Grand-Bassam, sur la même côte, à une très petite distance d'Assinie. Nos missionnaires vont donc être conduits par le gouverneur du Sénégal à Assinie, au Grand-Bassam et au Gabon. Ce dernier poste sera très important, à ce qu'on me dit, parce que les ministres protestants, en quittant Palmas, se sont portés là; mais le gouvernement français paraît y avoir un certain pouvoir.

Daignez agréer, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à la **Mère Javouhey** :

II

A ma Révérende,
Très Révérende Mère Javouhey,
rue du Valois-du-Roule, 18, Paris.

MA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE,

C'est un de mes confrères (1) qui aura l'honneur de vous présenter cette lettre.

(1) C'était moi dans un de mes voyages à Notre-Dame des Victoires. (Schwindenhammer.)

J'ai reçu des nouvelles de Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée. Il a vu vos Sœurs à Gorée. Il me dit qu'elles y font beaucoup de bien. Il ajoute qu'elles en feraient encore davantage si la corruption et le manque de foi n'étaient pas si grands dans ce pays. Il avait envie d'établir une mission en Sénégal; mais il y renonce. Il me dit que le gouvernement français n'établira pas encore cette année-ci de comptoir à Garroway, mais qu'on s'est déterminé enfin à en établir un à Assinie, un second au Grand-Bassam, à douze milles d'Assinie, et que nos missionnaires seraient établis à ces comptoirs ainsi qu'au Gabon. Il paraît qu'on a demandé des religieuses pour le Gabon. Je présume que vous en êtes instruite depuis longtemps.

Mgr Barron paraît toujours décidé à s'établir au Cap des Palmes, et il me persécute pour que je lui donne des missionnaires. Cela m'est vraiment impossible. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ce poste est peu propre à la prédication de l'Évangile. La colonie protestante de la Libérie a dû faire beaucoup de mal. De plus, les ministres méthodistes, qui avaient là leur quartier général, depuis environ huit ans, n'y ont pas dû servir peu au démon, pour empêcher la parole du saint Évangile d'y fructifier. Les ministres ont quitté, il est vrai, forcés par les Noirs qui les ont pillés, mais il est bien difficile que le mal fait par ces malheureux n'ait des suites pour longtemps. Un prêtre catholique y est depuis deux ans, et nos missionnaires n'y ont trouvé qu'environ dix catholiques; et encore sont-ils peu fervents : c'est une bien mauvaise marque. J'espère que ces mauvais succès, ainsi que l'état peu salubre du sol, qui paraît fort malsain, obligeront Mgr Barron à céder et à se fixer dans un comptoir français.

Cependant, j'ose vous prier de vouloir bien être utile à cette pauvre mission, si l'occasion s'en présente (c'est spécialement pour cela que j'ai pris la liberté de vous donner ces détails).

Voici, ma très honorée Mère, en quoi vous pourriez être utile :

Mgr Barron a toujours des préventions contre le gou-

vernement français; il a besoin de très grands ménagements. Si dans l'occasion, vous pouviez représenter cela au Ministère; si vous pouviez les engager à le recommander aux commandants des comptoirs, afin qu'on soit prévenant à son égard, et qu'on lui rende les services qui pourraient lui être utiles; on pourrait peut-être alors le fixer dans un comptoir français. Je crois que cela serait bien utile à cette mission.

Mgr Barron a eu une entrevue avec le gouverneur du Sénégal, et il en a été fort content, à cause de sa prévenance et de la bienveillance qu'il lui a montrée. Mais, avant de l'avoir vu, il n'était pas content du tout des gens du Gouverneur.

Si Mgr Barron reste dans une partie anglaise de son vicariat, cela ferait nécessairement tort à la mission.

M. Dalmond est venu passer un couple de jours avec nous. J'ai conclu avec lui. J'espère que la divine Providence nous fournira le moyen de satisfaire aux besoins de cette grande et belle mission.

Je ne doute pas que, plus tard, vous n'envoyiez de vos bonnes Sœurs dans cette portion du champ du Seigneur; alors j'espère pouvoir vous rendre quelques petits services pour le bien de vos religieuses, ce qui serait une grande satisfaction pour moi. Si nous pouvions leur être utiles avant ce temps, j'en serais bien content.

En attendant, je vous prie d'agréer les sentiments de respect et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, ma très honorée Mère, en Jésus et Marie, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens, le 28 mars 1844.

*

**

à M. **Gamon** :

XI

Monsieur,
Monsieur l'abbé Gamon,
économiste au Séminaire
de Mont-Ferrand, près Clermont,
Puy-de-Dôme.

J. M. J.

La Neuville, le 29 mars 1844.

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Il y a longtemps que je vous dois une lettre, mais le temps de l'écrire m'a manqué jusqu'à présent.

M. Thevaux va très bien; il est très content, comme il sera toujours partout où le bon Dieu le placera. Il est aussi tranquille et aussi habitué que s'il avait toujours été ici. C'est un jeune homme très précieux que vous nous avez envoyé ou plutôt que la bonté de Notre-Seigneur nous a envoyé. J'espère qu'il fera un jour un grand bien à Haïti.

Je vous réponds maintenant au sujet du jeune homme dont vous me parlez. Il m'est difficile de décider sa vocation absolument. Mais je vais vous donner des éléments sûrs pour la décider sans difficulté.

Il faudrait savoir : 1° S'il a une piété solide, telle qu'il est à espérer qu'il ne se découragerait pas dans les privations auxquelles il serait parfois assujéti. S'il a une certaine consistance, je veux dire, une consistance ordinaire pour surmonter les difficultés qui peuvent se rencontrer, lorsqu'il est soutenu par ses confrères; 2° S'il n'a pas une pente trop violente à la sensualité et au péché de la chair, s'il n'est pas trop mollasse et faible; 3° S'il est disposé à renoncer aux biens de la terre et à vivre de la pauvreté religieuse et sans avoir jamais rien en propre; 4° S'il est docile, souple et obéis-

sant; 5° S'il n'a pas de défaut grave et considérable qui puisse scandaliser les pauvres sauvages; 6° S'il n'a pas tellement l'esprit fermé qu'il ne serait pas capable de faire même un catéchisme très simple, d'apprendre les principales vérités, d'expliquer les prières et de le faire apprendre aux Noirs les plus simples, et enfin d'apprendre parfois à lire, à écrire et les premiers éléments du calcul aux enfants et jeunes gens Noirs. Si la réponse à ces questions est favorable, ne faites pas difficulté de nous l'envoyer et même de suite, si vous pensez pouvoir et vouloir le faire, pourvu que vous ayez vu en lui des marques de vocation pour les missions. Il n'est pas nécessaire que les missionnaires de ces pays sauvages aient des connaissances très considérables. Le médiocre et le très médiocre suffit. Les besoins de ces pays sont si excessifs qu'on trouve moyen d'employer tout le monde. C'est la conduite qui fait le principal. Il n'y a que très peu de jours que le Préfet apostolique de Madagascar m'a dit la même chose. Il me suffit d'avoir dans chaque mission quelques prêtres instruits et capables pour conduire leurs confrères et décider les cas théologiques au besoin. Je n'enverrai pas les missionnaires qui ont peu d'ouverture et de science ni à Haïti ni à l'île Bourbon. Ils feront quelquefois merveille en Guinée et à Madagascar.

M. le Préfet de Madagascar est venu passer deux jours à La Neuville. Il nous demande des missionnaires. Il a été pendant trois ans à parcourir les côtes de la mission qui lui est confiée. Il voulait connaître l'état du pays et les dispositions des habitants avant d'entamer son œuvre. Sa raison était qu'il avait toujours entendu dire que ce pays était malsain et il voulait approfondir cela, afin de ne pas faire périr ses missionnaires dans un pays si inconnu, faute de connaître le climat. C'est un homme très sage et très posé. Il assure que Madagascar n'est pas ce qu'on croit. Il y a quelques îles qui, réellement, sont fort malsaines, parmi lesquelles se trouvent Sainte-Marie et le Fort Dauphin, où les français ont des établissements. Ces deux contrées sont très belles et agréables, mais fort insalubres. Les français partant de Bourbon et ayant rencontré ces deux points si agréables, les ont

choisis pour y établir des forts, et comme ils y ont été fort maltraités par les maladies, ils ont fait à tous les pays environnants une mauvaise réputation. Il ajoute qu'on pourrait même exister dans ces deux endroits avec des précautions. Ce qui a causé la ruine des prêtres que saint Vincent de Paul a envoyés au Fort-Dauphin, ce fut leur zèle trop ardent. Ils se sont livrés à des travaux excessifs sans précaution; ils durent nécessairement succomber. Il faut des précautions, surtout dans les commencements. Mais il y a plusieurs postes qui sont tout à fait salubres. Il y en a qui sont aussi sains que les meilleures provinces de France, surtout l'intérieur de la Grande Terre, dont la salubrité est assurée et constatée.

Les dispositions des habitants sont admirables. Le Préfet assure que, s'il avait assez de missionnaires, sur les cinq millions d'habitants qui se trouvent dans cette île, il y en aurait deux qui seraient baptisés avant dix-huit mois. On n'a qu'à expliquer les vérités de la foi à ces bonnes gens; ils croient de suite, surtout dans les endroits où les Européens ne viennent pas, car ils sont parfois un grand obstacle à l'avancement de la foi et ils dissuadent même parfois les indigènes des bonnes dispositions qu'ils ont et les empêchent d'écouter les missionnaires. Dans l'intérieur des terres, on ferait ce qu'on voudrait. Mais partout on est sûr d'avoir les enfants jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans dans les écoles, de manière que dans tous les cas on serait assuré de voir tout le pays chrétien au bout de dix ou quinze ans, quand cette jeunesse sera parvenue à l'âge mûr; car même les indigènes qui sont hostiles à la religion feraient instruire leurs enfants jusqu'à cet âge, et les enfants sont extrêmement dociles et assez intelligents. Tout le pays est composé de villages. Il n'y a qu'un seul peuple, le plus important de tous ceux qui habitent la Grande Terre, qui ait une ville capitale assez considérable, mais jusqu'à présent il est défendu aux Européens d'y paraître. Les Ministres protestants qui y avaient un établissement en furent chassés par la Reine. La France va s'occuper de faire rouvrir cette ville aux Européens. Alors les premiers missionnaires qui y paraîtront y produiront le bien

et attireront les peuples; cela paraît sûr, car toutes ces bonnes gens se rendent ordinairement aux premiers maîtres qui se présentent. Si M. le Préfet a des missionnaires, il les enverra dès le premier instant, et le pays sera infailliblement catholique, sinon les méthodistes l'emporteront. M. le Préfet s'est adressé à plusieurs Sociétés pour leur demander du monde et n'en trouve nulle part. Il prendrait volontiers de plusieurs Sociétés et saurait bien les employer tous. Il dit qu'il ne serait pas embarrassé de placer deux mille prêtres. Pensez la peine où je me trouvais! Impossible d'abandonner aux protestants la plus belle mission qui existe à ne considérer que les bonnes dispositions des habitants. De l'autre, nous sommes déjà beaucoup trop chargés pour nos forces. J'ai donc répondu au Préfet de Madagascar que j'abandonnais le tout au Cardinal-Préfet de la Propagande. Je suis sûr que le Préfet de la Propagande décidera en faveur de Madagascar. L'île Bourbon est un bon pays, le bien à y faire est grand, mais la religion y est établie et n'y court pas de danger. Si on ne lui porte pas secours maintenant, plus tard Dieu pourrait y employer d'autres moyens. D'ailleurs, dans tous les cas, nous y laisserons deux missionnaires pour y entretenir le bien; je l'ai demandé au Préfet. Plus tard peut-être M. le Préfet de Madagascar parviendrait-il à y établir un collège pour les Noirs. Je l'ai engagé à le donner aux Pères Jésuites et on n'y aura plus besoin de nous, sinon nous pourrions l'entreprendre nous-mêmes, pour commencer la formation d'un clergé indigène. C'est dans cette vue que j'ai proposé cet établissement à M. le Préfet. Ce qui engage encore à ne pas chercher à faire des établissements à Bourbon, c'est que le gouvernement ne nous y paie pas et nous n'avons rien à espérer à la Propagation pour cette mission. La *Société coloniale*, dans son rapport au Ministre, a donné de grands éloges à nos missionnaires et se propose de donner mille francs à chacun; c'est bien peu de chose pour des hommes qui n'ont pas de casuel et dans un pays où tout est cher, au moins au double de ce que cela vaut chez nous. D'ailleurs, on ne les donnera que pour trois.

Pour Haïti, il nous suffit d'y établir une communauté pour y former un clergé national, et nous nous recruterons assez pour le soutien de cette communauté, surtout quand une fois ce pays sera réconcilié avec le Saint-Siège et aura un évêque, ce qui arrivera bientôt, j'espère, car les choses sont en bon train.

M. le Préfet, à son retour de Rome, va parcourir quelques diocèses de France bien fournis en sujets, et, s'il en trouve quelques-uns de bons qui aient le goût de la vie de communauté, il me les adressera, et nous pourrions commencer une petite communauté à Madagascar dès la fin de l'année. Toutes nos missions se réduiront alors à la Guinée et Madagascar. Nous n'aurions qu'un certain nombre fixe à envoyer à Saint-Domingue, à moins qu'il ne s'en présente *ad hoc*. Mais il est impossible d'entreprendre quatre missions et de les entretenir comme il faut. Nous joindrons des Frères aux prêtres missionnaires; ils feront presque autant qu'eux, surtout ceux qui savent quelque métier convenable, comme charpentier, forgeron, maçon, menuisier, etc. Les Frères ne nous manquent pas. J'espère avoir aussi six ou sept prêtres à la fin de l'année, et si M. le Préfet de Madagascar en trouve, nous en aurons davantage. Ce qui m'embarrasse en ce moment, ce sont les fonds pour nourrir tant de monde. Nous allons être vingt et quelques-uns, et si M. le Préfet trouve des prêtres ou séminaristes avancés, nous pourrions aller plus haut. Je ne refuse personne, je compte sur la Providence. Elle ne nous a pas manqué jusqu'à présent, elle ne nous délaissera pas. Nous épargnerons le plus que nous pourrons. Peut-être la Propagation finira-t-elle par nous rembourser les deux mille et quelques cents francs que j'ai déboursés pour le voyage de M. Lossedat et autres. Les dépenses de cette année ont été justement extraordinaires; outre un bâtiment que nous sommes obligés de construire et qui va nous priver encore d'une petite rente que cette somme aurait rapportée.

Il s'est présenté un prêtre de Clermont pour aller en Haïti comme prêtre séculier; il ne m'a pas fait bon effet. Je vous prie de me dire ce qu'il faudra en penser, et

s'il était assez solide pour aller dans un pays aussi dangereux qu'Haïti. J'en doute. Je voudrais cependant avoir des renseignements positifs. Il n'est guère possible de juger un homme qu'on ne voit qu'une fois. Il s'appelle M. Villère.

Priez pour nous; vous voyez combien nous en avons besoin.

Votre très humble et très sincèrement dévoué confrère
en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*

**

à M. **Letaille** :

II

Monsieur,
Monsieur Letaille, fabricant d'estampes,
rue Saint-Jacques, N° 20, Paris.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ FRÈRE EN JÉSUS-CHRIST,

Je vous écris ce petit mot en l'honneur et pour la gloire du très saint Cœur de Marie.

C'est une consultation. Nous bâtissons une chapelle; il nous faudrait un tableau d'autel, grand à peu près de dix pieds, et large d'environ six. Voici mon dessein : On représentera Marie dans sa gloire, un air noble, majestueux (cependant sans faste, sans fierté, mais une majesté modeste et humble), pleine de douceur et de bonté; un esprit de recueillement et de religion doit décorer sa figure, et l'amour divin briller dans ses traits et dans ses yeux.

Il faut prendre garde de ne pas donner à ses yeux quelque chose de dur, de nerveux (ce qui se trouve ordinairement dans un faux-air de contemplation). La représentation de la véritable contemplation doit offrir quelque chose de doux, de paisible, de suave et de naturel dans les yeux. Les peintres qui n'ont pas une idée assez exacte de la chose, représentent un faux-air qui est dur et nerveux. J'appelle cela ainsi, parce que je ne puis m'expri-

mer mieux. J'espère que mon ignorance ne vous empêchera pas de deviner ce que je veux dire. Elle sera revêtue d'un manteau de pourpre, symbole de la charité et du zèle, comme aussi du martyre de son cœur. Au bas, seront à genoux, ou autrement, des Noirs des différentes contrées d'Afrique, de Madagascar, etc. Ils seront dans l'admiration et l'étonnement, et la joie douce sera répandue dans leurs traits. Leur posture répondra à ces sentiments; Marie, avec ses yeux doux et suaves, les regarde avec tendresse et compassion. (Qu'on prenne garde de donner à Marie un ton trop humain : il faut que l'expression de sa figure et de ses yeux ait ce ton de contemplation toute céleste et au-dessus de tout sentiment.) Elle a son manteau étendu comme pour en couvrir les Noirs et ayant l'air de les inviter à se réfugier dessous. Sur sa poitrine doit-être son cœur au milieu des flammes ardentes; une épée perce ce cœur très saint. Des deux ouvertures, de la pointe et de la poignée de l'épée sortent des faisceaux de lumière et de flammes et se répandent sur les Noirs.

Veillez bien, pour la gloire du très saint Cœur, examiner ces idées pour voir si elles sont justes, si elles sont exécutables. Rectifiez-les, mettez-les s'il vous plaît en termes plus compréhensibles; veuillez ensuite voir M. Schwindenhammer à Notre-Dame des Victoires ou à l'hôtel de Strasbourg pour vous entretenir avec lui là-dessus; ensuite avoir une explication avec la personne qui doit mettre cette idée à exécution. J'ai pensé que la personne qui a peint M. Tisserant et le petit tableau du très saint Cœur de Marie, serait bien capable de faire ce tableau. Si vous pouviez nous trouver mieux, vous me feriez plaisir, mais je suis obligé d'épargner et voudrais l'avoir à bon marché. Il faut cependant que ce soit fait le plus parfaitement possible, quant à l'expression. J'ose attendre ce service de votre tendresse pour la bonne Mère.

Je suis, en la charité qui nous unit dans le Cœur immaculé de Marie, votre très humble et très dévoué frère et serviteur.

F. LIBERMANN,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Toute la plus grande gloire de saint Joseph est dans le choix que Dieu en a fait pour être le père nourricier de son Fils et le soutien de Marie. On ne peut représenter toute la sainte Famille dans un tableau de saint Joseph. Il faut donc se renfermer dans le principal titre de gloire du saint; titre qui, par le fait, renferme le second. Il s'agit donc de représenter saint Joseph comme père nourricier de Jésus.

Le saint doit être représenté portant l'Enfant-Jésus entre ses bras. La figure de saint Joseph, tout en ayant le teint et l'ensemble d'une figure d'ouvrier, doit porter dans ses traits quelque chose de noble, de fin et de distingué. Son ton sera grave, mais une gravité douce et suave; éviter de lui donner une gravité austère et dure, un sérieux froid ou sévère. Son regard étant porté vers l'Enfant, doit être plein de douceur et de tendresse; les traits de sa figure épanouis d'une manière suave et céleste; pas de rides sur son front, pas cet air d'une méditation profonde, mais une émotion douce et pleine d'amour doit être exprimée dans tout l'ensemble de ses traits, avec un paisible recueillement.

Si saint Joseph est représenté portant l'Enfant Jésus des deux mains, alors l'Enfant Jésus aura le lys et aura l'air de le montrer au saint.

Si saint Joseph ne porte l'Enfant Jésus que d'une main, c'est lui qui pourra avoir le lys et le présenter au divin Enfant.

La figure de l'Enfant Jésus doit avoir quelque chose de céleste tout en ayant la forme des autres enfants. Ses yeux, qui sont portés vers son père nourricier, auront l'expression de l'amour, de la douceur, de l'habitude de la contemplation, telle qu'on la donne au Sauveur quand on le représente à l'âge mûr. Sur ses lèvres, un sourire peu tranché et en harmonie avec l'expression des yeux et du reste de la figure. Ce sourire doit représenter la complaisance en saint Joseph qu'il regarde; mais il ne doit pas donner au divin Enfant l'air léger, caressant et sans sentiment des autres enfants.

Il ne suffit pas de le rendre, par ce sourire, aimable comme les enfants ordinaires : l'amabilité enfantine et

le sourire de Jésus enfant doit être animé par l'élévation de pensée et de sentiment que lui donnait son union avec la divinité. Les traits caractéristiques de la présence de la divinité doivent être rendus dans tout l'ensemble et dans tous les détails de l'expression de sa figure et dans tous ses mouvements. Et tout cela avec douceur et simplicité; éviter l'affectation et ne jamais outrer l'expression.

Cette note sur le tableau de saint Joseph porte, de la main du P. Delaplace : « Idée du tableau à faire pour Notre-Dame du Gard », avec la date de 1849. Elle est classée dans la collection des autographes du V. Père après la lettre précédente, à cause, sans doute, de l'analogie des expressions dans ces deux pièces. Nous lui laissons cette place, bien que la note n'ait pas été envoyée sous le pli de la lettre du 29 mars 1844.

*
**

à la **Propagation de la Foi** :

III

(Copie.)

Conseil central de Paris.

Le 30 mars 1844.

MONSIEUR,

Je suis bien reconnaissant de la bonté avec laquelle vous vous hâtez de répondre à ma lettre du 23 courant. Je vous prie d'excuser l'espèce de négligence que j'ai mise à vous transmettre les motifs de la demande d'allocation dont il est question. Une lettre de M. Choiselat, de Paris, me dit que les allocations ne seraient arrêtées que vers le mois de juin. Je pensais donc qu'il valait mieux attendre cette époque où je serai plus capable de spécifier les besoins de la mission d'Haïti.

La lettre que j'eus l'honneur d'adresser le 23 courant à M. le Président du Conseil central de Lyon, indique les besoins urgents de cette mission.

Pressé par Son Eminence le Cardinal-Préfet de la Propagande, d'envoyer quelques missionnaires dans ce pays, par une lettre du 16 janvier, j'ai pris mes mesures pour y envoyer deux prêtres et un Frère. Ce dernier devait se présenter comme maître d'école. L'un de ces deux prêtres était de notre Congrégation; et l'autre prêtre séculier, qui avait demeuré plus de quatre mois avec nous. J'ai adressé dès lors une demande à MM. les Administrateurs du Conseil central de Paris, croyant que je devais m'adresser au Conseil central du district où je demeurais.

Voyant que je ne recevais pas de réponse, et le départ des missionnaires étant pressé, par suite de certaines circonstances importantes, je fus obligé de les embarquer le 17 février. J'empruntai la somme nécessaire à la caisse destinée aux dépenses de la communauté pour l'année.

Aussitôt les missionnaires partis, j'écrivis une deuxième lettre à M. Choiselat pour lui annoncer leur départ et le prier de représenter au Conseil la somme que j'ai été obligé de dépenser. Je priais le Conseil de me donner quelque secours, si les règlements de l'Association le permettaient et que l'on jugeât convenable de le faire.

1° La somme dépensée alla au delà de 2.000 francs. Nous nous sommes contentés cependant de demander cette somme, parce que nous n'avions pas encore reçu exactement tous les mémoires. Si je fais des instances pour obtenir cette petite somme, c'est parce que, cette année-ci surtout, nous sommes gênés, à cause du surcroît de charges que nous avons et des dépenses extraordinaires que nous sommes obligés de faire.

2° Dans le courant de l'année nous serons obligés d'envoyer de nouveaux missionnaires dans ce pays, si nous voulons travailler efficacement à son salut; sans cela, nous sommes en danger de le voir tomber tout à fait entre les mains des protestants. Je ne sais pas, en ce moment, le nombre des missionnaires que nous pourrions y destiner, ni même approximativement les dépenses qu'il y aura à faire.

3° Je vais vous dire (en secret cependant) qu'il est

fortement question de renouer les négociations avec le Saint-Siège et de demander un évêque. Il paraît fort probable que la chose réussira, si le nouveau gouvernement reste possesseur de l'autorité; cette promotion sauvera le pays. Mais elle exigerait des dépenses. D'ailleurs, une fois un évêque nommé, il se présentera un plus grand nombre de bons prêtres; il leur faudra le passage et quelques petites sommes pour un trousseau quelconque au moins. Il serait possible cependant que le gouvernement français fournît le passage gratuit; mais il serait bien dangereux de prendre ce moyen pour arriver en Haïti : on risquerait de perdre tout; les Haïtiens sont très inquiets de ce côté-là. Ils craignent toujours que les prêtres français ne soient envoyés pour disposer les esprits des indigènes en faveur de leur patrie, afin que les français puissent, dans la suite, s'emparer de leur pays. Si on venait sur les navires de l'Etat ou à la solde du gouvernement, ce serait augmenter considérablement ses soupçons. Les ministres protestants et leur parti sauraient bien se servir de cette démarche contre la religion catholique. C'est maintenant un moment bien délicat pour ce pays, on ne peut rien demander au gouvernement haïtien pour lui procurer des missionnaires; c'est comme un malade qu'il faut ménager et qu'il faut flatter pour lui administrer des remèdes. Une fois réconcilié avec le Saint-Siège et ayant un évêque établi, ce pays ne sera plus à charge à la Propagation; de plus, en ce moment même, les prêtres, une fois arrivés dans l'île, se suffisent à leurs besoins.

4° Un prêtre sur lequel j'ai reçu de fort bons témoignages, et qui paraît pieux et zélé, demande à partir de suite pour exercer le saint ministère à Haïti, comme prêtre séculier. Il me demande de lui avancer la somme nécessaire pour le passage, et je ne le puis pas. Si MM. les Administrateurs jugeaient à propos de la lui fournir, je l'enverrais vers le milieu du mois de mai; ce serait 600 francs.

Veillez, Monsieur, présenter ces observations à MM. les Administrateurs du Conseil central de Lyon, ainsi que l'expression de mes sentiments de respect et

de considération que m'inspirent leurs travaux si charitables et si glorieux à Dieu, avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à la **Propagation de la Foi** :

(Copie.)

A Messieurs les Administrateurs
du Conseil de Lyon.

1^{er} avril 1844.

MESSIEURS,

J'ai appris avec beaucoup de satisfaction et de reconnaissance, par le numéro des *Annales* du mois de janvier, que vous voudriez bien donner prochainement une notice sur notre petite société de missionnaires pour la race Noire. Comme je présume que vous ne tarderez pas à vous en occuper, j'ai pensé que je ferais bien de vous donner quelques détails sur l'état actuel de notre Congrégation, afin de compléter ce que Mgr Barron pourrait avoir omis de vous transmettre.

Nous avons en tout trois communautés établies dans trois missions différentes. La première à l'île Bourbon, où ils ne s'occupent que des Noirs. Il n'y a pas un an que nos missionnaires y sont établis. J'ai l'honneur de vous envoyer, dans la feuille ci-jointe, l'extrait d'un compte rendu qui donne le détail de leurs travaux.

La seconde est celle d'Haïti. Nous avons commencé par y envoyer un seul missionnaire, du pays même et y ayant une grande partie de sa famille qui y tient un rang très distingué. Voici l'état du pays quand il y aborda. Il trouva le pays en schisme avec le Saint-Siège, les peuples pleins de foi et de bonne volonté, fortement attachés à la religion et à ses ministres, mais ignorants

jusqu'à l'excès, superstitieux et pleins de vices, par la faute des prêtres négligents, mauvais et scandaleux, qui remplissent l'île. Mon confrère y arriva après la chute du Président Boyer et avant l'élection du Général Hérard. Celui-ci était chef provisoire de la République; les esprits étaient bien agités et fort mal disposés pour la religion; les ministres protestants séjournèrent depuis longtemps dans le pays et firent malheureusement du progrès pendant le temps de trouble, surtout parmi les personnes de la classe un peu relevée; les grands éprouvaient beaucoup d'éloignement pour l'Eglise catholique, par suite des craintes que leur inspiraient des lettres écrites par quelques impies de France, des envahissements du pape et du clergé. La conduite scandaleuse du clergé d'Haïti est encore en grande partie la cause de cette répugnance que ces hommes éprouvent à se mettre en rapport avec Rome. Les esprits étaient divisés en plusieurs partis : les uns voulaient le protestantisme et faisaient tous les efforts pour le faire triompher; les autres voulaient un clergé catholique, mais ils demandaient le mariage des prêtres; un troisième parti voulait un bon clergé, mais sans être uni au Saint-Siège; enfin un très petit nombre voulait la réforme dans le clergé et l'union au Saint-Siège.

Depuis qu'il y a un gouvernement établi, les esprits sont un peu plus calmes; M. Tisserant, mon confrère, a eu des entretiens très fréquents avec le Président actuel, au sujet de la religion, par lui et par ses parents. Le Président, la municipalité de Port-au-Prince, et en général ceux qui sont à la tête du gouvernement, sont en ce moment parfaitement disposés en faveur du catholicisme et décidés à le protéger, autant qu'ils pourront, contre le protestantisme. Mon confrère leur a promis de faire venir de bons prêtres, et, depuis ce temps, ils le pressent sans cesse de les faire venir, afin de les opposer au protestantisme. La dernière lettre que j'ai reçue, datée du mois de février, me donne des assurances encore plus grandes et plus prochaines du rétablissement de la religion catholique dans ce pays malheureux, si j'ai un certain nombre de bons prêtres à y envoyer. Cependant les

méthodistes, de leur côté, emploient toute leur activité ordinaire pour pervertir les peuples. Les prêtres ne leur opposent aucune résistance. Il paraît évident, d'après tous les détails que je reçois de ce pays, que le succès serait assuré si l'on vient à son secours, comme aussi que les méthodistes l'emporteront si les choses restaient encore un an ou dix-huit mois dans l'état où elles sont; au moins le mal serait excessivement grand et le remède bien difficile. Mgr le Cardinal Préfet de la Propagande nous charge de cette mission. Nous venons d'y envoyer, le 17 février dernier, deux missionnaires, dont l'un, prêtre séculier, et l'autre, de notre société; de plus, un Frère pour y faire l'école. Nous avons exposé nos besoins au Conseil central de Paris pour obtenir du secours pour le passage et le trousseau de trois missionnaires; mais, ignorant qu'il fallait aussi adresser notre demande au Conseil de la province de Lyon, notre lettre manqua complètement son effet. Nous espérons cependant que MM. les Administrateurs voudront bien avoir égard à notre position quand le temps de faire les allocations sera venu. Alors nous aurons l'honneur d'exposer de nouveau les motifs qui nous engageaient à faire la précédente demande.

Nous espérons avoir quelques missionnaires à envoyer dans cette île désolée vers la fin d'octobre. Si M. le Rédacteur des *Annales* juge à propos de faire mention de la mission d'Haïti dans ses pages, afin de procurer de bons prêtres à ce pays désolé, nous le prions de bien vouloir s'en tenir à des généralités, et surtout de ne pas donner à entendre que ce sont des prêtres attachés à une congrégation qui s'occupent de cette mission. Les esprits ne sont pas encore assez bien disposés pour cela. Nous comptons y envoyer quelques prêtres au secours de l'abbé Tisserant. Nous y établirons un séminaire pour former un clergé indigène. Une fois arrivés dans le pays, les ressources ne nous manqueront pas. Au bout d'un certain nombre d'années, cette île se suffira à elle-même, surtout quand une fois il y aura un évêque établi. Nous avons des espérances fondées que cela se fera sous peu.

La troisième mission que nous avons par l'autorité du

Saint-Siège est celle des côtes occidentales de l'Afrique et de l'intérieur des terres. Le gouvernement français nous fait de grands avantages pour le soutien de cette mission, et donne la plus ample protection à nos travaux : il nous laisse avec cela toute la liberté de notre ministère. Je n'ai pas reçu des nouvelles détaillées de nos missionnaires, parce qu'ils n'ont pas encore commencé leurs travaux. Mgr Barron me dit seulement dans deux lettres que les peuples sont parfaitement disposés pour recevoir l'évangile. Il signale surtout trois côtes, outre celles où nos missionnaires sont établis. Il est profondément affligé de se voir obligé de retarder le salut de ces peuples, faute de missionnaires. Il y a un autre motif de l'inquiétude et qui rend urgent le besoin de missionnaires, c'est que ces pays sont assaillis de tous côtés par des ministres méthodistes, entretenus par la société biblique. Mgr Barron m'assura qu'il y a de 100 à 150 ministres protestants qui parcourent ces côtes pour y établir leurs erreurs. Ils font peu de prosélytes, il est vrai, mais ils nuisent à la prédication catholique lorsqu'ils sont établis dans un pays depuis un certain temps. Il m'est bien difficile de satisfaire aux désirs du zélé Vicaire apostolique de la Guinée. Je n'aurai peut-être pas plus de six ou sept missionnaires à envoyer l'automne prochain. Nous ne sommes pas connus en France. Quand une fois vous aurez eu la bonté de nous faire connaître, la divine Bonté nous enverra, j'espère, quelques missionnaires.

J'ai cru bien faire de me tenir sur la réserve et d'éviter tout empressement pour augmenter notre nombre, comptant bien que si Dieu veut nous employer au salut des âmes, il saura bien nous envoyer ceux qu'il destinait à commencer cette œuvre si importante. On n'est jamais confondu quand on met toute sa confiance dans la divine miséricorde. Notre-Seigneur nous a fourni les moyens de commencer, et cela dans une bien plus grande étendue que nous n'espérions. Ce n'est pas nous qui nous sommes ingérés dans des missions si grandes et si importantes; il eût été bien imprudent à nous de tant entreprendre; ce sont les événements providentiels qui nous y ont

forcés, et les Supérieurs ecclésiastiques fortement engagés. Nous avons donc lieu de croire que la bonté de Dieu ne nous abandonnera pas, puisque c'est elle qui nous a engagés dans ces vastes entreprises, et nous espérons qu'elle se servira de l'organe des *Annales* pour nous fournir les moyens de le soutenir en fixant les vocations de ceux que Dieu destine à ces pays qui nous sont confiés.

Agrérez, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

au D^r **Libermann** :

LVI

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, N° 15,
Strasbourg.

Le 2 avril 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis très embarrassé au sujet de Christophe, je voudrais de tout mon cœur pouvoir lui être utile. Mais que faire pour cela? Lui trouver une place? Je n'en vois aucune. Etre portier, commissionnaire, etc., dans un couvent? Mais il n'y a jamais eu de place semblable dans un couvent. De plus, je ne puis pas charger un couvent d'un homme qui leur serait inutile et pénible même : ou on ne le garderait pas ou on serait bien embarrassé de lui. Je le plains, je suis affligé de son état, mais sans rien pouvoir ni entrevoir pour lui. Les fonds que j'ai en mains, je ne puis les employer pour lui, ils ne m'ont pas été donnés pour cela. D'ailleurs je t'assure, mon cher frère, que je suis moi-même dans l'embarras. Voilà environ six mois que notre personnel monte à dix-sept ou

dix-huit. Trois sont partis pour Haïti et ont été aussitôt remplacés. Bientôt je vais avoir entre vingt et trente personnes à nourrir et entretenir, et l'on m'annonce plusieurs ecclésiastiques et plusieurs Frères. Nous avons eu, cette année-ci, des dépenses extraordinaires et imprévues. Tu serais étonné de voir tout ce que nous avons dépensé cette année. Je ne sais comment j'atteindrai le bout de cette année-ci. Si Christophe était en France, il ne manquerait pas de venir s'établir ici, et je tâcherais de faire quelque chose pour lui. Tout ce que j'entrevois maintenant pouvoir faire, ce serait de donner à sa femme le raccommodage de la maison et même quelques habillements à faire; elle aurait chaque semaine de l'ouvrage pour une couple de jours, tant que notre communauté sera nombreuse comme elle l'est. J'ajouterai même quelque peu de légumes pour ses repas. Je ne vois vraiment pas comment je pourrais faire davantage. Je ne pourrais pas le recommander pour être occupé, parce que vraiment il n'est pas capable de l'être. Mais quel tourment j'aurais sans cesse avec lui! Je l'aurais toujours à dos; il se mêlerait de tout; il voudrait régler les affaires de la maison; il voudrait être dans la maison; il me susciterait mille tracasseries. Cependant, cela ne m'empêcherait certainement pas de le faire venir; mais cela en vaut-il la peine, puisque réellement je ne pourrais pas faire grand chose pour lui? D'ailleurs, comment passerait-il la mer? Où prendrait-il les sommes nécessaires pour cela? Son état me peine et m'embarrasse.

Caroline était dans les plus grandes peines, parce qu'il y avait trois mois qu'elle n'avait reçu de vos nouvelles. Le Monsieur de Durkheim ne lui a envoyé vos paquets que ces jours derniers. Elle a gagné l'estime et la tendresse de tout le monde; toutes ses maîtresses, les Sœurs, les employées dans la maison en sont contentes et en font des éloges. Elle est gaie, aimable et ouverte; elle est polie et engageante avec tout le monde, avec les Sœurs et les employées, comme avec les maîtresses. C'est une réflexion que la supérieure me fit un jour avec satisfaction. Caroline sait maintenant qu'il faudra rester encore l'an prochain, au moins jusqu'à Pâques; elle y consent

sans difficulté. Je pense qu'elle passera son examen pour avoir son diplôme de première classe.

En réponse à la demande que tu me fais pour Mademoiselle Poirson, je t'envoie la lettre que Madame la Supérieure de Louvencourt m'écrit à ce sujet. Je ne t'envoie pas les renseignements pour le trousseau, parce que j'ai oublié de les demander, et prévoyant que Madame Poirson se désistera de son projet d'envoyer sa demoiselle ici, parce que les prix sont trop élevés, je pense qu'il est inutile de remettre le renvoi de cette lettre. C'est bien dommage que Mademoiselle Poirson ne vienne pas.

Les études sont très fortes ici à Louvencourt et l'éducation très bonne; la maison est parfaitement bien conduite; la Supérieure et les principales maîtresses sont remplies de talent. Si les études avaient été aussi bonnes au couvent de Strasbourg, Caroline aurait eu sûrement des prix à la petite distribution de Pâques. Elle aura à bien travailler, si elle veut en avoir à la fin de l'année. C'est donc bien dommage que M^{me} Poirson ne vienne pas. Si M^{me} sa mère se décidait à l'envoyer, tu peux l'assurer que je ferai, de mon côté, tout ce qui dépendra de moi pour me rendre utile à la jeune personne. Dans ce dernier cas, écris-moi au plus tôt, afin que je puisse donner des renseignements sur le trousseau. Mais, réflexion faite, cela ne sera pas nécessaire. La demoiselle apportera sans doute plus que suffisamment en draps, chemises, serviettes, mouchoirs, habillement, bonnets, etc., qu'il n'en faut pour le trousseau. Il n'y aurait que l'habit d'uniforme, mais il vaut mieux l'acheter ici.

J'oubliais de vous dire que Caroline est reçue dans la Congrégation des Saints-Anges; et le 1^{er} mai ou dans le courant de ce mois, j'irai moi-même la recevoir dans celle de la Sainte Vierge. J'y suis déjà invité il y a longtemps.

Ne te tourmente donc pas tant de ta position; tu seras pendant quelque temps dans la gêne, mais je suis certain que des jours plus sereins te seront réservés pour l'avenir. Tes enfants ne seront pas si malheureux que tu te le représentes. Pauline ira dans le couvent; cela me paraît évident. Elle traîne un peu par caractère, car

son caractère est un peu indécis, parce qu'elle n'ose prendre un parti définitif, mais cela viendra tout d'un coup. Caroline s'en tirera à merveille, ce sera une personne accomplie. Sortie de Louvencourt, elle brillerait partout, principalement si elle a son brevet de première classe. Marie est en sûreté. Viendra ensuite Elisa qui fera son éducation. Si elle se forme bien comme Caroline, ce que j'espère de son bon esprit et de sa piété, elle pourvoira aussi très facilement à sa subsistance. Resteront donc les garçons : François ira au Séminaire. On verra plus tard ce que deviendront les deux autres. Abandonne le tout entre les mains de Notre-Seigneur. Nous nous tracassons fort inutilement; la divine Providence a soin de nous et de tout ce qui nous regarde. Si tu es parfois si triste et si abattu, cela tient un peu au caractère; il faut supporter cela avec patience, avec humilité et pour l'amour de Dieu. Ce sont sans doute des bourrasques passagères qui t'assailent tout d'un coup et qui passent après avoir duré quelque temps et puis reviennent selon les circonstances qui se présentent. Il faut te soumettre à cette dure croix pour l'amour de Dieu et faire tout ce qui est en toi pour te distraire et te soulager; éviter de te laisser aller à un découragement pratique qui consisterait à négliger tes devoirs de piété. Tu prieras sans goût; cela ne fait rien, il faut tout de même prier et faire tes exercices de piété et les bonnes œuvres. Il n'y a pas de mal dans cet état lorsqu'on ne s'y entretient pas volontairement. Notre-Seigneur a bien voulu lui-même l'éprouver dans le jardin des Olives et même sur la croix. Mais avec cela il ne laissa pas de prier longuement, de dire : *non mea voluntas sed tua fiat*, de porter sa croix, et d'achever l'œuvre de son Père céleste; il faut en faire autant.

Je désirerais avoir une lettre de notre chère Pauline. Je vais envoyer des nouvelles de nos missions à M. le Grand Vicaire. Je ne puis lui en donner de la Guinée. Nos missionnaires ne sont pas encore parvenus à leur destination. Je vais tâcher de lui dire quelques mots sur Haïti et lui envoyer la copie d'une lettre qui me fut adressée par un de nos missionnaires de l'île Bourbon.

Quant à Christophe, je ne crois pas que son séjour ici lui sera plus utile à son âme que celui d'Amérique. Je crains que sa foi ne soit bien faible. Il était bien raisonneur avant de partir. Il est vrai qu'il était encore tout neuf dans la foi. Prions, si Dieu le veut, il nous l'amènera et je ferai ce qui dépendra de moi; mais il est difficile de l'aider.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Mes compliments très affectueux à ma chère belle-sœur et à tous tes chers enfants. Je penserai à la bonne Théodora le jour de sa première communion. Je n'oublie pas Marie et Pauline.

*

**

à M. Dupont :

XXII

J. M. J.

Le Vendredi-Saint 1844.

MON BIEN CHER FRÈRE,

La lecture de votre lettre m'a touché jusqu'aux larmes, en me faisant voir toutes les peines auxquelles la divine Bonté vous a soumis pour vous forcer de rentrer dans la voie où elle vous veut pour votre sanctification et pour le salut de plusieurs. Soyez fidèle désormais, mon très cher, afin que les desseins de la miséricorde divine puissent s'accomplir sur votre âme.

Il m'a toujours paru certain que vos doutes sur votre vocation, dont je m'étais aperçu depuis très longtemps, ne provenaient que d'une certaine faiblesse intérieure dans la vie de foi et d'un rapprochement de la vie naturelle. De là tant de raisons qui tendaient sans cesse contre la pratique réelle de la perfection évangélique,

tant de doutes et tant d'incertitude sur tout ce qui touchait à la vie surnaturelle, au dévouement parfait, au véritable esprit de sainteté, etc. La foi n'étant plus la base, la source unique, l'âme de toutes les opérations de votre intelligence, la raison humaine indépendante de la foi dominait, au moins elle agissait fortement et faisait effet sur votre imagination. Comme elle était influencée par les pentes naturelles, elle penchait le plus souvent vers le parti relâché et opposé à la vie de foi. Comme l'imagination était vide de vue sensible (dans l'ordre surnaturel), elle se trouvait dans le vague et n'avait où se rattacher pour la vie de foi; de là les pentes de la nature réveillées très fortement impressionnaient l'imagination et l'entraînaient sans cesse dans des vues sensibles dans l'ordre naturel et même mauvaises. La volonté affaiblie, liée et circonvenue était comme émoussée et inepte dans ses opérations surnaturelles toutes les fois qu'il s'agissait de s'opposer à la partie sensible, de réprimer les impressions des sens, pour entrer dans une vue de foi, qui exigeait un sacrifice et une privation intellectuelle.

Je ne savais pas d'où provenait ce mal de la volonté, parce que je ne savais si cette espèce d'infidélité à votre vocation avait prévenu cet abattement de la volonté ou si elle l'avait suivi. Car je regardais toujours tout votre état comme une épreuve de Dieu et je suis encore maintenant de cet avis. Par cette épreuve, il veut établir votre âme dans l'état intérieur où il vous veut.

Il me semble maintenant qu'elle a prévenu l'abattement de la volonté et que l'épreuve en est la suite. Par cette infidélité, votre âme était comme démanchée de son attachement à Dieu. Elle y tenait encore, mais non pas par l'endroit par où la divine Miséricorde voulait qu'elle tint à sa volonté. Ainsi il restait dans l'âme un fond de bonne volonté très grande. Elle voulait Dieu, elle tendait vers Dieu, mais non pas par où Dieu voulait qu'elle tendît vers lui. Elle prenait les plus grandes résolutions, mais jamais elle n'aurait eu force d'exécution, sinon d'une manière superficielle et en tant que la partie sensible n'y aurait pas été opposée. Vous auriez parfois été capable de faire de grands sacrifices, mais seulement

lorsque ces sacrifices auraient été agréables à l'imagination. En somme, la vie de foi aurait été superficielle et subordonnée à la vie sensible. Dans les moments où la sensibilité eût été affectée favorablement, la vie de foi n'aurait pas souffert de difficultés; au contraire, aux moments où la sensibilité était privée, la vie de foi était nulle, et au contraire vous suiviez les mauvaises impressions, les impressions naturelles; votre âme n'avait pas de vie de sacrifice. Elle ressemblait à un arbre dont la racine principale est malade. Il tire quelque suc par des racines moindres, mais cela n'est pas suffisant pour lui donner de la vigueur. Votre âme tenait à Dieu, mais le principal point de la volonté était malade et toute la vie s'en ressentait.

Je croyais autrefois que tout le mal provenait de l'esprit qui, en vous, est trop porté à l'activité. Je crois maintenant que tout le mal tenait à la volonté, comme vous l'indiquez assez dans votre lettre. Et le mal résidait dans cette infidélité, dans cette maladie de la racine principale qui doit vous tenir uni, abandonné et adhérent pleinement et vigoureusement à Dieu sans réserve et sans mesure. La volonté voulait Dieu fortement, mais elle ne voulait pas par un seul point, et c'était un point capital. Ainsi il y avait bonne volonté, très bonne volonté même, excepté sur le point capital qui doit être la source de sainteté pour vous. Elle tenait toujours à Dieu, mais elle n'avait pas pleinement la vie de Dieu en elle. L'intelligence fut frappée par suite du mal de la volonté. Elle tenait à Dieu et était soumise à la foi, mais elle ne vivait pas de la foi. La foi n'était plus la base, le principe et l'âme de ses opérations, et cela toujours par le même motif, par suite du même principe. Elle avait un point central d'opposition à la vie de foi, et de là les influences de la foi n'étaient que partielles. De plus, elle avait même de l'opposition aux impressions de foi dès qu'elles touchaient ce point central. Dans ce point, elle était basée sur elle-même et sur les impressions faites à la volonté et qui lui étaient communiquées. De là la grâce divine et ses impressions de foi étaient arrêtées, repoussées, contrariées. De là les obscurités excessives,

les agitations, les inquiétudes et tous les désordres de la partie intelligente. Je croirais assez que si même vous aviez persévéré dans vos oppositions, vous ne vous seriez peut-être pas perdu, vous auriez été malheureux, vous auriez commis beaucoup de fautes, surtout d'amour-propre; mais tôt ou tard vous seriez revenu et seriez rentré dans la voie de Dieu. Car il me semble que la miséricorde divine ne vous aurait pas abandonné.

Votre projet de revenir, après avoir été quelques années à Madagascar est bon et parfaitement selon mes vues. Vous pourrez hardiment le promettre. Ce qui fait le complément de ce projet, pourrait être un effet d'imagination, mais cela même pourrait avoir son exécution; je prévois même dès ce moment que cela aura lieu au moins en partie et quant à ce qui regarde la Guinée. Du reste, il est inutile d'y penser déjà maintenant, vous pouvez cependant en parler à vos parents si cela pouvait les consoler. J'ai traité avec M. le Préfet de Madagascar. Si vous pouvez aller le voir, vous y trouverez bien de l'encouragement et des consolations. Vous pourriez prendre pour prétexte que je vous envoie prendre chez lui les dictionnaires malgaches qu'il m'a promis. Il doit nous en laisser une certaine quantité d'exemplaires. Je vous en laisserai un. Il doit repartir lundi de Pâques pour Rome. Il demeure au Séminaire du Saint-Esprit. Je ne vous en dis pas davantage en ce moment; pour une autre fois, quand je vous verrai. Comptez toujours que par la miséricorde divine votre âme me sera toujours extrêmement chère en la charité de Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — L'abord de M. Dalmond, préfet de Madagascar, est assez froid. Dans la conversation il finit par devenir très intéressant; c'est un bien saint personnage.

à M. **Beauchef** :

II

Monsieur,
Monsieur l'abbé Beauchef,
au Séminaire du Mans,
Sarthe.

A La Neuville, le saint jour de Pâques, 7 avril 1844.

Je suis bien satisfait et je remercie de tout mon cœur notre bon Maître de vous voir enfin au Séminaire et de vous y voir content.

J'approuve parfaitement que vous soyez resté chez vos parents pendant un petit moment et je conçois que la chose était exigée par la bienséance.

Il est important que vous vous affranchissiez de l'assujettissement où vos parents veulent vous tenir. Ils se disputent l'autorité sur vous et ils ne doivent l'avoir en aucune façon. Ils veulent, d'après ce que vous me dites, tirer chacun de son côté, ils déchirent votre âme en lambeaux. Il est important que vous soyez votre maître, surtout devant vivre dans le monde; vous ne pouvez vous assujettir; autrement, ils vous nuiront beaucoup. Je serais donc d'avis que vous vous fassiez verser tous les ans vos rentes par votre tante et que vous vous mettiez sur le pied de ne jamais rendre compte à personne de vos dépenses. Vous ne devez jamais placer rien à la caisse d'épargne. Vous avez de quoi vivre honorablement et cela doit vous suffire. Placer à la caisse d'épargne c'est ramasser pour après votre mort : cela est inutile et mauvais. Un serviteur de Dieu doit se contenter d'avoir de quoi vivre et de ne pas ramasser au-delà.

La promesse que vous avez faite à votre père est nulle et vous ne devez pas la tenir.

Votre tante ne doit pas se mêler de placer vos revenus sur la caisse d'épargne, non plus. Toute sa fonction doit être uniquement de gérer vos biens et de vous remettre tous les ans les revenus. Jamais vous ne devez

rien laisser en arrière, elle doit verser tout ce qui reste de l'année. Contentez-vous de laisser vos biens *in statu quo*. Cela vous suffit. Il faut habituer une bonne fois vos gens à marcher de ce pas et ne jamais démordre de cette conduite. Si vous voyez qu'ils ne veulent pas aller selon ce principe, vous pourriez peut-être menacer de vous retirer de nouveau dans une communauté religieuse.

Réponse à vos questions.

1° J'approuve *in foro conscientiae* le placement à la caisse d'épargne, mais je ne vous conseille pas d'y placer de l'argent, parce que vous devez le placer là où les voleurs ne peuvent pas le prendre, comme je vous dis ci-dessus.

2° Non seulement vous pouvez, mais en conscience vous devez vous soustraire à cette tutelle onéreuse et humiliante.

Je ne trouve pas qu'il y ait mensonge à dire que vous le pouvez placer en main sûre et je vous conseille de le dire pour vous débarrasser. Il faut tenir ferme quoiqu'il en arrive. Personne ne doit être votre maître et votre modérateur. Ne vous inquiétez pas de moi. La bonne Mère aura soin de nous. Nous allons être bientôt de vingt à vingt-cinq; plus tard peut-être davantage.

Nous embrasserons probablement la mission de Madagascar au lieu de celle de Bourbon et Maurice et nous enverrons peu de monde en Haïti. On dit que ce dernier pays est en révolution. Je ne sais pas encore au juste ce qui en est. Ce serait un grand malheur; les choses étaient en bon train en faveur de la religion. Nous n'abandonnerons pas tout à fait Bourbon, nous y laisserons deux ou trois Frères pour y continuer le bien commencé. M. le Préfet de Madagascar vient de passer quelques jours avec nous. Nous avons terminé le traité avec lui. J'espère que cela réussira. Les pauvres Malgaches sont si bien disposés qu'on n'a qu'à paraître pour rendre des peuplades entières chrétiennes. M. le Préfet dit que s'il avait tous les missionnaires qu'il lui faudrait, avant deux ans il y aurait deux millions et demi de Malgaches chrétiens;

et, au bout de dix ans, presque tous les cinq millions le seraient.

Voyez que de grâces, de lumières, Dieu répand sur nous, qui n'en profitons pas comme nous le devons, tandis que tant de peuples si bien disposés en sont privés! Le pays n'est pas malsain comme on croit, il n'y a que certaines côtes, en petit nombre, qui sont mauvaises. L'intérieur de la Grande Terre est aussi sain que la France. Le Préfet de l'île a passé trois ans à ne rien faire qu'examiner le pays pour sonder les dispositions des habitants, et pour acquérir une connaissance approfondie du pays. Il a parcouru toutes les côtes. Il a fait une grammaire et un dictionnaire malgaches. Il dit qu'en trois mois on peut déjà faire le catéchisme en cette langue. Il va nous laisser une vingtaine d'exemplaires de cet ouvrage. Si quelque demi-douzaine de Manceaux voulaient venir se joindre à nous pour cette œuvre, ils seraient les bienvenus.

Vous avez fort mal fait de vouloir jeûner malgré votre voyage; mais ce qui est fait est fait, vous avez fait pénitence de votre péché par les palpitations de cœur. Du reste, tout le temps que vous fûtes chez votre tante était un temps de pénitence; fort heureusement ce temps est passé. Tâchez de prendre du repos dans le Séminaire. Je suis certain que vous avez horreur du péché mortel. Votre confesseur du Séminaire est du même avis que moi. Ce qui vous prouve qu'il a raison, que votre affaire est purement organique, c'est que toutes les fois que vos nerfs sont agités vous êtes plus sujet à vos misères. Tâchez de vous tenir en paix et de ne pas vous laisser maîtriser par les impressions.

Je connais bien M. Bouvier, nous étions condisciples, je le voyais même fréquemment. Il doit avoir les cheveux rouges (il me semble au moins qu'il les avait ainsi). Présentez-lui bien mes respects très sincères et très affectueux.

Votre désir d'être sous-diacre ne doit pas vous tourmenter. Il y a plus qu'une simple cérémonie extérieure. Vous faites votre vœu en face de l'Eglise.

Ne vous occupez pas l'esprit de votre grosse misère;

ne cherchez pas à pénétrer sur quoi tombe la délectation; elle tombe sur ce qu'elle voudra. Soyez à Dieu et ne pensez à cela qu'en passant.

Le plan de votre vie cachée consiste en ce que vous ne fassiez pas de sortie en matière de piété. Ne parlez pas le langage élevé de la piété. Soyez simple, parlez peu quand il s'agit de piété. Si on vous parle de la Chartreuse, parlez-en avec simplicité, mais ne vous citez jamais, ne parlez pas de vous; mais vous pouvez dire ce que vous savez de l'Institut et de sa manière de vivre, en faisant abstraction de vous et de ce qui se passe par là avec vous. Ne parlez pas non plus de la Chartreuse ni de Saint-Sulpice lorsqu'on ne vous interroge pas là-dessus. Quand on vous parle de ce dernier (de Saint-Sulpice), ne l'exaltez pas. Parlez-en favorablement, sans exaltation.

Adieu, très cher confrère. Je vous laisse à Jésus et à Marie. Tout à vous en leur très sainte charité.

F. LIBERMANN,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à **Pauline Libermann** :

LVII

Mademoiselle,
Mademoiselle Pauline Libermann, chez M. son Père,
rue de l'Ail, N° 15,
Strasbourg (Bas-Rhin).

A La Neuville, le 14 avril 1844.

MA CHÈRE PAULINE,

Je suis bien aise que vous me demandiez conseil sur votre vocation; cela me donnera l'occasion de vous en reparler de nouveau. Moi je crois et je suis convaincu que vous n'êtes pas faite pour le monde, et je n'hésiterai pas

un instant à vous conseiller l'entrée d'une communauté religieuse. J'ai vu des personnes extrêmement heureuses et faisant un très grand progrès dans les vertus étant en religion, et cependant leur vocation n'était pas aussi bien dessinée que la vôtre. Je ne vois pas ce qui vous manque pour rendre votre vocation douteuse. Vous avez le dégoût pour le monde et pour ce qui fait la satisfaction des personnes de votre âge qui sont appelées à y vivre. Si quelquefois il vous est arrivé dans le temps d'avoir eu quelque désir d'une soirée ou de quelque autre objet qui fait le plaisir des gens du monde, ce ne fut que momentané et toujours vous y avez trouvé peu de satisfaction. Je n'ai jamais vu en vous les goûts d'une personne faite pour vivre dans le monde. De plus, vous avez le désir de la vie religieuse depuis longtemps; vous en êtes sans cesse préoccupée depuis des années; vos goûts sont parfaitement conformes à la vie religieuse; vous n'avez pas d'aptitude pour la vie du monde et vous en avez pour la vie religieuse. Voilà je ne sais combien d'années, vous êtes à fréquenter le monde, et vous ne savez pas encore comment vous y tourner et retourner; vous n'en acquérez pas les manières et les aptitudes; vous faites des gauderies, vous êtes embarrassée.

Je suis persuadé qu'au bout d'un mois de vie de communauté, vous aurez la tournure d'une religieuse, et vous seriez parfaitement familière à la manière d'être des religieuses. Vous rappelez-vous quand votre papa vous a appelée *eine dumme Gans*? Je crus dès lors que Dieu ne vous voulait pas dans le monde. Je fus enchanté de ce fait qui vous causait tant de peine, parce que je me disais en moi-même que cela servirait à vous dégoûter du monde et de ses usages. Dieu vous a formée pour la vie religieuse et non pour le monde. Il vous a donné un caractère simple, des goûts simples, des manières simples. Voyez la différence entre vous et votre chère maman. Cette comparaison vous fera comprendre ma pensée. Elle était appelée pour vivre dans le monde; vous connaissez sa piété et sa ferveur. Si vous aviez un jour, dans la vie religieuse, sa piété, sa ferveur, son esprit de foi et son amour de Dieu, vous deviendriez une sainte.

Elle a, avec cela, un cœur bien simple et bien droit. Eh bien ! voyez donc, elle n'a pas un caractère simple, elle n'a pas des goûts simples comme les vôtres ni des manières simples comme les vôtres. Toute cette manière d'être ne nuit pas à sa piété. Pour vous, si vous restiez dans le monde, ou vous n'auriez jamais les manières propres au monde, et vous auriez peine à y vivre avec les personnes du monde, ou vous auriez ces manières à demi et d'une manière forcée, et vous seriez toujours à la gêne et dans l'embarras, ou vous les auriez, et cela causerait beaucoup de tort à votre âme. Du reste, ma chère enfant, si vous entrez dans le monde, vous y aurez des dangers à courir ; vous risquerez de négliger la religion et diminuer de piété et de dévotion. L'ensemble de votre caractère est tel, qu'il vous serait difficile de résister aux dangers et aux embarras d'une famille. Il serait possible que vous vous soutinssiez tout de même, mais cela n'est pas certain : vous avez besoin de secours pour vous soutenir dans la piété fervente et dans le dévouement à Dieu. Dans ce moment, vous avez ces secours et cela va. Mais, une fois hors de la maison paternelle, et occupée de vos propres intérêts, ou étant en compagnie de personnes qui n'auraient pas la vertu et la piété de vos parents, vous seriez en danger de vous relâcher, faute de secours et à cause des obstacles que vous rencontreriez. Dans la vie religieuse, vous aurez ces secours d'une manière bien plus efficace, non seulement pour vous soutenir, mais pour avancer : l'habit, les vœux, les règles, la vie de communauté, l'exemple, l'obéissance et une foule d'autres choses, qui sont des stimulants puissants pour vous soutenir. Vous trouverez tout de même vos difficultés dans votre intérieur, les sécheresses, les peines intérieures ; mais tout cela n'est qu'épreuves de Dieu, qui forment et perfectionnent davantage.

Si vous avez des distractions dans vos prières, cela tient aux inquiétudes et tracas que cette affaire de vocation vous cause et à l'embarras d'esprit où vous vous trouvez, à l'indécision. Vous avez un esprit un peu trop hésitant. Priez pendant quelques jours ; mettez votre confiance en Dieu et prenez une résolution. Cette résolution sera

pour la vie de communauté. Cette résolution, une fois prise, exécutez-la au plus vite possible, afin de sortir une bonne fois de cette indécision qui est nuisible à votre âme.

Ne soyez pas inquiète des craintes, des motifs humains. Cela n'est certainement pas vrai. Votre maman vous aura dit cela quelquefois, mais cela n'est pas, j'en suis sûr. Voyez, ma chère Enfant, il ne faut pas confondre une idée qui se présente à l'esprit sans que nous y contribuions, avec une pensée à laquelle notre volonté adhère. Ces motifs humains sont de§ idées qui viennent dans votre imagination, mais jamais vous n'auriez dit volontairement que vous désiriez être religieuse à cause de cela. C'est l'imagination qui s'en occupe dans certains moments, mais la volonté n'y est pas; votre volonté cherche Dieu sincèrement.

Il serait possible que si vous étiez riche, vous seriez infidèle à votre vocation; mais j'en doute fort, Dieu vous ferait la grâce de vous donner d'autres sentiments. Maintenant que vous êtes en peine, la pensée d'une fortune brillante est pour vous une tentation et comme une espèce d'obstacle; mais si vous aviez cette brillante fortune, vous sentiriez le vide de tout cela et iriez plus vite vous faire religieuse. La pensée des richesses est toujours plus dangereuse que les richesses mêmes. En général, il ne faut pas penser à ce qu'on ferait si on était dans tel état de choses : on succombe presque toujours à la tentation, au moins en partie. Méprisez toutes ces pensées et ayez la paix et la confiance dans l'âme.

Adieu, ma chère nièce; soyez fidèle à Dieu. Que la paix soit avec vous.

Votre oncle,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Je ferai prier à l'intention du pauvre jeune homme que vous me recommandez.

à M. Clair :

XXXII

(Copie.)

La Neuville, 16 août 1844 (1).

MON TRÈS CHER,

Je n'ai pas le temps de vous répondre tout au long à votre dernière lettre, je me contenterai de vous écrire ces deux mots, d'autant que j'espère vous voir bientôt. Je ne vois pas pourquoi vous faites un si grand obstacle à votre départ du défaut d'argent pour le voyage. Empruntez-en et si, à votre arrivée, Monseigneur ne vous le rend pas, ou si plutôt vous n'osez pas lui demander, je m'en charge; vous rembourserez aussitôt arrivé à Amiens : 100 francs vous suffiront largement pour votre voyage de Lyon à Amiens. Monseigneur m'a parlé de vous, le dimanche de Pâques; il ne met aucun obstacle à ce que vous veniez; dans tous les cas, vous pouvez vous reposer et remettre un peu votre santé ici.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à M. Bouchet (Maurice) :

IV

Monsieur,
Monsieur Bouchet, diacre,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

Le 18 avril 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Ce que vous me dites de ce Monsieur d'Arras qui manifeste le désir d'entrer dans notre Congrégation, me fait

(1) Il aurait probablement fallu lire 16 avril.

grand plaisir. Si réellement il a la vocation de Dieu et qu'il est disposé à se sacrifier à la gloire de Jésus-Christ et pour le salut de nos pauvres Noirs, je le recevrai avec plaisir. Si nous avons une centaine de missionnaires cette année-ci, je saurais les employer. Les besoins sont bien grands partout. Je suis comme une sentinelle devant le bon Dieu, je veille et je suis attentif à sa divine volonté. J'accepte ceux qu'il m'envoie et je tâche d'en disposer selon son bon plaisir et pour le salut des âmes les plus délaissées et les plus en danger. Il m'est difficile d'écrire à ce bon Monsieur, ne le connaissant pas. Si Dieu lui inspire de venir prendre part à nos travaux, qu'il m'écrive et me parle de ses dispositions. C'est sous de bons auspices qu'il commença à vous parler de son attrait. Priez notre (1) bon et saint Patron saint Joseph d'obtenir à ce jeune diacre l'accomplissement parfait de la volonté divine et la fidélité à la grâce.

Ne vous étonnez pas que vous ayez de la peine à supporter les contradictions. *Spiritus quidem promptus est caro vero infirma*. Prenez courage et patience avec votre méchante nature : peu à peu la divine Bonté vous la fera dominer, et vous en rendra indépendant, mais en vous dominant lui-même et en vous mettant de plus en plus sous la dépendance de sa grâce divine.

Habituez-vous peu à peu à être privé des grâces sensibles, à marcher dans une voie pure, voie de privation où l'âme va à Dieu pour Dieu seul. L'âme est vide et dans les commencements, dans une grande peine, parce qu'elle n'est pas encore assez pure, ni assez dégagée d'elle-même; elle se considère trop elle-même et ne trouvant pas en soi de quoi se satisfaire, elle s'agite; se voyant dans le vague, dans un vide sensible, elle s'ennuie et se trouble. Il faut souffrir tout cela avec paix, s'abandonner à Dieu pour vivre pour Lui seul. Lorsqu'il nous nourrit intérieurement, cela va sans dire; lorsqu'il nous laisse dans le vide, on reste devant Lui dans l'attente de sa divine Bonté et disposé à rester ainsi mort

(1) M. Bouchet était très dévot à saint Joseph : le V. Père avait d'abord mis : *Priez votre*, qu'il a corrigé en *Priez notre*.

en soi-même. Du reste, ne soyez pas inquiet de toutes ces tentations de trouble et d'ennui; soumettez-vous au divin bon plaisir, et ne vous livrez pas à ce mouvement de peine.

Gardez l'argent jusqu'à ce que je vous dise à quoi l'employer. J'ai envoyé au commencement de l'année des camails à l'aumônier des pauvres. S'il les a vendus et s'il peut vous en remettre le montant, vous le joindrez à cette somme pour acheter les livres dont nous pourrions avoir besoin plus tard. Nos dépenses sont beaucoup au-dessus de nos forces. Nous allons être de plus en plus nombreux; nous le sommes déjà passablement. La divine Bonté pourvoira à nos besoins, je l'espère.

Ne faites pas relier les livres à Paris, excepté les bréviaires, si désormais vous en aviez à acheter qui doivent être reliés en parchemin.

Tout à vous en Jésus et Marie.

Nous nous unissons à vous dans la dévotion sincère et vive à saint Joseph.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à la **Supérieure de Castres :**

XXXII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Immaculée-Conception, Castres,
Tarn.

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je réponds à votre lettre du 3 avril. J'étais en voyage quand elle arriva.

Je n'ai rien de nouveau sur Haïti, depuis la dernière lettre que je vous ai écrite. Les journaux parlent des troubles qui ont eu lieu dans ce pauvre pays. J'espère que cela n'aura pas de suites fâcheuses. Il serait bien à désirer que le Gouvernement actuel restât en autorité. Prions; Dieu fera ce qu'il jugera convenable.

Je crois que l'anglais est inutile dans Haïti. Il y a quelques protestants anglais qui cherchent à pervertir le pays, mais ce n'est pas l'anglais qu'on y parle. Il y a deux parties dans l'île, dont l'une, celle de Saint-Domingue, où l'on parle espagnol, l'autre, celle de Port-au-Prince, où l'on parle français. Ainsi, à la rigueur, le français suffirait, mais l'espagnol serait très utile et pourrait, dans la suite, devenir nécessaire.

Je n'ai pas encore de nouvelles de la Guinée. Nos Messieurs m'ont écrit du Cap des Palmes; ils y étaient depuis une quinzaine de jours, et par conséquent ne pouvaient guère dire de choses bien positives. Ils ne sont pas restés dans ce quartier, qui d'ailleurs est, sans le moindre doute, un des plus stériles de toutes ces côtes, parce que les ministres protestants y avaient fait leur séjour depuis plus de huit ans, et qu'il se trouve une colonie protestante établie dans le pays.

Mgr Barron m'écrira sans doute dès qu'il verra la possibilité d'établir des religieuses dans le pays. Il serait imprudent de commencer par là.

Je bénis Dieu de ce qu'il vous a donné la paix. On la goûte avec d'autant plus de consolation quand elle vient après de grands orages, qu'on ne s'y attendait pas. Avec de la patience, de la confiance en Dieu et une prière humble on vient à bout de tout.

Plus vous avancerez vous-même dans la solide perfection, plus vous deviendrez indulgente aux faiblesses et aux misères de vos Sœurs et plus aussi vous deviendrez douce à leur égard et paisible dans votre intérieur. Toutes les réflexions que je puis vous faire sur la conduite des âmes ne peuvent être que générales. Je ne puis pas aller plus au particulier, ne connaissant et ne voyant pas les circonstances pratiques des choses sur lesquelles je vous parlerais. Déjà une supérieure de couvent me dit que

j'étais trop doux dans la direction et qu'il fallait être plus sévère avec les femmes. Une autre personne me dit que je ne connaissais pas ce qui se passait dans les femmes. Je passe condamnation très volontiers si j'ai tort, mais j'ai bien de la peine à quitter l'esprit de Notre-Seigneur dans sa conduite envers les âmes; je veux me garder de suivre les mouvements de ma méchante nature dans la direction des âmes et je ne voudrais pas m'éloigner des principes fondamentaux de la direction pratique des âmes. Faites, de votre côté, ma très chère Mère, ce que Dieu vous inspire. Ma conduite est opposée. J'use de plus de ménagements envers les femmes qu'envers les hommes, précisément à cause de la différence des caractères, et du genre sensible et impressionnable de leur imagination. Je ne cède pas à leurs imaginations, mais je les ménage. Les résultats, jusqu'à présent, ont été en ma faveur.

La confiance des âmes dévouées à la gloire de Dieu n'est jamais confondue; la divine miséricorde ne se laisse jamais vaincre par ses enfants; elle se fait parfois attendre un peu, mais elle paie avec usure ensuite.

Je m'unirai de tout mon cœur à vos prières, au sujet de ce que vous me mandez.

Je suis bien consolé de tout ce que vous me dites de nos chères Sœurs. Qu'elles persévèrent et qu'elles soient désormais bien fidèles, afin que la divine miséricorde s'en serve pour le salut des âmes.

Il vous était absolument impossible de garder Thérèse. Je suis étonné que vous l'ayez gardée si longtemps, et je suis encore plus étonné qu'il vous reste encore quelque inquiétude sur ce point. Vous avez toujours hésité sur son compte et moi aussi; mais ce qui plus est, M. Tisserant lui-même avait des incertitudes par moment.

Je vais écrire à M. Tisserant pour lui annoncer l'admission de ses chères filles. Il en sera bien content. Je ne sais si vous avez vu M. le Préfet de Madagascar. Je pense que vous le verrez à son retour de Rome. Je lui ai donné un petit mot pour vous, afin qu'il aille vous voir. Il n'y manquera pas. C'est M. Dalmond, du diocèse d'Alby. Je ne sais s'il n'est pas de Castres, au moins

y a-t-il des parents, il me semble. Vous le verrez dans le courant du mois de mai.

J'ai l'honneur d'être, en la charité de Jésus et de Marie, votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 23 avril 1844.

P. S. — Quant à la statue, M. Schwindenhammer dit qu'elle a l'approbation de M. Desgenettes, qui a souscrit pour plusieurs. Elle paraît ressemblante. Pour ce qui est de la dureté de la pierre, il faut croire que le sculpteur dit vrai.

*
**

à M. **Bessieux**, Vélioux :

I

Monsieur,
Monsieur Bessieux, Maire,
Vélioux, par Saint-Pons, Hérault.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir votre lettre datée du 18 courant. Je m'empresse d'y répondre de suite pour vous rassurer. Ces mêmes bruits ont couru dans nos contrées, il y a environ trois ou quatre mois; on racontait toutes sortes d'histoires sur le navire qui a porté nos missionnaires, et la fin de la tragédie était toujours qu'ils avaient péri avec le navire. Fort heureusement j'ai eu des nouvelles plus récentes de leur heureuse traversée. Si je n'avais pensé que Monsieur votre fils vous a donné lui-même de ses nouvelles, je n'aurais pas manqué de vous faire part de celles que je reçois. Le fait est que leur traversée d'ici à Gorée était on ne peut plus heureuse ni plus prompte. Ils n'ont pas employé trois semaines à la faire et n'ont

éprouvé aucun accident, excepté un calme d'environ deux ou trois jours. Tout le reste du temps, ils avaient un vent favorable. Ils purent dire la sainte messe tous les jours, excepté lorsqu'ils étaient pris par le mal de mer. Ils ont passé une dizaine de jours à Gorée, qui n'est qu'un roc au milieu de la mer, dont on peut faire le tour pendant le temps qu'il faut pour fumer un cigare : c'est le proverbe qui dit cela. Ils m'ont donné de leurs nouvelles le jour de leur départ de Gorée pour se rendre au Cap des Palmes. Ce fut le 20 ou le 22 octobre. Ils eurent une traversée plus pénible que la première, le vent était un peu contraire. Ils n'avaient que vingt journées de chemin et ils furent un peu plus de quatre semaines. Ils arrivèrent le jour de Saint-André au Cap des Palmes. M. Bessieux m'écrivit de Gorée; ce fut un autre de ces Messieurs qui me donna celles du Cap des Palmes. Tous les confrères étaient pleins de vie. Ainsi, vous voyez, Monsieur, qu'au commencement de décembre, date de la dernière lettre, il n'y avait rien de vrai dans tous ces bruits jusqu'à cette époque.

Je reçus une lettre de Gorée, datée des derniers jours de janvier. Ce fut de Mgr Barron, Vicaire apostolique de la Guinée. Il m'annonçait l'arrivée du Gouverneur du Sénégal qui devait partir les premiers jours de février, pour prendre nos Messieurs à Palmas et les conduire lui-même, dans les différents postes qu'ils doivent occuper. Il a fallu environ trois semaines, avant que le Gouverneur pût arriver au Cap Palmas; ce qui va à la fin de février ou plutôt au commencement de mars. Par conséquent, M. Bessieux n'est parti du Cap des Palmes que vers les premiers jours de mars au plus tôt. Or il est impossible qu'on puisse avoir des nouvelles de son navire en ce moment. Ainsi, Monsieur, vous pouvez être bien assuré que les nouvelles en question sont fausses.

Je n'ai pas eu de nouvelles autres que celles dont je vous parle. Nos Messieurs ne me donnent pas de détails intéressants sur ce pays, parce qu'ils n'avaient pas séjourné assez longtemps pour le connaître au moment qu'ils écrivaient. Pendant toute la traversée de Gorée à Palmas, ils ont tous dit la sainte Messe tous les jours.

Voilà, je pense, plus qu'il n'en faut pour vous tranquilliser. Dès que j'aurai des nouvelles positives, je vous en donnerai avis. Ce n'est pas le moment du retour des navires. Celui qui portait nos missionnaires, devant aller jusqu'au bas du Golfe de Guinée, ne peut pas être de retour.

Recevez, je vous prie, l'expression du respect et de la considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens, le 24 avril 1844.

*
**

à M. **Fauconnier** :

VI

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef aux Contributions directes,
rue de la Verrerie, 77, Paris.

MONSIEUR,

Je n'ai pas encore reçu de nouvelles de M. Laval. La raison qui m'engageait à ne pas encore recommencer ou plutôt à ne plus faire continuer le bail, fut qu'il me semblait que M. Laval avait quelque envie de se débarrasser de son bien en le vendant. Je m'attendais à recevoir une lettre à ce sujet vers le mois de mai, parce que je lui avais demandé des explications. N'ayant rien reçu jusqu'à présent, je ne sais que répondre à votre demande.

Je crois, en définitive, qu'il serait bon d'arrêter le bail, s'il en est temps encore. Vous pourriez dire aux locataires que vous attendez des nouvelles de M. Laval à ce sujet, et que, si M. Laval veut continuer à louer ses terres, ce sera toujours eux qui les auront. En attendant, laissez-les à leur disposition aux mêmes conditions que ci-devant.

Puisque vous trouvez que les réparations sont nécessaires, il n'y a pas à balancer à les faire entreprendre.

Je n'ai pas attaché une grande importance à l'observation que je vous ai faite pour les honoraires sur la gestion; je pensais bien que cela pouvait varier selon la diversité des usages des lieux. Nous n'aurons jamais eu de difficultés pour cela.

Aussitôt que j'aurai des nouvelles de M. Laval, relativement à son bien, je vous en donnerai avis.

En attendant, j'ai l'honneur d'être avec respect et considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 24 avril 1844.

*

**

au **Ministre de la Marine :**

VIII

(Copie.)

La Neuville, le 26 avril 1844.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La bonté avec laquelle vous daignez recevoir les observations que j'ai osé faire à Votre Excellence sur l'état des Noirs à Bourbon, me console et m'encourage beaucoup. Je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour satisfaire votre zèle pour le bien de la race noire. Je contribuerai et coopérerai autant qu'il sera en moi à vos vues pour la propagation de la religion et de la civilisation parmi ces peuples.

Je vous exprime ma reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle vous voulez bien me permettre d'adresser au Ministère les lettres et les paquets que je pourrai avoir besoin d'envoyer à nos missionnaires des comptoirs d'Afrique. Je présume que cette faculté s'étend à l'île Bourbon, et je prendrai la liberté d'en user au moins quant aux lettres.

Je satisferai à vos désirs au sujet des missionnaires et des Frères qui doivent être envoyés dans les comptoirs des côtes d'Afrique. Je ne suis pas tout à fait fixé sur l'époque, mais toujours est-il que je serai en mesure, au plus tard, à la fin de l'automne. J'espère que cela sera même avant ce temps.

Tout sera réglé positivement, quant à Madagascar, avant le départ de M. Dalmond.

En général, je disposerai toujours les choses de manière à contenter, autant que je le pourrai, les intentions zélées et pures de Monsieur le Ministre.

Je profite de l'occasion pour rendre compte à Votre Excellence d'une lettre que j'ai reçue, il y a quelque temps, de Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée. C'est de Gorée qu'elle est datée. Il a été fort satisfait de son entrevue avec M. le Gouverneur du Sénégal, dont la prudence et la bienveillante conduite envers Mgr Barron ont été, je crois, bien utiles à la Mission.

J'oserais vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien recommander Mgr le Vicaire apostolique aux commandants de nos comptoirs sur ces côtes et aux autres employés du Gouvernement français. Il me semble que si on parvenait à fixer l'évêque dans un des comptoirs français, il en résulterait du bien pour toutes ces côtes. Il faudrait, pour cela, faire tomber les préjugés nationaux que les Anglais ont naturellement contre les Français. Mgr Barron a le dessein de se fixer au Cap des Palmes. De là il voyagera pour parcourir les différentes côtes qui dépendent de son vicariat. S'il est bien reçu aux comptoirs français, s'il y trouve des avantages, il serait porté à s'y fixer.

Je prends la liberté de vous proposer avec simplicité mon observation, afin de vous faire connaître l'état des choses, et je suis prêt à seconder vos vues pour le bien de l'œuvre.

Agréé, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.



au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XV

(Copie.)

La Neuville, 27 avril 1844.

MONSEIGNEUR,

Je viens faire part à Votre Eminence des nouvelles que j'ai reçues d'Haïti. M. Tisserant m'annonce de grands troubles; il me semble presque désespérer des affaires. Je crois cependant qu'il s'est laissé trop effrayer. Le 4 mars, il me dit : « Des troubles fort graves ont éclaté dans l'ancienne partie française, dans le nord de l'île. Ce fut la Constitution nouvelle qui y donna lieu; le peuple n'en veut pas. L'assemblée de la Constituante s'était arrogé des droits qu'elle n'avait plus; elle cherchait à détruire le pouvoir exécutif. Cette assemblée n'est plus composée que de jeunes gens à tête chaude, tout remplis des principes de Voltaire. Les hommes sages se sont retirés depuis longtemps. Le Président vient de publier, il y a trois jours, une proclamation dans laquelle il dénonce la conduite de la Constituante au peuple. On espérait que la conduite prudente du Président remettrait la tranquillité; mais hier au soir, des nouvelles, peut-être exagérées, vinrent de la partie de l'Est (la partie espagnole), qui annoncent que toute cette partie est en révolution et qu'elle voulait se séparer entièrement de la partie haïtienne, parce que la religion catholique, apostolique et romaine n'a pas été déclarée par la Constituante la religion de l'Etat, et aussi à cause du peu d'intérêt qu'on montrait aux gens de l'Est depuis 1816. Les autorités principales qu'on leur envoyait, étaient toujours tirées de la partie française; et l'on n'employait jamais ceux de la partie espagnole pour être chargés de l'autorité dans les autres parties du pays. Il existe, en général, une grande différence de mœurs et un certain dégoût entre les deux parties. L'antipathie est telle que dans la partie espagnole on n'aime pas à avoir un prêtre français. On va quelquefois à douze ou quinze lieues pour faire baptiser un enfant par un prêtre espagnol.

« On craint que cette révolte et cette séparation ne causent un bouleversement total dans la République.

« Le Nord continue à être dans un état alarmant; on n'y veut surtout pas de municipalités ni de préfectures. A ce propos, un homme sage et désintéressé pour la bonne cause me dit, ces jours derniers, que si tel était le bon plaisir du Saint-Père, il serait utile de ne pas donner aux supérieurs ecclésiastiques qu'il enverrait, les noms de préfet et de vice-préfet. Ces nominations feraient mauvais effet sur l'esprit d'un peuple ignorant et ombrageux, comme celui d'Haïti. Les noms de vicaires généraux ou vice-vicaires généraux leur conviendraient mieux. Ce Monsieur fut de la commission nommée pour le Concordat fait avec Mgr England. Il m'assura que la commission était dès lors fort embarrassée, dans la crainte que le peuple ne s'effarouchât de ces termes employés dans ce Concordat et que les malveillants n'en usassent contre la bonne cause. Ce qui fait craindre le renversement entier de toute espérance, c'est que le terme de la dette nationale va venir au mois de juillet. La République ne sera guère en état de payer, et le Gouvernement français se montrera inflexible, vu que la pompeuse ambassade dont M. Barrot était le chef, a été accueillie tout autrement qu'elle ne s'y attendait.

« Les Haïtiens ne pourront pas résister à la France, mais ils aimeront mieux mourir ou errer dans les mornes, plutôt que de se rendre. Que de malheurs menacent ce pauvre pays! »

M. Tisserant me dit, le 11 mars : « Le Président est parti avec une armée de 25.000 hommes pour réduire les révoltés de la partie de l'Est. Si la partie de l'Est ne se pacifie pas, nous avons à risquer une anarchie complète et peut-être un massacre des Blancs dans la partie sur laquelle la France a des droits. Si les affaires de la partie espagnole se remettent, je dois, après Pâques, aller voir le P. Portès à Santo-Domingo. Le Président m'a envoyé, ces jours derniers, la bulle de Léon XII, qui confère au P. Portès, actuellement Grand Vicaire apostolique, les pouvoirs de constituer des Grands Vicaires pour l'île et de les révoquer à volonté. Il paraît que le P. Portès est

bien porté en faveur du Saint-Siège. Le Président désire avoir une lettre de moi pour le P. Portès, qu'il veut lui remettre lui-même, si les troubles de cette partie s'apaisent. Le but de cette lettre sera : Que le Grand Vicaire et moi, de concert avec le Président, nous préparions les choses pour l'arrivée du légat demandé au Saint-Siège. J'ai donné à lire au Président cette lettre dont il est demeuré fort satisfait. Il l'a cachetée et emportée avec lui. Le 15 mars on n'avait pas encore de nouvelles favorables de l'expédition du général Hérard.

« Le 23 mars, il n'y a pas encore de résultat connu relativement à la révolution de la partie de l'Est. La plus grande partie de cette contrée s'est rendue, il est vrai, mais Santo-Domingo, centre des troubles, n'est pas encore prise. Il paraît que le clergé espagnol, qui dessert cette partie, est gravement compromis dans cette insurrection. »

Voilà, Monseigneur, toute la substance de la lettre de M. Tisserant au sujet des troubles d'Haïti. J'enverrai à Votre Eminence les nouvelles à mesure qu'elles m'arriveront.

M. Tisserant est résolu à quitter le pays dans le cas où le général Hérard eût le dessous et que le parti de la révolte l'emportât; cependant, je suis sûr qu'il ne quittera l'île que si tout était désespéré. Il croit n'avoir pas d'ennemis personnels. La seule difficulté est que les prêtres ne sont pas bien aises de voir qu'il lui vient du renfort : cette pensée fait mauvaise impression sur ces prêtres; et par là, il pourrait être en danger dans une circonstance aussi critique, que celle d'un bouleversement général et d'anarchie.

J'abandonnerai à la prudence de M. Tisserant la résolution à prendre sur ce point, jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres de Votre Eminence.

Daignez, Monseigneur, agréer, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

à M. **Beauchef** :

III

Monsieur,
Monsieur l'abbé **Beauchef**,
élève au Séminaire du Mans,
Sarthe.

J. M. J.

Le 11 mai 1844.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai tardé à vous répondre parce que votre lettre m'arriva précisément dans un moment fâcheux. La fièvre me tint bien serré et me prohiba le travail pendant dix ou douze jours. Me voilà remis.

Je vais commencer par répondre à ce qui vous regarde. La lettre du P. Pinault n'a rien qui doit vous troubler. Il ne vous dit rien que vous ne sachiez, et que je ne vous aie dit tout le temps que vous étiez avec nous. Que toutes vos difficultés résident dans une extrême sensibilité à laquelle vous êtes assujetti et à une grande vivacité d'imagination qui, étant mise en mouvement par les sensations agréables ou désagréables, prend parti pour ou contre avec une extrême vivacité, selon le degré de la sensation qui l'a mise en agitation. Je vous exhortai aussi bien souvent à ne pas rechercher ni aimer trop les sensations. C'est tout ce que M. Pinault vous dit vers la fin de sa lettre. Vous saviez aussi tout ce qu'il vous dit au sujet de la Chartreuse. Ne vous en tourmentez donc pas. Ce qui fait que sa lettre vous a agité, c'est tout simplement la manière dont il s'exprime. Je vous avais dit cela en d'autres termes; mais les termes ne sont rien. Mettez votre confiance en Dieu et en Marie et tout se fera. Ne croyez pas que M. Pinault vous abandonne, je n'ai pas vu cela dans le ton de sa lettre : c'est son ton énergique, qui lui est ordinaire. Je n'ai jamais vu d'autres lettres de sa part. Le P. Pinault n'est pas mécontent que

vous soyez au Séminaire du Mans. Je lui en ai parlé moi-même dans mon dernier voyage à Paris et il était parfaitement d'accord avec moi. Je ne suis pas étonné que M. Carbon ait donné de bons renseignements sur vous, je m'y serais attendu si j'avais su que Monseigneur devait prendre des renseignements près de lui. Ne vous inquiétez pas de ce qu'on fait au Séminaire du Mans; on y étudie fort, cela est nécessaire au grand nombre. Il est probable qu'il sortira un grand nombre de bons prêtres de ce Séminaire comme de tous les autres. Étudiez avec soin, cela vous est très utile pour le bien de votre âme. Pensez à votre sanctification et tenez-vous en repos; pour les autres, cela est l'affaire de notre Souverain Prêtre à qui il appartient de former ses collaborateurs; priez-le de vous bien former; soyez plein de reconnaissance de la paix que Dieu vous donne et ne pensez pas à vos confessions passées. Je vous connais, je connais vos confessions, et je vous assure que vous pouvez être en parfait repos. Tenez à ce conseil si important que je vous ai donné de rester tranquille et ignoré, de ne pas parler de Saint-Sulpice ni de spiritualité; soyez comme tout autre. Vous voyez, d'après ce que vous me dites, que ma recommandation est importante. Le pauvre M. Lameslée me fait compassion. C'est un saint enfant, le bon Dieu ne lui en voudra pas pour sa terrible contention qui l'a mis dans l'état où il est.

La conduite de votre tante est affligeante; je crains que vous ne soyez obligé, dans la suite, de rompre avec elle. Il me paraît tout singulier qu'une femme veuille s'emparer ainsi de vous pour vous conduire comme un petit enfant. Voici ce que je vous conseille : Ne prenez pas encore un ton mécontent; montrez seulement dans toutes les circonstances que vous n'entendez pas lui rendre compte de ce que vous faites ni de ce que vous dépensez; que vous entendez désormais avoir tous les ans vos revenus en main, et cela sans jamais rendre compte. Soyez intraitable sur ce point; soyez constant et ne faiblissez pas un instant, car une faiblesse passagère lui fera de suite prendre autorité. Dans tout le reste montrez-vous reconnaissant de sa bonté et de son affec-

tion, mais toujours sans prendre ses conseils. Si vous ne vous rendez indépendant, vous n'aurez jamais de repos.

Je me réjouis des bons desseins de Mgr du Mans pour vous. Soyez obéissant et, si on veut vous ordonner, laissez faire notre bon Maître. Ce n'est pas vous qui le choisirez, c'est lui qui vous choisit. Quand vous étiez ici, je vous disais de ne pas vous presser; je vous le dirais encore, si vous aviez envie d'avancer contre l'ordre de la divine Providence et sans l'intention de vos supérieurs; mais en ce moment vous n'influencez pas vos supérieurs; s'ils vous appellent, c'est Dieu qui vous appelle, marchez en paix par obéissance à sa divine volonté. Votre démarche alors est légitime selon Dieu et attirera ses grâces abondantes. Soyez donc en paix, Jésus et Marie sont pour vous. Ils pourvoieront à tout. Ne faites donc aucune réflexion, suivez la voix de Dieu qui vous appelle, vous entrerez par la porte dans le bercail du Sauveur. Quand on vous appellera au sous-diaconat, il faut avancer sans réplique et sans hésitation. Ce n'est pas sur le vœu déjà fait que je me fonde pour vous dire d'avancer. Je vous ai dit seulement, dans ma dernière lettre, que le sous-diaconat ne devait pas vous effrayer, puisqu'il ne vous impose pas une nouvelle obligation. Vous êtes toujours très habile à trouver de quoi vous tourmenter; tout le passé et le présent ne vous suffisent pas, vous allez encore chercher de quoi vous occuper dans l'avenir. Quand vous serez prêtre, où direz-vous votre première messe? Quand le temps viendra, on verra. Ce que je puis vous dire dès maintenant, c'est qu'il suffit que vous disiez au lieu de pèlerinage la première messe où vous serez libre. Mais je crois que vous n'aurez pas de difficulté à exécuter votre vœu en règle.

Je ne vous donne pas de détails sur la Congrégation parce que je n'en ai pas le temps et il n'y a rien de nouveau. Ne vous occupez pas trop de nous et ne faites pas trop d'efforts pour nous faire connaître. C'est à Notre-Seigneur et à la Très Sainte Vierge à le faire.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

à la **Mère Javouhey** :

III

Madame,
Madame Javouhey,
Supérieure de la Congrégation de Saint-Joseph,
rue de Valois-du-Roule, 18, Paris.

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

J'aurais besoin, en ce moment, de votre expérience dans une affaire où je ne suis que novice, et je viens avec confiance avoir recours à votre conseil.

Je viens de recevoir une lettre de M. Le Vavasseur, de l'île Bourbon. Le Directeur de l'Intérieur de cette colonie est très opposé à nos missionnaires; il les a décriés dans le conseil colonial : il les a représentés comme des envoyés des sociétés philanthropiques de France, pour prêcher l'émancipation aux Noirs, comme des gens nuisibles dont il faudrait au plus tôt purger le pays. Il a avancé beaucoup de faussetés contre eux, contre nos règles et contre la Congrégation. Tout cela, ajoute M. Le Vavasseur, va être imprimé. Il est probable que ce Directeur a écrit aussi contre eux au Ministère. Me conseilliez-vous d'écrire, de mon côté, pour que le Ministre se défie de ce que le Directeur pourrait lui dire? Peut-être vaudrait-il mieux laisser passer cela sans rien dire. Veuillez bien me dire là-dessus votre avis.

M. Le Vavasseur m'annonce qu'il devait y avoir plusieurs changements dans l'administration de l'île Bourbon, et que le Directeur de l'Intérieur sera remplacé par un homme pieux et ami de nos missionnaires. Ce serait une raison de plus pour ne rien dire. Si le Directeur de la colonie ne persiste pas à mal noter nos missionnaires, il est probable qu'on ne prendra pas de mesures contre eux; même si l'ancien restait en place, je présume qu'on

n'agirait pas contre eux dans ce moment où l'on est si bien disposé.

Il paraît que notre projet est retardé, on a peut-être tout à fait manqué. Vous savez, ma très honorée Mère, que tout ce qui m'anima dans cette affaire, ce fut le bien de votre Congrégation, et l'avancement de l'Œuvre dont la divine Providence a daigné nous charger tous deux. Je suis persuadé que Mgr le Nonce y aurait travaillé avec zèle, mais il serait possible que mon nom ait été un obstacle dans l'esprit d'autres personnages puissants. Quelle que soit l'issue de cette affaire, je désirerais toujours conserver les rapports d'union avec votre Congrégation et lui rendre tous les services dont je serais capable. Je crois que la gloire de Dieu en résulterait. Je continuerai donc d'agir à votre égard dans la plus sincère charité.

Il y a ici une de mes pénitentes qui désire entrer en religion. J'ai pensé qu'elle pourrait peut-être vous convenir. Elle est pieuse, docile, d'un bon caractère, gaie, ouverte, simple. Elle connaît, je crois, assez bien la couture; la partie dans laquelle elle a travaillé longtemps, c'est la mode. Elle est âgée de vingt ans, je crois. Elle sait lire et écrire, mais elle a à apprendre la grammaire et l'orthographe, qu'elle ne connaît pas bien, ainsi que le calcul. Je pense qu'elle n'aurait pas de peine à apprendre : elle paraît avoir l'esprit assez ouvert. Elle est toute décidée à aller en mission. Je crois que la personne est bonne et deviendrait une bonne religieuse, capable de faire du bien, surtout par ses manières insinuantes et faciles. Elle a été deux mois dans un couvent; elle n'y a pas pu rester pour la raison que je vais vous dire tout à l'heure. Je l'ai placée dans une maison d'orphelines, où elle fait bien, avec les enfants surtout. En général, elle était aimée dans le couvent où elle a passé deux mois, et l'est aussi là où elle est. On était fort content d'elle sous le rapport religieux.

La seule chose qui manque et qui fut cause de sa sortie, c'est qu'elle a eu, il y a six ans; des glandes au cou, sous le menton. Ces glandes ont fini par former des plaies. On lui a fait des opérations. Il y paraît encore

quelques cicatrices qui ne se voient que lorsqu'on y fait une attention particulière. Depuis ces six ans, elle n'avait rien éprouvé. Cet hiver dernier, une glande a reparu, mais cela n'a pas eu de suite. Dès que cette glande a paru, elle eut du remords de ne pas avoir parlé de son mal; elle en parla, et la Supérieure, après avoir consulté le médecin, ne voulut pas la garder.

Cette jeune personne n'a jamais éprouvé de mal quand il fait chaud; ce n'est qu'en hiver qu'elle éprouve du mal. Les médecins lui ont dit toujours qu'il lui fallait de la chaleur; l'expérience l'y a toujours confirmée. Veuillez me dire si cette personne vous convient.

M. Schwindenhammer va venir à la fin de cette semaine à Paris. Il partira d'ici vendredi soir, et y sera samedi matin. Il aura l'honneur de vous voir; vous pourriez alors lui rendre les réponses à cette lettre.

Cependant, si vous vouliez bien me dire votre avis touchant la mauvaise affaire de nos Messieurs de Bourbon, vous me feriez plaisir.

Agréez, ma très honorée Mère, les sentiments de respect et de charité sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 12 mai 1844.

*

**

à M. Gamon :

XII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Gamon,
Directeur au Séminaire,
Mont-Ferrand, près Clermont,
Puy-de-Dôme.

J. M. J.

A La Neuville, le 20 mai 1844.

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je vous écris ces deux mots seulement, n'ayant pas beaucoup de temps en ce moment.

J'attendais pour répondre à votre bonne lettre que vous m'eussiez envoyé le dimissoire et la dispense d'âge pour M. Thévaux; mais comme vous ne me l'avez pas encore envoyé jusqu'à présent., je veux profiter d'un petit moment pour vous répondre. M. Thévaux vous accusera réception des pièces que vous lui enverrez pour son ordination, quand il aura le bonheur d'être prêtre. S'il y avait des difficultés pour la dispense d'âge, vous pourriez prendre, comme pour M. Lossedat, une excorporation pour le Vicariat apostolique des Deux-Guinées et de Sierra-Leone, car ayant des pouvoirs très étendus pour les affaires ecclésiastiques de ce vicariat, je pourrais dispenser sans difficulté. Si ensuite j'ai besoin de M. Thévaux ailleurs qu'en Guinée, je l'y enverrai tout de même, j'en ai la faculté. Je vous ferai observer, encore une fois, que, si l'envoi de ces pièces doit souffrir des difficultés, ne vous en tourmentez pas, je vous en prie, car je désire par dessus tout rester dans l'ordre de la divine Providence et ne mettre aucun empressement pour surmonter les obstacles. Les besoins des missions sont pressants, je dois faire les démarches ordinaires pour pouvoir y satisfaire; s'il se trouve des obstacles, je ne crois pas devoir m'en tourmenter; c'est à Notre-Seigneur à y pourvoir. Ainsi, si sans difficulté vous pouvez m'envoyer ces

pièces, envoyez-les moi, s'il vous plaît; si, au contraire, cela doit souffrir des difficultés et que vous deviez éprouver, à cause de cela, quelque désagrément, veuillez m'en prévenir au plus tôt, afin que je le sache à temps pour en prévenir notre cher M. Thévaux, qui sera, dans tous les cas, bien soumis à la divine volonté de Notre-Seigneur.

Je prierai le bon Dieu qu'il vous éclaire sur la vocation de M. Reymond. La sainte volonté de Dieu s'accomplisse et rien de plus, ni rien de moins, ni autrement!

La difficulté d'entreprendre plusieurs missions n'est pas si grande qu'elle le serait pour une société en France qui se disperserait ainsi. La force constitutive de notre Congrégation ne peut jamais consister dans la réunion des communautés. Les distances entre les chefs qui les dirigent et les difficultés des rapports seront toujours très grandes. La marche et la conduite d'une société de missionnaires doit être tout autre que celle d'une société de religieux vivant ensemble dans un pays d'Europe.

Le second genre de difficultés n'est pas si grand non plus qu'il le serait dans une communauté d'Europe; c'est-à-dire les difficultés prises dans les œuvres qu'on entreprend, qui sont mal soignées et peu perfectionnées, quand on entreprend trop à la fois. L'état des missions est tel que le plus grand bien à faire ne consiste pas à perfectionner l'œuvre dans un pays et lui donner un soin réuni de plusieurs Communautés; il consiste plutôt à disperser nos efforts, à porter la foi dans de grandes étendues de pays, à perfectionner cependant les choses autant que nous pourrons; nous formerons pour cela un clergé indigène qui achèvera ce que les missionnaires auront commencé avec le secours et le soutien de ces mêmes missionnaires.

Si nous suivions le principe commun pour la formation de notre petite société, nous aurions dû nous borner, nous serrer et tendre de toutes nos forces à réunir nos efforts. C'était mon plus grand désir et, je vous avoue que c'est avec une grande crainte que je fais autrement, forcé par les circonstances. Ces réflexions me rassurent un peu, mais jamais je n'aurais osé les suivre, s'il m'eût été libre de faire autrement. J'ai fait même tout ce que j'ai

pu pour que les choses se passent autrement. Mais la divine Providence nous a menés, et elle n'a pas arrangé les affaires selon notre prudence ou plutôt selon nos craintes. Une autre réflexion qui contribue à me tranquilliser un peu dans l'état de choses actuel, c'est que si nous avons suivi la marche qui me paraissait de la plus commune prudence, nous aurions été obligés de nous restreindre à une très petite mission ou à un très petit espace de terrain dans les grandes missions. Ainsi, ayant commencé par Bourbon et Maurice, il eût fallu nous astreindre à ces pays (supposé que nous eussions pu pénétrer dans cette dernière île, dont l'entrée nous est défendue par les Anglais). De là, il eût fallu refuser la Guinée. Mais, dans ce cas, bien certainement, notre petite Société aurait languï et ne se serait jamais établie. Peu de missionnaires se seraient joints à nous. Il faut une mission considérable pour attirer du monde. Il eût donc fallu accepter la Guinée. Or, entreprendre la Guinée seule et entreprendre la Guinée et Madagascar, c'est presque la même chose. Car les différentes parties de ces côtes sont si distantes et ont si peu de communications, que c'est à peu près la même chose que d'avoir un point en Guinée et un point à Madagascar. Si Dieu nous envoie assez de monde pour nous étendre dans les deux pays, nous nous étendrons, sinon nous nous contenterons de conserver quelque chose dans chacun des deux. Il y aurait au contraire des avantages d'embrasser les deux parties, parce qu'on aura le choix de donner plus de soin à celui des deux pays où il y aurait le plus de bien à faire. De plus, s'il arrivait que la Guinée soit trop malsaine, et qu'il faille attendre qu'on ait acquis un peu plus d'expérience, on embrasserait, en attendant, Madagascar, dont plusieurs parties sont salubres. Je vous avoue que toutes ces différentes réflexions, qui me suivaient sans cesse et que je n'ai jamais osé communiquer à personne, me fortifiaient beaucoup et me paraissaient solides. Cependant, je n'aurais jamais osé prendre parti, et au contraire, je faisais effort pour suivre la prudence ordinaire, parce que je craignais me tromper; je n'avais personne que je pouvais consulter; je n'ai jamais rien pu tirer des

hommes pour la conduite à tenir dans ces sortes d'affaires; les conseils pris sur d'autres affaires importantes et qui tenaient à l'état constitutif de notre petite société, nous ont fait du tort. Les hommes même très sages, généralement, n'examinent pas assez la chose qu'on leur propose; ils répondent sur le champ, sans se mettre à la place de celui qui les interroge, sans se représenter l'état des choses dans lequel le consultant se trouve. On a des principes qui conviennent parfaitement à l'état où l'on se trouve, et sans autre attention, on décide, d'après ces principes, qui cependant ne sont bien souvent pas applicables ou ont besoin d'être modifiés dans l'état de choses où se trouve le consultant. Je suis donc réduit à moi seul et de là je dois être sur mes gardes, surtout quand il s'agit de prendre une décision si importante et contraire aux vues ordinaires des hommes sages. J'ai mis ma confiance en Dieu et sa divine Providence a décidé ce que je n'osais pas entreprendre. Mais ma peine n'était pas moins grande d'être réduit ainsi à mes propres vues. Un jour, plus affligé de cela qu'à l'ordinaire, je m'en suis plaint dans une lettre que j'écrivis à M. Carbon; il m'encouragea bien à continuer ainsi et à avoir recours à l'Esprit-Saint. Maintenant, Dieu m'a donné un confrère, bien jeune encore, il est vrai, mais bien solide et très capable, surtout un esprit de conseil. Il m'est déjà d'une grande utilité. Priez Marie qu'elle m'obtienne les dons de la sagesse, de l'intelligence et du conseil surtout.

Vous voyez, mon cher confrère, que je vous parle à cœur ouvert. Je ne me suis jamais tant expliqué à personne.

Quant à Madagascar, j'espère que nous ne serons pas les seuls en être chargés. J'ai engagé très fort M. le Préfet apostolique à avoir recours aux Pères Jésuites. Il en obtiendra peut-être à Rome.

Adieu. Tout à vous dans la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.



à M. J.-D. Laval :

IV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Laval,
à Port-Louis,
Ile Maurice, voie d'Angleterre.
(Le cachet de la poste est illisible.)

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville-lès-Amiens, le 22 mai 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Qu'il y a longtemps que je n'ai pas eu de vos nouvelles! Cela me causa de la peine. Hier, Mgr Collier est venu m'en donner. Je vous ai écrit plusieurs lettres qui ne vous sont sans doute pas parvenues. Peut-être m'en avez-vous écrit aussi qui ne sont pas parvenues jusqu'à moi. Je n'ai souvenance de n'avoir reçu de vous qu'une lettre. Je vous prierai donc de m'écrire plus souvent. Il est important qu'il y ait du rapport entre les communautés; il serait donc important que vous écriviez quelques fois à Bourbon; il est encore plus important qu'il y ait du rapport entre les différentes maisons et la maison-mère. Je vous dis donc hardiment que ce silence, qui bien certainement a de bons motifs, n'est cependant ni selon les règles, ni selon la divine Volonté.

Pour que les lettres me parviennent, il y a deux voies : l'une de les envoyer à Bourbon sous l'enveloppe de M. Le Vavasseur, ou de me les envoyer directement par voie d'Angleterre. Mais il est probable qu'il faudrait affranchir comme je suis obligé de faire de mon côté. Informez-vous en.

M. Le Vavasseur et sa fervente petite Communauté me donnent les nouvelles les plus détaillées. Ils font un bien très considérable et bien consolant. Je ne vous les transmets pas parce que vous en êtes sans doute instruit.

J'aime mieux vous donner celles que vous ne pouvez pas savoir, c'est-à-dire celles qui ont lieu chez nous.

Avant de vous donner de nos nouvelles, il faut vous accuser réception d'un billet de 1.056 r. 40 que Mgr Collier m'a remis hier en votre nom. J'en ai d'autant plus rendu grâce à Dieu, et vous en suis d'autant plus reconnaissant, que ce billet est venu on ne peut plus à propos : Nous sommes très nombreux, et j'ai eu des dépenses extraordinaires pour la mission de Saint-Domingue. J'espère que je recouvrerai 2.000 francs de ces dépenses, mais en attendant je me trouvais avec 5 francs à la maison pour nourrir 21 personnes, outre ceux que j'attends encore, et voilà juste à ce moment que m'arrive votre billet O mon cher Confrère, vous voyez par cette petite rencontre comme un échantillon des bontés de Dieu pour nous, par la protection du saint Cœur de Marie. Avec cette somme, j'irai jusqu'au moment où la Propagation me remboursera les 2.000 francs avec lesquels j'irai, j'espère, jusqu'à la fin de l'automne.

Puisque je suis sur le chapitre du temporel, je vais achever de vous dire l'état des choses. Nous sommes arrivés à La Neuville à trois. M. Le Vasseur, M. Collin et moi. Nous avons loué une maison avec l'usage d'une allée du jardin, pour y prendre nos récréations. La maison est assez bien et le jardin est vaste et beau. Le tout appartenait à Mgr d'Amiens. Peu de temps après le départ de M. Le Vasseur, un homme se présente pour acheter la maison de Monseigneur et offre 30.000 francs avec le jardin. Cet homme nous aurait bien tracassés. Je ne savais comment faire, il fallait l'acheter et je n'avais pas de quoi. Deux confrères l'apprirent et me fournirent les 30.000 francs. Nous habitons donc notre maison et ne sommes plus dérangés dans l'intérieur de la Communauté, comme par le passé. Nous avons une basse-cour bien montée. Cela nous a coûté beaucoup cette année-ci.

Mais étant un peu à l'étroit et n'ayant d'ailleurs pas de chapelle convenable (nous avons pris la plus belle salle de la maison pour en faire une chapelle, mais il me coûte de laisser le Très Saint Sacrement dans une

chambre); nous sommes obligés de faire bâtir une chapelle avec des chambres par dessus. Cela va nous coûter 25.000 francs. Où les prendre? La Sainte Vierge y a pourvu : un de ses plus fervents serviteurs m'a offert au delà de cette somme. Le contrat et toute la somme est assurée. Nous sommes tellement encombrés dans la maison qu'il a fallu à toute force bâtir. D'ailleurs, vous verrez par la suite de cette lettre qu'il était indispensable de bâtir. La chapelle sera longue de près de 60 pieds et large de 24 pieds. Une sacristie par derrière. Tout le bâtiment en briques. Le tout sera habitable au mois d'octobre prochain.

Le personnel de notre noviciat est composé de moi, de M. Schwindenhammer, jeune homme encore, mais plein de talents, de sagesse et de piété. Il est membre de la Congrégation et restera avec moi pour m'aider ici. C'est lui qui fait les fonctions de premier assistant près de moi. Il vient de se présenter un second jeune prêtre, parent de Mgr l'évêque d'Amiens, d'une piété très remarquable et d'un bon jugement. Il s'offre un autre jeune diacre, du diocèse de Strasbourg, excellent théologien et plein de talents et de piété, mais il n'est pas encore avec nous. Si Mgr de Strasbourg lui accorde sa permission, nous serons quatre pour la conduite de la maison. Je ne puis mieux désirer, et le choix surpasse de beaucoup toutes mes espérances. Voyez donc les bontés de Dieu pour nous et la tendresse du très saint Cœur de Marie. Voilà pour la maison. Pour les missions, nous avons un prêtre et six autres qui ne le sont pas encore, mais qui tous vont être prêts pour l'automne prochain et seront envoyés dans nos différentes missions; de plus, trois autres qui ne peuvent être prêts cette année. Nous avons, de plus, cinq Frères, un jeune Noir qui fait sa classe de latin et qui réussit parfaitement. De plus, le frère de M. Schwindenhammer, que je vais former pour en faire un économe; et un petit enfant de quatorze ans, qui nous sert à la cuisine, à qui je vais tâcher de faire faire ses études en même temps; c'était un enfant abandonné. Pour l'année prochaine nous pourrions peut-être devenir plus nombreux. On nous a promis six Noirs

d'Afrique pour leur faire faire leurs cours de philosophie et théologie. La Propagation de la Foi va parler de nous bientôt et nous faire connaître; cela pourra bien nous attirer du monde. De plus, le nouveau projet de Mgr Collier en faveur de Maurice et surtout en votre faveur, va augmenter encore notre nombre, mais il paiera une pension. Je la rendrai la moins élevée possible.

Maintenant, l'histoire de ce qui s'est passé depuis quelque temps parmi nous. Je ne vous parlerai pas au long de Bourbon. Vous savez tout. J'ai encore là à vous faire connaître ma sincère et affectueuse reconnaissance du secours que vous avez donné à nos chers confrères de cette île.

Nous avons sur les bras beaucoup plus de travaux que nous ne pourrons accomplir; mais c'est la divine Providence qui nous les a donnés et il ne nous était guère possible de nous y refuser, comme vous allez le voir. Nous avons commencé par Maurice. Nous étions bien petits alors; c'était déjà beaucoup que d'espérer fournir quelques sujets à cette île délaissée. Un peu plus tard, M. Le Vasseur partit pour entamer une seconde mission à Bourbon, lorsque nous avions perdu l'espoir de pénétrer à Maurice. M. le Préfet de Bourbon étant en France, me demanda deux missionnaires pour les joindre à M. Le Vasseur, disant que le Gouvernement les paierait. Nous avions alors sept sujets à la maison. Je ne pouvais guère m'y refuser. Dans ce temps et même un peu auparavant, nous avions conclu avec Mgr Rosati, légat du Saint-Siège à Haïti (ou Saint-Domingue); les cinq autres lui étaient réservés. Mais tout à coup j'apprends, le même jour, que les affaires d'Haïti sont tout à fait en mauvais état et qu'on ne pouvait plus compter y envoyer de missionnaires avant deux ans; de plus, que le Gouvernement français ne voulait pas de nos missionnaires pour Bourbon. C'est à Paris que j'appris cela. Je pars et, dès le lendemain, Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée, en Afrique, pays natal des Noirs, arrive à Notre-Dame des Victoires pour recommander sa mission au saint Cœur de Marie. Il raconte à M. Desgenettes son manque de missionnaires. M. Desge-

nettes va là-dessus dire la sainte messe à l'autel du saint Cœur, et il fut frappé de l'idée que c'était à nous à fournir des missionnaires à Mgr Barron. Il lui en parle et, dès le lendemain, je reçois une lettre qui me rappelle à Paris, et l'affaire fut conclue. J'ai regardé cette nouvelle mission, à laquelle nous n'avions jamais pensé, comme envoyée de Dieu et si à propos qu'il n'y avait pas à s'y méprendre. Je ne pouvais d'ailleurs refuser; car que seraient devenus les cinq missionnaires pendant les deux ans qu'il eût fallu attendre? J'obtins un navire de l'Etat par l'intermédiaire de M. Poncelet pour nos deux missionnaires de Bourbon. Nos cinq qui étaient destinés pour la Guinée augmentèrent de deux et partirent dans le courant du mois de septembre à sept avec trois Frères.

A peine étaient-ils partis, que je reçois une lettre du Ministre de la Marine qui me propose de me donner du secours pour nos missionnaires. Je ne lui en avais pas demandé. Je fais le voyage de Paris. Il me demande de fixer les missions de Guinée à trois comptoirs français sur cette côte. Je l'accordais (avec l'autorisation de Mgr Barron) aux conditions que je leur ai proposées, et qu'ils ont acceptées. Ils donneront 1.500 francs par an à chaque missionnaire dans ces stations, et 400 francs pour chaque Frère; ils donneront une maison pour les missionnaires et une chapelle pour le culte, avec tous les ornements; ils donneront le passage gratis et 600 francs pour chaque missionnaire pour les frais de trousseau, et ils paient le voyage d'ici au port de mer.

Il faut bien prier pour nos missionnaires de la Guinée. Le pays est fort malsain, et nous n'avons pas encore assez d'expérience pour nous garantir du mauvais climat. Je crains que nous perdions quelques sujets avant que nous n'ayons eu le temps d'acquérir cette expérience. Je n'ai pas encore eu de nouvelles bien positives de nos Messieurs. Ce n'est qu'en route qu'ils m'ont écrit deux fois. Les navires reviennent rarement de ces pays dans la présente saison.

M. Tisserant était parti déjà pour Saint-Domingue. Il ne pouvait pas y pénétrer d'abord, à cause de la révolution qui y avait éclaté pendant son départ. Il resta aux

environs. Enfin, les choses se calmèrent un peu et il se rendit dans cette île. Il y trouva les choses dans un état pitoyable. Il y avait une grande fermentation contre la religion catholique, des ministres protestants s'y trouvaient et y avaient des adhérents dans la jeunesse. Le nouveau Président lui-même était rempli de préventions. M. Tisserant eut avec lui des conférences sur la religion, et par lui-même et par un de ses parents, parvint à faire tomber tous les préjugés du Président. Celui-ci alla jusqu'à lui donner la plus grande confiance. Il commença alors à exercer le saint ministère et fit du bien. Les choses étaient arrivées à un point que les rapports avec le Saint-Siège, rompus complètement depuis cette nouvelle révolution surtout et sans espérance, commencèrent à se renouer. C'était une chose merveilleuse de voir combien la divine Bonté donnait de succès à la conduite de M. Tisserant. Je fus étonné de sa rare prudence dans les circonstances si difficiles où il se trouvait. A Rome, on en fut très content. On lui donna à cette occasion les marques de la plus grande confiance. Le Cardinal Préfet de la Propagande me demanda instamment d'envoyer du secours à notre confrère. J'ai donc fait partir, au mois de février dernier, un prêtre et un Frère de la Congrégation; un prêtre séculier pour exercer le saint ministère dans les paroisses; un second prêtre séculier dévoué se préparait à partir en ce moment et je me disposais à lui envoyer un second prêtre de la Congrégation avec un Frère. Les choses étaient en cet état tel qu'elles donnaient les plus grandes espérances de succès. Le démon a joué de nouveau et il est grandement à craindre que toute notre entreprise ne manque encore cette fois-ci. Une nouvelle révolution éclata au mois de mars dernier et met le plus grand désordre dans ce pays. Je crains que M. Tisserant ne soit obligé de quitter l'île et de revenir. Il s'y est fait des massacres nombreux qui, une fois commencés, ne finiront pas de sitôt. Si le Gouvernement tombe, ce serait un malheur; car il était parfaitement bien disposé.

Le Préfet de Madagascar est venu nous voir, le 25 mars dernier, pour nous demander du monde. Comme j'avais

promis au Ministère des missionnaires pour Nossi-Bé, je ne pouvais guère me refuser d'acquiescer à sa demande, car le Ministère me tourmente sans cesse pour tenir à ma parole, quoique le moment de l'exécution ne soit pas encore venu. M. le Préfet apostolique de Madagascar me dit qu'il allait faire un voyage dans différents diocèses de France pour chercher des prêtres pour la mission, et il m'adressera ceux qui voudront entrer en communauté, à la condition que je les lui enverrai. J'ai conclu avec lui à condition qu'il nous donnera une partie saine de l'île. J'avais envie de vous avoir pour cette belle mission; mais je ne voulais pas le faire sans demander le consentement du Cardinal Préfet de la Propagande, et il n'a pas voulu. Il dit que vous devez rester jusqu'à ce qu'on ait pourvu aux besoins de Maurice. Consolez-vous, mon cher Confrère, votre mission est grande et belle, quoique moins apparente et peut-être moins fructueuse que serait Madagascar.

La volonté divine doit être le seul mobile de nos désirs et de nos actions. Tant que nous sommes conformes à cette divine volonté, la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ est avec nous; si nous suivons nos propres désirs, ces grâces célestes s'éloignent et diminuent beaucoup, et de quoi sommes-nous capables alors? Consolez-vous donc et réjouissez-vous de tout ce que la divine Bonté fait et fera de vous. Cependant, je suis bien en peine de vous savoir ainsi isolé. J'en ai parlé à Mgr Collier. Il me proposa de m'envoyer de jeunes Irlandais pour que je leur fasse faire leurs études théologiques ici et que je les forme à la vie de notre Communauté. Ils feraient les vœux avant de partir. Nous formerions de cette façon une Communauté à Maurice. J'ai engagé beaucoup Mgr Collier à demander la permission au Gouvernement anglais pour amener des Belges avec lui. Les prêtres belges cadrent davantage avec les Français que les Irlandais. Priez, mon très cher, afin que ce projet réussisse et qu'il plaise à Notre-Seigneur de nous aider à bien former ces bons jeunes gens. Il y va de votre intérêt aussi bien que du nôtre en général. Recommandez cela à Marie. Ainsi donc, mon cher, vous voyez que je

fais tout ce qui dépend de moi pour le bien de votre âme, pour votre consolation et pour l'utilité de l'œuvre dont la divine Providence vous a chargé. Mais aussi, j'attends de vous, par la sainte obéissance, que vous me donniez des renseignements sur l'état de votre mission, sur les choses que vous avez faites, sur ce que vous faites maintenant, sur les difficultés, etc. Voyez ce qui est marqué dans la règle, à l'endroit que tout missionnaire doit faire dans les deux ou trois jours de retraite qui se fait toutes les six semaines ou deux mois. La réponse aux différentes questions de cet examen, [faites-la selon] votre mémoire. Cela vous coûtera un peu de temps; mais ce temps ne sera pas perdu. Il est important que la règle s'observe, il est important aussi que je sois instruit de ce qui se passe à Maurice, pour pouvoir former les missionnaires que j'y enverrai et pour leur donner les conseils nécessaires.

Pour votre bien temporel, je crois qu'on ferait mieux de vendre. Je ne veux pas le faire sans avoir un mot de votre part. Il faudrait que vous fassiez une pièce par devant notaire, dans laquelle vous m'ordonnez de vendre vos terres, et d'en employer le montant aux dépenses des missions de Maurice, de Madagascar et des côtes d'Afrique, soit à former des missionnaires pour ces pays, soit à fournir aux frais de leur départ et de leurs voyages, soit aux frais de leur séjour dans ces diverses missions. Comme j'aurai de grandes dépenses à faire pour ces pays, il me serait facile d'affirmer que j'ai réellement employé ces sommes. Vous pourriez ajouter que, vu la difficulté de vous rendre les comptes exacts pour tout l'emploi de ces sommes, à cause de l'éloignement, et vu la confiance et l'assurance que vous avez de ma probité, vous m'exemptez de vous rendre aucun compte, vous contentant que j'affirme avoir employé ces sommes selon vos intentions. Vous pourriez aller à Bourbon en disant au Gouverneur que des affaires vous y appellent, et faire faire cette pièce par un notaire de Bourbon et la faire légaliser par le Gouverneur. Il serait utile que vous puissiez voir un peu M. Le Vavasseur, sans vous y arrêter trop. Si vous ne pouviez pas faire la pièce en règle à

Bourbon, faites-la à Maurice même; si vous ne pouvez autrement, faites tout seul cet écrit et faites-le légaliser, si cela se peut.

Quand nous aurons des nouvelles de la Guinée, je vous les transmettrai.

Adieu. Votre très affectionné et tout dévoué frère en Jésus et Marie.

Mon nom civil est Jacob Libermann, demeurant à La Neuville-lès-Amiens, département de la Somme.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à la **Propagation de la Foi** :

IV

(Copie.)

Au Conseil de Lyon.

La Neuville, le 24 mai 1844.

MESSIEURS,

Je m'empresse de vous donner des éclaircissements qu'exige la dernière lettre que j'eus l'honneur de vous adresser le 1^{er} avril dernier.

Si ma lettre n'était pas assez claire, cela venait de ce que je pensais que Mgr Barron vous avait déjà donné certains renseignements sur les limites de sa juridiction et sur celles de la Préfecture apostolique du Sénégal.

La Préfecture du Sénégal ne renferme que les parties de cette province colonisées par la France. La juridiction du préfet ne s'étend qu'aux endroits sur lesquels s'exerce la juridiction civile du Gouvernement français en Sénégambie, ce qui en fait une toute petite partie : Saint-Louis. Gorée et quelques autres points.

L'autorité de Mgr Barron, d'après la teneur de ses pou-

voirs, s'étend : à la Guinée supérieure et inférieure, à la colonie qui s'appelle Sierra-Leone et à toutes les parties des côtes occidentales de l'Afrique qui ne sont pas encore occupées par une autre juridiction : par conséquent, la majeure partie de la Sénégambie est sous l'autorité du vénérable Vicaire apostolique de la Guinée. Il m'a dit, dans le temps, que son vicariat s'étendait tout le long des côtes, depuis la Sénégambie inclusivement, excepté les parties soumises à la France, jusqu'au Golfe du Gabon inclusivement ou jusqu'au Congo exclusivement, et de plus dans l'intérieur des terres.

Le Gouvernement français vient d'établir, il y a environ un an, trois comptoirs sur les côtes d'Afrique, bien loin de la Sénégambie, l'un au Grand-Bassam, l'autre sur la rivière d'Assinie, et le troisième au Gabon. Les deux premiers sont à environ trois lieues de distance l'un de l'autre, et situés tous deux près de l'empire des Aschantis, sur la Côte d'Or. Le Gabon est au bas du golfe et avoisine le Congo. Ces trois comptoirs sont sous la juridiction de Mgr le Vicaire apostolique des Deux-Guinées. C'est dans ces comptoirs que j'ai envoyés les sept missionnaires et les trois Frères mentionnés dans ma lettre.

Le traité que nous avons fait avec le Gouvernement à ce sujet a été débattu et conclu au Ministère de la Marine, en la présence et avec le concours de Mgr Barron. J'ai envoyé ensuite tout le contenu de ce traité au Cardinal Préfet de la Propagande, et Son Eminence m'a donné, avec satisfaction, son approbation.

Dans le temps où le traité s'est conclu, on croyait, au Ministère, qu'un de ces trois comptoirs serait établi à Garroway, à une très petite distance du Cap des Palmes. Dans cette supposition, une de nos communautés aurait été sous la main de Mgr Barron, dans le cas où il se serait fixé à ce cap.

Cependant, il hésitait là-dessus et était assez décidé de s'établir à Assinie ou au Gabon, qui paraissaient être d'une bien plus grande importance. Il m'a écrit depuis de Gorée, qu'il avait envie de s'établir au Cap des Palmes; et comme le Gouvernement a changé d'avis et a transporté le comptoir de Garroway au Grand-Bassam, Mgr le

Vicaire apostolique me demande des missionnaires qui puissent rester avec lui au Cap des Palmes. Si réellement il s'y fixe, je lui en enverrai plus tard.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre*,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à M. Le Vasseur :

XI

Monsieur l'Abbé Le Vasseur,
Missionnaire apostolique,
Ile Bourbon, Colonie française.

26 mai 1844.

J. M. J.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu vos deux dernières lettres : l'une du 31 janvier et l'autre *sans date*. Je ne sais pas laquelle des deux est la dernière. N'importe, je réponds à toutes les deux. Je commence par celle sans date qui me paraît la première. J'en ai perdu l'enveloppe, qui me l'aurait indiquée sûrement.

La méchanceté de l'ancien Directeur de l'Intérieur de votre colonie, me fait peine. Ce brave homme me paraît d'une insigne mauvaise foi. Il est impossible qu'il puisse croire les calomnies qu'il répand contre vous. Vous n'avez guère la mine de gens envoyés par les philanthropes. Je suis sûr que vous n'avez jamais rien dit qui puisse faire soupçonner que vous voulez révolter les esclaves et prêcher l'émancipation. Nos Règles sont trop formelles là-dessus pour que MM. Collin et Blanpin y manquent. Que voulez-vous, cet homme n'a pas de religion, et par là est nécessairement plein de préventions; or, celui qui se laisse guider par la prévention, donne nécessairement

dans les travers d'esprit les plus ridicules. Laissez dire ce qu'on voudra et mettez votre confiance en Dieu. Soyons comme des agneaux au milieu des loups; Dieu prendra votre cause en main, et vous n'aurez rien à craindre.

Je n'ai pas cru devoir faire des démarches à la Marine pour détruire les sottises que débitera le Directeur : on nous connaît assez à la Marine pour ne pas croire des choses si dépourvues de bon sens. D'ailleurs, vous avez vu, par mes précédentes lettres, que le Ministère de la Marine cherche sincèrement le bien et est parfaitement disposé en faveur de la religion catholique qu'il cherche à propager, étant bien persuadé que c'est le plus sûr moyen d'augmenter, de fortifier le domaine de la France outre-mer, et de civiliser et rendre heureux les indigènes de ces pays. On sait bien au Ministère que nous allons en toute droiture et simplicité, et que nous ne désirons rien tant que de seconder leurs vues de tout notre pouvoir. Du reste, on a rendu, au Ministère de la Marine, de bons témoignages sur votre compte. On m'y a parlé de vous (c'est-à-dire de la communauté) avec éloge. Il est probable que les 3.000 francs qui vous ont été accordés par le Directeur l'ont été à la recommandation du Ministre. Cette recommandation est venue sans doute un peu trop tard; car si elle était venue avant la réunion du Conseil colonial, le Directeur ne vous aurait pas maltraité comme il l'a fait. Mais enfin la chose est passée. Je vous engage à vivre en paix avec l'autorité civile, sans cependant rien faire ni céder qui soit indigne de votre ministère et du sacerdoce, sans jamais de bassesses; mais vivez avec une franche et bonne intelligence, si cela se peut. Si les employés du Gouvernement sont mal disposés, dissimulez ce que vous pouvez, ayez peu de rapports avec eux et tâchez de contrebalancer leurs mauvaises dispositions par une grande politesse, n'ayant pas l'air de savoir ce qui se passe et allant votre chemin en toute droiture et pacifiquement. Je suis certain des bonnes dispositions du Ministère, et je crois qu'il est utile que nous les aidions de tout notre pouvoir à produire le bien qu'ils désirent. Leurs vues sont politiques sans doute, mais je sais de science certaine, que la reli-

gion y préside; au moins elle anime leur marche. D'ailleurs, supposé que leurs vues ne soient nullement religieuses, mais qu'ils veuillent se servir de la religion pour arriver à leur fin purement politique, cela n'est pas une raison pour nous détourner d'unir nos vues avec les leurs, puisque ces deux vues sont tout à fait d'accord.

Leur conduite est sage; ils ne se mêlent en aucune façon de la marche que nous suivrons dans nos missions. On nous demande, par exemple, des missionnaires pour les comptoirs de la Guinée; on leur laisse toute liberté d'accomplir nos desseins selon nos vues. Ils nous protégeront et nous soutiendront. Que peut-on désirer de plus? Si je ne savais même pas les bonnes dispositions qui animent leur conduite à cet égard, je ne voudrais pas entrer dans un examen pour savoir si leurs vues sont pures; mais mon cœur serait rempli de reconnaissance du secours qu'ils prêtent à la religion véritable et de la coopération qu'ils apportent pour nous aider puissamment à procurer la gloire de Dieu. Maintenant, il arrivera que des employés subalternes manqueront à l'intention du Ministère et feront du mal; cela n'est pas une raison pour que nous entrions dans des répugnances et des répulsions contre le pouvoir temporel.

Le cardinal Frasoni m'a refusé M. Laval, de Maurice, jusqu'à nouvel ordre, à cause du besoin extrême de Maurice. Mgr Collier vient de passer par ici. Il m'a proposé son projet des Irlandais. Ne pouvant pas obtenir M. Laval, j'y ai consenti. Je l'ai engagé à nous trouver plutôt des Belges, dont les habitudes se rapprochent des habitudes françaises. Il me l'a promis, si le Gouvernement anglais lui permet d'en amener à Maurice.

M. Dalmont a passé deux petites journées ici, à La Neuville. Il fallait bien lui accorder des missionnaires, puisque nous avons été obligés d'en promettre au Ministère pour Nossi-Bé. M. Dalmont va tâcher de nous trouver du monde dans le Midi, que nous lui préparerons pour Madagascar. Je vous en parlerai un peu plus tard, quand il reviendra à La Neuville, à son retour de Rome.

Nous sommes obligés d'envoyer du monde en Guinée,

au moins trois ou quatre, et comment voulez-vous que je vous donne trois missionnaires? Les besoins sont excessifs partout; il est impossible de suffire à tout; il me semble qu'avant tout il faut aller là où le danger presse le plus; il faut établir des églises là où le démon est maître absolu, et surtout où les protestants veulent établir leurs erreurs. Prenez patience et courage, ne faites pas plus que vous ne pouvez et mettez le tout entre les mains de Dieu : Marie vous aidera. Ayez soin de la santé de nos chers frères. Aussitôt que je pourrai vous envoyer du secours, je le ferai, vous pouvez y compter. Nous sommes vingt-et-un ou vingt-deux ici, en ce moment, mais avec tout cela je n'ai que six ou sept missionnaires à envoyer à la fin de l'année et trois ou quatre Frères.

Patientez aussi un peu pour le Chemin de croix. Vous concevez que nos ressources sont bien minces pour la nourriture et l'entretien de vingt-deux personnes. Le bon Dieu y pourvoit, mais je ne puis faire de suite la dépense d'un Chemin de croix. Je vais écrire au Séminaire Saint-Sulpice : M. Dupont fera quelque chose pour cela.

M. Tisserant a fait du bien en Haïti. Je ne sais si je vous ai déjà dit que j'ai demandé à la Propagande de ne plus nous occuper de cette mission; et on m'a répondu que nous devons continuer, et on m'engagea vivement à joindre au moins un prêtre à M. Tisserant, et un plus grand nombre plus tard. Nous nous contenterons d'un Séminaire pour Haïti, et nous n'en ferons et nous n'en pouvons guère faire davantage.

Notre chapelle avance; elle va être terminée avant le mois de septembre, et l'étage qui est dessus, habité dans le courant d'octobre. Tout sera sec à cette époque. Ce bâtiment va nous coûter 25.000 francs, mais il est indispensable.

Je vous recommande d'être utile aux Sœurs de Saint-Joseph, si vous pouvez leur rendre quelques services. Nous avons ici quelques rapports avec la Supérieure qui me paraît bonne. On en dit bien du mal, mais je crois que la majeure partie n'est que calomnie, et le restant exagération. Cette personne a eu et a encore beaucoup à souffrir, et la manière douce et soumise avec laquelle

elle souffre tout, est une bonne marque en sa faveur. Les rapports que nous avons contractés avec elle pourront être bien utiles à l'Œuvre des Noirs.

Je ne vous conseillerais pas de former un couvent de religieuses, à moins qu'il n'en résulte un bien extraordinaire qu'on n'obtiendrait pas sans cette formation. Si vous réunissez ces bonnes personnes dont vous me parlez, pour en former une Congrégation, vous en aurez la charge; Bourbon est trop isolé pour que cet ordre puisse s'étendre aux îles environnantes. Le former pour la seule île de Bourbon, ne serait-il pas à craindre qu'on ne trouverait pas assez de monde pour soutenir cette communauté? Examinez cela devant Dieu, et agissez selon que vous jugerez le plus avantageux pour la gloire de Dieu.

Je ne vous ai pas parlé bien au long de M. Tisserant; plus tard, je vous en dirai davantage. Je vous enverrai une relation de tout ce qui s'est passé. Mais, en définitive, il est à risquer que toutes les espérances que nous avons formées ne soient renversées par une nouvelle révolution, qui vient d'éclater dans ce pays qui ressemble à un volcan. Priez tous pour cette mission.

Tout à vous dans la charité du saint Cœur de Marie.

La Neuville, le 26 mai 1844.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — M. Dalmont a fait tous ses efforts pour obtenir des Pères Jésuites pour sa mission et inutilement : ces Messieurs ne peuvent lui en donner; ainsi c'était une fausse nouvelle qu'on vous a annoncée, quand on a dit qu'il en viendrait. J'espérais qu'il en aurait obtenu à Rome. Je sais qu'il fut voir le Père Général. Je l'ai engagé fortement à en demander pour établir un collège pour les Noirs. Je vous parlerai de cela une autre fois. Il serait possible que nous en fussions chargés. J'aimerais mieux que ce fussent les Jésuites; ils sont plus habiles que nous.

Si vous pouviez vous décharger de l'économie sur M. Collin, ce serait une bonne chose. Il faut cependant

ménager ce cher confrère : si l'économie devait lui donner un surcroît de charge, ne le faites pas. Pour M. Blanpin, il ne faut penser à en faire un économiste que lorsque vous ne sauriez plus que faire de votre argent.

Je serais bien aise d'avoir une copie du mémoire que vous adressez au Préfet apostolique. Il aurait peut-être mieux valu ne pas le faire. Comme le Préfet est tout à fait mal avec les autorités civiles, ce mémoire, à lui adressé, pourrait choquer, si même on ne le trouvait pas répréhensible. Je crois qu'en général, dans ces choses, il vaut mieux souffrir en silence, que de se défendre. Cependant, je présume que vous avez eu de graves raisons de faire ce rapport, et vous l'avez fait avec modération. Quant au Préfet, j'ai entendu dire toutes sortes de choses qui m'ont affligé. Ces choses ne peuvent manquer de le brouiller avec l'autorité civile et nuire en toute manière à son autorité. Il sera prudent que vous ne vous mêliez pas dans les querelles qui en résulteront. Gardez pour lui tout le respect et l'obéissance dus à son autorité; mais ne vous mêlez pas parmi les combattants : ne l'attaquez et ne le défendez pas; sa conduite paraît inexplicable. Je n'ai jamais pu m'empêcher de penser de lui ce que vous me dites qu'en pensent les gens du Gouvernement de Bourbon. Je me souviens que M. Collin fut fort étonné quand il le vit la première fois : il ne pouvait analyser sa remarque par défaut d'expérience. Je tâchai alors, par certaines réflexions, d'en détourner son esprit pour l'empêcher de découvrir la chose. M. Desgenettes pense de même.

*
**

à M. Collin :

V

(Fin mai 1844.)

TRÈS CHER FRÈRE,

Votre lettre, quoique écrite avec une mauvaise plume, a été tout de même reçue avec bien de la satisfaction. Vous direz que c'est un petit compliment; n'importe,

cela est vrai et le sera toujours. Ne soyez donc pas paresseux à m'écrire. Je présume qu'avant de recevoir ce petit billet, vous aurez déjà reçu depuis longtemps la lettre que je vous ai écrite il y a environ deux mois. Vous me dites que M. Le Vasseur mange bien et dort peu. Dans le premier plan, il n'a pas oublié les bons exemples qu'il nous donna pendant notre noviciat. Vous rappelez-vous quand le *Frère triste* était encore avec nous? M. Le Vasseur prit envie de se passer de déjeuner et de souper; mais il se corrigea si bien de cette mauvaise habitude qu'une fois il vous empêcha de souper à force de rire de le voir couper du pain. Nous nous amusons encore bien parfois quand je raconte ses belles inventions pour la cuisine. Il y en a une autre qui est célèbre : c'est quand il a fait bouillir des carottes pour toute la semaine. L'an passé, je me trouvais avec un prêtre d'Amiens qui me reprocha amicalement que j'exténuais les novices par la mortification. Je lui demandai en quoi? Il me dit : vous ne leur donnez à manger que des haricots, des choux et des carottes, sans viande et sans aucun adoucissement. Je ne savais d'où lui a pu venir cette idée. Ce fut la Sœur Pauline qui, ayant vu à la cuisine l'affiche que M. Le Vasseur y avait mise, crut que c'était le règlement de la maison qui prescrivait la nourriture, et conclut que nous ne pouvions manger que cela, sans pain, sans viande. Elle n'eut donc rien de plus pressé que d'aller conter ces merveilles partout. Racontez donc cette aventure à M. Le Vasseur; cela l'amusera bien aussi. M. Collin ne sera jamais raisonnable, il restera toujours maigre comme un ver. Mais, c'est égal, il vivra ses huit années que le bon Dieu lui a promises. Ne soyez cependant pas trop fier pour cela, ménagez-vous et ne vous excédez pas de fatigue. Je serais bien enchanté de voir les détails de vos travaux. Les derniers, que j'ai reçus il y a quelque temps, nous ont bien consolés et encouragés. J'approuve parfaitement vos motifs pour ne pas laisser l'économat entre les mains du Supérieur. C'est pour ces raisons que la règle fut posée. J'en ai dit un mot à M. Le Vasseur.

Votre cas de conscience. Je n'ai pas encore pu le pré-

senter pour le faire résoudre. Je vous donne en attendant mon observation. Si le Concile de Trente est promulgué à Bourbon, le mariage clandestin est nul; si le Concile n'est pas publié à Bourbon, votre [solution] reste dans son entier. Je ne me souviens plus fort bien; mais il me semble qu'il existe un empêchement pour les esclaves dans le défaut du consentement des maîtres. Je n'ai pas bien présent ce que c'est. Il n'est probablement pas dirimant. Les rapports du noir et de la négresse ne sont pas faits dans l'intention de contracter. Il faudrait lui dire de contracter. Alors il en résulte un bien pour deux particuliers, et une perte considérable pour une grande multitude; or, cette calamité générale est une raison suffisante pour que le confesseur n'apprenne pas aux esclaves que le contractant est le ministre. D'ailleurs, cette connaissance pourrait même faire du tort au noir même. J'aurais encore quelques mots à ajouter; mais je n'en ai pas le temps, et il faut que la lettre parte. J'espère vous donner, dans ma prochaine lettre, des détails sur toutes les Communautés de la Guinée et sur Haïti ou Saint-Domingue.

Adieu, mon bien cher frère et enfant. Tout vôtre dans la très pure charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à M. Gamon :

XIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Gamon,
Econome au Séminaire de
Mont Ferrand, près Clermont,
Puy-de-Dôme.

A La Neuville, 27 mai 1844.

MON TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

J'ai enfin reçu des nouvelles d'Haïti et je m'empresse de vous les transmettre selon votre désir. M. Tisserant me

dit que le pays était en révolution. Cependant le mal n'est pas si grand que les journaux l'annonçaient. M. Tisserant ne me donne pas de grands détails; aussi, ne vous en dirai-je pas davantage. Ce que je puis vous dire, c'est que vous pouvez être parfaitement tranquille sur le sort de M. Lossedat. Ni lui ni M. Tisserant ne sont nullement en danger. Si, dans la suite, le mal empirait, ils se retireraient dans une île voisine pour laisser passer le gros de l'orage. Il y a lieu d'espérer que le général Hérard finira par triompher. Seulement il est à risquer que la partie espagnole ne se sépare tout à fait de la partie française, mais cela ne ferait aucun mal à notre mission. Il resterait encore onze à douze cent mille âmes à gagner à Dieu dans cette partie.

Je vais vous transmettre une copie de la lettre de M. Lossedat.

On voit la bonté du cœur de M. Lossedat et sa solide piété dans ces détails qu'il donne. J'ai reçu hier une lettre de Rome qui nous dit que la Congrégation de la Propagande a été touchée et enflammée du bien à faire à Madagascar et on nous engage à prendre la Guinée et Madagascar pour nos deux principales missions et de leur donner tous nos soins. On nous y recommande spécialement Madagascar.

M. Thévaux fait sa retraite avec sa ferveur ordinaire. Il vous écrira quand il aura reçu le sacerdoce. Je vous prie de penser à cette bonne âme samedi prochain au saint sacrifice de la messe.

Veillez bien ne pas nous oublier non plus.

Votre très sincèrement affectionné et tout dévoué confrère et serviteur en la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 27 mai 1844.

P. S. — Je vous prierais de donner part de ces détails de la lettre de M. Lossedat à son père et à son frère, unicuique prout permittit prudentia.

Copie de la lettre de M. Lossedat.

J. M. J.

Port-Républicain, le 21 avril 1844.

TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Grâces aux soins de notre bon Maître et à la protection du saint Cœur de Marie, nous voilà rendus à la destination où la divine bonté nous appelait. Partis de Falmouth le 6 mars dernier, nous sommes arrivés en cette capitale de la République haïtienne le Samedi-Saint, 6 avril, présent mois. Comme vous le voyez, notre traversée, depuis le départ d'Angleterre, n'a pas été longue; nous avons été au contraire très favorisés; ordinairement on met 36 à 38 jours. Nous avons été ainsi dédommagés un peu du retard que nous avons éprouvé dans la Manche. La Semaine-Sainte surtout a été remarquable par la rapidité de notre marche. Du jeudi au samedi, jour de notre débarquement, nous avons fait au moins 150 lieues. Nous nous sommes réjouis beaucoup de ce que le bon Dieu nous a fait arriver pour les fêtes de Pâques; nos âmes, un peu assoupies depuis notre départ, avaient besoin d'être excitées par quelque chose pour se ranimer dans la ferveur du service de Dieu. Pour moi, j'avais grand besoin de me retremper; j'avais expérimenté la vérité de ce que vous me disiez avant mon départ qu'on risque beaucoup de se relâcher si on ne veille beaucoup sur soi-même et si on n'a une volonté ferme et toujours généreuse de servir toujours fidèlement Notre-Seigneur. J'ai gémi souvent de ne pouvoir accomplir tous mes exercices dans les premiers jours surtout de notre navigation; je me trouvais dans une sorte d'impossibilité de suivre ma règle, tant le temps était mauvais; il semblait alors que l'âme avait disparu pour donner tous les soins au corps qui était accablé par la fatigue. Dans cet état d'impuissance spirituelle je me tenais simplement en la présence de notre bon Maître et, le considérant comme victime, je m'unissais à ses dispositions, et m'offrais à lui comme hostie pour les pauvres âmes

que j'allais évangéliser : ce sentiment a été le seul qui m'a rempli pendant les dix premiers jours de la navigation, si pénible dans la Manche que, durant trois jours, je n'ai pu dire mon office. Mais les peines du corps n'étaient rien en comparaison de celles de l'âme, qui me venaient surtout du dehors et de la part de ceux de qui je devais moins les attendre. Je me suis trouvé presque dans une gêne continuelle pour mes rapports avec un ecclésiastique qui s'est embarqué avec nous, n'ayant pas les mêmes vues et les mêmes pensées. J'avais beaucoup à souffrir de ne point être compris dans mes bonnes intentions : cela m'était une croix très grande qui me navrait le cœur de douleur; les conversations m'étaient presque toujours un sujet de peine et d'affliction parce qu'elles étaient peu édifiantes; les choses du monde y étaient ordinairement mises en avant et admises; les maximes de Notre-Seigneur ne trouvaient qu'un froid accueil, lorsque je les émettais. Oh! très cher Père, qu'il était pénible de ne pouvoir faire triompher l'esprit de l'Évangile sur celui du monde! Jamais entendre une parole de consolation! Personne pour guérir la plaie de mon âme! C'était pour moi une douleur bien affligeante, contre laquelle je ne trouvais de soulagement que dans la voix de mon Jésus, refuge des affligés.

Cependant, au milieu de cette peine, j'étais dans le calme devant le bon Dieu qui voulait m'immoler de la sorte; j'adhérais à la divine volonté qui me disposait ainsi au ministère des âmes. J'aimais à me rappeler les paroles que vous m'aviez adressées dans le temps : que je devais m'attendre à beaucoup de croix et de tous genres, si je voulais participer à l'esprit des apôtres, qui est un esprit de sacrifice. J'avais aussi la confiance que Notre-Seigneur voudrait peut-être se servir de moi pour le salut des pauvres Noirs que j'affectionne tant.

Leur état, depuis mon débarquement, me touche de plus en plus; mon cœur est ulcéré, en voyant leur malheur et leur délaissement, eux qui cependant pourraient devenir des chrétiens si fervents, s'ils étaient instruits comme il faut! Oh! quel compte terrible auront à rendre à Notre-Seigneur ceux qui ont négligé de leur

enseigner les vérités de la foi pour lesquelles ils sont cependant si portés ! J'ai remarqué dans le peuple haïtien un grand fonds de religion, qui malheureusement se borne à un culte extérieur, mal éclairé. Le respect pour les prêtres est très grand chez lui, malgré les exemples épouvantables que la plupart de ces ministres infidèles lui ont donnés ; depuis le peu de temps que je suis ici, j'ai déjà eu un peu l'occasion de remarquer que l'état de dégradation et d'immoralité qu'on remarque chez les Haïtiens, vient du sanctuaire. Je ne puis comprendre comment on peut oublier ses devoirs d'une manière si triste ; pour un gain sordide, sacrifier toutes les obligations de son état, c'est le mobile le plus ordinaire qui excite le zèle de ces infortunés ; ils font argent de tout et d'une manière criante ; remarquez que les images et les chapelets que vous nous avez donnés, vendus comme ils les vendent ici, nous auraient procuré au moins une somme de 4 à 5.000 francs : désordre affreux que le peuple remarque bien et qui est la perte de la religion. Oh ! malheur effrayant qui me fait souvent verser des larmes et mē déchire l'âme ! C'est là maintenant ma croix, qui m'accablerait quelquefois, si je ne me réfugiais dans le cœur de ma bonne Mère ! Je plains amèrement le sort de ces pauvres âmes qui pourraient se sauver si on prenait soin d'elles et qui se perdent à l'occasion de ceux qui devraient les conduire au ciel. Je vous assure qu'il a fallu un grand courage à l'excellent M. Tisserant pour voir tout seul un si grand mal, sans pouvoir trouver un cœur ami pour lui découvrir sa peine ; aussi, il me disait que s'il n'avait eu le Cœur de Marie pour refuge, il serait mort de chagrin en voyant la majesté sainte de notre Dieu si outragée. Je ne doute point que sa fidélité à marcher toujours dans la sainteté, comme il a fait depuis qu'il est ici, n'ait attiré sur ce pays de grandes grâces. Déjà le peuple haïtien a connu sa vertu et s'adresse à lui avec confiance ; il reconnaît combien il diffère des autres. Son zèle surtout est publié partout ; cela fait espérer beaucoup pour la suite. La prudence rare qu'il a montrée jusqu'à ce jour pour opérer le bien, a parfaitement préparé les voies pour ramener les

âmes égarées au bercail. C'est surtout son esprit de douceur qui me frappe beaucoup. Il me semble qu'il pratique parfaitement la conduite indiquée par nos Règles pour ramener les pauvres prêtres infidèles. Je suis parfaitement content de me trouver auprès de lui; c'est un excellent supérieur avec lequel je serai en parfaite union et charité. Les avis que j'ai reçus de lui me paraissent très sages; il modérera beaucoup mon activité naturelle et me dirigera très bien pour les fonctions du saint ministère, dans lequel je suis sans expérience, surtout dans la position difficile où je me trouve ici. Les dangers et les tentations sont épouvantables; ce qu'on peut vous en dire n'approche point de la réalité; c'est ici que je reconnais le besoin de vivre en communauté; il faudrait être très grand saint pour vivre ici seul sans se perdre. Dans la communauté, on est sous la surveillance d'un charitable supérieur, qui est attentif aux dangers qui peuvent se présenter et on est en sûreté; mais, abandonné à soi-même, on risquerait d'être bientôt surpris. Je suis bien peu saint, mais j'espère de la grâce le secours nécessaire pour persévérer; la Règle m'est un heureux lien qui me tient attaché et m'empêche de me laisser aller aux tentations opposées, auxquelles succombent le grand nombre de prêtres de ce pays. Aussi, je reconnais la vérité de ce que me disait M. Tisserant, qu'il ne faudrait ici que des prêtres religieux, comme nous deux. Ce pays est vraiment la plus difficile de toutes nos missions, comme vous le disiez vous-même à M. Tisserant; il faut des hommes particuliers au milieu d'une nation si malade; il faut que le remède soit fort, puisque le mal a été si grand; il faut qu'on ne voie en nous que des saints; alors seulement la religion reprendra et refleurira. Ah! je vous en supplie, très cher et vénéré Père! veuillez bien nous envoyer de ces bons confrères : M. Tisserant me charge de vous en faire la demande; il sera urgent d'avoir bientôt un certain nombre, pour le commencement des Séminaires qui seuls pourront procurer de bons prêtres à l'île; je crois que le besoin des confrères de Bourbon n'est pas si pressant que le nôtre; le mal à arrêter n'est pas si

grand chez eux. Je vous en conjure donc encore une fois : veuillez lui envoyer quelques membres de la Congrégation; il nous faudrait des gens dans le genre de M. Br[iot]; je crois que ce saint confrère ferait ici beaucoup de bien; comme lui, il ne faudrait rien faire de naturel; le peuple alors serait touché d'une si sainte conduite et reviendrait tout de suite aux devoirs que sa qualité de chrétien exige de lui.

M. Tisserant a vu avec plaisir que vous lui avez envoyé quelques objets d'église; mais cela est bien loin de suffire : ici, on manque absolument de tout. Les églises sont tenues avec une négligence qui fait mal au cœur du bon prêtre. Outre les ornements et les linges d'autel que vous nous avez donnés, nous avons été obligés de faire ici plusieurs autres emplettes qui nous ont coûté des sommes énormes. Tout est cher démesurément dans ce pays; ce qui coûterait en France 4 francs, on le paye ici 16 francs; c'est ce qui est arrivé pour les cartons d'autel que nous avons achetés pour l'autel de la Sainte Vierge, qui en manquait; une frange d'étole, qui à Paris aurait coûté 2 à 3 francs, nous revient ici à 10. Vous voyez, cher Père, combien il est nécessaire de pourvoir de tout vos missionnaires, lorsque vous les envoyez. M. Tisserant me charge de vous dire d'envoyer par eux, au mois d'octobre, toute sorte d'objets d'église qui peuvent être nécessaires, afin de suppléer à la pauvreté dégoûtante des églises d'Haïti. Il vous prie ensuite de donner aussi aux chers confrères que vous nous enverrez, des étoffes nécessaires pour les soutanes, qui s'usent ici très vite. Les étoffes qu'on trouve ici coûtent le double et ne valent presque rien. Jugez-en par ceci : M. Tisserant en est à sa cinquième soutane depuis son arrivée à la Martinique, et ses soutanes ne lui coûtent pas moins de 70 à 80 francs. Ayez soin aussi, s'il vous plaît, de nous envoyer des bas noirs, avec de la laine pour les raccommoder; on ne trouve rien de cela ici et déjà nous sommes un peu dans le besoin sous ce rapport : sur tous les bas que vous nous avez donnés, quatre paires seulement restent bons.

à M. Mangot :

XV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Mangot,
aumônier du Couvent de Louvencourt,
à Doulens, Pas-de-Calais.

J. M. J.

Le 27 mai 1844.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous réponds en peu de mots, parce que nous entrons dans notre retraite des ordinands, que je recommande bien à vos prières : un prêtre, trois sous-diacres et un tonsuré. Je fais marcher de pair la retraite de nos Frères; ce qui fait deux besognes bien distinctes ensemble. Outre cela, je suis obligé de courir tous les jours à Amiens. Ainsi, je vous prie d'avoir pitié de moi et de ne pas m'en vouloir cette fois-ci pour la brièveté de ma lettre.

Vous avez bien raison de craindre de n'avoir pas plus de loisir plus tard que vous n'en avez maintenant.

Je vous conseille de prendre du temps, autant que possible, pour écrire des instructions, au moins sur les matières principales. Les instructions sur les mystères sont très bonnes; surtout si votre goût vous y porte : il faut le suivre; vous les feriez mieux. Il m'est impossible de vous donner des plans. Je vous conseille de faire ces instructions d'une manière pratique, de façon qu'après avoir fait connaître le fond du mystère, après avoir porté les âmes vers Notre-Seigneur dans ce mystère, après leur avoir inspiré le goût de la considération des mystères et l'amour envers Celui en qui ils ont été accomplis, après avoir fait ressortir l'état de Notre-Seigneur, ses sentiments et ses dispositions, il faut faire des applications pratiques à la conduite et à la vie de vos auditeurs, et leur apprendre à profiter de ces saints mystères. Il existe des ouvrages qui donnent des plans de toute

espèce de sujet. Cela pourrait vous être utile pour vos divisions.

Suivez sans difficulté dans votre oraison et dans la vie intérieure la marche que vous prenez et dont vous me parlez : elle est bonne et vous sera utile. Quand l'imagination s'élève et tracasse, on passe légèrement dessus sans se tracasser davantage soi-même, et on fait comme si elle n'était pas, reprenant sa vue et son mouvement intérieur.

Cette petite brochure sur la vie de M. L. (1) de Saint-Sulpice, c'est M. Letaille qui l'a faite. On l'a obligé de retirer l'édition, parce qu'il y dit que cette voie d'union est la seule bonne, et a l'air de rejeter comme mauvaise la voie des pratiques partielles. On craignit que les personnes qui me sont opposées fissent tomber cette espèce d'erreur sur moi, parce que M. Letaille semble dire que c'est d'après mes avis qu'il avait rédigé cette brochure. Cependant, je n'avais jamais dit un mot à ce sujet et je ne sus l'existence de cette brochure que lorsqu'elle eut paru.

Il a vu un petit mémoire que j'avais fait sur M. L., et cela lui a donné l'idée de faire cela. Il serait possible qu'il ait seulement fait des changements et qu'il ait conservé l'édition. Vous pourriez lui écrire, rue Saint-Jacques, n° 20.

Monsieur votre père est venu me voir avec votre sœur. Il ne m'était guère possible d'adresser des questions à votre sœur. Je lui ai cependant adressé la parole parfois, afin de l'engager à me demander ce qu'elle désirait. Il m'était impossible de faire des avances plus considérables. Je savais bien cependant que c'est sur votre demande qu'elle vint, mais elle ne m'en dit pas un mot et partit comme elle était venue. Si elle venait seule, cela pourrait aller, mais elle ne le peut. Je ne pus pas aller rendre la visite à M. votre père : je ne la rends à personne; un solitaire ne fait pas de visites. Je n'en ai pas fait le jour de l'an. Ce fut avant Pâques qu'ils vinrent.

(1) Il s'agit de M. Liévin; cf. *Notes et Doc.*, I, 223.

M. Tisserant va bien. Saint-Domingue est en révolution. M. Tisserant et son confrère que je lui ai envoyé, font cependant du bien tout de même. Je vous donnerai des nouvelles plus détaillées une autre fois. Je n'ai pas encore eu de nouvelles de M. Laval.

Je ne puis rien vous dire sur Clémence; je vous dis seulement qu'elle a besoin d'être ménagée et menée avec modération et douceur; qu'elle est bonne, bien bonne et qu'elle pourrait devenir très mauvaise, si elle se décourage; ce qu'elle a grandement à risquer. Votre marche doit donc être de l'empêcher de se décourager. N'exigez pas d'elle une perfection acquise, surtout quant à l'extérieur; prenez ce que vous en obtenez, et cela toujours en encourageant et rarement en reprenant.

Vous ne devez ni tenir compte de cette parole de Monseigneur, ni aller contre, mais rester entre les mains de Dieu et de ce vénérable supérieur.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*
**

à **Pauline Libermann** :

LVIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Pauline Libermann,
(chez M. son père),
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

J. M. J.

MA BONNE PAULINE,

Vous me causez une grande satisfaction en me disant qu'enfin votre vocation à la vie religieuse est décidée en général. Je n'ai pas douté que la divine Bonté ne vous ait accordé la grâce de la vocation, et c'en est une bien grande. La seule difficulté qui existe encore, c'est le choix

de la communauté à laquelle vous devez aller. Ne soyez pas inquiète, le principal est fait; le choix d'une communauté se déterminera aussi, et plus facilement que vous ne pensez. Priez, mettez votre confiance en Marie, et vous verrez que tout s'arrangera selon ses désirs.

Vous me demandez ce que je pense de la Providence de Ribeauvillé. Je ne connaissais pas assez exactement cette Congrégation, je croyais qu'elle est érigée pour des pensionnats. Je m'en suis informé. Il paraît qu'elle est pour les écoles des villages et qu'elle n'a qu'un seul pensionnat à Ribeauvillé. Cela étant ainsi, je serais presque de l'avis des Messieurs dont vous me parlez, à moins que vos goûts ne vous portent absolument pour cet Ordre. On est toujours exposé lorsqu'on est seul, à moins qu'on ne soit solide et bien solide. Pour ces sortes de vocations, il faut un caractère ferme, une conscience nette et libre de toute espèce d'inquiétude, un esprit sans embarras et sans indécision; il faut pouvoir se conduire soi-même dans ce qui regarde l'intérieur, parce qu'on n'aura pas toujours un curé dont la direction conviendra; il faut avoir une vertu bien établie. Il faut savoir aussi se conduire à l'égard des autres, parce qu'on aura toujours certains rapports et quelques difficultés à surmonter pour faire le bien. On est isolé; on ne tire du secours que de son propre fonds. La grâce de Dieu aide à celles qui sont appelées à cet état; mais il n'est pas moins vrai qu'on a beaucoup moins de secours que lorsqu'on vit en communauté.

Je pense qu'avec le caractère et les goûts que je vous connais, il vous faut une vie de communauté. Je crois qu'il en faut une où l'on s'occupe de l'éducation, parce qu'il vous faut une occupation. L'instruction que vous avez reçue de la musique vous favorisera en cela. Quand une fois vous serez entièrement décidée, dites-le moi, et je tâcherai de vous trouver une communauté qui vous convienne. Ne vous inquiétez pas de la dot; j'espère bien que nous obtiendrons la remise de la dot : on se contentera d'un trousseau convenable. Cela ne sera pas une difficulté. Priez Marie et ne soyez pas hésitante; vous verrez que tout ira selon vos désirs.

Si vous vouliez que je m'occupe de vous chercher un couvent, dites-moi au juste, où vous en êtes pour les connaissances musicales : si vous pouviez enseigner le piano, si vous connaissez la musique vocale.

Pour le Couvent Notre-Dame, dont vous a parlé M. Ratisbonne, n'y pensez pas. (Ne dites à personne que je vous ai dit cela). Je voudrais pour vous un bon couvent, bien réglé et existant depuis longtemps.

Prenez bon courage, ma chère Enfant, l'affaire de votre vocation est bien plus avancée que vous ne le croyez. Soyez fidèle au bon Dieu, calmez votre pauvre âme et reposez-vous sur la bonté de Notre-Seigneur et sur la protection de Marie. Priez et soyez bonne et pieuse, tout s'arrangera.

A Dieu; votre oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 6 juin 1844.

P. S. — Je vais voir Caroline demain. On en est bien content à Louvencourt. Elle est contente de rester encore l'an prochain.

*
**

au F. Pierre :

I

1844.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Je suis bien aise de vous voir arriver à bon port. Maintenant il faut être fidèle au bon Maître. Veillez sur vous-même; les chaleurs abattent et amollissent, il faut être bien vigilant, ne soyez jamais oisif un instant; quand le démon vous trouvera oisif, il vous saisira, vous serez sans défense, il vous vaincra, il vous perdra; soyez courageux contre la mollesse, soyez aussi bien régulier. Faites-vous faire une règle pour toute votre journée et soyez-y fidèle. Soyez bien docile à tout ce que vous dira

M. Tisserant; ne murmurez jamais. Sachez que c'est en obéissant que vous avancerez. Oh, mon cher ami, seriez-vous allé si loin pour faire votre volonté? N'auriez-vous pas pu la faire en France? Soyez donc fidèle à votre Dieu et obéissez comme Jésus-Christ a obéi? Respectez M. Tisserant et M. Lossodat; ils vous représentent Jésus-Christ. Il faut éviter de leur parler avec uné certaine familiarité, comme je vous le disais ici quelquefois : quand ils causent ensemble, surtout quand c'est ce qui concerne le saint ministère ou d'autres choses qui sont au-dessus de vous, tenez-vous avec modestie et ne vous mêlez pas dans leur conversation. Soyez avec eux comme les disciples de Notre-Seigneur étaient avec lui. Vous vivrez bien plus heureux que si vous suiviez une autre route et vous sauverez votre âme. Evitez l'orgueil et l'ambition; mais, soyez simple et humble avec les personnes supérieures et même avec tout le monde. Ne jugez et ne condamnez personne; lorsque vous entendez mal parler d'autrui, ne le répétez pas, surtout lorsque vous entendrez mal parler des prêtres, que vous devez respecter, même quand ils sont mauvais, parce qu'ils ont en eux le caractère de Jésus-Christ. Pesez tous les mots de cette lettre et accomplissez tout ce qu'elle renferme et vous vous sauverez.

F. LIBERMANN.

*
**

à la **Mère Javouhey** :

IV

Madame Javouhey,
Supérieure de la Congrégation
des Dames de Saint-Joseph de Cluny,
rue de Valois-du-Roule, Paris.

(Cachet de la poste : Amiens, 8 juin 1844.)

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Il y a longtemps que j'ai envie de vous écrire; je ne sais pas pourquoi je l'ai négligé.

M. Schwindenhammer m'a dit, à son retour de Paris, que Mgr de Beauvais vous a demandé un mémoire sur votre Œuvre, afin qu'il puisse lui-même la présenter à Mgr le Nonce. Mon confrère me dit qu'il vous coûtait de le faire. Mais, ma très honorée Mère, ce mémoire me paraît trop important pour que vous ne surmontiez pas vos difficultés et vos répugnances : outre le bien momentané qui en résulterait, cette démarche prédisposerait les choses pour faciliter dans la suite l'approbation de votre Congrégation.

Je pense que toute votre répugnance provient du défaut d'habitude dans ces sortes de choses. Je pense que si vous n'aviez pas encore commencé, vous devriez vous y mettre de suite. Il faut battre le fer quand il est chaud. Il serait bon de profiter des bonnes dispositions de Mgr de Beauvais et de l'intérêt que Mgr le Nonce paraissait prendre à votre affaire.

M. Bazin m'a dit que vous devez venir au Mesnil. Si vous y veniez, je vous y joindrais bien volontiers et je pourrais peut-être vous aider dans cette composition. Je le ferai de tout mon cœur.

Je vous supplie, ne négligez pas ce mémoire.

Il est de la plus grande importance de ne pas laisser dormir maintenant ce commencement d'une négociation en faveur de votre Congrégation. Si j'ai l'honneur de vous voir au Mesnil, je m'expliquerai plus au long.

Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous dire toutes ces choses, et veuillez croire que je suis dans la charité de Jésus et de Marie,

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — J'oubliais de vous prier que vous veuillez bien me prévenir quand le Gouverneur du Sénégal sera arrivé, afin que je ne le manque pas. Vous n'auriez qu'à me faire écrire un mot par une de vos Sœurs.

sur les **Sœurs de Saint-Joseph** :

III bis.

**NOTE SUR LES AFFAIRES DES RELIGIEUSES
DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.**

Depuis longtemps il s'agissait de nous unir avec les religieuses de Saint-Joseph de Cluny. Comme j'avais entendu dire toutes sortes de choses contre la supérieure (M^{me} Javouhey) et contre tout l'Ordre, je n'ai pas voulu entamer de négociations; d'ailleurs je crus que ces Dames ne s'occupaient pas des Noirs.

Il y a quelques mois, M. Bazin, riche propriétaire au Mesnil, dans le diocèse de Beauvais, vint me voir et me fit connaître une proposition dont il était question avec M^{me} Javouhey. Elle devait acheter deux ou trois cents arpents de terres que M. Bazin voulait lui céder avec de grands avantages, avec la condition qu'elle y établirait son noviciat de religieuses, et qu'elle y ferait venir des enfants noirs pour les élever. L'œuvre des enfants noirs devait être jointe à l'œuvre des orphelins de M. Bazin.

Un bon prêtre est à la tête de cette œuvre des orphelins. M. Bazin désire ardemment voir son œuvre dirigée par une communauté.

Il vint donc nous proposer de nous établir au Mesnil, d'entreprendre la direction de sa maison et celle du noviciat des religieuses de Saint-Joseph, qui devait s'y établir.

Mgr de Beauvais, devant venir quelques jours après à Amiens, se proposait de m'en parler aussi. Il vint en effet; je vais le voir; il m'en fit en effet la proposition, mais il voulait que je lui donnasse des prêtres pour qu'il mît à leur tête le bon prêtre qui dirige la maison des orphelins de M. Bazin. Je lui répondis que le fond de l'œuvre nous convenait, mais que je ne pouvais accepter un étranger comme supérieur de nos communautés. Les choses en restèrent là et le projet de M. Bazin n'eut pas de suite.

Pour avoir le motif pour lequel M^{me} Javouhey voulait

faire ce nouvel établissement, il faut connaître un peu l'état de sa Congrégation.

Cette Congrégation existe depuis trente à quarante ans. Elle compte 400 religieuses demeurant en France; 200 dans les colonies et autres missions, et 100 novices et postulantes. Malgré cette grande prospérité et le bien réel que font ces religieuses, cette Congrégation est en grand danger. Dans l'origine, elle devait avoir un noviciat dans le diocèse de Beauvais et un autre dans celui d'Autun. Des circonstances qu'il est inutile de marquer ici, ont déterminé un seul noviciat dans le diocèse d'Autun, à Cluny. L'évêque de Beauvais a, jusqu'à un certain point, cédé son droit; ses successeurs ont réclamé contre cela et ont révoqué la rémission de leur prédécesseur.

Maintenant, Mgr d'Autun dit qu'il est supérieur absolu de la Congrégation. M^{me} Javouhey et ses religieuses ne veulent pas reconnaître sa supériorité; Mgr de Beauvais est pour M^{me} Javouhey. La Congrégation de M^{me} Javouhey n'a pas encore de constitutions. Elle est approuvée par l'Etat, mais elle n'a pas encore demandé son approbation de Rome. Si M^{me} Javouhey venait à mourir, avant que cette discussion soit décidée, la Congrégation serait dans le plus grand danger. Un schisme pourrait s'opérer et les 200 religieuses qui sont en pays étranger, que deviendraient-elles? Mgr de Beauvais voulait donc reprendre son droit pour le noviciat, et M^{me} Javouhey y donnait la main pour contrebalancer le pouvoir de Mgr d'Autun (Mgr d'Héricourt). Mais ce dernier prélat ayant fortement réclamé, Mgr de Gignoux, dont le droit n'est pas absolument évident, n'alla pas plus loin.

Les choses restèrent dans cet état, et je n'entendis plus parler de cette affaire qui, en effet, en resta là.

Ayant pensé qu'il pourrait résulter un certain bien de nos rapports avec M^{me} Javouhey, j'allai la voir. J'ai été fort content de sa conduite, et il m'a semblé qu'on avait calomnié cette personne très gravement en disant d'elle tout le mal que j'en avais entendu. Les deux visites que je lui ai rendues n'ont rien eu de remarquable, sinon que nous avons conclu que nous nous aiderons mutuelle-

ment dans l'œuvre que nous avons entreprise, lorsque la circonstance se présentera.

Le 11 avril, jeudi de Pâques 1844, M^{me} Javouhey vint de Beauvais à Amiens et me proposa d'unir les deux Congrégations en une et de rendre ses religieuses dépendantes des missionnaires et de nous charger de leur supériorité; que, si j'y consentais, Mgr de Beauvais irait traiter l'affaire avec Mgr d'Autun, et que l'on ferait approuver ce choix par le Saint-Siège.

Je fis l'observation à M^{me} Javouhey que l'union des deux Congrégations, conçue de cette manière, n'était pas possible : 1° parce que j'avais une répugnance très grande à nous charger d'une Congrégation de religieuses (les motifs sont expliqués dans l'affaire des religieuses de Castres); 2° que les deux tiers de ses religieuses demeurant en France, il se trouverait en cela un obstacle; que, pour être approuvés pour cela à Rome, il faudrait que notre Congrégation l'eût été auparavant; or cela ne se pouvait pas pour le moment, parce que nous n'avons pas encore de constitutions fixes.

Je lui ai demandé le temps de réfléchir, en lui disant d'avance que je consentirais à tout ce qui nous viendrait de Rome, et lui promettant de me rendre à tous ses desirs, autant que la chose me sera possible.

Je tremblais devant cette affaire, qui était d'abord très scabreuse pour nous. Nous risquions de nous compromettre avec Mgr d'Autun; et si nous étions chargés de cette supériorité, de nous brouiller avec plusieurs évêques, dans les diocèses desquels se trouveraient des religieuses de Saint-Joseph.

Je fus voir Mgr de Beauvais et lui parlai en partie dans ce sens. Je conseillai à M^{me} Javouhey d'aller voir Mgr le Nonce du Pape en France (Mgr Fornari); Mgr de Beauvais lui donne une lettre et promet d'aller le voir lui-même pour entamer cette négociation. Moi, je ne fis aucune démarche pour cette affaire pour deux raisons : 1° parce que je la trouvais si difficile en elle-même, que je ne voulais pas faire un pas pour m'en charger. Avoir à diriger 700 religieuses, cela n'est pas une petite affaire; avoir de plus à réformer cet Ordre, à lui faire des consti-

tutions, c'est beaucoup au-dessus de mes forces; il faut que la volonté de Dieu se manifeste en cela; autrement il est impossible que je m'en charge. Les avantages qui en résulteraient sont trop considérables pour que je me refuse à la peine, au travail et aux contradictions. Je me tiens donc neutre et laisse agir la divine Bonté; 2° si j'avais fait les démarches, j'aurais blessé Mgr d'Autun, et cela n'aurait pas été prudent ni conforme à la divine volonté.

*
**

à M. Lannurien :

XIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lannurien,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je vous réponds de suite pour ne pas laisser M. Malraudain dans l'embarras. Je ne saurais acheter ce tableau : nos dépenses sont si grandes, que je ne pourrais en ce moment en faire une inutile. D'ailleurs ce tableau n'aura pas un grand prix pour un pays tout païen qu'il faudrait convertir. Ce sont des crucifix, les mystères de Notre-Seigneur, la Sainte Vierge qu'il faut pour ces peuples.

Je vous remercie bien de ce que vous me dites au sujet des ouvrages de M. de Bernières. J'y ferai attention, mais je voudrais savoir l'époque où ces ouvrages ont été mis à l'index, afin de reconnaître les bonnes éditions.

Je crois que vous feriez bien de continuer jusqu'à la fin de cette année l'étude ou plutôt la lecture des Anglais. Ce n'est pas la peine de cesser en ce moment. Quand une fois vous aurez entendu parler quelque temps les Anglais, l'habitude vous apprendra alors peu à peu la prononciation. Nous aurons pourtant besoin d'Anglais, parce

que les ministres protestants parcourent toutes les côtes pour y propager leurs erreurs, et d'ailleurs l'Anglais est la langue des colonies en général, excepté les colonies françaises.

M. Le Vavasseur demande avec instance un chemin de la croix encadré. Si vous aviez quelque bonne âme qui veuille en faire cadeau à la petite mission de Bourbon, ce serait une bien bonne œuvre. Si vous le trouviez, ne me l'envoyez pas, mais prévenez m'en.

Que le bon Dieu soit béni que vous soyez sous-diacre. Vous voilà définitivement à lui.

Je désire bien vous avoir ici, j'espère que le bon Dieu y rétablirait votre pauvre tête, comme il l'a déjà fait pour plusieurs autres et même pour de bien plus fatigués que vous. Abandonnez le tout à Marie, notre bonne Mère, en la charité de laquelle je suis votre tout pauvre et dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 10 juin 1844.

*

**

à M. Prosper :

I

Monsieur,
Monsieur Prosper,
chez M. Bassard,
rue de la Main-qui-File, 5, Orléans.

A La Neuville-lès-Amiens, le 10 juin 1844.

MONSIEUR,

Je réponds aux questions que vous m'adressez. Dans notre Congrégation on n'est pas obligé aux vœux, quoiqu'on les désire et qu'on y encourage. Un grand nombre les feront toujours, parce que c'est une grande garantie

pour le missionnaire lui-même. Ceux qui les feront sont obligés au secret, à cause de l'inconvénient qui résulterait de la diversité dans la même Communauté, car il y en aura toujours qui ne les feront pas. Les emplois et les ministères sont : l'instruction des Noirs, très simple, dans les vérités de notre sainte religion; l'administration des sacrements, etc.; et, de plus, il faut que le missionnaire, dans les pays sauvages, établisse des écoles pour apprendre aux indigènes à lire, écrire et calculer. C'est par là qu'on les attire. Le missionnaire doit surveiller ces écoles et en avoir soin. On aura des Frères pour les faire; cependant, il arrivera souvent que le missionnaire sera obligé de donner un coup de main. Si le missionnaire a des connaissances d'agriculture et d'arts mécaniques, cela pourrait lui être utile. On accepte chez nous les sujets qui se présentent uniquement pour les missions apostoliques, parce que nous n'avons pas d'autre ministère que celui-là. C'est la Guinée et Madagascar que la divine Providence nous détermine exprès. Le caractère des Noirs est très bon, doux, docile, plein de respect et de soumission pour le Père. Nous recevons des nouvelles de Guinée, qui nous annoncent dans les peuples des dispositions excellentes en faveur du christianisme. L'Évangile sera certainement bien reçu. Je suis encore plus certain des dispositions des peuples de Madagascar. Le Préfet apostolique de ce dernier pays m'a dit que s'il avait des prêtres en abondance, dans deux ans la moitié du pays serait catholique, c'est-à-dire de deux à trois millions; et dans dix ans, tout le pays le sera à peu près, parce que les plus mal disposés enverraient leurs enfants jusqu'à l'âge de 14 ans à l'école des missionnaires; et tous ces enfants seront catholiques, sans opposition aucune des parents. Les langues de Guinée et de Madagascar sont faciles à apprendre. Nos missionnaires de Guinée me disent qu'au bout de deux mois, on peut déjà commencer à instruire les peuples dans leur langue. Le Préfet de Madagascar m'a dit la même chose pour sa préfecture. Il nous a laissé un dictionnaire, une grammaire et un catéchisme en cette langue, et il dit que la traversée suffit pour l'apprendre. Il nous sera difficile

d'avoir une mission sur les côtes de Guinée et à Madagascar, où nous n'aurons pas de ministres protestants, qui cherchent à s'introduire partout. On ne travaille pas seul. On appartient à une communauté et on est toujours au moins deux à deux.

Nous ne pouvons pas recevoir quelqu'un en qualité de catéchiste seulement, à moins qu'il ne s'offre comme Frère, et alors, on l'emploiera à ce que l'on jugera convenable. Nous n'acceptons pas de cure et par conséquent nous n'avons pas de vicaires. Nous ne pouvons pas accepter un sujet à la condition qu'il ne sera jamais chargé de rien. Je ne vois pas quelle responsabilité il y a à craindre. On a son supérieur et on agit par obéissance dans tout ce qui tient au cours ordinaire du ministère. On fait ce qu'on croit être utile à la gloire de Dieu. Lorsqu'on aura instruit des infidèles, quand on les croit suffisamment disposés, on les baptise. Je ne vois pas une grande responsabilité en cela; et puis, on ne peut pas en cela consulter un supérieur, car celui-ci ne peut pas connaître les dispositions de gens qu'un confrère aura instruits. Il en est de même pour le confessionnal : le supérieur n'y saura rien dire. Il faut qu'un missionnaire ait une conscience droite et paisible, au moins jusqu'à un certain point. Nous ne pourrions pas recevoir un sujet qui aurait une conscience trop scrupuleuse, à moins qu'elle ne soit telle qu'il y a espérance de la guérir.

Je ne pourrais même pas recevoir quelqu'un qui poserait la condition qu'on ne le nommera jamais supérieur ou qu'on ne le chargera jamais de rien en chef. Si cela faisait tort à son âme ou à l'œuvre dont on voudrait la charger, on ne lui imposerait probablement pas ce fardeau; sinon, il ne doit pas se refuser à se sacrifier pour la gloire de Dieu. Celui là n'est pas apôtre, qui ne dit avec saint Paul : *Impendam et super impendar ipse pro animabus*. Quand on veut être à Jésus-Christ, quand on veut être un instrument de salut entre ses mains, il faut s'oublier soi-même, mettre ses intérêts de côté, pour ne s'occuper que des intérêts du Maître. C'est à lui à avoir soin des nôtres. Cette espèce d'égoïsme spirituel ne doit pas se trouver dans un missionnaire, ni même dans

aucun homme qui veut être dévoué à Jésus. On ne perd rien à cette générosité, tandis qu'on perd tout à être tout inquiet pour soi et on se rend à moitié inutile. A la bonne heure qu'on ait une conscience délicate, et tout en se sacrifiant aux intérêts de Dieu, on persévère toujours dans la véritable et solide piété intérieure, dans la mortification, etc., afin qu'on ne se néglige pas soi-même en prêchant aux autres; mais qu'on soit craintif et embarrassé, cela est opposé à l'esprit apostolique. C'est au nom de Notre-Seigneur que je vous parle; voilà pourquoi, Monsieur, je suis si franc.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre très humble serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à la **Propagation de la Foi** :

V

(Copie.)

A MM. les Administrateurs
de l'Association de la Propagation de la Foi,
au Conseil central de Lyon.

La Neuville, 11 juin 1844.

MESSIEURS,

Je me fais un plaisir de satisfaire à la demande que vous m'adressez dans votre lettre du 7 courant, au sujet du traité conclu entre le Ministère de la Marine et notre Congrégation.

1° Le Ministère promet 1.500 francs par an à chaque prêtre missionnaire que nous fournirons à sa demande. Il s'oblige à payer cette somme pour trois prêtres dans

chaque station. Il donne 400 francs pour chaque Frère laïque. Ce traitement courra du jour du débarquement des missionnaires.

2° A titre d'indemnité de trousseau et d'autres frais, on donne 600 francs à chaque missionnaire avant son départ. Ceci n'est pas accordé aux Frères.

3° On paie les frais de voyage du missionnaire jusqu'au port d'embarquement, à raison de 3 francs par myriamètre. Ceci n'est pas pour les Frères.

4° Le passage gratuit, avec la nourriture du prêtre avec l'Etat major ou le Capitaine; et les Frères, ration de bord (qui n'est pas suffisante).

5° Les gouvernements des comptoirs fourniront aux missionnaires un logement et le local convenable dans chaque lieu de la station du comptoir.

L'entretien du culte, ainsi que du logis des missionnaires, sera aux frais du Gouvernement.

6° Le Gouvernement fournira aux missionnaires les instruments de culture et d'art pour en apprendre l'usage aux indigènes.

Les charges qu'on nous impose sont :

1° Mgr Barron n'en a aucune. Le traité n'est pas conclu avec lui : il n'y est pour rien; les conditions furent seulement réglées en sa présence et avec son consentement. Il fit le voyage de France à ce dessein, après l'invitation que je lui en avais faite. Je lui soumis les conditions que j'allais proposer au Ministère. Il les approuva; il assista à la discussion de ces conditions entre M. le Directeur des Colonies et moi, et il donna son consentement de vive voix.

2° Les missionnaires doivent rendre compte aux gouverneurs de leurs œuvres matérielles (ces mots sont soulignés dans l'explication officielle qu'on me donna du traité, sur l'observation que je leur avais faite à ce sujet), tout en restant complètement indépendants de l'autorité civile quant au spirituel et à la liberté de conscience.

3° Les missionnaires, nonobstant ce compte, resteront placés sous la juridiction spirituelle et sous la discipline ecclésiastique des évêques *in partibus* et vicaires aposto-

liques ayant action sur eux, à raison de leur résidence respective.

4° Les missionnaires peuvent s'étendre dans l'intérieur des terres, selon qu'ils jugeront convenable, à la condition : 1° qu'ils laissent dans le lieu de la station un prêtre et un Frère, et 2° qu'ils préviennent le commandant de la station, sans toutefois que celui-ci soit en droit de les en empêcher.

La raison qu'on me donna de ce dernier article, fut que les missionnaires pourraient quelquefois compromettre leur vie et même le bien du comptoir, faute de connaissance de l'état des choses dans les pays où ils voudraient pénétrer.

J'ai cru devoir passer par cet article, puisque si même on n'en avait pas fait mention, les commandants auraient empêché de fait les missionnaires de pénétrer dans les terres lorsque le bien du comptoir l'aurait exigé. D'ailleurs, cet article ne leur donne pas plus de droits qu'ils en auraient eu sans cela.

J'aime à vous donner, Messieurs, tous ces détails, afin qu'ils puissent vous guider complètement en ce qui touche la mission de la Guinée; mais je désire et je mets la condition qu'aucun de ces détails ne soit publié et ne sorte même pas du Conseil.

Observations.

Le Gouvernement fait quelque chose, mais il est bien loin d'être suffisant.

1° Il donne 1.500 francs, mais, généralement parlant, ce ne sera qu'aux trois missionnaires qu'il l'accordera. Sous un climat si meurtrier où doivent vivre nos missionnaires, 1.500 francs ne suffisent même pas à un missionnaire. Je n'en ai pas encore fait l'expérience, mais j'en suis convaincu. Le pays est dépourvu de tout ce qui peut soutenir la santé du missionnaire. Il lui faut cependant des soins bien particuliers pour ne pas tomber malade. De plus, le vin et les autres choses dont l'usage est indispensable à la conservation des Européens dans ces pays, sont excessivement chers.

2° On ne donne que 400 francs aux Frères; cela ne suffit pas.

3° Le Ministère fournit les trousseaux et les frais de voyage des missionnaires, mais non des Frères.

4° La nourriture des matelots n'est pas suffisante pour les Frères. Il faut qu'ils arrivent en bonne santé dans ces climats mauvais; cela fera encore des dépenses.

5° Le Gouvernement fournit dans chaque station une seule maison et une seule chapelle. Mais le lieu du comptoir sera ordinairement la moindre portion de la mission. On ne fera rien pour ceux qui vont dans l'intérieur des terres. On donnera à deux d'entre eux les 1.500 francs, supposé qu'il n'en restera qu'un au lieu de la station. Or les voyages occasionnent beaucoup de frais, outre ceux qu'exige le culte religieux, qu'il est important de faire paraître avec toute la pompe possible et ceux que demandent l'établissement des écoles, les métiers, etc., sans compter les présents qu'on est obligé de faire aux chefs.

6° Nos Messieurs m'écrivent que les enfants sont tout nus jusqu'à l'âge de puberté, et les femmes n'ont qu'une ceinture extrêmement étroite. Ils disent qu'il est impossible de les admettre ainsi à la participation des sacrements, qu'il n'est même pas possible de les réunir pour leur instruction religieuse. Ils me demandent avec instance des étoffes légères de la largeur d'un mètre environ. Il m'est impossible de me charger des dépenses qu'exigeraient toutes ces choses. Je vous prie, Messieurs, de prendre en considération qu'une société naissante réduite à ses seules ressources, sans aucun secours du dehors, ne peut guère faire davantage que de nourrir et entretenir vingt et quelques personnes. Ce personnel augmentera plutôt que de diminuer, dès qu'une fois notre œuvre sera connue des ecclésiastiques des différents diocèses.

7° Enfin, vous connaissez déjà les besoins de Mgr Barron, indépendamment des missionnaires que nous lui fournissons. Comme il n'existe aucun traité fait entre Mgr Barron et le Gouvernement français, les besoins du pieux prélat restent dans leur entier.

J'ai cru devoir vous faire mes observations, bien vagues encore, sur l'état des choses tel que je le connais actuellement. J'espère que votre charité les prendra en considération et que votre prudence en jugera selon la divine Volonté. Quand j'aurai une fois des notions plus positives et plus exactes, je prendrai la liberté de vous en faire part.

Agréés, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à la **Mère Javouhey** :

V

Madame,
Madame Javouhey,
Supérieure générale,
de la Congrégation Saint-Joseph, Cluny
(Saône-et-Loire).

J. M. J.

A La Neuville, le 13 juin 1844.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je me réjouis bien de tout mon cœur que vous ayez soumis à Mgr de Beauvais le mémoire en question.

Seulement, j'aurais mieux aimé qu'il fut de votre propre composition : vous l'auriez mieux fait que tout autre. Ce ne sont pas des phrases qu'il fallait, ni rien d'emphatique, mais un exposé simple de l'état de votre Congrégation, de toutes les bontés divines à son égard, et de tout le bien qu'il a daigné faire par elle. Il fallait un narré modeste et simple des choses, dans lequel il ne devait paraître aucun autre désir que celui de raconter les faits, tels qu'ils sont, et dans leur pure et unique vérité. J'espère que M. Rogeot aura suivi cette marche, car c'est un homme de talent; cependant, vous auriez mieux réussi,

j'en suis sûr. Personne au monde ne pourrait rendre ces choses comme vous qui avez été entre les mains de Dieu le principal instrument, et qui devez être remplie de toutes ces choses; vous les sentez et les concevez mieux que tout autre; vous les auriez rendues plus simplement et avec moins de rhétorique qu'un habile homme, qu'un bon littérateur, mais cela même eût beaucoup plus prévenu en faveur de votre mémoire.

Vous me direz peut-être : pourquoi dire toutes ces choses puisque le mémoire est fait et présenté? Mais je vous les dis pour plus tard. Je suis convaincu que ce mémoire n'est pas suffisant, et que vous serez obligée d'en faire un autre. Je vous supplie en grâce, ne le faites pas faire par la main d'autrui. Comme vous n'avez pas l'habitude de ces choses, vous pourriez vous faire aider pour vous mettre sur la voie.

Quand le Gouverneur du Sénégal arrivera, je me rendrai à Paris. Je verrai alors Mgr le Nonce à votre sujet. Je crois qu'il serait utile que nous nous entendions sur ce que je pourrais dire. Il serait bon que j'aie connaissance du mémoire en question. Je suis persuadé que Mgr le Nonce sera favorable à votre Congrégation : il est plein de zèle et ne veut que le bien.

Je ne sais si je fais bien ou mal de me mettre ainsi en avant pour me mêler de vos affaires; mais il me semble que vous devez être assez convaincue de l'extrême intérêt que je porte à votre Congrégation, et du désir sincère que j'ai de vous voir en bon état pour la gloire de Dieu, pour ne pas soupçonner de ma part des vues obliques.

Je crois, ma très honorée Mère, qu'il serait bon que vous ne dissiez rien à personne de nos rapports : vous vous mettriez à dos tous les ennemis que j'ai à l'archevêché de Paris et ailleurs, et vous me mettez en guerre avec les vôtres.

Prenez courage, mettez votre confiance en Dieu, il ne vous abandonnera pas. Ne pressez pas par trop les choses; la Providence divine vous tirera tôt ou tard de toutes vos peines.

Vous me demandez un missionnaire et un Frère pour Mana; mais, ma bonne Mère, cela me paraît impossible

pour le moment. Prenez patience, si le bon Dieu veut la chose, cela sera un peu plus tard.

Nous sommes en ce moment par trop petits pour entreprendre cela dès à présent. Voyez, nous avons la Guinée et Madagascar; nous ne pourrions suffire à tout pour le moment. Attendons au moins la fin de l'année; je verrai peut-être un peu plus clair dans cette affaire.

Vous me mettez un appât bien attrayant à l'hameçon : le petit séminaire! C'est bien par là qu'on peut m'attraper, car je soupire et je languis après une maison d'études pour les Noirs. Je suis convaincu que nous ne pourrions au salut de l'Afrique que par là. Ah! si vous saviez combien mon cœur brûle et se traîne dans la langueur à la vue de cette pauvre Afrique! Je vous supplie, ne me portez pas à disperser mes forces dans un moment où tout est encore dans le vague et où il s'agit de prendre bientôt une détermination pour une entreprise pour le succès de laquelle je voudrais être mis mille fois en pièces. Tant que nous n'aurons pas les choses au clair, je serai dans l'appréhension et l'accablement de mes désirs et de mes soupirs continuels. Comment voulez-vous donc que je disperse le peu de monde que nous avons? Bientôt peut-être se présentera-t-il un moyen de faire une entreprise décisive, au moins de la commencer, et quelle peine s'il ne me restait pas assez de monde pour l'entreprendre! Veuillez donc attendre que nous voyons un peu plus clair au fond de cette affaire. Du reste, quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous expliquerai plus au long ma pensée.

J'espère que M. le Gouverneur du Sénégal éclaircira bien des choses quand il viendra. J'aurais été bien aise d'avoir un entretien avec vous sur le plan à suivre pour le succès de l'œuvre pour le salut de l'Afrique. Ce sera pour plus tard.

Agréez, ma très honorée Mère, l'expression du respect et de la charité avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

à M^{me} **Perchais** :

I

Madame,
Madame Perchais,
à Mauves, près Pantin.

A La Neuville, le, 14 juin 1844.

MADAME,

Je vous remercie bien de tout mon cœur des sentiments que vous m'exprimez dans votre lettre du 5. Je prierai pour vous de tout mon cœur. J'espère que la divine Bonté récompensera le sacrifice que vous lui faites de ce qui est le plus cher dans ce monde à votre cœur maternel. Unissez votre cœur au Très Saint Cœur de Marie, qui a sacrifié, elle aussi, un Fils chéri et, par là, a sauvé le monde entier. Avec quel zèle, avec quelle générosité, avec quel amour n'a-t-elle pas fait ce sacrifice! Il lui a coûté bien cher, elle l'a fait tout de même et avec amour et un zèle qui surpasse nos idées. Eh bien, Madame, faites comme cette divine Mère et avec les mêmes dispositions. Vous ne participerez pas au salut de tout le monde, comme Marie, mais vous aurez part au salut de toutes les âmes auxquelles la Miséricorde emploiera votre cher enfant. Voyez quelle gloire est rendue maintenant au très aimant Cœur de Marie; voyez que d'âmes il sauve par ses prières et ses gémissements! Pourquoi cela? Parce qu'elle a eu part au sacrifice de Jésus, elle doit avoir aussi part au salut du monde et à la gloire qui est provenue à Jésus de son douloureux sacrifice. Tout cela doit vous encourager, Madame, et vous faire sentir la grandeur de la Miséricorde de Dieu sur vous aussi bien que sur votre fils, dans cette admirable vocation apostolique que Dieu lui donne. Réjouissez-vous donc et aimez, louez, bénissez le Dieu de Bonté de la faveur céleste qu'il vous accorde; rendez des actions de grâces à Marie.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*
**

à la **Communauté de Bourbon** :

XII

Monsieur l'abbé Le Vavas seur,
Missionnaire apostolique du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis, Ile Bourbon.

J. M. J.

A La Neuville, le 16 juin 1844.

TRÈS CHERS CONFRÈRES,

Je viens d'apprendre une nouvelle qui m'afflige et dont il faut que je vous fasse part.

Notre mission de la Guinée nous donne cette croix. Tous nos Messieurs ont été malades peu de temps après leur arrivée. Ceci sera toujours : tout Européen arrivant dans certaines parties de ces contrées le sera. Nos confrères ont choisi d'abord le Cap des Palmes, qui ne me paraît pas le plus salubre. Tous ont guéri, excepté un seul que le bon Dieu nous a enlevé; c'est le bon M. de Régnier. Voici ce qu'il m'écrivit le 21 décembre, en finissant une longue lettre qu'il avait commencée longtemps auparavant.

« Je me mets au lit; M. Bessieux a la fièvre africaine; deux Frères sont convalescents. Priez ma bonne Mère pour moi. Quand ce serait à recommencer, je le ferais mille fois, pour l'amour de Jésus et de Marie, dont j'admire la miséricorde sur nous tous- »

Il tomba donc malade le 21 décembre et ce fut de la fièvre africaine; il est mort le 29. Il écrivit ces derniers mots dans un moment bien critique : presque toute la communauté était malade ou convalescente.

Monseigneur m'écrit en date du 17 février. Il m'annonce cette nouvelle et me dit que tous avaient passé leur première fièvre excepté un seul, qui n'a été malade que quatre jours, sans symptômes dangereux. Il ne me dit pas quel était ce dernier. Voici, mes chers confrères, comment les choses se passent dans ces pays, au moins au Cap des Palmes et aux environs. Tous les Européens

qui y abordent sont saisis trois fois, à trois reprises différentes, par les fièvres, et cela dans la première année. La première attaque est la plus dangereuse et la plus violente; la seconde est moindre que la première et la troisième est moindre que la seconde. Quand on a passé les quatre saisons on est en assurance. Je m'attends bien à quelque malheur encore. Notre-Seigneur est le maître. Il serait possible qu'il nous laissât tous les autres. Les secondes fièvres sont moins dangereuses. Du reste, quoique je sois affligé de la mort d'un si bon confrère, je n'en fus pas surpris, je m'attendais à plus que cela. Ce bon confrère prévoyait d'avance ce qui lui devait arriver. Les médecins qui connaissaient son tempérament, lui avaient dit que le sol africain lui était opposé et qu'il n'y pourrait résister. Il consulta à Paris s'il pouvait partir, malgré cette connaissance; on lui dit que oui et il partit en faisant le sacrifice de sa vie pour la gloire du divin Maître et pour l'amour de la bonne Mère, comme il disait. Il ne me parlait pas de tout cela, probablement dans la crainte de me gêner dans la disposition des missionnaires.

2° Haïti est en nouvelle révolution. Hérard, qui paraissait si favorable à la religion, est culbuté. Je ne sais ce que vont devenir M. Tisserant et M. Lossedat. Ils n'ont rien à risquer; les prêtres sont respectés dans ce pays. D'ailleurs, Marie en aura soin. De plus, dès les premiers dangers, M. Tisserant était décidé de quitter.

3° M. Dalmond a passé deux jours avec nous. Vous pensez qu'il n'a rien épargné pour nous engager à Madagascar. J'ai écrit au Cardinal Préfet de la Propagande. Je lui fais un exposé de l'état des choses. Je vous en donnerai le résultat dès que M. Dalmond sera de retour de Rome. Il doit l'être depuis longtemps; je n'ai cependant pas encore eu de ses nouvelles.

4° Notre chapelle avance très fort. Je crois qu'elle sera bien. Quand elle sera finie, avec l'étage de dessus, y compris aussi les chambres de la maison actuelle, nous aurons de quoi loger trente et quelques personnes; et mon ancienne chambre, avec celle de M. Collin et celle à côté, formera l'infirmerie. Nous avons fait bâtir, à côté

de la porte d'entrée, un joli parloir avec les briques de la muraille qui sépare le jardin de la cour, qu'on a été obligé de renverser. Nous avons besoin de tout ce logement, surtout si Mgr Collier nous envoie du monde. J'espère que ce seront des Belges. Je les aimerais beaucoup mieux que des Irlandais. J'ai aussi quelques espérances d'avoir une demi-douzaine de Noirs qui ont fini leur cours de latin et qui commenceraient la philosophie. On paierait pension pour eux.

La Propagation de la Foi va bientôt, je pense, donner la notice qu'elle nous a promise sur notre œuvre. Le Cardinal Préfet de la Propagande nous a recommandés aux présidents des Conseils centraux pour les allocations.

Que la paix de Jésus et de Marie soit avec vous tous, mes très chers Frères.

Tout à vous dans le saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Je n'ai pas besoin de vous recommander de dire pour M. de Régnier les messes que la règle ordonne de dire.

Envoyez-moi vos lettres par les dépêches du Gouverneur, si cela se peut; cela serait moins dispendieux. On reçoit mes lettres à la Marine et on les envoie avec les dépêches de l'Etat.

**

à la **Supérieure de Castres** :

XXXIII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Immaculée-Conception, Castres
Tarn.

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

J'attendais à vous répondre que j'aie reçu la lettre d'Adèle, afin de ne pas vous faire payer trop de port.

C'est un grand bien que votre bâtiment soit terminé. Il est très important, pour la régularité d'une Communauté, qu'elle soit bien logée, que les différents lieux de communauté soient bien disposés. Un bâtiment fait à ce dessein est un avantage considérable. Ayez toujours bonne confiance, la divine Bonté viendra à votre secours pour terminer ce que vous avez heureusement commencé. L'œuvre des Missions en général et celle des Noirs en particulier, est une œuvre de la croix. Il faut souffrir et beaucoup. Ne croyez pas que vous êtes au bout de vos peines et de votre exercice de patience. C'est un travail qui durera toute la vie. Estimez-vous donc bien heureuse, ma très honorée Mère, de ce que la divine Miséricorde vous a choisie pour avoir part à la croix de Jésus. Déjà, dès le commencement, il a fallu vivre dans la peine, marcher au milieu des croix, traîner un lourd fardeau à la suite de Jésus crucifié. Il vous en restera quelque chose pour le grand jour du jugement, et toutes vos sœurs s'en ressentiront pour leur sanctification. De plus, l'œuvre de Dieu se perfectionnera de cette manière. Il faut savoir souffrir, et avec patience, avec amour, avec douceur et avec humilité; alors Notre-Seigneur sera avec vous. Grâce à la bonté de Dieu, les croix ne vous ont pas manqué jusqu'à présent, et les grâces de les supporter avec fruit et sainteté non plus.

J'ai cru ne pas devoir donner suite à ce qui regarde la personne que M. Topping offre. Il m'a semblé, dans sa lettre, que ce n'est pas un sujet extraordinaire.

Je suis parfaitement de votre avis, qu'il faut suivre les règles ordinaires pour la réception des sujets. Quand, d'après la règle ordinaire, on peut croire qu'un sujet ne se ferait pas bien à l'esprit de la communauté, il ne faut pas l'y recevoir, à moins qu'on ne voie des motifs qui donnent certitude morale que la personne ne doit pas être comptée dans les règles ordinaires. Je ne vois guère d'espérance d'obtenir quelque chose pour le trousseau de Sœur Aloysia. Il faut qu'elle écrive à M. Borgnier; il pourra peut-être quelque chose pour cela.

Je n'ai pas encore de nouvelles à vous donner sur la Guinée. Nos missionnaires n'ont encore rien fait. Je vais

bientôt, j'espère, voir le Gouverneur du Sénégal, qui doit venir en France; je verrai ce qu'il m'en dira. Quand j'aurai des nouvelles intéressantes, je vous les transmettrai.

Je désire bien moi-même faire mon voyage du Midi. J'espère que je pourrai le faire quand nos missionnaires partiront; ce sera au mois d'octobre ou de novembre. Je ne puis cependant encore répondre de rien. Dieu seul arrangera tout pour le mieux. J'ai, en attendant, l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 18 juin 1844.

*
**

à Sœur **Aloysia** (Adèle Bruges, Castres) :

XXXIV

A ma
chère Sœur Aloysia,
au Couvent de l'Immaculée-Conception, Castres
(Tarn).

J. M. J.

Fête de saint Louis de Gonzague 1844.

MA CHÈRE SŒUR,

Je suis bien content de pouvoir vous donner enfin ce nom. Et vous l'êtes encore bien davantage. C'est une grande grâce que Notre-Seigneur vous fait de vous faire sentir le bonheur de son divin service. Avancez de plus en plus en pureté de cœur, en simplicité dans toute votre conduite, en oubli du monde et de vous-même, en

amour de Dieu, en zèle pour votre sanctification et pour celle des autres. Imitiez votre saint Patron dans la ferveur de son amour envers Jésus et Marie. Ayez l'esprit souple et disposé à plier sans la moindre résistance devant la divine volonté, volonté manifestée par vos supérieures ou en quelque autre manière. Désormais, vous ne devez plus avoir de volonté. Celle de votre Dieu remplacera la vôtre : quel bonheur ! Ayez une grande pureté dans vos désirs ; que l'amour propre ne les gâte pas, ni aucun autre motif de la méchante nature. Ne désirez jamais rien qu'avec soumission à tous les bons plaisirs de Dieu ; c'est même le moyen de voir l'accomplissement de ces bons désirs. Si on se laisse aller avec trop d'ardeur à ses désirs, on a rarement la paix dans l'âme, et l'intention n'est ordinairement pas pure. Soyez en général calme et paisible devant Dieu. Il est le maître de votre âme, laissez-le faire dans sa propriété tout ce qu'il voudra ; tenez-vous sans cesse prosternée devant lui et en paix. Ayez la paix, mais dans un grand esprit d'amour et d'humilité. Allez à Dieu avec amour et ne vous laissez jamais troubler par la crainte. Vous êtes enfant de Dieu, vous êtes de la famille de Marie, la crainte ne vous convient pas ; l'amour doit être pour ainsi dire naturel à votre âme et entrer dans la composition de toutes ses actions. Tout le passé doit vous apprendre à aimer, louer et bénir Celui qui ne cessa jamais un instant de vous combler de ses bontés et de ses faveurs et qui mettra de plus en plus le comble à ses bontés. Dans les contrariétés, les tentations et les peines, tant intérieures qu'extérieures, soyez calme, souple, docile et soumise devant la divine Miséricorde. Tenez-vous prosternée devant lui et laissez-le faire de vous et en vous tout selon son bon plaisir. Persuadez-vous intimement que personne ne vous doit rien, et par conséquent, personne ne peut vous offenser. Votre âme s'est donnée à Jésus-Christ. Vous, tout ce que vous êtes, tout ce que vous pouvez et tout ce que vous avez, lui doit appartenir un peu plus tard. Déjà, en ce moment, vous devez agir comme telle pour faire l'apprentissage de la sainte vie que vous devez mener un jour. Si cela est ainsi, vous n'avez donc plus rien en vous

qui soit à vous, mais tout ce que vous avez est à Jésus-Christ; par conséquent, on ne peut plus vous offenser. Laissez donc en toute circonstance, à Jésus, le propriétaire de votre âme, le soin de défendre sa propriété; et vous, au lieu de vous occuper de vous-même, ne pensez qu'à plaire à Celui à qui vous appartenez. Dans votre conduite, en général, ne vous occupez pas de vous-même; ne désirez jamais que les autres s'occupent de vous. Tous vos désirs doivent être de vivre et de faire vivre tout le monde pour Jésus, de vous occuper de Jésus et de voir tout le monde s'occuper de lui, et enfin d'attirer sur votre âme ses regards de complaisance et d'amour; cela vous sera bien autrement avantageux que de plaire aux créatures. Voilà, ma chère Sœur, les grâces que je vais sans cesse demander pour vous et pour vos bonnes Sœurs que je n'oublie et que je n'oublierai pas. Dites-le, je vous prie, à Sœur Paule, à Sœur Aurélie et à Sœur Cécile.

Je fus bien hardi de vous faire la promesse de venir au mois de mai. Je vois bien qu'il ne faut promettre, sinon que de faire la volonté de notre Père céleste. C'est lui qui m'empêche de tenir celle que j'ai faite et il en a le droit, car je n'avais pas demandé s'il y consentait, au moins il ne l'a pas dit. J'espère cependant que plus tard je viendrai. Oh! je désirerais bien vous voir toutes!

Votre très humble et très dévoué serviteur à toutes,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à la **Communauté de la Guinée** :

III

*Cette lettre, sauf les dernières lignes,
est de la main du P. Briot.*

J. M. J. <

A La Neuville, 26 juin 1844.

MES TRÈS CHERS CONFRÈRES,

Les malheurs qui vous sont arrivés m'ont donné un désir bien ardent d'être auprès de vous pour partager vos peines et faire tout ce qui est en moi pour vous consoler. La divine volonté ne veut pas que je sois avec vous pour vous consoler; mais je partage largement vos peines et vos afflictions, d'autant plus que je suis dans l'incertitude, ne sachant pas si la main de Dieu s'est arrêtée ou si elle nous a frappés de nouveau depuis la dernière date. Que sa sainte volonté soit faite; je me sou mets d'avance à tous ses bons plaisirs.

L'épreuve par où la divine Bonté vous a fait passer est forte; mais ne vous découragez pas. Il ne faut pas abandonner tant de millions d'âmes, si bien disposées à recevoir la foi. Je suis bien décidé à ne pas les laisser. Cependant, si le pays où vous êtes est si malsain, il ne faut pas lutter contre l'impossibilité; ce ne serait pas le moyen de sauver le pays. Si donc vous voyez que la santé des missionnaires ne peut se soutenir, quittez et rendez-vous à Gorée. Là, vous pourrez vous remettre de vos fatigues et de vos maladies. Les Sœurs de Saint-Joseph vous donneront tous les soins dont elles seront capables. Empruntez sur mon compte quelques milliers de francs, si vous en avez besoin. Le bon Dieu ne me délaissera pas pour cela. Nous paierons quand votre traite arrivera. Si vous allez à Gorée, faites-le moi savoir au plus tôt. Du reste, ce ne serait pas pour abandonner les comptoirs français. Je pense qu'il faut adopter un plan tout particulier pour cette mission. Je suis assuré que le Gouvernement français nous aidera.

O mes chers confrères, ne vous découragez pas, quelles que soient les pertes que vous auriez faites depuis. Le plan que je me propose est rassurant et fait pour garantir les missionnaires. Je ne vous en parle pas dans cette lettre, n'ayant pas le temps; je vous en parlerai prochainement.

Je vous engage à ne pas vous séparer facilement. N'entreprenez pas beaucoup d'endroits à la fois, jusqu'à ce que vous soyez sûrs de vos santés. Restez là tous ensemble ou allez à Gorée; prenez de bonnes informations sur le Gabon, afin de prendre vos précautions si vous deviez y aller. Je dis cela dans la supposition que la divine Bonté vous ait laissés en nombre suffisant et en assez bonne santé pour que vous puissiez sagement entreprendre de vous diviser. Vous voyez par là que j'approuve que vous soyez restés ensemble. Agissez avec mesure et prudence en toute chose. Les commencements sont partout très difficiles et ils le sont encore bien davantage dans notre pauvre mission de la Guinée. La Bonté divine nous aidera après nous avoir éprouvés, mais soyons sages et, tout en nous confiant tout entièrement en la divine miséricorde, prenons nos précautions pour réussir. Vous voyez mieux que moi combien la moisson serait abondante, si on pouvait y travailler librement. La divine Providence nous conduira. Soyons fermes dans notre résolution, pleins de confiance en Dieu dans l'adversité, forts et courageux à supporter la croix, si lourde et si douloureuse qu'elle est, pleins de désirs d'être tout à Dieu et de nous sacrifier à sa gloire et au salut des âmes; mais aussi prudents et sages dans les mesures que nous emploierons pour le succès de nos entreprises.

Je vous engage à être bien unis ensemble; vous savez que l'union entre vous sera votre force et votre consolation. Tenez conseil pour toutes les choses difficiles et importantes. Que personne ne soit tenace à son opinion. Prenez vos résolutions avec paix et modération : la prudence sera toujours en vous, si vous agissez ainsi, car l'esprit de Dieu se trouve dans le conseil de ceux qui sont unis ensemble au nom de Notre-Seigneur. Quand l'esprit d'opposition est là, Notre-Seigneur n'y est plus.

Ne vous tenez pas à la lettre de la règle sur le placement et déplacement de la communauté. En général, pour toutes choses, agissez selon que vous jugerez convenable. Vous vous trouvez dans un état de choses exceptionnel. Quand une fois vous aurez acquis de l'expérience, quand la communauté sera bien assise quelque part, on reprendra la marche ordinaire. Je vous prie seulement de me faire connaître aussitôt vos résolutions prises.

Je suis assuré de la bonne disposition du Ministère. Je m'en suis assuré non pas seulement par moi-même, mais encore par Mgr le Nonce et par la Supérieure des Sœurs de Saint-Joseph. Soyez donc tranquilles de ce côté-là, et vivez en bonne intelligence avec les commandants des comptoirs. Le Gouverneur du Sénégal va prochainement venir en France. Je tâcherai d'avoir plusieurs conférences avec lui. Je vais voir aussi d'autres personnages qui ont été employés dans ces pays et qui me donneront avec plaisir tous les renseignements nécessaires. Je vais m'occuper plus sérieusement que jamais du salut de l'Afrique. Il ne s'agit pas seulement d'y envoyer du monde, il faut prendre ses mesures pour le succès. Dieu nous aidera, soyez-en assurés. Tenez-vous bien vis-à-vis le Gouvernement français; il vous sera peut-être aussi d'un certain secours. On se laisse aller facilement à des préventions, d'après ce qui se fait en France; mais il est certain que le Ministère de la Marine agit tout à fait diversement. Les faits sont là pour tous les autres pays : pour l'Océanie, l'Orient, etc.

Je vous ai écrit plusieurs fois : vous n'avez sans doute pas reçu mes lettres. Je vous ai envoyé de la flanelle pour faire une soixantaine de gilets. Vous ne l'avez probablement pas reçue : elle était adressée au Cap des Palmes.

Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner de notre côté. Nous sommes vingt, sans compter M. Seclaux, le petit Adolphe, qui est à la cuisine, et le frère de M. Schwindenhammer; et quelques-uns demandent à venir. Il y en a un pour le mois de juillet, un autre pour le mois d'août. Le premier, diacre; et le second, prêtre. De plus, quelques autres probablement encore.

J'espère que les *Annales* parleront de nous bientôt; et une fois connus, nous ne manquerons pas de monde. Sur ces vingt, il y en a plusieurs qui seront prêtres d'ici Noël; quelques-uns le sont déjà. Nous aurons, l'an prochain, un cours de théologie à la maison; peut-être même une philosophie.

La Mère Supérieure des Sœurs de Saint-Joseph nous a promis six Noirs pour faire leur philosophie; elle veut payer leur pension.

Nous avons fait bâtir une chapelle qui va bientôt être terminée. C'est un bâtiment solide, en briques, de 68 à 70 pieds de long. L'intérieur de la chapelle a 56 pieds de long; le reste, pour la sacristie. Sa largeur sera de vingt et quelques pieds. Au-dessus, nous ferons treize chambres et un corridor au milieu, pour les récréations de l'hiver. Sous le toit, il nous restera une douzaine de mansardes. Nous gagnerons encore, par ci par là, deux ou trois chambres. Cela joint avec ce que nous avons, nous fera de quoi loger près de 40 personnes, sans nous mettre à la gêne, comme nous sommes obligés de faire en ce moment. J'oubliais de vous dire, que sur ces vingt, il faut défalquer quelques-uns qui sont pour être Frères : ils sont cinq. La communauté est fervente et jouit d'une grande union. Les nouvelles d'Afrique n'ont découragé personne; au contraire, tout le monde veut y aller. J'espère bien que d'ici à quatre mois toutes mes précautions seront prises pour y envoyer en toute sécurité. Le bâtiment en question nous coûtera vingt-cinq mille francs, tout compris. J'ai mieux aimé bâtir solidement et de façon à favoriser la santé, que de faire une maison en pailis, comme les vieilles maisons dans ce pays. Cela ne nous coûtera pas davantage, peut-être même moins : nous avons comparé les devis pour l'un et pour l'autre. Nous avons parmi nos novices un ancien militaire du génie qui s'entend parfaitement en architecture et construction. Il nous a été d'un bien grand secours.

Il y a longtemps que je n'ai pas reçu de nouvelles de M. Tisserant. Je lui ai envoyé un missionnaire très fervent, avec un bon Frère, au mois de février dernier, Ils sont arrivés à bon port. M. Tisserant était en train

de réconcilier le pays avec le Saint-Siège. Les choses en étaient très proches, lorsqu'il arriva une nouvelle révolution. Je ne sais pas où en sont les choses maintenant. M. Tisserant a été nommé provisoirement préfet apostolique. Je vous donnerai de ses nouvelles dans mes prochaines lettres.

Nos Messieurs de Bourbon vont bien; ils font beaucoup de bien. Prenez courage : si vous semblez n'avoir rien fait jusqu'à présent, vous aurez peut-être fait mille fois plus qu'eux. Il a fallu que les premières expériences se fissent pour sauver ce pays. Nos affaires sont peut-être plus avancées que nous ne croyons. Souvenez-vous que vous jetez les fondements d'une nouvelle Eglise et d'une Eglise bien vaste. Vos peines et vos afflictions ne resteront pas sans récompense. Je suis très pressé de terminer cette lettre, afin de l'envoyer au Ministère, pour qu'on vous la fasse parvenir. Donnez vos lettres au Commandant du Comptoir, pour qu'il les mette avec les dépêches pour le Ministère, elles arriveront plus promptement et plus sûrement.

Tout à vous en Jésus et Marie.

(La signature manque.)

P. S. — Si des confrères sont déjà partis pour le Gabon quand cette lettre vous arrivera, donnez-leur-en connaissance et aidez-les de vos conseils.

Communiquez cette lettre à M. Bessieux; elle est en réponse à la sienne, comme aux vôtres du 20 mars.

(Ce qui suit est de la main du Vénérable Père.)

Je viens d'apprendre, depuis que cette lettre est écrite, qu'une partie de la communauté est partie pour le Gabon. J'ai appris aussi, par le Gouverneur du Sénégal et par la lettre de M. Audebert, qui vient d'arriver, que vous êtes en ce moment dans la bonne saison; cela me rassure un peu. Je regrette que vous ne m'ayez pas écrit par le Gouverneur. Je ne sais quels sont ceux qui sont allés au Gabon.

au D^r **Libermann** :

LIX

Monsieur,
Monsieur Libermann,
Docteur en médecine,
rue de l'Ail, 15,
Strasbourg.

A La Neuville, le 27 juin 1844.

MON CHER FRÈRE,

Ta lettre du 18 courant m'arrive précisément le jour où j'ai vu M. Ratisbonne. J'ai vu M. Ratisbonne (Théodore) à Louvencourt, où il voulait rendre visite à Caroline, et bien entendu qu'il fallait, à cette occasion, adresser quelques mots d'édification aux élèves qu'on eut soin de réunir à la chapelle. M^{me} Poirson venait d'arriver ce jour-là même. Ce fut fort heureusement que je vins à Louvencourt ce jour-là. La sœur de Valérie n'a pu venir avec elle à Amiens, faute de place dans la diligence. Il est très difficile d'en trouver depuis quelque temps. Elle écrivit à la supérieure pour s'annoncer et mit la lettre trop tard à la poste, de manière qu'elle n'arriva qu'après la jeune personne. Pour comble de malheur, la supérieure était absente. En voilà assez pour mettre Caroline dans de grands embarras. Je les eus bientôt tirées d'embarras. Je parlai à l'assistante, qui est d'ailleurs chargée de la réception des personnes du dehors et j'arrangeai tout. On laissa la nouvelle venue un ou deux jours pour se reposer; on lui donna Caroline pour ange gardien. Elle ne la quitta pas de toute la première journée; et vous pouvez assurer M^{me} Poirson que sa demoiselle ne sera pas négligée : la charité de Caroline pourvoira à tout. J'ai recommandé de nouveau M^{me} Poirson à la Mère Assistante avant de quitter Louvencourt et je suis bien assuré qu'on sera aux petits soins auprès d'elle. Du reste, je ne veux pas tout dire, il faut laisser conter quelque chose à Caroline et à Valérie elle-même.

Venons-en à tes affaires à toi aussi. Tu as bien tort de te tracasser tant. Je suis bien sûr que Dieu ne te manquera pas. Il y aura, d'ici à quelque temps, des moments de détresse, mais ta position s'améliorera de jour en jour, et tu finiras par être à ton aise. Alors tu commenceras à jouir de tes peines passées, qui sont faites pour t'éprouver et te perfectionner dans la voie de Dieu. Sois bien fidèle à tous les soins de la divine Bonté pour toi. Je regarde ces peines et ces inquiétudes comme des trésors de grâces qui ont fait tomber de grands défauts, dont tu ne te serais peut-être jamais défait dans la prospérité et même si seulement tu avais pu vivre en paix. Tu verras que la divine miséricorde te paraîtra bien claire quand, plus tard, tu seras sorti de tes peines; tu verras que la Bonté divine t'aidera, mais peu à peu et d'une manière insensible, afin de ne pas te faire perdre le fruit de toutes ces croix si pesantes. Sa bonté est si grande pour nous!

Ces tentations de découragement ne m'inquiètent pas; elles tiennent au fond de ton caractère. Je ne crois pas que tu en sois coupable, car elles ne sont pas avouées par la volonté; tu éprouves ces sentiments malgré toi, elles achèvent de te crucifier; elles augmentent de beaucoup la peine, mais il en résultera un grand bien. Sois courageux et généreux. Donne-toi tout entier au divin Sauveur pour porter la croix avec amour et avec humilité. La persévérance ne te manquera pas, j'en suis sûr d'avance, et c'est une grande consolation pour moi. Je suis persuadé que tes embarras ne dureront plus bien longtemps et ma joie est grande, car le salut de ta famille en ressort. J'en étais toujours convaincu et je le suis plus que jamais.

Pour la chère Théodora, qu'elle soit tranquille, le bon Dieu pourvoira à son éducation. M. Ratisbonne ne peut la prendre en ce moment, à moins de la mettre avec les catéchumènes, ce qu'il ne voudra pas. Il s'agit maintenant d'une grande affaire qui, si elle a lieu, il n'y aura plus aucune difficulté pour Théodora. Il raconta qu'elle avait l'air d'un reposoir le jour de sa première communion; ornée comme un reposoir, elle se tenait immobile, de peur de perdre quelque peu de la douceur des grâces de

la première communion. Ce sont ses expressions. Cela prouve qu'il l'observa, qu'il s'en informa. En général, son affection paraît sincère pour toute notre famille et en particulier pour Théodora. Il a une œuvre à accomplir, celle de son catéchuménat; il ne peut pas faire comme il veut. Il va acheter probablement une grande maison et alors, je crois que la chose s'accomplira sans difficulté. Du reste, si cela manquait, Théodora sera ici avant la fin de l'année prochaine.

Pour Pauline, je trouve ton avis tout à fait bien, et je vais m'en occuper sérieusement dès mon prochain voyage à Paris. Je suis persuadé qu'il me serait très facile de trouver une maison convenable. Le Sacré-Cœur m'est déjà ouvert, mais je crains que cela ne soit pas son affaire. Je ne veux pas en parler à Louvencourt, de peur de gêner. A Paris, je suis sûr de trouver ce que je cherche.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — J'embrasse de tout mon cœur toute la famille, surtout ma chère belle-sœur dont nous parlons bien souvent, particulièrement avec M. Ratisbonne, quand il vient à Amiens.

**

à M^{me} Bresdon :

VII

A La Neuville, 27 juin 1844.

MADAME,

J'ai reçu des lettres de nos missionnaires d'Afrique. M. Maurice n'a pas écrit lui-même, mais je sais, par les lettres de ses confrères, qu'il est en bonne santé.

N'ayant pas encore eu le temps d'apprendre la langue du pays, n'ayant pu se livrer à des observations comme ils auraient voulu, à cause des précautions qu'ils ont à prendre dans un climat malsain et n'étant pas restés stables jusqu'ici, ils ne me donnent pas grands détails sur le pays et les habitants. Leurs lettres sont d'anciennes

dates, parce que les rapports entre ces pays et l'Europe sont très rares et difficiles jusqu'à présent, mais j'espère que, désormais, les communications entre eux et nous seront moins difficiles, surtout maintenant que le Gouvernement français aura plusieurs comptoirs sur ces côtes d'Afrique.

C'est ce défaut de communications qui est cause que je n'ai pu envoyer jusqu'ici à M. Maurice les lettres que vous m'avez envoyées pour lui faire passer. Elles sont enfin parties hier.

Les dernières lettres de nos missionnaires ne disent rien de nouveau; elles ne font que confirmer les précédentes dont je vous ai donné connaissance; elles disent que les pauvres Noirs d'Afrique sont on ne peut mieux disposés à recevoir la bonne nouvelle du saint Evangile. Prions donc le Père de famille d'envoyer des ouvriers pour recueillir une moisson si mûre et si abondante. La langue du pays est assez facile à apprendre, mais le climat est très malsain et ils n'ont pas pu encore prendre de position fixe.

Les habitants de ces pauvres pays sont presque nus, les femmes surtout et les enfants; c'est au point que nos missionnaires disent qu'on ne peut les admettre aux sacrements ni même aux instructions dans cet état; jugez quel inconvénient. Aussi me demandent-ils à grands cris des étoffes pour habiller décemment ces pauvres abandonnés.

Voyez, Madame, le bon emploi des effets que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Que la Très Sainte Vierge vous saura gré d'avoir ainsi habillé ses enfants!

Veillez bien, je vous prie, Madame, transmettre ces nouvelles aux parents de M. Maurice et m'excuser auprès d'eux de ne leur avoir pas écrit directement : j'ai pensé que c'était la même chose.

Veillez recevoir la considération avec laquelle je suis, Madame, votre très humble et obéissant serviteur.

F. LIBERMANN,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

une **Sœur de Saint-Joseph** :

VI

Madame,
Madame la Supérieure
de la Communauté de Saint-Joseph,
rue de Valois-du-Roule, 18, Paris.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Je prends la liberté de vous adresser cette petite lettre, dans l'absence de votre bonne Mère, pour vous prier d'une chose.

Le Gouverneur du Sénégal est arrivé à Brest. Je ne sais quand il arrivera à Paris. Je vous prierais donc que vous veuillez bien m'en donner avis. Vous le saurez sans doute; au moins, il vous sera facile de vous en instruire.

Mais je désire que mon voyage à Paris, pour voir le Gouverneur, coïncide avec le retour de votre bonne Mère Javouhey, que je désire bien vivement entretenir quelques bons moments.

Je crains, d'un autre côté, que si M^{me} Javouhey tarde à venir à Paris, le Gouverneur du Sénégal n'y soit plus quand j'y viendrai, et il m'est extrêmement important de le trouver. Je vous prie donc de savoir de votre bonne Mère le jour de son retour et de savoir en même temps si le Gouverneur sus-nommé se trouvera encore à Paris, lors de ce retour de votre Mère Générale.

Veillez me le faire connaître. Je suis convaincu que vous voudrez bien avoir cette charité, d'autant que mon désir de voir la Mère Javouhey est pour le bien de l'œuvre que vous avez dans les colonies et pour le bien de votre Congrégation en particulier.

Agréez, ma très honorée Sœur, l'expression du respect et de la charité sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
Votre très humble et obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens, le 28 juin 1844.

**

à M. de Régnier, père :

I

A Monsieur de Régnier, Père, à Alençon.

MONSIEUR,

J'ai reçu, ces jours derniers, une lettre datée du 14 courant, au sujet de la succession de M. Léopold de Régnier, votre fils. Cette lettre est écrite au nom de M^{me} de Régnier, jeune, et signée par M. Perreau, clerc d'un notaire de notre ville. J'ai cru qu'il était plus convenable de vous adresser ma réponse plutôt qu'à un étranger. Ce Monsieur, d'ailleurs, me l'insinue lui-même.

Il m'est impossible de rendre compte à M^{me} de Régnier de l'état de la fortune de feu M. l'abbé, son frère. Il me semble qu'elle pouvait recourir à des sources plus assurées; M. de Chazot, dont l'abbé m'a toujours parlé avec les plus grands éloges, le lui dirait bien mieux que moi. M. Léopold ne me parlait presque jamais de ses affaires temporelles. Je n'ai jamais connu sa fortune, ni ce qu'il en reçut et ce qu'il en dépensa pendant son séjour au Séminaire Saint-Sulpice. Tout le temps qu'il a passé avec nous à La Neuville, il n'a reçu aucune somme quelconque, au moins je n'en ai aucune souvenance et n'en trouve aucune trace. Il lui restait encore une somme assez considérable chez M. son gérant, somme destinée à l'accompagner dans sa difficile mission, et cela est facile à concevoir : devant aller dans un pays sauvage, dont les climats dangereux demandent les plus grands soins pour la conservation de la santé et de la vie, l'abbé de Régnier ne pouvait faire autrement que de prendre avec lui ce peu qui lui restait de son bien. Il prit ses mesures pour que les sommes fussent à sa disposition au moment de son départ. Il comptait les emporter dans le voyage qu'il fit dans son estimable famille avant de quitter la France. Les mesures étaient prises trop tard et l'argent n'était pas prêt. Pressé par le temps et obligé de quitter brusquement pour joindre le navire qui était sur son départ, il vint à Paris sans rien apporter. Il avait laissé à M. de

Chazot son adresse pour Bordeaux, où il devait lui faire parvenir 9.828 fr. 47.

M. de Chazot doit connaître tous ces détails et vous assurer la vérité de ce que j'avance. Arrivé à Paris, M. Léopold me demanda de lui avancer la somme qui devait lui être envoyée par M. de Chazot, dans la crainte qu'elle ne lui parvint pas avant son départ, comme cela arriva en effet. Je ne l'eus pas en entier. Je fus obligé d'emprunter 6.000 francs à cet effet. Je dis mon embarras au vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, M. Desgenettes, qui ne doit pas vous être connu, et il me prêta 3.000 francs. J'empruntai les autres 3.000 à une demoiselle Guillarme, rue des Saints-Pères, 65, qui avait une grande vénération pour l'abbé de Régnier. Je vous donne ces adresses, Monsieur, afin que vous puissiez prendre des informations, et vous me feriez le plus grand plaisir si vous les preniez; car vous ne sauriez croire, Monsieur, combien je suis affligé de voir peser sur moi un soupçon injurieux dans l'esprit d'une famille que je n'ai pas l'honneur de connaître, il est vrai, mais que je respecte sincèrement et que mes rapports intimes avec l'abbé Léopold m'obligent à satisfaire autant qu'il dépend de moi. Je ne puis répondre au désir exprimé dans la lettre de M. Perreau que je lui envoie l'expédition de l'acte du décès de l'abbé de Régnier. Toutes les démarches que j'ai faites pour l'obtenir ont été infructueuses.

Nos missionnaires se sont arrêtés très peu au Cap des Palmes; ils n'ont eu aucun rapport avec la colonie américaine établie en cet endroit et leur demeure était un peu séparée et sur des terres des Noirs sauvages avec lesquels seuls ils avaient des relations.

Veillez bien, je vous prie, ne pas me priver de la satisfaction de vous voir content et me croire, Monsieur, votre très humble et respectueux serviteur.

Au dos : *copie de ma lettre à M. de Régnier, père.*

Le V. Père a attaché une grande importance à cette lettre : contre son habitude, il a corrigé à fond sa première rédaction.

à la **Mère Javouhey** :

VII

Madame,
Madame la Supérieure
de la Congrégation de Saint-Joseph,
rue de Valois-du-Roule, 18,
Paris.

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je me trouve un peu indisposé depuis trois jours. Je vous prie donc de m'attendre quelques jours. Je désirerais en même temps ne pas être obligé de rester trop longtemps à Paris. Si, par hasard, le Gouverneur du Sénégal tardait à venir à la capitale, je serais bien embarrassé; car il m'est difficile de suspendre trop longtemps nos exercices. Les principaux exercices du noviciat, c'est moi qui les donne; quand je ne suis pas à la maison, il faut absolument les suspendre, parce que c'est une série d'instructions auxquelles tout autre que moi ne peut suppléer. Je prierais donc votre charité de faire prendre des informations exactes sur le jour de l'arrivée de M. Bouet à Paris; et quoique, les premiers jours de sa venue à Paris, je ne pourrais guère le voir, je viendrais cependant de suite pour avoir un peu plus le temps de m'entretenir avec vous de vos affaires, et des affaires générales des Noirs.

Je suis bien reconnaissant de la bonté que vous avez de me faire préparer une chambre. Ce serait une grande satisfaction pour moi d'en profiter; mais je pense que le moment n'est pas encore venu. Il serait prudent que les rapports que nous avons au sujet de notre œuvre ne paraissent pas encore aux yeux des hommes; autrement il pourrait en résulter des entraves et du mal pour vous et pour moi. Cependant, je pourrais passer quelquefois la journée dans cette chambre préparée, afin d'avoir plus

de loisir de m'entretenir avec vous; et alors je pourrais donner quelques instructions aux bonnes sœurs, si elles le désirent.

Si vous deviez faire un voyage et quitter Paris, veuillez m'en prévenir; alors je viendrais avant même l'arrivée du Gouverneur. Si vous aviez quelque affaire pressée à me communiquer, qui ne permette pas de retard, veuillez me le dire aussi; mais s'il n'y avait pas d'inconvénient grave, veuillez bien m'attendre; quelques jours de plus ou de moins ne feront pas de mal.

En attendant l'honneur de vous voir, je vous salue, et suis en la charité de Jésus et de Marie,

Votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 2 juillet 1844.

J'ajoute ce petit mot de consultation.

Nous avons ici un Frère menuisier. Il est très habile dans son métier; un homme plein de foi, d'un caractère ferme, grave et d'un bon esprit. Je crois que cet homme pourrait rendre de grands services au Sénégal. Je doute que nous puissions le recevoir comme Frère, j'ai donc pensé qu'il ferait bien de s'établir au Sénégal, à Gorée ou à Saint-Louis, si nous y établissons un jour une communauté. Il serait capable d'influer beaucoup sur les Noirs; il serait d'un grand secours aux missionnaires; il a du zèle et leur aiderait autant qu'il serait en lui pour le bien. On s'en servirait pour apprendre son métier aux jeunes Noirs, et pour leur faire du bien, même pour les instruire les dimanches et fêtes. En un mot cet homme est solide, a bonne tête; on pourrait en tirer parti pour le bien. S'il veut aller dans ces pays, c'est uniquement par des vues de foi et de zèle.

Je vous demanderais donc : 1° ce que vous pensez de cela : si vous êtes d'avis que je l'envoie dans ces pays, supposé que nous y établissons une communauté, car je ne pense pas qu'il veuille y aller sans cela; 2° si vous

croyez qu'il trouve la facilité de s'établir dans ces pays et de s'y marier bientôt : car je ne voudrais pas l'exposer aux tentations dans un climat si brûlant; non pas que je craigne qu'il donne du scandale, il est trop solide dans la foi, trop sage et trop grave pour qu'on ait lieu de craindre cela, mais je craindrais de le voir succomber à des péchés secrets et en particulier; je désirerais son salut; 3° croyez-vous qu'il obtiendrait le passage gratuit sur le navire, et quelques outils les plus indispensables pour commencer son métier?

J'ai mis cette question à part, parce que je n'avais plus guère de place sur la feuille de ma lettre, et dans la pensée que vous voudriez peut-être montrer cette lettre.

Je vous prie de me répondre à ce petit billet pour que je sache à quoi m'en tenir au sujet du jeune homme. Il est âgé de 25 à 26 ans.

J'oubliais de vous demander si vous croyez que le jeune homme obtiendrait facilement l'exemption du service : il n'a plus qu'un an à faire, et a quitté le régiment avec un congé illimité.

Je pense qu'il n'y aurait pas de difficulté à cela parce qu'il est probable que, dans tous les cas, il ne sera plus rappelé au service.

*
**

à M. Lannurien :

XIV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lannurien,
au Séminaire Saint-Sulpice,
Paris.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai béni la bonne Mère de tout mon cœur. Vous voilà donc à son Cœur, j'en suis bien content.

Il n'est pas nécessaire que vous ayez un *exeat*, la permission de Mgr de Quimper suffit. Seulement, en quittant le diocèse, vous feriez bien de prendre vos démissoires pour vos deux ordinations suivantes. Cependant, si Monseigneur aime mieux vous les donner au fur et à mesure que vous en aurez besoin, cela sera suffisant. J'aime à être, autant que possible, à la disposition des évêques.

Quant à M. votre père, il me semble qu'il serait bien simple de lui dire que vous voulez vous retirer ici pour remettre votre santé, en attendant d'être prêtre, et que, pendant ce temps, vous aurez la facilité de connaître à fond l'état de choses dans lequel vous vous sentez le désir d'entrer, et de mûrir une vocation difficile; que d'ailleurs la place d'un ecclésiastique n'est pas dans le monde; que pour entrer dans un séminaire, en attendant que vous soyez prêtre, il vaudrait beaucoup mieux aller à La Neuville, où il y a une maison commode et un grand jardin, où la règle est moins appliquante qu'au séminaire et où l'on a un intérêt bien plus pressant d'avoir soin de votre santé, et où l'on fera plus attention à vous qu'on ne peut le faire dans le séminaire.

Vous pourriez, pour rassurer votre père, lui dire qu'il n'est pas encore sûr que vous partiez pour les missions; qu'on doit établir un séminaire de Noirs et qu'il faudrait du monde pour cela; que s'il y avait déjà quelques Noirs avant trois ans d'ici (ce que j'espère), il serait probable qu'on vous y emploierait, et une fois que vous aurez commencé, on pourrait bien vous y laisser.

Sur notre Société et nos missions, je ne sais pas ce qu'on peut en dire aux gens du monde. Vous saurez mieux ce qu'il leur faut selon les circonstances.

Pour ses ressources, vous pouvez dire que vous ne savez pas au juste en quoi consistent nos ressources, mais que nécessairement il faut que nous en ayons, puisque cette année nous avons nourri et entretenu vingt-trois personnes sans demander du secours à personne, et qu'avec cela, nous faisons bâtir une chapelle qui va nous coûter entre vingt et trente mille francs. Vous pouvez leur dire que nous avons un traité fait avec

le Gouvernement, qui nous aide en beaucoup de choses et entretient les missionnaires dans nos missions.

J'en suis là quand j'apprends clairement que je vais aller ces jours-ci à Paris. Je viendrai vous voir et répondrai au restant de votre lettre de vive voix. Mettez toujours et en tout votre confiance en Dieu et en Marie et ne soyez jamais inquiet.

Je vous prie de dire à M. Dupont que je le verrai lui aussi ces jours. Dites-lui que j'approuve tout ce qu'il a fait, en attendant que je le voie.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 3 juillet 1844.

*

**

à M^{me} Rouillard :

I

Mademoiselle,
Mademoiselle Rouillard,
pensionnaire à la grande Providence,
rue des Orphelins,
Nantes,
Loire-Inférieure.

A La Neuville, le 4 juillet 1844.

MADemoisELLE,

Je suis bien peiné de voir qu'il s'est élevé une espèce de brouille entre des personnes si pieuses et si charitables; je prie le bon Dieu qu'il vous réconcilie dans son esprit de charité parfaite.

Les dernières nouvelles de nos missionnaires de Guinée ne disent rien de nouveau.

M. Maurice est en bonne santé. Les habitants sont on

ne peut mieux disposés pour recevoir le saint Evangile. Priez le bon Dieu qu'il envoie des ouvriers dans cette partie de sa vigne. Ces pauvres Noirs ne sont presque pas vêtus, les femmes surtout et les enfants : c'est au point qu'on ne pourrait les admettre ainsi à la participation des sacrements, ni même les réunir pour les instruire.

Voyez quel service vous leur rendez en leur envoyant de quoi se couvrir décentement; le bon Dieu vous en récompensera bien. Jusqu'ici, les communications ont été difficiles avec nos Messieurs, mais j'ai lieu d'espérer qu'elles seront plus faciles désormais. Nous aurons bientôt, j'espère, un nouveau départ de missionnaires pour la Guinée.

Recevez, je vous prie, Mademoiselle, les sentiments de la considération avec laquelle je suis votre très humble et obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

à M^{lle} **Guillarme** :

XVIII *bis.*

Mademoiselle,
Mademoiselle Guillarme,
rue des Saints-Pères, 65,
Paris.

J'ai bien des remerciements à vous faire, mon enfant, de la charité avec laquelle vous avez fait mes commissions. Me voilà à Paris. J'ai pensé devoir vous en prévenir dans le cas que je ne trouve pas le temps de venir vous voir ces jours-ci et que vous eussiez besoin de me parler. En attendant de vous voir, je suis, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN.

Le 6 juillet 1844.

à M. Schwindenhammer :

VII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
à La Neuville,
près Amiens.

MON CHER CONFRÈRE,

Il n'y a encore rien de nouveau à vous dire; je ne vous écris que pour vous donner de mes nouvelles. Je suis tout à fait remis, mon rhume est passé aussi.

J'ai vu M^{me} Javouhey. Ses affaires ne sont pas plus avancées qu'auparavant. Elle a cependant vu Mgr d'Autun, et l'entrevue s'est assez bien passée. Quant à la supériorité en question, j'en suis moins amateur que jamais. Il faudrait remplacer et Mgr d'Autun et Mgr de Beauvais; or je n'ai envie de me brouiller ni avec l'un ni avec l'autre. Je vais tâcher d'engager la Mère Javouhey à prendre un terme moyen, qui consisterait à obtenir qu'il y ait deux noviciats, puisqu'elle y tient : l'un à Autun pour la France, sous la supériorité de Mgr d'Autun, l'autre à Beauvais pour les colonies, sous la supériorité de Mgr de Beauvais, si toutefois la chose peut aller ainsi. Si son affaire était enfin portée à Rome, il serait possible que cette supériorité nous viendrait; ce qui ne m'amuserait pas. Je vous avoue que plus je vais, plus je vois que la chose serait scabreuse; mais je ne m'en inquiète pas, je ne l'examine pas encore; tout cela est encore dans le futur contingent.

Je vais aller voir aujourd'hui si le Gouverneur du Sénégal est arrivé. Il paraît qu'il est bien disposé et nous secondera. Il doit être arrivé samedi ou dimanche matin.

J'ai vu hier le Préfet de Madagascar. Il n'a trouvé dans les séminaires que des espérances pour l'année prochaine. Il est venu un peu tard et était trop pressé. Il ne partira probablement pas avant le mois de décembre. Il ne se trouve pas de navire en partance avant la fin de

l'année, lui a-t-on dit au Ministère. (*Deux lignes coupées.*)
Je n'irai au Ministère qu'après avoir vu le Gouverneur;
et, avant de voir celui-ci, j'irai rendre visite à M. Roger.

Quand j'aurai vu le Gouverneur, je vous écrirai s'il y
a quelque chose de positif. Dès que j'aurai terminé, je
reviendrai; mais je ne présume pas que ce soit avant la
fin de cette semaine.

Je vous laisse, et suis tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

(Paris). Le 8 juillet 1844.

**

à M. Schwindenhammer :

VIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
à La Neuville,
près Amiens.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Mon séjour à Paris se prolonge. Le Gouverneur du
Sénégal n'est pas encore arrivé; par conséquent, je n'ai
pas encore fait grand chose, sinon de régler les affaires
avec M. le Préfet de Madagascar.

Je compte proposer au Gouverneur ce dont nous
sommes convenus. Je ne sais si l'affaire du collège de
Saint-Louis peut avoir son exécution sur le champ. Je
crains que les éléments ne manquent, c'est-à-dire les
enfants qui doivent le composer. Ces enfants qui sont
là, probablement ne sauront pas encore lire et écrire, et
par conséquent il leur suffirait d'avoir l'éducation des
Frères qui se trouvent établis au Sénégal. Je pense lui
faire une autre proposition : c'est d'être chargés des deux

cures de Saint-Louis et de Gorée. Je crois que ces deux cures nous fourniraient de quoi subvenir aux besoins de deux fortes communautés, et peut-être même au commencement d'un petit séminaire de Noirs. Il y aurait une difficulté à ce qu'un missionnaire en particulier soit chargé d'une cure ou vicariat; mais il n'y en aurait pas à ce qu'une communauté le soit. Le supérieur aura soin de charger de cette cure différents missionnaires, c'est-à-dire tantôt l'un, tantôt l'autre, ou plutôt on pourrait arranger les choses de manière que personne n'en soit chargé en particulier, mais la communauté. Je vous expliquerai ma pensée une autre fois. Je crois que la chose que je propose éviterait les inconvénients qui arrivent aux Pères Jésuites avec La Neuville; car il y a une grande différence entre les deux.

La difficulté que je vois, c'est que cela semble entrer dans les attributions des MM. du Saint-Esprit; cela risque de nous brouiller avec ces Messieurs, et peut-être le Ministre ne pourrait nous accorder cela. Mais si la chose pouvait s'exécuter, il me semble que c'est le moyen le plus efficace pour pourvoir à la mission de la Guinée. Je trouve encore une difficulté, c'est de faire agréer ce projet à Mgr Barron; mais pour peu qu'il considère les choses, il y consentirait, il me semble.

Je vous prie de m'envoyer les noms, prénoms, lieu de naissance et âge de notre bon M. Bouchet, de La Neuville. Le préfet de Madagascar va faire les démarches nécessaires pour obtenir sa dispense d'âge de la Propagande.

Envoyez-moi aussi le nom de la sœur de M. Arragon, à laquelle je dois adresser l'argent qu'il lui envoie, ainsi que son adresse à Chambéry.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Paris, le 9 juillet 1844.

au D^r **Libermann** :

LXI

Monsieur,
Monsieur Libermann, Médecin,
rue de l'Ail, N^o 15.
Strasbourg.

14 juillet 1844.

MON CHER FRÈRE,

La lettre de Pauline m'a encore trouvé à Paris. Je suis allé de suite au couvent de Notre-Dame du Roule. J'eus une nouvelle explication avec la supérieure. Tout est réglé. La supérieure n'est pas d'avis que vous fassiez de suite les dépenses du trousseau; cela est inutile. Ce n'est qu'à la prise d'habit au plus tôt qu'il faudrait avoir le trousseau; or la prise d'habit se fait au bout d'un an. Que Pauline vienne donc avec ce qu'elle a, cela suffit. Il faut qu'elle ait ce qui lui sera nécessaire pour son usage, afin que la communauté n'ait pas de dépenses à faire pour elle, jusqu'à ce qu'elle soit reçue.

Qu'elle se tranquillise, la communauté est très bonne; la supérieure est excellente, très douce et d'un abord très agréable. La règle n'est pas austère. Il y a un noviciat de deux ans; on prend l'habit au bout de la première année, et l'on fait les vœux perpétuels au bout de la seconde. Pauline aura le temps d'apprendre à ne plus se fâcher contre les étourderies des enfants. Oh! elle l'apprendra, elle peut y compter! Madame la Supérieure m'a dit qu'elle lui donne jusqu'au courant de septembre, afin que pendant ce temps elle se fortifie sur l'allemand. Tu ferais bien surtout de corriger son accent, et de lui donner des leçons de prononciation. Il faut qu'elle parle allemand tout ce temps. Elle fait encore quelques fautes d'orthographe française. Elle met le conditionnel pour le futur en trois ou quatre endroits : *Il sauras* avec un *s*. Que cela ne t'inquiète pas, elle l'apprendra ici pendant son noviciat. La supérieure a insisté beaucoup sur la

santé. J'ai répondu qu'elle se portait bien, qu'elle avait l'estomac bon, et digérait bien tous ses repas.

Bien entendu que la Communauté ne paiera pas les frais de voyage. Voilà tout ce que j'ai à vous dire pour le moment. Pauline, une fois arrivée, s'informerait de ce qu'il faudra pour le trousseau, et vous le fera connaître, afin que vous y pourvoyiez à la longue. C'est une grande joie pour moi d'avoir pu procurer à cette chère enfant une si bonne et si pieuse communauté. J'espère qu'elle en fera son profit pour sa sanctification.

Je suis tout à vous en Jésus et Marie.

Votre frère,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

J'embrasse de tout mon cœur ma bonne sœur avec ses enfants. J'espère qu'elle sera bien contente d'offrir à Dieu le sacrifice de son aînée. Ce sont les prémices qu'il faut donner. Abraham sacrifia Isaac et Marie sacrifia son bien-aimé Jésus. Faites votre sacrifice avec amour, et votre récompense sera grande devant Dieu. Du reste, vous retrouverez dans le ciel cette chère fille bien plus sainte et bien plus glorieuse que si elle était restée dans le monde; faites son bonheur avec joie et amour.

**

à **Pauline Libermann** :

LX

Mademoiselle,
Mademoiselle Pauline Libermann,
chez Monsieur son Père,
rue de l'Ail, N° 15,
Strasbourg.

Paris, le 10 juillet 1844.

MA CHÈRE PAULINE,

Je me suis occupé sérieusement de votre vocation. Votre âme m'est trop chère pour que je ne fasse pas

tous mes efforts pour lui procurer tous les avantages spirituels pour sa sanctification. Il me paraît de plus en plus évident que vous ne devez pas vous engager dans une Congrégation où vous risquez d'être isolée dans un village. Bien certainement vous avez plus de moyens de sanctification dans votre famille que dans une Congrégation pareille. Ces sortes d'institutions sont très belles et très utiles au bien des âmes pour l'instruction desquelles l'ordre de religieuses est institué, mais ce n'est pas pour l'utilité des religieuses. C'est une vie très belle, dans laquelle on se sacrifie pour le salut du prochain; mais on n'y trouve pas tous les moyens faciles pour sa propre sanctification. Je crois bien que vous pourriez vous sauver tout de même dans un tel ordre; mais je crois aussi que vous risquez de n'y pas avancer beaucoup dans la perfection; et cependant, ma chère enfant, il faut que vous avanciez dans la voie de votre sanctification. Je sais que c'est votre plus grand désir et c'est précisément le motif qui m'a engagé à vous en procurer le moyen autant qu'il dépendait de moi.

Votre goût semble décidément être pour un ordre qui se destine à l'éducation des enfants. Il faut donc un couvent qui s'occupe de cette œuvre. Les besoins de votre âme demandent une vie retirée du monde, une vie de règle et d'obéissance; une vie paisible dans la compagnie d'âmes pieuses qui se destinent à la même fin, et qui, vivant avec vous dans un esprit de charité, vous donnent le bon exemple d'une vie sainte et religieuse.

Voilà ce que j'ai cherché pour vous. Je l'ai trouvé à Paris. Vous n'avez pas de dot à offrir, ni même de pension pour le temps de votre Noviciat; on vous reçoit tout de même.

La Communauté dont il s'agit est du même ordre que celle de Notre-Dame, à Strasbourg, dans laquelle Caroline a été élevée. Ainsi, vous connaissez déjà leur règle et la vie que vous devez mener un jour. Cette Communauté m'a été indiquée par M. le Curé de Notre-Dame des Victoires, qui m'en a fait un grand éloge. Elles ont un pensionnat de soixante à soixante-dix enfants. Cette Communauté a été formée par les Dames des Oiseaux,

du même Ordre, et elle en dépendait dans les commencements. Maintenant, elle est indépendante, selon que l'exige leur règle, qui veut que chaque Communauté soit à part. Il paraît que la Communauté est bonne et fervente, son régime est assez doux; il y règne la paix et la charité. La Communauté s'appelle Notre-Dame du Roule, parce qu'elle demeure dans le quartier du Roule, où elles ont une belle maison avec un beau jardin. Elles sont très bien placées, dans un quartier solitaire et tranquille. Tout ce qu'on demande en fait de matériel, c'est le trousseau et les frais du voyage dont on ne veut pas se charger. Pour le reste, on passe par dessus les règles ordinaires. Je pense que M. le Grand Vicaire se ferait un plaisir de fournir à tous ces frais pour le bien spirituel et pour la sanctification de sa chère filleule. Ce ne sont que les frais de vos épousailles qu'il faut payer; le divin Jésus ne vous demande pas de dot, il ne demande que votre personne; donnez-la lui pleinement et entièrement, sans borne et sans réserve. M. le Grand Vicaire, ami de l'Époux, se réjouira à la voix de l'époux qui appelle sa chère enfant, et bien sûrement il se chargera de fournir de tout son cœur aux frais des épousailles.

Ainsi donc tous les obstacles sont levés. Disposez-vous de suite pour votre prochain voyage de Paris. Je vous donne un mois pour vos préparatifs. Si vous êtes prête plus tôt, venez plus tôt, ne traînez pas en longueur et ne soyez pas tant indécise; la circonstance est favorable, il ne faut pas la laisser échapper.

Si vous saviez bien l'allemand, vous pourriez être bien utile dans ce couvent.

J'oubliais de vous dire que le ton de ce couvent est très simple.

Tout à vous en Jésus et Marie.

Votre oncle,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Je reste à Paris jusqu'à dimanche prochain inclusivement, peut-être quelques jours de plus. Ainsi, si vous répondez de suite, adressez votre lettre à Hôtel de Strasbourg, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Il serait bon que vous me donniez votre réponse de suite, pendant que je suis encore à Paris.

J'aurais voulu écrire à votre bonne maman pour la consoler, mais je n'en ai pas le temps en ce moment.

Dites à votre papa que j'avais écrit la réponse à sa dernière lettre que je devais mettre à la poste; mais hier, un ecclésiastique respectable, me disant qu'il allait à Strasbourg, m'offrit de porter ma lettre à votre papa; je la lui donnai. C'est M. de Courson, Sulpicien, Supérieur du Séminaire de Nantes. Qu'il le reçoive bien et lui offre ses services pour lui montrer les monuments de Strasbourg. Il viendra dans trois semaines d'ici.

*

**

à M. **Schwindenhammer** :

IX

Monsieur,
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
à La Neuville,
par Amiens.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Vous avez bien raison, je suis bien coupable de ne vous avoir pas écrit. La raison en est que je devais être moi-même la réponse à vos lettres. J'ai reçu le paquet de lettres, mais je n'ai pas reçu de vous d'autre lettre que celle qui était renfermée dans le paquet, et puis celle que je reçois aujourd'hui et qui fut écrite hier, 14. J'avais prié M. Cacheleux de vous envoyer ma lettre aux Orphelines dès son arrivée. Il ne l'a pas fait.

Vous ne sauriez vous faire une idée combien je suis accablé de me voir si longtemps éloigné de vous, et sans rien faire dans cette vilaine Babylone. Je ne vous ai pas écrit, parce que je devais partir samedi, voyant que le Gouverneur ne venait pas. Ma place était retenue. J'appris le soir, vers les 4 heures, qu'il était arrivé. Je lui avais laissé une lettre, dans laquelle je lui disais que je

ne pouvais l'attendre. Ayant appris son arrivée, je l'attendis. Je n'ai pas pu le voir jusqu'à présent, mais je vais prendre mes mesures pour le trouver aujourd'hui. Je compte bien partir demain matin, mardi; car je ne tiens plus ici. J'ai presque honte de moi-même; je suis presque comme un enfant qui a le mal du pays. Cependant, si les choses exigent que je séjourne un jour de plus à Paris, je ferai un effort héroïque, et je resterai jusqu'à mercredi soir, mais pas plus longtemps. Je ne vous donne pas de nouvelles, parce que je n'en ai pas. Je sais déjà que le Monsieur de Clermont est chancelant. J'ai vu ici son directeur. C'est le bon M. Lossodat qui en est la cause : il a trop exagéré les dangers des missions, ce qui a fait peur au brave homme. Le directeur m'a dit qu'il croyait cependant qu'il persévérerait et qu'il nous viendrait après Noël. Comme le bon Dieu voudra!

Je ne vous répons pas à votre dernière. Il ne s'y trouve rien de pressé. Nous parlerons de tout cela de vive voix. Je vous parlerai aussi des lettres de ces Messieurs de Bourbon, etc. Je vais m'occuper de votre pauvre religieuse.

J'ai reçu deux lettres pour vous par l'occasion dont vous me parlez : les voici, puisque vous me dites qu'elles sont pressées. Je ne sais laquelle des deux est pressée, je les envoie donc toutes deux.

Edouard (1) ne m'a parlé de rien; je vais tâcher d'y penser et lui en parler.

J'embrasse **tous** mes chers Confrères, et désire au moins aussi ardemment qu'eux **d'être** au milieu de vous. C'est moi qui suis l'exilé. Je vous avoue qu'il y a **bien** longtemps que je n'ai pas souffert autant que je souffre de cette énorme absence.

Tout à vous en la charité du Saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Paris, le 15 juillet 1844.

*
**

(1) Edouard Schwindenhammer, frère du P. Ignace, devint plus tard rédemptoriste.

à M. Schwindenhammer :

X

Monsieur,
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
à La Neuville,
près Amiens.

J. M. J.

MON CHER CONFRÈRE,

Voilà encore un retard d'un jour : je ne pourrai partir que demain.

J'ai vu le Gouverneur, qui me paraît brave homme. Il goûte assez ma proposition. Le succès n'en est pas encore assuré pour cela. Il voudrait bien nous donner à élever six Noirs qu'il a amenés avec lui. Je ne sais si cela n'éprouvera pas de difficultés. Il faut que je voie le Ministre; ce sera demain, à 10 heures. Quelles que soient les bonnes dispositions des hommes, nous ne pouvons encore compter que sur des difficultés pour obtenir ce que nous demandons.

Cependant, on va traiter un projet assez remarquable pour le bien des colonies, et qui pourrait faire réussir notre projet pour le Sénégal. Il est inutile de m'expliquer sur tout cela; je vous en parlerai au long jeudi. Je vous laisse donc maintenant en vous embrassant, ainsi que tous nos chers confrères, dans la charité du très saint Cœur de Marie, en laquelle je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Le 16 juillet.

*
**

à la **Mère Javouhey** :

VII

Madame,
Madame Javouhey, Supérieure,
de la Congrégation de Saint-Joseph,
rue de Valois-du-Roule, 18,
Paris.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

L'intérêt que vous portez à l'œuvre de la mission des Noirs me fait une obligation de vous mettre au courant de la démarche que j'ai faite au sujet du Sénégal et de la Guinée. Je vous ai déjà communiqué le fond du projet; je vais vous le dire tout entier. Peut-être vous en parlera-t-on au Ministère, et, dans ce cas, il est bon que vous puissiez faire comprendre tout l'état des choses. Si l'on demandait un mémoire par écrit, je le ferais volontiers.

Le Ministre nous charge de travailler à la civilisation de ces contrées, et il veut nous aider de tout son pouvoir pour y établir la foi. Je n'ai aucun doute que les intentions du Ministère ne soient tout à fait pour le bien de la religion et pour la civilisation telle que nous l'entendons. On doit savoir aussi quelles sont nos dispositions à cet égard. Il est certain que dans cette circonstance les intérêts de la religion et de l'Etat sont les mêmes, et exigent une même manière d'agir : je sais qu'on en est convaincu au Ministère; le Directeur des Colonies s'est formellement expliqué là-dessus. Les choses étant ainsi, il semble que, de notre côté, nous devons unir notre action à celle du pouvoir temporel, agir de concert, et nous sommes sûrs des plus heureux résultats, pour le bien de ces peuples malheureux d'Afrique. D'un autre côté, nous avons tout lieu d'espérer que le Ministère favorisera en toutes circonstances nos opérations sur ces côtes. C'est pourquoi j'ai eu la confiance de proposer le projet en question, quoique j'eusse une répugnance extrême à le faire.

J'ai un désir ardent de venir au secours des pauvres Noirs de la Guinée, et j'y vois des difficultés insurmontables, si les choses restent dans l'état où elles sont actuellement, et même ces difficultés augmenteront de jour en jour. Nous enverrons nos missionnaires sur ces côtes si malsaines; la moitié périront de suite. C'est d'abord un grand malheur de laisser mourir là des hommes qui auraient été si utiles en prenant les précautions nécessaires. Les missionnaires à envoyer sur ces côtes ne seront jamais assez nombreux pour suffire à tant de peuples : il faut donc prendre tous les moyens pour les conserver. De plus, apprenant en France les pertes que nous ferions, personne ne voudrait plus venir; on tarirait dans sa source le moyen de secourir ces pays. Si le Ministère nous accorde ce que j'ai proposé, je crois que le succès de cette mission est assuré. Si on ne jugeait pas à propos de l'accorder, la mission languirait longtemps et pourrait même échouer; je me soumettrai de tout mon cœur à la divine Volonté, mais j'en serais bien profondément affligé.

Pour travailler efficacement au salut de ces pays, nous nous sommes proposé :

1° D'envoyer des missionnaires dans les différentes stations françaises, d'où ils se disperseront sur les autres côtes, si on le juge convenable, et dans l'intérieur des terres. Ils apprendront à ces peuples la religion chrétienne, établiront des écoles pour leur instruction primaire, leur communiqueront autant qu'ils le pourront les différentes branches d'une civilisation chrétienne.

2° De faire tous nos efforts pour trouver des Frères qui puissent aider les missionnaires à faire l'école, apprendre aux indigènes les différents métiers qui peuvent leur être utiles, et le travail de la terre. Je ne puis encore en ce moment faire les démarches nécessaires pour avoir des Frères pour les arts et métiers. Il faut d'abord que je voie clair sur les établissements que nous aurons dans ces pays et sur la marche à suivre. Nous en avons, mais je n'ose entreprendre cela en grand; encore moins faire les démarches nécessaires pour cela. Vous connaissez mieux que moi l'état des

choses dans ces pays; vous sentez mieux que moi les difficultés.

3° De former un clergé indigène : c'est la chose la plus utile, la plus importante, et à laquelle nous nous appliquerons de toutes nos forces. Je ne crois pas possible d'avoir d'heureux résultats sans cela. Jamais on ne trouvera assez de prêtres européens pour une mission si difficile, et ceux qu'on aura ne pourront pas subsister longtemps dans ces pays. Il faut des prêtres noirs, qu'on placera dans les endroits les plus mauvais sur les côtes, et dans l'intérieur des terres. Les missionnaires européens seront en station avec eux pendant les bonnes saisons; ils les soutiendront et aideront; ils parcourront ainsi les côtes. Ceux des missionnaires blancs qui seront jugés capables de supporter le climat, pourront y être fixés. Les missionnaires, dans leurs courses, ramasseront les enfants les plus intelligents, les amèneront avec eux pour les instruire des sciences nécessaires et pour apprendre les arts et métiers à ceux qui ne seront pas susceptibles d'être instruits dans les sciences. Si mon projet des Frères réussit, on régularisera quelque chose à ce dessein. Il faut les nourrir et bercer dans des idées de générosité, de mépris des choses de la terre, dans les désirs les plus ardents du salut de la race noire et de la civilisation. Je crains beaucoup que ceux que le Gouvernement fait élever, ne soient entretenus dans des idées de richesse, de bien-être et d'ambition. Ce serait une faute énorme. Je suis persuadé qu'au bout de quelque temps, ils deviendront plus inutiles que les prêtres lâches qui viennent de l'Europe, et le vice s'emparerait d'eux avec plus de force.

Mon projet était d'incorporer dans notre Congrégation tous ceux qui en auraient le goût et de ne jamais donner des idées de richesse et de bien-être. Si nous pouvons réaliser ce plan, il me semble que le succès de notre mission est assuré; nous emporterons toutes ces côtes. Je crois que nous réaliserons nos desseins, si le Ministère nous aide sérieusement et non pas à demi seulement. Je crois que nous obtiendrons cela tôt ou tard. Il me semble qu'on connaît assez nos intentions sincères du bien pour ne

pas avoir de défiance de nos vues. C'est pour cela que j'ai fait les propositions suivantes, moyennant lesquelles nous obtiendrons le résultat désiré, sans qu'il en coûte davantage au Gouvernement.

J'ai demandé qu'on nous charge des fonctions saintes au Sénégal et à Gorée, en nous donnant les rétributions ordinaires qu'on donne aux prêtres qui y sont employés, qu'on nous donne aussi le collège. Moyennant cela, je crois que je pourrais m'engager à mettre douze à quinze prêtres missionnaires, dont trois comme curés et vicaires, trois au collège, et les autres pour parcourir les côtes. On établira deux maisons : l'une à Gorée et l'autre à Saint-Louis. L'utilité de ce projet sera immense; peut-être même la présence et les travaux de ces missionnaires pourra produire un bon effet pour rétablir la religion et la moralité à Saint-Louis et à Gorée même. Il faut bien savoir que les prêtres noirs auront nécessairement besoin d'être soutenus par les Européens. Si nous sommes chargés de leur éducation, nos missionnaires auront toujours un grand pouvoir sur leur esprit; si c'est un autre, le contraire arrivera : ils auront plutôt de la jalousie et de l'opposition que de la docilité. Le bien sera entravé. Je vous avoue, ma très honorée Mère, que cette pensée m'afflige beaucoup. C'est pour cette raison que je me suis mis en avant pour demander que l'on me charge de l'instruction des Noirs que le Gouvernement vient d'amener avec lui en Europe. Je sens bien qu'il y a des difficultés à ce que je propose; mais ces difficultés, loin de diminuer, augmenteront plus tard. On a maintenant trois prêtres Noirs dont on ne saurait que faire; mais plus tard on en aura une douzaine, et l'embarras deviendrait bien plus grand, surtout s'il arrive par malheur qu'ils n'acquièrent pas l'esprit de leur état.

Voilà mes désirs et mes espérances pour le salut de cet infortuné pays. Aidez-moi, ma chère Mère, non pas à me satisfaire et à faire du bien à la Congrégation dont je suis chargé; Dieu sait que je rejette et repousse du fond de mon âme toute pensée d'intérêt propre et tout désir d'agrandissement, mais aidez-moi à sauver ce pays. Plus les difficultés sont grandes, plus mon âme sent de force

et d'espérance. Je suis bien décidé à ne lâcher prise que lorsqu'il n'y aura plus de ressources. Cependant, malgré les vifs désirs qui m'obsèdent sans cesse pour le salut de ce pauvre pays, j'ai cru qu'il était prudent de ne pas insister trop sur ma proposition. J'ai vu quelque chose d'odieux qui m'a dégoûté d'en parler et il fallait toute l'étendue de mon désir pour m'ouvrir la bouche. Je devais paraître en cela comme un accapareur (ce que je déteste). Me proposer pour supplanter d'autres qui sont peut-être plus agréables à Dieu que moi, c'est une chose bien pénible. Je suis persuadé que si j'avais insisté, cela n'aurait pas fait bon effet. J'ai donc cru prudent de parler d'une manière modérée, et de me contenter de mettre ces Messieurs sur la voie. J'en ai parlé à M^r. Cerbidon et au Gouverneur du Sénégal. Je suis allé voir le Ministre qui me reçut avec beaucoup de bonté, mais j'ai vu de suite qu'il n'aimait pas à entrer en détail sur cette affaire, et je me suis contenté de lui en dire deux mots seulement. Il me dit d'en parler au Directeur des Colonies. Mais j'étais excédé de parler de cette affaire. Je l'abandonne à la divine Providence et je crois que je dois me tenir en repos. Si cependant vous croyez que je doive présenter un mémoire, je le ferai, si toutefois ces Messieurs en manifestent le désir.

Je suis bien long, ma chère Mère, mais il l'a bien fallu; je suis sûr que vous ne m'en voudrez pas pour cela; vous aimez trop nos chers Noirs pour vous lasser d'entendre parler de ce qui peut tourner à leur bien. Je vais écrire à M. Bouet pour lui rendre compte de ce qui s'est passé. Je vais lui dire que je suis toujours à sa disposition pour l'exécution du projet susdit; mais j'ai cessé de continuer mes démarches pour les raisons que je viens de vous dire.

Adieu, ma très honorée Mère. Unissons nos prières pour que la divine Volonté s'accomplisse, faisons tout ce qui dépend de nous pour sa gloire et le salut des âmes; agrandissons nos désirs, fortifions nos âmes contre les difficultés; mais ne nous tourmentons pas si le succès de nos projets se fait attendre; ne veuillons pas le bien plus que Dieu le veut, ni autrement qu'il le veut. Après avoir fait tout ce que nous devons faire, nous devons

nous reposer sur lui seul pour le succès, et être contents, quoi qu'il arrive.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie,
Votre très humble et tout dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le 22 juillet 1844.

*
**

à la **Communauté d'Assinie** :

IV

Cette lettre, de la main du P. Briot, sauf les dernières lignes, est un complément de la lettre du 26 juin.

A la Communauté des
Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, à Assinie,
Côtes d'Afrique.

Le 24 juillet 1844.

MES CHERS CONFRÈRES,

Je vous envoie la copie de la lettre que je vous ai déjà écrite, dans la crainte que la première ne soit perdue. J'y ajoute cette feuille explicative, pour suppléer à ce qui a pu manquer dans la précédente. Ne craignez pas d'emprunter sur mon compte, si vous devez aller à Gorée et que la chose soit nécessaire. Nos besoins sont très grands ici; nous avons juste et bien juste ce qu'il faut, mais la divine Providence ne nous abandonnera pas. J'aime mieux souffrir quelque chose pour votre soulagement que de vous laisser dans la peine et le besoin; vos santés nous paraissent maintenant plus précieuses que jamais. Je vous avoue que mon âme est profondément émue toutes les fois que je pense à vous. Nous vous regardons comme de vrais confesseurs, et j'espère

que vous participerez à la récompense des martyrs. Je ne saurais vous exprimer tout ce qui se passe dans mon âme. Mon affection pour vous tous a augmenté au centuple. Je m'attendris sur vos peines et je bénis Dieu qui a daigné vous les envoyer. J'ai compassion de vous et je me réjouis de vos afflictions; je suis triste et accablé, et en même temps, subitement, je suis dans la joie de mon cœur, dans la paix; je prie pour vous et je rends des actions de grâces de tout ce qui vous arrive. Oh! soyez bons et fidèles, aimez Dieu, sacrifiez-vous à sa gloire, aimez-vous les uns les autres, ayez la paix et l'union de Dieu parmi vous; soyez humbles et obéissants. Les bénédictions suivront vos croix. Quels que soient ces sentiments variés, je m'occuperai toujours sérieusement à prendre les moyens les plus efficaces pour pourvoir à votre bien-être, et à vous mettre à même de conserver la vie et la santé, et à travailler avec avantage à la gloire du souverain Maître. Le plan dont je vous parle dans la lettre est très simple : c'est d'établir une communauté dans un endroit dont la salubrité soit reconnue (autant qu'elle peut exister dans les pays des tropiques) comme, par exemple, Gorée. Là nous enverrons nos missionnaires; là serait comme le quartier général. C'est de là que les missionnaires partiront dans certaines saisons favorables de l'année, parcourront les côtes, s'arrêteront dans ces pays un temps suffisant pour évangéliser les pauvres Noirs et les instruire. Plus tard, ceux des missionnaires dans lesquels on aura reconnu un tempérament fait à l'Afrique, pourront rester stationnaires dans les pays les plus importants. Quand on aura acquis un peu d'expérience, on cherchera un autre territoire, s'il s'en trouve, où la santé des missionnaires serait en assurance pour y établir une seconde communauté. J'ai pensé que, si on se portait de suite dans l'intérieur des terres, il y aurait peut-être moins à risquer; peut-être l'intérieur n'est pas si malsain. Tout cela se manifestera plus tard. En attendant qu'on ait acquis toute l'expérience nécessaire, on pourrait évangéliser les parties environnantes de Gorée, par exemple la Sénégambie, etc. Il y aura de l'ouvrage là. En second lieu je

pourrai faire des démarches pour que nous soyons chargés du collège des Noirs de Saint-Louis.

Je crois de plus en plus qu'il faut décidément embrasser tous les moyens possibles pour former un clergé indigène. Ce collège nous en fournira le moyen. Je conçois bien que les prêtres noirs ne vaudront pas les blancs, mais l'un n'empêchera pas l'autre, et une fois qu'on aura des prêtres noirs, on pourrait entreprendre les pays les plus malsains, et par là secourir les endroits les plus importants. Nos missionnaires parcourraient les côtes pour soutenir ces prêtres noirs. J'espère que la Propagation nous soutiendra; le Gouvernement français aussi, car il y va de son intérêt : voilà pourquoi, chers Confrères, vous voyez qu'il faut vous tenir sur vos gardes et ne pas manifester tant de défiance; car réellement, jusqu'à présent, je suis persuadé qu'il y aura à gagner pour le salut des âmes, et que réellement il y a concours de la part du Gouvernement. C'est une chose reconnue par tous les hommes pieux qui ont des rapports avec le Ministère, que celui de la Marine est bien disposé en faveur de la religion. Je sais bien qu'il arrivera des circonstances où la politique s'opposera à nos desseins, mais que faire à cela? Il faut céder alors plutôt que de perdre encore davantage. Il est de fait que, dans les autres missions, le Gouvernement aide. Il se trouve ensuite des anicroches, des antipathies, des résistances d'employés subalternes. Prenez cela avec douceur et patience, vous verrez que cela tournera à la gloire de Dieu. A mon prochain voyage de Paris, je veux consulter sur ce plan de conduite un vieux gouverneur du Sénégal, homme très pieux et qui a le désir le plus ardent de voir les Noirs secourus et évangélisés. C'est un homme capable, qui vit retiré en ce moment et qui ne peut être suspect en aucune façon.

Notre règle est opposée aux petits séminaires, mais il est évident que nous sommes obligés d'en venir là. D'abord, nous n'aurons jamais assez de prêtres européens pour évangéliser ces vastes pays; et de plus, nous serions toujours obligés d'abandonner une certaine partie de ces contrées trop malsaines pour que nos mission-

naires puissent y séjourner assez longtemps pour l'instruction des peuples. Mon projet serait d'établir des petits séminaires en Afrique et de les faire venir en France pour la philosophie et la théologie, afin de les former un peu à nos mœurs françaises. En les dépaysant, on relèvera davantage leurs âmes, on leur donnera au moins un peu d'énergie et on pourrait par intervalles en former de solides et de capables. Je suis convaincu que si les Messieurs des Missions Etrangères faisaient venir leurs Chinois en France, ils en feraient de meilleurs prêtres; c'est l'avis des Messieurs des Missions Etrangères aussi, mais ils ne le peuvent pas. Si nous ne faisons pas l'éducation de ces jeunes Noirs, s'ils sont formés par d'autres que par nous, nos missionnaires n'auront pas d'influence sur eux; au contraire, les prêtres Noirs auront de la jalousie et seront souvent un obstacle au bien. J'ai donc cru que l'idée que nous avons d'abord de ne pas nous charger de l'éducation première des Noirs ne peut être suivie. Je vous ai proposé la question dans une de mes lettres, pour avoir votre avis sur le changement à faire. N'ayant pas de réponse, je crois que, d'après l'esprit de la règle, je puis prendre cela sur moi. Je vais faire les démarches nécessaires pour obtenir le collège du Sénégal. Le Gouverneur, à qui j'ai parlé de cela, serait disposé à nous favoriser.

Je viens de proposer au Ministère de nous charger de toute l'administration du Sénégal. Il n'y a là que deux cures et un vicariat. Les appointements suffiront pour entretenir là douze à quinze missionnaires; je suis persuadé que par là, on pourvoira au salut de l'Afrique; au moins, ce serait un moyen puissant pour réussir. On établirait à Saint-Louis une communauté, qui serait composée du curé, du vicaire et des prêtres nécessaires pour le collège; et une autre à Gorée, qui serait composée du curé de cette île et des missionnaires qui doivent parcourir les côtes. Cette communauté de Gorée nous servirait pour y recevoir les missionnaires malades. Elle aurait bien d'autres avantages. On changera souvent les missionnaires qui seront dans les pays malsains, si cela est nécessaire pour leur santé.

Ayons du courage, et n'abandonnons pas la malheureuse Afrique pour les difficultés que nous trouvons; Dieu nous aidera; il faut sauver ce pays à tout prix. Il est probable que cette proposition faite au Ministère éprouvera d'abord des difficultés; mais, tôt ou tard, elle aura son exécution; elle est trop raisonnable et trop avantageuse. Je vous en donnerai des nouvelles plus tard. Il est de toute urgence que les missionnaires fassent l'école aux enfants : n'ayez donc aucun scrupule à cela.

Je supplie mes très chers confrères qui seront nommés supérieurs par leur communauté de ne pas s'y refuser, mais d'accepter sans difficulté. Dans les commencements d'une mission si difficile, il faut aplanir les difficultés autant que possible. Quand une fois les choses seront solidement établies, on régularisera les choses. Donnez-moi seulement avis de vos nominations.

Ne vous étonnez pas que vos Frères ne sont pas ce qu'ils doivent être : ils n'ont pas été formés. S'ils veulent s'en aller, laissez-les partir, même renvoyez-les s'ils ne se conduisent pas bien. Je vais tâcher de vous en former d'autres. Chargez quelqu'un dans chaque communauté de faire un mémoire sur l'état de la mission, sur le caractère des gens, leurs dispositions, etc. Il est important que je sache l'état des choses.

Quoique les choses ne soient pas encore réglées avec le Ministère pour l'établissement d'une de nos communautés à Gorée, cependant si vous aviez des malades, envoyez-les dans cette île pour se remettre.

D'ici à nouvel ordre, que vos communautés règlent toutes leurs affaires et qu'elles se contentent de m'en donner avis. On suivra plus tard la marche ordinaire, quand une fois tout sera régularisé. Nommez aussi vos supérieurs. Puisque la communauté semblait désirer que M. Bessieux reste à Assinie, il aurait bien fait d'y rester. Puisqu'elle semblait approuver la nomination de M. Audebert à la supériorité d'une des communautés, je le nomme et j'annule la précédente nomination de M. Bouchet.

Le reste est de la main du Vénérable Père.

Si cependant les circonstances s'opposaient à ce que M. Audebert se charge de la supériorité, M. Bouchet resterait nommé.

Quand vous m'écrirez, remettez vos lettres au Commandant, pour qu'il me les envoie avec les dépêches de l'Etat : les lettres arriveraient plus sûrement, plus promptement et seraient moins coûteuses. Le Ministère m'accorde cela pour tous nos missionnaires; et même pour les paquets à envoyer, ce sera aux frais de l'Etat.

Faites parvenir cette lettre et son supplément au Gabon.

*

**

au **Ministre de la Marine** :

IX

(Copie.)

La Neuville, le 29 juillet 1844.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je prends la liberté de vous rendre compte dans ce mémoire de l'objet dont je désirais vous entretenir dans l'audience que vous daignâtes m'accorder. J'y proposerai à Votre Excellence le plan que nous avons formé, dès l'origine, pour l'instruction religieuse et pour la civilisation des peuples de l'Afrique, et quelques moyens à employer pour son exécution.

1° Le plan général consiste :

- 1° Dans l'envoi de missionnaires européens;
- 2° Dans la formation d'un clergé indigène;
- 3° Dans la formation d'établissements pour l'agriculture, les arts et métiers.

La fonction des missionnaires consiste à catéchiser, moraliser les peuples et leur donner les premières ins-

tructions pour l'usage ordinaire de la vie. Le clergé indigène est absolument nécessaire pour le succès de l'œuvre, à cause de la pénurie de missionnaires pour ces contrées si vastes et à cause de l'insalubrité des climats africains. Ce futur clergé Noir doit faire ses premières classes en Afrique même; mais il semble important qu'il termine ses études en France, pour perdre ses anciens goûts, prendre des habitudes européennes, pour bien former son caractère, acquérir un peu d'énergie et pour avoir plus d'influence à son retour dans le pays.

Les prêtres Noirs auront l'avantage sur les Européens sous bien des rapports auprès de leurs compatriotes; mais abandonnés à eux-mêmes, ils ne se soutiendront pas et ne produiront pas longtemps, ni dans toute son étendue, le bien qu'on a lieu d'en attendre. Ils auront besoin d'être guidés et encouragés par des missionnaires européens.

Pour les établissements d'agriculture et d'arts et métiers, on aura des Frères placés à la tête des ateliers et occupés à transmettre leurs connaissances européennes aux jeunes Noirs. Ces établissements seront surveillés et dirigés par les missionnaires, afin d'y maintenir l'ordre et les bonnes mœurs et de procurer une instruction solide aux jeunes ouvriers.

2° Moyens d'exécution.

Nous avons déjà commencé à réduire en pratique le premier article du plan susdit, mais pour en assurer le succès et le perfectionnement, il faudrait une communauté dans un endroit salubre. Si nous envoyions directement nos missionnaires dans les comptoirs français, une grande partie périrait : les maladies abattraient les forces de ceux qui y resteraient. Il faudrait un lieu où les missionnaires pussent, en arrivant d'Europe, s'habituer peu à peu au climat d'Afrique, où ils pussent revenir en cas de maladie pour rétablir leur santé. Une communauté placée dans un endroit sain donnerait encore la facilité de remplacer les missionnaires qui viendraient à manquer, et de faire les changements nécessaires à la con-

servation de la santé des missionnaires. De plus, cette communauté sera comme un camp volant, qui parcourra les côtes où il n'y a pas de station établie.

Pour subvenir aux besoins de la communauté, nous n'avons pas besoin de recourir à de nouveaux subsides, si Votre Excellence peut disposer des différentes fonctions ecclésiastiques du Sénégal et de Gorée. Les appointements ordinaires pour ces contrées nous suffiront pour entretenir huit missionnaires destinés à parcourir les côtes, outre le personnel nécessaire à la colonie.

Pour l'accomplissement de la seconde partie du plan : le clergé indigène. J'ai appris que le collège pour les Noirs, que nous avons dessein de former, existe par les soins de M. le Gouverneur du Sénégal. Je ne sais jusqu'à quel point il est organisé. Si nos services agréent à Votre Excellence, je pourrais mettre à sa disposition, dès à présent, des sujets capables pour entreprendre avec avantage cet établissement et y mettre les bonnes études en honneur. Je vous offrirai encore mes services pour l'éducation des six noirs amenés en France par M. le Gouverneur du Sénégal, si toutefois le Ministère n'a déjà rien réglé avec une autre communauté. Je les recevrai volontiers dans notre maison et leur ferai faire leurs études en règle.

Si les jeunes Noirs font leur éducation ecclésiastique chez nous, nos missionnaires pourront leur être utiles dans la suite; s'ils sont formés par d'autres, il n'y aurait plus uniformité de vues, ni union nécessaire pour le bien. On risquerait de voir naître parmi eux de la jalousie contre les missionnaires européens, et le bien serait entravé.

Il me coûte infiniment de faire ces propositions qui pourraient paraître peu délicates et intéressées. Dieu connaît mes intentions.

J'abandonne le tout à votre haute sagesse. Si dans ce moment l'exécution de ces projets ne peut avoir lieu, la divine Providence y pourvoira plus tard.

La troisième partie de mon plan : les établissements pour l'agriculture, etc. Jusqu'à présent, je n'ai rien osé entreprendre de sérieux pour son exécution; j'attends

une probabilité de succès : le temps et les circonstances y pourvoiront.

Si cependant Votre Excellence ordonne que je l'entreprenne, je me mettrai à l'œuvre aussitôt.

Agrérez, etc.

F. LIBERMANN,

supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

**

à **Pauline Libermann** :

LXII

(Copie) (1).

MA CHÈRE PAULINE,

Quoique accablé de besogne à ne pas trouver un moment pour respirer, je me vois obligé de vous adresser ces deux mots pour vous rassurer dans vos craintes, qui sont tout à fait sans fondement.

Soyez tranquille et calme, disposez-vous à venir à Paris; raccourcissez le temps qui vous a été donné plutôt que de l'allonger; marchez d'un pas assuré pour vous rendre où la voix de Dieu vous appelle.

J'ai fait connaître à la Supérieure du Couvent du Roule vos connaissances fort exactement. Vous en avez assez pour être reçue. On compte principalement sur votre talent pour le piano, et non pour faire de vous une maîtresse de classe. D'ailleurs, dans les deux ans de noviciat, vous aurez du temps plus que suffisamment pour vous perfectionner dans vos connaissances déjà à moitié acquises. Votre papa me dit que vous savez assez l'allemand pour donner les premières leçons; vous vous y perfectionnerez aussi et vous aurez une spécialité bien utile au couvent. On vous a trompée quand on vous a

(1) L'original de cette lettre est entre les mains de M. Paul Baudry (à La Motte, Rouen). Il lui avait été donné comme pieux souvenir par le docteur Libermann, et après nous l'avoir communiqué, M. Baudry l'a réclamé (août 1888). Delaplace.

dit qu'on n'enseigne pas le piano. C'est bien particulièrement là-dessus qu'on compte sur vous. Vous trouverez dans ce couvent de bonnes religieuses, bien pieuses et bien charitables. Il y règne une grande paix et une grande union. C'est chez M. Desgenettes qu'on m'a appris cela. M^{me} la Supérieure est d'une douceur et d'une simplicité bien grandes. Je n'ai vu qu'elle et j'en suis bien content.

Soyez donc tranquille, et venez les premiers jours de septembre, sans manquer. Otez de votre esprit tous ces brouillards que l'ennemi y répand. Ayez confiance, détachez votre cœur; c'est une grande grâce que la divine Bonté vous offre. Soyez-en bien reconnaissante. N'hésitez pas un instant et soyez fidèle.

Votre oncle.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 30 juillet 1844.

M^{lle} Henriette Kœsler est arrivée. M^{me} la Supérieure de Louvencourt paraît contente. Je n'ai pas encore pu rendre visite à Henriette Kœsler. — Je serai bien heureux de voir votre maman ici, je m'en réjouis. Mais que va dire Caroline à une telle nouvelle!

*
**

à Mgr **Ræss**, év. de Strasbourg :

I

(Copie.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter la demande que M. Acker vous adresse pour obtenir la permission d'entrer dans notre Congrégation.

J'aime à profiter de cette circonstance pour offrir à Votre Grandeur l'expression de la plus vive et plus sincère reconnaissance pour toutes les bontés dont vous avez daigné me combler. C'est à votre bienveillante charité

que notre petite Société doit le commencement de son existence; et, par une nouvelle faveur, vous avez daigné m'accorder un de vos précieux sujets, M. l'abbé Schwindenhammer, pour m'aider dans la direction de la petite société dont Dieu a bien voulu me charger. Bien certainement je n'oublierai jamais vos bienfaits. Il semble que la divine Bonté ait voulu récompenser votre zèle pour les missions en donnant, par votre moyen, entre les mains de deux de vos diocésains, la conduite de cette petite œuvre qui pourra un jour être utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il a daigné bénir nos premiers efforts; j'espère, Monseigneur, qu'il vous bénira aussi pour nous avoir bien voulu prêter ainsi votre secours.

Je crois qu'il est de mon devoir d'instruire Votre Grandeur de l'état de notre Œuvre, et puisque l'occasion m'en est offerte, par la demande que veut vous adresser M. Acker, je vais en profiter pour vous dire quelques mots sur notre Congrégation et nos missions.

Le but de notre Œuvre est le salut des Noirs. La Propagande nous a assigné pour missions principales, outre l'île Bourbon, la Guinée et Madagascar. Les peuples sont on ne peut mieux disposés. Leur caractère est doux et docile. Ils n'ont pour ainsi dire pas de religion. Ils ont une haute idée de la science des Européens et se soumettent très facilement à leurs croyances quand une fois ils connaissent les vérités de la foi; ils sont tout prêts à les mettre en pratique et deviennent de bons chrétiens. Nous en avons des preuves certaines par des mémoires que nous recevons, et notamment de celui que nous venons de recevoir de l'île Bourbon, dont j'aurais bien voulu faire part à Votre Grandeur, s'il n'était pas trop long; mais peut-être aurez-vous l'occasion de le lire dans les *Annales*.

Il y a certaines côtes de Guinée qui sont malsaines. Il faut user de grandes précautions. Nous allons prendre des mesures qui, je crois, seront tout à fait efficaces contre ces mauvais climats; par ce moyen, nous nous mettrons à même de disputer le terrain à une cinquantaine de méthodistes qui parcourent ces côtes pour y prêcher leurs erreurs.

Madagascar n'est pas si malsain qu'on le croyait jusqu'à présent. Le Préfet apostolique de cette île, homme sage et prudent, en a parcouru toutes les côtes pendant trois ans. Il choisira des endroits salubres pour y placer ses missionnaires, et ce ne sera que dans les bonnes saisons, où il n'y aura aucun danger, qu'on ira prêcher dans les parties mauvaises, car ce n'est que dans certaines saisons de l'année que ces pays tropicaux sont mauvais.

Nous avons pris nos précautions pour pourvoir au bien spirituel et même procurer la consolation des missionnaires. Nos missionnaires vivront en communauté; ils ne seront jamais seuls, sinon un très petit espace de temps; ils pratiqueront l'obéissance et la pauvreté.

Les missionnaires seront accompagnés de Frères qui prendront soin du matériel des maisons et aideront à catéchiser, instruire et civiliser les peuples sauvages.

Outre cela, nous établirons des collèges ou petits séminaires pour les Noirs, afin de former un clergé indigène. Ils réussissent assez dans les études. On leur fera faire les premières classes de latin dans leur pays même, et ils viendront terminer leurs études en France.

Nous nous proposons de faire un établissement ici, près du noviciat. Déjà, cette année, nous allons avoir six jeunes nègres que le Gouverneur du Sénégal vient d'amener en France; de cette manière, nous aurons, avec celui qui est déjà avec nous depuis un an, un petit séminaire de Noirs.

Le Gouvernement nous prêtera la main pour l'exécution de ces desseins. Déjà, il solde nos missionnaires en pays étranger et nous fait d'autres avantages temporels, et tout cela sans exiger aucune complaisance de notre part, et en nous laissant toute la liberté de notre ministère.

Notre maison ici est en bon état : nous ne manquons pas de monde. Nous avons envoyé, l'an passé, huit missionnaires; nous en avons déjà cinq en mission. J'espère bien en envoyer encore huit au moins, sans compter les Frères, cette année-ci. Nous faisons ici la théologie aux jeunes gens qui se présentent avant d'avoir fini leurs études. Nous en avons quelques-uns, et il doit nous en

arriver quelques autres pour l'an prochain. Ceux qui viennent prêtres ou diacres font leur noviciat tout de suite.

Les ressources pécuniaires ne nous ont pas manqué jusqu'ici, quoique cette année nous eussions vingt et quelques personnes à nourrir, et fait de fortes dépenses pour la bâtisse d'une chapelle et pour d'autres constructions. La divine Providence nous a pourvus d'assez grandes ressources pour continuer notre œuvre.

Je vous fais bien mes excuses, Monseigneur, de vous enlever un temps si précieux par la lecture d'une si longue lettre. J'ai pensé que les bontés que vous avez pour nous vous rendront ces détails intéressants.

Agréé, Monseigneur, l'hommage du profond respect et de la sincère et très affectueuse reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre*,

sup. des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville-lès-Amiens, le 30 juillet 1844.

**

à M^{ns} Rouillard :

II

(Copie.)

1844.

MADemoiselle,

Comme vous désirez avoir un petit mot de ma part pour votre consolation, je vais vous l'adresser, quoique encore un peu indisposé.

Je vous suis bien reconnaissant, ainsi qu'à toutes les bonnes âmes qui contribuent à faire du bien aux Missions.

Je suis bien satisfait d'apprendre que la réconciliation

s'est faite sincèrement entre votre âme et les autres âmes pieuses. L'ennemi du salut cherche à brouiller ceux que la charité divine réunit. Dieu est bien glorifié quand ce misérable ennemi est vaincu. Notre bon Maître aime l'union et la charité; il a triomphé dans vos âmes; que son saint nom soit béni! Je le prie de vouloir bien conserver cette sainte charité dans vos cœurs.

Ce n'est pas un malheur de ne plus pouvoir entendre la parole des hommes. Ecoutez avec paix le divin Esprit qui parle dans le fond de votre cœur; sa parole sera d'autant plus puissante à l'intérieur que la divine Bonté vous prive de l'audition de la parole du dehors, qui, le plus souvent, est un obstacle aux âmes qui veulent écouter cette divine parole intérieure. Réjouissez-vous donc et soumettez-vous avec amour à tout le bon plaisir de Dieu qui vous soumet à cette privation pour mieux sanctifier votre âme. La surdité évite un grand nombre de fautes.

J'ai demandé à M. Maurice ce qu'il fallait faire des différents objets ainsi que des lettres qui lui ont été adressées, et que je ne lui ai pas envoyées faute d'adresse.

Votre très humble serviteur,

(signé) LIBERMANN.

**

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XVI

(Copie.)

La Neuville, 3 août 1844.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Eminence le mémoire ci-joint sur l'état de notre mission à Bourbon. Nos missionnaires ayant éprouvé une petite persécution de la part du directeur de l'Intérieur de cette colonie, ils adressèrent ce mémoire au Préfet apostolique de l'île dans le dessein de le faire envoyer au Ministère en France; ce

qui fut exécuté. Je suis bien aise de pouvoir donner à Votre Eminence les détails qu'il renferme pour lui faire connaître l'état de cette colonie.

J'ai reçu d'assez mauvaises nouvelles de la Guinée. Nous avons perdu deux de nos meilleurs missionnaires, M. de Régnier et M. Roussel, qui sont morts de la fièvre africaine. Nos missionnaires arrivèrent au Cap des Palmes dans la saison la plus malsaine de l'année. Ils tombèrent tous malades dès leur arrivée, et les deux que je viens de nommer succombèrent, l'un à la fin de décembre, et l'autre aux premiers jours de janvier dernier. Ce malheur m'afflige, mais ne me décourage pas. J'ai fait des démarches auprès du Ministère de la Marine pour les mesures à prendre et pourvoir au salut de cette mission et en même temps à la vie de nos missionnaires. Ne pouvant demander vos ordres sur cette démarche, j'ai consulté Mgr le Nonce avant de la faire. Cette démarche consisterait à demander d'être chargés des fonctions saintes au Sénégal. Il se trouve là un préfet, un curé à Gorée, un curé et un vicaire à Saint-Louis et un collège pour les Noirs. Si Votre Eminence daigne nous charger de ces fonctions, et que le Gouvernement français nous donne les rétributions ordinaires, nous pourrions entretenir avec cela une communauté à Saint-Louis et une à Gorée, ce qui ferait douze à quinze missionnaires. On laisserait à poste fixe le nombre strict dans les deux endroits pour les fonctions ordinaires et pour le collège; les autres parcourront les côtes pour y prêcher la foi. Ils choisiront parmi eux les plus capables de supporter le climat africain, pour les fixer dans les endroits où il y aurait le plus de besoin et le plus de bien à faire. On les remplacera de temps à autre et on les ramènera à Gorée, qui est d'une bonne salubrité, pour se remettre. D'ici à quelques années, nous aurons formé des prêtres noirs qui seront envoyés dans les pays les plus malsains. Quand leur nombre aura augmenté, nos missionnaires n'auront plus besoin que de parcourir les côtes pour aider aux Noirs, pour les soutenir et encourager à bien faire. De cette manière notre mission de la Guinée prendra peu à peu de l'extension; on apprendra à mieux con-

naître le terrain, on saura mieux prendre les précautions nécessaires pour la santé; on pénétrera peu à peu dans l'intérieur des terres. Le collège sera entretenu de sujets par les enfants Noirs que les missionnaires y ramèneront au retour de leurs courses apostoliques.

Si Votre Eminence ne jugeait pas à propos de nous confier la Préfecture apostolique, nous trouverons dans les appointements des autres places de quoi entretenir huit ou neuf missionnaires, et peut-être deux de plus à cause du collège, où ils partageront la nourriture des enfants.

Je crois surtout qu'il est urgent que nous soyons chargés de l'éducation ecclésiastique des Noirs de cette côte. Car si les Noirs sont formés par nous, nos missionnaires auront de l'influence sur eux; ce qui est absolument nécessaire; car il serait à risquer qu'on ne trouvât pas dans les Noirs l'énergie suffisante pour opérer le bien. Ils auront besoin d'être soutenus, au moins le grand nombre d'entre eux. Si, au contraire, ils sont formés par d'autres que nous, au lieu de la confiance en nos missionnaires dont ils auront besoin, ils auront plutôt de la jalousie et opposeront un grand obstacle au bien qu'ils voudraient faire. Au Ministère on n'a rien voulu me dire de positif sur ce projet; on avait même l'air d'y trouver des difficultés. J'ai demandé qu'on me donnât six jeunes Noirs qu'on a amenés du Sénégal, pour les placer dans un petit séminaire; je voulais me charger de faire leur éducation; on y fit des difficultés aussi, sans toutefois refuser absolument. Le Gouverneur du Sénégal, que j'ai vu à Paris, entre parfaitement dans mes vues. Je crus prudent de ne pas insister. Une personne qui a beaucoup de rapports avec le Ministère de la Marine et qui désire ardemment le bien de la mission, poursuit l'exécution de ce projet; c'est la Supérieure de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, qui a deux cents religieuses dans les colonies. Quoique cette personne ait un grand nombre et de puissants adversaires, j'ai cru devoir me mettre en rapport avec elle pour le bien de la mission dont la divine Bonté nous charge par votre organe, et dans l'espérance de pouvoir me rendre utile à cette nombreuse

communauté pour le bien des âmes. Je pense que Votre Eminence sera instruite sur tout ce qui regarde la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Je m'abstiens donc de donner de plus amples détails sur son état, à moins qu'elle ne me l'ordonne.

J'ai reçu des nouvelles de M. Tisserant en date du 7 juin. Il espère rendre bientôt compte à Votre Eminence de l'état des choses à Haïti. On craint toujours de nouveaux troubles et de nouvelles scissions. Cependant, le nouveau président qui remplace le général Hérard, a nommé de bons ministres, très bien pensants; et ce sont les ministres qui font toutes les affaires; le président s'en mêle fort peu.

M. Tisserant a cru pouvoir découvrir sa nomination à la Préfecture apostolique au ministre des cultes. Il pense qu'il en pourrait résulter de bons effets; mais il tient la chose cachée aux autres habitants de l'île, jusqu'à ce que l'état du pays devienne un peu plus calme.

J'exposerai maintenant à Votre Eminence une chose dont M. le Préfet apostolique de Madagascar devait lui parler. Parmi les ecclésiastiques que nous destinons à Madagascar, il y a un jeune diacre, né en Savoie et agrégé au diocèse de Paris. Il a demandé à Mgr l'Archevêque de Paris la permission d'aller en mission à l'île Maurice. J'ai demandé à Mgr Collier la permission de l'envoyer à Madagascar et je l'ai obtenue. Le jeune homme a en main un démissoire de l'archevêque de Paris, d'après lequel il peut être ordonné par le vicaire apostolique de l'île Maurice, ou, avec sa permission, par tel autre évêque quelconque. J'aurais désiré le faire ordonner prêtre avant son départ; mais le jeune homme n'a pas tout à fait l'âge canonique : il lui manque ... mois. Je prierai donc Votre Eminence d'accorder une dispense d'âge, s'il n'y a pas d'inconvénients à cela; que si vous ne jugiez pas à propos d'accorder cela, M. Dalmond le fera ordonner l'année prochaine, à Maurice ou à Pondichéry.

Daignez ..., etc.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

sup. des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

à la Supérieure de Castres :

XXXV

Madame,
Madame la Supérieure du
Couvent de l'Immaculée-Conception, Castres,
Tarn.

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je m'étonne que la bonne Sœur Paule ne m'ait pas grondé, car vraiment je le méritais. Elle a pris son ton doux, et s'est même égayée vers la fin. Je lui suis bien reconnaissant pour sa patiente charité. Veuillez lui dire que je ne l'oublie et ne l'oublierai pas devant le bon Dieu, ni sa bonne Mère et ses chères Sœurs.

J'ai vu M. Dalmond une fois. Je dois le revoir ces jours-ci à La Neuville. Il devrait même déjà y être venu; mais des affaires l'ont arrêté à Paris. J'attendais donc à vous répondre que je l'aie revu pour la seconde fois. M. Dalmond me paraît être un homme de Dieu, plein de zèle, de douceur et de désir pour le bien. Il me paraît très prudent. Il parle peu; il est réfléchi et agit avec poids et mesure : voilà l'idée que je m'en suis formée. Je crois que vous feriez bien de traiter avec lui pour lui donner des Sœurs pour Madagascar. L'exécution de la promesse que vous lui feriez ne sera que dans un an, car il ne pourrait pas s'en charger maintenant. Voici mes raisons : La mission de Madagascar est une des plus importantes. Les habitants sont très bien disposés. Vous ne trouverez nulle part de plus grands besoins, ni plus de bien à faire. Saint-Domingue est toujours dans de nouveaux troubles : on n'entrevoit pas encore le moment où M. Tisserant pourrait vous demander du monde. Il serait possible que ce soit bientôt, c'est-à-dire dans un an d'ici; il serait possible que ce soit plus tard. Je crois qu'il serait bon de vous fixer enfin pour une mission, afin

d'assurer les sujets qui voudraient se livrer à cette sorte de vocation soient assurés de votre détermination. Cela donne plus de confiance. Je pense qu'il faudrait attendre avec la mission de la Guinée. Le Ministère a les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny auxquelles il tient pour ses colonies. Ce serait dans les parties de la Guinée où le Gouvernement français ne paie pas les religieuses. Ces côtes sont si vastes!

Il est certain que plus tard, Mgr Barron aura besoin de religieuses pour tous les différents quartiers. Ce ne sera pas tout de suite. Il faudrait deux ou trois ans pour que la mission s'étende, car elle est l'une des plus difficiles; tout y est dans un état de délaissement dont on ne saurait se faire une idée. Les comptoirs français sont encore dans un grand état de faiblesse et de désordre. Les choses s'organisent peu à peu. Voilà pourquoi il serait bon que, en attendant, vous ayez une mission importante qui vous occupe, en attendant que les choses s'arrangent en Guinée. (Je vous demande excuse de cet interlinéaire. On m'a interrompu au milieu de ma phrase. J'y reviens une heure après et, la croyant terminée, je continue la lettre; je fus donc obligé de faire cet interlinéaire pour m'expliquer.) Après avoir fourni de vos Sœurs à Madagascar, vous auriez besoin d'attendre deux ans, avant de pouvoir en envoyer de nouveau ailleurs, car, s'il vous reste quelques religieuses, vous serez obligée de les envoyer là où vous auriez votre première communauté, afin de la compléter et de la mettre en bon état. En attendant que vous prépariez une nouvelle communauté, la divine Providence vous préparera un autre pays.

Vous avez appris que nous avons perdu un de nos meilleurs missionnaires, M. de Régnier. Nos Messieurs sont arrivés au Cap des Palmes dans la plus mauvaise saison de l'année et ils n'eurent pas le temps de s'acclimater; ils furent assaillis par les maladies. M. de Régnier mourut en saint. Il m'écrivit le jour où il tomba malade, et vit de suite qu'il n'en relèverait pas. Il me dit qu'il ne changerait pas sa position pour tous les biens du monde, et que, si c'était à recommencer, il le ferait mille fois pour l'amour de Jésus et de Marie. (Il voulait dire que

si c'était à recommencer d'aller en Guinée) et qu'il admirait la miséricorde de Dieu à leur égard à eux tous. Ils étaient tous malades à la fois. Il termine sa lettre par ces mots : « Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur et à Marie. »

Je vous prie de ne pas m'en vouloir pour mon long silence.

Je vous quitte pour cause de beaucoup d'occupations.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 4 août 1844.

P. S. — M. Tisserant m'écrit qu'il m'envoie la somme qu'il doit à notre Sœur Paule.

Veillez le dire à cette chère Sœur, et faites-moi savoir ce que je dois faire de cette somme, quand elle viendra. Je crois qu'il y a quelque chose de payé déjà sur cette somme. Ayez la bonté aussi de me le faire savoir quand vous m'écrirez.

*

**

au Cardinal **Préfet de la Propagande :**

XVII

(Copie.)

MONSEIGNEUR,

Je transmets à Votre Eminence des nouvelles que je viens de recevoir d'Haïti. Je vais transcrire les paroles mêmes de M. Tisserant.

« J'ai vu ce matin le Président, qui m'a reçu on ne peut mieux. Je suis très bien avec le Ministre des Cultes. Nos vues sont les mêmes. Nous exigeons de tous les prêtres qui veulent changer de paroisse, la révision de

leurs papiers. La petite inquisition est déjà commencée et a fait un fort bon effet. Le Ministre nous envoie les papiers, et, selon que le rapport est bon ou mauvais, il est résolu de chasser de l'île ou de garder le sujet. J'ai fait adopter la mesure qu'on ne recevrait plus de prêtres dans l'île, quels que soient leurs papiers, que ceux que j'aurais fait venir d'Europe. Veuillez bien écrire sans retard à Rome pour demander qu'on m'accrédite officiellement comme envoyé du Saint-Siège apostolique, pour éviter les crialleries relatives à la dénomination de Préfet apostolique. Le Gouvernement me considère déjà comme chef spirituel et voudrait que je me fisse reconnaître tout de suite. Il me presse beaucoup et aussitôt il me faudrait venir en France pour chercher des prêtres. »

Je profite de cette occasion pour proposer à Votre Eminence la solution d'une difficulté. Un de nos prêtres a quelques peines sur la validité de son ordination au sacerdoce. Dans la première imposition des mains qui se fait par l'évêque, suivi des prêtres qui se trouvent là, l'évêque n'a pas touché la tête : *tactu corporali*. Le professeur de son séminaire disait qu'il fallait renouveler l'imposition des mains, ce qui n'a pas été exécuté jusqu'à présent. Je supplie Votre Eminence de me faire connaître si réellement je dois lui faire imposer les mains par un évêque, ou si je peux laisser les choses dans l'état où elles sont.

Agréez, Monseigneur, l'hommage du plus profond respect et de la vénération religieuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Sa Sainteté, l'enfant très tendrement affectionné et tout dévoué,

et de Votre Eminence,

le très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

A La Neuville, près Amiens, le 8 août 1844.

à M. **Beauchef** :

IV

Monsieur,
Monsieur l'abbé **Beauchef**,
au Grand Séminaire
du Mans
(Sarthe).

J. M. J.

Le 9 août 1844.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Vous allez croire que je vous abandonne; je suis cependant bien loin de là. Ce qui a retardé ma réponse, ce fut : 1° un voyage de Paris de 10 jours environ qui m'a mis considérablement en arrière; 2° une indisposition (vous allez vous récrier de nouveau que je ne me soigne pas bien, mais à tort je vis comme un sensuel) qui me prit une huitaine, et enfin 3° toute la besogne la plus pressée et la plus indispensable. Mais enfin me voilà à vous, pas pour un temps considérable, mais assez pour vous dire un petit mot selon mon désir.

Soyez tranquille et avancez hardiment sans crainte et sans inquiétude autant que vos supérieurs le voudront. Mettez votre confiance en Jésus et Marie. Je me réjouis bien de voir la paix renaître dans votre pauvre âme qui était pendant si longtemps comme une terre sans eau. Je présumais bien que la paix reviendrait, je le croyais toujours, mais je ne pensais pas que ce serait si tôt. Dieu soit loué et Marie, car c'est à elle bien sûrement que vous le devez. Soyez fidèle à vous conserver dans cette paix humble devant Dieu. Que le désir d'avancer ne vous inquiète pas; il ne renferme rien de mauvais, seulement ne le poursuivez pas avec votre ardeur naturelle et remettez-le en paix à Jésus notre bon Maître, pour qu'il fasse de vous tout son bon plaisir. Ne vous troublez pas sur le compte de mon pauvre corps. Ces petites misères qui m'arrivent de temps à autre sont bien utiles à ma santé.

Voyez, si je n'avais pas de temps à autre une petite fièvre, je ne penserais pas assez à prendre soin de moi! Voyez-vous, c'est un stratagème de mon corps, une manière très polie qu'il emploie pour demander des soins; eh bien, cela lui réussit à merveille, je le soigne comme un bijou; ainsi, soyez bien tranquille là-dessus. Du reste, ces marques réitérées de notre mortalité ont une certaine utilité pour nous faire voir que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons et ne valons rien, et ce n'est pas un petit bien pour l'âme. C'est tout ce que le bon Dieu prétend en me les envoyant de temps en temps. Soyez tranquille, je ne mourrai pas de ces choses. Je dirai probablement un *De profundis* pour le repos de votre âme.

Je suis trop pressé d'ouvrage en ce moment pour vous donner les détails promis sur les Noirs. Je vais prendre note de cette promesse et je vous les donnerai au premier moment libre.

Je vous dis seulement en deux mots que les affaires de la religion vont à merveille à Saint-Domingue (ou Haïti). Le nouveau gouvernement y est aussi favorable que l'ancien et même davantage. Il manque de bons prêtres. Les deux que nous y avons y font un bien immense. Il leur faudrait du secours, car ils ne peuvent suffire.

Vous pouvez écrire au bon M. Bouchet quand l'occasion s'en présentera. Il n'est pas à craindre que vous lui fassiez du tort.

Notre maison est encombrée, nous faisons des lits dans le grenier.

Nous faisons bâtir une chapelle avec du logement pour vingt-cinq novices. Cela va nous coûter 30.000 francs à peu près. La bonne Mère nous en enverra le montant quand il sera temps de payer. Ce bâtiment nous mettra à l'aise au commencement de l'hiver, car les murs sont secs et nous pourrons habiter les chambres au mois de novembre (je l'espère du moins). Je ne ferai pas plafonner encore; les chambres seront vilaines, mais sèches; si je faisais plafonner, elles ne seraient pas sèches avant l'été prochain.

Je me réjouis bien de voir la paix se rétablir dans

votre âme de toutes les façons et sous tous les rapports. Je ne doutais pas qu'il y eût de la piété dans le Séminaire du Mans. Un aussi bon évêque (1) et de bons directeurs ne peuvent manquer de mettre le Séminaire sur un bon pied. D'ailleurs, le pays est bon et la foi est vive; cela fait beaucoup.

Je suis persuadé que, de plus en plus, vous serez débarrassé de cette excessive sensibilité, mais il vous en restera toujours encore beaucoup. Vous serez débarrassé, je veux dire de cette extrême impressionnabilité et surtout par le côté des mauvaises affections. Quand à cette impression que vous fait un homme endormi, elle diminuera aussi. Je vous conseille d'éviter de vous exposer à voir cela. J'ai toujours été bien certain que vous n'avez pas votre pleine liberté dans ces moments, comme vous dit M. Bouvier, et c'est ce qui a fait que je passais là-dessus sans m'inquiéter. Vous croyez le contraire, cela ne prouve rien. Vous ne comprenez pas assez l'excessif entraînement et une certaine absorption d'esprit qui vous tient dans ce moment. C'est un mouvement organique qui vous mène en grande partie dans ces moments et une espèce de folie. J'ai toujours été moralement certain qu'il n'y avait pas péché mortel dans ces choses. Vous avez bien raison de communier malgré tout cela, vous avez un grand besoin de la sainte Communion pour subjuguier, pour purifier de plus en plus vos sens, pour fortifier de plus en plus votre âme, pour y mettre de plus en plus la paix de Dieu. Quant aux lits des malades, il n'est pas sûr que vous y irez souvent, et alors encore il est rare que vous les trouverez endormis. Il ne faut pas vous effrayer d'avance. Méprisez ces sortes de sensibilités plutôt que de les craindre, et vous les éprouverez moins souvent et moins fort. Du reste, vous aurez grâce d'état; Notre-Seigneur et sa bonne et sainte Mère ne vous manqueront pas dans ces occasions. M. Bouvier a raison : il faut faire diversion à toutes ces choses et ne pas vous en faire une affaire. Quand vous aurez une fois des occupations

(1) Cet évêque est Mgr Bouvier, l'auteur de manuels longtemps classiques de philosophie et de théologie. M Bouvier, du Séminaire, ne paraît pas avoir appartenu à la famille de l'évêque.

variées du ministère, vous ne penserez pas tant à toutes ces misères. Quant à votre élévation d'âme à Dieu, c'est bon, mais il ne faut pas non plus y attacher une extrême importance. Je ne vous conseille pas d'écrire vos sentiments. Recevez ce que Dieu vous donne avec reconnaissance et servez-vous-en pour lui être de plus en plus attaché. Je vous laisse à Jésus et à Marie. Tout à vous en leur saint amour.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Ne craignez pas de m'écrire toutes les fois que vous en avez le désir. Vous voyez bien quels étaient les motifs qui m'empêchaient de vous répondre de suite, il n'y en a pas d'autre. Je me ferais toujours un plaisir de vous être utile.

*

**

à **Marie Libermann** :

LXIII

Mademoiselle,
Mademoiselle Marie,
Libermann (chez M. son père),
rue de l'Ail, 15,
Strasbourg.

J. M. J.

MA BONNE ET CHÈRE MARIE,

Si vous étiez assez méchante pour être mécontente de moi, ce serait bien dans la circonstance présente. Je vous enlève Caroline et Pauline. Mais je suis bien sûr que vous ferez de bon cœur le sacrifice à Dieu pour le bien de Pauline. J'espère que la Sainte Vierge, votre bonne et bien-aimée patronne, vous consolera dans votre isolement. Vous ne ferez que vous attacher de plus en plus

à Notre-Seigneur et vous lui serez de plus en plus fidèle. Vous voyez combien les jouissances de la terre les plus innocentes sont peu durables. Il faut des séparations et toujours des séparations; mais c'est précisément par ces séparations que nos âmes se perfectionnent dans la véritable et solide vertu; c'est précisément par ces séparations que nous nous attachons à Dieu de plus en plus. Heureux, ma chère enfant, si toutes ces privations et tant d'autres encorè auxquelles nous sommes assujettis sur cette terre, heureux si elles vous attachent et vous lient par le divin amour à Jésus, notre éternel ami. Jamais il n'y aura là séparation : votre pauvre âme une fois unie à Jésus, y restera, j'espère, toujours et jouira toujours de son divin amour. Soyez courageuse à supporter la privation, et apprenez toujours davantage à vous unir à Jésus, en qui seul vous trouverez votre unique et véritable bonheur.

Je conçois bien votre pensée que votre bonne maman isolée sera en peine et qu'elle sera bien aise de vous avoir auprès d'elle. Mais pour la décision de ce point, il faut vous en rapporter à ce que dira votre père. C'est à lui à prononcer si vous devez revenir à la maison, ou si vous devez rester chez M. Dallé. La ligne de conduite que vous avez à tenir dans cette circonstance (vraiment délicate) est très simple. Quand votre maman vous parle de revenir à la maison, répondez que vous ne demanderiez pas mieux, et que vous seriez bien heureuse de la soulager et de lui tenir compagnie, que si votre papa vous dit de revenir à la maison, vous y reviendrez tout de suite, et que vous l'engagez à lui en parler pour qu'il vous fasse revenir. De votre côté, tenez-vous tranquille, prête à faire tout ce que le bon Dieu voudra. Par cette conformité entière de votre volonté à la volonté divine, vous vous débarrasserez de l'embarras où vous vous trouveriez si vous deviez faire un choix par vous-même.

Ne craignez rien, chère enfant de Marie, ayez confiance en votre bonne Mère, le démon ne pourra rien contre vous; votre chère âme est trop bien gardée; Jésus y fait sa demeure; il y veut établir son trône. Le profane n'osera pénétrer dans le sanctuaire de Jésus. Marie d'ailleurs la

protège et le porte entre ses bras. Toutes les tentations que le démon excite ne sont que des grimaces que l'ennemi vous fait; ayez-en horreur, mais ne vous en troublez pas; oh! pour tout au monde ne vous en troublez pas, ma chère enfant; mais tournez votre âme de suite vers Jésus et Marie, et ne soyez pas inquiète. Soyez fervente, et je vous garantis que jamais le démon n'aura pouvoir sur vous. Il pourra vous tenter, mais il a eu permission de tenter sainte Catherine de Sienne et une multitude d'âmes les plus saintes. Ayez soin de ne pas perdre la paix de l'âme au sujet de ces tentations. Vous avez fait une chose excellente de demander à communier plus fréquemment. Ce sera en Jésus que vous trouverez la force et la consolation dans toutes les circonstances pénibles. Si vous prenez les précautions que vous vous prescrivez : fuite des occasions, et si votre âme est fervente, vous pouvez être en repos dans vos tentations, cela ne sera pas dangereux et vous n'avez en aucune façon à craindre de déplaire à notre bon Seigneur Jésus. Au contraire, ce sera pour vous une occasion de mérite devant lui. De plus, cela sera une cause que vous lui serez de plus en plus attachée et fidèle. Ne vous attristez donc pas de ces troubles. Du reste, soyez gaie, sans dissipation, pas trop sérieuse ni concentrée; cela ne vaut rien. Evitez aussi la contention, cela ne vaut rien non plus. Ayez toujours une douce paix dans le cœur; vivez dans une joie modeste. Vous y avez droit, vous êtes une enfant de Dieu, chérie de Jésus et de Marie; il ne vous convient pas d'être triste et peinée. Si vous vous voyez pauvre en vertus en comparaison des saints, humiliez-vous-en et excitez-vous à les suivre, mais n'ayez pas peur. Une enfant de Jésus et de Marie ne doit jamais avoir peur, mais pleine de confiance en ce divin Père, et en la bien-aimée Mère, elle doit marcher en avant. Si vous êtes encore faible, sachez que vous n'êtes encore qu'une enfant dans la piété. Il faut que la bonne Mère vous porte. Elle le fait, réjouissez-vous en de toute votre âme. Vous êtes encore enfant dans la piété, vous ne pouvez pas encore en être là où en étaient les saints. Il faut tâcher d'y parvenir. Il faut que vos prétentions aillent jusque-là; vous

y arriverez, ma chère enfant, si vous êtes fidèle. Un enfant qui vient au monde n'acquiert pas en un seul jour la taille d'un homme fait. Une âme qui entre dans la carrière de la sainteté, n'est pas non plus du premier coup au suprême degré. Soyez enfant de Dieu, devenez adolescente et parvenez enfin à la maturité. Soyez fidèle et Jésus vous accordera cette grâce. Souvenez-vous que, dans la croissance du corps, il y en a dont la croissance est lente, et d'autres dont elle va bien vite. Il en est de même dans le spirituel. Priez Marie que vous soyez du nombre des derniers. Adieu, ma chère Marie.

Votre tout dévoué oncle,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Le 13 août. Je viens d'écrire un petit mot à votre papa. Il est probable que Pauline quittera Strasbourg à la fin de ce mois. Je me réjouis de revoir votre bonne mère.

*

**

au D^r **Libermann** :

LXIV

Monsieur,
Monsieur Libermann.
médecin,
rue de l'Ail, 15, Strasbourg.

Le 13 août 1844.

CHER FRÈRE,

Je t'écris ce petit mot à la hâte, faute de temps. Je te prie de garder secret ce que je vais te dire, au moins n'en parle pas au premier moment. Quand il s'agissait de la vocation de Pauline, je n'ai pas fait de démarches à Louvencourt, parce que je craignais de molester, et je ne voulais pas que Pauline fût reçue par pure faveur dans une communauté. La Mère Supérieure ayant appris que

la sœur de Caroline voulait être religieuse et qu'elle savait parfaitement toucher le piano, n'osait m'en parler pour que je la lui donne pour sa communauté, quoique elle en eût le désir. Elle me dit seulement : « Si Pauline ne pouvait rester à Paris, vous nous la ferez venir chez nous, n'est-ce pas ? » Je croyais que c'était par un effet de sa complaisance ordinaire. Aujourd'hui, j'ai appris que c'est un désir réel pour le bien de sa communauté, afin d'avoir une religieuse pour le piano. Cela leur manque; elles paient un maître de la ville qui est assez désagréable. Je lui en ai donc parlé et elle me dit qu'elle serait bien contente de l'avoir, même si elle avait peu de connaissance du français, parce qu'elle l'occuperait uniquement au piano. Je crois que cette communauté doit être préférée à celle de Paris. J'ai, il est vrai, de bons renseignements sur la communauté du Roule, mais je connais personnellement celle de Louvencourt, et je sais qu'elle est très bonne. On y est très simple. Je crois que Pauline y serait bien. D'ailleurs, je crains que le dégoût de Pauline pour le couvent de Notre-Dame ne lui monte la tête pour la moindre des choses. Et d'ailleurs ici, je serai auprès d'elle dans les premiers temps pour l'encourager. Je crois donc qu'il n'y a pas à balancer sur le choix.

Je vous prie donc de m'envoyer Pauline à Amiens pour le 1^{er} septembre. Je serai bien heureux de voir sa bonne maman avec elle.

Je vous dirai que le frère de M. Schwindenhammer et une jeune personne de Brumath doivent partir de Mulhouse le 27 courant pour Amiens. Si tu veux, tu peux écrire à M. l'abbé Bangratz, vicaire à Mulhouse, d'arrêter quatre places au lieu de deux, car il est chargé d'arrêter les places des deux personnes susdites; mais il paraît plus court qu'elles partent directement de Strasbourg; puis la mère de Pauline est avec elle.

Je t'ai dit de garder le secret, parce que je pensais que peut-être il serait bon que Pauline ne soit instruite de la chose que quand elle sera ici. Cependant, tu peux lui dire, si tu n'y vois aucun inconvénient. Moi, je n'en vois d'autre que la crainte de la troubler.

On est parfaitement satisfait de Caroline. La lettre que la Supérieure t'écrit à ce sujet en fera foi.

Tout à vous tous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

P. S. — Si les effets de Pauline n'étaient pas prêts, on pourrait les lui envoyer plus tard par le roulage, d'autant que je vous demanderai probablement encore des pruneaux cette année-ci. On enverrait les effets en même temps.

*

**

à M. Fauconnier :

VII

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef aux
Contributions directes,
rue de la Verrerie, n° 77.
Paris.

MONSIEUR,

Le désir de M. Laval est que son bien soit vendu. Son avoir étant liquidé, il serait à même d'en retirer un plus fort revenu et d'en prendre ce qu'il lui semblerait bon pour ses besoins particuliers. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien vendre, le plus tôt possible, le tout, ensemble ou par lots et parties, selon qu'il sera plus facile et avantageux. Votre procuration vous donne tout pouvoir; veuillez donc agir et vendre le plus tôt que vous pourrez.

Il paraît, Monsieur, que les fermiers sont en retard pour le dernier terme : peut-être auront-ils eu quelques difficultés, et vous savez, Monsieur, qu'il ne faut pas tourmenter ces bonnes gens. L'envoi des fonds s'est croisé avec cette lettre.

Je suis, Monsieur, votre tout dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie*.

La Neuville, le 18 août 1844.

*

**

à la **Communauté de Bourbon** :

XIII

A la Communauté.

J. M. J.

A *La Neuville*, le 21 août 1844.

MES TRÈS CHERS CONFRÈRES,

J'ai vu et tous nos frères avec moi, tous les travaux que la divine Bonté vous donne à faire dans la Sainte Eglise; et nos âmes en furent bien consolées et fortifiées.

Il faut que je vous fasse part, à mon tour, non de ce que nous avons fait par ailleurs, car jusqu'à présent, vous êtes les seuls bénis de Dieu, mais il faut vous faire connaître ce que nous désirons entreprendre, et les peines et les difficultés que nous éprouvons, et les espérances que nous formons, et la confiance que nous avons en la divine Bonté et en la charité et le zèle de notre sainte Mère.

Je vous en ai déjà dit quelque chose; je vais vous expliquer d'une manière plus étendue tout ce qui se passa et tout ce qui s'est passé, afin que vous nous aidiez par vos prières.

Vous savez que nous avons entrepris la mission de la Guinée; j'ai déjà expliqué, une ou même deux fois, les motifs qui m'y ont engagé, et vous ai ajouté que la Propagande nous y a exhortés. Nos missionnaires sont partis au nombre de sept : MM. Bessieux, de Régnier, Audebert, Bouchet. Laval, Maurice et Roussel. Mgr Barron, comme le savent bien nos chers confrères, MM. Collin et Blanpin, voulait les faire partir à la fin d'avril; c'était la meilleure époque : ils seraient arrivés en bonne saison. Mais un médecin anglais, protestant, qui avait séjourné plusieurs années dans ces pays, dit à Monseigneur qu'il fallait partir en automne, et fit tant que Monseigneur remit le départ. Je ne sais que penser de cette instigation; je n'ose soupçonner une perfidie dans un homme

en qui Monseigneur semblait avoir tant de confiance. Le fait est que l'époque indiquée par le médecin était la plus mauvaise qu'on eût pu choisir. A peine arrivés, ils tombèrent tous à la fois malades de la fièvre africaine, excepté M. Roussel. Pensez à l'affliction qui les accablait. M. de Régnier seul mourut de cette maladie. Tout le monde étant à peu près en convalescence, M. Roussel tomba d'une fièvre typhoïde cérébrale et il en mourut aussi. C'est ainsi qu'il a plu à la divine Bonté de les éprouver dès le commencement. Je crois vous avoir déjà parlé de la mort de M. de Régnier; c'est la mort d'un saint. Il termina une lettre qu'il m'écrivit, le jour où il tomba malade. Voici ses termes : « 21 décembre. Je me mets au lit. Si j'avais à recommencer, je ferais encore mille fois ce que j'ai fait pour l'amour de Jésus et de Marie. J'admire leur miséricorde envers nous tous. Je ne changerais pas ma position pour tous les biens du monde. Ne vous découragez pas, mon cher Père; si tout nous manque, Marie se montrera. »

Il finit par ces mots : *Sive vivimus, sive morimur, Domino sumus et Mariæ*. On lui avait prédit, en France, qu'il ne pourrait pas vivre sous ce climat. Il consulta à Paris si, en conscience, il pouvait partir tout de même. On lui dit que oui et il ne m'en dit mot. La dernière lettre que M. Roussel adresse à sa sœur, peu de temps avant qu'il tombât, montre qu'il craignait de tomber et qu'il voulut prévenir sa sœur afin qu'elle ne s'affligeât pas trop de sa mort; au moins, c'est l'impression que j'éprouvai en lisant sa lettre, avant que je connusse sa maladie. Il était parfaitement résigné et courageux; il y parle d'une manière très édifiante et touchante. Je n'ai pas de détails sur sa maladie, sinon qu'elle le mit dans un transport cérébral. Que notre bon Maître soit béni et loué de tout. L'impression qui me reste après ce malheur, c'est un désir ardent d'être avec ces deux frères qui combattent ainsi sur la brèche, tandis que je reste dans mon inutilité et dans un lâche repos. Je sens bien que jamais la divine Providence ne m'enverra dans ces quartiers, parce que je suis fait pour rester ici, lié et attaché à la maison de France. Que la sainte Volonté soit faite!

Jusqu'à présent, je n'ai pas de nouvelle plus fâcheuse. Les dernières lettres furent écrites dans la bonne saison; mais je ne suis pas sans angoisses pour les prochaines lettres qui me viendront de la Guinée. J'avais pris l'avance : dès que j'eus appris qu'ils s'étaient si mal embarqués et qu'ils avaient si mal pris leurs précautions, je leur ai écrit tout de suite qu'ils ne se partagent pas trop, qu'ils n'aillent pas dans les endroits trop malsains et qu'ils se rendent à Gorée dès qu'ils sentiront que le pays où ils seront serait trop insalubre, et qu'il y aurait du danger pour eux d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Gorée est renommé pour son état sanitaire, les malades y vont pour se faire soigner. Vous voyez combien les difficultés sont grandes dans ces pays. Faudrait-il donc se décourager et abandonner tant de millions de malheureux? Je suis convaincu que la divine Providence nous charge de ces missions si difficiles et si périlleuses. Souvenons-nous que nous sommes les derniers venus dans l'Eglise de Dieu, nous sommes dans les derniers rangs des serviteurs de Dieu, nous ne devons pas nous mettre au-dessus de ce que nous valons. Dieu nous donne ce dont personne ne veut. On me dira que c'est être imprudent de s'engager dans des missions si difficiles, que nous ne réussirons pas et qu'au moins nous serons bien longtemps avant d'obtenir du succès. Cela est possible, mais nous ne sommes pas venus pour avoir le plaisir du succès. Il est évident que Dieu seul peut nous donner ce succès, puisque toutes les missions que nous devons embrasser sont très dangereuses. Nos missionnaires mourront dans les Antilles aussi bien qu'en Afrique. Je vous dirai même une autre mauvaise nouvelle à cette occasion. Nos Messieurs de Saint-Domingue, deux prêtres et un Frère, ont eu tous la fièvre jaune. M. Tisserant et le Frère sont guéris; la dernière lettre de M. Tisserant m'annonce que le deuxième confrère était en ce moment en très grand danger. J'attends de ses nouvelles dans une dizaine de jours. Il semble que Notre-Seigneur veuille me montrer par là qu'il peut faire mourir les missionnaires des maladies tropicales dans les colonies aussi bien qu'en Afrique, et que nous ne devons pas aban-

donner ce pays délaissé. Ayez du courage et de la foi, ne vous laissez pas abattre par ces revers. Croyez-vous que la divine Bonté ne puisse pas conserver nos missionnaires, aussi bien que les vingt-quatre missionnaires méthodistes qui se trouvent au même endroit que deux ou trois de nos missionnaires? Faut-il que ces hommes, qui viennent par l'esprit de parti ou tout au plus par des vues naturelles, soient plus courageux que nous qui venons dans l'unique désir de glorifier Jésus-Christ et de procurer le bien de ces pauvres peuples délaissés? Ou il faut faire tout ce qui dépend de nous pour sauver tous ces pays abandonnés, ou il faut renoncer à tout. Car il est évident que Dieu ne nous a pas chargés de l'île Bourbon toute seule : or il est certain que tous les pays habités par les Noirs, si vous en exceptez Bourbon et une ou deux autres petites îles, sont tout à fait malsains et rui-neux pour la santé des missionnaires.

Voilà donc le raisonnement que je me fais : ou Dieu veut que nous sauvions la race Noire et alors nous ne devons rien craindre, nous devons viser sérieusement et vigoureusement à sauver la masse, nous devons mettre notre confiance en lui; ou il veut seulement se servir de nous pour faire du bien à quelques esclaves à Bourbon et à quelque autre île : ce n'était pas la peine de nous former en Congrégation. Il me semble donc qu'il faut poursuivre notre projet pour le salut de l'Afrique. Seulement, il faudrait prendre les mesures les plus efficaces pour en garantir le succès. Voici donc ce que je vais tâcher de faire. Je vais tâcher d'établir une communauté de missionnaires à Gorée. Je ne pense pas que le Gouvernement s'y oppose. Peut-être même le Ministère nous aidera-t-il, comme je vais vous le dire tout à l'heure. Cette communauté de Gorée se formera peu à peu au climat de ces pays. Pendant les bonnes saisons, ces missionnaires parcourront les côtes et y séjourneront tout le temps favorable pour y exercer leurs fonctions et pour procurer l'instruction et la civilisation des peuples. Ceux que l'on verra plus capables de supporter les climats d'Afrique, pourront être fixés sur les différentes côtes et relevés par d'autres lorsque besoin sera. Dans quelques années on

acquerra plus d'expérience de ces côtes, on viendra plus facilement à bout de prendre les précautions nécessaires pour s'y soutenir. On pourra se fixer dans l'intérieur des terres; au moins on sondera le terrain. Je pense que l'intérieur n'est pas si malsain que les côtes. Vous voyez qu'à Madagascar il en est ainsi; il pourrait bien en être de même en Afrique. Enfin les missionnaires, dans leurs excursions, amèneront avec eux des enfants Noirs, qu'on formera au sacerdoce, et on les placera dans la suite aux endroits les plus malsains. Alors nos missionnaires n'auront qu'à parcourir ces côtes malsaines, pendant les bonnes saisons, et peu à peu on pourvoira au bien de ces pays qui sont encore dans l'ignorance et le péché. Tout cela a des difficultés; mais si nous voulons nous décourager pour les difficultés, ce n'était pas la peine de commencer notre œuvre. Il nous faut des difficultés pour prouver notre fidélité à Dieu notre Maître.

D'après tout cela, je vois bien qu'il n'y aura plus pour moi ni repos, ni satisfaction dans ce monde. Des peines et des sollicitudes jusqu'à la fin de ma vie, tant mieux. Je suis prêt à tout; mais je ne puis abandonner tant de peuples malheureux, dont Dieu semble m'ordonner d'avoir soin. Mais comment la divine Sagesse a-t-elle pu choisir de pauvres gens comme nous pour prendre en mains la mission la plus difficile et la plus pénible? Cela, je n'en sais rien, je ne veux rien scruter, je n'y comprends rien, je ne dois pas moins marcher pour cela; parce que je ne vois pas moyen de concevoir les choses autrement. Mais des congrégations bien plus grandes et bien plus sages que nous ne voudraient pas se charger de ces missions. Mais que faire? Dieu nous donne ce dont les autres ne veulent pas. Si nous n'acceptons pas, nous n'avons rien à faire dans son Eglise. En somme, je crois qu'il faut embrasser ces missions, mais qu'il faut employer tous les moyens et prendre toutes les précautions pour garantir la vie des missionnaires et le succès de leurs travaux. Pour réussir plus facilement dans ce projet de la mission d'Afrique, j'ai proposé au Ministère de nous charger des fonctions ecclésiastiques du Sénégal. Cela consiste en deux cures et un vicariat. Cela, joint à la Préfecture apos-

Handwritten note:
Duff Hed
to the
curé

tolique, nous fournirait le moyen d'entretenir deux communautés dans ces pays : l'une à Saint-Louis du Sénégal, où l'on aura la cure, le vicariat et un collège de Noirs que le Gouverneur y a établi et dont j'ai demandé aussi la charge. Le curé, le vicaire et le Préfet apostolique même pourraient s'occuper de ce collège, qui par conséquent ne demanderait pas beaucoup de monde. On donnerait des Frères pour faire les dernières classes. Nous en avons de bons et capables. On mettra alors à Gorée, un curé et avec lui, une communauté de missionnaires qui parcourraient les côtes. Quoique nous ayons la règle de ne pas accepter de cure et vicariat, ici nous ne manquerions pas à cette résolution, parce que cela n'en aurait que le nom. La raison était : 1° pour que nos missionnaires ne soient pas dispersés et seuls à seuls; or ils ne le seraient pas, ils vivraient tout à fait en communauté; 2° pour qu'il n'y ait pas de propriété, et il n'y en aurait pas, toutes les sommes rentreraient dans la caisse de la communauté et seront partagées avec celle de Gorée; 3° pour que nous ne manquions pas notre but qui est pour les Noirs; or, c'est précisément pour cela que nous accepterions ces postes, afin de nous procurer les moyens de sauver les Noirs. D'ailleurs, l'occupation de nos missionnaires auprès des Blancs serait peu considérable; il y en a peu dans ces quartiers. Pour le collège de Noirs, il faut absolument que nous en fassions l'instruction pour venir à bout de cette mission. Je vous en ai déjà parlé une autre fois. Quant à la Préfecture apostolique, il est impossible que nous refusions ces dignités. Vous voyez que les Jésuites, dont les règles sont si formelles et si strictes contre les dignités ecclésiastiques, acceptent bien ces dignités dans les missions. Aussi, nos règles n'en parlent pas. Il est impossible que nous acceptions des dignités secondaires, comme celle de grand vicaire, à cause de la jalousie des prêtres du pays, et cela exciterait l'ambition dans nos missionnaires, qui pourraient se conduire d'une certaine façon vis-à-vis des supérieurs ecclésiastiques des missions pour obtenir ces dignités; mais les charges de vicaire et de préfet ne sont pas sujettes à ces inconvénients, puisque cela se traite entre

Rome et la Congrégation; et on aura toujours soin de faire tomber le choix sur des sujets dignes et qui n'ont pas tant à risquer. Je sais qu'il y aura encore des difficultés, mais je trouve qu'il est impossible que nous refusions absolument. Ainsi donc, je crois qu'il n'est pas opposé à notre règle d'accepter ces places. Ce que je sais, c'est qu'il me semble n'avoir jamais eu en vue ces premières quand j'ai écrit l'article en question; je n'y ai pas même pensé.

Je vous ai dit ma résolution au sujet de ces missions si difficiles; cependant, si la majeure partie des membres de la Congrégation s'opposait aux missions de la Guinée et de Madagascar, je les quitterais.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas que j'aie accepté la mission de Madagascar. Le cardinal Frasoni, de la Propagande, m'a fort recommandé cette mission. La divine Bonté sait comment cela ira. Ce sera à M. Le Vasseur à avoir le souci de cette mission. Qu'il la surveille et qu'il prenne soin des confrères qui doivent y aller. Ils viendront au nombre de trois, qui partiront au mois de décembre probablement, sur le premier navire de l'Etat qui partira pour ces parages.

Trois ou quatre Pères Jésuites, deux missionnaires du Saint-Esprit partiront sous peu et arriveront avant nous.

Il serait absolument possible que les PP. Jésuites restent à Bourbon pour y former un collège pour les Noirs. (Ne parlez pas encore de cela, de peur que ce projet n'échoue.)

M. Dalmond partira avec ces Messieurs.

Je ne vous en dirai pas plus long aujourd'hui sur cet article; c'en est assez. Dès que j'aurai des nouvelles positives à vous donner, je vous les ferai savoir.

M. Tisserant est Préfet apostolique d'Haïti; vous le savez déjà, à moins que ma lettre qui a dû vous l'annoncer, ne se soit perdue.

Il y a grande espérance que M. Tisserant remette les affaires de la religion dans ce malheureux pays. Il est assez bien vu en ce moment du nouveau Président et des Ministres, surtout du Ministre des Cultes. Je voudrais pouvoir lui envoyer du monde; mais avec la nou-

velle mission de Madagascar, jointe à celle de la Guinée, il m'est difficile de faire quelque chose pour lui. Si le Ministère de la Marine entre dans mes vues et consent à mes propositions, il ne serait pas possible de faire quelque chose pour Haïti en ce moment, parce qu'il est trop important de pourvoir à la sûreté de nos missionnaires de la Guinée et au salut de cette contrée. Si le Ministère n'entre pas dans mes vues, je pense envoyer deux missionnaires à Haïti.

Tout à vous dans la charité du saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*
**

à M. Le Vasseur :

XIII bis.

Monsieur,
Monsieur Le Vasseur,
M. Le Vasseur. Lettre confidentielle.

Le 22 août 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai lu votre mémoire avec beaucoup d'intérêt. Il me semble seulement que lorsque vous réfutez les paroles du Directeur de l'Intérieur, vous avez un ton un peu trop aigri. Vous auriez mieux fait de prendre un ton de charité et sans blesser. Vous ne dites cependant rien de blessant, mais vous supposez mauvaise foi (sans cependant le dire) dans le Directeur. Je ne doute pas qu'il n'y eût mauvaise foi et mauvaise intention en lui; cependant un esprit de modération, de douceur et de charité est plus conforme à notre esprit. Notre-Seigneur nous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Un agneau ne mord pas le loup qui l'attaque. Je crois que vous auriez dû supposer une erreur de la part du Directeur; dire, par exemple, que des gens mal informés, ou mal intentionnés,

Iui auront donné des renseignements faux sur votre compte; dire que cela est bien fâcheux qu'un homme bien intentionné contrarie vos bons désirs et mette obstacle au bien que vous voudriez faire; prouver ensuite clairement et fortement, mais avec calme et sang-froid, que les idées qu'on a cherché à insinuer sur votre compte à M. le Directeur, ne sont pas exactes. Ce langage modéré et pacifique est conforme à l'esprit de notre divin Maître. Un agneau ne se défend pas contre le loup en l'attaquant. De plus, humainement parlant, un langage tel que celui que j'indique réussit beaucoup mieux que la vivacité; il dispose les esprits plus favorablement.

Ce Directeur, à ce qu'il paraît, retournera à Bourbon. Du reste, ne soyez pas en peine du passé : nous avons toujours besoin de faire des petites sottises pour acquérir l'expérience des hommes et des choses.

Où en êtes-vous avec le Préfet apostolique? Soyez bien avec lui, cela est nécessaire pour le bien des âmes; et d'ailleurs, c'est lui qui vous tient la place de Notre-Seigneur dans cette mission. Mais prenez garde à vous, et n'unissez pas votre cause avec la sienne. Je suis persuadé qu'il ne tiendra pas à Bourbon : les renseignements qu'on reçoit ici sur son compte, ne sont pas bons; ces renseignements sont même parvenus au Saint-Siège; le Nonce m'a parlé de lui peu favorablement. Tout ce qu'il a fait, par suite de sa prélature (1), a dû le compromettre très fort. On dit aussi qu'il ramasse. Je vous dis ces choses pour que vous soyez sur vos gardes. Je n'ai pas besoin de vous prévenir contre son jugement et contre l'exaltation de son imagination. Entretenez la bonne amitié avec lui; ayez pour lui le respect et la subordination dus au supérieur ecclésiastique, mais n'allez pas plus loin. Je crois qu'il faudrait éviter de le mettre au fait de ce qui regarde le plus intime de votre petite communauté, et de ne pas vous mettre trop en avant pour défendre sa cause.

M. Dalmond m'a dit merveille de Madagascar. Je lui ai

(1) M. Poncelet venait de se faire nommer à Rome protonotaire apostolique, bien que M. Faurdinier ne le voulût pas.

promis du monde, je l'ai promis aussi au Cardinal Préfet de la Propagande et même au Ministère. Je vois maintenant que les choses ne sont pas tout à fait si belles que M. Dalmond m'a dit. Nos missionnaires doivent être envoyés à Nossi-Bé. Il paraît que cette île est bien malsaine. Il est impossible de me rétracter maintenant et d'obliger M. Dalmond de me donner un autre quartier. Je ne suis pas content de lui. D'après ce qu'il me disait d'abord, il y avait grand avantage à embrasser cette mission et grande espérance de succès. Il devait parcourir les différents diocèses et chercher des prêtres zélés et des Frères qui devaient se joindre à nous et passer un certain temps dans notre maison. Par ce moyen nous n'aurions pas eu grande dépense de sujets à faire; on aurait commencé la mission et nous n'avions qu'à l'entretenir. Il paraissait désirer que tous les prêtres entrassent dans notre Congrégation, convaincu que des prêtres isolés ne feraient pas grand'chose dans les missions (et il a raison). Il a fait le voyage de Rome; il a réglé les affaires de sa mission avec la Propagande. Le cardinal Fransoni est bien content que nous y allions; car nous sommes très bien vus et estimés à la Propagande. M. Dalmond parcourut la France. Il s'y prit mal et ne ramassa qu'un ou deux prêtres et deux Frères, mais il ne les engagea point dans notre Congrégation. Je remarque même qu'il leur dit qu'on pouvait faire le bien sans cela. Je présume que ce fut dans la crainte qu'ils ne voulussent pas venir. Cela ne serait rien. Il obtint trois ou quatre Pères Jésuites avec des Frères et deux ou trois Messieurs du Saint-Esprit; et voilà qu'il les a placés dans les quartiers les plus sains et où le bien est facile; et les nôtres dans un endroit malsain et où le bien est difficile. Je ne puis plus reculer; il m'avait mal instruit sur l'état du pays. Nous ne pouvons guère compter sur l'intérêt qu'il nous portait ou qu'il paraissait nous porter. Je crains qu'il ne sacrifie nos missionnaires dans toutes les circonstances difficiles. Je vous charge de veiller spécialement sur cette mission. Soyez prudent et ne manifestez pas mon mécontentement à M. Dalmond; cela ne servirait à rien; seulement, veillez.

Il n'y a pas de remède, il faut envoyer trois missionnaires à Nossi-Bé; cela est convenu avec le Ministère. Prenez toutes les précautions possibles pour la santé de nos chers confrères. Choisissez surtout une bonne saison pour les y envoyer. Peut-être si vous envoyiez M. Collin avec eux pour être leur supérieur, cela serait bon : sa santé faible se soutiendrait mieux dans ces pays qu'un homme à santé abondante. Parmi nos Messieurs de la Guinée, MM. de Régnier et Roussel, à santé forte et abondante, sont morts; d'autres à santé médiocre et même faible, ont soutenu l'attaque. En tout cela, c'est à vous à pourvoir. Vous serez plus à même que moi de conduire cette mission, étant plus près. Il faut que vous ayez pleine autorité, afin d'agir selon les besoins. Je vous la laisse tout entière. Nommez tel supérieur qu'il faudra. Si vous leur donnez M. Collin, vous en garderez un autre pour le remplacer. Ce que je dois vous dire, c'est que vous ne pourriez pas y envoyer M. Blanpin. Je l'ai promis à sa mère et je lui ai répété encore tout dernièrement. Quoiqu'il arrive, M. Blanpin ne doit pas aller à Madagascar. Je vous prie de faire écrire M. Blanpin à sa mère tous les mois. Je lui ai promis un sac de café; qu'il le lui envoie.

Je n'ai pas encore pu obtenir M. Laval. J'espère que, plus tard, je l'obtiendrai pour Madagascar.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *miss. du Saint-Cœur de Marie.*

J'ajoute ce petit mot :

Me trouvant dans le Midi, je fus voir les Sœurs de l'Immaculée-Conception, dont je vous ai déjà parlé dans d'autres lettres. Je suis allé les voir au sujet de votre projet de former des religieuses à Bourbon. C'est une excellente communauté. Je vous transmets les lettres que la supérieure m'a écrites pour cela. Jugez et agissez selon que Dieu vous l'inspirera.

Si MM. Laval et Collin ne pouvaient rester à Maurice, je pense que vous me le feriez savoir aussitôt. Je serais

bien peiné si Maurice devait être abandonné, après tout le bien que vous m'en dites, vous et M. Collin.

Je pense que vous avez reçu mes lettres qui ont suivi celle que je vous avais écrite d'abord et que vous citez. Dans ces lettres vous aurez vu que les affaires avaient un peu changé, et qu'il n'y avait plus à désespérer de Bourbon, que j'étais même décidé à disposer de quelqu'un pour Maurice.

Si M. Laval et M. Collin sont à Maurice, tâchez de leur faire parvenir une copie de ma lettre adressée à la communauté. Je n'écris pas à M. Laval pour le moment, parce que je ne sais s'il reste à Bourbon ou à Maurice, et dans cet état d'incertitude, je ne vois rien de particulier à lui dire.

*
**

à M. **Blanpin** :

III

Monsieur Blanpin.

22 août 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je vous ai donné de bonnes nouvelles de votre bonne mère. Mais il y a encore eu des variations. On cherche toujours à la contrarier à Ligny. Si je pouvais obtenir qu'elle s'éloignât de Ligny, qu'elle se retirât dans un couvent, elle serait en repos. Je vois qu'on craint ses rapports avec moi. J'ai cru remarquer qu'on intercepte mes lettres; cela me chagrine. Je verrai encore : si je ne puis recevoir d'elle une lettre satisfaisante, j'irai la voir cet automne; elle semble avoir confiance en moi et être en repos quand elle m'a dit ses petites misères intérieures; elle semble goûter assez mes conseils. Mais, dès qu'elle est chez elle, on la tourmente et, je crois, on cherche à l'éloigner de moi. On me craint très fort. Qu'on est donc malheureux dans ce monde, quand on a du bien! Je voudrais qu'elle n'eût plus rien et qu'elle eût

besoin; alors au moins on me laisserait approcher d'elle pour prêter secours à son âme qui est bien bonne. Oh! elle est très bonne, mon cher, prions et espérons; les choses s'arrangeront peu à peu. Si votre grand'mère venait à quitter ce monde, votre pauvre mère deviendrait plus libre. Je verrais bien moyen d'arranger tout; mais j'ai des mesures à garder, de peur d'irriter davantage en voulant adoucir les gens. Ils craignent que l'argent de votre mère ne leur échappe. Je vais tâcher de faire en sorte de les satisfaire, en le leur assurant. Mais par là je risque de les irriter encore. Je ne pourrais pas leur assurer toute sa fortune, et ils ne seront pas contents sans cela. Je vais cependant essayer en m'y prenant adroitement, si la chose est possible. Je crois, mon cher, que vous devez sacrifier une partie de la fortune de votre mère pour procurer son repos et le bien de son âme. Ne parlez pas d'affaires d'argent à votre mère : elle en est dégoûtée et m'a avoué qu'elle ne se connaissait pas en affaires.

Ecrivez tous les mois à votre pauvre mère; oui, tous les mois et des lettres de piété qu'il lui faudrait. Envoyez aussi la balle de café que vous avez annoncée.

Tout à vous en Jésus et Marie, •

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*
**

à M. Collin :

VI

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Il n'est guère possible que je laisse passer cette occasion sans y mettre un petit mot pour vous, quoique je n'aie rien de spécial à vous dire.

Ne vous fâchez pas contre moi si je ne vous envoie pas du secours pour vos pauvres Noirs de Bourbon. Je pense que par là même que nous envoyons des mission-

naires à Madagascar, vous aurez de temps à autre un peu plus de monde, et même peut-être plus tard la communauté de Bourbon aura beaucoup plus d'importance. Prenez courage et ne vous fâchez pas si les choses ne vont pas de suite parfaitement. Vous voyez que je ne fais pas ce que je veux. La divine Providence conduit nos affaires malgré moi; car je vous assure que si j'avais suivi mes idées, je me serais bien gardé de tant entreprendre à la fois. J'en suis effrayé, mais que faire? Puis-je résister à la volonté de Dieu qui me force absolument? Notre pauvre prudence humaine ne va pas loin. Peut-être mes craintes seront changées en reconnaissance envers la divine Bonté de nous avoir conduits ainsi tambour battant. Selon l'homme, il est imprudent de tout entreprendre à la fois, Dieu pourvoira à ce qu'il m'oblige de faire à mon corps défendant. Du reste, mes craintes ne sont pas telles, que je crois qu'il en résultera un grand mal qui puisse nuire au fond de l'œuvre; tout ce qui pourrait arriver, c'est que nous serons obligés de négliger une partie, d'abandonner même, si c'était nécessaire. Dieu nous manifestera ses volontés, ses desseins; ne soyons pas entêtés dans nos idées, ne soyons pas raides. Si notre pauvre prudence veut lutter contre la Providence, elle irait mal. Nos affaires sont allées un tel train depuis deux ans, que je ne sais qu'en penser, et que je regarderais comme un crime de résister aux événements. D'après la tournure qu'ont prises les choses, je crois que; d'ici à deux ans, nous serons entièrement fixés sur tout ce qui regarde nos missions. Il faut nous laisser conduire par la divine Providence.

Notre bâtiment avance et va nous coûter vingt à trente mille francs. Nous aurons une belle chapelle de cinquante-six pieds de long; et, de plus, vingt-six à vingt-huit chambres, le tout en briques.

Dites à M. Le Vasseur que M. Dalmond lui apportera de ma part un magnifique chemin de croix, en grands cadres, images très bien faites et parfaitement coloriées. Il est encadré simplement et m'a coûté 68 francs.

Je vous recommande d'avoir un peu soin de votre petite santé. J'oubliais de dire à M. Le Vasseur que j'ai

vu le chirurgien major de Bourbon. Je me trouvais à l'antichambre du Ministre lorsqu'il arriva. Il m'accosta en me demandant si je n'étais pas M. Libermann. Nous causâmes une demi-heure. Il paraît très pieux et s'intéresse à nous.

J'ai toujours l'espérance que, plus tard, notre communauté de Bourbon prendra de l'extension.

Dites à M. Le Vavasseur que M. Fourdinier est toujours le même à notre égard. Il nous anéantirait s'il en avait le pouvoir. C'est un saint homme qui croit bien faire de vouloir notre destruction. Je tâche de lui rendre tous les services que je peux, et je l'aime et respecte sincèrement.

Dites aussi à M. Le Vavasseur qu'il ne me demande plus que je fasse des dépenses pour Bourbon, à moins d'une nécessité extrême. S'il a besoin de quelque chose, qu'il me le fasse payer qu'à la dernière extrémité. Nos dépenses et nos rentes vont diminuer de douze à quinze cents francs par an pour cette chapelle qu'il faudra payer. Nous avons dépensé cette année environ 10.000 francs. Je ne sais d'où cela nous est venu. La bonne Mère a soin de nous. Je vous charge de dire toutes ces choses au cher P. Le Vavasseur, parce que sa lettre est déjà cachetée.

Adieu. Tout vôtre en la charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN.

P. S. — Dites encore à nos chers Frères que le noviciat va très bien; nous jouissons d'une parfaite paix.

M. Desgenettes nous reproche que nous n'avons pas assez de zèle pour l'Archiconfrérie. Il a raison; vous devriez faire plus que vous ne faites et m'en donner des nouvelles. Donnez-moi quelques détails sur la dévotion des Noirs envers la très Sainte Vierge, et surtout donnez des traits, si vous en avez, pour les envoyer à Notre-Dame des Victoires.

à M. Ducournau :

XV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Ducournau,
rue Neuve, en ville,
Bordeaux.

J. M. J.

TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai reçu à peu de distance vos deux lettres, dont la première s'est perdue. Je suis bien blâmable de ne pas vous avoir répondu plus tôt. Cependant, je ne suis pas si coupable qu'on pourrait le croire. J'ai fait bien des choses depuis. J'ai reçu la première à Paris, où je suis resté dix jours. Je suis tombé malade d'une maladie de rien, qui m'a empêché de m'occuper pendant huit jours. Ensuite je fus accablé par la besogne qui était en arrière et celle qui survenait. Enfin je pense bien que toutes ces excuses ne vous rendront pas beaucoup plus indulgent à mon égard, si je n'avais recours à votre charité *quæ omnia suffert*.

Je me réjouis bien de tout mon cœur que vous soyez enfin fixé. L'œuvre de M. Germainville est si belle! Si même la divine Providence vous avait donné à notre petite Société, je consentirais volontiers à ce que vous restiez avec lui, car je prends part de tout mon cœur à toute sa belle œuvre. J'espère que la Bonté divine vous préservera de tout mal. Dans tous les cas, mes bras seront toujours ouverts pour vous recevoir. Cependant, je vous engage à ne pas y penser, car autrement l'œuvre sainte de M. Germainville en souffrirait, et, de plus, à la moindre petite apparence de danger, au moindre dégoût, vous quitteriez; ce qui serait un grand mal. Non, il faut que vous restiez là jusqu'à ce que vous soyez assuré d'un danger imminent auquel vous ne pourriez pas résister. Dans ce cas, bien clairement démontré, nous serons

prêts à vous recevoir. Soyez donc tranquille et travaillez de grand cœur à la gloire du Maître qui vous y a placé.

Malheureusement je ne puis venir à Bordeaux si tôt que je le désirerais. Ce ne serait qu'après le départ de nos Messieurs pour les deux missions de Guinée et de Madagascar, ce qui n'aura pas lieu de suite, ni pour l'une ni pour l'autre. Il ne m'est pas possible d'abandonner la maison qui est très nombreuse. Nous sommes vingt-quatre à vingt-six. Il y aurait du désordre, au moins cela serait à risquer si je quittais, parce que plusieurs exercices ne pourraient pas se faire en ce moment sans moi.

Nous n'avons plus de place dans notre petite barque. J'ai été obligé de faire bâtir une chapelle avec du logement par-dessus. Cela va me coûter vingt à vingt-cinq mille francs. Priez Marie qu'elle nous envoie ce qui nous est nécessaire d'ici un an; le bâtiment va être terminé avant un mois. Je dois payer les entrepreneurs dans un an. Nous serons à notre aise. Nous aurons vingt et quelques chambres et une chapelle de cinquante-six pieds de long. Cela était de toute nécessité. Nous avons fait une grande perte en M. de Régnier; mais il priera pour nous, car il a fait une mort de saint. C'était un enfant de Marie. Il aimait cette bonne Mère d'une tendresse enfantine.

Vous voilà donc enfin prêtre. Je m'en réjouis de tout mon cœur. Soyez fidèle à toutes les bontés de Dieu pour vous.

Je vous laisse avec Jésus et Marie.

Je vous suis toujours très intimement uni dans la sainte charité de leurs très aimables Cœurs et suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Le 24, jour de Saint-Barthélemy 1844.

P. S. — Ne m'oubliez pas auprès de M. Germainville. J'accepte l'offre du logement; quand il en sera besoin, nous en profiterons. Dites à M. Germain que M. Dabadie nous a quittés. Il est sous-diacre. Il a voulu être prêtre avant d'aller en mission et je n'ai pas voulu l'envoyer

prêtre pour des motifs graves et importants. Je crois qu'il a fait une sottise de s'en aller. Priez bien Dieu pour cette pauvre âme qui est en grand danger. Moi, je ne pourrai plus désormais l'accepter facilement pour les missions. Recommandez-le aux prières de M. Germainville, ainsi que moi, qui n'en ai pas moins besoin que le bon M. Dabadie.

J'affranchis cette lettre parce qu'il y a trop longtemps que je devais répondre à la vôtre. Je suis en faute, je dois être puni. Une autre fois indiquez-moi le moyen de trouver des occasions. Ici je n'en ai pas.

*
**

à M. Fauconnier :

VIII

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef
aux contributions directes,
rue de la Verrerie, 77,
Paris.

MONSIEUR,

J'ai reçu les 450 francs que vous avez remis chez M. Libermann, rue Mazarine, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en même temps, le 6 août. J'approuve tout son contenu.

Il ne m'est guère possible de vous indiquer le prix minimum que M. Laval voudrait tirer de son bien. Il ne me le dit pas et je ne connais pas le bien pour en dire ma pensée. J'abandonne l'estimation à votre prudence. J'ai pleine confiance en ce que vous ferez, parce que je suis sûr que vous ferez pour le mieux : vous pourriez estimer cela à peu près par le revenu. D'ordinaire, les biens fonds rapportent 3 %. Veuillez, je vous en prie, vous en faire une occupation sérieuse et vous y prendre comme on s'y prend ordinairement pour ces ventes.

Pour l'époque de la rentrée des fonds, je n'ai rien de positif là-dessus à vous dire; M. Laval ne m'a pas dit ses intentions. Je serais bien aise de pouvoir liquider le tout d'ici à un an. Nous allons envoyer des missionnaires dans ces pays-là au mois de janvier prochain. Si une partie de la somme provenant de la vente pouvait être prête, je n'en serais pas fâché. Nous ferons un second envoi de missionnaires d'ici à un an. Je serais bien aise de terminer alors toute cette affaire qui me pèse très fort. Cependant, s'il fallait vendre à trop bas prix, j'aime mieux laisser les choses en souffrance encore un an ou six mois de plus, s'il le fallait.

D'ailleurs n'y aurait-il pas possibilité, après avoir vendu à créance pour un an, je suppose, de vendre cette créance avec une petite perte?

Monsieur, vous entendez ces affaires mieux que moi. Si vous pouvez me mettre à même de terminer le tout dès le commencement de cette année-ci, je vous en serai bien obligé, mais je ne puis guère l'espérer. Il faudrait quelques mois pour pouvoir vendre. Il est vrai aussi que nos missionnaires seront probablement retardés jusqu'au mois de février, et peut-être de mars. Cependant je ne puis pas compter sur ce retard. Cela dépend du Ministère de la Marine. Ils doivent partir par le premier navire de l'Etat qui se mettra en route, et il ne doit pas y en avoir en partance cette année-ci.

Du reste, Monsieur, vous pourrez toujours mettre la vente en train; nous verrons au fur et à mesure s'il y a moyen d'arranger les choses, selon mes désirs et ceux de M. Laval.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

A La Neuville, le 25 août 1844.

à M. **Le Vavas seur** :

XIV

Monsieur,
Monsieur Le Vavas seur,
Supérieur des Missionnaires
du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis, Ile Bourbon.

A La Neuville, le 26 août 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je vous envoie cette lettre par M. Dalmond lui-même. Vous en avez déjà reçu une auparavant, datée de quelques jours seulement avant celle-ci. Je vous l'ai envoyée par le Ministère. C'était un petit paquet de lettres plutôt qu'une lettre. Il y en avait une pour vous, une pour la communauté, une pour chacun de nos chers frères.

Je vous prie d'agir avec M. Dalmond en esprit de douceur. S'il vous a gâté quelque chose, ce n'était pas par mauvaise volonté. Il cherche le bien de sa mission. Il paraît cependant également bien disposé en notre faveur, aussi bien qu'en faveur des autres missionnaires qu'il amène. Il semble avoir une prédilection pour nous, et cela est très naturel, parce que nous lui rendons de plus grands services que qui que ce soit, et de plus il devrait compter beaucoup plus sur nos missionnaires que sur les autres. Il est probable que les PP. Jésuites ne seront guère capables de lui fournir beaucoup de monde pour Madagascar; ils ont tant d'autres missions qui les occupent et pour lesquelles il leur faut beaucoup de monde. Du reste, supposé que M. Dalmond n'ait pas bien agi de nous mettre ainsi au minimum, nous ne devons pas chercher nos intérêts propres, nous devons travailler aux intérêts de Dieu seul et à ceux de cette mission. Je vous dis en toute vérité et sincérité, que je n'en ai jamais voulu à M. Dalmond; que j'étais toujours décidé à donner à cette mission tous les soins dont nous sommes capables, et à prêter à M. Dalmond tous les secours que je pourrai; et

je lui en ai donné des preuves. Si je vous parlai de ces choses dans ma dernière lettre, c'est pour vous mettre sur vos gardes afin que vous ne sacrifiez pas nos missionnaires; je veux dire que vous examiniez les choses de près et que vous preniez les plus efficaces moyens pour les garantir. Du reste, abandonnez-vous à la divine miséricorde de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère; prenons de bonnes mesures, ne négligeons rien pour le salut des pays que la divine Providence nous confie; mais soyons convaincus que ce n'est que Dieu seul qui donne le succès : s'il veut de nous, il nous aidera; et s'il ne veut pas, qui oserait lui en faire des reproches?

Je crois que j'ai assez expliqué les raisons qui m'ont engagé à entreprendre ces deux missions si difficiles. Ayant agi en cela par la seule vue de répondre à son appel, et ayant pris toutes les mesures que j'ai cru pouvoir en garantir le succès, il me semble que nous pouvons avoir confiance en la miséricorde divine. Ne montrez pas mauvaise mine à M. Dalmond. Les petits torts qu'il a pu nous causer par-ci, par-là, ne sont rien; il l'a fait sans mauvaise volonté, bien certainement; il a cherché le bien de sa mission en tout ce qu'il a fait et il devait le chercher en tout : le moindre point de Madagascar doit lui être plus cher que nous tous.

Je vous prie de faire savoir à M. Laval, de Maurice, que je lui ai écrit bien des fois et jamais de réponse. Je désire beaucoup qu'il me donne une idée exacte de sa mission, de l'état de l'île, des dispositions et du bien qu'il fait. Il est très mal de sa part de ne pas écrire. Il n'a rien à craindre, je ne publierai pas les nouvelles qu'il me donnera. Mgr Collier m'a dit, en arrivant de Maurice, qu'il m'enverra des Irlandais. J'ai cru devoir lui promettre de leur faire faire leur philosophie et théologie et de leur faire apprendre le français. Il nous a fait trop de bien, pour que j'aie pu le refuser. Mais voilà trois ou quatre mois qu'il a passé par Amiens et que nous avons réglé à ce sujet et je n'en entends plus parler. Je ne sais ce qu'il est devenu. Vous pouvez dire à M. Laval que Mgr Collier ne prend pas de mesure pour que je puisse lui envoyer du renfort. Je demanderai

de nouveau à Rome la permission qu'il quitte Maurice. Mais, pour cela, il faut que j'aie un état des choses existantes dans le pays, afin de pouvoir demander avec connaissance de cause. Dites aussi à M. Laval que, ne recevant pas de réponse aux lettres que je lui adresse, j'ai enfin mis ses biens en vente. S'il dispose autrement qu'il n'avait fait, des fonds qui vont être réalisés, il n'a qu'à me le dire. Du reste, je lui ferai connaître le résultat de cette vente, par les confrères qui vont aller à Madagascar vers le mois de janvier.

Notre confrère de Saint-Domingue, qui a eu la fièvre jaune, est en pleine convalescence. M. Tisserant va bientôt revenir en France, pour chercher du monde.

M. Fourdinier dit que le Ministère s'est rétracté de la résolution prise de vous donner des appointements, et qu'on ira vous les retirer. Je ne sais ce qui en est de cela.

De plus, il dit que bientôt on ne vous permettra plus de rester à Bourbon, parce qu'on n'y veut qu'une seule société, qui est celle du Saint-Esprit. Je n'en crois rien. Mais pour cela je ferai tous mes efforts pour résister à cette détermination, si elle devait être prise. M. Fourdinier nous est toujours très opposé. Le saint homme serait bien dangereux pour nous, s'il avait beaucoup de pouvoir. Il fait tout contre nous pour nous ruiner, et cela avec les meilleurs sentiments et par un effet de zèle pour le bien. Je crois qu'il est trompé par la crainte du tort que nous pourrions causer au Saint-Esprit. Dieu l'a chargé de cette Congrégation, il est naturel qu'il cherche à la défendre contre ceux qu'il craint.

Je vais lui faire comprendre que nous ne désirons rien plus que l'existence du Saint-Esprit, et que nous sommes bien loin de les supplanter.

Le jeune homme que M. Dalmond amène avec lui, est un médecin, que j'ai reçu ici parmi nous sans qu'il soit précisément Frère. Je ne lui ai pas fait faire d'engagements. Il s'appelle M. Brunet. C'est un jeune homme bien précieux, d'un zèle ardent et à toute épreuve. Il est d'une adresse extraordinaire pour tout faire; il est plein de foi et d'ardeur; il a de grandes qualités. Il était impatient de partir, et d'ailleurs il y avait réellement de

fortes raisons pour que je le laisse partir avant nos Messieurs. Je l'ai donc laissé partir, d'autant plus qu'il n'est pas un membre appartenant à notre Congrégation. M. Dalmond m'a promis qu'il ne souffrirait jamais que M. Brunet soit ailleurs qu'avec les nôtres. Les Messieurs du Saint-Esprit et peut-être même les Pères Jésuites, feront tous leurs efforts pour l'attirer à eux. Tâchez de faire en sorte que cela n'arrive point. Il doit rester avec notre communauté avec toute liberté d'aller et de venir pour ses œuvres. Je suis persuadé que ce jeune homme fera merveille, et sera utile à notre communauté pour l'accréditer et bien disposer en sa faveur. Je vous le recommande; faites-lui bon accueil, faites-lui faire connaissance avec MM. Collin et Blanpin. Il faut que je vous laisse pour que la lettre parte.

Tout à vous dans la charité du saint Cœur de Marie.
Je vous envoie un cachet par M. Brunet.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*

**

à M^{me} **Bresdon** :

Madame,
Madame Veuve Bresdon, rue
Saint-Clément, n° 129, Nantes
(Loire-Inférieure).

A La Neuville, le 27 août 1844.

MADAME,

J'ai reçu votre lettre du 24 courant. Le Monsieur qui vous remettra ce petit mot est un jeune médecin qui vient de passer avec nous neuf mois au noviciat et qui est décidé à se consacrer aux soins des pauvres Noirs : c'est un excellent jeune homme, rempli de bonnes qualités et qui ne manquera pas de faire un grand bien à Madagascar, où il va préparer les voies à nos missionnaires, qui iront l'y rejoindre dans quelques mois. Je vous prie donc, Madame, de vouloir bien lui remettre

quelques objets si vous en avez pour les Noirs de Madagascar. Ils sont aussi les enfants de Marie; Marie vous en récompensera.

Je vous écrirai prochainement plus longuement et vous répondrai à tout.

Recevez, Madame, les salutations de votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à la **Supérieure de Castres** :

XXXVI

Madame la Supérieure
du Couvent de l'Immaculée-Conception, Castres
Tarn.

A La Neuville, le 4 septembre 1844 (1).

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je commence par la fin de votre lettre, qui m'a fait une si grande satisfaction que mon cœur en est tout plein.

Vous voyez bien qu'il fait bon être fidèle à notre bon Maître et mettre toute sa confiance en lui seul. Je n'ai jamais douté qu'il ne vous bénisse avec votre sainte communauté. Il a fallu des croix et des peines pour purifier votre communauté et votre propre âme. Désormais votre œuvre est établie. Je suis persuadé que les fonds vous viendront aussi, si déjà la divine Providence ne vous en a pas envoyé.

L'œuvre du *Refuge* est très difficile; mais elle porte

(1) La lettre porte 4 août, mais le cachet de la poste porte 4 septembre.

de grands fruits; elle donne de fortes peines et elle est remplie de grandes consolations. Vous avez bien fait de séparer cette maison de la vôtre, parce que cela jette toujours un jour fâcheux sur les pensionnats qui s'y trouvent joints sous le même toit.

La divine Bonté vous appelle à travailler pour le bien des âmes dans son Eglise. Je prie Notre-Seigneur de tout mon cœur que votre chère Congrégation soit une servante fidèle dans sa sainte maison. Estimez-vous bien heureuse que le grand Roi veuille vous employer dans sa maison, et faites avec amour l'ouvrage qu'il vous donne, fût-ce le plus bas et le plus vil.

J'ai envoyé votre lettre à M. Dalmond, et j'y ai ajouté un mot selon vos intentions. Il a oublié de me répondre sur cet article. Je crois que c'était sa préoccupation de tant d'autres objets qui en est la cause; peut-être voulait-il vous répondre directement. Je crois bien certainement que, parmi les connaissances qui pourraient être les plus utiles pour les missions, la pharmacie tient le premier rang. Mais je crois que vous ferez bien d'y joindre un peu de médecine pratique. Il existe des ouvrages là-dessus. Il en existe à l'usage des Sœurs de la Charité. Ils pourraient vous servir sous plusieurs rapports. Je compte à mon prochain voyage de Paris consulter un médecin sur les maladies des pays des tropiques, et lui demander une note des ouvrages qui pourraient être utiles à nos missionnaires. Si je reçois des renseignements utiles, je vous en ferai part. En fait de langues, il est urgent que vos Sœurs apprennent la langue de Madagascar, la sakalave. Ces langues sont très faciles. En trois mois on les connaît assez pour s'exprimer avec les indigènes. Si M. Dalmond ne vous a pas envoyé des livres pour cela, je vous en ferai parvenir par la première occasion qui se présentera ou je vous les porterais moi-même, si je pouvais faire le voyage du midi. Je ne pourrais guère le faire qu'au printemps.

Les 1.300 francs dus à Sœur Paule ne sont pas encore arrivés. Je doute que M. Tisserant les ait envoyés, parce qu'il doit venir lui-même en France. Je pense qu'il viendra vers le milieu du mois prochain. Il serait possible

qu'il vous demandât du monde, sinon pour tout de suite, ce sera au moins pour un an, je pense. Il est évident, et j'allais oublier de vous le dire, il est évident que vous ne pouvez envoyer à Madagascar moins de quatre Sœurs. Je suis bien sûr que M. Dalmond lui-même ne voudrait pas en avoir moins. Il n'est pas si dépourvu de ressources que vous le pensez : ses amis de l'île Bourbon font beaucoup pour lui. D'ailleurs vos Sœurs, une fois arrivées dans le pays, ne coûtent plus beaucoup. J'espère que M. de Régnier jouit en ce moment de la gloire, car il a fait une mort digne d'envie. S'il y est, vous pouvez compter sur un protecteur; vous ne sauriez comprendre jusqu'à quel point il s'intéressait à votre œuvre dont il me parlait souvent.

J'ai l'honneur d'être, en la charité de Jésus et de Marie, votre très humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*
**

à **Caroline Libermann** :

LXV

Mademoiselle Caroline Libermann,

Très pressé.

à Louvencourt.

MA BONNE CAROLINE,

J'ai enfin à vous annoncer la prochaine arrivée de votre maman et de Pauline. Elles sont à Paris et arriveront à Amiens demain matin par les Messageries royales. La diligence s'arrêtera : Hôtel de France et d'Angleterre. Allez vous informer de l'heure de l'arrivée de la diligence. Je ne puis venir vous annoncer moi-même cette nouvelle si agréable. Je m'empresse donc de vous la faire savoir par ce billet écrit à la hâte.

Votre oncle,

mardi, 10 septembre.

F. LIB.

*
**

à M. Lannurien :

XV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lannurien,
chez M. son père, à Morlaix,
Finistère.

J. M. J.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je réponds à votre lettre du 7 septembre. J'admire la bonté de Dieu qui a inspiré des sentiments si généreux à M. votre père. Le sacrifice qu'il fait sera récompensé bien grandement. Je n'ai aucune difficulté à opposer aux conditions que son affection pour vous met à son contentement.

1° Vous n'irez pas en pays étranger avant d'être prêtre; ce n'est pas mon dessein et ne l'a jamais été.

2° Quoiqu'il ne soit pas de notre usage ordinaire d'aller tous les ans en vacances, puisqu'il le désire si ardemment, donnez-lui cette consolation. Je crois qu'il est de notre devoir de donner toutes les consolations et tous les soulagements possibles aux parents qui font un si grand sacrifice pour la gloire de Dieu. Ma pensée est que nous devons user de tous les moyens que nous pouvons prendre, c'est-à-dire qui ne sont pas opposés au bien des âmes; nous devons user de tous les moyens pour rendre aux parents de nos missionnaires leurs sacrifices le moins pénibles que nous pouvons et le plus utiles au bien spirituel de leurs âmes.

3° La pension est de 500 francs. Nous demeurons à la campagne, les vivres sont moins chers qu'en ville. Vous pourrez employer le reste à votre intention ou à telle autre chose que vous voudrez et que vous déterminerez en arrivant.

4° Question. Je vous citerai en réponse un article de notre règle; c'est le mot à mot :

« Ceux qui viendront se donner à Dieu dans la Congrégation, pourront disposer de leurs biens selon leur

bon plaisir. Ils seront aussi bien vus et aussi bien traités lorsqu'ils n'apporteront rien que lorsqu'ils auront tout donné à nos missions. On acceptera cependant ce qu'ils voudront donner et on disposera selon leurs intentions. Mais jamais aucun membre de la Congrégation ne doit ni dire ni faire quoi que ce soit, ni directement ni indirectement, pour engager quelqu'un à faire des dons de ce genre; il faut laisser agir la grâce de Dieu dans chacun. »

J'explique en deux mots cet article : Nous ne pouvons refuser les dons : nos missions ont trop de besoins; nous ne voulons pas compter pour cela sur les hommes, mais sur Dieu seul et sur sa divine Providence. Nous ne pouvons faire des distinctions dans l'intérieur de la Société, cela détruirait l'union. Enfin il est important que les gens ne s'occupent pas de pécule; il ne faut pas qu'on pousse et qu'on excite les gens à donner; cela serait très dangereux. Je ne crains rien. Dieu a déjà pourvu et pourvoira de jour en jour, de plus en plus, aux besoins de l'Œuvre, à mesure qu'ils grandiront. Ma maxime est : rien demander, rien refuser. Je serai reconnaissant et très reconnaissant envers ceux qui feront du bien à l'Œuvre; mais j'aimerai tout autant ceux qui ne donnent rien. Les hommes qui se livrent pour la gloire de Dieu, voilà le principal; l'argent pour leur subsistance est un accessoire, que la divine Bonté fournira.

5° Question, pour la nourriture. Elle est saine et substantielle et à discrétion. Il faut que les missionnaires soient forts et en bonne santé pour leur départ. J'évite autant que je peux les nourritures pesantes et échauffantes. Nous avons beaucoup de laitage : nous avons trois vaches pour cela. Au laitage près, c'est la même nourriture qu'à Saint-Sulpice. Pour la boisson, on a le choix entre vin ou cidre. Nous avons un jardin de cinq arpens. Les novices peuvent y être la majeure partie de la journée. Lorsque leur genre d'occupations le permet. La maison neuve sera logeable au mois de novembre. Elle est bâtie en briques et assez élevée; par conséquent saine. Les deux étages renferment vingt-deux chambres. La chapelle sera assez spacieuse. Nous

sommes maintenant encore dans la vieille maison, qui est en paillis. Nous la laisserons aux Frères. Les ecclésiastiques habiteront la maison neuve. Nous sommes maintenant vingt-six, y compris les Frères. Notre vie n'est pas une vie de mortifications extérieures. La vie du missionnaire est une vie d'amour de Dieu et du prochain et non pas de pénitence. Il y aura assez à souffrir sans en chercher encore ailleurs. Il faut une permission du Supérieur pour faire des mortifications extérieures. Il faut s'animer d'un grand courage fondé sur l'amour divin pour souffrir avec paix les souffrances attachées à son état. Je pense que cette dernière règle rassurera un peu vos parents sur votre compte.

Les exercices du noviciat sont variés. On a un temps assez court à employer à l'étude de la théologie, à moins qu'on ne l'ait pas encore terminée. On a tous les jours une récréation de une heure, où l'on cause, et trois quarts d'heure de travail manuel, en silence. De plus, les promenades ordinaires aux communautés en général. Une fois dans le nouveau bâtiment, chacun aura sa chambre à part, grande à peu près comme à Saint-Sulpice.

La Neuville est située dans un fond et pas loin de la Somme; ce qui rendrait le sol un peu humide; cependant, nous n'avons jamais eu de malades; c'est pour cette cause que j'ai fait bâtir en briques et haute. Ce qui fait que le pays n'est pas trop malsain, quoique situé dans un fond, c'est la tourbe qui se trouve dans tous les endroits bas immédiatement après la couche de terre et qui a vingt pieds de profondeur.

Je ne sais quel genre de détails je pourrais vous donner. Nous vivons retirés et en paix. Notre genre de vie est à peu près celui de la solitude d'Issy, et par conséquent il n'y a pas grand'chose à en dire.

Je vais continuer ma lettre moi-même. J'avais écrit la première partie si précipitamment, que vous n'auriez pu vous en tirer. Je l'ai fait copier par M. Briot, qui me déchiffre parfaitement.

Je n'ai qu'un mot à ajouter. Notre année de noviciat commencera les premiers jours d'octobre. Tâchez donc

de nous arriver pour cette époque. On perd toujours quand on vient trop tard : les premiers avis sont toujours utiles.

Ne passez pas par Paris si vous n'en avez pas envie. Jusqu'à Rouen vous aurez le bateau à vapeur. A Rouen, vous irez voir M. Dupont. Il expédiera vos effets par le roulage, et vous-même, vous vous mettrez en diligence.

Je ne vous dis rien pour votre intérieur, puisque votre arrivée auprès de nous est si proche. J'espère que la Bonté divine vous conservera dans la paix. Je vous laisse donc dans les bras de Jésus et de Marie, et je me réserve de m'entretenir avec vous bien au long, de tout ce qui concerne le bien spirituel de votre âme. Je vous prie de patienter un peu encore. Je prierai, en attendant, de tout mon cœur, et vous suis bien intimement uni dans la charité de Jésus et de Marie, en laquelle je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 13 septembre 1844.

*
**

au D^r **Libermann** :

LXVI

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, 15,
Strasbourg.

Amiens, le 17 septembre 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Je ne puis laisser partir ma chère belle sœur sans t'écrire un petit mot. Je n'ai pas eu le temps de le faire tout le temps de son séjour ici; je le fais maintenant et vais lui envoyer cette lettre à Paris.

Je ne te donnerai pas de renseignements sur ce qui se

passa pendant tous ces quatre ou cinq jours que ta femme resta ici avec nous. Je l'ai fait loger chez une personne amie. Ce sont de bonnes gens bien simples qui se sont offerts à la loger, et je n'ai pas cru devoir refuser. Le fils aîné de la maison est l'aumônier de Louvencourt et par conséquent le confesseur de Caroline. Ce fut autant par amitié pour Caroline qu'à cause de moi que cet excellent ecclésiastique a désiré que ta femme logeât chez ses parents.

J'ai admiré le courage qu'elle a montré tout le temps qu'elle a passé à Amiens. Je ne l'ai vue pleurer que trois fois, pendant quelques instants seulement. Tout le reste du temps elle était gaie et contente. Toujours elle a été soumise à la divine volonté, et ne regretta jamais le sacrifice qu'elle offrait à Notre-Seigneur. Elle se surpassa au moment de la séparation; c'était vraiment héroïque. Elle et Pauline se sont embrassées avec beaucoup d'effusion de cœur et avec une joie qui brillait dans tous leurs traits et pas une seule larme ne coula. J'ai ramené la maman à son logis et tout le temps elle était gaie et contente. Je l'ai quittée en cet état. Ce qui a contribué à ce calme et à cette satisfaction, c'est qu'elle a compris le bonheur de Pauline de se consacrer à Dieu dans une si bonne communauté. Le beau caractère, la bonté de la supérieure et la tendresse qu'elle manifestait déjà pour Pauline ont eu aussi leur bonne part à ce contentement de la mère et de la fille.

Venons-en maintenant à Pauline. C'est un ange. Du moment qu'elle entra dans la maison et qu'elle fut revêtue de son habit noir et de son voile, elle était dans une joie continuelle. Elle ne pensa guère pleurer; elle ne pensa guère au mal du pays non plus. Elle est déjà bien à son aise, elle est à sa place; elle est comme un poisson dans l'eau. Elle entra samedi et, dès le soir, commença une retraite très sérieuse. Elle passa tout ce temps dans une grande satisfaction et une grande paix. Je l'ai vue hier, mercredi; elle est bien contente. Toutes les novices et postulantes ont les yeux sur elle et s'édifient de sa modestie. On dit qu'il est facile de se mettre en la présence de Dieu, quand on est vis-à-vis de Sœur Pauline.

Pendant toute la retraite on est en silence; on a des récréations, mais silencieuses. Quand une fois on pourra parler aux récréations, elle plaira davantage. Sa conversation sera douce, modeste, simple et gaie. C'est ce qui fait la meilleure conversation des religieuses; ce sont là les principales qualités qu'il faut avoir. Ainsi vous voyez que notre petite Sœur Pauline est moulée pour être religieuse et surtout à Louvencourt. La retraite est austère, comme vous voyez. Dans le cours de l'année, elle aura des occupations variées qui rendront son esprit moins appliqué, et elle aura deux récréations par jour; cela sera pour elle un grand soulagement. Elle se plaira au couvent et y trouvera son repos et son bonheur; mais, ce qui plus est que tout cela, elle y trouvera sa sanctification.

Je t'écrirai une autre fois plus au long pour te donner quelques renseignements sur l'état de nos affaires qui vont assez bien. Il paraît que tu comptes venir assister à la prise d'habit de Pauline. Ta chambre sera prête, on est à la bâtir, tu logeras chez nous.

En attendant, je suis en la charité de Jésus et Marie,
Ton frère tout dévoué,

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à M. Lossedat :

V
Monsieur,
Monsieur l'abbé Lossedat,
Vicaire au presbytère, Port-au-Prince,
Haïti (Voie d'Angleterre).

Amiens, le 17 septembre 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu aujourd'hui une lettre du Havre qui m'annonce que M. Tisserant est arrivé, il y a quelques jours,

en Angleterre, par le *Saint-Jacques*. Celui qui m'a écrit cette lettre, c'est M. Fontbonne, bon prêtre de votre pays, que vous avez, je crois, vu à La Neuville avant votre départ. Il n'est pas de la Congrégation; il va en Haïti comme prêtre séculier. Dès le premier entretien que j'aurai avec M. Tisserant, je l'engagerai à vous dire ce que vous devez faire pour ce bon prêtre. Du reste, il vous apporte une lettre de ma part et une de M. Briot et quelques mots de M. Thevaux.

Eh bien donc, mon bien-aimé frère, votre pauvre âme a déjà passé par le creuset. Les peines et les croix sont le partage de ceux que Dieu veut sanctifier. Soyez fidèle, mon très cher, et la divine Bonté vous sauvera et se servira de vous pour le bien de plusieurs. Il faut du courage. Vous vous êtes relâché, dites-vous; je n'en suis pas surpris, quoique mon cœur s'en afflige. Vous êtes entré là sous l'influence d'un climat tout neuf pour vous; ce climat a fait une certaine impression sur votre tempérament et vous a produit ce mauvais effet. Il a fallu que votre corps passât par la fièvre jaune pour s'acclimater au pays; il a fallu que votre âme passât aussi par la fièvre du relâchement, des peines intérieures, des inquiétudes, des âpretés, des défiances, etc., pour se consolider dans la vertu et pour s'acclimater dans la sainte humilité et le renoncement à vous-même au milieu des travaux apostoliques. Réjouissez-vous d'être maintenant revenu pleinement à Dieu et à son divin service. Faites-vous à l'état des choses existant dans ce pays, je veux dire, sanctifiez vous au milieu de tout le mal qui vous environne.

J'ai vu dans votre lettre que la paix était dans votre âme, tâchez de la conserver; veillez aux troubles et aux agitations. Ce qui a été cause de votre mal, c'était probablement le manque de confiance envers M. Tisserant. Ce manque de confiance produit ordinairement les jugements sur la conduite, sur les intentions; les jugements produisent un esprit d'opposition. Je causerai de tout avec notre cher confrère, et je serai plus à même de vous donner des conseils. En attendant, soyez en paix; remettez-vous des préventions que vous avez contre lui.

Ne vous en chagrinez pas; ce qui est passé est passé. Plusieurs de nos confrères ont éprouvé ce genre de tentation vis-à-vis de moi; ils en sont totalement guéris. Au moment de la tentation, on juge mal les choses, on voit tout à l'envers. Après un certain temps, l'esprit se calme, les oppositions cessent et l'âme rentre dans la paix; alors toutes les préventions disparaissent. Je suis fâché que vous ne m'ayez pas dit positivement sur quoi reposaient vos préventions, je veux dire en quoi consistaient les imprudences que vous lui reprochez; j'aurais alors mieux compris la chose. Mais n'importe, calmez-vous et remettez le tout entre les mains du divin Maître. Ce qui a pu être la source du mal, c'est peut-être une certaine ardeur naturelle à vouloir trop vivement le bien, une certaine impatience à le procurer, et, voyant des obstacles que M. Tisserant ne levait pas, vous le jugiez. Pour faire vraiment le bien, il faut une patience héroïque, et non une ardeur prématurée qui perd tout.

En second lieu, vous voyez autour de vous un mal affreux et votre âme s'en attristait, s'accablait, se décourageait, se laissait aller au trouble, à l'inquiétude et à l'irritation. Cette irritation intérieure, jointe à ces différents sentiments, a pu vous porter à l'opposition et à la défiance. Enfin les rapports avec les personnes dont vous me parlez, et qui n'étaient pas favorables à M. Tisserant. Vous ne me dites pas si ce furent des laïques ou des prêtres. Si ce sont des laïques, leurs sentiments ne comptent pas, ils n'entendent pas les choses de Dieu. D'après une de vos dernières lettres, et d'après la connaissance que j'ai du pays, il s'en trouve peu de ce genre. De plus, il faudrait examiner si ce n'est pas un intérêt personnel, si ce ne sont pas les passions qui les font parler, dans un sens opposé à la conduite de M. Tisserant. D'après les connaissances que vous m'avez données, tous deux du pays, il n'y a à Port-au-Prince que M. le Curé et M. Cessens avec vous. Il paraît que M. Tisserant a fait de la peine à M. Cessens, et que celui-ci était très en peine de cela. M. Cessens est extrêmement sensible, et ce qu'il aura pensé dans ces moments ne peut pas être pris à la lettre. Je suis persuadé qu'étant

de sang-froid, il aura désavoué ce qu'il aura dit pendant ces moments de peine et d'inquiétude. Il paraîtrait que M. Cessens avait réellement quelque chose contre M. Tisserant, et sa conduite, dans certains moments. Il m'a écrit une lettre à ce sujet et me promet un mémoire par le prochain packet. Comme ce mémoire n'est pas arrivé, je pense que ce fut dans un moment de peine qu'il aura écrit cette lettre. J'en causerai avec M. Tisserant et je verrai ce qui en est. Dans tous les cas, mon bien-aimé frère, ne vous tracassez pas. Dans tous les cas, vous ne deviez pas prendre le sentiment de M. Cessens contre M. Tisserant, puisque celui-ci vous est donné de Dieu pour vous conduire, donné par le Saint-Siège à toute cette mission pour la diriger. Supposé même que sa conduite soit répréhensible, exposez votre sentiment avec paix et laissez faire. Vous ne pouvez être assuré que vous avez raison et qu'il a tort; mais il est de certitude de foi que vous faites bien de vous soumettre. Supposez que vous ayez la certitude qu'il se trompe, il n'est pas encore sûr que Dieu ne veuille bénir sa façon d'agir, et vous voyez qu'il l'a bénie, puisque, malgré tous les obstacles, il a été admis.

Mais il faut savoir que, pour réussir dans une entreprise, il y a plusieurs moyens à employer. Si celui que vous voyez ou que l'on vous fait voir est bon, celui de M. Tisserant peut être bon aussi; si le vôtre est meilleur, celui de M. Tisserant peut réussir aussi. Il faut savoir que, dans une mission aussi difficile que celle d'Haïti, il faut compter sur Dieu seul, faire ce qu'on croit prudent et laisser le succès à Dieu seul. M. Tisserant fait cela, j'en suis persuadé; seulement il peut se tromper : Dieu y pourvoira. Il n'appartient pas à un inférieur de corriger la conduite du supérieur. Vous verrez, mon très cher, combien la bénédiction de Dieu sera parmi vous, si vous êtes bien unis ensemble. Vous vous trouvez tous deux dans un état de choses difficile. Il est impossible que M. Tisserant écoute tous les sentiments. Autant d'hommes, autant de sentiments. Chacun doit agir *secundum sapientiam sibi datam*. M. Tisserant répondra à Dieu de la Mission; il doit agir selon qu'il croit bon devant Dieu. Le

défaut d'accord a dû faire du mal. Mais ne vous en troublez pas, mon bien cher frère; il a fallu que vous fissiez votre apprentissage. On le fait toujours un peu à ses dépens. Cela ne vous a pas coûté bien cher; la maladie a remédié à tout. Si je vous dis tout cela, ce n'est pas pour vous convaincre, mais pour vous empêcher de vous laisser surprendre.

J'ai oublié ce que j'avais à ajouter au sujet de M. le Curé. Je ne pense pas que ce fut lui qui vous parla contre M. Tisserant. D'après toutes les dernières lettres de M. Tisserant, M. le Curé s'entend bien avec lui et cherche à lui aider, à procurer le bien du pays. De plus, il me le dépeint comme un homme prudent; or cela suppose qu'il ne sera pas l'auteur de vos peines. Je vous engage à ne pas vous mettre en rapport, surtout en intimité, avec des prêtres étrangers à Port-au-Prince. Défiez-vous de tout ce qui tend à vous désunir, cela tend à tout perdre. Evitez les aigreurs contre les pécheurs. Dilatez votre âme quand vous voyez des pécheurs. Vous irriter de leurs péchés les plus abominables, ce serait agir d'une manière diamétralement opposée à la conduite de Notre-Seigneur. Vous savez combien il reprenait cette conduite dans les juifs. Notre zèle doit être doux et rempli de patience, de suavité et de compassion. C'est là seul que réside l'esprit apostolique. Soyez toujours plein de déférence envers les prêtres qui ne font pas leur devoir. Il faut les gagner et ne pas s'aigrir contre eux. Si nous nous mécontentons, nous méritons une punition de Dieu. Que ferions-nous si la divine Bonté ne nous comblait de grâces? Soyez doux envers les pécheurs, doux envers vous-même; humble et paisible en la présence de Dieu; patient dans tous les maux qui vous environnent : vous verrez, Dieu vous aidera.

Je causerai avec M. Tisserant sur votre difficulté. En attendant, je vous dirai que vous n'avez qu'à aller avec confiance. Il ne faut pas une grande science ni une grande expérience. Je pense que vous parlez de ceux qui appellent étant à l'extrémité, comme cela m'est arrivé, à La Neuville, il y a quelques semaines. Ne soyez pas dur ni scrupuleux. Faites-leur faire leur confession le mieux

que vous pouvez, s'ils sont trop faibles pour faire une bonne confession (c'est le cas qui m'arriva), interrogez-les sur les principaux péchés qui leur arrivent communément. Instruisez-les comme vous le pouvez. La seule chose à faire c'est de leur inspirer la contrition, les bons sentiments : pas avec un grand sermon, mais en peu de mots. Ils ne donneront pas toujours de grandes marques de contrition, parce que la maladie les abat. Il faut tout de même leur donner l'absolution, leur administrer ensuite l'extrême-onction, qui achèvera d'effacer les péchés, si l'absolution était valide, et lorsque leurs dispositions n'étaient pas suffisantes (car il est impossible qu'on puisse avoir la certitude de leurs dispositions dans cet état d'abattement), alors la divine Bonté les dispose parfois mieux et l'extrême-onction porte son effet. Voilà, sans contredit, le sentiment de tous les casuistes; voilà la conduite de tous les bons prêtres. Ne soyez pas inquiet. Du reste, je causerai de cela avec M. Tisserant. Quant à la préfecture apostolique, vous savez que ce n'est pas moi qui ai demandé cette dignité, ni M. Tisserant non plus. Je conçois bien qu'un étranger dans cette charge serait bon pour la Congrégation; mais où le prendre? D'ailleurs, s'il y en avait un, serait-il reçu par le Saint-Siège? De plus, je ne puis faire des démarches pour cela avant d'avoir vu clair dans les reproches qu'on fait à M. Tisserant.

Je crains que vous ne soyez un peu découragé des difficultés. Ne vous pressez pas trop dans le bien à faire. La patience est de haute importance dans les œuvres apostoliques. Si on s'empresse, on se décourage nécessairement, car on éprouve toujours de grands obstacles.

Adieu, cher Confrère, ayez du courage; attendez le retour de M. Tisserant et des confrères qu'il vous amènera; cela fera mieux que toutes les réflexions que je vous fais.

Tout à vous dans le saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Pour votre pénitence, vous lirez les chapitres de l'obéissance, du zèle apostolique, de la charité entre nous (je n'ai plus bien présent le titre de ce chapitre), de la conduite envers les prêtres et de la conduite envers les âmes auxquelles nous sommes envoyés. Elle est rude, n'est-ce pas?

Adieu, je vous embrasse bien tendrement. Soyez courageux et confiant en Marie; tout ira. J'écrirai prochainement au bon F. Pierre; je suis trop pressé maintenant.

*

**

à M^{lle} Rouillard :

III

(Copie.)

Le 17 septembre 1844.

MADemoiselle,

Je prie Notre bon Maître d'être lui-même votre consolation. Souffrez avec paix les peines que la divine Miséricorde vous envoie. C'est un grand bonheur pour une âme chrétienne de souffrir en ce monde. Quelles que soient les peines que la divine Bonté de Jésus vous envoie, intérieures ou extérieures, elles ont toujours un prix inestimable pour nos âmes. Ce bon Seigneur nous traite avec une bonté et une douceur ravissantes. Il nous donne des souffrances, afin que nos âmes se détachent de la terre, des jouissances et des satisfactions de la nature, et pour que nous ne tenions plus qu'à lui seul. Sans doute, une bonne âme chrétienne ne s'attacherait pas à des satisfactions défendues, mais elle se laisserait trop aller à celles qui sont permises, et, par là, il arriverait qu'elle ne s'attacherait pas tant au doux Jésus, qui seul veut posséder tout notre petit cœur. Soyez bien soumise à la divine Volonté, souffrez avec humilité et avec amour tout ce qu'il vous envoie; ce n'est pas vous qui souffrez, c'est Jésus, le Cœur amour des cœurs, qui est en vous et souffre avec vous; abandonnez-lui votre âme; sa divine

grâce y est; elle rendra les souffrances bien profitables à la sanctification de votre âme. Tenez-vous donc prosternée aux pieds du Divin Maître; livrez-vous à lui seul corps et âme. Ne vivez que de sa divine Volonté; soyez dans la paix au milieu de vos peines; Jésus est en vous et que pouvez-vous désirer de plus? et si vous souffrez, c'est dans Jésus crucifié qui est en vous. Oh! heureuse l'âme qui possède en elle Jésus crucifié! Elle possède le trésor de toutes les grâces, et la source de tout amour et de toute sainteté. Vous êtes donc mille fois heureuse de souffrir avec Jésus, et dans la paix de Jésus.

Votre très humble serviteur,

(signé) F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — J'ai retrouvé ma lettre que vous réclamez; je vous la renverrai par la prochaine occasion.

*

**

à M. Fauconnier :

IX

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef aux contributions
Directes, rue de la Verrerie, 77,
Paris.

A La Neuville, le 17 septembre 1844.

MONSIEUR,

Je réponds à votre lettre du 15 courant.

Je ne suis point du tout surpris de la peine que causait aux parents de M. Laval la nouvelle de la vente de ses biens.

Je ne crois pas que M. Laval ait laissé des engagements ni de vive voix ni par écrit. Il me fit dire formellement avant de quitter le territoire français, de vendre les maisons au plus tôt et les biens quand je pourrais. Mais,

comme dans ce temps-là, il n'avait rien spécifié, je ne voulais pas faire de démarches ultérieures. Je vous prie de demander à voir l'écrit dont me parlent les parents de M. Laval. Je crois que ces bonnes gens se trompent; les instructions de M. Laval y sont opposées. Il ne pourrait avoir oublié cet écrit s'il existait.

Les parents ne sont pas raisonnables de vouloir que M. Laval leur laisse tous ses biens et se contente d'en percevoir les revenus. Il est probable que bientôt il ira à Madagascar. Les rapports déjà très difficiles maintenant, le seront bien davantage alors. De plus, le pays est si dépourvu de tout secours que son fonds lui serait bien utile. Est-il raisonnable que M. Laval, ayant du bien, périsse de misère? Il est vrai que la Propagation de la Foi fournit quelque chose; mais c'est pour le plus strict nécessaire. D'ailleurs M. Laval sacrifiant tout, jusqu'à sa vie, pour cette mission, il est bien naturel qu'il cherche à s'aider du peu de fortune qu'il a pour le bien qu'il entreprend.

Je ne puis reculer la vente et ne puis consentir à une rente viagère. Une rente viagère ne pourrait lui parvenir tous les ans. M. Laval serait par là toujours arrêté sur les côtes et ne pourrait pas pénétrer dans l'intérieur des terres sauvages. D'ailleurs, comment pourrait-on, dans la suite, constater la mort de M. Laval, quand une fois il sera loin des côtes.

Cependant, je conçois la peine de ses pauvres parents, et je vais tâcher de faire tout ce qui dépendra de moi pour les satisfaire; mais il faut être raisonnable.

Il m'est impossible de laisser les biens sans les vendre. Le départ de M. Laval pour Madagascar serait trop retardé; car il ne pourrait s'en aller sans son argent, ou au moins sans en avoir une bonne partie et le reste au plus tôt.

Voici, Monsieur, le moyen que je pense pouvoir adopter pour favoriser les bons parents de M. Laval.

On leur vendrait les biens à un prix convenable. Si le bien se vendait à 70 ou 72.000 francs (comme vous me dites), alors les parents paieront jusqu'à la valeur d'environ 15.000 francs. Ces 15.000 francs leur resteront

entre les mains jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles de M. Laval qui indiquent positivement ses intentions. Ils m'enverront une lettre pour M. Laval. J'y joindrai une moi-même, afin que ces 15.000 francs restent à leur disposition. En attendant, ils n'en payeront pas les intérêts. Je suis persuadé que le bon M. Laval y consentira; mais je ne puis rien décider par moi-même ni laisser les choses en suspens. Cela est impossible. Quant aux sommes qu'ils doivent verser en paiement du bien : 1° ils verseront de suite 30.000 francs; mais pour qu'ils ne soient pas aggravés par les intérêts, je leur paierai 3 % pour la première année. 2° Le reste de la somme payable dans deux ou trois ans et je me contenterai à mon tour de 2 1/2 % d'intérêt. Mais il faut que les billets qu'ils donneraient soient tels que je puisse les lancer dans le commerce; car je ne puis pas être sûr d'attendre si longtemps avant l'envoi de M. Laval à Madagascar, et je voudrais que tout fut réglé auparavant. Car lui faire parvenir cet argent dans l'intérieur des terres, est une chose bien difficile et bien scabreuse.

Veillez vous informer exactement de la valeur du bien; ce n'est qu'alors que nous pourrions prendre une détermination positive. J'espère que les bons parents de M. Laval ne m'en voudront pas; je fais certainement beaucoup par les offres que je leur fais sans avoir pu consulter leur parent.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*
**

à M. Fauconnier :

X

Résumé d'une réponse à une lettre de M. Fauconnier (notaire à Paris), en date du 15 septembre 1844.

Dans ma réponse à cette lettre, je dis : Que j'étais étonné que les parents de M. Laval eussent un engagement par écrit; que M. Laval m'avait fait dire, avant de

quitter le sol de la France, que je devais vendre les maisons au plus tôt et le reste plus tard. — Que M. Fauconnier se fasse montrer cet écrit. Que, malgré ma bonne volonté pour les parents, je ne puis m'empêcher de vendre, parce que M. Laval devait probablement aller à Madagascar. (Je mets toutes les différentes raisons qui engagent à vendre auparavant.) Je refuse la rente viagère pour les mêmes raisons; et de plus, parce que M. Laval, une fois à Madagascar, il serait difficile de constater sa mort. Je recommande de vendre aux parents mêmes, à un prix raisonnable, et je leur offre : 1° Si le prix va à 70.000 francs, de leur laisser 15.000 francs, au moins, sans intérêts, jusqu'à ce qu'on ait une réponse positive de M. Laval pour savoir s'il veut leur laisser cette somme. Je dis que probablement il la leur laissera; 2° ils paient de suite 30.000 francs. Je leur donnerai 5 %, pour un an, pour ne pas les aggraver; 3° le reste par partie, en deux ou trois ans, avec intérêt 2 1/2 % et des billets qui se vendent.

*

**

à M^{mes} Rouillard et Blin :

II

(Copie.)

A Mesdemoiselles Anne Rouillard et Lucie Blin,
pensionnaires à la Maison de la Grande Providence,
à Nantes.

J. M. J.

La Neuville, 17 septembre 1844.

MESDEMOISELLES,

Je viens de recevoir aujourd'hui, 17 septembre, la caisse que votre charité m'adresse. Cette caisse renferme beaucoup d'objets d'une grande utilité pour nos pauvres Noirs. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de récompenser toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à

cette pieuse œuvre, et particulièrement vous, Mesdemoiselles, dont la charité est si pleine de zèle.

Joignez vos prières aux nôtres, pour la mission difficile de la Guinée, dont la Divine Bonté nous a donné la sollicitude. Je dis : *mission difficile*, parce que toute mission qui commence est difficile, et surtout celle-ci, où il faut prendre de grandes précautions pour la conservation de la santé des missionnaires, si précieuse à la gloire du bon Maître.

Les bruits qu'on répand chez vous sont faux. J'ai vu le Gouverneur du Sénégal, il y a quelque temps, qui m'a parlé au long de nos missionnaires, et m'a affirmé le contraire, qu'ils se portaient très bien. Je n'ai pas eu de nouvelles depuis très longtemps. C'est là ma grande peine. Les rapports avec ces pays sont très difficiles. J'espère que, bientôt, il s'organisera quelque chose qui nous procure l'avantage de recevoir des nouvelles de ces chers confrères. Les dernières étaient datées du mois de février. Il y a si peu de communications entre nous et ces pays, au moins les navires qui vont et viennent sont si infidèles à remettre les lettres, que la semaine dernière j'ai reçu une lettre datée du 8 février.

Ne croyez pas les bruits fâcheux qui vous viennent par la renommée; on a dit, je me rappelle, ici, aux environs d'Amiens, à Nantes et à Montpellier, que nos missionnaires avaient fait naufrage, cependant il ont eu la plus belle traversée. Plus tard on nous a dit que les sauvages les avaient brûlés. Il n'en avait jamais été question, ils étaient très bien vus et très aimés des Noirs. Ce que je peux vous dire, c'est que les dernières lettres m'assurent que M. Maurice était en bonne santé, quoique un peu faible à son ordinaire.

Ces images que vous avez mises au fond de la malle, seront très utiles et feront de l'effet. Les objets seront envoyés en Guinée. Je dirai samedi prochain la sainte messe à l'intention des bienfaitrices et à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, Votre très humble serviteur en les priant de vous bénir tous.

(signé) LIBERMANN, prêtre du St-Cœur de Marie.

P. S. — Je présume que vous avez vu à Nantes un jeune médecin qui doit aller à Madagascar. Il vous aura dit, sans doute, que nous devons envoyer une petite troupe dans cette vaste et belle Mission, vers la fin de décembre ou au commencement de janvier.

Si les effets que vous avez la charité de m'annoncer pour l'hiver prochain étaient prêts, on pourrait leur en donner une partie. Au printemps prochain, ou plutôt vers la fin de l'hiver, nous expédierons des missionnaires en Guinée, qui emporteront tout ce que vous venez de m'envoyer et ce qu'on leur destinera dans le prochain envoi.

*

**

à M. Lemercier :

VIII

(Copie.)

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

A La Neuville, le 23 septembre 1844.

MONSIEUR,

Je suis un peu en retard; j'espère que votre charité m'excusera. Je ne voyais rien de pressé dans votre honorable lettre, et je pensai qu'il serait bon que j'attendisse encore, parce qu'il pourrait se présenter quelque circonstance où votre zèle pour la gloire de Dieu pourrait nous rendre quelque bon service, et alors je n'aurais pas eu besoin de vous envoyer une lettre exprès pour cela.

Je me réjouis bien de tout mon cœur de la paix que la bonté divine met dans votre âme. Je m'estime très heureux d'y avoir pu contribuer en quelque chose. J'espère que Notre-Seigneur vous donne cette paix pour votre sanctification. Ne vous empressez pas trop de mettre en exécution les désirs ardents que la miséricorde divine vous donne de contribuer en quelque chose à sa gloire.

Je veux dire n'embrassez pas au hasard tout ce qui pourrait se présenter à votre esprit pour le bien. Priez notre bon Maître qu'il ne vous laisse pas dans l'inutilité, laissez mûrir ce désir. Attendez tout de la divine Providence. J'espère qu'enfin il se présentera quelque bon moyen de rendre service à notre bon Maître, à qui vous devez tant. Soyez toujours bien disposé à faire tout ce qu'il pourrait vous ordonner pour sa gloire, mais attendez qu'il parle : nous ne devons ni prévenir ses volontés, ni inventer. Il est bon de prier et de désirer ardemment. Quand le moment de Dieu sera arrivé, ce sera toujours avec paix et suavité que cette divine volonté se manifestera. Soyez devant lui comme un serviteur qui a toujours les yeux tournés vers son maître, et qui est toujours disposé à lui obéir, à le servir, et qui vole au premier signe de sa divine volonté.

Depuis bien longtemps j'attends des nouvelles de la Guinée, et je n'en reçois pas. Je n'espère pas en avoir avant trois ou quatre mois. Les rapports de commerce avec ces pays ne sont pas bien établis; cela fait que les lettres n'arrivent pas toujours, et sont ordinairement bien longues [à arriver]. Priez bien pour cette importante et difficile mission. Les missionnaires qui y sont y auront beaucoup à souffrir, parce que rien n'y est encore régularisé. Je crains même encore bien des pertes (ne parlez à personne de ces craintes, de peur de troubler), précisément parce que rien n'est encore régularisé, et parce que l'on n'a pas assez d'expérience du pays. Les premiers paieront cette expérience et fraieront la voie à leurs successeurs. Que Dieu soit béni en tout ce qu'il lui plaira de faire de nos missionnaires!

Je ne puis envoyer votre lettre au bon M. Maurice en ce moment; je ne sais pas au juste son adresse.

J'aurais voulu vous prier de nous rendre un petit service (c'est celui dont je vous parle plus haut), le voici : Il y a, à Nantes, un négociant nommé Le Cour. Je ne connais pas son adresse. Il paraît que ce Monsieur, joint à d'autres, doit entreprendre une compagnie commerciale pour la Guinée, spécialement pour le Gabon. Je voudrais avoir des renseignements sur les dispositions

religieuses de ces Messieurs. Je ne sais si cette entreprise est connue. (Si elle était connue), veuillez alors aussi vous informer s'il y a à espérer quelque bien pour la suite, de cette compagnie, pour la mission.

Il faudrait être bien prudent, et ne pas avoir l'air de prendre ces informations en mon nom. Veuillez me rendre la réponse à cette question le plus tôt possible.

Je ne sais pas encore quand je pourrais m'absenter pour faire le voyage projeté. S'il doit avoir lieu, j'espère profiter de vos offres charitables.

En attendant, recevez, je vous prie, l'assurance des sentiments de respect et de sincère charité avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et tout dévoué serviteur.

LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à la **Mère Javouhey** :

VIII

Madame,
Madame la Supérieure
rue de Valois-du-Roule, 18,
des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny,
Paris.

J. M. J.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Le prêtre qui a l'honneur de vous présenter cette lettre est un de nos missionnaires chargé par le Saint-Siège de la mission d'Haïti dont il a été nommé Préfet apostolique depuis quelques mois. Il revient en France pour y chercher de bons prêtres et de bonnes religieuses qui puissent lui aider dans le bien qu'il désire faire dans le pays que la divine Providence lui a confié. Je lui ai conseillé de

vous faire une visite à ce sujet, et de s'entendre avec vous pour avoir de vos bonnes et pieuses religieuses. Je ne doute pas que votre zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes dans ces pays délaissés ne vous permette pas de vous refuser à sa demande. Je n'en dirai pas davantage. Il vous donnera lui-même tous les détails nécessaires. J'oublie de vous dire son nom. Il s'appelle M. Tisserant. Je vous engage à lui parler avec confiance. Il va bientôt à Rome (1). J'espère qu'il pourra vous rendre quelques petits services. Je lui ai déjà dit quelques mots au sujet des peines que vous éprouvez. Je ne pense pas qu'il puisse vous rendre en ce moment des services de haute importance; vos affaires ne sont pas assez avancées pour cela, mais toujours pourrait-il aider à disposer favorablement les esprits à votre égard et à l'égard de votre Congrégation. Je serais bien aise de m'entretenir avec vous avant son départ, qui aura lieu à la fin d'octobre. Peut-être serai-je obligé de faire un voyage de Paris pour les affaires du Sénégal, si elles se terminaient selon nos désirs, et alors je vous verrais. Si vous deviez venir dans nos quartiers, je vous prierais de ne pas venir dans la semaine qui suit le 1^{er} octobre, car notre retraite doit avoir lieu pendant cette semaine-là, et tout mon temps sera absorbé par cette retraite.

Après vous avoir dit cela, j'ai une grâce à vous demander, c'est de vouloir bien garder le plus profond secret sur l'offre que je vous fais, de faire parler de vous à Rome par M. Tisserant. Je vous en supplie, veuillez y faire attention; je regarde la chose comme très importante pour vous et pour moi. N'en dites rien à personne absolument. Si la chose transpire, on pourrait très facilement détruire les bonnes impressions qu'on recevrait sur votre compte à Rome, les remplacer par d'autres et nous compromettre nous-mêmes à Rome et en France.

Quoique nous devons mettre toute notre confiance en la divine Bonté, nous devons éviter avec prudence de compromettre le bien que nous voulons procurer, et

(1) M. Tisserant étant tombé malade, c'est moi qui ai été envoyé à Rome pour négocier les affaires d'Haïti. Sc (windenhammer).

prendre les mesures les plus efficaces pour en garantir le succès.

Ce nous est un besoin extrême de garder un profond secret sur les œuvres que nous entreprenons pour la gloire de notre divin Maître, et sur les démarches que nous faisons pour leur heureuse issue jusqu'à ce que ces œuvres aient obtenu leur exécution; sinon nous sommes toujours dans le plus grand danger d'échouer, par la malice du démon et la méchanceté ou les méfiances des hommes.

Pardonnez-moi si j'ose vous donner des conseils que vous ne me demandez pas. Je connais la simplicité de votre cœur, et vous connaissez la droiture du mien : cela me suffit et me tient lieu de toute excuse; je parle avec simplicité, parce que je sais que ma parole ne sera pas mal reçue ni mal jugée.

J'aurais à vous prier de vouloir bien vous informer au Ministère où en est l'affaire pour laquelle vous avez eu la bonté de vous intéresser : je veux dire celle du Sénégal. A-t-on pris quelque résolution au sujet du mémoire que vous avez eu la bonté de remettre à M. Bouet pour être remis au Ministre? Si vous pouviez me faire donner la réponse par M. l'abbé Tisserant, vous me rendriez un grand service. L'incertitude où je suis sur ce point m'empêche de régler définitivement la distribution des missionnaires que j'ai à expédier cette année-ci.

Notre Communauté va bien, grâce à Dieu; elle est nombreuse et augmente de jour en jour.

Priez Dieu pour nous, et veuillez nous recommander aux ferventes prières de nos pieuses sœurs.

Recevez, je vous prie, l'assurance de la charité très sincère avec laquelle je suis, dans l'union de Jésus et de Marie, votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

A La Neuville, le 26 septembre 1844.



à M. Cahier :

XX

Monsieur,
Monsieur l'abbé Cahier,
Econome,
au Grand Séminaire de Reims.

J. M. J.

La Neuville, le 27 septembre 1844.

MON BIEN CHER ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Quand je reçus votre lettre, je me dis : attendons quelques jours à répondre, afin que la grâce divine triomphe toute seule de la nature sans le secours de paroles d'ami; l'effet en sera plus sanctifiant pour l'âme ainsi travaillée. Je m'en suis repenti depuis parce que, depuis, je n'ai plus su trouver un moment pour vous écrire.

Que le saint nom de notre bon Maître soit béni; il vous poursuit jusque dans les derniers retranchements de la pauvre nature. Il veut vous avoir mort entre ses mains, afin de vous vivifier de la vie divine de sa grâce. Livrez votre âme au divin Jésus, abandonnez-vous tout entier à sa sainte conduite, qui est pleine de miséricorde pour vous. Reposez-vous entre ses bras dans un grand sentiment de votre petitesse, de votre pauvreté et de votre faiblesse. Pas de plaisir, pas de satisfaction pour vous, pas de complaisance, pas d'estime, pas d'affection de la part des hommes. Il faut que votre esprit se détourne des hommes, afin de ne pas les considérer avec satisfaction dans leurs rapports avec vous, ni dans les agréments que votre nature si sensible y pourrait trouver. Il faut que votre cœur s'en détourne afin de ne pas y mettre sa complaisance et de ne pas attirer la leur. Jésus veut vous avoir vide, dans votre intérieur, de toute affection, de toute complaisance et de toute satisfaction naturelles. Il veut vous avoir nu et dépouillé dans votre sensibilité de toute recherche de jouissance intel-

lectuelle et de bien-être moral. Il ne veut absolument pas que vous vous reposiez jamais ni en vous-même, ni dans les hommes, ni dans les choses. C'est en lui seul que doit être tout le repos de votre âme, tout le reste n'est que néant et futilité qui vous tiendra toujours dans les imperfections et les faiblesses de la nature. Notre divin Jésus veut absolument que vous le cherchiez tout seul et uniquement *en lui* et *pour lui*. Je souligne ces deux mots. *En lui* et non dans vos rapports avec les créatures, parce que les créatures vous apporteront toujours des imperfections, et cette recherche ne sera jamais pure. Si on recherche Jésus en lui seul, alors nous agirons avec une charité bien pure envers les créatures, alors nous ne voulons pas avoir plus de rapports avec les créatures que ceux que la divine Providence nous donne avec elles. Nous embrassons avec ardeur, avec amour, les moyens que le divin Sauveur nous offre par la divine Providence pour sanctifier les créatures et nous restons en repos quand ces moyens nous manquent. *Pour Jésus* et non pas pour nous ni pour les créatures; alors nous ne nous exaltons point dans le bien qu'il nous donne à faire et nous ne nous décourageons pas quand il nous laisse en repos; nous n'avons pas cette complaisance et cet estime pour nous-mêmes dans le succès et nous ne nous laissons pas aller à la peine excessive dans la décadence. Alors nous sommes parfaitement en paix, quand les hommes nous oublient et nous négligent et nous sommes indifférents quand ils nous estiment et quand ils mettent leur complaisance en nous. Alors nous sommes comme des instruments morts devant le divin Maître; libre à lui de nous laisser là; et nous restons dans le repos, faisant en paix et en toute humilité ce à quoi il nous occupe et ne cherchant pas à aller au delà du divin vouloir pour l'emploi qu'il veut faire de nous. Au contraire, nous sommes dociles et fidèles à nous laisser manier par sa divine grâce, lorsqu'il veut bien nous employer. Un instrument reste par terre tant que l'ouvrier ne le soulève pas pour s'en servir; et quand il l'a en main, il reste dans sa main sans emploi jusqu'à ce qu'il le mette à l'œuvre et alors il se laisse manier selon la

volonté de celui qui le manie et opère selon l'application que le maître lui donne.

Voilà, très cher et honoré frère, ce que le divin Maître veut opérer dans votre âme. Il faut qu'elle souffre pour cela. La nature se révolte; l'amour-propre se réveille; mais tout cela n'est rien. Le maître qui vous manie entre ses mains est puissant et habile : abandonnez-vous et ne craignez rien. Tenez-vous prosterné devant lui dans l'excès de votre pauvreté, de vos misères et de vos faiblesses; humiliez-vous et tenez-vous dans votre néant, vous abandonnant humblement, paisiblement et amoureuxment, à la peine qui provient de vos défauts, savourant devant Jésus les douleurs, les déchirements de cœur et les accabllements par lesquels il vous fait passer et rejetant les pensées défectueuses qui causent ces peines. Les pensées ne valent rien et les douleurs sont excellentes. Quoique l'arbre qui produit ces peines soit mauvais, ce fruit amer est bonifié et rendu délicieux par la surabondance de l'amour et de l'humiliation de cœur et d'esprit dans lesquels la main du divin Maître les plonge par la soumission humble et l'abandon d'amour de votre âme entre ses mains. Ce sont comme de ces fruits âpres et mauvais par eux-mêmes qui deviennent excellents étant confits dans le sucre et dans les aromates.

Je me réjouis donc de tout mon cœur des grâces que la divine bonté opère en vous et suis en sa très sainte charité tout vôtre.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*

**

à M. Fauconnier :

XI

Monsieur,

Monsieur Fauconnier,

chef aux Contributions Directes,
rue de la Verrerie, 77, Paris.

MONSIEUR,

Si le bien de M. Laval ne valait que 55.000 francs, je serais un peu embarrassé, parce que je ne pourrais pas

faire à ses bons parents des offres aussi avantageuses que je vous les avais proposées. Je voudrais avoir à offrir à M. Laval au moins 50.000 francs net. Mais si eux-mêmes ont offert ce prix, c'est une preuve que le bien vaudra beaucoup davantage.

Si sa valeur allait à 60.000 francs, vous pourriez leur offrir 8.000 à garder devers eux jusqu'à la prochaine réponse; si cela va de 60 à 65.000, vous pouvez leur offrir 10.000 dans le même sens. En un mot, je voudrais quelques milliers de plus que 50.000 pour couvrir les frais et pertes, afin qu'il me reste au moins cette somme voulue.

Si les parents de M. Laval étaient satisfaits à prendre le bien au prix de 55.000 francs et que je puisse livrer leurs billets au commerce, je crois que vous pourriez passer par là, à moins que la valeur du bien n'aille beaucoup au delà de 60.000 francs. Car, dans ce cas, il vaut mieux leur laisser 10.000 francs jusqu'à la réponse de M. Laval, comme j'eus l'honneur de vous l'indiquer dans ma précédente lettre, en réponse à la vôtre du 16.

Vous voyez assez mes intentions, veuillez vous régler là-dessus et je trouverai bien ce que vous avez fait.

La raison pour laquelle je voudrais livrer au commerce les billets que donneront les parents de M. Laval, est que si je devais moi-même les faire rentrer, j'éprouverais de grandes difficultés. Je ne pourrais guère leur faire un procès. Je voudrais donc que ces billets fussent bien assurés. Je les vendrais avec une petite perte, cela serait facile il me semble.

Veillez bien ménager toujours les parents de M. Laval autant que vous le pouvez sans perte considérable, et sans nuire gravement aux affaires en question. J'approuve que vous leur vendiez de préférence et à un prix modéré, mais cependant raisonnable.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

La Neuville, le 28 septembre 1844.

à M. Clair :

XXXIII

(Copie.)

J. M. J.

La Neuville, 28 septembre 1844.

TRÈS CHER FRÈRE,

Nous sommes encore en vacances, cependant je suis plus occupé que pendant l'année pour préparer les choses afin qu'en recommençant nous soyons en repos et puissions suivre notre train ordinaire; étant aussi pressé de besogne que je le suis, je me contenterai de vous répondre avec brièveté.

On a eu raison au Séminaire de vous conseiller de ne pas vous dessaisir des biens en question, ni de vos revenus. Notre règle n'exige pas qu'on se défasse du capital, elle veut seulement qu'on ne jouisse pas de son bien pour soi-même, et qu'on règle habituellement les choses, qu'on n'ait plus à s'en occuper du tout que dans les cas extraordinaires et imprévus. On doit choisir un homme d'affaires, dans lequel on peut mettre sa confiance; celui-ci doit gérer les biens selon les ordres qu'il a reçus.

Vous avez donc bien fait de charger quelqu'un de vos affaires pour ne pas vous en embarrasser. Choisissez un homme entendu et sûr. Il faut qu'il vous rende compte de tout ce qu'il devra faire jusqu'à ce que vos affaires soient au clair, alors il n'aura qu'à disposer des revenus selon les indications que vous lui donnerez en son temps. Je vous conseille de ne pas lui donner pouvoir de vendre dans la procuration que vous lui laisserez.

Quand une fois vous serez sur le point d'être reçu dans la Congrégation, vous ferez vos dispositions, soit quant au fond, soit quant au revenu, selon les desseins de Dieu. Vous réglerez alors tout ce qui regarde ce bien

et puis vous ne vous en occuperez plus à moins d'un cas extraordinaire; du reste, quand le temps sera arrivé, tout sera arrangé.

Quant à la Communauté, vous connaissez nos règles à ce sujet; nous devons mettre toute notre confiance en Dieu pour notre subsistance, ne rien demander ni directement ni indirectement à ceux qui s'uniront à nous pour le service du bon Maître, et recevoir avec action de grâce ce qu'on nous donne, sans toutefois que personne le sache et sans faire aucune distinction entre ceux qui auront donné et ceux qui n'auront rien donné.

M. Arragon a eu une petite maladie qu'on appelle la zona, il est guéri en ce moment. Je n'ai pas encore écrit au Ministère pour savoir le temps du départ, ce sera probablement à la fin de décembre ou en janvier. M. Tissérant nous est revenu d'Haïti. Comme il a été nommé par le Saint-Siège, préfet apostolique de cette mission, il faut qu'il aille à Rome pour en rendre compte. Il va d'abord faire un petit voyage en Belgique, dans l'espérance d'obtenir quelques bons prêtres; il nous a beaucoup édifiés par sa ferveur, sa simplicité et son obéissance d'esprit.

Nos vacances ont été prolongées afin que nous ayons le temps de faire tout ce que nous avons projeté et d'être tranquilles ensuite. Nous commencerons l'année le premier dimanche d'octobre, tâchez de nous revenir aussitôt que vos affaires le permettront.

Vous pouvez dire à M. le Supérieur honoraire du Grand Séminaire que nos règles ne sont que provisoires, et que nous avons précisément la même idée que lui de déterminer la règle d'une manière stable et permanente après une dizaine d'années d'expérience. Comme nous ne pouvions nous passer d'une règle, nous en avons eu une provisoirement qui a toute sa force jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par des constitutions fixes, qui, du reste, ne porteront pas de grands changements à celles qui sont établies. Je serais bien aise de savoir au juste ce qu'on pense de nous dans le Conseil de la Propagation de la Foi et si on a alloué la somme que j'avais demandée pour les missionnaires que nous avons en-

voyés en Haïti, comme aussi si on a décidé quelque chose pour les demandes que je leur avais faites.

Adieu; tout vôtre dans la charité du saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à M^{lle} Guillardme :

XIX

J. M. J.

A La Neuville, le 29 septembre 1844.

MA CHÈRE ENFANT,

Je n'ai pas encore répondu à vos deux bonnes lettres; et cela par un coup de la divine Providence.

Je viens de lire dans le journal de l'*Univers* un article qui vous concerne. Je suis bien aise de n'avoir pas encore répondu, afin d'avoir l'occasion de vous dire quelques mots au sujet de cet article.

Il est tout en votre faveur et je crains qu'il ne vous donne quelques tentations de vaine gloire. J'aime beaucoup mieux vous voir injurier que louer. Veillez bien sur vous-même, ma chère Enfant, afin que l'ennemi ne trouve pas en vous de quoi vous surprendre. Je suis bien sûr qu'au fond de votre cœur, vous sentez bien que vous ne méritez pas de louanges pour tout ce que vous avez tâché de faire par amour pour votre divin Epoux et pour sa gloire; vous savez bien que c'est un grand honneur et un extrême bonheur pour vous d'avoir pu vous employer à répandre la dévotion la plus ardente envers le divin Maître par le moyen de la relique insigne que la divine Providence a bien voulu faire connaître par vous, une de ses plus pauvres et des plus indignes servantes. Vous êtes bien convaincue que vous n'avez guère mérité cette faveur céleste et que c'est une pure bonté de sa part d'avoir choisi un instrument indigne

et incapable. Je sais bien que vous connaissez votre indignité et votre incapacité, que vous êtes persuadée avoir été très infidèle dans l'œuvre que la divine Bonté a bien voulu vous confier et que tout le succès n'est venu que de sa pure miséricorde pour les âmes qu'il a voulu sanctifier par ce moyen. Mais, ma chère Enfant, toutes ces connaissances et cette persuasion de votre pauvreté, faiblesse et incapacité ne suffisent pas pour vous garantir du danger caché sous les paroles pleines de louanges que ce bon journaliste vous donne pour avancer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Vous savez que vous n'êtes rien, que vous ne valez rien et que vous ne pouvez rien; que tout le bien qui est en vous est à Dieu seul et vous vient de Dieu seul, et que tout le bien opéré dans votre sainte œuvre, c'est Dieu seul qui l'a opéré; mais il pourra se glisser dans votre cœur une certaine complaisance, une douce satisfaction de ce que Dieu vous a choisie pour cette œuvre, de préférence à d'autres; de ce que les hommes ont enfin reconnu ce qui en est; de ce qu'ils paraissent vous estimer et mettre leur complaisance dans vos sentiments, dans vos œuvres. Oh! que le danger est grand et que de sentiments mauvais pourraient se glisser dans votre cœur! Cachez-vous devant les hommes et devant vous-même. Ne feignez pas l'humilité devant les hommes, mais ayez-la dans le fond de votre âme. Prosternez-vous humblement devant le divin Seigneur Jésus, comme une pauvre mendicante, toute couverte de haillons, qui ose se présenter ainsi devant la divine Majesté et s'occuper à son divin service; reconnaissez-vous indigne de vivre en sa sainte présence. Mais dans votre abaissement, entrez dans une grande paix et un grand amour envers le bien-aimé de votre âme, qui daigne vous permettre de vous tenir ainsi prosternée et vous recevoir comme sa pauvre et chétive servante, sa chère enfant et sa bien-aimée épouse. Oh! que vous en êtes indigne et que je voudrais que vous sentissiez vivement votre indignité, mais qu'en même temps votre âme fut dans une grande paix, grand amour, grande reconnaissance, parfaite et humble confiance et abandon entre les bras du bien-aimé. Demandez-lui, demandez à Marie,

votre bonne Mère, la grâce de vous tenir dans toute la profondeur de votre misère et de votre néant, en même temps celle d'être remplie d'amour, de paix et d'abandon au divin amour de votre âme, et enfin, celle d'être oubliée, ignorée, négligée, méprisée et maltraitée par les hommes. Cela vaut bien mieux que d'en être louée et aimée. Le rebut des hommes ferme votre âme et lui fait ainsi conserver tous les trésors de grâces que le divin Sauveur veut bien y verser. La louange et l'affection des hommes dilate toutes les ouvertures de votre âme et risque de lui faire répandre par tous ses pores le peu de grâces qu'elle reçoit d'en haut. Si vous êtes persécutée, ignorée, méprisée des hommes, vous recevrez des trésors de grâces avec une bien grande abondance; si vous en êtes aimée et louée, vous n'en aurez qu'en petite quantité et de bien petite valeur.

Je n'ai rien à vous dire encore au sujet de la jeune personne pour laquelle votre charité a bien voulu s'occuper. Je lui ai écrit à ce sujet, ces jours derniers, et n'en ai pas reçu encore de réponse. Je la recommande toujours à vos bons soins charitables et vous prie de vous intéresser à elle. Je crois bien certainement que vous en recevrez des consolations, et ce serait une bien bonne œuvre : cette pauvre âme qui est si bonne!

J'ai reçu une lettre de cette bonne personne de Chartres, qui vit dans le temps M. de Régnier; sa lettre est datée du 29 juillet, et je l'ai reçue, je crois, dans les premiers jours d'août. Je ne lui ai pas répondu, parce qu'elle ne m'a pas laissé son adresse, ni même son nom, car elle n'a pas signé. Cette pauvre personne doit être bien peinée de ne pas recevoir de réponse. Si vous voulez bien avoir la bonté de lui faire mes excuses. Heureusement M. de Régnier m'a parlé d'elle; car sans cela, je n'aurais pas même su de quel pays elle est, car elle date sa lettre de la ville de Marie. C'est une âme bien dévote et bonne, mais qui a besoin de secours et consolation.

Je vous laisse à Jésus et à Marie et suis, en leur très sainte charité, votre tout dévoué serviteur,

à M. Tisserant :

XX

Monsieur,
Monsieur l'Abbé Tisserant,
chez M. son père, pharmacien,
rue Saint-Denis, N° 248,
Paris.

J. M. J.

Le 3 octobre 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je ne suis pas étonné que la Propagation ne veuille rien voter pour vos besoins actuels. J'avais demandé une réserve pour Haïti, ne pouvant leur donner des renseignements positifs sur les besoins de votre mission; mais je ne comptais pas sur le succès de cette demande. Ne vous découragez pas pour cela : Marie est puissante et riche; sachez une bonne fois que c'est dans la douleur que se font les enfantements. Maintenant c'est le temps de l'enfantement; maintenant vous êtes triste et dans la peine; plus tard, quand notre bonne Mère aura produit quelque chose pour cette pauvre île, alors vous aurez de la joie, et votre joie ne vous sera pas enlevée, parce qu'elle sera pour toute l'éternité. Si le bien doit se faire à Haïti, c'est au milieu des plus grands obstacles, et de façon que nous ne puissions pas dire que c'est nous qui l'avons fait. Marchons toujours en avant au nom de Jésus et sous les auspices de Marie. Plus les difficultés augmentent sous nos pas, plus il faut montrer à Dieu que nous mettons notre confiance en Lui, en marchant toujours dans la voie où il nous engage.

Je ne vois pas pourquoi vous suspendriez vos voyages. Priez votre bonne mère qui s'intéresse tant au cher pays et au salut de ses habitants, priez-la en votre nom et au nom de notre bonne Mère, de Notre-Dame des Victoires, de vous procurer encore une petite somme pour

votre voyage de Rome, qui me paraît nécessaire pour les affaires de la religion en Haïti.

Ne soyez pas inquiet pour l'argent nécessaire pour le voyage des missionnaires : si vous n'obtenez rien de la Propagation, je vous avancerai les sommes nécessaires. Allez toujours en avant, amassez du monde et du bon monde. Quand ils seront dans le pays ils feront des épargnes, et dans dix mois je serai payé.

Non mon cher, vous ne ferez pas votre noviciat à La Neuville; vous l'achèverez en Haïti ou plutôt sur la croix. Il serait bon de terminer le mémoire pour la Propagation, vous l'achèveriez ici et nous l'enverrions aux deux Conseils.

Dites, s'il vous plaît, à votre chère mère, que j'avais bonne envie de lui écrire pour qu'elle vous trouve une petite somme pour vous aider dans votre voyage de Rome; mais j'avais honte d'intercéder auprès d'elle pour son fils, et pour son pays dont le salut lui est bien plus cher qu'à moi. Présentez aussi mes amitiés très sincères à votre bon père et à toute la famille. Mes respects très affectueux au bon P. Desgenettes. Ne m'oubliez pas non plus auprès de la famille Rivard. Revenez pour dimanche prochain, s'il n'y a pas un obstacle extraordinaire ou imprévu.

Tout à vous en la charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,

prêtre du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — La bonne M^{me} Javouhey est donc toujours en route. Vous feriez peut-être bien d'aller encore au couvent pour voir s'il n'y a pas une réponse et pour leur recommander les informations dont je vous parle dans ma lettre. Elle pourrait au moins sonder les dispositions du Ministère au sujet du Sénégal. Il est important que je sache quelque chose d'ici à un mois ou six semaines.

Vos confitures sont arrivées. Je n'ai pas accusé réception aux demoiselles Feuillet; faites-le, s'il vous plaît; Grand Quai, allée de la Grande-Anse, au Havre.

au D^r Libermann :

LXVII

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, N^o 15,
Strasbourg.

Le 6 octobre 1844.

MON CHER FRÈRE ET MA CHÈRE SŒUR,

Je vous écris cette lettre tout seul, parce que je suis pressé de la faire partir. Je vais cependant l'envoyer à Pauline et Caroline, peut-être auront-elles le temps d'y ajouter un petit mot; mais à la condition qu'elles la mettront à la poste le jour même. Ainsi il ne faut pas vous étonner si elles n'y ajoutaient rien.

J'ai vu Pauline ce matin; cette bonne petite sœur Pauline est d'un contentement étonnant. Elle est chez elle. Elle avait pendant deux jours le mal du pays vers la fin de sa retraite, mais cela est bien loin maintenant. Madame la Supérieure m'a dit aujourd'hui que Sœur Pauline allait très bien et que tout le monde l'aimait, particulièrement à cause de sa naïve simplicité. Elle est toujours si bonne et si riante que c'est un plaisir de la voir. Je vois qu'on en est bien content à Louvencourt. Du reste elle est très ouverte avec sa Supérieure, elle lui dit tout ce qu'elle a sur le cœur, et c'est une grande qualité dans une religieuse et surtout dans une novice; c'est là ce qui forme la bonne religieuse et ce qui les rend heureuses dans leurs Communautés et leur acquiert l'estime et l'affection de leurs supérieures.

Ne soyez pas inquiets sur Caroline; pendant le temps que sa maman était ici, elle était un peu hors d'elle-même; c'est la joie qui la rendit triste : c'est vrai à la lettre. Elle était tout hors d'elle-même le premier jour. Quand elle reprendra son travail d'étude, elle sera bientôt remise. Du reste elle est assez grave et sérieuse dans tout le cours de l'année. J'ai dit à Madame la Supé-

rieure que la mère de Caroline l'a trouvée triste. Elle dit que cela n'était rien, qu'elle avait bien dans l'année aussi des moments où elle était plus sérieuse, mais que ce n'était pas tristesse. Je crois cependant que Caroline est portée un peu à ces variétés. Souvent ces changements ont des raisons et des motifs qui lui sont imperceptibles à elle et qui cependant n'existent pas moins pour cela; ainsi, quand sa maman est venue, elle était un peu gênée de ce qu'elle logeait chez ces braves gens qui se sont offerts avec tant d'amabilité. La raison en était un peu l'amour-propre qui craignait je ne sais trop quoi et probablement elle ne savait pas non plus ce qu'elle craignait, car elle ne sut jamais me le dire; et, de plus, un peu de gêne avec son confesseur. Elle n'est ordinairement pas gênée avec lui, mais elle l'était un peu d'être souvent chez lui, de le rencontrer, de lui parler, d'en être vue, etc., etc.; que sais-je ce qui peut se passer dans ces jeunes têtes? c'est toujours comme cela dans les filles, pendant qu'elles sont en pension. Ce que je peux vous dire de certain, c'est qu'elle est bien contente et que la Supérieure de Louvencourt m'en fait sans cesse de grands éloges et qu'elle lui porte beaucoup d'intérêt. Elle a su gagner l'estime et l'affection de tout le monde à Louvencourt.

J'ai fait des démarches pour le jeune Samuel et n'ai rien trouvé jusqu'à présent. Le recevoir chez nous n'est pas convenable ni pour lui ni pour nous. D'ailleurs il serait trop loin du Collège royal. Je vais écrire demain à M. de la Haye et j'en parlerai un peu plus tard à un autre Monsieur.

Maintenant il me reste à te prier de nous faire quelques commissions. La première est très pressée. Nous avons besoin de plusieurs exemplaires de la théologie de M. Liebermann. J'ai écrit pour cela à Paris et l'on m'a répondu que l'édition était épuisée. Je pense qu'à Strasbourg il s'en trouvera encore. Je te prierais donc d'en dire un mot au vénérable M. le Grand Vicaire; peut-être nous indiquera-t-il un libraire qui en a encore. Il nous faudra huit exemplaires. Si on donnait le treizième par-dessus le marché, tu pourrais en prendre douze. Mais il faudrait

me les expédier de suite par la diligence. Il me suffit d'avoir tout de suite six exemplaires. Nous avons sept jeunes gens en théologie et les classes vont commencer et je voudrais leur faire enseigner cette théologie. J'ai encore celle que le respectable Père m'a donnée en dernier lieu; M. Schwindenhammer a la sienne; cela suffira pour le moment pour le professeur et pour les élèves.

Maintenant, les grosses commissions pour provisions de bouche, dont j'ose encore t'importuner : 200 livres de pruneaux, 150 livres de schnitz, 1 tonne de choucroute pareille à celle de l'an passé, 80 livres de farine de blé de Turquie, 50 ou 60 livres de raisiné, s'il s'en trouve de bon et qui n'est pas trop cher. Tu peux en prendre même davantage, si ce n'est pas échauffant. Si les myrtilles sèches sont mangeables sans sucre, tu pourrais m'en envoyer aussi, mais j'en doute. Je ne veux pas de millet cette année; les Français ne l'aiment pas. Si le gruau n'est pas cher et bon à manger, tu pourras nous en envoyer aussi une certaine quantité. Peut-être un peu d'orge perlé et un peu de gros blé (dinkel), cependant pas beaucoup, les Français n'y sont pas habitués. Tout cela expédié par le roulage ordinaire, adressé à M. Cacheleux, rue des Augustins, N° 8, Amiens, pour M. l'Abbé Libermann.

Notre missionnaire n'est pas encore parti pour Rome; ce sera vers la fin de ce mois que son départ aura lieu. M. Schwindenhammer l'accompagnera. Ce sera ce dernier qui se chargera avec bien du plaisir de notre commission, et qui s'en acquittera avec zèle.

Adieu, mes chers amis, j'aurais bien d'autres choses à vous dire, mais je prêche cette semaine notre retraite qui me prend tout mon temps. Je vous parlerai de nos affaires dans ma prochaine lettre. J'espère que ma chère belle-sœur aura emporté de bons souvenirs de la Picardie; elle y en a aussi laissé. Nous la reverrons désormais de temps en temps. Bien des amitiés bien affectueuses à la chère Marie. Tout le monde l'abandonne, mon esprit et mon cœur ne l'abandonnent pas. Qui sait si un beau jour nous ne la verrons pas ici! Pour Théodora, la bonne Théodora, je n'ai rien à dire. Bientôt ce sera de vive voix

que nous parlerons. Le bon et cher François me demande un règlement; il me dira bien négligent, mais je pense que ma paresse ne l'empêchera pas d'aimer le bon Dieu de tout son cœur et de se conduire saintement. Il ne me reste qu'un mot à dire de Henry et de Léon. Je les embrasse de tout mon cœur, et j'espère qu'ils consoleront leur maman du départ de Pauline, par leur sagesse, leur docilité et leur bonne conduite.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

**

à la **Mère Javouhey** :

IX

Madame,
Madame la Supérieure
de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny,
rue Valois-du-Roule, 18, Paris.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Il faut que je vous fasse part d'une grande épreuve que la divine Providence nous envoie au sujet de notre pauvre Guinée. Quatre de nos missionnaires sont morts. Une lettre de Mgr Barron, en date du 6 août, m'en donne la certitude. Les trois autres devaient quitter le pays et revenir en France. Je doute fort qu'ils aient eu le temps de quitter avant de succomber. Mes inquiétudes là-dessus sont on ne peut plus fondées. Mgr Barron va par conséquent quitter aussi. C'est une grande catastrophe. Dieu l'a voulu; que son saint nom soit béni! Ces bons missionnaires ont péri par excès de zèle et d'obéissance; il leur coûtait de quitter un pays si délaissé, et dont les habitants sont si bien disposés pour la foi. Ils ont été envoyés là, et ils s'opiniâtraient à y rester, quoique la partie fut insoutenable. Mgr Barron devait le premier les renvoyer; je ne sais pourquoi il ne l'a pas fait. Tout

dans cette affaire m'est incompréhensible et me fait voir le doigt de Dieu. Aussitôt que j'eus connaissance de l'état d'insalubrité excessif du climat, je leur écrivis de se rendre à Gorée; je leur envoyai le double de cette lettre par une autre occasion; rien ne leur parvint. Je n'ai donc qu'à adorer la divine Providence dans le coup terrible qu'elle porte à cette pauvre mission. Il me semble cependant que ce fut par la divine volonté que j'entrepris cette œuvre. Voilà pourquoi, ma chère Mère, je vous fais part d'une idée, et je vous demande votre avis et votre assistance, si vous pouvez m'être utile au dessein dont je vais vous parler. Si nous abandonnons entièrement cette mission, ces millions d'âmes se perdront, et pour toujours. De plus, le protestantisme finira par s'en emparer. Je suis donc toujours décidé à poursuivre mon dessein et à travailler pour le salut de ce pays; mais il faut y travailler de manière à pouvoir espérer du succès. Je ne puis envoyer d'excellents missionnaires à la boucherie, et cela, sans qu'ils puissent seulement commencer le travail. Je crois donc définitivement qu'on ne pourrait sauver le pays qu'en formant de jeunes Noirs. Je crois qu'il faut les faire venir en France. Comment voulez-vous aller à Saint-Louis, sacrifier de nouveau des hommes précieux sans aucun fruit? S'il arrivait de nouveaux malheurs, on abandonnerait entièrement la Guinée, et personne ne voudrait plus y aller.

Pour que ce projet puisse avoir son exécution, il nous faudrait une fondation. Si Mgr Barron revient sain et sauf en Europe, j'ai quelque espérance qu'il ferait quelque chose. Il ne serait pas nécessaire que la fondation soit tout entière de la même personne. Il suffirait d'avoir quelques milliers de francs par ci, quelques milliers de francs par là. Quand on aura deux mille francs par an, on cherchera un réduit quelconque dans les quartiers les plus chauds du midi, et l'on pourrait commencer l'œuvre. Dites-moi, s'il vous plaît, votre pensée là-dessus. De plus, si vous connaissiez par vous, ou par vos Sœurs, des personnes pieuses qui s'occupent de bonnes œuvres, qui voudraient et pourraient donner des

sommes pour fonder une maison, je vous supplierais de nous prêter la main. Je crois que la bonne Sainte Vierge vous en saurait gré. Plus tard, nous pourrions envoyer des missionnaires à Gorée, et peut-être même à Saint-Louis. Maintenant, il serait à risquer que cela ne fasse du mal. Je sais bien que plusieurs de nos Messieurs seraient prêts à y aller; mais la dernière catastrophe est trop fraîche, il serait à risquer qu'ils n'aillent avec une certaine inquiétude et cela ferait du mal. De plus, s'il arrivait encore du malheur, il pourrait en résulter beaucoup de dommage à notre petite Congrégation.

Je voudrais avoir cependant votre pensée là-dessus. Veuillez aussi m'instruire exactement si Gorée est réellement bon pour l'état sanitaire. Ne vous est-il pas mort du monde à Gorée? les fièvres y règnent-elles aussi? y sont-elles mauvaises comme dans les autres parties de ces côtes? Est-ce la dyssentrie et la fièvre jaune qu'on y a à risquer, et tous les Européens ont-ils à passer par la maladie, ou peuvent-ils y demeurer sans être malades? En un mot, veuillez m'instruire sur l'état de choses dans ce pays pour l'état sanitaire.

Ayez la bonté de me dire la même chose pour Saint-Louis. Il paraît que ce dernier endroit est bien mal pour l'état sanitaire.

Du reste, désormais, ne pouvant plus envoyer de missionnaires en Guinée, peut-être pourrions-nous plus facilement faire quelque chose pour Mana. Au moins, nous le pourrions plus tôt que nous n'eussions pu faire, si nous devions envoyer du monde en Guinée. Mais encore vous prierais-je instamment de me dire au juste ce qu'il y aurait à craindre. Nous avons besoin, d'ici à quelque temps, qu'il ne nous arrive pas de nouvelles pertes; cela pourrait nuire.

En voilà bien long; je vous prie de me croire dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie,

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 9 octobre 1844.

P. S. — Veuillez garder le silence sur nos malheurs en Guinée. J'ai besoin de ne pas le divulguer encore.

2° Il est inutile que vous me donniez dans votre prochaine lettre les renseignements que je vous demande sur Gorée, Saint-Louis et Mana, ce sera la prochaine fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

*

**

à M. Le Vasseur :

XV

Monsieur,
Monsieur l'abbé Le Vasseur,
Missionnaire du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis, Ile Bourbon.

Paris, le 16 octobre 1844.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu vos mémoires, ainsi que celui de M. Blampin sur sa mission du Colimaçon, chez M. de Villèle. Je ne puis vous y répondre en ce moment; je le ferai ces jours-ci et peut-être vous recevrez cette lettre par la même occasion que la seconde; car je ferai tout ce que je pourrai pour vous écrire une seconde fois cette semaine-ci. Vos travaux me donnent de grandes consolations et nous encouragent beaucoup.

Nous avons bien besoin de cette consolation, car il nous arrive de grands malheurs en Guinée. Les coups que Notre-Seigneur nous y a portés sont trop forts pour que je n'y voie pas un acte extraordinaire de sa divine Providence. Tout donnait des espérances pour cette mission si vaste et si délaissée. Les renseignements que je reçus de tout côté paraissaient tels, qu'il y avait tout lieu de croire, qu'avec quelques petites pertes nous pourrions sauver ce pays. Dieu en a jugé autrement : il nous

a éprouvés de la manière la plus forte. Que son saint Nom soit béni!

Je reçois une lettre de Mgr Barron, du 6 août, qui m'annonce de nouvelles pertes : celle de M. Audebert et celle de M. Bouchet. Il me dit qu'on allait aviser un moyen pour mettre les trois qui restaient en lieu de sûreté. Je suis moralement certain, au moins je regarde comme très probable, qu'ils ont succombé aussi.

Je suis intimement convaincu que j'ai agi selon la volonté de Dieu, et que j'aurais manqué essentiellement à sa divine volonté de ne pas accepter cette mission.

Je n'ai pas eu des données exactes sur ce pays, parce que personne n'en a eu jusqu'à présent. Je suis convaincu de cela, et mon âme est dans une parfaite confiance et un parfait repos devant Dieu, bien que mon cœur soit percé de sept douleurs, comme celui de notre sainte Mère, si je dois aider à sauver ce vaste pays délaissé. Je suis donc dans la persuasion que la divine Bonté a voulu donner à la Guinée nos sept missionnaires, non comme ses apôtres, mais comme ses intercesseurs auprès de son trône de miséricorde. Il y a là une chose extraordinaire. Voyant l'impossibilité de tenir sous ces climats si insalubres, nos chers frères n'ont jamais voulu le quitter parce qu'ils y furent placés par l'obéissance et parce qu'ils y voyaient les peuples si bien disposés. Mgr Barron, qui devait les obliger à quitter, les y laissa et comptait rester avec eux. Dès que j'eus les premières nouvelles du mauvais climat, je leur écrivis de suite de se retirer dans un quartier salubre, à Gorée; je leur envoyai double copie de ma lettre par deux occasions différentes; rien ne leur est parvenu. Ils y ont été envoyés pour être immolés pour le salut de ce pays. Mon désir pour le salut de ces vastes contrées est plus violent que jamais, et je suis bien décidé, par la grâce, à ne jamais abandonner ces pauvres peuples, à moins que la divine Volonté ne se manifeste là-dessus et montre que je ne dois plus m'en occuper, ce que je ne pense pas. Cependant, ne soyez pas inquiet, je n'y enverrai plus de nos missionnaires. Les moyens que je vais employer se feront de manière que je n'aurais plus,

j'espère, de victimes à offrir. J'espère que la divine Bonté se contentera de ce que nous avons déjà sacrifié.

M. Tisserant est en France. Il doit aller à Rome (je vous parlerai de ses affaires dans ma prochaine lettre). Je lui adjointrai M. Schwindenhammer pour traiter des affaires de la Guinée, pour laquelle je me trouve maintenant à Paris. Mais, encore une fois, nous n'y enverrons plus de sujets, sinon peut-être plus tard à Gorée seulement, dont l'état salubre est reconnu. Elle est dans l'état ordinaire des colonies. Je prendrai encore de nouveaux renseignements, je ne vais pas hasarder les choses; autant que possible, il faut aller à pas à peu près sûrs.

Un mot de Madagascar. M. Dalmond veut placer nos missionnaires à Nossi-Bé. Prenez garde : je vous charge du soin de cette Mission. S'il vous offre un pays mauvais, n'acceptez pas : il doit vous donner un quartier où nous n'ayons pas à risquer les malheurs de la Guinée. Prenez vos précautions. Informez-vous, dès la réception de cette lettre, sur l'état de salubrité des côtes différentes de Madagascar, ainsi que des îles environnantes. Demandez à M. Dalmond et n'allez pas à l'aveugle; faites-lui sentir que s'il nous arrivait encore là des malheurs, cela pourrait nous être nuisible; dites-lui que si nos missionnaires pouvaient subsister, il pourrait compter sur du renfort tous les ans. S'ils succombaient, il n'y aurait plus guère à compter dessus. Qu'il n'aille pas à la légère : il s'agit de compromettre une société naissante et de nuire beaucoup à sa mission.

Vous feriez bien de donner aux missionnaires que je vous enverrai M. Collin pour Supérieur et d'aller les placer vous-même, de revenir ensuite à Bourbon. Je vous enverrai, j'espère, un missionnaire pour Bourbon, que je vous joins, à vous autres. N'envoyez pas M. Blampin à Madagascar. Si je vous dis d'aller vous-même leur faire prendre possession, j'abandonne cela à votre prudence; je ne connais pas assez l'état des choses, dans un pays si éloigné; c'est à vous à en juger, en la présence du bon Maître.

M. Dalmond me dit qu'il postera nos missionnaires à

Nossi-Bé, au côté de l'île opposé à celui où est le blockhaus des Français; que l'île était plus saine de ce côté-là. Cela est fort bien; mais il y a ce grave inconvénient, que si un missionnaire venait à tomber malade, il n'y aurait pas moyen de lui faire quitter l'endroit parce qu'il n'y aurait pas de moyens de transport, les navires ne touchant pas de ce côté-là, au moins très rarement. Il faut tout peser. De plus, je vous préviens qu'on a des difficultés avec certains commandants, qui ne veulent laisser quitter les missionnaires malades, que lorsqu'il n'en est plus temps. Il faut prévoir tout et prendre ses précautions. Il ne s'agit pas de chercher vos intérêts et de renoncer à la supériorité; mais l'intérêt de Dieu seul. Nous ne sommes que de misérables qui doivent être immolés à sa gloire. Si j'écoutais la peine que j'éprouve dans cette difficile charge, je me sauverais à chaque instant du jour et je me cacherais dans la solitude; mais pas de (danger)! il faut nous consumer dans l'affliction et les travaux pour la gloire de notre Maître. Du courage, de la patience, de l'humilité et de la confiance, et Dieu fera son œuvre avec les instruments les plus misérables. Ne soyez pas inquiet, ces pertes ne nous feront pas de tort.

Adieu, tout à vous en la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Je ne publierai que la mort de nos quatre missionnaires; j'ajouterai qu'on a tâché de mettre les autres en lieu sûr. Je ne parlerai pas de nos inquiétudes sur le compte des autres. Cela m'est nécessaire. Ainsi il serait bon de ne pas publier ces inquiétudes en France.

*
**

à M. Fauconnier :

XII

Monsieur,
Monsieur Fauconnier,
chef aux Contributions indirectes,
rue de la Yerrerie, 77, Paris.

MONSIEUR,

Je réponds aux questions que vous m'adressez au sujet de la vente des biens de M. Laval.

1° J'aime mieux que vous vendiez à la famille de M. Laval. Je désire la favoriser quoique d'autres donneraient davantage. Je pense que M. Laval ne m'en voudra pas pour cela. Vendez aux parents, je vous prie plutôt qu'au spéculateur quoiqu'il veuille donner 70.000 francs.

2° Je crois qu'il est plus naturel de vendre au frère plutôt qu'aux autres parents.

Peut-être y aurait-il un terme moyen à prendre : de vendre une portion au frère et une portion au cousin. Cependant, s'il y a de l'inconvénient à cela, vendez au frère la totalité du bien. Il est inutile que vous me consultiez encore sur ce point; faites en cela comme vous le croirez utile. Si vous voyez des inconvénients à vendre au frère, je veux dire si vous aperceviez quelques difficultés que vous n'avez pas vues jusqu'à présent, vous pouvez alors vendre au cousin.

Il serait cependant bon d'obtenir du frère 63 à 64.000. Sinon, donnez-le lui à 62.000 même. Si vous pouviez obtenir les 64.000, je vous serais obligé; car cela me fera recouvrer les frais divers. Cependant, faites comme vous pouvez pour le mieux.

3° Si vous ne trouvez pas d'inconvénient à mettre le frère et le cousin vis-à-vis l'un de l'autre, vous le pourriez faire; mais si cela devait causer la moindre brouillerie, il ne faudrait pas le faire.

4° Pour quelle époque exiger les premiers 30.000 fr.? Le plus tôt vaudrait le mieux. Si vous pouviez les obte-

nir pour la fin de décembre, j'en serais bien content. Je pense que le navire partira les premiers jours de janvier. Si cependant cela ne pouvait être qu'un peu plus tard, il faudrait bien passer par là. Seulement, veuillez arranger les billets qu'on vous donnera de manière à ce que je puisse les faire négocier en cas de surprise, car je crains que subitement on me donne la nouvelle du départ d'un navire de l'Etat. Cependant, il faudrait que les billets fussent conçus de manière à ce que l'on puisse toujours avoir recours aux biens vendus, en cas de mauvaise volonté.

Si je peux négocier le billet, un mois ou deux de retard ne me fera rien. Cependant, j'aimerais mieux avoir les sommes à point nommé. On fait toujours une perte en négociant un billet, surtout de cette valeur.

5° Le deuxième paiement : si vous pouviez obtenir pour l'an prochain, cela serait utile, parce qu'il y aura dans un an un nouvel envoi. Si vous ne pouviez pas obtenir le deuxième paiement dans un si court délai, arrangez les choses de façon à ce que je puisse vendre la créance, et que la créance soit telle qu'on puisse toujours avoir recours aux terres dont elles sont le prix. Car alors, avec une certaine perte je pourrais m'en défaire au besoin.

6° Enfin le dernier paiement des 10.000 francs. Vous pouvez au minimum les mettre à trois ans. Nous aurons la réponse avant un an. Je vais écrire à M. Laval par nos missionnaires et le presser de me répondre.

Je vous prie, Monsieur, de terminer cette affaire au plus tôt. Plus tôt cela sera fait plus tôt nous aurons le premier terme, et cela nous épargnerait un embarras ou des pertes qu'il faudrait faire en négociant les créances. Dès que vous aurez terminé, veuillez m'en donner des nouvelles.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, près Amiens, le 21 octobre 1844.

à la **Propagation de la Foi** :

VI

(Copie.)

A Messieurs les Administrateurs
du Conseil central de Paris.

La Neuville, le 22 octobre 1844.

MESSIEURS,

Les vingt mille francs que les Conseils de la Propagation de la Foi ont votés pour Mgr le Vicaire apostolique de la Guinée, me sont parvenus, et cela fort à propos pour cette malheureuse mission qui se trouve dans une bien grande détresse. J'ai reçu, il y a quelques jours, une affligeante lettre de Mgr Barron en date du mois d'août. Le vénérable prélat m'annonce des pertes irréparables. Quatre de nos missionnaires, les plus fervents et les plus capables ont succombé à l'insalubrité du climat : deux au Cap des Palmes et deux à Assinie. De plus, un Frère (irlandais) mort au Cap des Palmes, et un de nos Frères français à l'extrémité à Assinie. Monseigneur avisa au moyen de mettre en lieu sûr les trois autres missionnaires qui lui restaient. Préoccupé par la douleur extrême que son cœur ressentait, Monseigneur ne donne pas de détails sur les personnes ni sur les lieux où ils auraient été transportés. Jamais je n'ai éprouvé une si profonde affliction que celle que me cause la mort de ces chers confrères, qui donnaient de si grandes espérances. Je puis dire cependant avec vérité que je suis encore beaucoup plus occupé de la perte éternelle de ces millions d'âmes qui peuplent ces contrées. Si nous les abandonnons, nous les exposons à périr pendant des siècles. Nous sommes donc bien résolus de poursuivre notre dessein pour le salut de la Guinée, de tout notre pouvoir; seulement nous nous y prendrons de manière à ce que nous n'ayons plus désormais à déplorer des malheurs semblables à ceux que nous

venons d'essayer. Nous ne placerons jamais dans ces contrées meurtrières des missionnaires européens : un poste bien choisi nous suffira une première année pour acquérir une connaissance expérimentale du pays, et nous ne marcherons plus qu'à pas sûrs. Nous tâcherons d'ailleurs de prendre d'autres moyens qui réussiront, j'espère, si la divine miséricorde daigne y donner sa bénédiction.

Ce qui me console dans tous ces malheurs, c'est la mort sainte de mes chers confrères. Le premier (M. de Régnier) m'écrivit ce peu de mots, le jour où il tomba malade : « Je me mets au lit; si j'avais à faire ce que j'ai fait, je le ferais encore mille fois pour l'amour de Jésus et de Marie. J'admire la miséricorde de Dieu à notre égard. Je ne changerais pas mon sort pour tous les biens du monde. Ne vous découragez pas, mon bien-aimé Père : quand tout sera perdu, alors Marie se montrera. »

Il écrivit cela au Cap des Palmes au moment même où tous ses confrères étaient très malades, excepté un seul. Il finit sa lettre par ces mots : *Sive vivimus sive morimur, Domino sumus et Mariæ*. Il est mort neuf jours après.

Les trois autres n'ont succombé que par suite de leur désir ardent pour le salut des âmes et pour leur empressement à observer leur règle. Ils devaient quitter ces quartiers malsains : Mgr Barron et le Commandant le leur offrirent; ils n'ont pas voulu abandonner l'endroit où ils ont été envoyés et il leur coûtait de quitter les pauvres âmes qui leur paraissaient si bien disposées. Du reste, ils ne m'ont jamais donné de détails sur les gens du pays. Ils me dirent seulement qu'ils étaient parfaitement disposés pour l'Évangile. Ils ont toujours été malades et ne pouvaient guère travailler. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne demandait pas d'eux les travaux des apôtres, mais il voulait leur donner part à sa douloureuse passion. J'espère que sa divine miséricorde attachera à leur sacrifice quelque petite partie du sien propre. Ce sont des victimes qu'il a envoyées en Guinée pour le salut de ces vastes pays. Il les a immolées à sa gloire.

Que son Saint Nom soit béni et sa divine justice satisfaite! Que le règne de sa miséricorde commence maintenant!

Veillez bien, Messieurs, faire joindre à nos prières celles de tous les associés de la sainte Œuvre de la Propagation de la Foi, pour le salut de la Guinée. Ce qui me fait espérer que la mort de mes confrères ne restera pas sans fruit, c'est que la nouvelle qui nous en est venue, loin de décourager, a rempli tous mes confrères des plus ardents désirs de se sacrifier à la gloire de notre bon Maître et au salut de ces pauvres âmes abandonnées. Je n'écouterai pas ces désirs, je serai prudent. Mon espérance pour ces malheureuses contrées est toute dans le Seigneur et je ne serai pas confondu.

Vous comprendrez maintenant, Messieurs, pourquoi je ne vous donnais pas de détails sur les travaux des missionnaires. Vous pouvez être assurés que je serai toujours fidèle à vous transmettre les nouvelles que je recevrai, et que je recommanderai à tous nos missionnaires de me donner les détails de leurs travaux.

Agréez, Messieurs, l'assurance de mon profond respect et de ma reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre*,
sup. des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à M. Fauconnier :

XIII

Monsieur,
Monsieur Fauconnier,
chef aux contributions indirectes,
rue de la Verrerie, 77, Paris.

MONSIEUR,

Je ne sais si votre lettre attend une réponse. J'y réponds pour plus de sûreté.

Je suis bien aise que toute cette affaire soit réglée. Vous pouvez terminer aux conditions marquées dans votre lettre datée de Paris le 24 octobre.

Pour les rentes, vous feriez bien de les liquider, de les vendre même pour que je sois une bonne fois en repos pour cette affaire de M. Laval.

Pour les 30.000 qui doivent rentrer le 31 octobre, vous pourriez peut-être prendre des billets de différentes valeurs : de 6.000, de 8.000, de 2.000. En voici la raison : Je viens de faire rentrer 20.000 francs. Si j'avais des billets de différentes valeurs, je pourrais les donner aux différents maîtres ouvriers en paiement de leurs travaux et, par là, j'épargnerais le tracas de faire négocier ces billets et de faire venir les sommes jusqu'à Amiens. Je laisserais les 20.000 francs comptant pour M. Laval. Il ne me resterait plus que 12.000 francs à faire rentrer, ce serait toujours un grand embarras de moins. Ces 12.000 francs restant, je trouverai plus facilement le moyen de les négocier. Nous sommes toujours obligés ici de laisser les valeurs entre les mains des banquiers un mois, quelquefois six semaines au delà de leur date pour recevoir les sommes. Vous concevez que je risque d'éprouver encore un nouveau retard; mais par le moyen que j'indique, je n'aurais pas de retard à essayer. Dans le cas où je serais pressé, je n'aurais besoin de payer un escompte que pour les 12.000 francs, supposé que je ne trouve pas le moyen de les placer. Je crois même que j'en placerais encore une bonne partie.

Je pense que je me fais assez comprendre. Si vous pouvez faire ainsi, ce serait une chose utile; sinon faites pour le mieux.

Je désire avoir une réponse le plus tôt que vous le pourrez, afin que je puisse dire mon dernier mot aux ouvriers.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 24 octobre 1844.

à la Supérieure de Castres :

XXXVII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Imm.-Conception, Castres,
Tarn.

J. M. J.

La Neuville, le 29 octobre 1844.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

J'ai reçu vos deux lettres pendant l'absence de M. Tisserant, qui vient de faire un voyage en Belgique, et qui, à son retour, vient de tomber dangereusement malade d'une fluxion de poitrine. Veuillez le recommander aux prières de votre chère communauté, et surtout à vos Sœurs du Nord qui ont eu des rapports avec lui.

Il doit faire un voyage à Rome et compte bien passer à Castres.

Maintenant, je vais répondre à vos lettres, quoique je sois excessivement pressé de besogne. Il nous est survenu plusieurs choses coup sur coup qui ne me laissent pas un moment. N'importe, il faut quitter tout pour donner un moment à ceux à qui Dieu nous unit dans sa sainte charité.

Il faut d'abord éclaircir le fait de M. le Préfet de Madagascar. Il est vrai qu'il a pris des religieuses en France, mais non pas de celles dont vous me parlez. Il me surprend beaucoup dans toutes ces affaires. Il était conclu que ce serait de vos Sœurs qu'il demanderait. En s'en allant de Paris à Nantes, il passa par Angers; il s'y arrêta au couvent du Bon-Pasteur; la Supérieure lui offrit des religieuses; je crois qu'il ne les accepta pas d'abord; il va à Nantes et, les vents étant contraires pendant quelques semaines, il fit un nouveau tour à Angers, et conclut avec les Dames du Bon-Pasteur pour une com-

munauté. La Supérieure de cette Congrégation lui offrit de défrayer ses religieuses; de leur payer le passage. C'est là ce qui l'a séduit. Il m'écrivit cette nouvelle peu de jours avant son embarquement, en me disant que, plus tard, nous pourrions tout de même recevoir de vos Religieuses pour les fixer dans l'endroit où se trouveront nos missionnaires. Je crois donc, d'après cela, qu'il vaudrait mieux commencer par Haïti. Là vous avez M. Tisserant qui prendra soin de vos sœurs; elles seront bien plus en sûreté que dans une mission comme celle de Madagascar. Plus tard il sera toujours temps d'aller dans cette dernière mission; il est même plus prudent de n'y envoyer des Sœurs que lorsque on y aura travaillé depuis quelque temps déjà.

Quant à Haïti, M. Tisserant réglera avec vous. Dans un an nous y enverrons bien sûrement des missionnaires, si les affaires de la religion y vont bien, et nos Sœurs pourront partir avec nos missionnaires.

Je recommande à vos prières encore d'autres de nos missionnaires de Guinée que nous venons de perdre. Je n'en connais pas encore bien le nombre. Il faut que la divine Miséricorde ait des desseins sur ces pays, puisqu'elle veut des victimes. C'est une rude épreuve pour nous. Loin de décourager nos Messieurs, cette nouvelle leur donne un désir plus ardent d'y aller. Tous me demandent d'aller en Guinée; mais vous pensez bien que je serai prudent. Je choisirai bien mon terrain. Je travaille plus que jamais à procurer le salut de ce vaste pays qui renferme peut-être quinze à vingt millions d'âmes délaissées et dont les protestants cherchent à s'emparer. Il s'agit de bien prendre ses mesures pour ne pas sacrifier les hommes précieux que le zèle pour la gloire de Dieu remplit. J'ai les plus grandes espérances de réussir. Je recommande mes vues à vos ferventes prières. Ce n'est pas une petite affaire; si nous abandonnions la Guinée, quinze millions d'âmes périraient peut-être jusqu'à la fin du monde! Je ne puis me faire à cette idée. Il faut sauver ce pays à tout prix. Dieu nous aidera et Marie ne restera pas en arrière. Nos Messieurs sont morts par excès de zèle et d'obéissance. On a voulu les sauver et ils

n'ont pas voulu quitter les quartiers mauvais où ils étaient. Je présume bien que le défaut de précautions y fut pour beaucoup.

Notre Communauté va bien, nous sommes très nombreux. Notre chapelle et maison neuves vont être terminées dans le courant de novembre.

J'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie, votre très humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à M. Fauconnier :

XIV

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, chef aux
Contributions indirectes,
rue de la Verrerie, 77,
Paris.

MONSIEUR,

M. Libermann étant très occupé, me charge de vous écrire à sa place et de vous dire, d'après M. Dubas, notaire à Amiens, qu'il est nécessaire que vous renvoyiez l'expédition de la procuration passée devant M. Mirabel. Cette expédition (ou copie) était jointe à l'acte de substitution que vous avez retourné à M. Libermann. Ayez donc la bonté, Monsieur, d'envoyer cette pièce afin que nous puissions vous envoyer la procuration que vous demandez.

Envoyez-nous la somme en écus par la diligence des Messageries Lafitte et Caillard ou Notre-Dame des Victoires : c'est le moyen le meilleur, je crois.

Votre bien dévoué serviteur,

BRIOT, *diacre.*

J'ajoute un petit mot. M. Dubas, notre notaire, m'a parlé de certaines difficultés qui pourraient surgir dans la teneur du contrat. Il vous en parlera. Il a précisément un voyage à faire dans ce quartier; il s'offre à vous aider. Je vous prierais donc de me dire au juste le jour où le contrat doit se faire et M. Dubas viendra vous rejoindre à Paris au jour où vous devez partir. Je vous prierais d'arrêter sa place à la diligence pour qu'il soit sûr de partir avec vous. Il vous apportera la procuration. Ayez la bonté de m'envoyer ce que l'abbé Briot vient de vous demander.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

Le 30 octobre 1844.

P. S. — Il y aura même peut-être un autre avantage : il pourrait m'apporter l'argent sans frais.

*

**

au **Nonce, à Paris :**

XVIII

(Copie.)

A Son Excellence Monseigneur le Nonce,
Archevêque de Nicée.

La Neuville, le ... octobre 1844.

MONSEIGNEUR,

Sur le point d'adresser à S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, un rapport sur la Guinée dont je désire bien ardemment le salut, je viens supplier Votre Excellence de vouloir bien prendre connaissance des principaux points que j'ai à proposer, et de daigner me donner son avis, afin que je puisse présenter cette pièce avec plus de connaissance de cause.

Ces vastes contrées, qui renferment on ne sait combien de millions d'habitants, sont sur le point d'être abandonnées. Il paraît définitivement que les missionnaires

européens ne peuvent y subsister, à cause de l'excessive insalubrité du climat. Nous y avons éprouvé de grandes pertes. Mgr Barron est décidé à abandonner cette mission, et ces pays seront perdus pour toujours, et peut-être les protestants d'Amérique parviendront-ils à s'en emparer.

Ne pouvant plus y envoyer de missionnaires, je voudrais cependant pourvoir au salut de ces contrées. J'ai cru que le moyen le plus efficace, et le seul qui nous reste, serait de faire un établissement où l'on recevrait les jeunes gens de ces pays, pour les former à l'agriculture, aux arts et métiers, et l'on choisirait parmi ces enfants ceux en qui on apercevrait la vocation, les vertus et la capacité suffisantes pour parvenir au sacerdoce.

J'ai pensé d'abord faire mes efforts pour former cette maison en France, mais j'y trouve des difficultés : 1° L'œuvre serait restreinte aux parties de l'Afrique où les Français ont des possessions; les Anglais s'opposeraient à ce que les Noirs qui tiennent à leur domination soient élevés en France. Or les possessions anglaises seront toujours plus nombreuses que celles des Français, et il est urgent de ne pas abandonner ces contrées aux méthodistes; 2° Cet établissement serait trop coûteux; les terres qu'il faudrait acheter en grande quantité, sont trop chères et les fonds nous manqueraient pour cela; la nourriture et l'entretien seraient fort coûteux aussi; 3° En France, nous serions trop assujettis au Gouvernement, qui pourrait, par la suite, entraver l'œuvre en toute manière. J'ai donc pensé qu'une œuvre de ce genre devrait être naturellement placée à Rome, à cause de son universalité, puisque c'est du Saint-Siège que part tout apostolat; et d'ailleurs les Anglais, ainsi que les autres puissances, verront plus volontiers ces enfants formés à Rome, plutôt qu'en France.

1° Or, aux environs de Rome et jusque sous les murs, il y a beaucoup de terres à défricher : s'il fallait en acheter, cela ne coûterait pas bien cher, et peut-être le Gouvernement pontifical jugerait-il à-propos de nous en donner à cet effet, et les petites ressources que nous aurions, nous serviraient à mettre l'établissement sur un

bon pied. Ces terres sont très productives et serviraient à nourrir les enfants. Nous aurions des Frères pour former une partie de cette jeunesse aux arts et métiers, et ce produit serait encore d'un certain secours. De plus, si l'établissement prospérait, les Français et les Anglais qui viennent toujours à Rome, le visiteraient et y laisseraient des dons qui permettraient d'augmenter toujours le nombre des enfants. Avec le temps, quand on aurait commencé à rendre quelques services aux différentes colonies françaises et anglaises, ces deux Etats paieraient peut-être une certaine somme, et cela permettrait de donner à cette maison une grande extension. Les vivres sont d'ailleurs à très bon marché à Rome; ce qui faciliterait encore la subsistance de l'œuvre; 2° L'œuvre serait mieux conduite et dirigée et surveillée par la Prophanterie, sans être gênée par la puissance séculière.

Je mettrais à la disposition de l'Œuvre deux navires que j'ai, qui sont bons et voguent bien, quoique petits. Ces navires parcourraient les côtes et serviraient à amener les enfants à Rome et à les ramener quand ils auraient été formés. Un petit commerce qu'on permettrait aux capitaines pourvoirait aux frais de l'équipage et du transport et à l'entretien des navires. Une fois quelques Noirs retournés dans leurs pays, l'établissement augmenterait considérablement. On renverrait ordinairement les enfants dans les pays d'où on les aurait amenés. Dans l'établissement on mettrait deux divisions : la division anglaise et la division française. Les enfants pris dans les contrées où se trouvent des établissements anglais n'apprendraient pas d'autre langue que celle des Anglais; et ceux qui seraient dans les comptoirs français n'apprendraient que le Français. Par là, on satisferait le goût de ces deux nations jalouses l'une de l'autre.

On posterait des missionnaires à différents points : par exemple, Gorée pour la Guinée, Bourbon et Maurice pour Madagascar; Haïti et un point dans la Guyane, pour les Antilles.

Daignez, etc.

F. LIBERMANN, *sup.*

à M. Tisserant :

XXI

(Octobre 1844.)

MON BIEN CHER FRÈRE,

Je vous envoie une lettre arrivée d'Haïti. Je n'ajoute aucune réflexion; nous en causerons quand vous reviendrez.

J'ai une nouvelle désolante à vous annoncer, au sujet de la Guinée. Ne vous laissez pas abattre; adorons la divine volonté et tenez-vous en paix. Le mal est bien grand, mais j'espère qu'il en ressortira le salut de ce vaste pays. Et si Dieu demande que nous périssons tous, tels que nous sommes, pour sa gloire, il faut nous prosterner devant lui et le laisser faire. Nous ne travaillons pas pour nous, nous ne vivons pas pour nous, mais pour lui seul. Ne soyez pas inquiet; c'est lui qui est le seul maître; il saura bien faire sa divine volonté en toutes choses, pour le salut des âmes dont il veut nous charger. Qu'il vive et qu'il règne en tout et partout, selon son unique et divine volonté, et qu'il ne fasse jamais les choses selon la nôtre, ni pour notre satisfaction. Mgr Barron m'annonce la mort de quatre de nos Messieurs : les deux que vous connaissez déjà, et, de plus, MM. Audibert et Bouchet. Les trois autres étaient encore en vie le 6 août, date de cette lettre; mais j'ai à peu près une certitude morale qu'ils ne le sont plus maintenant. Il paraît que la lettre par laquelle je leur avais recommandé de se rendre à Gorée dans le cas que le pays où ils étaient fût trop mauvais, cette lettre, que je leur ai envoyée double par deux occasions, ne leur est pas parvenue. Ils n'ont pas eu l'idée de partir d'eux-mêmes, ni Mgr Barron de les envoyer en lieu de sûreté. C'est une chose que je puis comprendre, et qui me fait voir le doigt de Dieu en cela.

Nous sommes obligés de renoncer à la Guinée, au moins pour le moment. Je vais prendre mes mesures pour sauver ce pays sans y envoyer de missionnaires

européens. J'espère que Marie ne nous abandonnera pas, et la mort précieuse de nos missionnaires obtiendra grâce et miséricorde pour ces malheureuses contrées.

Que la paix de Jésus soit avec vous.

J'embrasse de cœur notre cher M. Warlop; qu'il ne se décourage pas pour cette terrible nouvelle.

*

**

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XIX

(Copie.)

A Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande.

La Neuville, 3 novembre 1844.

MONSEIGNEUR,

J'ai à entretenir Votre Eminence de nouvelles bien affligeantes qui me sont venues de la Guinée. Mgr Barron m'écrit, en date du 6 août, que quatre de nos missionnaires ont succombé à l'insalubrité du climat africain. Les autres étaient malades : j'ai lieu de croire qu'ils ont péri depuis cette époque. Mgr Barron lui-même est disposé à quitter son vicariat pour s'en retourner en Amérique, et devait en demander la permission à Votre Eminence.

La mort de mes chers confrères m'affecte d'une manière si grande, que je n'en ai jamais éprouvé de pareille. Le plus grand nombre donnaient les plus belles espérances, par la ferveur de leur zèle, par leur constance et par leur capacité. Cependant je puis dire avec vérité que cette peine extrême fut presque effacée par le déchirement de cœur que me causa la pensée de la perte de tant de millions d'âmes. Si nous les abandonnons maintenant, elles le seront pour plusieurs siècles, peut-être même jusqu'à la fin du monde; et peut-être le protestan-

tisme s'emparerait-il de ces vastes contrées. Car Votre Eminence sait bien que grand nombre de ministres méthodistes circulent dans ces quartiers. Il serait possible que ces ministres, venant d'Amérique, supportent plus facilement ces climats meurtriers que les Européens. Serait-il donc possible que la miséricorde divine refuserait la grâce du salut à tant d'âmes? Serait-il possible qu'elle nous ait inspiré des sentiments si vifs pour le salut de ce pays pour les laisser stériles? Serait-il croyable qu'elle ait envoyé de si zélés missionnaires dans ces pays pour les y faire mourir sans fruit? Ces pensées m'animent et me fortifient dans le désir de sauver ces pauvres âmes si malheureuses. Je suis persuadé que ces fidèles serviteurs de Dieu, morts pour sa gloire, sont des victimes de propitiation immolées pour le salut de ces pays. Les mérites de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ seront attachés à leur sacrifice et nous obtiendrons la grâce du succès dans le dessein que nous poursuivons avec plus de zèle que jamais. Cette idée me donne une consolation et une force très grandes. J'éprouve, dans le fond de mon âme, une espérance très vive que notre bon Maître arrachera enfin à l'enfer tous ces millions d'âmes qui périssent dans ces pays depuis si longtemps. Plein de cette espérance, je prends la liberté de proposer à Votre Eminence un projet que j'ai conçu au milieu de mon affliction. Ce projet, approuvé et sanctionné par Votre Eminence, recevra sans doute les bénédictions de Dieu et pourvoira au salut de ces vastes pays.

Projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique.

La malheureuse expérience que nous venons de faire du mauvais climat de l'Afrique, jointe à la vue des maux dont sont accablés tous les Français dans les nouveaux comptoirs qu'ils ont établis sur les côtes d'Afrique, démontre clairement que ce n'est pas en envoyant directement des missionnaires européens dans ces contrées si malsaines qu'on doit procurer leur salut. Ces hommes précieux y périraient sans y rien faire.

Voyant ce pays dans une si grande détresse, et tant de

difficultés de procurer leur salut, j'ai examiné, en la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'il n'existait pas un moyen efficace pour secourir ces malheureux peuples. Il me semble que j'en ai trouvé un dont l'exécution est facile, et je m'empresse de le proposer à Votre Eminence, persuadé qu'elle daignera m'écouter avec bonté, et me favoriser de ses avis et même de son secours, si sa sagesse trouve mon projet utile à la gloire de Dieu et susceptible d'être mis en pratique. Il consiste à former un établissement où l'on recevrait de jeunes Noirs de toutes ces contrées. On les instruirait dans notre sainte religion et on les renverrait dans leur pays pour y répandre la doctrine de vérité et pour former leurs concitoyens à la foi et à la vie chrétienne.

En même temps qu'on les instruira dans les voies du salut, on leur apprendra aussi toutes les connaissances qui leur seraient utiles dans l'état de vie qu'ils devront embrasser et qui pourraient contribuer au bien qu'ils devront faire. Parmi ces jeunes gens on choisirait les plus pieux et les plus capables pour les former à des études plus élevées et pour les avancer au sacerdoce. Les autres apprendront l'agriculture et les arts mécaniques. Retournant dans leurs pays avec ces connaissances, ils acquerront une grande autorité sur leurs compatriotes. Les prêtres produiraient un bien considérable et gagneraient bientôt la confiance des peuplades dont ils auront été tirés; ils auront une grande facilité à abolir la superstition et l'idolâtrie; ils seront plus capables que les Européens de détruire le mahométisme dans les nombreuses contrées où il est établi, et de lutter avec avantage contre le protestantisme. Ceux qui auront appris l'agriculture et les arts mécaniques, seront d'un grand secours à leurs concitoyens prêtres pour la propagation de la foi catholique; ils pourraient leur servir de catéchistes et répandre même le christianisme dans les quartiers où il n'y aura pas de prêtres, et préparer ainsi les voies pour plus tard, quand on aura suffisamment de prêtres Noirs pour les répandre au loin. Quand une fois quelques-uns ainsi instruits seront de retour dans leur pays, ils donneront à leurs compatriotes le désir de venir à leur tour acquérir

les mêmes connaissances et alors l'œuvre prendra un grand accroissement. Pour soutenir et encourager dans leurs travaux pour la gloire de Dieu les prêtres et les catéchistes Noirs, nous placerons quelques communautés de missionnaires européens dans différents quartiers salubres, d'où ils parcourraient les côtes, pendant les bonnes saisons, pour visiter les églises nouvellement établies, aidant aux prêtres indigènes par leurs conseils et les exhortations qu'ils leur feraient. Plus tard, quand une fois ces missionnaires auront acquis une parfaite expérience de l'état de ces pays et quand leur tempérament sera fait à ces climats, ils pourraient peut-être agir d'une manière plus efficace par le secours de la divine Providence.

Si Votre Eminence daigne admettre le fond du projet, il me semblerait que nous devrions lui donner toute l'extension que la divine Providence nous aiderait à lui donner. Nous nous proposerons pour but premier les Noirs des côtes d'Afrique. En général, nous y recevrons tout Noir, quel qu'il fût et de quelque pays qu'il vint, avec la différence qu'on prendrait parmi les Noirs sauvages, un certain nombre pour l'agriculture et les arts et métiers, tandis que les Noirs des colonies civilisées seraient ordinairement pour les études et l'état ecclésiastique, parce que dans les colonies civilisées, l'agriculture et les arts et métiers n'auront pas la même utilité pour le bien des âmes. Nous ne ferions aucune distinction de nations : que les Noirs viennent des possessions anglaises ou françaises, ils devraient être également reçus. Les possessions anglaises et les américaines ont encore plus besoin de secours que les françaises. (D'ailleurs, en ne se livrant à aucune nation en particulier, on rendra le succès de l'œuvre bien plus certain et plus étendu et on n'aura pas tant à risquer d'être assujetti à toutes les variations des gouvernements tantôt favorables, tantôt défavorables à la religion.)

Il me semblerait que l'œuvre ainsi conçue ne pourrait être placée ailleurs qu'à Rome même; si tel était le bon plaisir de Notre Saint Père le Pape et si Votre Eminence le jugeait ainsi. La première raison découle de la consi-

dération de l'œuvre en elle-même, et la seconde des ressources dont elle devrait subsister.

1° L'œuvre étant essentiellement apostolique et s'étendant à tous les peuples de la race Noire, ne saurait être mieux placée que sous les yeux du vicaire de Jésus-Christ chargé de la sollicitude de toute sa sainte Eglise, et possédant la plénitude de l'apostolat pour tout le monde entier. Mettre une œuvre semblable dans un diocèse particulier, ce serait, pour ainsi dire, aliéner les droits du seul pontife universel établi par Jésus-Christ pour régir toute l'Eglise. Si cette Œuvre n'est pas placée à Rome, il faudrait l'établir dans les terres appartenant à une nation particulière, et par là même ce serait la limiter aux Noirs venant des possessions de cette nation. Si on la met sur le territoire français, la jalousie de la nation anglaise serait un obstacle insurmontable au bien des Noirs des parties anglaises. Il en arriverait de même de la part des Français, si on la mettait sur un territoire appartenant aux Anglais. Mettre l'établissement sur un territoire qui n'est ni Anglais ni Français, les difficultés seraient les mêmes et peut-être plus grandes, tandis que, si c'est à Rome qu'il est placé, on remédierait radicalement à cette difficulté. De plus, si on la met sur le territoire d'une nation particulière, on serait assujéti aux caprices de chaque gouvernement; on serait entravé sans cesse dans le bien qu'on voudrait faire, tandis qu'à Rome, l'Œuvre prendrait une marche sûre, étant dirigée et surveillée par la S. Congrégation de la Propagande; Votre Eminence aurait aussi plus de facilité à placer les sujets qui en sortiraient, selon les besoins des pays; Elle pourrait agir selon toute la plénitude du pouvoir qu'Elle reçoit du Saint-Siège, et rendre l'Œuvre infiniment plus profitable au bien de l'Eglise.

Le climat de Rome serait peut-être de toute l'Europe le plus favorable pour la conservation de la santé des jeunes Noirs. Ils ne pourraient pas vivre en Angleterre, ni presque en aucune partie de la France, à cause du froid. Si donc on ne plaçait pas l'établissement à Rome, ce ne serait qu'en Afrique ou aux Antilles qu'on pourrait le mettre. Mais la corruption de ce pays risquerait de

tout perdre, et d'ailleurs toutes les raisons sus-mentionnées militent beaucoup plus contre les Antilles que contre les contrées de l'Europe, à cause surtout du despotisme des gouverneurs de ces pays. D'ailleurs, le motif tiré des ressources nécessaires pour l'Œuvre, dont je veux parler plus bas, rendra presque impossible le placement de l'Œuvre dans ces contrées.

2° Les ressources pour la subsistance de l'Œuvre suffiraient largement si elle est placée à Rome, tandis que, dans d'autres pays, nous serions bien gênés, surtout si l'établissement venait à prendre de l'accroissement. Quoique en toute circonstance, notre confiance soit toute entière dans la divine Providence, qui bien certainement ne nous abandonnera pas, si la divine Volonté est que nous embrassions cette Œuvre, il me semble cependant qu'il faut prendre toutes les mesures pour la faire subsister par les moyens ordinaires. D'abord le principal moyen de subsistance que nous avons pour l'établissement consisterait à se procurer une quantité suffisante de terre, qu'on ferait cultiver par les jeunes Noirs qui devraient apprendre l'agriculture, et ce sera toujours plus que le tiers des jeunes gens qui y seront appliqués. Or, pour cela, il n'y a pas de pays qui nous serait plus favorable que Rome. Si on mettait l'établissement en France, pour acheter cinquante arpens de bonnes terres, il faudrait cent cinquante mille francs. A Rome, nous les aurions à moins de quarante mille. Il y a beaucoup de terrain en friche autour de Rome, qu'on nous vendrait à très bon compte. Si Notre Saint-Père daignait agréer nos bons désirs et nous accorder une certaine quantité de ces terres à défricher, ce serait un avantage bien plus considérable; toutes les sommes dont nous pourrions disposer seraient employées à mettre dès le commencement, l'établissement sur un bon pied (1).

(1) Si nous avons des terres à cultiver, je suis sûr d'avoir suffisamment de quoi subsister pour l'établissement. Les noirs sont accoutumés à être nourris grossièrement; mais on pourrait même les bien nourrir. Les hommes les plus expérimentés que je consulte, me disent que je puis être assuré que l'établissement conçu de la sorte se suffirait à lui-même. Pour se convaincre de la vérité de ce

En second lieu, si on met l'établissement à Rome, on pourrait compter sur les offrandes des étrangers qui viendront le visiter en grand nombre. En France, la charité des fidèles préférera généralement les œuvres diocésaines, et les prêtres qui les dirigent les entretiendront dans ces sentiments.

Il reste enfin une dernière question à envisager : le transport de ces enfants Noirs. Il y a trois choses à examiner :

Première question : Quel moyen employer pour avoir ces enfants ?

Il se pourra faire que, dans les premières années, nous n'en eussions qu'un petit nombre, mais les missionnaires placés sur les côtes de l'Afrique, dans les tournées qu'ils feront pendant la bonne saison, s'occuperont

que j'avance on n'a qu'à considérer ce qui se passe dans nos pays de France, où les fermiers louent des terres dont la fertilité est bien inférieure à celle des environs de Rome. Ils paient un fermage très élevé; ils ont une multitude d'ouvriers qu'ils nourrissent la moitié de l'année, à qui ils sont obligés de payer leurs journées. Ces ouvriers vivent de leur salaire avec leurs femmes et leurs enfants; ces fermiers en subsistent avec leurs familles, et ils s'enrichissent encore ordinairement. L'établissement conçu de cette manière, aura l'avantage de voir augmenter ses ressources à mesure qu'il prendra de l'accroissement; car si le nombre des noirs augmente, le nombre des laboureurs augmentera aussi à proportion.

J'espère d'ailleurs pouvoir procurer environ 1.000 francs d'avance pour la subsistance des ecclésiastiques qui seront à la tête de l'œuvre. Les jeunes noirs qui apprendront les arts mécaniques, peuvent presque se suffire à eux-mêmes par le produit de leur travail. Les Frères qui seront mis à la tête des ateliers et de la culture des terres, se suffiront au delà de ce qu'ils dépenseront.

Plus tard, quand l'œuvre aura produit du bien, les Gouvernements paieront eux-mêmes de petites rentes, à titre de pension, pour un certain nombre d'enfants qu'ils y enverront.

En outre, si Votre Eminence trouvait notre entreprise utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes, la S. Congrégation de la Propagande nous donnerait aussi j'espère un secours pécuniaire, en cas de besoin.

Enfin, je pourrais dans la suite, diriger vers cette œuvre les sommes que m'offriraient les ecclésiastiques qui viendraient prendre part à nos travaux dans les missions des noirs. Nous avons dans ce moment de quoi subsister et subvenir à nos plus pressants besoins. Je suis disposé à faire tous les sacrifices possibles pour cet établissement, parce que je crois que le salut de tous les peuples des côtes d'Afrique en dépend.

à amener autant de jeunes Noirs qu'ils pourront, et s'ils sont favorisés par les marchands européens qui se trouvent sur les côtes, ils auront dès le commencement de bons résultats. Je prendrais encore d'autres mesures qui pourront avoir leur efficacité. Par les amis que j'ai dans les principaux ports de France, je ferais engager des marchands et des capitaines de navires à m'amener des enfants. Il se trouve dans ce nombre des hommes religieux qui se feraient un bonheur de participer de cette manière à une si sainte œuvre; d'ailleurs on leur paiera leurs frais. Je m'entendrai aussi avec une congrégation de religieuses qui ont beaucoup de succès dans le Sénégal et dans d'autres colonies d'Afrique; elles emploieront tout leur zèle pour rendre ce service à l'Eglise de Dieu et à ces pauvres âmes. De plus, je me mettrai en rapport avec les chefs d'une société commerçante qui va s'établir incessamment pour exploiter les ressources du Gabon dont ils veulent procurer la colonisation. Quand une fois nous aurons rendu quelque service pour la civilisation du pays, les gouvernements nous favoriseront et nous enverront probablement eux-mêmes des enfants. Enfin, il me semble qu'il faudrait s'abandonner à la divine Bonté, qui nous offrira des circonstances favorables à notre dessein et nous suggèrera d'autres moyens au fur et à mesure que l'œuvre s'établira.

Deuxième question : Le transport de ces enfants dans le lieu où se trouve l'établissement.

Nous avons deux petits navires en notre possession. Je ferais le sacrifice de ces deux bâtiments pour l'œuvre. Si l'on peut s'en servir pour le transport des enfants, on pourrait les y employer. S'il y avait de l'inconvénient à cela, on se servirait de leurs revenus pour payer les passages. Enfin, s'il en est besoin, nous les vendrions, et nous appliquerions leur produit à cet effet.

Troisième question : Comment ramener les enfants à leur destination, quand ils auront reçu l'instruction suffisante?

Je pense que tous les gouvernements dans les posses-

sions desquels ces jeunes gens devront retourner, s'offriront volontiers à les y transporter. Du reste, les œuvres établies en Europe pour répandre la foi catholique en pays sauvages, donneront à cet effet les secours qu'elles donnent à d'autres missionnaires. Plus tard, quand les envois seront nombreux, les ressources de l'Œuvre seront aussi plus considérables.

Voilà, Monseigneur, l'ensemble du plan que j'ose, avec confiance, présenter à Votre Eminence. Daignez m'écouter avec votre bonté paternelle et me donner vos ordres, que je suivrai avec une religieuse ponctualité.

Daignez agréer, Monseigneur, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

sup. des missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

*
**

au **Ministre de la Marine** :

X

La Neuville, novembre 1844.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je fais part à Votre Excellence de nouvelles bien affligeantes que j'ai reçues des côtes de la Guinée. Nous avons à déplorer de nouveau la perte de deux de nos missionnaires : M. l'abbé Audebert et M. l'abbé Bouchet. Il paraît même hors de doute que les trois qui restaient encore auront péri depuis la date de cette lettre, le 6 août.

Je vous demanderais donc la permission de suspendre l'exécution de l'accord convenu entre Votre Excellence et notre Société. Envoyer en ce moment de nouveaux missionnaires sur cette côte serait chose inutile au bien de ces pays et très nuisible pour nous et pour d'autres pays où des hommes dévoués pourraient rendre de grands services.

Plus tard, quand nos comptoirs français seront par-

faitement organisés, on trouvera peut-être moyen de garantir la santé des Européens contre l'insalubrité africaine.

Je prierais Votre Excellence de donner ses ordres pour s'assurer du décès de ces Messieurs et pour m'envoyer les actes authentiques de leurs extraits mortuaires. Il y en a parmi eux dont les affaires ne sont pas parfaitement en ordre.

Un de nos missionnaires, M. l'abbé Bessieux, a été laissé au cap des Palmes, où on devait le chercher pour le joindre à ses confrères. On a oublié de donner des ordres à ce sujet. Je désire bien savoir ce qu'il est devenu, et je prie Votre Excellence de faire prendre des informations à son sujet.

Si tous mes confrères avaient péri, je voudrais, s'il était possible, avoir leurs effets, surtout les objets d'église. Malgré la profonde douleur que j'éprouve de toutes ces pertes, je suis cependant résolu de travailler de tout mon pouvoir au bien des peuples de ces côtes, en attendant un temps plus favorable qui me permette de leur envoyer de nouveaux missionnaires.

Votre Excellence ne doutera pas, je pense, que dans tous ces travaux, je tâche de me rendre utile à ma patrie, autant qu'il dépendra de moi et que les intérêts de la religion me le permettront.

Je dispose en ce moment un petit nombre de missionnaires pour les côtes de Madagascar. Je n'attends que vos ordres pour les faire partir. Je désirerais être prévenu un peu à l'avance du départ du navire qui doit les transporter à leur destination.

Quoique notre accord convenu avec Votre Excellence soit suspendu, j'espère cependant que vous daignerez nous fournir les frais de trousseau, et du voyage d'ici au port, d'après les conclusions prises entre le Ministère de la Marine et M. Dalmond.

Je désirerais avoir une réponse positive sur ce point; cela me règlera sur les dépenses et les arrangements à prendre.

Je prierais aussi Votre Excellence de m'accorder ces mêmes frais, ainsi que le passage gratuit pour un mis-

sionnaire dont je pourrai peut-être disposer pour l'île Bourbon.

A cette occasion, je dois dire que dans l'affaire qui eut lieu entre M. le Directeur de l'Intérieur et M. Le Vavasseur, on a avancé plusieurs erreurs sur le fond de la constitution de notre Société, et M. Le Vavasseur lui-même s'est mal expliqué sur ces points. Votre Excellence n'a qu'à me donner ses ordres et je rectifierais ces erreurs en lui donnant une idée succincte de notre état constitutif.

Aussitôt que j'aurai la réponse pour le départ, j'enverrai au Ministère le nombre des missionnaires destinés à la mission de M. Dalmond.

Agrééz, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
sup. des missionnaires du St-Cœur de Marie.

*

**

à M. Desgenettes :

II.

(Copie.)

La Neuville-lès-Amiens, 1^{er} novembre 1844.

MON TRÈS CHER ET TRÈS VÉNÉRÉ PÈRE,

J'ai à vous raconter un fait bien glorieux pour notre bonne Mère; il vient d'arriver, il y a huit jours, dans la maison des Orphelines de cette ville. Une des enfants de cette maison, âgée de vingt-et-un ans, tomba, il y a environ deux mois, du premier étage sur une barre de la fenêtre du rez-de-chaussée, et de là sur le bord de cette fenêtre. On la trouva évanouie dans la chambre de cette dernière fenêtre. On la mit au lit et le médecin qui fut appelé aussitôt lui trouva plusieurs parties du corps froissées; mais ce qui était le plus dangereux, c'était la rupture d'un os de la colonne vertébrale. Aussitôt, une forte inflammation s'empara de la membrane qui enveloppe la moelle épinière : le mal était mortel; elle fit une neu-

vaine à la Sainte Vierge; nous nous unîmes à elle, et je la recommandai aux prières de l'Archiconfrérie. A la fin de la neuvaine, pendant laquelle elle porta une relique de la robe de la Sainte Vierge que je lui donnai, il y eut un mieux sensible; le médecin conçut quelque espoir de la guérir, convaincu toutefois que si elle échappait, elle demeurerait impotente toute sa vie. Mais les espérances ne furent pas de longue durée. Le mal reprit bientôt une marche progressive; l'inflammation de la moelle épinière devint plus intense, les douleurs de reins étaient insupportables, la malade ne pouvait plus remuer. Mais c'était surtout lorsque, pour la changer de linge, il la fallait porter d'un lit sur un autre, qu'elle faisait compassion. C'étaient des cris à arracher le cœur : « O mon Dieu, venez me chercher ! O ma Mère, ma Mère, soutenez-moi ! » Elle resta dans cet état environ six semaines, au bout desquelles elle eut les jambes paralysées; le médecin perdit alors tout espoir : je la recommandai encore à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Dans la nuit du 8, les symptômes devinrent bien plus inquiétants. Alors commencèrent des crises et des convulsions effrayantes, accompagnées de telles douleurs que le médecin n'y comprenait plus rien. C'étaient des déchirements de cœur et d'entrailles qui lui faisaient jeter des cris qu'on entendait dans toute la maison et de la rue même. La violence de ce dernier état alla toujours en augmentant jusqu'au jeudi 17. Le médecin regarda alors la mort comme prochaine, et engagea M^{me} la Supérieure à faire administrer la malade. La pauvre enfant, dont la vie a toujours été très pure et très innocente, se préparait à la mort avec les plus belles dispositions. Le 19, je lui administrai l'Extrême-Onction, et lui donnai le saint Viatique. Depuis ce moment elle ne pensa plus qu'à mourir, bien contente de quitter son lit de douleur pour aller voir le bon Dieu. Mais il lui restait encore cependant un désir qu'elle avait manifesté bien des fois : c'était celui de mourir Enfant de Marie. Elle en fit encore une fois la demande à M^{me} la Supérieure, qui se fit un plaisir d'accorder cette consolation à une enfant mourante, à une enfant d'ailleurs si bien disposée. Elle fut

reçue le jour même dans la Congrégation de la Sainte Vierge établie dans cette maison. Cette pauvre âme était alors dans la joie et le contentement de son cœur heureuse de mourir ainsi pleine de grâces et d'Enfant de Marie. Les crises devenaient de plus en plus violentes : il fallait trois personnes pour la tenir, les déchirements de cœur et d'entrailles étaient insupportables; ils étaient accompagnés de spasmes qui la suffoquaient et de convulsions suivies d'évanouissements qui duraient huit à dix minutes. Dans la nuit qui suivit cette journée de grâces, vers sept heures et demie du soir, après une violente crise, elle tomba dans un état que l'on crut une agonie. Les Sœurs se réunirent et récitèrent près d'elle les prières de la recommandation de l'âme; on la vit tomber dans une grande faiblesse, puis tout d'un coup elle étendit les bras en croix, elle éleva les yeux au ciel et demeura dans cette position environ trois quarts d'heure. On voyait qu'elle fixait un objet : la figure était angélique et retraçait l'image d'une âme en contemplation. Quand elle revint à elle, son premier mouvement fut de joindre les mains et elle demeura environ un quart d'heure dans un profond recueillement. Enfin on lui adressa la parole; elle répondit d'un ton pénétré : « O ma Mère, que je viens de loin! que c'est beau! ». On crut qu'elle délirait : on lui fit des questions; on lui dit qu'elle n'avait pas quitté son lit. Même réponse : « O ma Mère, que je viens de loin! que c'est beau! » Elle ajouta : « C'est en esprit que j'ai vu. Je serai guérie demain en huit, samedi, au jour de la Sainte Vierge. » On ne put pas avoir des paroles plus claires alors; seulement elle déclara qu'elle aurait deux autres visions semblables, ce qui arriva ponctuellement. A une heure de la même nuit, elle eut la seconde, qui dura un quart d'heure; c'est après cette seconde vision qu'elle déclara tout ce qui s'était passé.

Le lendemain, j'arrivai aux Orphelines; M^{me} la Supérieure se hâta de me dire qu'il s'était passé des choses extraordinaires pendant la nuit. Je vais voir la pauvre malade qui me dit qu'elle était allée bien loin cette nuit; que c'était bien beau; qu'elle avait aperçu une grande

lumière dans laquelle elle avait vu Jésus et Marie, que Marie était toute vêtue de blanc, que Jésus et Marie étaient si beaux, qu'elle n'avait jamais rien vu de semblable, et qu'elle était si heureuse en ce moment qu'elle aurait bien voulu mourir, que Jésus et Marie lui avaient répondu : « Non, mon enfant, vous ne mourrez pas, vous serez guérie samedi. » Ils ont ajouté qu'elle aurait beaucoup à souffrir, mais que ce serait pour le bien de la maison des Orphelines. Il lui fut recommandé d'être bien obéissante, et après cela, Notre-Seigneur et la Sainte Vierge s'élevèrent doucement en l'air, et disparurent à ses yeux. Elle me dit qu'elle n'avait pas vu des yeux du corps, mais dans l'esprit; elle ne put pas me donner de plus amples explications, parce que c'est une âme très simple et sans aucune habitude des choses spirituelles.

X Je ne voulais pas non plus la questionner trop, de peur de donner prise à l'imagination; elle ajouta : « Mon Père, il est certain que je guérirai samedi; mes jambes seront faibles encore, mais je marcherai, j'irai à la chapelle; j'aurai encore beaucoup à souffrir avant ma guérison, je serai à l'agonie, mais je serai guérie; c'est pour la maison que je souffrirai. » Cette pauvre âme est si simple qu'elle racontait les faveurs que Notre-Seigneur venait de lui faire à qui voulait les entendre; je le lui défendis; je pris aussi mes mesures avec les religieuses de la maison pour qu'on ne lui parlât jamais de sa vision, et qu'on ne parût pas y attacher de l'importance, de peur de porter préjudice à son âme simple et encore neuve dans les choses de Dieu. Depuis ce temps, on la vit toujours dans le plus paisible recueillement, et sans la moindre exaltation : elle resta dans cet état toute la semaine, même au plus fort de ses souffrances.

Pendant la maladie, bien loin de diminuer, devenait toujours de plus en plus grave, les crises et les convulsions plus fréquentes et plus longues. Elle en eut jusqu'à vingt dans vingt-quatre heures. Aussi, dès le commencement de la semaine, le médecin désespérait absolument de sa vie. La pauvre malade connaissait parfaitement son état, elle savait ce que le médecin en pensait, et elle parlait de sa guérison comme d'une chose certaine; elle ne

parlait plus de mourir, et dans les douleurs les plus aiguës elle ne disait plus : « Mon Dieu, venez me chercher ! » comme auparavant ; mais, au contraire, elle parlait de préparatifs qu'il y avait à faire pour se lever la nuit du vendredi au samedi suivant, et aller à la chapelle rendre des actions de grâces à Jésus et à Marie. Un jour qu'elle était très mal, elle me dit dans son langage naïf : « Le médecin veut me mettre dans un trou, mais la Sainte Vierge me guérira samedi. » Le jeudi, elle me pria de venir la confesser le lendemain vendredi dans la soirée, afin de pouvoir, le samedi, s'approcher de la sainte Table en actions de grâces de sa guérison. Le vendredi soir, elle pria très instamment ses supérieures de lui préparer ses habits, de les mettre sur son lit, afin qu'aussitôt qu'elle serait guérie, elle pût aller à la chapelle. Comme on avait l'air de n'y pas faire grande attention, elle dit : « Vous verrez, ma Mère, que rien ne sera prêt et que je serai en retard ! » enfin elle pria tant qu'on fut obligé de se rendre à ses désirs. Elle exprimait cette assurance de sa guérison sans exaltation, sans étonnement, ni vivacité ; elle parlait avec tranquillité, comme une personne qui dit une chose dont elle est sûre. Au milieu de toutes ses douleurs elle fut pendant toute cette semaine dans une grande paix et une grande gaieté. Immédiatement après les plus grandes convulsions, elle disait en souriant : En voilà encore une de passée. On aurait eu peine à croire, en la voyant, qu'elle venait de souffrir ; c'était un spectacle singulier et touchant à la fois. Dans la violence de ses douleurs, elle criait de toutes ses forces, et les paroles qu'elle prononçait n'étaient que des actes d'amour et de la plus parfaite soumission à la volonté de Dieu : « O mon Père ! O ma Mère ! (C'est Jésus et Marie qu'elle appelait ainsi). O mon Père ! O ma Mère ! Encore davantage ! Je le veux bien puisque vous le voulez. » En prononçant ces paroles d'un ton à arracher des larmes aux plus insensibles, elle se roulait dans son lit, et se serait infailliblement jetée à terre, si deux ou trois personnes ne l'eussent saisie sur-le-champ. Ses désirs les plus ardents de souffrir ne se démentirent pas un instant. Le médecin avait parlé

de lui appliquer des fers rouges; M^{me} la Supérieure se disposait à demander un adoucissement; mais la malade fit tant d'instances, qu'il fallut lui promettre de n'en point parler au médecin, et de le laisser faire. Elle obtint même, à force de prières, qu'on apportât le réchaud et du charbon, afin que tout fut prêt pour l'arrivée du médecin. Une autre fois, elle pria le médecin, en sa présence, de visiter la partie malade de la colonne vertébrale, par la seule raison que cela la ferait souffrir.

Depuis le jeudi, les crises furent moins longues et moins fréquentes; elle eut la dernière le vendredi soir à 6 heures. La chaleur et la sensibilité revinrent peu à peu à ses pieds, mais elle resta jusqu'à la fin sans pouvoir se donner le moindre mouvement et l'inflammation de la moelle épinière conservait toute son intensité. Le vendredi soir, on la changea de lit à 4 heures, avec les plus grandes précautions, et cependant avec les mêmes soupirs et les mêmes cris. Le soir, vers 8 heures, la malade entra dans un état de faiblesse qu'elle n'avait pas encore éprouvé : on ne lui sentait presque plus le pouls; son corps devint froid; il se fit un tel changement dans sa figure que, malgré l'assurance qu'elle avait donnée toute la semaine de sa guérison, les dames qui la veillaient crurent qu'elle allait expirer. Quand on lui parlait, elle ne pouvait répondre que par signe, et très faiblement; cet état dura jusque vers minuit; alors la chaleur commença à revenir, et son pouls reprit aussi un peu. Elle s'endormit et vit, pendant son sommeil, la même vision que huit jours auparavant. Notre-Seigneur et la Sainte Vierge lui apparurent dans une grande clarté, comme la première fois, et elle se réveilla aussitôt parfaitement guérie. Elle resta quelque temps dans le recueillement; puis, vers 1 heure et demie, la supérieure et une autre religieuse qui la veillaient la virent se tourner et se retourner dans son lit; cette pauvre enfant éprouvait un plaisir singulier à se remuer, elle qui n'avait pu le faire depuis six semaines. Les religieuses lui demandèrent ce qu'elle faisait : « Je ne sens plus de mal, ma Mère », dit-elle, puis elle se mit sur son séant, et portait les mains sur ses reins en di-

sant : « Voyez-vous, je n'ai plus de mal. » Elle demanda aussitôt à aller à la chapelle, mais la Supérieure s'y opposa, de peur de troubler le repos des autres enfants. Elle obéit et se recoucha. A 3 heures, elle dit que n'ayant pas touché à ses cheveux depuis six semaines, elle risquait d'être en retard, si on ne lui permettait pas de les démêler tout de suite. On le lui permit et elle demeura cinq quarts d'heure assise dans son lit, pour démêler ses cheveux avec de grands efforts et sans éprouver la moindre fatigue. « Mais vous vous faites mal à la tête, lui dit-on, n'allez pas si brusquement! — Oui, mais il faut bien souffrir quelque chose pour le bon Dieu! » Elle se leva à cinq heures, alla à la chapelle soutenue par les deux dames qui l'avaient veillée. Elle y resta trois quarts d'heure, dont une bonne partie à genoux, et de 7 à 8 heures, elle entendit deux messes, à la première desquelles elle fit la sainte Communion.

Le médecin qui a suivi cette maladie avec la plus grande assiduité, m'a déclaré que, depuis quarante ans qu'il exerce la médecine, il n'a jamais rien rencontré de semblable et de si extraordinaire, que cette guérison ne pouvait s'expliquer naturellement, et qu'elle est vraiment miraculeuse. Ce n'est cependant pas un homme qui juge à la légère, c'est un des médecins les plus renommés de la ville d'Amiens, et qui n'admet que très difficilement les choses extraordinaires.

Depuis le 26, jour où s'est opéré le miracle, jusqu'à présent, la jeune personne n'a éprouvé aucun malaise; ses jambes, qui étaient faibles, uniquement parce qu'elle avait perdu l'habitude de marcher, se sont raffermies en peu de jours.

Vous voyez, mon très vénéré Père, qu'il y a là de quoi admirer les bontés de Dieu pour les âmes simples, mais disons aussi ses bontés et ses complaisances pour les âmes pures. Jésus et Marie ont daigné se communiquer à cette âme grossière, peu adroite dans les choses spirituelles, et lui adresser des paroles si pleines de prédiction. Cette jeune personne n'avait rien de remarquable dans sa conduite; elle pratiquait même les vertus chrétiennes d'une manière fort commune et n'avait aucune

idée des voies intérieures de l'oraison; mais c'est une âme innocente, qui a un attachement réel pour la vertu de pureté, et qu'on ne pourrait pas attendre d'une personne si peu instruite des voies de la perfection; mais la grâce divine fait des merveilles dans les âmes qui lui sont fidèles. Elle s'était fait dans sa chute une blessure fort dangereuse dont elle n'a jamais dit un mot, pour ne pas blesser une vertu qu'elle estime par-dessus tout au monde. On découvrit le mal par des accidents fâcheux qui faisaient craindre pour ses jours. On ne pouvait y apporter aucun remède parce qu'on ne connaissait pas assez la nature du mal, ni l'état où il était. On ne put jamais obtenir qu'elle le fit connaître, pas même à des personnes de son sexe les plus pieuses et les plus modestes. On eut beau lui représenter tout le danger qu'il y avait à laisser le mal sans remède; à cela elle répondait avec beaucoup de tranquillité qu'elle aimait beaucoup mieux mourir que de manquer à la pudeur. « N'est-ce pas, ma Mère, disait-elle, si je meurs, j'irai voir le bon Dieu; il n'est pas nécessaire que je fasse voir le mal. » On respecta ce sentiment si beau et si héroïque, et on la laissa tranquille sur ce point.

*
**

à M. Fauconnier :

XV

Monsieur,
Monsieur Fauconnier,
chef aux Contributions indirectes.
rue de la Verrerie, 77, Paris.

MONSIEUR,

Je profite d'une occasion pour vous écrire ces deux mots à la hâte.

J'ai vu M. Dubas. Il va venir à Paris mercredi matin. Il vous prie de prendre vos papiers avec vous à votre bureau. Il vous y verra dans la journée avant que vous ne vous rendiez chez le notaire. Je lui ai communiqué

toute ma pensée. Je vous prie de vous arranger avec lui et de vous tenir à ce qu'il conviendra avec vous. Je n'ai pas le temps de m'expliquer, cela est inutile; d'ailleurs M. Dubas vous expliquera les choses.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

A La Neuville, le 3 novembre 1844.

*

**

à M. **Lossedat** :

VI

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lossedat (Joseph),
vicaire à la Paroisse de Port-au-Prince,
Haïti.

Voie d'Angleterre.

La Neuville, le 7 novembre 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Il me tarde de vous écrire; il y a si longtemps que vous êtes sans nouvelles, et votre pauvre âme doit être inquiète. Je suis accablé de besogne et cependant il m'est impossible de vous laisser ainsi. Bon courage, cher frère, la divine Bonté nous éprouve; mais elle nous élève, nous fortifie et ne nous abandonnera jamais. Notre bon M. Tisserant vient de faire une maladie très dangereuse. Il est en ce moment hors de danger et va entrer bientôt en convalescence. Il vient de faire son voyage en Belgique où il y a beaucoup à espérer pour le bien des missions. Un de nos novices, belge lui-même, l'a accompagné dans ce voyage : j'espère que ce voyage aura produit un véritable bien. Au retour de son voyage de Belgique, M. Tisserant devait partir tout de suite pour Rome, pour y terminer toutes les affaires de la religion en Haïti et s'en retour-

ner de suite à sa mission. Car, cher frère, il me coûte de vous voir si longtemps seul. Marie vous fortifie et vous encourage! Oh! oui, une victime ne doit plus se regarder elle-même : il lui faut du courage. *Dominus fortitudo mea*, devez-vous dire. Du courage, cher ami, Jésus et Marie sont pour vous. Autant vous avez de peines et de croix en ce moment, autant aurez-vous de consolations dans la suite par les fruits que vos travaux produiront.

Ne jugez pas des dispositions actuelles des choses. Tous les commencements sont difficiles et présentent peu d'apparence. Quand les apôtres commencèrent à prêcher, à Jérusalem, tout paraissait désespérant : les prêtres et les grands leur résistaient; il semblait que tout allait se détruire; les fidèles se dispersèrent. La force apostolique ne les abandonna pas, et peu à peu ils recommencèrent, et ils eurent le plus admirable succès. O cher et bien-aimé frère, soyez un apôtre. Ce n'est pas par la vivacité du zèle qu'il faut gagner tout; il faut y joindre la patience, la douceur, la constance et la fidélité à se tenir dans l'humilité et l'amour devant Dieu au milieu des peines, des résistances et des contradictions. La longanimité apostolique est puissante pour le salut des âmes. Elle est difficile; il faut être victime parfaite pour la pratiquer parfaitement. Soyez-la, cette victime; mettez votre confiance en Jésus et Marie. Cette patience, cette constance et longanimité est une garantie d'un zèle provenant de l'esprit de Dieu. Evitez, mon cher, la violence, l'animosité envers les contradicteurs et les grands pécheurs; c'est là la marche de l'Esprit de Dieu. Toutes les fois que vous verrez de l'emportement d'esprit, de l'agitation, défiez-vous, adoucissez-vous et remettez votre âme à Notre-Seigneur. Soyez plein de confiance; la divine Bonté ne vous abandonnera pas. Vous verrez, avant un temps considérable, il y aura du bien de fait en Haïti. Il ne faut pas compter sur l'état de choses actuel, et sur les dispositions des habitants : Dieu aidant, tout changera en bien; vous verrez la piété reflourir dans un grand nombre, l'ordre se rétablira; le gouvernement haïtien se consolidera peu à peu et la paix reviendra.

Il se trouvera quelques mauvais sujets qui clabauderont par-ci, par-là; mais ceux-ci ne feront qu'un mal partiel, et la religion reprendra son lustre.

Du reste, si les troubles reprenaient, ce qui n'arrivera pas, j'espère, cela ne vous empêchera pas de faire le bien immensément. Evitez de vous mêler d'affaires politiques; laissez les morts enterrer leurs morts; c'est-à-dire, laissez les hommes du monde s'occuper des affaires de ce monde. Tâchez, dans tous vos rapports, de calmer les esprits. Ne prenez aucun parti dans les agitations qui pourront survenir. Contentez-vous de vous occuper de votre ministère; sauvez des âmes; portez-leur le bonheur de la grâce divine, et établissez-les dans la vertu et la piété, autant qu'il dépend de vous. Si vous ne pouvez pas faire tout le bien que vous voyez à faire, patientez et attendez le moment de Dieu. Il viendra, mon cher; soyez-en sûr; et il n'est peut-être pas bien loin.

Mais je fais là une bien longue digression. Revenons à M. Tisserant. Il partit donc de La Neuville pour se rendre à Rome. M. Schwindenhammer devait l'y accompagner, pour y traiter d'autres affaires qu'il serait trop long de vous dire maintenant : M. Tisserant vous les dira à son retour. Il s'agissait d'affaires touchant notre Congrégation et étrangères à Haïti. Dès son arrivée à Paris, il fut obligé de se mettre au lit, avec une violente fluxion de poitrine, qui le mit dans le plus grand danger. Je ne voulais pas vous écrire que je n'eusse quelque chose d'assuré à vous dire sur son état, et je vous assure qu'il y avait beaucoup à craindre. Maintenant, il est hors de danger; mais il ne pourrait pas aller de sitôt à Rome. Je vais donc y envoyer M. Schwindenhammer tout seul; il s'entendra avec M. Tisserant sur toutes les affaires d'Haïti, auxquelles nous nous intéressons tout autant que les Haïtiens eux-mêmes, et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour terminer les affaires de la religion, de manière à procurer les plus grands avantages du pays, autant que M. Tisserant aurait pu faire, et de manière à ce que les choses s'entament selon les désirs des Haïtiens eux-mêmes. J'aime mieux envoyer

M. Schwindenhammer tout seul, afin que M. Tisserant ne soit pas arrêté trop longtemps en Europe. Du reste, M. Schwindenhammer suivra dans cette affaire toutes les recommandations de M. Tisserant et fera en tout comme M. Tisserant lui dira.

Chez nous, tout va bien, nous sommes beaucoup de monde, nous ne pouvons plus être contenus dans l'ancien bâtiment. Nous avons vingt-cinq chambres dans le nouveau et nous commençons à l'habiter. La chapelle sera bientôt terminée. La Communauté va très bien. Que je voudrais vous voir avec nous pour la dédicace ! Mais nous ne devons pas vouloir les satisfactions dans cette terre de misères : des croix et des peines, c'est par là qu'on sauve les âmes. Nous penserons à vous en ce jour. Je ne sais pas encore quand ce sera. Je présume que ce sera le 1^{er} janvier.

Il est arrivé un grand miracle aux Orphelines. Une enfant, que vous ne connaissez pas, a guéri subitement d'une maladie mortelle et très longue; et cette guérison fut accompagnée des circonstances les plus touchantes. Je vous en enverrai la relation par M. Tisserant.

Adieu, très cher Frère. Tout à vous dans le saint amour de l'immaculé Cœur de Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

P. S. — Je voudrais bien écrire à notre cher F. Pierre, mais je n'ai absolument pas le temps. Je prie bien pour lui afin qu'il persévère dans ses bonnes résolutions et que la Sainte Vierge le bénisse. M. Tisserant aurait bien désiré lui écrire; mais il en est encore incapable; sans cela il vous aurait écrit à vous-même.

J'allais oublier une commission de M. Tisserant. Il vous prie de présenter ses respects à M. le curé et de lui dire que M. Tisserant a parlé [à M. Laforestrie] des ornements qui devaient être faits pour l'église de Port-au-Prince; et celui-ci lui a dit qu'on ne lui avait jamais donné la commission de faire confectionner des ornements. M. Tisserant présume que la lettre qui devait en charger M. Laforestrie aura été oubliée dans les bureaux ou qu'elle s'est égarée.

à M. Blanpin :

IV

Pour M. Blanpin.

Le 9 novembre 1844.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu votre relation de la mission que vous avez faite aux Colimaçons. Nous nous réjouissons bien de tout notre cœur de ce que la divine Bonté daigne bénir vos travaux. Donnez-moi toujours des renseignements sur vos missions, sur vos succès, sur vos peines et vos difficultés. La solennité est bien utile pour les cérémonies qu'on fait pour les pauvres gens simples et sensibles comme sont les Noirs. On les fait comme on peut, selon le pouvoir que la divine Providence nous donne. Si on ne peut pas faire tout l'éclat qu'on voudrait, la grâce intérieure y supplée. Ayez du courage, mettez votre confiance en Dieu; il bénira de plus en plus vos travaux.

Je suis bien enchanté que vous soyez bien ouvert avec M. Le Vavasseur. Il est bien certain que vous trouverez peu de communautés qui aient un supérieur aussi digne que M. Le Vavasseur : sa piété, son zèle, sa charité, son humilité, ses lumières sur les choses spirituelles sont précieux; la capacité naturelle ne lui manque pas; ainsi, il mérite bien toute la confiance que vous avez en lui. Je crois cependant que si vous aviez eu un supérieur moins digne et moins capable, vous ne seriez pas tombé dans le mal comme vous le croyez : la divine Miséricorde est avec ceux qui se donnent à Lui et qui Lui consacrent tout leur être; et Marie d'ailleurs ne laisse pas si facilement tomber ses enfants. Ayez grande confiance en cette bonne Mère et ne soyez jamais inquiet.

Le bon M. Collin a un caractère à lui. Je sais que dès les premiers temps vous n'alliez pas bien ensemble; mais, en cela, il y a un bien très grand : cela exerce votre vertu, et votre fidélité à la grâce divine servirait à augmenter en vous l'esprit de notre bon Maître. Rien n'est

capable de vous former comme cet exercice. Du reste, cela ne durera pas toujours; et quand une fois vous serez délivré de cette gêne, votre âme acquerra le double du repos et de la liberté sainte qu'elle avait auparavant. Vous sentez bien vous-même qu'il résultera de là un grand bien pour vous, puisque vous appelez cela un trésor dont vous tâcherez de profiter. C'est bien avec raison que vous l'appelez trésor : vous ne sauriez concevoir tous les biens qui en résultent. Soyez comme une victime continuellement offerte sur l'autel; sacrifiez-vous, immolez-vous, immolez votre amour-propre. Cette tentation qui est entre vous et M. Collin est un marteau entre les mains de Dieu, par lequel il veut briser tout ce qu'il y a de défectueux en vos âmes. C'est un fléau qui, en frappant l'épi et en le secouant fortement, sépare le grain de la paille. Tenez-vous humblement prosterné devant Dieu, reconnaissez vos misères et vos faiblesses et marchez toujours avec courage dans la voie de Dieu. Cette tentation doit encore opérer la patience, la longanimité, le support du prochain. Vous savez que la patience renferme une œuvre parfaite. Cela vous apprendra aussi à posséder votre âme, à être modéré et réservé; cela vous force de recourir souvent à Dieu et à vous humilier devant lui; à rentrer souvent en vous-même : tout cela est très bon et compense largement les fautes de fragilité ou même de faiblesse que l'amour-propre, la sensibilité ou la vivacité laisseront échapper. Aussi, le divin Sauveur, dans son grand amour pour votre âme, a mieux aimé vous exposer à ces fautes passagères que de vous priver du bien qui en revient pour votre âme. Je pourrais dire la même chose au cher M. Collin, qui bien probablement est désolé des misères qu'il laisse échapper, et qui voudrait, sans doute, être parfaitement d'accord avec vous. Voilà l'effet que fait la différence des caractères : elle éprouve les bonnes âmes et les forme à la solide piété. On travaille, on fait des fautes, mais on vient à bout de soi-même peu à peu.

Je suis persuadé que ce n'est pas par orgueil ou par dédain que M. Collin prend ces tons qui paraissent être de la hauteur; mais que cela provient d'un certain aga-

cement que lui causent certaines manières d'agir ou de parler que vous aurez, et cela à cause de la différence de votre caractère. Il fait des efforts pour se vaincre et il paraît qu'il ne réussit pas toujours parfaitement. Je m'attends à une jérémiade de sa part aussi; bien sûrement il se plaindra de lui-même dans sa prochaine lettre.

Il faut supporter avec patience votre tentation, ne pas vous mécontenter de vous-même, conserver la douceur de votre intérieur et la confiance en Notre-Seigneur et en Marie, conserver la paix, se tenir bien humblement, mais bien paisiblement en la présence du bon Maître, porter avec amour la peine que vous éprouvez, distraire votre esprit de votre cher confrère, calmer votre imagination, ne pas croire facilement que vous consentez à toutes ces bourrasques : tout cela se passe dans les sens et l'imagination et n'a généralement rien de réel; l'âme n'y consent pas; c'est une croix, une misère : il faut la porter comme croix et s'en humilier comme d'une misère. Ne craignez pas votre infidélité : Jésus suppléera à tout ce qui vous manque. Livrez-vous au travail du salut des âmes pour l'amour et par l'amour de Jésus et de Marie. Quand elles viennent, recevez-les au nom de Jésus et il fera ce que vous n'êtes pas capable de faire.

Pour votre oraison, abandonnez-vous au bon Maître, conservez votre âme dans la paix devant lui. Quand vous vous surprenez en distractions, remettez votre esprit en paix par une douce élévation vers Jésus et Marie. Ne soyez pas gêné avec un si bon père et une si bonne mère; allez comme un enfant avec une douce affection, un acte intérieur d'amour, de sacrifice, d'humilité, etc., ou une pensée simple, une vue sur Jésus et Marie, et puis reposez-vous devant lui. Confiance, courage : tout ce dont vous vous plaignez ne renferme aucun danger pour votre âme.

Quant à votre bonne maman, c'est une sainte femme qui est bien au bon Dieu, de toute son âme. Elle est venue me voir il n'y a pas longtemps. Malheureusement, M. le Curé craint qu'elle ne lui échappe, il ne veut pas lui permettre de venir me voir toute seule, ni qu'elle

reste auprès de moi quelques jours; c'est tout au plus si je puis causer avec elle quelques heures. Il la laissa cependant une fois ici deux jours, et cela fit un bien sensible à cette sainte femme. Elle est entièrement détachée du monde et ne pense plus à la gestion du bien. Elle n'a pas même signé le partage qu'on l'avait tant poussée de demander. Elle est très bien disposée. Si elle était retirée du monde, elle serait bien plus tranquille. On la tracasse beaucoup à cause du bien et de ses parents à qui on voudrait qu'elle fit des legs. Elle ne s'est pas entièrement expliquée là-dessus avec moi et je ne voulais pas la questionner sur ce point. Je l'ai engagée à faire des legs, si elle en avait le désir. Elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas, qu'elle voulait laisser le bien tel qu'il est, et que si elle venait à mourir, que vous en fassiez ce que vous en jugerez à propos. Je l'engageai à vous faire connaître ses désirs là-dessus. Elle n'a pas voulu non plus. Du reste elle se porte très bien. Elle s'ennuie très fort de tout ce qui regarde ses affaires temporelles, elle ne voudrait s'occuper que de son salut. Je ne vois aucun remède à ces tourments. Qu'elle souffre tant que votre grand-maman vivra. Il est impossible qu'elle l'abandonne, et tant qu'elle sera là elle aura des tracasseries. Je vais l'inviter pour la dédicace de notre chapelle. Je lui fais faire une petite cellule auprès de la maison du jardinier, afin qu'elle puisse venir de temps à autre passer quelques jours avec nous; mais son malheureux curé ne veut point. Nous tâcherons de nous y prendre pour l'obliger à le faire. Voici comment : Il me persécute de lui donner de l'argent pour faire une chapelle dans son église. Il faut percer au côté gauche, sous le clocher, pour faire de ce côté une chapelle pareille à celle qui est à droite. Cela coûtera 3.000 francs. Je demandai d'abord à vous écrire pour avoir votre consentement. Voyant que cela fera plaisir à votre mère, je vais le lui accorder, à la condition que j'obtienne ensuite votre consentement. Je tâcherai de lui verser la somme en attendant. Vous lui écrirez ensuite que vous y consentez, à la condition que, de son côté, il procure à votre mère le moyen de passer de temps à autre quelques jours

ici, avec moi, pour sa consolation. Vous lui direz, qu'à la demande que vous m'avez faite, je vous ai répondu que je désire de tout mon cœur faire mon possible pour faire plaisir à votre mère, pour la consoler et lui aider dans son avancement spirituel, que vous savez combien votre mère en a besoin. Vous lui manifesterez tout le désir que vous en avez; vous le prierez instamment de faire tout ce qui dépendra de lui pour procurer à votre mère cet avantage, et vous finirez par dire que vous consentez volontiers à faire cette donation, que vous la faites avec le plus grand plaisir, afin de laisser au moins un souvenir dans votre pays; mais que vous n'y consentez qu'à la condition stricte qu'il aidera de tout son pouvoir votre pauvre mère à venir me voir et d'y rester quelques jours, de temps à autre, et toutes les fois qu'elle en aura le désir. Je vous engage cependant à examiner bien si ce moyen n'a pas d'inconvénients : vous connaissez mieux que moi ce qui se passe. Il serait possible que cela fasse mauvais effet. Suivez vos idées en cela et non les miennes. Je suis bien peiné de toutes ces misères. Je vois que M. le curé craint que je ne veuille attirer votre mère ici pour avoir son argent. Il me dit, la dernière fois, que si je lui donnais les 3.000 francs, il m'aiderait à obtenir quelque chose de M^{me} Blanpin pour notre Congrégation. Cela me fit beaucoup de peine. Je lui ai répondu doucement, de peur de nous brouiller davantage. Je lui dis qu'il avait grand tort de me dire cela, que jamais je n'accepterai rien de Madame votre mère, que j'ai été assez contrarié par les choses qu'on avait dites à ce sujet, et que j'aimerais mieux ne rien avoir que de faire une chose semblable; que cependant je serais disposé à faire selon ses désirs pour la seule raison que cela ferait plaisir à M^{me} Blanpin, et que je le pouvais accorder en conscience, parce que j'étais persuadé d'avance que vous y consentiriez par la raison que cela fait plaisir à votre mère. Qu'on est donc malheureux quand on a des biens de ce monde! Que tout cela ne vous trouble pas, mon cher : ayez confiance, votre mère se sanctifiera tout de même. Elle a fait beaucoup de progrès. Ce qui me peine, c'est que tous les gens à

argent lui causent bien des troubles et des agitations. Cependant, cela va mieux, même sous ce rapport.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

P. S. — Je vais toucher bientôt, j'espère, pour la première fois, les 3.000 francs de revenus. Je fais semblant comme si c'était pour vous les envoyer, sans le dire positivement. Je fais valoir vos besoins. Dans le fond, je peux, en conscience, dire que l'argent que M. Laval nous devrait envoyer, il vous le donne, et moi je prends du vôtre à la place. Nous sommes dans un grand besoin. Nous sommes très nombreux, les dépenses sont énormes.

*

**

à M. Le Vasseur :

XVI

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous ai écrit hier au sujet de M. l'abbé Bru. Il désire entrer dans notre Congrégation. Après avoir bien examiné les choses devant Dieu, j'ai cru qu'il ne faudrait pas refuser l'entrée à de bons prêtres, qui pourraient travailler avec fruit parmi nous au salut de nos pauvres Noirs. Mais il faudrait examiner si notre genre de vie leur conviendrait, comme aussi si leur caractère convient à une vie de communauté, etc., car on peut être excellent prêtre et ne pas convenir à notre Congrégation; et même, plus ils seraient pieux et zélés, plus ils nuiraient à la communauté, s'ils n'en avaient pas l'esprit et s'ils ne goûtaient pas notre genre. Si M. Bru vous paraît propre à faire le bien parmi nous, recevez-le dans votre communauté. Epreuvez-le pendant un an; faites en sorte qu'il s'instruise bien dans nos règles et qu'il en prenne l'esprit. Au bout de l'année, s'il persévère et qu'il convienne, recevez ses vœux, aux conditions ordinaires.

C'est une règle à suivre, que les prêtres qui seraient admis de la sorte feraient leurs vœux. On ne pourrait, dans ce cas, se contenter de la consécration. Leur admission est une exception à la règle et exige cette seconde exception.

Adieu, cher Frère, je vous adresse ce petit mot, quoique je vous aie parlé de cet objet dans une longue lettre que j'ai terminée hier, de peur que cette lettre ne vous arrive pas à temps.

Tout à vous dans la charité du très Saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN.

Le 13 novembre 1844.

*

**

à M. Le Vasseur :

XVII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Le Vasseur,
Supérieur des Missionnaires
du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis, Ile Bourbon
Voie d'Angleterre.

La Neuville, le 14 novembre 1844.

J. M. J.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Vous avez reçu sans doute ma dernière lettre qui vous annonçait nos malheurs de la Guinée. Ne vous attristez point de cela. Je suis plein d'espérance pour ce vaste pays. Si Dieu a jugé à propos de nous enlever nos missionnaires dans ces pays, il saura bien les faire remplacer au centuple. Cette nouvelle, loin de décourager nos confrères, ici, n'a fait que les animer davantage à se sacrifier. Sur sept qui sont ici prêts à partir, il y en a six

qui s'offrent à aller en Guinée. Quelques-uns m'auraient tourmenté de les envoyer si je n'avais pas dit d'avance qu'il ne fallait pas tourmenter les supérieurs à ce sujet; qu'on ne devait pas chercher la mort dans les missions, mais le salut des âmes.

Il est absolument impossible de pourvoir au salut de ces pays sans un clergé indigène. J'espère que la divine Providence nous aidera. Je viens d'envoyer à la Propagande un plan pour entreprendre cette œuvre. Je l'ai montré d'abord à M. Desgenettes, qui l'approuva très fort et le regarda comme excellent. Il en fut même rempli de consolation et m'engagea à en mettre le rapport succinct sous les yeux du Nonce en France. Je le fis et je trouvai précisément chez lui un des premiers officiers de la Propagande. Ils y applaudirent tous les deux et m'exhortèrent à le présenter à la Propagande. Je le fis, et bientôt M. Schwindenhammer ira à Rome avec M. Tisserant (dont je vais vous parler tout à l'heure) pour suivre cette affaire et donner les explications qui pourraient être nécessaires. Voici le fond de ce plan : Il s'agit de faire un établissement en Europe, où l'on recevrait les Noirs de tous pays; on les recevrait jeunes; on les instruirait dans la religion le plus parfaitement possible; on leur apprendrait à lire, à écrire, s'ils ne le savent pas encore. Ceux en qui on trouverait la piété et l'intelligence suffisantes, seraient appliqués à l'étude et on en ferait des prêtres. Les autres seraient appliqués à l'agriculture et aux arts et métiers; et ce seront ces derniers, qui seront le plus grand nombre, qui fourniraient à la subsistance des autres. Ces derniers, de retour dans leurs pays, serviraient de catéchistes aux prêtres blancs et noirs dans les quartiers où ils se fixeront. Ils auront une grande autorité sur leur concitoyens par les connaissances qu'ils auront acquises. Ils seront d'un grand secours. Les prêtres et les catéchistes noirs seront bien plus capables que nos missionnaires de résister aux erreurs des ministres protestants et des mahométans. Au moins, avec leur secours, nos missionnaires l'emporteraient bien plus facilement sur ces suppôts du démon.

Cet établissement principal, nous voulons le fixer à

Rome même : 1° parce que le climat serait plus favorable aux Noirs; 2° parce que l'œuvre serait plus universelle et n'aurait pas les oppositions qu'il y aurait de la part des différents gouvernements européens, si elle était placée dans un autre pays quelconque; 3° les ressources seraient bien faciles. Il y a, aux environs de Rome, des milliers d'arpens de terre en friche, et cette terre est très fertile. On l'achèterait à bon compte; peut-être même le gouvernement nous en donnerait-il gratis. S'il faut les acheter, nous aurons bien une centaine d'arpens pour 20.000 francs, et nous avons en mains les 20.000 francs qui nous ont été donnés par la Propagation pour la mission de la Guinée. Faites attention; il faut que la Propagation n'apprenne pas encore notre dessein d'employer ces 20.000 francs à cette œuvre. Nous nous y ferions autoriser par le Saint-Siège, et, si le plan est approuvé, nous n'aurions pas de peine à y être autorisés. Pour le personnel qui doit conduire cet établissement, il nous suffit de trois prêtres, et de plusieurs Frères pour l'agriculture et les arts et métiers.

Outre cet établissement principal, nous mettrons sur différentes côtes de l'Afrique et des Antilles de petits établissements du même genre où l'on recevra les Noirs pour ébaucher seulement leur instruction, pour les dégrossir; et de là on enverra à Rome ceux en qui on verra certaines qualités qui puissent les rendre utiles. Nous avons encore d'autres moyens pour amener les enfants. On nous offre déjà un de ces petits établissements, avec de quoi entretenir deux missionnaires et un Frère.

Je n'ai pas encore accepté : je veux voir d'abord l'issue de nos démarches à Rome. Cet établissement qu'on nous offre est à un endroit très salubre, un des plus salubres des Antilles. Nous avons maintenant chez nous un jeune homme très capable de faire prospérer cet établissement à Rome, si la divine volonté nous donne le moyen de l'exécuter.

Il est de toute nécessité que nous entreprenions quelque chose de décisif à ce sujet. Les méthodistes font des efforts effrayants partout; ils parcourent les

côtes de la Guinée aussi bien que les Antilles, et cherchent à causer les plus grands ravages parmi les pauvres Noirs. De plus, les gouvernements européens et plusieurs sociétés commerçantes ou philanthropiques s'appliquent de tous côtés à coloniser ou à civiliser tous ces peuples. Si nous venons trop tard, tous ces peuples seront perdus par l'erreur et par la dépravation des mœurs. Il est absolument nécessaire que nous fassions une chose qui puisse être du goût de ces derniers. Tous nos autres Messieurs étaient de cet avis. N'ayant pas reçu le sentiment de votre communauté, j'ai cru pouvoir me décider par le pouvoir d'interprétation que j'ai dans les cas pressés. Il s'agissait d'offrir à la Propagande de faire un petit séminaire en Haïti et de faire la même offre au gouvernement de cette île. Je vous prie de me donner votre avis sur cette question, ainsi que sur le projet dont je vous fais part. Faites-le le plus tôt possible; les idées de nos chers frères de Bourbon et les vôtres nous serviront toujours, même si elles nous arrivent trop tard. Il m'est impossible d'attendre la réponse de votre part avant de passer outre : les circonstances me pressent trop; si je n'en profite, je risque de faire échouer le projet. Du reste, à Rome, on n'aime généralement pas les choses nouvelles : si on ne l'adopte pas, tout est dit; si on l'adopte, nous pouvons aller à pas sûrs. Si nous supposons que nous embrassions ce plan dans sa plus vaste étendue, nous n'aurons besoin d'y employer que très peu de missionnaires à la maison de Rome. Mettez, je suppose, six, en prenant la chose dans une grande étendue. Il n'en faut que trois dans les commencements. On pourrait même avoir, tôt ou tard, de fervents prêtres qui ne se sentiraient pas la vocation d'aller en mission et qui voudraient cependant s'agrèger à notre œuvre. Mais supposons six; mettez que nous fassions quatre établissements accessoires, il suffit de deux prêtres dans ces établissements partiels, et ceux-ci travailleront encore au salut des Noirs dans les pays où ils seront placés. Outre cela, je ne pense pas qu'il faille renoncer à envoyer des missionnaires sur les côtes de la Guinée. On placera une communauté à Gorée, qui est renommée par sa salubrité.

Ce sera là un point d'acclimatement. Dans les bonnes saisons, les missionnaires, une fois acclimatés, parcourront les côtes pour encourager et soutenir les prêtres et les catéchistes Noirs, et amèneraient des enfants; on nous les enverrait par différents navires marchands ou de l'Etat. Pour le transport, cela ne coûterait pas beaucoup. D'ailleurs, la Propagande et la Propagation de la Foi nous donneraient du secours pour cela. Avec le temps, quand nos missionnaires seront plus répandus, quand nous aurons formé quelques Noirs et quand nous les aurons renvoyés dans leurs pays, ce projet pourrait obtenir de bons résultats.

En général, les personnes sages à qui j'ai parlé de ce projet, l'approuvent et n'y trouvent pas de difficulté. Le grand officier de la Propagande, que j'ai vu chez Mgr le Nonce, n'y trouva pas d'autre difficulté que les ressources pour établir l'Œuvre à Rome. Quand je lui dis celles que nous avons, il fut content et me promit de nous soutenir dans le conseil de la Propagande; il me dit de bien détailler le projet, surtout l'article des ressources, et m'engagea à demander du secours à la Propagande elle-même. Il m'assura qu'on m'en donnera. Le Nonce me dit devant lui que je dois lui adresser nos Messieurs qui devaient traiter la chose à Rome, et me dit qu'il fallait que l'abbé Palma (c'est son nom) nous aidât; et celui-ci le promit.

Je vous engage à parler de ce projet à quelques chrétiens, zélés et capables, de Bourbon, pour connaître leur sentiment. Peut-être obtiendrons-nous aussi quelque secours. Ne dites pas que l'établissement général doit être à Rome; parlez vaguement de l'endroit où il doit être placé, ou plutôt parlez de cet établissement général sans dire l'endroit où il doit être, excepté, cependant, à des hommes sûrs et secrets.

Je crois qu'il est important que la chose reste encore secrète. Peut-être vous offrirait-on des fonds pour un établissement de ce genre à Bourbon, pour Madagascar et les quartiers environnants. En voilà assez sur ce chapitre.

M. Tisserant a été nommé préfet apostolique d'Haïti,

comme je vous l'ai dit dans d'autres lettres. Le nouveau gouvernement haïtien, qui semble prendre de la consistance, l'a accepté comme tel. Il est donc revenu en France avec de grandes espérances pour ce pays. Il va à Rome pour obtenir un nouveau légat, afin qu'on nomme un évêque pour Port-au-Prince. Le pauvre confrère partit de La Neuville pour se rendre à Rome, et tomba malade d'une terrible fluxion de poitrine, dès son arrivée à Paris; il n'eut que le temps de se mettre au lit, et dès le lendemain le danger était imminent; enfin, le voilà en convalescence. Il partira dans un mois avec M. Schwindenhammer, notre confrère et mon assistant. J'ai espérance que les affaires d'Haïti se remettront. C'est une chose bien extraordinaire : trois évêques très capables ont échoué, et un pauvre homme sans mine et sans extérieur réussira. La main de Dieu serait plus manifeste dans cette affaire.

M. Tisserant s'est vraiment bien conduit dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé. J'admire la Bonté divine à son égard. Ce pauvre confrère a éprouvé de grandes contradictions et des peines bien vives; cela lui a fait un bien considérable. Il est revenu tout autre que je ne l'ai jamais connu; il a causé l'édification du noviciat; sa grande simplicité, son humilité et son obéissance d'enfant nous l'ont fait admirer. Il m'a parlé le premier de ses torts passés, mais avec une humilité qui me consola autant que ces choses m'ont fait peine dans leur temps. Je vous avoue qu'il me confond. Tout le monde avance, il n'y a que moi qui ne fais rien qui vaille et qui n'avance pas dans la vertu et la piété.

M. Tisserant désire que vous et les chers confrères lui écriviez quelquefois. Ce serait une bonne chose de vous mettre en rapport ensemble; cela fera resserrer les liens d'union entre les communautés. Il n'est pas nécessaire qu'on se connaisse pour cela. Vous pouvez lui envoyer directement vos lettres, si vous avez une occasion pour cela, ou me les adresser, et je les lui ferai parvenir. Vous feriez bien d'écrire à M. Schwindenhammer pour mettre votre communauté en rapport avec lui.

Notre communauté est très nombreuse. Nous en avons

sept qui vont faire leur consécration incessamment. Tous sont ou vont être prêtres. Nous avons en outre le cousin de Mgr d'Amiens, qui est prêtre. Il est pour rester ici. Il va finir son noviciat un peu plus tard. De plus, étudiants : huit. En tout, seize. M. Schwindenhammer et moi, dix-huit. De plus, huit Frères. De plus, M. Dalmond nous a attrapés en nous envoyant un prêtre et quatre Frères qu'il nous faisait espérer qu'ils entreraient dans la Congrégation, et ils n'en ont pas eu l'idée. Cela fait un fort personnel; aussi, je ne sais si nous atteindrons la fin de l'année. Nous l'atteindrons bien, je l'espère, mais notre coffre-fort ne l'atteindra pas. La Sainte Vierge est notre économiste. Il le faut bien, car je ne sais comment cela ira. Imaginez-vous, le calcul fait, nous dépensons 1.000 francs pour port de lettres et affranchissement. Pour nous en tirer, il faudrait trouver un trésor dans notre jardin ou y planter des liards et récolter des louis. Notez bien que notre nombre augmentera d'ici à la fin de l'année. Deux demandes ont déjà été faites. Quand nous n'aurons plus rien, vous nous nourrirez de vos restes, vous qui êtes si riches.

Je suis bien peiné pour vous de ce que vous ne recevez pas mes lettres. Je vous ai écrit à plusieurs reprises, même à vous tous. Je mets mes lettres à la poste et je les affranchis. Les dernières, je vous les ai envoyées par le Ministère. Du reste, je vais tâcher de vous écrire plus souvent encore. Je crois vous avoir écrit six lettres dans cette année-ci.

Si vous pouvez être utile aux Sœurs de Saint-Joseph, je vous engage à leur rendre service. Leur Supérieure générale tâche de faire pour nous tout ce qu'elle peut : c'est elle qui nous offre un établissement pour la jeunesse Noire et s'offre à nous céder 6.000 francs, des appointements qu'elle reçoit de l'Etat, pour nourrir des missionnaires qui devaient être chargés de cet établissement. Je n'ai pas accepté encore, je ne suis pas même encore entré dans l'examen de la chose. J'attendrai le retour de M. Tisserant, de Rome. Cette bonne Supérieure est pleine de dévouement pour le bien. Elle est bien généreuse. Je suis très lié avec elle. C'est dommage

qu'elle n'ait pas pu s'instruire à fond de la vie religieuse avant de fonder cet ordre; cela est cause de certaines difficultés qui existent maintenant. Il faut aider, tant qu'on peut, à mettre ces bonnes religieuses dans un bon esprit. Donnez-moi des renseignements sur les Sœurs de Saint-Joseph qui se trouvent à Bourbon.

Il paraît que vos affaires avec le Directeur de l'Intérieur n'ont pas fait mauvais effet au Ministère; au moins, il manifeste du contentement de votre conduite.

Les journaux ne peuvent pas être d'un grand secours pour vos affaires. Il est bon que nous ne nous mettions pas du parti opposé au Gouvernement : le bien ne se ferait pas de cette manière, et vous éprouveriez de plus grands obstacles encore. Le meilleur est que nous exerçons notre ministère en paix, sans avoir l'air d'être mécontents, ni même l'être au dedans de nous-mêmes. Si on nous donne de l'argent, tant mieux; sinon, allons toujours notre chemin. Vous avez cependant bien fait de dire que vous finirez par quitter le pays, si on ne vous donne un traitement pour nos deux Messieurs.

A propos de traitement, on fait beaucoup de tracas dans le pays de M. Blanpin de ce que nous recevons les revenus de son bien : on tourmente sa pauvre mère avec cela. J'ai dit hier à l'homme d'affaires, en réponse à une lettre qu'il m'écrivit, que je donnais plus que je ne recevais; que M. Laval devait nous verser à la Maison-Mère son superflu, et qu'il le donnait à votre communauté, et qu'en place je retenais les 3.000 francs de M. Blanpin, et que si je n'avais pas ces 3.000 francs, je serais obligé de priver votre communauté de la somme que M. Laval vous donnait. Cela est très vrai. Nous serons obligés de prendre ces mesures avec nos communautés qui seront à leur aise : leur faire verser leur superflu, au moins en partie, dans la caisse générale. D'abord, nos revenus, quoique augmentés considérablement, ne suffiront plus pour l'entretien du noviciat, quoique notre vie soit la même qu'autrefois. Notre communauté augmentera de plus en plus. Nous pensons à établir une maison d'études en Belgique (je ne vous en parle qu'en passant, parce que le projet n'est pas encore ébauché; je vous en

dirai plus long quand une fois nous verrons une chance de succès). Cela va demander des sacrifices et occasionner des dépenses annuelles. Il y a longtemps que je désire établir une maison en Belgique; c'est un pays à ressources; je n'avais jamais pensé à le mettre à exécution; une ouverture qui s'est faite là-dessus m'y fait penser en ce moment pratiquement.

Si vous veniez à obtenir un traitement complet, dites à M. Blanpin qu'il n'en parle pas à sa mère; cela me ferait des difficultés pour me faire remettre annuellement les 3.000 francs. Ce ne serait pas elle qui ferait les difficultés, mais ceux qui sont autour d'elle, et cela serait un sujet de tracasseries pour cette sainte femme.

Je vous écris cette lettre de ma chambre du nouveau bâtiment que nous habitons déjà. La chapelle sera dédiée le jour de l'Immaculée-Conception, au moins je l'espère. Cela va nous coûter 30.000 francs. Nous ne sommes encore que deux directeurs. Le cousin de Mgr d'Amiens, M. Clair, de Lyon, fera, j'espère, dans quelques mois, le troisième : son noviciat n'est pas encore terminé. Si nous établissions une maison en Belgique, M. Schwindenhammer et un autre, qui va faire incessamment ses promesses et bien sûrement ses vœux, professeront. Tous les deux sont d'une piété remarquable, et des sujets très distingués, de bons professeurs. M. Clair resterait avec moi et serait chargé des Frères.

Le second professeur s'appelle M. Thévaux; il est de Clermont; un jeune homme admirable par une piété solide. Il est destiné pour aller en mission. Pour le cas de besoin, on le garderait encore quelque temps en Europe.

La maison va parfaitement. On y est plus fervent que jamais. La paix, l'union, l'obéissance et la fidélité aux règles ne laissent rien à désirer parmi les ecclésiastiques. Les Frères vont passablement aussi; mais c'est bien difficile. Je voudrais que nous puissions nous en passer.

Décidément, nous avons mis séparation entre ecclésiastiques et Frères. Ils ne sont pas avec nous en récréation. Ils ne sont ensemble avec nous qu'aux repas. Cela va bien. Je suis en train de composer leur règle à part.

La nôtre restera uniquement pour les ecclésiastiques. Je vous ai consulté là-dessus. Les Frères ont besoin d'être bien formés; autrement, cela n'irait pas bien; ils ne seraient pas bien utiles.

Un prêtre de Pondichéry, M. Bru, m'écrit et me demande d'entrer dans notre Congrégation. Nous avons bien examiné la chose, M. Schwindenhammer et moi. Nous pensons qu'il ne serait pas bon de refuser en général les bons prêtres qui, étant en mission, voudraient être des nôtres. Mais il ne faut admettre qu'après s'être bien assuré de leur conduite, de leurs bonnes qualités pour la vie de communauté, de leur piété. Si on les trouve propres à notre Congrégation, on pourrait les admettre. Ils feraient leur noviciat dans la communauté qu'on leur assignerait. Ils seraient à l'épreuve pendant un an et plus, si on le jugeait nécessaire. Ils exerceraient le saint ministère selon nos règles, qu'on leur ferait lire et étudier avec soin. On les observerait dans leurs démarches et leur conduite. Si, au bout de l'épreuve, on juge convenable de les admettre, le supérieur de la province, après avoir consulté la communauté dans laquelle ils auront été fixés pour leur épreuve, devra décider leur admission. Si on juge à propos de les admettre, ce ne sera qu'à la condition qu'ils feraient les vœux. Je pense qu'on pourra essayer, en allant avec précaution et examinant bien les sujets. Au bout de quelque temps, nous verrons s'il y a inconvénient à les admettre de la sorte. Je vous charge donc de décider de la vocation de M. Bru, que vous avez connu un an à Bourbon et qui semble vous être très attaché. Je vais lui écrire de s'adresser à vous, et je vais lui mettre un petit billet pour vous dans sa lettre.

Je vous écrirai prochainement, quand nous aurons quelque chose de positif à vous dire sur les affaires ci-dessus mentionnées.

Si un bon chrétien vous offre un établissement à Bourbon pour les Noirs, vous pourriez y employer ceux qui viendront pour Madagascar. Vous régleriez cela avec M. Dalmond. J'abandonne cela à votre jugement; vous feriez comme vous trouveriez bon devant Dieu. Prenez des mesures pour que M. Dalmond n'envoie pas nos

missionnaires dans des quartiers malsains. Je me repose sur vous pour cela. Je vous en écrirai encore par nos confrères.

Adieu; tout à vous dans le saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à M. Collin :

VII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Collin,
Saint-Denis,
Ile Bourbon.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Je ne puis laisser partir cette lettre sans vous dire au moins un petit mot. J'ai appris que vous avez été malade; mais le bon Dieu n'a pas encore voulu de vous, vous êtes encore trop méchant. Il faut que les huit ans soient accomplis; ensuite, nous vous laisserons partir, mais pas auparavant. Travaillez, cher ami, à la gloire du bon Maître; ayez l'esprit libre, ne soyez jamais inquiet ni troublé de vos misères. Toutes les fois que vous aurez la paix dans l'âme, vous aurez plus de facilité à vous vaincre et à vous sanctifier. Quand vous êtes agité, vous ne valez rien : vous êtes méchant envers vous-même, envers le bon Dieu et envers les hommes. Vous n'avez pas lieu d'être inquiet au milieu de vos misères puisque vous avez pour vous tout l'amour du divin Maître auquel vous devez sans cesse vous sacrifier. Ayez la volonté bonne, et vous l'avez, mon très cher; si vous l'avez bonne, soyez en paix! *Pax hominibus bonæ voluntatis.* Livrez-vous avec cœur au service du bon Maître. Ne comptez pas vos distractions dans l'oraison; votre âme est à Dieu, cela suffit. La chair, c'est-à-dire la partie sensible, n'est rien dans la balance contre une volonté sincèrement à Dieu. La grâce divine est en vous; réjouissez-vous, marchez avec confiance, Dieu combat pour vous, tenez-vous

en paix. Il vous échappera par-ci, par-là, quelque faute; le bon Dieu vous en purifiera dans d'autres circonstances. Soyez toujours tranquille, il ne compte pas si rigoureusement avec les âmes qui veulent être toutes à lui seul. Tout est miséricorde dans la conduite de Jésus envers nous. Soyez dans sa miséricorde et ne craignez pas tant sa justice. Du reste, si votre âme fait quelques petites sottises, ce seront quelques coups de fouet à souffrir dans le purgatoire; mais peu, parce que le divin Maître vous purifiera avant que vous ne quittiez cette terre. Ne soyez pas lâche et ne craignez pas si terriblement les coups de fouet qui vous purifient. Evitez de vous y laisser prendre; mais si vous vous échappez, il n'y a pas de quoi vous troubler. Voyez toujours Jésus miséricordieux plutôt que sévère, vous en tirerez plus de profit pour votre âme. Marie, d'ailleurs, notre bonne Mère, doit être d'un grand secours pour vous. Evitez la raideur, adoucissez toujours votre intérieur, ne soyez pas raide et dur, tendez toujours vers la miséricorde et la suavité. C'est là votre plus grand défaut.

Nous allons bien ici. M. Le Vasseur vous donnera les nouvelles que je lui ai écrites. Il y en a de bonnes et de mauvaises.

Ne vous fâchez pas de ce que nous avons entrepris la mission de la Guinée qui nous coûte si cher. Dieu l'a voulu; taisez-vous, adorez-le, bénissez-le et ne raisonnez pas. Il nous paiera au centuple ce que nous avons perdu et nous donnera le salut de la Guinée.

Sept de nos Messieurs vont être reçus à la Présentation : MM. Arragon (celui-ci l'est déjà depuis quelques jours), Thévaux, Plessis, Briot, Lambert, Acker et Bouchet (Maurice).

Adieu, cher Frère. Tout à vous dans la charité du très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — Ecrivez-moi, donnez-moi des détails sur vous et sur vos travaux.

à M. Blanpin :

V

Monsieur Blanpin.
(*Novembre 1844.*)

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Votre lettre du 19 août vient d'arriver aujourd'hui et fort à propos; car j'allais précisément vous écrire un petit mot pour le joindre au paquet que je vous envoie. Votre bonne mère va toujours fort bien; elle est en paix comme toujours et en rapports très amicaux avec moi. La bonne M^{me} Durlin est bien aussi. Votre mère devait venir nous voir avant l'hiver; elle n'est pas venue; je vais la presser encore une fois dans la lettre que je vais joindre aux vôtres. Je lui ai fait arranger une jolie petite chambre bien tapissée et planchéiée. Cette chambre nous sert de parloir pendant toute l'année, et quand elle viendra, on y mettra un lit, une table, une chaise, etc. Vous savez qu'elle n'est pas difficile : la seule difficulté qu'il y aura, c'est qu'elle trouvera sa petite chambre bien belle. Sa présence ne nous gênera pas : nous avons encore un second parloir. Au premier parloir j'ai laissé une serrure, afin qu'elle soit chez elle. Je vous assure en toute sincérité et en toute vérité que je lui suis attaché comme je le serais à ma propre mère. Elle a fait un si grand sacrifice, et qui lui a tant coûté, et elle l'a fait avec tant de générosité, que je ne puis y penser sans l'aimer et la vénérer. J'espère que j'irai la voir au printemps prochain.

Quant au partage dont vous me parlez, c'est elle qui décidait sur les différentes pièces et disait : Ceci est à moi, cela est à mon fils. C'est dans le moment et au plus fort de son irritation où on l'avait poussée dans ce temps fâcheux. Il fallait céder et de grand cœur pour ne pas donner prise. Je crois que ma conduite, dans cette circonstance, a influé sur son retour à la paix. Elle se repentit bientôt d'avoir exigé ce partage, parce qu'elle distingua le motif qui poussait les gens à lui mettre les

idées de défiance dans l'âme, et elle vit toute la sincérité de ma conduite. Moi, j'ai signé le partage en votre nom, mais elle, étant revenue peu après de ses préventions, ne signa pas; je crois même qu'elle n'a pas encore signé.

Je ne touche plus cette question, c'est une chose inutile; puisqu'elle est tranquille, laissons-la tranquille. Je vous engage à lui écrire tous les mois, ne seraient-ce que quelques mots de piété, cela lui fera du bien. Elle était en peine, il y a un mois, parce qu'elle n'avait pas reçu de vos nouvelles depuis longtemps. Je lui en ai donné, car justement, M. Le Vasseur m'avait écrit; vos dernières lettres à votre grand'mère arrivèrent, et elle est bien contente; celles que vous m'adressez vont la combler de joie. Je vous engage à écrire aussi une fois au curé de Ligny, mais avec douceur et sans toucher les choses qui vous ont fait de la peine : puisque maintenant cela va bien, il faut conserver ces bonnes dispositions où il se trouve actuellement. J'ai un peu peur de vous voir retomber dans votre mutisme, mais votre soumission à la volonté de Dieu me console. Ayez toujours confiance en Marie et ne faites pas d'imprudences. Ayez la paix dans l'âme et ne vous inquiétez nullement des petites misères extérieures. Soyez bien sûr que, lorsque vous vous croyez le plus misérable, vous êtes le plus agréable à Dieu. Nourrissez votre âme dans l'humilité intérieure, mais ne vous laissez jamais aller à l'inquiétude. L'humilité doit fortifier l'âme.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

*

**

à des **Prêtres belges** :

I

(Copie.)

Notice sur la Congrégation, donnée par M. Libermann,
à quelques ecclésiastiques du Royaume de Belgique.

15 novembre 1844.

M...

J'ai l'honneur de vous adresser la notice que vous me demandez sur l'état de notre Congrégation et de l'œuvre dont la divine Bonté nous a donné le soin.

Notre œuvre embrasse toute la race Noire répandue sur le globe, soit dans les diverses contrées de l'Afrique dans l'état sauvage, soit en partie civilisée dans les pays où on l'a amenée pour la réduire à un dur esclavage. On ne connaît pas au juste le nombre des Noirs; on le croit entre 20 et 40 millions. Dans les pays où ils sont dans l'état sauvage, ils sont livrés au fétichisme le plus stupide. D'autres sont mahométans. La grande majorité de ces peuples n'a jamais entendu annoncer la bonne nouvelle qui fait le bonheur des autres. Comme ces pays sont très-difficiles à aborder, les ouvriers de l'Évangile n'y ont presque jamais porté leurs pas. Dans les pays où ils ont été à moitié civilisés, les pauvres ne sont peut-être pas plus heureux ni moins à plaindre que leurs anciens compatriotes, vivant encore dans l'état sauvage. Ils n'ont aucune jouissance sur la terre; ils sont couverts du plus indigne mépris, traités comme le rebut de la nature, et croupissant dans la plus profonde ignorance des connaissances divines et humaines. Tout ce qui les environne les ravale et les abaisse. Si au moins ces pauvres gens avaient les consolations de la religion pour les soulager dans leurs excessives peines physiques et morales, leur sort ne serait pas tant à plaindre; mais tout leur manque; on dirait que la malédiction de Dieu a reposé sur leurs têtes jusqu'à présent. O divine Bonté

de Jésus, vous aurez enfin pitié de ces âmes si malheureuses et vous choisirez vos élus parmi eux, comme dans tout le reste du genre humain, et autant ils ont été privés de vos faveurs jusqu'à présent, autant et plus vous les en comblerez désormais ! En effet, il y a un mouvement universel dans toute l'Europe en leur faveur. Ce mouvement est très favorable pour les serviteurs de Dieu qui désirent entreprendre ce saint apostolat, mais aussi très dangereux pour le salut de ces pauvres âmes. Deux grands maux sont à craindre en ce moment pour ces pauvres peuples : le prosélytisme protestant et la dépravation des mœurs. De tous côtés, les méthodistes s'empres- sent de prévenir les missionnaires catholiques. Ils mettent tout en œuvre pour s'emparer de la confiance des Noirs et leur insinuer leurs erreurs. Ils ne craignent pas même de s'exposer au danger. Les prédicateurs de la vérité seront-ils plus tardifs que Satan ? Nous espérons que la miséricorde divine ne permettra pas que son ennemi triomphe en lui arrachant ces pauvres âmes. D'un côté, plusieurs sociétés, les unes philanthropiques, les autres commerçantes, les gouvernements européens eux-mêmes s'occupent activement à coloniser les pays habités par les Noirs à l'état sauvage et à perfectionner la civilisation de cette nation délivrée de l'esclavage ou sur le point de l'être. Ils sont obligés, faute de mieux, d'y employer des agents indignes d'une si belle œuvre, des hommes qui ne pensent qu'à faire fortune et qui, le plus souvent, n'ont ni religion ni mœurs et sont quelquefois perdus de réputation dans leur pays par une conduite dissolue et scandaleuse. L'effet que doit produire nécessairement le contact de ces hommes impies et dépravés sur des peuples simples et ignorants ne saurait être que très pernicieux. Ces peuples ont une haute opinion des Blancs et se laissent facilement entraîner à leurs exemples. Ils verront en eux des maîtres qui viendront pour les instruire dans les connaissances européennes, des bienfaiteurs qui leur apporteront le bonheur, des libérateurs qui veulent les affranchir de la servitude et les délivrer du mépris universel sous lequel ils gémissent. Ils se livreront en aveugles à leur discrétion et

seront emportés par le torrent de l'impiété et de la corruption. Si nous venons après ces ouvriers d'iniquité, il est à risquer que notre peine soit perdue et le mal sans remède; si, au contraire, nous arrivons avant que le mal ait fait ses ravages, nous sommes assurés du succès. Les Noirs sont naturellement doux et dociles. Dans certaines circonstances on les a vus commettre des cruautés; c'était par superstition ou dans des moments d'exaltation provoquée par d'injustes violences. Dans le cours ordinaire de la vie, ils sont bons; ils ont une pente naturelle vers les sentiments religieux. Ils sont naturellement très sensibles, ils s'attachent et s'affectionnent à ceux qui leur veulent du bien; ils ont surtout un profond respect pour les prêtres, dès qu'ils ont appris les premières notions de la religion. Une fois instruits dans les principes de la foi et de la piété, ils y sont fidèles et persévèrent avec constance. Tout ce que j'avance ici, c'est de science certaine que je parle.

Les Noirs ont cependant des vices; mais c'est l'état déplorable dans lequel ils se trouvent et la manière inhumaine dont ils sont traités qui en sont les seules causes. On leur reproche la bassesse d'âme, la dépravation des mœurs, le vol et la paresse. Il s'agit ici des Noirs esclaves, car on n'a jamais assez pénétré dans les contrées de l'Afrique, pour connaître au juste ce qu'ils sont dans leur pays natal. Or, il est facile de concevoir des vices semblables dans des hommes dégradés, maltraités, avilis jusqu'à l'excès. Comment n'auraient-ils pas des mœurs dépravées? Ils n'ont sur la terre aucune jouissance ni physique ni morale; de plus, ils vivent dans une ignorance complète de tout principe religieux, et personne ne s'occupe de les préserver du mal. Comment ne seraient-ils pas voleurs? Ils sont dans la plus affreuse misère et n'ont aucun frein pour les empêcher de voler, sinon le fouet et la chaîne. Il serait bien étonnant qu'ils aient du zèle pour le travail, rien ne les y engage que les coups et les cachots. C'est ce tableau si touchant et si affligeant à la fois d'un si grand nombre d'âmes croupissant dans la plus affreuse misère, dans la plus profonde ignorance des vérités religieuses, dans

la plus absolue privation de toute consolation naturelle et surnaturelle, c'est ce triste tableau qui nous a émus jusqu'au fond de nos entrailles. Nous avons vu cette multitude innombrable d'âmes dans le plus grand malheur auquel l'homme peut être réduit sur la terre, et nous les avons vues privées même du secours de la religion. Les prêtres envoyés jusqu'à présent dans ces pays ne peuvent guère s'occuper des Noirs sans perdre la confiance des Blancs dont ils sont spécialement chargés.

En voyant tous les maux qui pèsent sur ces pauvres peuples, nous nous sommes offerts à notre souverain Maître pour être envoyés dans son champ et en cultiver cette portion si malheureusement délaissée. Le ministère est pauvre, difficile, pénible à la nature et méprisable aux yeux des hommes; mais bien glorieux à Dieu et fructueux pour l'Eglise. Nous espérons que sa bonté divine daignera accepter notre faible offrande et qu'il bénira nos bons désirs. Quel bonheur n'éprouveront pas ces hommes si malmenés jusqu'à présent, quand ils verront venir à eux des prêtres zélés, remplis de l'esprit de Dieu, pleins de douceur et de charité, et tout dévoués à leurs intérêts temporels et spirituels! Quel rafraîchissement pour ces âmes desséchées et vides de toutes consolations! Les fruits de salut qu'on produira parmi elles sont incalculables : ceci n'est pas une conjecture, nos espérances ont déjà commencé à se réaliser d'une manière touchante à Bourbon et à Maurice. Les mémoires de nos missionnaires, qui sont dans ces îles depuis deux ans seulement, nous remplissent de consolations. Ils sont accablés sous le poids du travail, dont les fruits surpassent toutes les espérances.

Quelle que fût la vivacité de nos désirs pour le salut de cette multitude d'âmes malheureuses, nous ne voulions pas cependant nous fier à nos propres lumières dans une œuvre de cette importance. Plus nos désirs étaient vifs, plus nous devions nous défier de nos vues. Je voulais avoir une assurance complète sur notre projet, afin d'avancer avec plus de confiance. Je me rendis à Rome, je soumis mes vues à la Propagande et je reçus du Car-

dinal Préfet, au nom de la Sacrée Congrégation, une lettre d'encouragement à un dessein si glorieux à Dieu et si utile au salut des âmes. Muni des encouragements du Saint-Siège, je revins en France pour commencer notre sainte entreprise. Les obstacles paraissaient insurmontables; il y avait même imprudence à oser entamer son exécution; mais il n'y avait pas possibilité de reculer devant les difficultés; toute notre vie nous nous serions reproché la perte de ces millions d'âmes au salut desquelles la divine miséricorde semblait vouloir nous employer. Il fallait donc aller en avant, au risque de passer pour des imprudents, des téméraires, et d'attirer sur nous le mépris de tout le monde. Dieu nous donna la force de surmonter toute considération humaine. Nous mîmes toute notre confiance en lui seul; nous lui fîmes le sacrifice de nous-mêmes, et sa toute-puissante bonté est venue à notre secours contre toute espérance. Nous établîmes le commencement de notre œuvre dans le diocèse d'Amiens, sous les auspices et presque sous les yeux d'un prélat respectable. Dieu nous a donné ses bénédictions, notre maison est nombreuse, la divine Providence nous a procuré de quoi subvenir à nos besoins. Les contradictions nombreuses que nous éprouvions d'abord ont cessé; nous vivons tranquilles, les règles sont observées et la communauté est en bon état.

Nous avons des missionnaires à l'île Bourbon, à l'île Maurice, à Haïti, en Guinée, et nous allons en envoyer incessamment à Madagascar. Le plan que nous nous proposons pour procurer efficacement le salut de tous ces peuples consiste : 1° à envoyer des communautés de missionnaires pour faire les fonctions ordinaires de l'apostolat; 2° à y joindre des Frères qui leur serviraient de catéchistes et qui, en même temps, seraient chargés de l'instruction des enfants; 3° enfin, à établir des écoles dans lesquelles on réunira des jeunes Noirs dont on choisira les plus capables pour les études ecclésiastiques. Le bien qui résultera de cette mesure sera très grand. Ces jeunes gens s'en retournant dans leurs villages, après avoir reçu une instruction solide dans la religion et les sciences profanes, acquerront une grande autorité sur

leurs compatriotes, les amèneront à la foi et seront plus capables que les prêtres catholiques européens de lutter avec avantage contre les erreurs du protestantisme.

Je me contenterai de ce petit aperçu, ne pouvant, dans les bornes d'une courte notice, vous donner de trop longs développements. J'y ajouterai seulement quelques mots sur l'état constitutif de notre Congrégation.

La vie de nos missionnaires est une vie de communauté; jamais ils ne doivent rester isolés; cette mesure est nécessaire pour le soutien de leur zèle et de leur piété; les missionnaires y trouvent leur consolation. Cependant, ils ne peuvent pas rester toujours ensemble, le bien spirituel des peuples en souffrirait. Nous établissons donc des communautés qui ont chacune leur district plus ou moins étendu, selon l'exigence des circonstances. Le supérieur envoie ses missionnaires deux à deux pour évangéliser les différents quartiers de son district. A certaines époques les missionnaires rentrent dans la communauté pour se retremper ensemble, se reposer un peu de leurs travaux et se consulter pour le bien de la mission; puis, ils se dispersent de nouveau de la même manière par les ordres de leur supérieur.

Aucun missionnaire ne sera envoyé en pays étranger sans avoir passé un an au noviciat pour y prendre l'esprit de son état et pour être instruit dans les règles qu'il doit observer. Ces règles tendent à rendre le missionnaire capable de s'acquitter dignement de son ministère et à l'instruire dans les vertus qu'il doit pratiquer dans l'exercice de ses fonctions et dans ses rapports au dedans et au dehors de la communauté. Elles ne sont pas austères : aucune mortification extérieure n'y est commandée; les missionnaires ont assez à souffrir. L'important est qu'ils apprennent à bien supporter ce qui est dans l'ordre de leurs travaux apostoliques. Nous désirerions des âmes ferventes et généreuses, remplies de zèle, prêtes à tout endurer et à tout sacrifier pour le salut des âmes. Nos missions sont très pénibles et demandent de grands sacrifices. Nous prescrivons peu de pratiques extérieures, celles qui sont strictement pour former la vie de communauté; des missionnaires ne pourraient pas être assu-

jettis à de nombreuses observances. Nous voudrions des missionnaires qui marchassent franchement dans la voie de Dieu, l'esprit libre et le cœur plein d'amour de Dieu. Pendant le noviciat, nous nous attachons à réformer les défauts, à détacher le cœur de la terre et à y inculquer les vertus sacerdotales et apostoliques. Le régime de la Congrégation est doux, amical et paisible. Nous aimons à donner au missionnaire toutes les consolations possibles et à le mettre bien à son aise; les travaux et les peines qu'il souffre pour la gloire de Dieu demandent qu'il soit encouragé en toute manière. Nos règles prescrivent la parfaite pauvreté et l'obéissance; la pauvreté évangélique est un puissant préservatif contre le relâchement, et l'obéissance est, de plus, essentielle à la vie de communauté. L'esprit de propriété est un des plus grands écueils pour les missionnaires dans les pays colonisés, et l'indépendance diminuerait de beaucoup les fruits qu'ils devront produire.

Chaque membre de la Congrégation est obligé de faire, avant son admission, les promesses solennelles d'observer la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, telles qu'elles se pratiquent dans la vie religieuse. Nous les exhortons fortement à en faire les vœux et nous en faisons sentir toute l'utilité; aussi, généralement, on les fait. Nous regardons les vœux comme très importants et nous eussions voulu dès l'origine en établir la règle absolue. Des mesures de prudence nous ont mis dans la nécessité de laisser la liberté sur cet article, à cause des oppositions que notre œuvre éprouvait dans les commencements de la part de certaines personnes influentes.

Ceux qui ont du bien doivent y mettre ordre avant de faire leurs vœux ou leur consécration. Ils peuvent en disposer à leur gré sans être obligés de le laisser à la Congrégation. On ne doit pas même leur insinuer, en quelque manière que ce soit, d'en favoriser l'œuvre; s'ils ont le désir de le donner, on l'acceptera avec reconnaissance, avec la condition cependant qu'ils n'aient aucune distinction ou privilège. Cette mesure est importante pour conserver la pureté d'intention aux donateurs et le bon ordre dans la Congrégation.

Je pense, Monsieur, que ces réflexions seront suffisantes pour vous donner une idée de notre œuvre.

Je vous prie d'agréer ...

F. LIBERMANN, *prêtre,*
sup. des missionnaires du St-Cœur de Marie.

*
**

au D^r Libermann :

LXVIII

Monsieur,
Monsieur Libermann, médecin,
rue de l'Ail, n° 15,
Strasbourg.

MON CHER FRÈRE,

Il faut que je te donne la relation d'un miracle qui est arrivé il y a quinze jours à notre bonne maison des orphelines. Ma belle-sœur sera bien contente de ce récit, elle a vu plusieurs fois la malade et en a eu grande compassion.

Une des enfants de cette maison, âgée de vingt-et-un ans, tombe d'une fenêtre du premier étage sur une barre de la fenêtre du rez-de-chaussée, et de là sur le bord de cette fenêtre.

Vient ensuite le récit de la maladie et de la guérison de l'élève tel qu'il est fait dans la lettre à M. Desgenettes, du 1^{er} novembre, avec quelques retouches.

Ne sois pas surpris que cette relation ne soit pas de mon écriture. Je l'avais faite pour la présenter à une autre personne; il m'eût été difficile de t'en faire une nouvelle description, faute de temps. Je t'envoie seulement une copie de la première, mais c'est moi-même qui l'ai faite après avoir suivi ce fait miraculeux avec beaucoup de soin. Comme cette fille annonçait sa guérison dès le lendemain de sa première vision, je ne voulais pas avoir à me faire le reproche de la négligence dans une chose de cette gravité. Je me mis en défiance dès le commencement et je pris toutes les précautions pour appro-

fondir ce qui se passait; tous les jours, j'allais voir la malade sous le prétexte de l'encourager à souffrir avec patience et à la préparer à la mort, mais dans le fond pour étudier tous ses mouvements. Je traitais avec elle comme un homme qui n'attache pas grande importance à ses visions et à son assurance de la guérison. Je lui parlais toujours comme on parle ordinairement aux malades, l'exhortant par les principes de foi ordinaires, et ne rappelant jamais ce qui s'était passé en elle. Tout ce que je rapporte dans cette relation, ou je l'ai vu et entendu par moi-même, ou je l'ai connu par les religieuses qui me disaient les choses au fur et à mesure qu'elles arrivaient.

Je te prie, mon très cher frère, de ne pas laisser publier ce fait dans les feuilles publiques, ni dans aucun autre imprimé.

Je t'ai écrit cette relation parce que j'étais sûr qu'elle t'édifierait et qu'elle ferait plaisir à ma belle-sœur.

Dans la maison des Orphelines, nous avons soin de ne pas donner tous ces détails aux enfants, pour ne pas donner lieu à leur imagination de travailler là-dessus et pour ne pas faire tort à la malade guérie en donnant prise à l'amour-propre. Dans ce moment, la malade est totalement remise; ses jambes sont entièrement consolidées; elle est occupée à faire le gros travail de la maison.

J'aurais voulu te parler de bien d'autres choses au sujet des affaires de notre Congrégation; mais cela rendrait cette lettre trop épaisse; ce sera pour une autre fois.

Sans adieu, très cher frère, je vous embrasse tous en Jésus et en Marie, et suis tout vôtre en leur sainte charité.

(La signature a été coupée aux ciseaux.)

P. S. — J'allais oublier de dire un mot de notre petite sœur Pauline. Elle est (*mots coupés avec la signature*) trop heureuse à Louvencourt; c'est l'enfant gâtée des supérieures et l'idole des religieuses, des novices et des postulantes. Je ne lui ai jamais vu à Strasbourg cette gaieté et cette amabilité qu'elle a maintenant. Elle est

simple, modeste et candide. Tout cela lui attache les cœurs de toutes les personnes qui l'environnent. Aussi, elle est heureuse dans le couvent; elle est à sa place et prend très bien l'esprit de la maison. J'espère qu'elle sera un jour une bonne religieuse; elle est pour ainsi dire moulée pour cela. Toutes les fois que je vois la Supérieure, elle m'en parle avec tendresse et une grande satisfaction. Eh bien, ma chère sœur, ne vaut-il pas mieux avoir sacrifié cette chère enfant au bon Dieu que de l'avoir laissée embarrassée et gémissante dans le monde? Bonne mère d'une pieuse enfant, vous êtes maintenant heureuse d'avoir fait un sacrifice. Tous les lundis je vais prêcher au noviciat de Louvencourt. Quand je finis, la Supérieure me dit : « Maintenant, mon Père, il faut voir notre petite sœur Pauline. » Cela ne manque jamais. Quelquefois j'étais pressé; il n'y avait pas de ressource, il fallait à toute force voir la petite sœur Pauline.

Je viens de la voir aujourd'hui. Elle demande le restant de ses cahiers de musique, surtout les reliés. Elle était bien désolée de ce que vous ne lui avez envoyé que les cahiers les moins importants. Si vous n'avez pas encore expédié nos provisions, mettez ces cahiers dans le ballot. Si vous avez déjà mis au roulage ces ballots, envoyez les cahiers à la diligence. Elle demande aussi que vous lui envoyiez quelques camisoles, soit tricotées, soit en coton, elle en a besoin contre le froid. Vous pouvez les envoyer avec la musique si elle n'est pas déjà en route.

P. S.

MON CHER FRÈRE,

Ces faits miraculeux sont faits pour nous encourager au service de notre Dieu, et pour animer notre confiance en lui. Il y a de ces moments pénibles où notre âme tombe pour ainsi dire jusqu'aux portes de la mort; alors notre foi nous fortifie et nous tient dans toute la vigueur de notre âme dans la voie de Dieu. Des faits semblables soutiennent notre foi. Nous n'en avons pas besoin pour que notre foi et notre confiance en Dieu

soient vivantes et agissantes, mais ces faits soutiennent le sentiment de notre foi, car tout en étant forts dans la foi et la confiance, nos sens affectés par une impression pénible qui s'oppose à la vertu de nos âmes se laissent affaïsser. Un miracle frappe les sens et les arrête dans l'entraînement qu'ils subissent par les impressions fâcheuses. Les sens ainsi relevés et arrêtés dans leur affaïssement, laissent à l'âme le temps de respirer, et celle-ci revenant à elle, se livre à toute la force de sa foi, se ranime et marche avec ferveur. Soyons contents et heureux au milieu des peines que la vie de ce monde nous donne. Sentons que nous avons un Dieu plein de bonté et d'amour pour nous. Il demeure dans le fond de nos âmes; rien ne nous arrive qu'en sa divine présence; soyons-lui fortement attachés par le fond le plus intime de notre âme et tenons-nous en repos. Si ce divin Père, si rempli d'amour et de bonté pour nous, permet qu'en sa présence il nous arrive des choses pénibles qui nous affectent, comment voudrions-nous le contraire? Pouvons-nous nous aimer plus qu'il nous aime? Et si lui, qui nous aime infiniment plus que nous-mêmes, permet ces choses, nous devons être heureux et satisfaits. Mais sache bien, mon cher frère, que les âmes qui adhèrent sincèrement, fortement et constamment à leur Dieu, ne sont affectées que dans leurs sens par ces peines, par ces tristesses et par cette apparence de manque d'espérance et de confiance en Dieu; elles le désavouent dans leur intérieur sans s'en rendre compte, car on ne se rend compte que de ce que le sentiment éprouve et analyse. Il est rare que ce soit autrement. Je veux dire qu'il est rare qu'on analyse et se rende compte de tout ce qui se passe dans l'âme sans affectation des sens, surtout si les sens sont affectés autrement que la partie intellectuelle. Notre âme a deux opérations : une opération pure et c'est la foi, l'espérance et la charité; et une opération sensible. Les vertus que je viens de nommer se font sentir, il est vrai, mais ce sentiment qu'on en a n'est pas proprement la vertu de foi; c'est une espèce d'épanchement dans les sens de ces vertus qui résident en l'âme.

Nous recevons aussi deux sortes d'impressions : une qui se fait intellectuellement dans l'âme par la grâce pour nous sanctifier et nous faire agir par les actes de ces saintes vertus. Sois bien convaincu que ces grâces ne sont pas toujours perceptibles à notre esprit. Très souvent nous croyons à tout autre chose que ce qui est, parce que la grâce qui agit puissamment dans l'âme échappe à notre vue, et les mouvements fâcheux qui se passent dans nos sens se font apercevoir de nous vivement. Le second genre d'impression se fait dans le sentiment. Cette impression ne passe pas inaperçue. Elle se fait quelquefois par les choses qui nous environnent, quelquefois par un effet de l'imagination qui se frappe des choses absentes ou par des objets moraux ou métaphysiques même. C'est là l'explication de toutes nos tentations. Mais, pendant que ces objets affectent nos sens, la grâce agit en même temps sur la partie intellectuelle de notre âme et la fortifie dans la foi, l'espérance, etc.; comme nous sentons vivement l'impression mauvaise dans le sentiment, que nous n'apercevons pas clairement l'action de la grâce au dedans, nous croyons tout perdu, et nous nous trompons. Nous sommes tout ce que nous avons été dans le temps du repos et parfois meilleurs. Il résulte de cet état un bien immense pour notre âme qu'il serait trop long de te dire en ce moment. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet état de tentation et de peine est préférable à celui du repos et de la jouissance du bien spirituel. Le plus souvent notre âme y est plus parfaite. Saint Pierre, dans les temps de ses grandes joies spirituelles et de ferveur que l'Évangile nous rapporte n'était pas bien solide, ni bien avancé dans la piété. Ce saint apôtre était bien ardent quand il dit à son maître qu'il ne l'abandonnerait pas, si même il fallait mourir avec lui. Nous savons quelle réponse la Sagesse éternelle lui fit à cela. Ne comptons pas sur la sensibilité de nos joies spirituelles dans le service de Dieu, mais sur la fixité de notre âme en lui au milieu de nos afflictions et de nos tentations. Job, dans ses violentes tentations et dans ses peines excessives au milieu de toutes ses douloureuses lamentations, était bien plus agréable à Dieu

que saint Pierre dans l'excès de ses ardentes joies et de ses ferventes protestations.

Je crois, mon cher frère, que ces réflexions pourront t'être utiles et te confirmer dans la fidélité, dans la paix et la confiance en Dieu.

Si j'avais su devoir te dire si long sur cette petite feuille, j'aurais pris un plus grand papier. Il est trop tard; je ne puis le recopier.

*

**

au D^r **Liebermann** :

LXIX

Monsieur,
Monsieur Liebermann, médecin,
rue de l'Ail, 15,
Strasbourg.

Le 16 novembre (1844).

MON CHER FRÈRE ET MA CHÈRE SŒUR,

Nous avons appris avec bien de la douleur la perte que la famille vient de faire dans la personne de M. Liebermann (1). La vie, sur cette terre, est une vie de peine et de tribulation; tout y est vanité et néant; Dieu seul doit être tout notre bonheur : heureux, si nous sommes enfin tout à lui seul! Oh! ne mettez pas votre confiance dans les hommes! Dieu seul, Dieu seul doit nous tenir lieu de tout. Abandonnez vos âmes à ce bon Père céleste; vous verrez qu'il sera votre consolation et votre bonheur dès ce monde. Nous ne connaissons jamais assez les voies de Dieu; ses desseins sur vous sont des desseins d'amour et de miséricorde; livrez-vous entre ses mains et laissez-le faire selon toute l'étendue de sa divine volonté.

Je suis bien certain que les peines qu'ils vous a envoyées jusqu'à présent sont faites pour vous sanctifier,

(1) M. Liebermann, vicaire général de Strasbourg, était mort en cette ville, le 11 novembre 1844.

et déjà bien certainement un grand effet s'est produit sur vos âmes. Si vous n'aviez pas passé par le creuset de la tribulation, vous seriez bien loin du bonheur et de la perfection. Continuez donc de vous tenir humblement aux pieds de Notre-Seigneur, lui donnant toute liberté d'agir selon son bon plaisir. Quand une fois vos âmes seront perfectionnées dans les véritables vertus, alors le bonheur sera dans vos âmes. Le bonheur ne consiste pas à avoir toutes les satisfactions et à bien réussir dans tout ce qu'on désire. Au contraire, on arrive à des résultats bien plus heureux par les contrariétés dans tous nos desseins. La nature s'afflige, mais l'âme se fortifie, s'élève et se surpasse elle-même parce que la grâce divine s'établit fortement en elle et perfectionne son être. Nous avons le bonheur en nous quand nous possédons Dieu. Profitez donc de toutes ces tribulations pour avancer toujours davantage. Tenez-vous au pied de la croix avec soumission, paix et amour : Dieu fera le reste.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*
**

à Marie Libermann :

LXX

Mademoiselle,
Mademoiselle Marie Libermann,
(chez Monsieur Halé, négociant),
Place du Temple-Neuf,
Strasbourg.

J. M. J.

La Neuville, près Amiens, le 16 novembre 1844.

MA CHÈRE MARIE,

Il est temps que je vous écrive, vous allez croire que je vous oublie. Vous auriez raison de le croire, je l'avoue,

mais vous ne croiriez pas la vérité. Nous pensons souvent à vous. Je crois qu'il ne se passe pas une seule conversation entre vos chères sœurs et moi où il n'est pas grandement question de vous, et l'on voit alors, par le ton que nous prenons, que ce n'est pas la partie la moins intéressante de nos entretiens. Je vois Pauline, la Sœur, la petite Sœur Pauline et Caroline toutes les semaines une fois. Venez, vous aussi, et nous aurons du plaisir, tous ensemble. Mais c'est cruel que de vous dire cela, puisque vous ne pouvez pas être à deux endroits à la fois. Je sais que votre cœur fait cette merveille; il est en deux endroits à la fois, et votre esprit le suivra bien souvent jusqu'à Louvencourt, et parfois un petit moment à La Neuville. Je sais bien cependant que ces voyages ne vous satisfont pas; vous voudriez réunir tout à Strasbourg, afin que votre cœur n'ait pas besoin de se partager, et que votre esprit n'ait pas besoin de parcourir tant d'espace. Que faire? c'est une des vanités et des afflictions d'esprit du monde d'ici-bas. Nous ne devons pas y chercher notre bonheur, pas même dans les satisfactions les plus légitimes. Dieu sera un jour notre souverain bonheur dans le ciel; il veut aussi être le souverain dominateur de nos affections sur la terre. Il veut nous montrer sans cesse que tout est néant sur cette terre de misère, et de peur que nous nous repaissions d'un bonheur fragile et périssable, il dérange sans cesse tous nos projets, détruit nos espérances, contrarie toutes nos affections et s'oppose à nos désirs. O vanité des vanités, tout dans ce monde est vanité et affliction d'esprit. Quand même nous avons tout ce que nous désirons, nous n'avons rien encore, et ce rien nous échappe comme une ombre. Que ce monde est triste quand on le considère humainement, quand on veut y vivre naturellement. Si Dieu nous donne toutes les satisfactions que notre pauvre cœur désire, selon la nature, nous perdons le peu de bien qui est en nous; toute la méchanceté et la malice que le péché a mises en nous reparaisent; nous sommes remplis de défauts et de misères qui nous rendent plus malheureux encore que si nous manquions de toute espèce de satisfaction. La jouissance, même innocente, devient comme un engrais

qui fait croître nos vices et nos défauts, et ces vices et ces défauts défigurent nos âmes, nous rendent mous, lâches, faibles et délicats. La meilleure part, que la divine Miséricorde donne aux âmes qu'elle chérit, est donc, sans contredit, la privation, les contradictions, les peines et les tribulations. Si nous sommes fidèles, notre âme trouve le vrai bonheur qui est en Dieu seul. Lui seul ne nous échappe point; lui seul ne s'échappe point et ne se sépare jamais de nous. Quand vous aurez des peines, des difficultés, des tentations, rentrez dans le fond de votre âme et vous y trouverez toujours ce véritable ami, ce grand et parfait consolateur. Ne cherchez votre joie et votre bonheur qu'en lui seul, ne cherchez votre consolation que dans ses bontés. Votre âme est un sanctuaire où il a établi sa demeure; il ne vous quitte pas un instant; ne le quittez pas non plus. Il se plaît à faire sa demeure dans votre âme; plaisez-vous aussi à lui rendre souvent visite dans le fond de ce tabernacle vivant où il habite avec délices; rendez-lui votre demeure de plus en plus délicieuse. N'aimez pas le monde, ni les plaisirs, ni les amusements frivoles du monde; n'aimez pas les vanités du monde; ne cherchez pas à plaire au monde ni à le satisfaire. Chère âme, consacrée sans cesse par la présence de son Dieu en elle, favorisée bien souvent par ses divins embrassements, honorée toujours de l'union et la tendresse de son amour pour elle. Ame privilégiée et bien-aimée du divin Jésus, ne livrez pas au monde ce qui est si cher à ce bien-aimé Sauveur; c'est livrer une perle précieuse aux pourceaux. Vivez dans le monde puisque cela doit être ainsi, mais ne soyez pas du monde. Une âme qui se livre au monde, même quand elle parvient à éviter le péché, y perd immensément; l'esprit de Dieu se retire, l'amour de Dieu diminue, le goût de la piété s'en va, l'âme s'affaiblit, l'esprit ne rêve plus qu'amusement, ou vanité ou orgueil; on devient son idole à soi-même; on ne voit plus que soi, on n'aime plus que soi, on ne vit plus que pour soi; les passions de tout genre se réveillent, l'orgueil domine, l'esprit s'obscurcit, le cœur s'émousse pour tout ce qui est pieux surtout; on devient indifférent envers Dieu; on est sans

cesse dans un vague inexplicable; le cœur est vide; l'esprit triste, agité et volage. L'âme ne trouve plus de satisfaction que dans les emportements de la dissipation ou dans les prestiges et les fantômes imaginaires de l'orgueil. Cet orgueil, dans lequel on cherche tout son bonheur, devient un tyran atroce qui déchire l'âme; il la torture et la met en pièces; il l'inquiète, la tracasse et la met sans cesse hors d'elle-même. Le désir de plaire et la crainte d'avoir déplu sont les deux éperons que l'orgueil emploie pour stimuler les âmes qui s'y livrent; malheur à ces âmes! Elles n'auront pas de repos pendant tout le temps de leur vie et il leur restera de grands maux après leur mort. Oh! que la personne qui se donne au monde est misérable! quelle vie de galérien! et qu'en reste-t-il? quelle récompense? La perte de toutes les vertus qu'on aurait acquises, de toutes les grâces dont on aurait été comblé et de toute la gloire dont on devrait jouir? Le temps de la folie passe bien vite : un instant, un clin d'œil, et cette vie est passée avec tous ses plaisirs, ses vanités, ses amusements frivoles. Veillez donc sur vous-même, chère enfant. Vous êtes maintenant isolée; vos pieuses sœurs ne vous serviront pas de modèle et d'encouragement dans le service de Dieu, dans la vie de foi et la pratique des vertus chrétiennes; vous avez plus à risquer en ce moment de vous laisser aller à la pente naturelle que nous ayons tous vers les amusements, les plaisirs et la vanité. Soyez ferme dans la foi, bien-aimée enfant de Jésus et de Marie, soyez fidèle au divin amour. Donnez tout à Jésus, et vous aurez tout, oh! bien plus que tout! cent fois plus que tout! Il l'a dit, et sa parole sera éternellement vraie. Du courage, ma chère enfant. Conservez votre âme pure, votre esprit simple, votre cœur fervent dans les voies de Dieu. Évitez la trop grande fréquentation du monde; évitez ses bruyants plaisirs. Ayez soin de bien choisir vos amies; ayez-en peu, mais de bons esprits, de ferventes chrétiennes. Veillez surtout à la vanité, au désir de vous faire estimer. En cela vous courez de grands dangers, ma chère enfant. Vous étudiez et vous réussissez, vous avez un certain extérieur qui plaît aux personnes qui

s'intéressent à la famille. Tous ces avantages ne sont rien et ne méritent pas qu'on y pense seulement; mais vous êtes jeune; à votre âge, la vanité et la complaisance en soi-même est comme incrustée dans la nature corrompue; les hommes y contribuent encore par les louanges et les manifestations de la bonne opinion qu'ils ont pour nous, de l'affection qu'ils nous portent. Cela nous fait beaucoup de mal, nous porte à nous estimer nous-même, et nous fait prendre des habitudes d'amour-propre. Je vous assure que j'aime mieux voir qu'on vous tourmente, qu'on vous humilie, plutôt que de voir qu'on vous loue et qu'on vous porte aux nues. Je sais bien, ma chère enfant, que ce n'est pas de votre faute qu'on vous estime, qu'on vous aime et qu'on vous loue, mais cela n'empêche pas le danger. Tâchez de donner votre âme toute au divin Sauveur avec une grande ferveur. Soyez constante dans la générosité avec laquelle vous vous donnez à une piété sincère et solide. Convainquez-vous que tous les avantages de la nature ne sont rien; tout est vanité et affliction d'esprit dans ce monde, parce que tout passe, tout devient néant.

Quand, une fois, notre chair sera pourrie dans la tombe, et que notre âme aura passé devant le souverain Juge, toutes les bagatelles de ce monde, tous les prétendus avantages que nous y aurons eus, n'auront plus grande valeur pour nous. Etant bien convaincue de cette forte vérité, n'estimez, n'aimez, ne vous attachez qu'à Jésus, à son divin amour et à toutes les vertus parfaites qui en découlent. Voilà du vrai, voilà du solide, voilà qui reste pour l'éternité. Soyez modeste dans votre conduite, votre tenue, vos manières et vos paroles. Parlez peu et cependant ne soyez pas taciturne; soyez toujours gaie et contente; vous êtes une enfant de Dieu, vous devez être contente et paisible. La multiplicité des paroles répand votre esprit comme de l'eau, et donne lieu à l'amour-propre de prendre tout son développement. Ne parlez pas trop peu non plus; la trop grande réserve resserre l'âme. Parlez peu ou jamais, en conversation ordinaire, des matières de vos études, ni des connaissances que vous avez acquises; l'amour-propre s'y mêle beaucoup, il s'établit

et s'enracine par là dans nos âmes. Je vais vous donner une grande règle pour les conversations. Conformez vos conversations aux goûts et aux habitudes des personnes avec lesquelles vous conversez. (Cependant, n'ayez pas une conversation vaniteuse avec les personnes mondaines dont le goût et les habitudes sont de vanité.) Cette règle que je vous donne doit être observée seulement dans les bornes des choses utiles ou indifférentes et non dans les mauvaises. Il coûte un peu d'observer cette règle; les conversations seront quelquefois ennuyeuses et futiles, mais il faut apprendre à se vaincre et à supporter l'ennui par esprit de charité et pour l'amour de Dieu. Je vous dirai cependant de ne pas fréquenter trop les personnes dont les conversations sont telles, de vous conformer autant que le bon Dieu le veut et que la conscience le permet à leur goût. Je vous conseillerai encore de ne pas trop parler de science, même avec les personnes qui l'aiment. Du reste, en cela il y a une mesure à garder et une manière d'en parler. Evitez le ton tranchant; ne commencez pas à mettre la conversation sur ce point; parlez-en avec modestie; évitez de faire parade de connaissances; ne jugez et ne méprisez personne pour ignorance; ménagez avec délicatesse ceux qui parlent de choses qu'ils ignorent; ne rectifiez pas toujours leurs erreurs, sinon quand l'intérêt de la gloire de Dieu le demande, lorsqu'il s'agira, par exemple, d'un point qui touche aux vérités de la religion.

Ayez une conscience tranquille, libre et paisible; vous êtes une enfant de Dieu; Jésus vous aime tendrement; n'allez pas par crainte avec lui; chassez toute pensée de crainte, et remplissez-vous d'amour; allez avec Dieu comme une enfant avec son père ou sa mère. Je vous dis toutes ces choses par un effet de l'extrême tendresse que la divine Bonté me donne pour votre âme, que je désire ardemment prémunir de tout mal et faire avancer dans la véritable vertu.

Nourrissez votre âme le plus souvent que vous le pourrez de la Sainte Eucharistie. Préparez-vous y plutôt par une conduite humble, simple, pleine d'amour; par l'application sérieuse de votre âme aux vertus les plus par-

faites de la religion chrétienne; par le renoncement aux créatures et à vous-même. Si quelqu'un veut me suivre, a dit le divin Sauveur, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix et me suive. Portez votre croix telle que la divine Bonté vous l'envoie chaque jour. Portez-la avec patience, avec douceur, avec humilité, avec soumission à la divine volonté. Cette préparation est la principale. Préparez-vous encore immédiatement : cela est utile et bon. Cette préparation immédiate consiste dans les désirs, les soupirs du cœur et les exercices de piété faits à ce dessein.

Je termine en vous disant encore une fois : Soyez gaie, ouverte, tranquille, comme cela convient à une enfant chérie de Jésus et de Marie.

Tout à vous en leur sainte charité,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

**

à M^{me} Arragon :

I

Madame,
Madame Veuve Arragon,
à Chapareillan,
par Touvet (Isère).

MADAME,

J'aurais bien désiré répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, mais le temps m'a manqué; je vous prie d'agréer mes excuses.

J'ai pris part bien sincèrement à la douleur que Dieu a jugé à propos de vous envoyer. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous donne la force de la supporter avec une parfaite résignation. Notre vie dans ce monde n'est qu'un passage et un passage qui doit nous préparer à un

bonheur éternel. Voilà pourquoi la miséricorde divine daigne nous éprouver dans ce monde afin de nous faire acquérir un plus grand mérite.

M. l'abbé, votre fils, peut rester chez vous huit jours de plus qu'il ne devait. J'aurais bien désiré pouvoir vous donner cette satisfaction pour un temps plus considérable, mais nous avons si grand besoin ici de votre cher fils, que je manquerais à la communauté en le laissant jusqu'à la fin. Nos Messieurs me désapprouveraient. Veuillez donc, Madame, nous faire le bien de nous le renvoyer au bout du mois qu'il aurait été absent, je vous en serais infiniment obligé.

Je prierai de tout mon cœur pour le salut et la sanctification de votre âme. Le sacrifice admirable que vous faites à Dieu de ce cher enfant, ne sera pas oublié, j'espère, auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il coûte infiniment à une mère de se séparer de son fils; je vous assure que j'en ressens vivement la douleur; mais quand je pense au mérite que votre âme acquiert pour l'éternité par ce sacrifice, cela me console. Ce langage vous étonne peut-être, Madame. Vous ne croiriez peut-être pas qu'il me coûte de voir votre fils vous quitter. Je vous assure cependant que c'est très vrai. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître; mais cela m'arrive envers toutes les mères que je vois affligées de la sorte; moi, étant la cause occasionnelle de leurs peines, je sens toujours vivement cette peine. Il me coûte alors infiniment d'être le tourment de l'amour maternel. Mais la pensée que c'est un sacrifice qu'elles offrent à Dieu, comme Marie l'a offert sur le calvaire, cela me console et me fait espérer que Dieu les en récompensera grandement. Le bien qui résulte de ce sacrifice est si grand! Toutes les âmes que votre fils gagnera seront autant de pierres précieuses à votre couronne. Il doit être doux pour une âme chrétienne d'avoir part à la couronne des apôtres par le sacrifice énorme qu'elle fait pour le salut des âmes.

Je me recommande bien à vos bonnes prières et vous promets bien que je ne vous oublierai pas dans les miennes. Je regarde cela comme un devoir pour moi,

afin que votre sacrifice soit profitable au salut de votre âme.

Recevez, Madame, l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, près Amiens, le 17 novembre 1844.

*

**

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XX

(Copie.)

MONSEIGNEUR,

Comme la maladie de M. Tisserant traîne en longueur, et craignant que son voyage de Rome ne soit trop retardé, je prends la liberté d'adresser à Votre Eminence un autre de mes confrères, M. l'abbé Schwindenhammer, pour vous rendre compte de la mission d'Haiti et pour recevoir vos ordres à ce sujet, ainsi que sur ce qui concerne l'objet du rapport que j'eus l'honneur d'adresser, il y a peu de temps, à Votre Eminence, sur les affaires de la Guinée.

Je vous supplie, Monseigneur, de recevoir mon confrère avec votre bonté et votre bienveillance ordinaire, et d'agréer l'hommage du plus profond respect et de la vénération religieuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence,

le très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
sup. des missionnaires du St-Cœur de Marie.

La Neuville, le 27 novembre 1844.

*

**

à M. Lossodat :

VII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Joseph Lossodat,
vicaire au
Port-au-Prince, Haïti.
(voie d'Angleterre).

J. M. J.

(27 novembre 1844.)

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu votre dernière lettre étant à Paris, auprès de notre bon M. Tisserant, qui va toujours de mieux en mieux. Cependant, il ne pouvait faire lui-même son voyage de Rome : M. Schwindenhammer le fait tout seul pour lui. Les nouvelles que vous m'annoncez d'Haïti ne m'inquiètent pas. Soyez de plus en plus convaincu que, pour faire du bien, on sera toujours contrarié en tous sens. Je suis convaincu que le bien se fera en Haïti. Ne vous découragez pas, patientez et vous verrez que la divine miséricorde luira sur cette terre désolée par les mauvais prêtres. En ce moment, vous ne faites pas un bien marquant; vous ne le pouvez guère, étant seul; mais vous préparez les voies. Soyez donc patient et attendez avec paix les moments de Dieu qui ne sont pas loin. Ne craignez pas ce que disent les journaux; les gens sensés savent bien quel prix attacher aux clameurs des journalistes. Ne craignez pas M. Cessens : je ne pense pas qu'il puisse faire un mal réel; il n'a pas assez de suite dans ce qu'il fait; il pense et agit aujourd'hui d'une manière, demain d'une autre tout opposée. Un homme grave ne peut se laisser impressionner par lui; on y voit trop la passion. Je vous assure bien que je ne suis nullement inquiet de ce côté. J'ai écrit à M. le Curé de Port-au-Prince, au sujet de ce que M. Cessens lui a dit de

nous. Je lui montre bien que le reproche du fragment de journal que vous m'avez envoyé, est plus que mal fondé, et que nous n'avons aucune dépendance du gouvernement français.

Vous allez bientôt, j'espère, avoir du secours. Je pense que dans six semaines nous pourrons faire partir un confrère avec M. Georges Paddington, que j'ai rencontré à Paris et qui va passer quelque temps dans sa famille; puis il se mettra en route, je l'espère. Si nous n'avons pas un pressant besoin de M. Thévaux ici, vous l'aurez, mais je ne puis encore vous le promettre. Si c'est un autre, vous en serez toujours bien content. Soyez bien modéré, je vous en prie, mon très cher; ne brisez jamais les vitres. Si on peut amener les choses pour établir un évêque en Haïti, le pays est sauvé. Si vous irritez les gens, si vous prêtez à de faux soupçons, vous serez la cause d'un éloignement qui retardera et empêchera peut-être à jamais la venue d'un évêque. Quel mal! Tolérez tous les abus plutôt que de mettre obstacle à la nomination d'un évêque! Je prends sur moi toute la faute que vous aurez à craindre en agissant avec douceur et modération. Je me contente de vous dire ce peu de mots. Je suis revenu de Paris avec une furieuse migraine et un gros rhume de cerveau. Je ne sais comment j'ai pu ramasser assez d'idées pour vous dire ce qui se trouve sur cette lettre.

Adieu, cher frère, je ne vous oublie pas. Souvenez-vous toujours que vous devez être une victime immolée à la gloire de Dieu. Une victime ne se fâche pas, une victime ne s'impatiente pas. Entendez-vous cela? Vous riez sans doute, mais puisque je vous vois de bonne humeur, je veux y ajouter : une victime ne se décourage pas. Soyez humble et paisible devant Dieu et Marie.

Tout à vous dans la charité du très saint Cœur de notre bonne Mère.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

P. S. — La prochaine fois, M. Briot vous écrira. Maintenant, c'est trop tard. M. Briot, le frileux, est au coin

de la cheminée se frottant les mains et riant de joie de pouvoir vous écrire une autre fois. Sa gorge ne l'empêchera pas de bien remplir sa feuille. Du reste, elle va mieux cette année-ci.

*

**

à M. Questel :

I

Monsieur,
M. Questel, maire à Chauffour,
par Baunières, Seine-et-Oise.

A La Neuville-lès-Amiens, 28 novembre 1844.

MONSIEUR,

Tout le bien qui m'a été dit de votre personne par M. Laval, par M. Fauconnier, et par d'autres personnes, me cause une véritable satisfaction de me mettre en relation avec vous.

C'est avec bien du plaisir que je vous donnerai des nouvelles de votre cher parent si proche, et qui doit naturellement vous être bien cher.

Ne vous étonnez pas, Monsieur, du silence de l'abbé Laval. J'ai les mêmes plaintes à faire. Il m'a écrit, mais si brièvement que je n'aurais presque rien su du bien considérable qu'il fait si d'autres personnes ne m'avaient donné des renseignements. M. votre frère est si occupé qu'il ne prend pas le loisir d'écrire. J'espère cependant avoir bientôt des nouvelles détaillées sur ses travaux, je les lui ai demandées formellement, et j'espère qu'il me les aura expédiées depuis longtemps. Je vous en donnerai connaissance.

Le bien qu'il fait est incroyable. Il n'est occupé que des Noirs. En arrivant à la capitale de l'île (Port-Louis), il y trouva un désordre affreux parmi ces pauvres gens et une ignorance la plus complète des saintes vérités qu'il est venu leur enseigner. L'excès des maux qu'il voyait

sous les yeux, sans moyen d'y remédier, le découragea un peu d'abord; mais bientôt son zèle s'enflamma, il se mit à l'ouvrage et Dieu bénit son travail au-delà de toute expression. Je ne sais que très peu de chose sur ce qu'il fait. Ce que je sais, c'est qu'il est accablé toute la journée par la foule des Noirs qui viennent sans cesse s'instruire et se préparer aux sacrements. Dès les premiers dix-huit mois, il a baptisé, communiqué pour la première fois et marié 500 de ces pauvres Noirs. Depuis, il a fait un beaucoup plus grand bien. Je tiens cela de Mgr Collier, son évêque. Nos Messieurs, qui sont à quarante lieues de Maurice, me disent que M. Laval à lui seul fait plus qu'eux trois ensemble; et notez bien qu'ils ne suffisent pas au bien qu'ils ont entrepris et qu'ils exécutent. Ils me disaient que leurs Noirs sont bien fervents chrétiens, et ils me citent de très beaux traits; ils me donnent de longs détails là-dessus; mais ils ne cessent de me dire que ceux de M. Laval sont bien plus solidement chrétiens et persévèrent en plus grand nombre encore que les leurs. Tous ces Noirs de Maurice ne sont chrétiens que par les instructions et les soins de ce cher confrère. Mgr le Vicaire apostolique de Maurice, que j'ai vu à Paris ces jours derniers, me parla avec enthousiasme de M. Laval et du bien qu'il fait dans son vicariat. Il me dit qu'il n'osait jamais rien dire à M. Laval sur la manière de s'y prendre pour faire le bien, parce qu'il voyait que tout lui réussissait avec tant de succès. Deux de nos Messieurs ont passé par Maurice, ils ont trouvé parmi les Noirs une ardeur incroyable pour la piété et une persévérance très grande pour suivre leurs instructions. Ils ont pour leur père un attachement tel qu'on ne saurait le croire. Ils disent : « Celui-là nous appartient »; ils disent qu'il est meilleur que tous les autres, même meilleur que l'évêque; c'est dire qu'on ne peut être meilleur. Il y a un an, tous les soirs, 250 au moins assistaient avec assiduité à la prière et à l'instruction faite par M. Laval. Tous les dimanches, M. Laval dit la messe des Noirs, comme on dit dans le pays, parce qu'il n'y a que les Noirs qui doivent y assister. Il leur fait ensuite une instruction; cela dure jusqu'à trois heures environ.

Il aime tant ses Noirs qu'il n'a jamais voulu entendre à confesse aucun Blanc, ni même s'occuper d'eux. Du matin au soir, il est environné de ses chers Noirs. Les Noirs, dans cette île, ne sont plus esclaves, mais ils y sont extrêmement pauvres et très méprisés de tous les colons dont ils sont les ouvriers. Ce dévouement exclusif de M. Laval pour les Noirs, lui attira d'abord des difficultés de la part des Blancs. Ce qui augmentait les désagrémens qu'il en eut à souffrir, c'est qu'il leur enlevait, par ses ferventes prédications, les objets de leur désordre, tellement que ces malheureux débauchés venaient jusqu'à l'église pour arracher de force les victimes de leurs passions, qui, par les instructions du saint prêtre, résistaient à leurs poursuites. M. Laval monta un jour en chaire, parla avec beaucoup de vigueur contre ces malheureux suppôts du démon, qui étaient en très grand nombre, et les chassa ainsi de l'église.

Voilà, Monsieur, des choses bien consolantes d'un parent pieux et chéri. Dieu le bénit, cela doit vous consoler de son absence. Jamais il n'aurait pu faire en Europe la vingtième partie du bien qu'il fait dans ce pays. Toutes ces pauvres âmes si délaissées auparavant et si ferventes maintenant, réjouissent un cœur chrétien. Si M. Laval était resté en France, ces pauvres âmes auraient été abandonnées pour toujours.

Réjouissez-vous donc de ce qu'il a plu à Dieu de choisir dans votre famille une âme d'élite pour sauver un si grand nombre de ses créatures, qui le loueront, l'adoreront et le béniront un jour dans le ciel, avec vous, pendant l'éternité.

Recevez, Monsieur, mes félicitations bien sincères pour un si grand bonheur, et croyez, je vous prie, que je serai toujours avec respect et considération votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
sup. des missionnaires du St-Cœur de Marie.

à M^{lle} Clémence :

I

Mademoiselle,
Mademoiselle Clémence Gotrand,
chez les dames Saint-Joseph, Abbeville.

La Neuville, le 30 novembre 1844.

MA CHÈRE ENFANT,

Je conçois bien le désir, que vous auriez, de vous entretenir de votre intérieur avec moi, afin de vaincre tout ce qui s'oppose en vous à la grâce du Seigneur, mais soyez persuadée qu'il n'est pas nécessaire que vous me disiez vos peines; je les connais, et je prie pour votre pauvre âme. Racontez vos peines à Marie, votre bonne et bien-aimée Mère, et si elle ne les soulage pas, ce serait une preuve évidente que ces peines seront utiles au salut de votre âme. Par là-même, vous devez les supporter pour l'amour de Dieu. Pourquoi donc voudriez-vous être sans peines, sans tristesse et sans ennuis? Jésus, votre doux et bon Sauveur, a bien voulu passer par tout cela pour l'amour de vous. Donnez-vous donc de tout votre cœur à ce divin Sauveur et souffrez avec patience, tâchant de profiter de vos peines pour votre salut, pour avancer dans les vertus. Vous savez combien vous avez besoin de faire du progrès. Si, dans la suite, vous devez vivre au milieu du monde, comment feriez-vous si vous n'aviez pas acquis une vertu solide. Soyez convaincue que, sans peines, sans croix, on n'acquiert jamais de la solidité dans la vertu.

Pensez à la brièveté du temps que nous avons à passer en ce monde et à la longueur de l'éternité. Toute notre vie n'est qu'un petit instant, et l'éternité ne finira jamais. N'est-il pas bon, mon enfant, de supporter une peine légère d'un moment, d'un petit instant, d'un clin d'œil, pour posséder un bonheur immense pendant toute l'éternité? Oh! Si vous pouviez comprendre le bonheur des souffrances en ce monde, vous vous estimeriez la plus

heureuse du monde d'éprouver de la peine; mais je vous dirai plus, la peine vous est nécessaire pour votre salut; votre caractère naturellement léger, l'esprit vif, le cœur sensible : avec cela, il y a de quoi vous perdre mille fois pour une. Il faut que votre naturel bouillant, sensible et léger soit dompté. Ce ne sont que les peines, les ennuis, la tristesse qui sont capables de produire cet effet. Sage, humble, docile et soumise à la divine volonté, souffrez vos peines avec tranquillité; ne vous montez pas l'imagination, mais modérez-vous en tout et abandonnez-vous à la conduite de Dieu. Du reste, ouvrez votre âme à votre confesseur. Peut-être ne vous parlera-t-il pas de la même manière, avec le même ton que moi; cela ne fait rien; il faut considérer Dieu en sa personne et aller avec simplicité. Ayez confiance aussi en votre Mère supérieure. Elle vous aime, j'en suis sûr, d'après tout ce qu'elle m'a dit; elle est disposée à vous être utile autant qu'il dépendra d'elle. Lorsque vous éprouvez des peines, il n'est nullement nécessaire que les autres s'en aperçoivent; bien au contraire, faites tout ce que vous pourrez pour que personne ne s'en aperçoive. Ne racontez ces peines à personne, excepté à ceux qui vous tiennent la place de Dieu. Lorsque vous ne le pourrez absolument pas, allez à Jésus et à Marie; abandonnez-vous avec confiance entre leurs mains; surtout ne vous découragez jamais. Je suis sûr que votre grand'maman vous enverra de l'argent quand vous en aurez besoin. Si vous ne pouvez faire autrement que d'aller demeurer avec votre grand'mère pendant ses vieux jours, ne vous pressez pas tant au moins; tâchez d'acquérir les connaissances et la vertu nécessaire pour lui être utile. Quand vous serez au moment d'y aller, il faudra me dire exactement l'état des choses chez elle : ce qu'elle fait, quelles sont les personnes qui se trouvent chez elle et quelles sont celles avec lesquelles elle est en rapport, afin que nous prenions nos précautions pour que votre âme n'en souffre pas. Vous savez qu'il y a toujours des jeunes gens qui logent chez elle, et combien de dangers vous aurez à courir.

Votre lettre est arrivée pendant mon absence, c'est pour

cela que je réponds si tard. Je vais dire à la Mère Saint-Stanislas les commissions dont vous me chargez pour elle. C'est un peu tard pour l'anniversaire de votre baptême, mais que faire? Votre lettre ne m'est arrivée qu'après le 21.

Je pense que la Mère Saint-Stanislas vous enverra les objets que vous demandez.

Présentez mes respects à M^{me} la Supérieure de votre maison, et recommandez-moi à ses prières.

Je suis, en Jésus et Marie, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Je n'ai pas votre extrait de baptême, je crois vous l'avoir rendu. Je n'ai plus aucun livre à vous. Je vous remercie de votre bon souvenir, je prierai pour vous (*Ces lignes ne sont pas du V. Père; elles paraissent être de M. Lannurien*).

*

**

à la **Supérieure de Castres** :

XXXVIII

Madame,
Madame la Supérieure
du Couvent de l'Imm.-Conception, Castres,
Tarn.

J. M. J.

A la très honorée Mère Supérieure.

MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

Je vous suis bien reconnaissant de la part que votre charité prend à notre affliction. Je n'ai jamais douté de l'impression que feraient sur votre cœur ces nouvelles affligeantes; ce fut cependant une consolation pour moi de lire l'expression de vos sentiments. Priez Dieu et notre bonne Mère pour la pauvre Guinée, afin que tant de mil-

lions d'âmes ne soient pas abandonnées. J'ai des espérances fondées que nous parviendrons à établir un moyen efficace pour venir à leur secours. Prions pour que Dieu bénisse nos efforts si impuissants et si faibles.

M. Dalmond semblait dire que nous pourrions faire venir de vos Sœurs un peu plus tard, dans quelques années. Je crois qu'il serait imprudent d'y en envoyer avant que l'on soit sûr de ce qui se passe dans le pays. Il faut que des missionnaires soient déjà établis dans le pays pour vous instruire de ce qui s'y passe. Envoyer vos Sœurs si loin sans savoir ce qu'elles deviendraient en cas d'accident, serait trop pénible et trop inquiétant. Si vous aviez des couvents établis aux environs, cela irait; mais, dans l'état actuel des choses, je crois que c'est une faveur de Dieu que M. Dalmond n'ait pas accepté votre offre pour le moment. Oh! ne craignez rien, vos chères religieuses trouveront de quoi satisfaire leur zèle et leur charité. Il est bon de patienter encore un peu, les choses n'en iront que mieux.

Les affaires d'Haïti vont bien; mais il y a encore de l'opposition de la part des prêtres. Cette opposition ne tirera pas à conséquence. Je crois bien que dans le temps où vos chères Sœurs seront disponibles, les choses seront assez calmées pour qu'elles puissent y aller sans crainte. D'ailleurs, M. Tisserant sera là, et probablement quelques-uns des nôtres, et puis quelques autres bons prêtres.

M. Tisserant est remis. Il va fort probablement aller à Nice pour achever de se rétablir, et alors il passera par chez vous au moins à son retour. Il en a le plus grand désir.

Je crois qu'il est inutile d'appliquer vos novices à la langue malgache. Je ne me souviens pas avoir envoyé des livres à Paris. M. Dalmond ne m'en a pas donné.

A Haïti, on parle français; mais un français corrompu qu'on appelle le créole. En deux mois de temps on y est fait; cela ne peut s'apprendre ici.

Vous avez raison de ne pas désespérer d'envoyer plus tard des Sœurs en Guinée. Quand une fois vous en aurez eu dans les climats des tropiques, dans des quar-

tiers moins malsains, vous pourrez alors en retirer pour la Guinée aussi; elles seront acclimatées.

M. Tisserant a apporté avec lui les 1.300 francs qu'il doit encore à la bonne Sœur Paule, mais il allait en avoir besoin; j'espère qu'il pourra vous les remettre à son passage.

Agrérez les sentiments de charité avec lesquels je suis, dans l'union des Saints Cœurs, votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville, le 4 décembre 1844.

P. S. — Veuillez dire à M. l'abbé Mouton que son jeune homme veut partir indépendant. Je l'ai laissé libre, et ne ferai aucune démarche pour lui faire changer d'idées. Je trouve en cela une imprudence; je crains qu'il ne se fasse du mal pour la suite. Je ne pense pas qu'il puisse jamais être ordonné à Madagascar. Il n'a pas assez de capacité pour pouvoir faire sa théologie à la volée et sans professeur, comme il sera obligé de le faire dans ce pays; et que deviendrait dans un pays lointain, un jeune homme isolé qui n'a aucun lien qui le retienne, n'étant pas même prêtre? S'il arrivait un accident, que M. Dalmond vint à mourir, quel embarras pour lui!

*

**

à Sœur **Aurélie** (Castres) :

XXXIX

A ma chère Sœur Aurélie.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

Voyez quelle grande consolation pour les âmes unies en la charité de Jésus-Christ : dans leurs peines elles trouvent une consolation mutuelle dans la part que cha-

cune prend à l'affliction de l'autre; ou plutôt Jésus-Christ, dans sa divine charité, devient la consolation de l'une, par la part que les autres prennent à la peine qu'elle éprouve. Vos bons et charitables cœurs ont bien voulu me consoler par les sentiments si touchants que Notre-Seigneur vous a inspirés, à l'occasion des pertes que les pauvres et malheureux peuples de la Guinée viennent de faire. Continuez vos prières afin que le divin Maître daigne avoir pitié de la misère de tant de millions d'âmes qui se perdent sans ressource. Ne pouvant y aller encore vous-mêmes, que votre esprit y soit pour sauver ces âmes par vos prières. Je ne les oublie pas : depuis plus de huit mois, je ne puis les effacer de mon esprit; car c'est depuis ce temps que j'ai prévu tout ce qui devait vous arriver. J'ai employé tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour parer le coup; mais la main de Dieu est toute-puissante; tous mes efforts furent inutiles; aucune de mes lettres ne parvint à nos missionnaires. Quand Dieu a décidé une chose, tous nos efforts qui s'y opposent sont vains. Que son saint nom soit béni et sa volonté faite! La divine Bonté nous a exaucés au sujet de M. Tisserant : sa santé est remise; au moins, il ne reste plus aucun danger, et la convalescence ne sera pas si longue qu'on le pensait d'abord. Priez toujours pour Haïti aussi. Il paraît que Notre-Seigneur veut sauver ce pays par ce cher confrère. C'est un enfant du très saint Cœur de Marie, que la bonne Mère conduit par la main. Ne croyez pas, ma chère Sœur, et priez la bonne Sœur Paule, ainsi que les Sœurs Cécile et Aloysia de ne pas croire que je les oublie. Je puis bien vous assurer du contraire. Si je ne vous écris pas fréquemment, c'est que je pense qu'il est plus utile à vos âmes de suivre la direction qu'on vous donne à Castres. Deux directions sont nuisibles, et que puis-je demander dans les sentiments de charité que Notre-Seigneur me donne pour vous toutes, sinon la sanctification de vos âmes?

J'ai donc mieux aimé garder le silence, tout en m'occupant de vous devant Dieu. L'état de votre intérieur ne m'effraie nullement. Vous n'y resterez pas toujours; j'es-

père même que ces ennuis ne dureront plus bien longtemps. Vous vous êtes trouvée dans un état très critique de la vie spirituelle.

Bien des âmes, en arrivant là, succombent au découragement, tombent dans le scrupule et les inquiétudes intérieures, ou se relâchent même tout à fait. L'obéissance vous a sauvée. Notre-Seigneur, en vous livrant à cet état de peine, vous retenait. On est dans cet état comme un homme suspendu par un cheveu sur un précipice; mais c'est la main de Jésus-Christ qui tient ce cheveu, et par là même ce qui ne nous paraît qu'un cheveu, devient un gros câble, que tous les démons ne pourraient rompre.

Cet état bien supporté est excellent; il est même nécessaire pour établir nos âmes dans la solide perfection. On en sort pour entrer dans un état de paix, de calme et de stabilité. Ce ne seront généralement plus ces sentiments bruyants qui transportent; c'est plus doux et plus calme; quelquefois peu sensible; mais votre âme est à Dieu plus purement.

Tâchez donc, ma chère Sœur, de profiter d'un état qui est fait pour votre plus grande sanctification. Cet état est assez commun, et les fruits qu'il produit parmi les âmes que Dieu attire à lui sont bien solides et permanents. Estimez-vous très heureuse de souffrir ainsi pour l'amour de Dieu; conservez la paix au milieu de toutes ces peines; soyez humblement soumise au bon plaisir de Dieu, qui vous met dans ces peines et ces ennuis; prosternez-vous devant lui pour qu'il fasse de vous et en vous tout son divin bon plaisir; soyez humble et petite devant lui et devant toutes ses créatures, et surtout à vos propres yeux. Estimez-vous bien heureuse lorsqu'il vous arrive une bonne humiliation : l'orgueil se révolte, courbez alors la tête et anéantissez-vous devant le divin Seigneur. Soyez fidèle à votre oraison et aux exercices de piété. Si vous n'y faites que vous tenir en la sainte présence de Dieu et que jeter un regard vers lui de temps à autre, vous aurez beaucoup fait. Du reste, vous pouvez reconnaître l'oraison par ses fruits. Ne demandez pas à Dieu des croix, mais portez avec paix celles que vous

avez. Tenez votre âme prosternée devant le divin Maître et soyez en repos. Soyez bien obéissante; soyez doucement gaie; ayez une conduite douce et pacifique. Soyez modérée en tout; ne faites rien pour vous distinguer des autres : la vie commune et simple dans votre extérieur, et morte entière à vous-même dans l'intérieur. Ne vous occupez pas de vous-même; restez simplement devant Dieu, sans trop de retours vers vous. Ne faites rien pour que les autres s'occupent de vous, ni en faveur, ni en défaveur. Vivez en paix avec vous-même et avec vos compagnes. Soyez humble sans affectation; soyez soumise à Dieu et à toutes ses servantes, vos très chères Mères et Sœurs.

Je vous laisse dans la paix de Jésus et de Marie.

Votre serviteur,

F. LIBERMANN.

P. S. — Ne m'oubliez pas auprès de vos chères Sœurs.

*

**

à M. Schwindenhammer :

X

Monsieur,
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
Poste restante,
Marseille.

J. M. J.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous écris un peu tard parce que j'attendais de M. Tisserant la réponse à une lettre que je lui ai écrite.

Accusez-moi réception de cette lettre-ci avant de quitter Marseille. Si je ne reçois pas de vous de lettre de Marseille par laquelle vous m'annoncerez la réception de celle-ci, je serai obligé de vous en écrire une seconde à Rome tout de suite.

Quand vous m'écrirez de Rome, il ne faut pas vous contenter de mettre votre lettre à une boîte à lettres : elle ne m'arriverait pas; il faut aller à la grande poste et payer cinq sous; c'est une condition nécessaire pour les lettres qui sont pour l'étranger. Vous laisserez votre lettre entre les mains de celui à qui vous aurez payé les cinq sous.

Ce que j'ai à vous dire, maintenant.

Réfléchissant sur les missions de Madagascar et d'Haïti, je suis vraiment fâché d'avoir promis à M. Dalmond. Il était plus naturel que nous envoyassions notre monde à Haïti, et que nous remissions à l'an prochain la mission de Madagascar.

Je crois donc que nous devons nous contenter d'envoyer deux missionnaires à Madagascar avec un ou deux Frères; un à Bourbon, deux à Haïti et un à Mana avec deux Frères, et si l'affaire de Mana ne réussit pas, en donner quatre à M. Tisserant. Il est urgent qu'on envoie de bons prêtres en Haïti. Cette mission se met en bon état; il est important de venir à son secours. Quand vous parlerez de cela au Secrétaire de la Propagande, dites-lui que lorsque j'ai promis du monde à M. Dalmond, ce fut quand les affaires d'Haïti paraissaient en mauvais état et retardées pour un certain temps. Vous pourriez lui dire encore que j'ai des inquiétudes sur les promesses de M. Dalmond; que je crains qu'il n'aille placer nos missionnaires dans des endroits trop malsains; qu'il était décidé à les envoyer à Nossi-Bé, en me faisant croire que cette île n'était pas bien mal; que j'ai pris des informations depuis, et que des hommes sûrs m'ont dit que c'était un des plus mauvais postes; que je crois prudent d'aller doucement et de n'envoyer du monde à la discrétion de M. le Préfet apostolique de ce pays que lorsque j'aurai fait une petite expérience. Vous pouvez lui dire que j'ai chargé M. Le Vavasseur de veiller à ce qu'on n'envoie pas nos missionnaires à un endroit mauvais, que cependant, après ces malheurs tout fraîchement arrivés en Guinée, je voudrais prendre des précautions à Madagascar (N'ayez pas l'air mécontent de M. Dalmond, ne faites pas trop voir que je le suis). Dites cependant

que si on aimait mieux que nous préférions Madagascar à Haïti, nous serons toujours prêts à obéir.

La Propagation a voté 10.000 francs pour Haïti. On lui votera de nouveaux fonds vers le mois de mars.

M. Georges Paddington partira le 2 janvier avec M. Thévaux. Répondez moi tout de suite de Rome, quand vous aurez fini les affaires d'Haïti, qui sont pressées, afin que votre lettre m'arrive avant le 2 janvier. Car alors, pourrait-on peut-être en joindre un autre à M. Thévaux, si les fonds le permettent.

J'ai entendu dire qu'un Capucin, qui est avec Mgr Barron, avait écrit à la Propagation de la Foi. Cela me surprend; Mgr Barron ne m'a jamais parlé de Capucins. Je sais que, dans les commencements, il devait en avoir, mais de fait, il n'en a pas eu. Je crains que ce ne soit un imposteur qui veut avoir de l'argent et qui se dit Capucin de Mgr Barron. Cela donnerait lieu de craindre que Mgr Barron eût succombé aussi. Informez-vous à Rome si Mgr Barron avait un Capucin. Vous apprendrez cela chez le secrétaire de la Propagande, et s'il ne le sait pas, chez le Père Général des Capucins.

Je vous prie de me dire votre avis sur ce que je viens de vous dire au sujet d'Haïti et de Madagascar. Dites-moi aussi votre avis sur celui qu'il faudrait joindre à M. Thévaux. Je pense à M. Arragon. Je pense que le départ pour Madagascar ne pourrait guère avoir lieu que vers la fin de février ou au milieu de mars.

Je vois bien que je vais oublier une foule de choses. J'ai beau faire, je ne me rappelle plus rien à vous dire. S'il vient encore quelque chose, je vous adresserai ma lettre à M. Bonnechose, à Saint-Louis-des-Français, à Rome.

Vous feriez bien de prendre des informations au sujet des cérémonies romaines, de la manière de faire les saluts du Saint-Sacrement; d'acheter une méthode de chant ou un livre de chant.

Si vous pouviez faire connaissance à Rome avec un homme sûr, que l'on pourrait charger de nos affaires, que nous y aurons, (sans payer), ce serait une bonne chose; mais il faudrait un homme bien sûr.

Je vous recommande l'affaire de Caroline. Mon pauvre frère de Strasbourg est toujours désolé. Ce serait un soulagement si vous trouviez une place pour cette enfant. Vous pourriez en parler et recommander l'affaire à M. de Bonnechose et au P. Villefort, à qui il faut présenter mes respects et m'excuser de ce que je ne lui ai pas écrit; nous étions si pressés!

Vous pourriez consulter M. Bonnechose sur la marche à suivre dans nos affaires, les personnes à voir, etc.

Avant d'aller voir les personnages, résumez ce qui doit être dit et l'ordre dans lequel cela doit être dit, sans contention cependant. Ne soyez pas trop catégorique. Il faut de l'ordre dans tout, sans que cela paraisse trop.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 5 décembre 1844.

**

à M. Schwindenhammer :

XI

Monsieur,
Monsieur l'abbé de Bonnechose,
Supérieur de Saint-Louis-des-Français,
Rome.

Pour remettre à M. l'abbé Schwindenhammer, qui viendra incessamment à Saint-Louis. — La lettre est pressée.

J. M. J.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai déjà à vous adresser une lettre. J'ai reçu réponse du Ministère au sujet de la Guinée et de Madagascar.

1° Guinée : On m'envoie un extrait de deux dépêches reçues d'Afrique; la première du commandant de la sta-

tion occidentale : « J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, en parlant de la situation de nos comptoirs de la Côte d'Or, des progrès que nos missionnaires paraissent faire au milieu de la population des villages d'Assinie. Les nouvelles très récentes qui m'arrivent, sont bien différentes. Peu de temps a suffi pour changer la face des choses, et nos malheureux et dévoués apôtres ont été subitement arrêtés dans leurs succès. Le zèle et le dévouement dont ils donnaient tant de preuves, n'ont pu arrêter les effets des cruelles maladies qui rendent toujours ces points si funestes aux Européens. Six sont morts. Mgr Barron et un autre sur *L'Indienne* (nom d'un navire) et un dernier fort malade est parti pour les Etats-Unis d'Amérique. » Je pense que ces mots, un autre, et ces mots « un dernier fort malade » parlent du même missionnaire qui serait M. Maurice. La lettre est du 3 septembre.

La seconde lettre, du Gouverneur du Sénégal (qui ne paraît pas être M. Bouet) :

« La mission qui avait bien commencé au Grand-Bassam et Assinie n'existe plus. Un seul missionnaire restait au fort Joinville, et il était mourant. » C'est de M. Laval qu'on voulait parler sans doute. « Un autre et deux Frère convers sont revenus à Gorée, (c'est sans doute M. Maurice), et sont à l'hôpital. Un Frère restait au Grand-Bassam, devant être renvoyé par le *Zèbre* (nom d'un navire); les autres sont morts et l'évêque Barron est revenu par *L'Indienne*. » La lettre est datée du 9 septembre.

La première lettre qui parle du voyage de Mgr Barron en Amérique, n'était pas parfaitement d'accord avec ce qui a eu lieu. Au lieu d'aller en Amérique, il est allé à Gorée attendre la réponse du Saint-Siège.

D'après tous ces détails, le Capucin dont je vous parle dans ma dernière lettre paraît n'avoir jamais existé, à moins que dans le premier de ces extraits, les mots « un autre et un dernier » ne fussent deux personnages; la lettre du gouverneur du Sénégal semble dire le contraire.

D'après cela, on pourrait former des craintes sur l'état de la santé de Mgr Barron.

Il m'est venu en pensée qu'il serait peut-être bon que S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande charge quelqu'un de la Mission des Deux-Guinées. Si Mgr Barron existe encore, il ne restera probablement pas; s'il reste Vicaire apostolique, il ne faudrait pas parler de cette idée. S'il se retire, je crois qu'il serait bon d'en parler. Dans la supposition qu'on approuve notre projet du collège des Noirs, il faudrait quelqu'un qui ait charge spéciale de ces vastes contrées, afin qu'on nous aide à cette grande œuvre. Il ne serait pas nécessaire qu'il résidât dans le pays, il suffirait qu'il le parcourût ou qu'il se procurât quelques hommes zélés et capables, qui fissent les courses apostoliques, afin de trouver des sujets pour le collège et pour observer le pays. Cette année, nous ne pourrions pas donner du monde pour cela; mais ce serait l'an prochain. Nous avons besoin de fournir Haïti cette fois-ci. Peut-être M. Briot pourrait-il être destiné à cela avec un Frère, si l'affaire de Mana ne réussit pas.

2° Madagascar. Le Ministère nous refuse le trousseau et l'allocation des subsides pour les missionnaires.

M. Fourdinier est un saint homme : c'est lui qui a gagné sa cause et je n'en suis pas fâché. Il a déjà dit à M. Dalmond que cela ne sera pas; il a dès lors fait beaucoup de démarches pour que les nôtres ne soient pas reçus; il a enfin réussi. Du reste, il a offert un autre sujet au Ministère pour l'envoyer à Madagascar. Pourvu que le règne de Notre-Seigneur soit prêché dans cette malheureuse contrée, cela nous suffit; il n'est nullement nécessaire que le bien se fasse par nous seuls. Dans ce moment, je suis bien aise d'avoir une bonne raison pour ne plus penser à Madagascar. Il n'était pas prudent de laisser languir la mission d'Haïti, pour aller embrasser une nouvelle mission, pour laquelle il serait bon d'attendre un an ou deux, pour voir l'issue des premiers commencements.

Il faut consulter le Cardinal Préfet et Mgr le Secrétaire de la Propagande, de quel côté il faudra désormais tourner nos vues, lorsque nous aurons assez favorisé Haïti. Est-ce vers les Antilles anglaises ou vers les Etats-Unis d'Amérique, où les Noirs sont encore esclaves (au moins

dans certains quartiers)? Si nos missionnaires se répandent dans les Antilles anglaises, ils pourraient ramasser des jeunes Noirs qui pourraient être formés pour les côtes de la Guinée, et par là fournir le collège des Noirs que nous désirons établir. Cette idée pourrait être très bonne. Il y a une foule de ces jeunes Noirs dans tous les pays où ils ont été délivrés de l'esclavage, qui seraient bien contents d'être instruits et qui pourraient être formés pour la Guinée et pour Madagascar. Nous trouverions bien facilement des hommes qui parcourraient ces pays pour amener ces enfants, ou plutôt ils nous les enverraient par différents navires. Ayant une recommandation pour les Supérieurs ecclésiastiques de ces pays, on leur fera un bon choix; on leur préparera même les enfants de loin, de manière que, en arrivant, tout sera prêt. Si nous avons des communautés sur ces différentes îles ou côtes, la chose deviendrait encore plus facile. M. Le Vasseur, dans sa dernière lettre, me dit qu'il trouverait plus de vingt jeunes Noirs capables d'être avancés au sacerdoce par leur piété et leur intelligence; mais qu'il ne pourrait me les envoyer, de peur d'irriter les Blancs qui seraient exaspérés à la seule idée qu'on veut faire des prêtres noirs et les envoyer dans le pays. Si cela est, ne pourrait-on pas trouver au moins quelques-uns qui veuillent aller en Guinée? Les maîtres ne pourraient rien trouver à redire à cela. Ces Noirs que M. Le Vasseur pourrait envoyer sont libres; car dans toutes les colonies, il y en a un certain nombre de libres, qui sont cependant dans la dernière misère et tout aussi méprisés que les esclaves.

Je compte envoyer trois ou quatre missionnaires à Haïti et deux à Bourbon, si on me donne le passage gratuit, ce dont je ne suis pas encore certain. Demandez à Mgr le Secrétaire de la Propagande si on nous donnerait des lettres de missionnaires apostoliques pour ceux de Bourbon, parce que M. Fourdinier ne les donnerait jamais, et, par là, les missionnaires risqueraient de n'avoir pas de pouvoirs. Demandez qu'on nous donne deux lettres en blanc, dans le cas que je puisse parvenir à en envoyer deux.

Excusez M. Fourdinier et ne le chargez pas; c'est un

homme pieux qui s'oppose au bien par bonne intention, j'en suis sûr.

J'ai grande envie de garder M. Thévaux ici. M. Tisserant me le demande à grands cris. Cela m'embarrasse un peu; je sens le bien qu'il pourrait faire en Haïti; mais d'un autre côté, il serait bon que notre maison fût bien nourrie. Nous pourrions l'envoyer dans quelque temps d'ici.

N'oubliez pas de nous obtenir les corps saints.

Notre chapelle ne sera peut-être pas prête pour Noël; je ne le pense pas.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

Le 8 décembre 1844.

*
**

au D^r Libermann :

LXXI

LETTRE PARTICULIÈRE.

P. S. — Quelques mots encore au sujet de Pauline et de Théodora. Il paraît probable que la petite Sœur Pauline prendra l'habit pour la Purification, 2 février. Vous n'avez pas besoin de vous mettre en peine pour son trousseau. La Supérieure de Louvencourt m'a fait parler de la vêtue de Pauline. Je lui dis qu'il fallait m'y prendre pour que vous envoyiez de quoi former son trousseau. Elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas du tout que vous fassiez la moindre dépense, qu'elle voulait elle-même s'en charger absolument. J'ai insisté; elle n'a pas voulu céder. Nous restâmes donc d'accord que M^{me} Saint-Bernard se chargera du trousseau et que vous ne devez faire aucune dépense pour cela. Elle aurait bien désiré que le papa de Pauline pût venir. J'en doute fort cependant. La Supérieure désirerait bien le voir; ce sera pour plus tard.

Théodora ne doit pas apporter tant de robes neuves; le costume ordinaire est bien simple. Caroline ne met jamais ses belles robes, et elle se rendrait même ridicule si elle les mettait; par conséquent, à quoi bon faire des dépenses inutiles? Je ne sais pas pourquoi les robes que Pauline a laissées ne peuvent pas servir à Théodora, ou les lui faire ajuster, et encore il s'en trouvera sûrement qu'elle ne mettra presque jamais. Tout ce qu'il faudrait, c'est une robe en soie noire pour l'été et une robe verte pour l'hiver. Il suffit de faire teindre en vert une de ses robes d'hiver, et voilà pour l'uniforme d'hiver. Pauline m'a dit que cela pouvait se faire ainsi sans difficulté.

Quant à la robe de soie noire, sa maman pourrait sacrifier une de ses vieilles, et voilà l'uniforme d'été. Je vous supplie, pour l'amour de Dieu, n'achetez pas inutilement. Si vous saviez quel bon esprit règne dans cette maison, et combien on y va simplement, vous ne vous mettriez pas tant en peine. Pour le linge, donnez-lui du vôtre et peu à peu vous vous referez ce que vous aurez donné. Quelques paires de draps, quelques chemises — une douzaine suffit, dix-huit est beaucoup — des serviettes et quelques mouchoirs. Il n'y aurait que quelques paires de bas à acheter. Le voyage : ne payez que jusqu'à Paris, je paierai de Paris à Amiens. Félix a de l'argent à moi; il paiera pour moi jusqu'à Amiens. Quand Théodora quittera Amiens, elle laissera le linge à Pauline.

Je ne vois vraiment pas comment vous pourriez faire pour dépenser seulement 150 francs pour Théodora. Il me semble qu'avec 100 francs vous ferez tout, y compris le voyage, et cela largement. Il n'y a guère de dépenses que pour les souliers et les bas. Si même vous étiez obligés d'acheter la soie noire, cela ne viendrait jamais à plus de 50 francs. Quant à la vêtue de Pauline, vous ne pouvez pas lui envoyer les effets pour cela; la Supérieure ne veut pas. D'ailleurs, vous choisiriez mal les étoffes. Du reste, ne soyez pas inquiets; personne ne pourrait s'apercevoir que la maison a fourni les étoffes, car, ordinairement, c'est la maison qui fournit ces objets, et la Supérieure envoie le compte aux parents, de manière qu'il ne se fera rien d'extraordinaire dans cette circonstance,

sinon que le compte ne vous sera pas envoyé. C'est une réflexion que la Supérieure me fit quand j'insistai pour que vous fournissiez les objets. Elle dit que vous ne pourriez pas même les fournir, ne sachant pas assez exactement ce qu'il faut et que, nécessairement, c'est elle qui devait faire les achats; il ne s'agirait donc que d'envoyer le compte à Strasbourg; or personne ne saura si les comptes auront été envoyés ou non; personne même n'aura l'idée de mettre la chose en doute. Du reste, Pauline est le bijou de la Communauté, et Caroline est très aimée des maîtresses et du pensionnat, et par conséquent, il y a peu à risquer qu'on cherche à scruter cet article.

Les lettres que Pauline vous écrit sont d'elle-même et uniquement d'elle-même. S'il s'est fait une transformation en elle, je n'en doute pas. Je ne l'ai jamais vue à Strasbourg comme je la vois maintenant. C'est vraiment une belle âme, bien simple et bien bonne; dans le monde elle n'était pas à sa place. Elle est là où Dieu la voulait; elle s'épanouit et vit dans la paix et le bonheur. Elle est d'une piété douce, simple et sans fard, et d'une amabilité bien rare.

Caroline est très aimée par toutes ces dames de la maison et par la Supérieure surtout. Si cette bonne Caroline finissait par se décider à être religieuse et à Louvencourt, ce serait une grande fête pour toutes les personnes de cette Communauté. On est cependant très réservé là-dessus, et on ne lui fait jamais semblant de penser qu'elle pourrait avoir la vocation à la vie religieuse. On est très réservé sur ce point à Louvencourt, on évite d'attirer du monde. Moi, je ne lui en parle jamais non plus. Pourvu qu'elle persévère dans ses beaux sentiments de piété, cela suffit. Mais elle a quelque chose de généreux et d'énergique dans son caractère, elle ferait merveille dans la vie religieuse; ce serait dommage de laisser stérile dans le monde un si beau caractère et des talents réels. Mais encore, il faut que le bon Dieu appelle. Je ne lui dirai jamais un mot là-dessus de mon fond; il faut que le bon Dieu parle à son cœur et la dirige de ce côté. Lui seul est le maître des âmes, il les dirige là où il les veut. Cependant, je vous avoue que je désire bien la voir aller

de ce côté-là, mais je serai fidèle à ne jamais lui en parler.

J'ai donné commission à M. Schwindenhammer de lui trouver une bonne place à Rome ou en Italie. La supérieure de Louvencourt à qui j'en ai parlé me dit : « Mais, pourquoi, mon Père, vouloir envoyer si loin la pauvre Caroline? Je ne serai pas en peine de lui trouver une place dans nos pays. » Je crois, en effet, que M^{me} Saint-Bernard lui en trouverait facilement une convenable. Tous les ans on lui demande des personnes pour diriger l'éducation de quelques enfants; ce sont d'excellentes familles qui s'adressent à elle. Et même elle a ordinairement plusieurs demandes. Encore, cette année passée, elle a placé deux jeunes personnes. Ne soyez donc pas en peine là-dessus; je suis bien sûr que Caroline aura une bonne place.

Nos provisions ne sont pas encore arrivées; elles ne tarderont pas à venir, je pense. Si vous ne trouvez pas de pruneaux à Strasbourg, faites-le moi savoir au plus tôt; je vais tâcher de faire nos provisions ici. Cependant, je serais bien aise d'avoir des schnitz; si cela ne se peut, il faudrait tout de même nous en passer.

La bonne et chère Marie, comment va-t-elle? Je lui ai écrit dernièrement une énorme lettre bien sérieuse et bien philosophique; en était-elle contente? Pauvre Marie! la voilà toute seule! Elle aura la satisfaction de consoler sa maman de la privation de ses chères sœurs. Cette satisfaction en vaut bien une autre. Je me réjouis bien que nos bons garçons vont bien; qu'ils ne se laissent pas surpasser par leurs sœurs aînées. Qu'ils continuent à être studieux, sages, dociles et pieux; ils auront un avenir heureux et feront la consolation de leurs chers parents. Pour Théodora, elle est attendue avec impatience. Je ne doute pas qu'elle ne se fera aimer et estimer comme ses sœurs.

Il faut finir enfin cette énorme épître.

Tout à vous dans la charité de Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

La Neuville, le 10 décembre 1844.

au D^r **Libermann** :

(Cette lettre semble un complément à une lettre du 10 décembre que nous ne possédons pas.)

MON CHER FRÈRE,

Tu te plains avec raison que je ne te donne pas de nouvelles du progrès de notre œuvre. Je t'assure bien que ce n'était pas par volonté déterminée, c'est un peu dans mon naturel de ne parler de nos affaires qu'on ne m'interroge. Et puis, la pensée ne m'est pas venue de t'en parler. Pour réparer le passé, je veux te satisfaire pleinement. Je t'envoie donc ci-joint une notice sur notre œuvre que j'ai écrite à la demande qui m'en avait été faite par plusieurs prêtres respectables. Je t'en envoie une copie qui t'intéressera, je pense. J'ajoute ces quelques mots pour compléter ce qui pourrait manquer dans cette notice. Je vais commencer par les nouvelles fâcheuses sur la Guinée où nous avons éprouvé des pertes bien douloureuses. Une lettre du Vicaire apostolique, datée du 6 août et arrivée dans le mois d'octobre, m'annonce la mort de quatre missionnaires, y compris les deux premiers que tu savais déjà; c'est la mission la plus difficile qui existe. Nous sommes obligés d'y aller avec bien des précautions. Les informations que j'avais prises sur ces côtes m'ont trompé. Je m'étais adressé à des gens qui devaient avoir une connaissance parfaite de ces pays; je me suis adressé au Ministère de la Marine, où l'on me fit voir des relations écrites par des employés qui sont allés exprès pour reconnaître les côtes; tous s'accordaient à dire que, si l'on arrive en bonne saison, on peut y subsister avec certaines précautions. On m'indiqua ces bonnes saisons, et l'on me trompa encore sur ce point. Mgr Barron, le vicaire apostolique de ces pays, me dit aussi que les Européens peuvent s'acclimater, qu'ils auraient les fièvres, qu'ils languiraient pendant un an et qu'ensuite ils seraient acclimatés. Tout cela était faux; il est presque impossible aux Européens de subsister dans ces pays aux saisons mauvaises. Il y a cependant des points plus

salubres où les Européens peuvent s'accoutumer et où, de fait, il en demeure beaucoup. Nous allons prendre nos mesures pour ne pas abandonner tant de millions d'âmes qui sont sous la puissance de l'enfer et qui le seraient jusqu'à la fin du monde si nous les abandonnions. Cependant, je suis bien décidé à ne pas hasarder la vie des missionnaires; j'irai désormais avec grandes précautions et n'avancerai qu'à pas sûrs. Je vais tâcher d'employer un moyen efficace qui ne coûtera pas si cher à nos généreux missionnaires. Je vous recommande bien de prier pour le succès de mes désirs; nous avons besoin du secours de Dieu. Il est impossible que nous abandonnions ces vastes pays; il est impossible d'envoyer des missionnaires stationner dans les quartiers malsains. Il faut donc trouver un moyen. Je l'ai; mais il faut que la divine Bonté l'agrée; il faut prier instamment pour cela; je n'aurai de repos que lorsque je verrai une espérance prochaine de succès. Je fus bien consolé à la suite de cette grande perte, quand tous nos messieurs, en ayant appris la nouvelle, me demandèrent instamment d'être envoyés en Guinée; il a fallu leur défendre absolument de m'en faire de nouvelles instances.

Aux îles Bourbon et Maurice, ce n'est pas la même chose : nos Messieurs y réussissent au-delà de leurs espérances. A Bourbon, ils sont accablés de travail, et cela uniquement par les Noirs; ils sont obligés de refuser les confessions des Blancs, parce qu'ils n'ont pas un moment à leur donner sans l'enlever à leurs Noirs. Ces pauvres gens sont on ne peut mieux disposés. Les nouvelles qu'ils me donnent sont toujours très consolantes. Il paraît que les Noirs, une fois mariés, persévèrent dans la piété. Dans dix-huit mois ils ont baptisé, marié et communiqué pour la première fois plusieurs centaines; je n'en connais pas au juste le nombre. Généralement, ils persévèrent quand ils sont une fois mariés. Avant ce temps on ne peut pas trop compter sur eux. Ce n'est pas parce qu'ils sont volages et changeants, mais c'est la faute unique de leurs maîtres qui ne veulent jamais permettre que leurs esclaves se marient hors de leurs habitations. Lors donc que ces pauvres gens ne trouvent pas

dans leur habitation une personne qui leur convienne, ou qu'ils font une connaissance dans une autre habitation, la passion l'emporte malgré leur bonne volonté, et alors il n'y a pas de ressource; parce qu'ils ne peuvent pas se marier, ils vivent ensemble sans mariage. Les Noirs fréquentent les catéchismes et les instructions de nos Messieurs, en très grand nombre et avec une grande assiduité. Ils seraient encore bien plus nombreux si tous les maîtres voulaient permettre à leurs esclaves de s'y rendre. Mais s'ils venaient en plus grand nombre, nos Messieurs ne pourraient absolument pas suffire. Ils me demandent à grands cris des missionnaires; ils en demandent au moins six. Je ne puis les leur donner; d'autres pays ont des besoins aussi pressants, et n'ont pas le secours qu'à l'île Bourbon, puisqu'ils n'ont aucun missionnaire.

A l'île Maurice, nous n'en avons qu'un seul; les Anglais n'ont pas voulu permettre jusqu'à ce moment aux Français d'y rester; celui qui y est, en a obtenu la permission par extraordinaire. Il y fait des merveilles. Dès les premiers quinze à dix-huit mois, il a baptisé, marié et communiqué cinq cents. Son Evêque me l'a raconté ces jours derniers. Notez bien que les pauvres Noirs de ce pays étaient dans un si triste état que mon confrère désespérait d'abord de pouvoir jamais faire du bien. Depuis ce temps, il a fait un bien beaucoup plus considérable. Nos Messieurs de l'île Bourbon (qui ne sont qu'à quarante lieues de Maurice) me disent qu'il fait à lui seul plus qu'eux tous ensemble, et que ces Noirs de Maurice sont encore plus solidement chrétiens que les leurs de Bourbon. Nous devons envoyer du monde aussi à Madagascar. Je doute que cela ait lieu cette année; les besoins d'Haïti dont nous avons commencé la mission et qui promet un heureux succès sont trop grands.

Les gens de ce pays (d'Haïti) sont bien intéressants par la foi qu'ils conservent au milieu de tous les efforts que le démon y fait depuis si longtemps pour la leur faire perdre. J'ai commencé par y envoyer un confrère, M. Tisserant, dont la mère est originaire du pays, et le grand-père y a été un homme assez puissant. J'ai envoyé d'abord M. Tisserant pour sonder le terrain et pour con-

cilier les esprits au Saint-Siège, car on a tâché de les en éloigner le plus qu'on pouvait. Ces pauvres Haïtiens, peu instruits de l'état des choses religieuses, neufs dans la politique comme dans la religion, ne savaient pas distinguer les gens auxquels ils s'adressaient pour l'établissement de leur république. Ils eurent recours à Isambert pour savoir s'il fallait se réconcilier avec le Saint-Siège. La réponse est facile à deviner. Isambert était un oracle pour les Haïtiens; cependant sa réponse passionnée les surprit un peu; ils ne savaient plus que penser. Ceci arriva lors de la chute du président Boyer. M. Tisserant vint alors dans l'île. Il sut gagner l'estime du président Hérard et parvint à faire tomber les préjugés que la lettre de M. Isambert avait fait naître. Les choses étaient en très bon train, et déjà le général Hérard avait chargé M. Tisserant d'écrire en son nom à Rome pour renouer les négociations et demander un évêque, lorsque une nouvelle révolution le fit tomber aussi, et un nouveau gouvernement s'établit; on crut tout perdu, mais le contraire arriva. Le général Guerrier, nommé président malgré lui, établit un Ministère très bien pensant, et lui-même ne s'occupait point du tout du gouvernement; les Ministres font tout. Sur ces entrefaites, le Saint-Siège nomma M. Tisserant préfet apostolique d'Haïti, et le Cardinal Préfet de la Propagande me pressa fort de lui envoyer du renfort. Je le fis, et ils commencèrent à faire du bien. M. Tisserant fut reconnu Préfet apostolique par le Gouvernement Haïtien après avoir exhibé ses titres. Il partit aussitôt pour la France, afin de chercher de bons prêtres; car la plaie de cette malheureuse île vient moins des méthodistes et des impies qui cherchent à pervertir la foi, que des mauvais prêtres qui inondent le pays de leurs scandales. Il faut que les habitants d'Haïti aient un attachement bien extraordinaire à la vraie foi pour ne pas l'avoir perdue depuis si longtemps qu'ils voient les prêtres catholiques si corrompus et si mauvais, et en même temps les méthodistes (les ministres) avec une apparence de vertu. Les ministres méthodistes ont pris tous les moyens qu'ils emploient ordinairement pour pervertir la foi des peuples, et ils n'ont fait que très peu de

progrès en Haïti. Mais il est temps de venir au secours de ce pays. Si l'état des choses avait duré encore longtemps, Dieu sait quels malheurs seraient arrivés à ces pauvres peuples! Nous tâcherons d'établir un Séminaire en Haïti même, pour former un clergé indigène; c'est le seul moyen d'écarter les mauvais prêtres.

Un mot sur l'état de notre maison. Nous sommes assez nombreux cette année. Nous allons envoyer d'ici à quelques mois sept prêtres en mission, entre lesquels un Alsacien. Nous sommes ici à la maison, en tout, dix-huit ecclésiastiques appartenant à la Congrégation. Quelques demandes m'ont été faites en outre. Il y en aura encore un certain nombre qui viendront d'ici à Pâques. Sur ces dix-huit, il y en a quelques-uns qui étudient en théologie. Nous avons un cours de théologie à la maison. Nous avons en outre huit Frères. Je suis bien content de la régularité de la maison. Il y règne un bon esprit. Notre maison étant trop petite pour contenir tout ce monde, je fus obligé de faire bâtir pour avoir du logement dans le cas de besoin. Nous avons bâti une chapelle et un bâtiment par-dessus, de vingt-cinq chambres. Nous aurons désormais assez de place; mais cela coûte bien cher; le bon Dieu nous aidera.

Voilà, j'espère, des détails suffisants pour réparer mon silence du passé. Je te prie de prendre garde que ce que je te dis sur cette feuille ne soit pas publié. Il en résulterait de graves inconvénients. Tu peux les montrer à des amis et connaissances, mais que cela ne soit pas publié.

Adieu, très cher frère, prie pour nous, ainsi que toute ta famille.

Votre tout dévoué frère et ami.

F. LIBERMANN.

*
**

à M. Fauconnier :

XVI

Monsieur,
Monsieur Fauconnier, aux Contributions indirectes,
rue de la Verrerie, 77, Paris.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 12 courant.

Je suis convenu avec M. Dubas que ce sera à lui que les 30.000 francs du premier paiement seront adressés. Ainsi, je vous prie de les lui adresser par la voie que vous indiquez, à moins que M. Dubas ne vous donne un autre moyen d'expédition.

Envoyez aussi vos comptes à M. Dubas.

Vous pourriez peut-être garder plutôt le loyer échéant à Noël pour payer les frais et pour payer la somme nécessaire; pour cela, prendre sur les 30.000 francs. De cette manière vous n'aurez pas besoin de garder 1.000 fr. et vous pourriez faire le tout dans un seul envoi. Cependant, s'il y avait de l'inconvénient à cela, vous pouvez faire comme vous me dites.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

La Neuville, le 13 décembre 1844.

*

**

à M. Lossodat :

VIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Joseph Lossodat, vicaire,
Port-au-Prince, Haïti.
(Voie d'Angleterre.)

Aux Orphelines, le 15 décembre 1844.

J. M. J.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je ne vous écris que deux mots, afin que ma lettre parte par le prochain packet, et que les nouvelles consolantes que je vous donne vous arrivent au plus tôt.

Vous allez voir arriver bientôt M. Paddington, et un de nos plus fervents novices, qui vous réjouira le cœur. Ce ne peut pas être encore M. Thévaux. J'espère que ce sera un peu plus tard. Il brûle cependant d'aller en Haïti. Celui qui partira le 2 janvier par le packet d'Angleterre, avec M. Paddington, s'appelle M. Bouchet, un saint jeune homme, le plus fervent séminariste de Saint-Sulpice de son temps. Êtes-vous content? Vous souriez. Ce n'est pas tout cependant : nous allons envoyer, après M. Bouchet, au moins deux autres, peut-être trois, si cela nous est possible; mais deux pour sûr. Ce sera, je pense, M. Arragon et un autre confrère, que vous ne connaissez pas, mais qui est très pieux et très mortifié. Si je peux disposer d'un troisième, ce sera M. Briot ou M. Thévaux, si nous pouvons nous en passer ici; car il nous est très important de garder un bon sujet ici.

Eh bien! cela vous relève-t-il le courage? Vous êtes un bon homme de vous décourager à cause des difficultés, et vous êtes bien hardi de désespérer du salut d'un pays, parce que vous n'avez rien pu y faire jusqu'à présent. Mais, cher ami, le moment n'était pas venu; vous ne deviez, vous et M. Tisserant, que préparer le terrain de

loin. Si j'étais un petit moment près de vous, je me moquerais de vous comme il faut. Oh! le fameux apôtre qui se déconcerte! Maintenant, j'ose me moquer de vous, parce que je vous annonce de bonnes nouvelles, qui vous auront mis un peu en joyeuseté; si je voyais encore votre front soucieux, je prendrais un ton plus grave.

Une comparaison va vous faire comprendre cependant que vous avez mal fait de vous laisser aller à la tentation. Le paysan qui laboure son champ pendant l'hiver, fait le travail le plus dur de l'année; il sue et se fatigue sans voir aucun fruit de ses travaux : la terre est noire et raboteuse et aucun brin d'herbe n'y paraît. C'est l'état où vous vous trouvez maintenant. Courage et patience! La main de Dieu ne sera pas raccourcie pour Haïti. Toutes les considérations qui vous troublent, ne sont rien. C'est de la toute-puissance de Dieu et de votre fidélité à la grâce qu'il faut tout attendre et non des mesures politiques du Gouvernement. Quand le printemps vient, le laboureur aperçoit un peu d'herbe; il attend avec patience. L'herbe croît un peu; alors les mauvaises plantes s'y entremêlent et lui donnent encore bien du tracassé et des peines. Ce temps viendra un peu plus tard pour vous. Ne soyez pas inquiet, le temps de la moisson viendra aussi. Courage, patience, prière! Soyez tranquille; quand les confrères viendront, les dangers où vous êtes disparaîtront, et votre âme jouira de la paix. Soyez fidèle; Dieu savait bien que vous auriez à souffrir. Ce n'est pas en vain qu'il vous donna le désir de vous sacrifier pour sa gloire. Eh bien! voilà ce qui commence à s'accomplir. Mais persuadez-vous que *initium dolorum hæc!* Sachez bien, mon cher, que jamais on n'a produit du bien sans de grandes douleurs. Il faut déchirer le sein de la terre pour la faire produire. Vous voilà bien déchiré; bientôt vous produirez; mais vous sentirez alors que ce n'est pas vous, mais le divin Maître tout seul. Vous aurez alors une plus grande confiance en lui et ne compterez plus sur vous. Tenez-vous en repos; vous n'avez qu'à obéir et à tâcher de faire le bien. J'espère vous écrire plus au long à ce sujet et sur la conduite à tenir envers les gens du pays, par le confrère qui vous rejoindra bientôt.

Dites au bon F. Pierre que je suis bien consolé de la grâce que Dieu lui fait, d'être fidèle. Je lui ai écrit il y a très peu de temps et j'espère lui écrire encore par le confrère. Je ne le puis maintenant, de peur d'être en retard. D'ailleurs, le papier me manque, je suis obligé de prendre cette vilaine feuille, n'en trouvant pas d'autre pendant la grand'messe des orphelines.

Tout à vous,

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à M. Schwindenhammer :

XII

Monsieur,
Monsieur l'abbé de Bonnechose,
Supérieur de Saint-Louis des Français,
pour remettre à M. l'abbé Schwindenhammer, Rome.

J. M. J.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Il faut que je vous donne communication d'une nouvelle lettre reçue du Ministère. Je vous la donne tout entière mot à mot.

« Monsieur, dans un rapport récemment parvenu à mon département, M. le Gouverneur de Bourbon me signale les excellents résultats obtenus par MM. les missionnaires de votre Congrégation dans l'œuvre de la moralisation des Noirs, et annonce l'envoi ultérieur d'une délibération du Conseil privé tendant à ce que leur personnel soit augmenté dans la colonie. Sans attendre la communication spéciale que je me réserve de vous faire sur ce dernier objet, je crois à propos de vous mettre ci-joint un extrait du rapport précité, comme un témoignage du zèle véritablement évangélique, dont MM. Le

Vavasseur, Blanpin et Collin ne cessent de donner des preuves depuis leur arrivée à Bourbon. Recevez, etc. »

L'extrait de la lettre du Gouverneur ne dit pas grand chose d'extraordinaire. Le Gouverneur commence par dire que les communes de Saint-Denis et de Sainte-Marie sont celles où la moralisation des Noirs fait le plus de progrès, et que la cause en est le zèle intelligent apporté dans l'exercice du saint ministère par MM. Le Vavasseur, Blanpin et Collin, appartenant à la Congrégation de La Neuville-lès-Amiens. Il ajoute que ces trois ecclésiastiques s'acquittent de leurs fonctions avec un dévouement et une abnégation au-dessus de tout éloge, et que cela lui fait vivement désirer de voir leur nombre augmenter dans la colonie, et qu'il allait en adresser incessamment une demande spéciale au Ministre, en lui transmettant le procès-verbal du Conseil privé à ce sujet.

Il vous paraîtra singulier que le Ministère se presse tant de me donner communication de ces détails qui ne décident de rien, et qui n'obtiennent de résultat autre, sinon de me donner la satisfaction de voir que nos missionnaires font du bien et qu'ils en sont contents. Or, il est bien sûr que ce n'est pas là ce qui fait prendre au Ministre la peine de m'écrire. Je dis cela pour votre instruction. Dans ces administrations, c'est uniquement l'intérêt de la chose qui les occupe, qui les fait agir.

Ce qui les a fait écrire, ce fut leur dernière lettre, par laquelle ils semblent nous rebuter, et renoncer entièrement à nos offres; peut-être M^{me} Javouhey, à qui j'avais écrit et que j'avais priée de sonder le Ministère afin de savoir si on refuserait même le passage à nos missionnaires, si je ne m'adressais à M. Fourdinier. Je disais à la bonne Mère que j'étais bien décidé à n'avoir jamais affaire à ce bon Supérieur du Saint-Esprit qui, avec les meilleures intentions du monde, nous ruinerait, dans la crainte que nous ne lui fassions du tort. J'ajoutais que j'allais tourner mes vues d'un autre côté pour envoyer nos missionnaires ailleurs, que j'étais bien fâché de ne pouvoir venir au secours des colonies françaises qui en ont si grand besoin, mais que, au bout du compte, la volonté de Dieu avant tout. Je pense donc que la Mère Ja-

vouhey aurait parlé et on s'est pressé de m'arrêter, dans la crainte que nous ayons déjà disposé de nos missionnaires, quand les nouvelles dépêches viendront de Bourbon.

Ainsi vous voilà bien au fait au fond de la question. Discutons maintenant la chose, afin que vous puissiez bien rendre compte de toutes choses à la Sacrée Congrégation.

La première question à examiner :

Faudrait-il refuser d'envoyer du monde à Bourbon, ou faudrait-il accepter? Notez bien, si le Ministère fait la demande qu'il semble annoncer, il faudrait trois missionnaires. Si nous acceptons, ce sera une autre mission qui en souffrira; ce sera ou Madagascar ou Haïti. Je crois cependant qu'il faudrait accepter. Si nous avons une fois un établissement solide à Bourbon, nous aurons bientôt entrée dans les autres colonies françaises. Les besoins de ces colonies sont très grands; les Noirs y sont dans un état pitoyable, et *non est qui adjuvet*. M. Furdinier a beau faire tous les efforts pour remédier aux maux de ces pays, nous avons vu que, jusqu'à présent, il n'y a fait que du mal, au moins il n'est pas parvenu à y faire le bien. Je ne sais à quoi cela tient au juste; il ne m'appartient pas d'examiner cela. N'importe d'où le mal provient, nous ne sommes pas dans le même cas que lui. Nous aurons nos difficultés aussi; mais nous avons toutes les chances de succès, à cause de notre destination spéciale pour les Noirs. Les maîtres s'opposeront à notre succès; mais nous gagnerons toujours un certain nombre dès le commencement; peu à peu le bien s'avancera. Je suis persuadé que, une fois connus dans ces pays, nos missionnaires avanceront à grands pas l'œuvre de Dieu parmi les Noirs.

Nous avons été, jusqu'à présent, dans une grande fluctuation, ne sachant encore au juste la plénitude des desseins de Dieu sur nous. Le Saint-Siège n'a jamais parlé d'une manière positive, quant aux missions que nous avons embrassées : Mgr le Cardinal Préfet n'a fait que consentir à nos propositions à ce sujet. Or, n'ayant rien

d'assuré sur la divine Volonté, nous devons nous laisser guider par l'événement de la divine Providence. Peut-être la divine Bonté veut-elle commencer à nous employer pour remédier aux maux des colonies. Il serait prudent de ne pas résister et d'être maniables entre les mains de Dieu.

Je ne sais pas s'il est vrai que les missions sauvages en souffriraient. Nous avons besoin de nous établir, de commencer à travailler, de produire du bien. Il faut nous consolider avant de nous livrer de nouveau et directement à ces missions dangereuses. S'il ne se présente pas d'autre mission, je regarderais comme une marque de la volonté de Dieu que nous l'entreprenions, comme cela nous arriva pour la Guinée. Mais comme il se trouve un bien considérable qui le contrebalance, je crois qu'il faut suivre la marche de la divine Providence. D'ailleurs, si nous pouvons avoir accès dans les colonies, cela nous fournirait le moyen de secourir plus efficacement ces pays, quoique un peu plus tard, parce que nous trouverions le moyen de fournir des sujets à l'établissement des Noirs, que nous désirons former pour la Guinée et Madagascar; et si le Saint-Siège ne juge pas à propos de nous accorder pour le moment l'établissement de cette maison à Rome, nous pourrions faciliter et préparer les voies pour son établissement futur. De plus, quand une fois nous aurons des missionnaires placés dans les pays tropicaux, nous pourrions en prendre plus tard de ceux qui supportent le mieux ces climats et les envoyer dans les pays plus malsains; ils seront acclimatés et se feront plus facilement à l'insalubrité de ces contrées. De cette manière, on avancera le salut de ces pays délaissés, tout en paraissant le retarder.

C'est une règle générale qu'il ne faut pas se presser trop. Nous savons que nous ne pouvons rien : comptons donc sur Dieu seul et ne nous pressons pas; attendons le mouvement de sa divine Providence.

La deuxième question à examiner : *Quelle mission doit être laissée, dans le cas qu'on adopte ce sentiment?* — N. B. Il n'est pas encore sûr que le Ministère persévère dans sa bonne volonté. Si M. Fourdinier a nouvelle de ce

qui se passe, il fera ses efforts pour détruire ce qu'on voudra faire, et le sous-directeur des colonies est pour lui; et c'est probablement l'influence de cet employé qui a produit la dernière lettre défavorable du Ministère. Mais enfin, s'il persévérât et que nous accédions à sa demande, je crois que c'est Madagascar qui doit attendre. La Mission d'Haïti est incertaine, il est vrai; mais enfin c'est une mission commencée, nous y avons des confrères, il ne faut pas les y laisser seuls. Supposons que les troubles recommencent, il serait toujours important qu'il y eût là des hommes zélés, qui veulent le bien des âmes, qui sont dévoués. Le besoin en serait d'autant plus grand, que le mal risque d'envahir tout. Il serait important que nos confrères fussent là pour profiter du premier bon moment qu'il y aurait. D'ailleurs, une des raisons les plus fortes, c'est le désir du Saint-Siège. Le cardinal Fransonni s'est prononcé au sujet de notre destination pour cette mission, plus que sur tout autre objet : s'il ne nous a pas donné un ordre absolu, il a parlé d'une manière positive dans deux de ses lettres; il a nommé M. Tisserant Préfet apostolique; il a certainement eu en cela l'intention que nous lui donnions des aides.

Si, l'an prochain, Notre-Seigneur veut nous faire aller à Madagascar, nous pourrions prendre des missionnaires résidant à Bourbon et les remplacer; ils supporteront plus facilement le climat de cette île malsaine. Peut-être même obtiendrons-nous le moyen de former à Bourbon un petit collège pour les Noirs de Madagascar, et de là nous pourrions former un clergé indigène.

La différence entre Madagascar et Haïti, c'est qu'on peut toujours arriver à Madagascar, tandis qu'en Haïti les affaires de la religion étant négligées, dans ces moments critiques, il ne serait peut-être plus temps d'y revenir plus tard. Du reste, supposé que l'intérêt de la Congrégation exige qu'on préfère Madagascar et qu'on abandonne Haïti, c'est dans ces circonstances que le zèle du salut des âmes doit paraître, puisqu'on risque de perdre ce pays en le négligeant; c'est maintenant le moment de dire de la Congrégation ce que saint Paul dit de lui-même : *impendam et superimpendar ipse*.

D'ailleurs, supposons la dernière extrémité de ce qui pourrait arriver : nos missionnaires seraient chassés du pays. Cela servirait peut-être à nous établir dans une autre colonie importante, comme nos confrères se sont établis péniblement à Bourbon. Laissons faire la divine Providence.

En voilà, je crois, assez; vous voyez assez clair dans cette question.

Exposez la chose au cardinal Frasoni; voyez ce que Son Eminence désire que nous fassions; ou à Mgr Brunelli, et nous ferons selon les ordres que nous recevrons.

Un mot sur les affaires de la Guinée. Si on juge à propos d'admettre notre proposition du collège des Noirs à Rome, tâchez d'obtenir de Mgr le Cardinal Préfet une lettre à moi adressée, dans laquelle il approuve cet établissement et le regarde comme pouvant être efficace au salut de la Guinée. Cette lettre nous serait utile pour obtenir des aumônes en France, pour commencer avec plus de facilité l'établissement; cela nous épargnerait nos fonds, qui ne nous seraient pas inutiles pour nous ici. Si on n'admettait pas l'établissement, consultez pour ce que nous devons faire des 20.000 francs de la Propagation, si nous pouvons les garder pour plus tard.

M. Briot demande que vous lui apportiez une relique de la Vraie Croix. N'oubliez pas de vous bien instruire sur les cérémonies et le chant romain; n'oubliez pas non plus les corps saints.

Tout à vous dans la charité du saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

A La Neuville, le 20 décembre 1844.

P. S. — Je ne réponds pas à votre lettre de Marseille, parce que je n'y vois pas d'article qui demande de réponse.

à M. Le Vavas seur :

XVIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Le Vavas seur,
Missionnaire apostolique,
Saint-Denis (Ile Bourbon).

J. M. J.

22 décembre 1844.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vais vous dire aujourd'hui le plus pressé; je me réserve pour un moment plus libre pour répondre à vos lettres et à celles de M. Collin.

Les parents de M. de Régnier font mine de vouloir nous tracasser au sujet de sa succession. Ce bon confrère n'a pris aucune précaution, disant toujours qu'il n'y avait rien à risquer. J'espère que Notre-Seigneur nous épargnera les peines d'un procès.

Je vous prie de prendre des précautions plus grandes avec les biens de notre bon M. Laval. Son testament n'est pas suffisant. On pourrait y chicaner beaucoup. Il ne faut jamais se croire en sûreté. Quelques bons que soient les parents de M. Laval, la perte d'une somme considérable est une rude tentation pour un homme du monde : peu y résistent.

Avant de vous parler des précautions à prendre, je vous engage à aller voir M. Laval, et si sa santé est en mauvais état, emmenez-le avec vous de force pour le rétablir.

Je vous envoie un petit mot ci-inclus pour lui. Je lui annonce que j'ai vendu son bien dans l'espérance d'avoir moins de difficultés, si dans la suite, il venait à arriver un accident. Je suis censé lui envoyer les sommes qui en reviennent. J'ai employé le premier terme pour le bâtiment dont nous ne pouvions plus nous passer. Je vous prie de lui faire écrire et signer l'acte qui suit :

« Je soussigné, Jacques Laval, prêtre missionnaire, demeurant à Port-Louis, à l'île Maurice, autrefois dite Ile de France, déclare avoir reçu de M. Le Vavasseur, prêtre missionnaire à l'île Bourbon, la somme de trente mille francs, provenant du paiement du premier terme d'un bien vendu, en mon nom, à mes frères, par M. l'abbé Jacob Libermann, demeurant à La Neuville-lès-Amiens, mon fondé de pouvoir et gérant.

« D'après les renseignements par lui donnés, le second terme formant la somme de dix-huit mille francs, doit être payé à la fin de juillet de l'année courante (1843). Je déclare à mon dit M. l'abbé Jacob Libermann que mon intention et volonté est que ladite somme de dix-huit mille francs soit employée en bonnes œuvres, en faveur des missions parmi les Noirs.

« Je laisse à M. Libermann le choix d'employer cet argent de la manière qui lui paraîtra la plus utile pour le bien spirituel et la moralisation de la race africaine et en quelque lieu que ce soit. Il peut s'en servir pour payer la pension à des ecclésiastiques qui se préparent et sont formés pour lesdites missions; à nourrir et à entretenir des missionnaires déjà en pays étrangers et travaillant à ladite œuvre, si glorieuse à Dieu et si utile aux peuples malheureux; à payer le passage sur mer et frais de voyages pour des missionnaires qui doivent se rendre dans lesdites missions; ou en quelque autre manière que ce soit, qui tende au bien et à la moralisation de la race noire, directement ou indirectement. Mais je déclare que je ne veux pas que ladite somme soit employée à aucune œuvre qui n'ait pas de rapport avec le bien des Noirs.

« Je reconnais que l'emploi que M. Jacob Libermann a fait du revenu desdits biens est entièrement conforme aux intentions que j'avais exprimées jusqu'à présent et demeure satisfait de sa gestion. Je l'exempte et acquitte entièrement de tout compte à rendre désormais au sujet de cette question.

« Fait à, le

Signé : J. LAVAL. »

Il serait peut-être bon d'y ajouter deux témoins. Si on pouvait faire un acte notarié, cela serait plus sûr.

Pour notre cher M. Blanpin, il y aura aussi encore quelque chose à régulariser. Priez-le de m'adresser une lettre qui renferme ce qui suit : « Que n'ayant pas tant besoin de ses revenus pour sa subsistance, il désire qu'ils soient employés en bonnes œuvres pour le bien spirituel et pour la moralisation des Noirs. Que si c'était une somme assez considérable pour entreprendre une chose importante, il pourrait encore la faire venir à Bourbon; mais comme ce ne sont que des sommes ordinaires, qu'on ne pourrait donner que de main en main pour faire du bien, et que d'ailleurs il serait tous les ans difficile de lui faire parvenir cette somme, il pense qu'il vaut mieux que je les garde ici, et que j'en dispose tous les ans, en faveur des missions qu'on ferait en faveur de la race africaine, dont les besoins spirituels sont si grands et les dispositions si bonnes. » Il ajoutera : « C'est pourquoi, Monsieur le Supérieur, je suis décidé, et je veux absolument que vous employiez ces revenus pour une fin qui tende au bien spirituel et à la moralisation de la race africaine; mais uniquement à la race africaine. Je suis touché de leur misère, et je crois que je ne pourrais faire un meilleur usage de mon bien. Veuillez donc ne pas vous laisser surprendre par quelque motif que ce soit pour employer l'argent provenant de mes revenus à aucune autre chose que pour les Noirs et uniquement pour les Noirs. Vous pouvez le destiner pour les Noirs de Bourbon, de Madagascar, d'Haïti, de la Guinée ou de quelque autre pays que ce soit. Je vous laisse entièrement libre sur le choix, pourvu que ce soit pour les Noirs. Quant à la manière d'employer ces sommes, c'est à vous à l'appliquer de la façon qui vous paraîtra le plus utile : ou pour la pension des ecclésiastiques qui se préparent et se disposent à aller en mission chez les Noirs; ou pour le trousseau et les frais de voyages quand il se rendront à leur mission; ou pour leur nourriture et entretien dans les missions; ou pour des dépenses à faire pour les Noirs eux-mêmes; ou en quelque manière que ce soit, pourvu qu'elles soient employées à procurer le bien

spirituel de la race africaine dont je désire ardemment assurer le bien.

« Ne soyez pas inquiet sur les comptes que vous aurez à tenir : je sais que vous êtes très occupé et que vous n'avez pas d'économe qui puisse régulariser les comptes; aussi, je vous exempte absolument et pour toujours de me rendre compte de l'emploi que vous aurez fait de cet argent. Veuillez seulement me dire vaguement et en général l'emploi que vous en ferez, sans entrer en détail. Ceci est pour ma consolation seulement. »

M. Blanpin pourrait mettre dans la même lettre quelques autres relations de ce qui se passe à Bourbon; afin que je puisse faire voir la lettre. Il serait bon que le timbre de la poste soit sur la feuille même dans laquelle M. Blanpin me dit ces choses. Cette précaution serait utile.

Je viens de recevoir, ces jours-ci, une lettre du Ministre. On me donne communication d'une lettre du Gouverneur de Bourbon, qui nous est très favorable. Voici une copie de l'extrait qu'on m'envoya : « Les communes de Saint-Denis et de Sainte-Marie sont toujours celles où la moralisation des Noirs fait le plus de progrès, et c'est ici le lieu de vous signaler, Monsieur le Ministre, le zèle intelligent apporté dans l'exercice du saint ministère par MM. Le Vavasseur, Blanpin et Collin. Ces trois ecclésiastiques, appartenant à la Congrégation de La Neuville-lès-Amiens, s'acquittent de leurs fonctions avec un dévouement et une abnégation au-dessus de tout éloge, qui me fait désirer vivement de voir leur nombre s'accroître dans la colonie; ce sera de ma part l'objet d'une demande spéciale, que j'aurai l'honneur de vous adresser incessamment, en vous transmettant l'extrait du procès-verbal du Conseil privé dans lequel cette question a été agitée. »

Le motif qui, probablement, engagea le Ministère de m'envoyer cet extrait, fut qu'on craignait que je ne disposasse des sujets que nous avons en faveur d'une autre mission. En voici la raison : Il y a environ quinze jours, j'ai reçu une lettre du Ministre qui me refusait le trousseau pour les missionnaires qui devaient être en-

voyés à Madagascar, ainsi que pour celui que je voulais y joindre pour Bourbon, et on ne me répondit pas à la demande que j'avais faite d'avoir le passage gratuit pour ce dernier. On me dit qu'il fallait m'entendre avec M. Fourdinier et faire faire mes demandes par lui. Sur ces entrefaites, est arrivée la lettre du Gouverneur de Bourbon. Alors le Ministre a voulu suspendre l'état de choses établi par cette première lettre et me donner espérance qu'il me ferait une demande pour Bourbon quand la demande du Gouverneur et le procès-verbal du Conseil privé seront arrivés. Je pense qu'ils ne tarderont pas à venir. Voyant que M. Fourdinier a gagné sa cause et détruit toutes les espérances que nous pouvions avoir de faire le bien dans les colonies (car il faut savoir que ce sont ses efforts qui ont produit cette disposition défavorable au Ministère; il voulait même vous faire renvoyer de Bourbon), j'ai réglé définitivement que trois de nos missionnaires iraient avec M. Tisserant à Haïti et les trois autres à Madagascar, puisqu'on leur offrait le passage. Je vous aurais écrit de prendre sur vous toute la responsabilité de cette mission, et de garder les trois missionnaires avec vous en attendant que vous eussiez pris toutes les mesures nécessaires pour les envoyer avec sûreté à Madagascar. Je vous aurais autorisé à les garder tout à fait, si vous l'aviez jugé à propos; au moins, vous auriez pu en garder un pour toujours et en envoyer seulement deux avec un Frère, que je vous aurais envoyé avec eux. Maintenant, si la demande du Ministère arrivait, je serais d'avis d'y accéder. Je vous donnerai mes raisons dans ma prochaine lettre, n'ayant pas le temps de les déduire maintenant.

J'ai cependant fait proposer la chose au cardinal Franconi pour me régler sur les ordres du Saint-Siège. Je vous prie de garder le silence sur cette dernière résolution, puisqu'elle n'est pas encore tout à fait certaine. Je la regarde cependant comme probable. Vous voyez par là que nous n'abandonnons pas Haïti.

J'étais résolu, depuis longtemps, à ne pas aller à Nossi-Bé. Votre chirurgien-major m'en a dit trop de mal, M. Dalmond lui-même me dit au moins que je pouvais

conclure qu'il n'y avait pas grand bien à faire pour le moment.

Quand je vous dis que les PP. Jésuites ne viendraient pas ce fut avant le retour de Rome de M. Dalmond. En France, on l'avait refusé partout.

Nous venons d'avoir une consécration de sept missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Le Seigneur nous en a enlevé sept et nous en a donné sept autres à la place, pour nous montrer qu'il ne nous rejette pas pour cela. Sur ces sept j'en garde un ici; c'est le plus capable d'entre eux. C'est un jeune homme d'une piété la plus solide et d'un grand talent, et avec cela d'un beau caractère. Nous avons besoin de fonder solidement notre maison ici. Nous allons avoir deux excellents professeurs de théologie : ce Monsieur et M. Schwindenhammer; le cousin de Monseigneur pour les Frères, et moi pour les novices prêtres. Plus tard, on enverra ces Messieurs en mission pour quelque temps, afin qu'ils acquièrent de l'expérience. Maintenant, nous ne pouvons pas; il est temps de donner une certaine apparence à notre maison. La théologie était trop négligée; nous risquons de perdre la réputation si nécessaire à notre maison.

Nos nouveaux confrères sont MM. Arragon, Briot, Bouchet (cousin de celui que vous avez connu et un de nos meilleurs, mais bien jeune), Plessis, Lambert, Acker et Thévaux. Ce dernier restera ici. Quatre d'entre eux viennent d'être ordonnés prêtres, à l'ordination de Noël; les autres l'étaient déjà. Il nous reste encore huit qui pourront être prêts pour la fin de l'année prochaine.

Il y a en outre quelques demandes de faites et d'autres viendront dans le cours de l'année. Malgré le grand nombre, la maison va très bien; la régularité est bien observée; il y règne une grande paix et une grande union, et tout le monde est de bonne volonté. Nous sommes bien pauvres : je fus obligé d'emprunter 3.000 francs pour terminer l'année. Nous avons eu de grandes pertes cette année-ci. Si M. Laval avait quelque chose de reste, vous feriez bien de l'engager à nous aider. L'établissement d'une maison, en Belgique ou à Rome, demanderait de grosses dépenses. Je ne sais où nous les prendrions, mais

ces projets me paraissent être encore lointains. Il faut suivre le mouvement de la divine Providence et agir prudemment.

M. Schwindenhammer est à Rome, pour les affaires d'Haïti et de la Guinée. Ce voyage a coûté aussi. Quand il reviendra je vous donnerai des nouvelles. Dites à nos chers frères que je répondrai alors à vos lettres. Il paraît que les lettres mettent plus de temps et ont plus de difficultés à parvenir en allant à Bourbon qu'en revenant. Je vous enverrai une copie exacte de cette lettre par une autre occasion, afin que je sois sûr que vous la receviez.

Je suis en la charité du saint Cœur de Marie tout à vous tous.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville, le 22 décembre 1844.

*
**

à M. J.-D. Laval :

V

A Monsieur Laval,
au Port-Louis, île Maurice.

23 décembre 1844.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ajoute ce petit mot à ma lettre. Je ne suis pas encore tranquille, au sujet de la somme provenant de la vente de vos terres, somme que vous m'avez chargé d'employer pour le bien des Noirs. Vous avez pris les précautions que vous avez crues suffisantes; mais il est arrivé tout dernièrement une affaire semblable à une communauté de religieuses. On avait pris des mesures semblables et même meilleures que celles que vous avez employées, et cependant, après la mort de la personne qui a donné le

bien, les parents réclamèrent et on est inquiet. Le notaire m'a engagé à prendre des mesures plus assurées.

Voici donc l'écrit que vous devez m'envoyer. Je vous en donne un modèle. Je vous prie d'en remettre un pareil entre les mains de M. Le Vavasseur, à Bourbon, afin que, en cas que celui que vous m'enverrez se perde, nous restions assurés par celui qui serait entre les mains de M. Le Vavasseur. Vous ne sauriez croire quel scandale résulte de ces sortes de procès. Voici le modèle :

« Je, soussigné, Laval, prêtre missionnaire, demeurant à Port-Louis, île Maurice, reconnais, approuve l'emploi qu'a fait M. Jacob Libermann, prêtre, demeurant à La Neuville-lès-Amiens, de la somme de quarante-sept mille trois cent cinquante francs, provenant de la vente de mes biens et des intérêts qu'il en avait perçus en mon nom depuis le mois de juillet 1843 jusqu'à l'époque où la somme totale provenant de la vente est rentrée; intérêts qui montent à la somme de trois mille six cent cinquante francs. Je reconnais que ces différentes sommes ont été employées par ledit M. l'abbé Libermann en conformité des intentions que je lui avais manifestées. En conséquence je lui donne, par le présent, quittance entière pour lesdites sommes.

« Je reconnais de plus avoir approuvé et approuve encore l'emploi que ledit M. Libermann a fait des intérêts qu'il a perçus de mes biens antérieurement à la date du mois de juillet 1843 et dont je ne me rappelle pas actuellement le montant, n'ayant conservé aucune note qui puisse m'en renouveler exactement la mémoire. Je lui en donne pleine quittance. Je prie en outre ledit M. Jacob Libermann et je lui recommande instamment qu'il emploie tout ce qui me reste de bien en Europe pour le bien des Nègres, soit de la Guinée, soit des colonies, soit de quelque contrée que ce soit. Je lui laisse pleine liberté de l'employer soit en pensions des jeunes aspirants qui se présenteront pour cette mission, soit en ... » (*le reste est déchiré*).

A la fin de l'écrit dater et signer.

*

**

à M. Schwindenhammer :

XIII

MON CHER CONFRÈRE,

Je viens de recevoir une lettre de la Propagande. Le Cardinal demande que M. Tisserant n'aille pas à Rome. Il dit que cela est inutile et que la mission d'Haïti aura besoin de bons prêtres, et, par conséquent, que M. Tisserant y retourne au plus tôt.

Je vais faire partir M. Briot avec M. Georges Paddington par le packet du 2 janvier. Quand votre réponse sera arrivée, nous y joindrons deux autres, si tel est le bon plaisir du Cardinal Préfet.

Je viens d'apprendre que Mgr Barron est arrivé à Marseille et qu'il allait se rendre à Rome recevoir les ordres du Saint-Siège. Vous aurez sans doute été le voir quand vous recevrez cette lettre. J'ai cru cependant devoir vous prévenir de son arrivée à Rome. Tâchez de le voir et de l'intéresser à notre projet pour la Guinée. Expliquez-lui la chose; demandez-lui aussi des renseignements sur l'état du pays.

Peut-être, si la chose réussit, vous pourriez obtenir de lui une petite donation pour l'établissement futur pour les Noirs, et s'il promet quelque chose, cela pourrait contribuer à obtenir plus facilement le succès de nos démarches à Rome.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

Tâchez de faire en sorte que Mgr Barron nous laisse les 20.000 francs. Tâchez d'obtenir que quelqu'un soit chargé de la juridiction de la Guinée, supposé que l'abdication de Mgr Barron soit reçue.

Adieu; tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Amiens, le 23 décembre.

P. S. — N'oubliez pas la consultation de M. Thévaux (1).

*
**

(1) Voir T. V, pp. 79, 101.

au Cardinal **Préfet de la Propagande** :

XXII

(Copie.)

La Neuville, 25 décembre 1844.

MONSEIGNEUR,

J'ai lu avec une grande consolation la lettre que Votre Eminence a daigné m'adresser, le 10 du mois courant, au sujet de l'établissement que j'ai pris la confiance de Lui proposer pour procurer le salut des peuples des Côtes d'Afrique.

Votre Eminence m'ordonne de lui spécialiser les sommes que je pourrais avancer pour commencer l'Œuvre, et pour assurer son avenir.

1° Pour commencer l'Œuvre, j'offrirais 38.000 francs, dont 20.000 sont prêts dès ce moment et les autres 18.000 le seront au mois d'août 1845. Cette somme sera en argent comptant et positive.

J'ai l'espoir d'obtenir encore quelques ressources des âmes charitables et zélées, dès que le projet aura été approuvé par Votre Eminence et par la Sacrée Congrégation.

2° Pour assurer l'avenir de l'Œuvre, je dois spécifier à Votre Eminence une offre que j'ai faite dans le rapport que j'ai eu l'honneur de lui adresser, le 3 novembre. Ce sont deux navires, dont l'un nous appartient en entier; et sur l'autre nous avons une action de 27.000 francs et nous en sommes les armateurs. D'après le calcul ordinaire de la Marine marchande, ils nous rapportent au moins trois à quatre mille francs par an.

Les pertes que nous avons faites cette année, m'empêchent de faire des avances plus considérables pour le moment.

Je m'estimerai infiniment heureux de pouvoir travailler efficacement au salut de tant de peuples malheureux et délaissés. Cependant, je recevrai avec une véné-

ration religieuse et la plus grande satisfaction tout ce qui sera ordonné à ce sujet par Votre Eminence et par la Sacrée Congrégation.

Daignez agréer, etc.

F. LIBERMANN, *prêtre,*
missionnaire du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à M. Schwindenhammer :

XIV

MON CHER CONFRÈRE,

Il faut vous écrire encore une fois.

Je viens de recevoir du Cardinal Préfet de la Propagande, la réponse au projet de l'établissement à former à Rome. La voici; elle est en italien; je vais vous en donner la traduction.

« J'ai examiné attentivement le projet que Votre Seigneurie a exposé à la Sacrée Congrégation, et en louant hautement le zèle dont vous êtes animé à chercher de nouveaux moyens pour la conversion des pauvres habitants des côtes africaines, je puis vous assurer que le projet que vous avez exposé, considéré tel qu'il est en lui-même, ne peut qu'être accueilli par cette Sacrée Congrégation avec la plus grande bienveillance. En effet, l'établissement que vous proposeriez d'ériger dans Rome, afin de former en même temps pour les Guinées des prêtres indigènes et des hommes habiles dans les arts, avec l'intention d'étendre et de perpétuer la religion catholique par ce moyen dans ces vastes contrées, serait certainement très opportun. Toutefois, pour le faire mettre à exécution, il convient de prévenir toutes les difficultés qui pourraient s'y opposer et de disposer avec prévoyance tous les moyens nécessaires pour le rendre durable et efficacement utile au but. Avant donc que la Congrégation s'occupe de la proposition de l'objet ci-dessus mentionné, il est nécessaire de connaître précisé-

ment sur quel fondement l'Œuvre aurait à subsister, et quels éléments en particulier seraient tout prêts pour son exécution. C'est pourquoi, bien que Votre Seigneurie ait désigné différentes ressources générales sur lesquelles on pourrait compter, cependant il est nécessaire, outre cela, que, d'une manière déterminée et en particulier, vous me fassiez connaître quelles sommes on pourrait certainement avoir pour le commencement et la conservation de l'Œuvre. J'attendrai donc de Votre Seigneurie les informations que je lui demande, et vous pouvez être sûr que si le projet peut se réaliser prudemment et au vrai bien de la mission africaine, la Propagande ne manquera pas de concourir à l'exécution de ce projet avec tout le zèle et l'efficacité avec lesquels elle a coutume de promouvoir toutes les œuvres dirigées à la propagation et à la conservation de la foi. »

Je vais donc répondre à Son Eminence que j'ai 20.000 francs en main, et que j'y joindrai 18.000 au mois d'août prochain. Ceci serait pour commencer. J'ajouterai que je mettrai à la disposition de l'Œuvre deux navires. Je dirai le tonnage afin qu'on en sache au juste, au moins approximativement la valeur; j'estimerai aussi approximativement la valeur de leur revenu annuel. Je crois que le minimum serait de 3.000 francs, une année dans l'autre. Il y aura des années où cela rapportera davantage, d'autres où cela rapportera moins. M. Briot dit qu'ils doivent rapporter 6.000 francs par an.

J'ajouterai seulement que des pertes considérables qui me sont survenues, m'obligent à conserver ce revenu encore un an ou deux, si on pouvait.

Je crois qu'il faudrait faire tous les sacrifices possibles pour cet établissement; je pense aussi que nous n'en pouvons guère faire davantage pour le moment. Comme il s'agit de dire positivement et de tirer au clair ce que nous pourrions mettre à la disposition de l'Œuvre, j'ajouterai que je ne parlerai pas des indications que j'ai faites dans le rapport adressé à la Propagande sur les ressources que je pourrai ajouter dans la suite; que je me tiens à ce qui est dit, et que j'agirai toujours de la manière la plus efficace pour la prospérité de cet établissement. Je

vais expédier dès demain la lettre au Cardinal. Je vais encore y penser pendant un petit moment en la présence du bon Maître.

Ayez soin d'expliquer que les 20.000 francs que j'ai en main, sont ceux de la Propagation. Je crois que, prudemment, je ne puis pas en parler, parce que si, dans la suite, il survenait des difficultés pour cette somme, la Propagande pourrait être compromise dans l'affaire, et tandis qu'en ne disant rien, s'il arrivait des difficultés, ce serait moi seul qui serais compromis, et je m'en tirerais. Il suffit que vous en parliez à Mgr Brunelli, pour que nous ayons l'assurance de n'être pas désapprouvés par la Propagande à ce sujet, ni blâmés de n'en avoir pas parlé.

Dans ma précédente lettre je vous dis que Mgr Barron est à Rome. Communiquez-lui le projet écrit qui est entre vos mains, la réponse de Son Eminence et la mienne au Cardinal, dont je viens de vous dire à peu près la substance. Faites en sorte qu'il s'occupe de cette affaire et qu'il en parle aux personnes de sa connaissance qui pourraient aider à son avancement. Il connaît sans doute des personnes qui appartiennent à la Congrégation de la Propagande et pourraient nous être utiles. Peut-être aussi ouvrirait-il sa bourse pour y mettre du sien, s'il manque quelque chose à la somme voulue par la Propagande. Si on trouve la somme trop modique, tâchez de connaître ce qu'on désirerait pour donner commencement à l'Œuvre; nous aviserions au moyen de compléter ce qui nous manquerait.

Vous voyez par là que peut-être votre présence serait encore nécessaire à Rome pendant quelque temps. Si cela était, ne vous pressez pas de partir. C'est une affaire qui pourrait avoir besoin d'être poursuivie.

M. Tisserant n'ira ni à Nice ni à Rome. J'ai reçu avant-hier une lettre du cardinal Franson, qui veut que ce cher confrère parte.

Adieu, tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

Amiens, le saint jour de Noël 1844.

P. S. — N'oubliez pas de présenter mes profonds respects à Mgr Barron.

J'ai appris que M. Maurice a abordé à Marseille avec Monseigneur. Je n'en entends pas parler. Peut-être est-il allé à Rome pour se faire absoudre de ses vœux. Dans ce cas, vous pouvez dire que je ne m'y oppose pas, à condition qu'il ne me réclamera pas ce qu'il avait donné à la Congrégation. Ce n'est pas une grande valeur qu'il a donnée : ce sont des ornements qui sont partis en Guinée presque tous, deux calices et 400 francs. Je serais embarrassé s'il fallait rendre ces objets. Je sais qu'il ne tiendrait pas à ces choses.

*

**

à M. Lossedat :

IX

Monsieur,
Monsieur l'abbé Lossedat,
vicaire à Port-au-Prince, Haïti.

La Neuville. le 27, fête de saint Jean, 1844.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Vous voyez avec une agréable surprise que j'ai changé d'avis en vous donnant M. Briot à la place de M. Bouchet que je vous ai annoncé dans ma dernière lettre, que vous avez reçue, je pense, par le dernier packet, ou que vous recevrez peut-être en même temps que vous verrez M. Briot, par le packet du 2 janvier. Du courage, mon cher Frère, le bon Dieu vous aidera. Je vous dirai ce que j'ai dit au bon M. Briot. La pauvre mission d'Haïti ressemblait à un homme qui se noie : les mauvais cherchaient toujours à l'enfoncer encore davantage et à perdre tout. Vous, pauvre serviteur du bon Dieu, vous ressembliez à un homme qui voit ce malheureux qui se noie, et accourt à son secours; il court jusqu'aux bords de l'eau; il n'ose pas se lancer dedans; il a peur; il reste

donc au bord de l'eau et cherche à sauver le naufragé; il le saisit par les cheveux; du premier coup, il se croit bien heureux, mais il se fatigue bientôt de tenir ainsi, sans pouvoir tirer de l'eau celui qu'il veut sauver; il n'a pas assez de force pour le retirer de l'eau, d'autant que le malheureux noyé est engagé par le corps dans la mare et les herbes. Il fait beaucoup cependant, il l'empêche de se noyer. Pendant tout ce temps, il crie, il s'inquiète, il appelle du secours, il s'abandonne au découragement, il pleure, il se lamente, il est prêt à abandonner le malheureux; et que deviendrait-il? il serait perdu pour toujours, et le bon cœur de celui qui devait le sauver serait à jamais dans la désolation pour n'avoir pas eu un peu plus de courage, et n'avoir pas osé souffrir un peu davantage et encore quelque temps, jusqu'à ce que le secours lui arrive. Mais s'il a le courage d'attendre, il se tourne et retourne; il prend toutes les postures pour se soutenir et ne pas laisser échapper sa malheureuse proie, il prie et met sa confiance [en Dieu]; et, enfin, du secours arrive, et on finit, par le secours de Dieu, à retirer le pauvre noyé à demi-mort; on le revivifie peu à peu. Le pauvre, qui s'est si courageusement soutenu, est bien lassé; mais il a sauvé un homme, et il est dans la joie et le bonheur.

Ne soyez pas faible, mon cher; ne lâchez pas prise; mettez votre confiance en Dieu, les difficultés disparaîtront à la longue.

Ne vous tourmentez pas tant des abus. On ne peut jamais remédier tout à coup à des abus si considérables, qui sont invétérés; il faut aller pas à pas : l'autorité de M. Tisserant n'est pas encore assez solidement établie pour qu'il agisse avec vigueur; d'ailleurs, son autorité est trop fraîche. Patientez; vous verrez que peu à peu vous gagnerez du terrain. Du reste, vous aurez désormais des confrères avec vous et de bons confrères; ce sera un grand secours pour votre pauvre âme. (*Ici, le P. Lossedat a fait disparaître quelques lignes.*)

Je vous assure que si j'étais à votre place, je me contenterais de dire paisiblement mon avis, et je suivrais ensuite l'avis des autres, plutôt que le mien, si le mien

ne paraissait pas juste. Du reste, je vous en prie, ne vous inquiétez pas pour le passé; soyez calme et paisible.

Pour M. Tisserant, je puis vous assurer qu'il ne vous en veut pas, et qu'il est bien loin de dire du mal de vous. Il ne m'a pas dit que vous ayez désobéi, ni que vous avez fait mal à son égard; il dit seulement que vous risquez de vous décourager et que vous étiez bien en peine.

Vous tourmenter beaucoup sur le passé, ce serait donner prise à la peine intérieure et au découragement. Laissez faire Notre-Seigneur et soyez en repos. Ne vous étonnez pas d'avoir éprouvé des tentations; cela était nécessaire pour vous former à un solide esprit apostolique. Il était impossible que vous ne fussiez pas tenté. Vous verrez, mon cher frère, qu'il en résultera du bien pour votre âme. Je n'ai jamais connu d'âme solidement établie dans l'amour divin qui n'ait passé par le même genre de peines que vous avez éprouvées. Soyez convaincu que les désordres d'Haïti et la conduite de M. Tisserant n'étaient que l'occasion. Que voulez-vous faire, mon cher? Nous sommes tous des misérables, pleins d'orgueil et d'imperfections. Il est un temps dans la vie spirituelle où nous passons tous par les épreuves que vous avez essuyées, et qui j'espère, tirent vers leur fin. La paix vient ensuite, et alors on s'établit peu à peu dans la solide piété. Soyez donc rassuré sur votre état passé et présent; visez à en profiter pour vous tenir dans votre pauvreté devant Dieu. Apprenez peu à peu à être doux et humble de cœur; le repos n'est que là.

Je suis certain que si vous aviez été ici, vous auriez éprouvé les mêmes peines et les mêmes défiances; car vous ne vous imaginez pas que ce soit la conduite de M. Tisserant qui vous les ait données; elles vous viennent de quelque chose qui est inhérent à votre intérieur et à l'état de l'âme. Il y a différents états par où l'âme passe avant de parvenir à la perfection. Vous étiez et êtes peut-être encore un peu dans celui où Dieu vous purifie de plus en plus. Ne savez-vous pas que quand on ramone une cheminée, on la gratte très fort, on en arrache des morceaux à force de gratter fort. Nos âmes sont noires comme des cheminées; elles ont besoin d'être bien ra-

clées. Vous l'avez été solidement, cela ne m'effraie pas; au contraire, tant mieux, en rentrant dans la paix, vous n'en serez que plus humble et plus dévoué à Dieu. Il a pu vous échapper des fautes (cela arrive toujours dans cet état d'épreuves); mais notre bon Maître saura bien apprécier votre bonne volonté qui était toujours à lui seul. Rappelez-vous bien la parabole de la vigne, où ce que je vous dis ici est bien exprimé : la branche qui est mauvaise est rejetée, le vigneron la met de côté et la laisse. C'est l'état de bien de mauvais prêtres que Dieu laisse aller sans les tracasser; ils courent à leur perte. La branche qui est bonne, Notre-Seigneur dit : *Pater purgabit eum*. Cela est bien consolant pour votre âme. Dieu vous a purifié par les peines, les angoisses, les agitations et les tentations. Il en agit toujours ainsi, et pourquoi? *Ut plurimum fructum afferat*. Vous voyez ce que la divine Bonté demande de vous. Laissez-vous tailler et façonner, confiez-vous en Dieu et tâchez de lui être attaché de plus en plus; méprisez toutes ces petites misères qui se passent dans votre âme et mettez-la humblement aux pieds de Notre-Seigneur pour qu'il la foule aux pieds, selon toute l'étendue de son bon plaisir. Du courage, chère âme; c'est assez, c'est assez de peines intérieures et de tracasseries; relevez votre pauvre âme; elle n'a pas de mal, comptez-y; il a fallu passer par cette épreuve; et encore une fois, si vous aviez été ici, c'eût été moi que le bon Dieu vous aurait donné pour objet de votre tourment; c'est moi qui aurais porté toutes ces défiances; car ce n'est pas la raison qui en est le principe; c'est une pure épreuve, un état où devait passer votre âme. J'en ai vu absolument de semblables et de plus fortes dans des âmes d'élite qui, après avoir passé par toutes les sottises, font des merveilles pour les âmes. Courage donc, cher Frère, tout ce qui s'est passé en vous donne de bonnes espérances. Ne regardez donc pas les sentiments que vous éprouvez pour M. Tisserant comme sérieux et raisonnés; regardez-les comme des tentations et n'y faites pas attention. Désormais vous ne serez pas toujours avec lui, et cela disparaîtra peu à peu. Vous ne vous confeserez plus à lui, et vous ne le prendrez plus pour votre

directeur. Vous avez M. Briot maintenant; ce sera déjà un grand soulagement et un grand moyen de vous débarrasser de toutes ces misères. Ces misères ne sont rien; vous en serez débarrassé et vous travaillerez à la gloire de Dieu.

Je nomme M. Briot premier assistant. Avant l'arrivée de M. Tisserant, il ne faut cependant rien entreprendre pour le pays. M. Briot vous dira quand M. Tisserant arrivera.

Nous avons des nouvelles bien pénibles à vous donner, d'un côté; et d'un autre côté, de bonnes. M. Briot vous rendra compte de tout, du bien et du mal, ainsi que de nos bonnes espérances. Je vous laisse, car il en est temps. Je vais tâcher d'écrire encore deux mots à notre cher F. Pierre, si je peux en trouver le moyen. Vous ne sauriez croire combien je suis accablé de besogne en ce moment.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

*
**

à M. Dupont :

XXIII

Monsieur,
Monsieur l'abbé Dupont,
Petit Séminaire, au Mont-aux-Malades,
Rouen.

J. M. J.

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je suis bien en retard avec vous. Je ne pus vous écrire plus tôt à cause d'une indisposition qui m'empêcha de travailler, puis d'une multitude de choses pressées qui ne me laissèrent pas une petite minute pour vous dire

le peu de mots que vous voyez. Mais, en revanche, je me suis bien uni avec vous pour vous obtenir une bonne abondance de grâces sacerdotales.

Que de choses j'aurais à vous dire ! Venez donc passer quelques jours avec nous. Je vais vous inviter pour la dédicace de notre chapelle. Ce sera probablement pour l'Épiphanie. Venez donc, dites bien à votre bonne mère que ce n'est pas pour rester.

Vous savez sans doute nos malheurs dans la Guinée. O malheureuse Guinée. Il me semble que je l'ai tout entière dans mon cœur ; les malheurs de ces pauvres âmes m'oppressent et m'accablent. Faut-il les abandonner ? Jamais, cela ne se peut. Je suis plus rempli d'espérance que jamais. Il y a dans ces vastes contrées peut-être plus de quinze millions d'âmes qui n'ont jamais entendu parler de la Bonne Nouvelle que Notre-Seigneur nous a apportée sur la terre ; il semble que notre bon Maître nous en charge. Abandonnerons-nous ces millions d'âmes jusqu'à la fin du monde ? Impossible, j'en mourrais de douleur ! Aussi, je suis persuadé que ce ne sont que des victimes que la divine Bonté nous a fait envoyer dans ces pays pour y attirer sa bénédiction. J'ai vu une marche providentielle dans cet événement. Toutes les précautions prises furent inutiles. Avant de m'engager dans cette mission, j'ai pris des informations ; toutes étaient d'accord avec ce que Mgr Barron me disait, que le climat était mauvais, que l'on y serait malade, mais qu'on s'y acclimaterait et qu'il n'en arriverait pas plus de mal. J'ai pris des informations au Ministère, auprès de marins qui avaient été sur les côtes. Tout le monde s'accordait à dire qu'il fallait des précautions, mais qu'avec elles on s'en tirerait. Je voyais en outre au moins cinquante ministres méthodistes avec leurs familles qui parcouraient ces côtes ; cela me confirmait dans la vérité des renseignements pris. Dès que j'eus la nouvelle des premiers accidents, j'écrivis dans le pays pour les presser de quitter les endroits trop malsains et se rendre à Gorée, d'emprunter là quelques milliers de francs sur mon compte auprès des Sœurs de Saint-Joseph et d'attendre là de nouveaux ordres.

J'ai envoyé deux copies de cette lettre par deux occasions dans la crainte qu'elle ne leur arrivât pas. Il en était largement temps encore, puisque les derniers accidents ne sont arrivés qu'au mois de juillet. Tout fut inutile, aucune de ces lettres ne leur parvint. Dieu a voulu des victimes. Quand sa divine volonté est décidée pour une chose, tous nos efforts sont vains pour détourner ses coups. Ce coup, loin de décourager nos confrères, n'a fait qu'augmenter leur ardeur. Tous m'ont demandé d'aller en Guinée; plusieurs m'ont fait de fortes instances; je fus obligé de défendre qu'on continue à me persécuter pour cela. Je ne puis envoyer des gens à la boucherie; les missionnaires sont trop précieux. La mission de la Guinée est sans contredit la plus difficile. Il faut cependant faire tous nos efforts pour sauver ces vastes pays. J'ai les plus grandes espérances pour cela et je ne quitterai jamais le projet de venir au secours de tous ces millions d'âmes si malheureusement délaissées, si même mes espérances actuelles si bien fondées, venaient à échouer. Priez instamment pour la pauvre Guinée. J'ai entrevu et même j'ai presque eu la certitude de ces catastrophes depuis huit à dix mois; je n'avais de repos ni jour ni nuit, je ne pouvais guère sortir la Guinée de ma tête. Associez-vous à mes désirs, priez, offrez vos saints sacrifices. Rachetons ces pauvres peuples par les mérites du divin sacrifice de notre bon Maître et par tous les efforts de nos prières et de nos bonnes œuvres.

A Dieu, mon très cher frère, venez donc me voir, que je vous cause de tout cela; priez en attendant, afin que Dieu ait pitié de tous ces peuples. Tout à vous en la charité de Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

Le 28 décembre 1844.

LETTRES DE DIVERS 1843-1844

MAURICE — BOURBON

LES BIENS DU P. LAVAL

(Lettres de M. Fauconnier)

LE TABLEAU DU SAINT-CŒUR
DE MARIE A LA NEUVILLE

de M. Laval à M. Libermann :

Port-Louis, 15 octobre 1844.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR
et très cher Père en Jésus et Marie.

Excusez, s'il vous plaît, ma paresse pour écrire; je mérite bien d'être réprimandé; pardonnez-moi pour cette fois; à l'avenir, je tâcherai de me corriger.

Si, du reste, je n'ai pas répondu à votre lettre, c'était que Mgr Collier irait vous porter de mes nouvelles et de ce que nous faisons à Maurice.

Voilà trois années que nous travaillons la terre de Maurice et jusqu'ici nous avons fait bien peu de récolte; les esprits étaient si mal disposés, on était si mal prévenu en notre faveur à notre arrivée! Tout était contre nous, et le Noir et le Blanc, et pourquoi ça? A cause des scandales en tout genre qu'avaient donnés les prêtres, nos prédécesseurs; mon cher Père, qu'un mauvais prêtre fait de mal, et qu'il faut du temps pour faire oublier les scandales, et son inconduite! Et il en a tant passé, de mauvais prêtres par cette pauvre Maurice, qu'il y a à s'étonner qu'il soit encore resté quelque petit grain de foi.

Voici, Monsieur le Supérieur, le fruit de trois années; à peu près deux cent cinquante personnes instruites et baptisées, Malgaches et Mozambiques, trois cent cinquante et quelques mariages, tant créoles que Malgaches et Mozambiques, à peu près trois cent vingt Premières communions, peu de jeunes, presque tous des vieux; presque tout a persévéré, excepté quelques jeunes filles et jeunes gens que l'on a été obligé d'éloigner des sacrements, à peu près dix-huit à vingt.

Je suis très difficile pour donner le baptême et le mariage et surtout pour la Première communion, non pas pour l'instruction, mais pour la conduite; il me semble qu'il faut prendre bien des précautions pour tâcher d'assurer la persévérance et qu'il vaut mieux avoir trois à quatre cents bons chrétiens, que de faire faire la Première Communion à tort et à travers et de voir des déserteurs. Je ne sais si ma manière de voir est bonne : du

reste, ces bonnes gens ont grande confiance dans leur pauvre Père; ils ne font rien soit pour le temporel, soit pour le spirituel sans consulter et sont dociles à suivre ce qu'on leur a dit; du reste, les esprits reviennent beaucoup en faveur de la religion, même du côté du Blanc; peut-être que Marie aura pitié de nous.

Voici, M. le Supérieur, mon petit règlement de vie de chaque jour : à 5 heures du matin, lever, visite à la prison pour la prière du matin aux prisonniers, hommes et femmes; à 6 heures moins un quart, j'entre à l'église pour y faire une demi-heure d'oraison, 1/2 heure de préparation à la Sainte Messe; à 7 heures, la Sainte Messe; action de grâces, 1/2 heure; confessionnal jusqu'à 9 heures 1/2, 10 heures; 10 h. 1/2, récitation des petites heures, un peu de lecture d'Écriture Sainte, un quart d'heure pour le déjeuner, puis le restant de la journée est employé à apprendre la prière, confesser, marier, baptiser, visiter les malades; à 4 heures, au confessionnal; à 5 heures, visite à la prison pour la prière du soir aux hommes et aux femmes; à 5 heures 1/2, confessionnal jusqu'à 7 heures; puis, à 7 heures, commence le chapelet, instruction; à 8 heures la grande prière, suivie de quelque cantique; quelques personnes qui ne connaissent pas, soit leurs prières, soit leurs mystères et sacrements, restent, et l'instruction se continue jusqu'à 9 heures du soir; à 9 h. 10 sonnant, je ferme la porte de l'église, une petite prière, un petit souper et en voilà jusqu'au lendemain 5 heures encore à recommencer sur le même pied.

Le dimanche, voilà ce que je fais :

A 7 heures, je vais aux prisons, faire la prière aux femmes et aux hommes et quelques mots d'instruction; je reviens à 8 h. 1/2; je dis mon office, puis, après la grand'Messe, je me mets à confesser mes Noirs de l'habitation; à midi, la sainte messe, à laquelle assistent à peu près cinq à six cents Noirs, instruction de une heure, quelques fois trois quarts d'heure; la messe finie, récitation de quelques dizaines de chapelet, petite instruction pour les gens de l'habitation : ça finit vers trois heures. Je vais prendre un peu de nourriture, visite aux prisonniers pour la prière; à 5 heures, la fin de vêpres,

confessionnal jusqu'à 7 heures, récitation du chapelet et prière du soir pour les Noirs qui n'ont pu assister à vêpres.

Voilà, Monsieur le Supérieur, mon genre de vie depuis trois ans; quelquefois un peu fatigué, mais allant cependant toujours clopin-clopant.

J'espère que Marie aura pitié de son pauvre missionnaire et que bientôt elle lui enverra un ou deux confrères. Si nous avons trois missionnaires à Maurice, nous pourrions faire quelque bien; un seul, c'est trop fatigant et éreintant. Je ne sais, Monsieur le Supérieur, si vous approuverez mon genre de vie.

Je vous le dis comme à mon bon Père, Marie notre bonne Mère, c'est elle qui me soutient et qui me console dans toutes mes peines, mes découragements, quelquefois mes ennuis et mes dégoûts.

Priez, mon cher Père, faites prier nos bons frères, pour que je ne déshonore pas le saint titre de missionnaire du Saint et Immaculé Cœur de Marie. Mille fois plutôt mourir!

Monseigneur a dû vous faire connaître l'état de Maurice, je ne vois que deux endroits où l'on soit capable d'ouvrir des missions : c'est le Port-Louis et les Pamplemousses, c'est là seulement où les missionnaires sont capables de faire quelque bien.

Je vous envoie ci-joint ma procuration; je la crois très en règle; usez-en pour la plus grande gloire de Dieu et de Marie; du moins, si je ne fais rien, que je contribue à faire le bien! Celui qui nourrit le missionnaire partagera la récompense du missionnaire; c'est là toute mon espérance.

Mes respects bien profonds, mes amitiés bien sincères à mon cher Père M. Galais, ainsi qu'à tous mes bons frères du Noviciat. Si le bon Dieu me juge digne d'aller à Madagascar, je suis toujours prêt à aller où m'appellera la sainte Volonté.

Vous, Monsieur le Supérieur, priez pour moi le saint Cœur de Marie, notre bonne Mère.

Je suis pour la vie votre tout dévoué missionnaire prêtre du Saint-Cœur de Marie.

LAVAL, *prêtre, miss. S. C. M.*

La procuration dont parle le P. Laval fut donnée le 9 octobre 1844 par-devant M^e Numa Geffroy et son collègue M^e Liénard, notaires à Port-Louis.

*

**

de M. Le Vasseur à M. Libermann :

Monsieur,
Monsieur l'abbé Libermann, prêtre,
Supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie,
à La Neuville, près Amiens, Somme.

(Cachets de la poste : Sainte-Suzanne, Ile Bourbon, 27 janvier 1843, Amiens, 15 mai.)

MON BIEN CHER PÈRE,

Je n'ai rien de nouveau à vous apprendre. J'attends avec impatience les confrères que vous m'annoncez : la vie de communauté est l'objet de tous mes désirs.

Mon beau-frère est entré en possession de la grande habitation sur laquelle il a fait vœu de bâtir une chapelle; mais ce vœu, il ne pourra l'accomplir, comme il le désire, que dans deux ans. En attendant, je lui ai conseillé de bâtir provisoirement une chapelle à peu de frais; elle sera très vaste. A côté de cette chapelle il fera construire notre demeure et nous nous fixerons là pour le moment. Nous serons là au centre d'une nombreuse population de Noirs et en même temps dans une grande solitude, quoique non éloignés de la grande route.

Mgr Collier, à qui j'avais écrit pour le prier de laisser M. Laval venir passer quelques jours avec moi, parce que je désirais qu'il vît l'état des choses touchant les Noirs à Bourbon, ne paraît pas disposé à accéder à ma demande. M. Laval m'a répondu qu'il lui avait dit qu'il ne pouvait pas lui permettre de s'absenter. M. Laval vient d'être chargé de l'instruction des écoles dans la ville de Port-Louis; si ces écoles sont comme celles de Bourbon, il est

certain que nous ne pouvons pas les regarder comme entrant dans l'objet de notre mission; mais à Maurice le pauvre évêque est si à court de prêtres qu'il tire de M. Laval tout le parti qu'il peut. J'ai peur que les choses avec lui ne s'arrangent que difficilement.

Je ne sais pas quand j'irai à Maurice; la saison est mauvaise en ce moment; de plus, je serai bien aise de présider à la construction de la chapelle que va faire commencer mon beau-frère. Elle aura 60 pieds de long sur 25 environ de large. Dès que j'aurai reçu ma nomination officielle de missionnaire des Noirs, je commencerai en même temps quatre autres chapelles. Cela me sera facile, je crois; les habitants m'aideront beaucoup.

J'ai fait faire la Première Communion dont je vous ai parlé. Si vous aviez vu la piété de ces pauvres Noirs (ils étaient au nombre de soixante et quelques), vous en auriez été ravi. Cela a fait grande sensation dans le quartier Sainte-Suzanne; j'ai de suite établi un catéchisme de persévérance; plus tard j'établirai des confréries.

A la Première Communion de Noirs s'est trouvée jointe une Première Communion de quelques mères de famille et jeunes personnes, que la présence de la chapelle, qu'on avait construite à mon arrivée chez mon père, a ramenées au bon Dieu. Il y en a d'autres que cet exemple va exciter.

Les Noirs dont s'occupe M. Monnet persévèrent dans une grande ferveur; on n'en compte que deux ou trois qui ont été infidèles. M. Monnet doit vous écrire; votre lettre lui a été bien agréable. Je vous conjure de vous en tenir à ce que je vous ai dit de lui : nous nous aimons beaucoup; nous nous aimerons toujours ainsi tant qu'il sera par rapport à nous dans la position où il est; mais s'il était des nôtres, il brouillerait tout. Nous sommes à l'intimité; c'est une belle âme, mais un M. Bellier.

Dans quelque temps je vous écrirai encore. Envoyez-moi le plus que vous pourrez d'images du Christ, de la Sainte Vierge; quelque communes que soient les images, envoyez-les toujours; croix, chapelets, etc., tant que vous pourrez. Quand j'aurai pu ramasser un peu d'argent, je vous en enverrai; en ce moment j'ai dix sous dans ma bourse. Ici, comme partout, pour faire beaucoup, il faut

parler et donner. Je voudrais mille francs à donner par jour.

Adieu, mon bien cher Père. C'est tout cette fois. Si vous voyez la Sœur Rosalie, faites-lui dire bien des choses; *sic* à Saint-Sulpice et à tous ceux que j'ai connus. J'embrasse tous mes frères en Jésus et Marie.

Votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie,

LE VAVASSEUR.

*

**

de M. Le Vavas seur à M. Libermann :

Vivent Jésus et Marie.

TRÈS CHER PÈRE,

Je m'empresse de répondre à votre lettre. Dieu soit béni mille fois et la divine Mère de toutes les grâces qu'il nous fait par elles! Je suis ici dans un ministère tellement actif que je me le reproche; je crois que j'ai trop entrepris le carême. Je prêche deux fois la semaine; ces sermons, ajoutés à ce qui m'occupe déjà et au travail des confessions, me suraccablent; cependant j'espère m'en tirer sans faire souffrir ce que je dois aux Noirs. Mais je ne recommencerais pas, je crois; l'âme en souffre trop, ce me semble, d'une telle activité. Le bien à faire me semble toujours de plus en plus considérable; oh! que j'attends impatiemment l'arrivée de nos frères!

Pour M. Monnet, je m'en tiens toujours à ce que je vous ai dit : le plus grand malheur qui pût nous arriver ici, c'est qu'il fût des nôtres; c'est une tête qui n'est pas faite pour une communauté. J'ai sa confiance; nous sommes très bien ensemble; mais il faut de toute nécessité que les choses n'aillent pas plus loin, entre nous.

J'ai grand peur de deux choses touchant Maurice; la première, c'est que Mgr Collier ne pourra probablement pas nous recevoir; la deuxième, c'est qu'il veuille garder M. Laval. Je vous écrirai d'une manière définitive sur ces deux choses dans quelques semaines. J'ai encore remis

mon voyage à Maurice après Pâques, à cause de la saison et du bien que je voyais à faire pendant le carême.

J'attends avidement l'arrivée de M. Poncelet. Votre lettre ne me dit pas s'il a fixé les choses par rapport à nous avec le Ministre de la Marine et le Directeur des Colonies en France. Nous ne pourrons être reçus ici sans la mission ou au moins l'approbation du Directeur des Colonies; nous avons pour représentant du ministre des cultes ici un homme très dur, extrêmement absolu. Le pauvre M. Monnet vient d'avoir une altercation terrible avec lui. Cet homme ne veut point souffrir de prêtres dans la colonie sans qu'ils soient soumis à l'autorité civile et religieuse comme vicaire ou curé; de sorte que notre présence ici comme missionnaires ne pourra être possible qu'autant qu'elle sera approuvée en France par le Directeur des Colonies et le Ministre de la Marine.

Je désire bien vivement que nos affaires de Saint-Domingue réussissent. Je pense que la pensée que vous avez eue d'envoyer M. Tisserant à la Martinique pourra avoir des résultats heureux.

Quant à Madagascar, je vous dirai une chose qui vous étonnera beaucoup, c'est que, d'après tout ce que je vois et j'en apprends, il n'y a absolument rien à y faire pour le moment, pour trois raisons : la première, c'est qu'il est impossible de pénétrer dans l'intérieur sans s'exposer à un danger absolument certain d'être martyr; ce serait chose bien belle et facile, mais si elle était selon la volonté du bon Dieu; la deuxième, c'est qu'il est absolument certain qu'après quelques jours passés dans ce pays, on attrape les fièvres qui sont meurtrières. Le pauvre M. Joly, que j'ai recueilli ici pendant un temps à la maison pour être soigné par mon père et ma mère, en est revenu mourant; et je crois bien que cette si bonne santé que vous lui avez connue est perdue pour toujours; il n'avait passé que quelques mois à Madagascar; ce qui lui est arrivé arrive à tout le monde; la troisième raison, qui empêche de faire du bien dans ce pays, se tire du caractère des habitants; ce sont des hommes voluptueux, paresseux, insoucians; de l'aveu de tous les missionnaires on ne peut rien faire auprès d'eux. Pour avoir quelque

espérance pour l'avenir, les missionnaires sont réduits à se consacrer entièrement à faire l'école aux enfants; de sorte qu'un missionnaire dans ce pays devient maître d'école et rien de plus. Je tiens tous ces détails de M. Joly et d'un saint et vénérable prêtre, M. Minot, dont je vous ai déjà parlé, qui avait eu le courage héroïque, à cinquante et quelques années, d'entreprendre cette mission; il l'a quittée parce qu'il n'y faisait et n'y pouvait rien faire. Quoi qu'il en soit, je suis prêt à tout touchant cette mission et de grand cœur j'irais y mourir. Je crois que le moment de l'entreprendre n'est pas encore venu; cependant, je n'ose pas vous donner encore là-dessus mon sentiment définitif, et je n'oserais blâmer ceux qui voudront y aller; la raison de l'homme est folie dans les œuvres de Dieu; il aime à faire ce que les hommes jugent impossible.

Je suis très bien avec le Préfet apostolique de Madagascar; c'est un saint homme, d'un zèle, pour ce pays, admirable, tout divin; il y mourra bientôt sans doute; il s'y dévoue avec un tel cœur qu'il me disait, en m'embrassant, dernièrement, après un court séjour qu'il était venu faire ici pour chercher des missionnaires, qu'il n'en sortirait plus. Lui, paraissait être d'assez bonne santé, malgré de très grandes fièvres qu'il a eues; cependant, on m'a assuré qu'il était malade et dissimulait son mal. Il recevra à telle condition que vous voudrez tous ceux que vous voudrez bien envoyer. Il aurait voulu m'emmener avec lui.

Il faut, de plus, dans les missions de Madagascar, m'a-t-on dit, beaucoup d'argent; les endroits où les missionnaires sont établis ont de très fréquents rapports avec les anglais et autres commerçants qui leur laissent leur corruption, leur mauvais esprit et le goût pour l'argent. Un autre obstacle pour le succès de la religion dans cette île, c'est l'exemple des Européens qui s'y trouvent. Les missionnaires sont obligés, pour la sûreté de leur vie, de se tenir dans les points occupés par les français, lesquels sont absolument irréguliers, détournent même les malgaches de la foi que beaucoup recevraient peut-être sans les mauvais exemples qui les en écartent.

Je bénis Dieu des bonnes et mauvaises dispositions qu'il vous fait trouver auprès des divers supérieurs; les hommes ne font rien; Dieu est tout : il consolide ses œuvres par les obstacles; les succès en tout ne mènent qu'à l'orgueil et attirent ses malédictions.

Je tremble pour le pauvre M. de Saint-Albin et je le regarde d'avance comme perdu. Si vous aviez pu connaître ce pays, jamais vous n'auriez songé à l'envoyer ici. Quand on n'a pas tenu au Séminaire, au noviciat, ce serait une chose bien étonnante qu'on pût tenir au service des Noirs; et, s'il fait autre chose ici, il sera on ne peut plus exposé. Il m'est venu dans la pensée de l'attacher à la personne de Mgr Collier; quand il arrivera, Dieu m'aidera et m'éclairera dans ce que j'aurai à faire à son égard. En vous faisant prendre le parti de l'envoyer ici, Dieu a ses vues; notre sagesse est ténèbres devant lui. Je ne crois pas que nous puissions vivre en communauté avec M. de Saint-Albin, s'il reste ici. Nous ne pouvons rien risquer dans les commencements; s'il venait à mal tourner, on le confondrait avec nous, et ce qu'il ferait serait attribué à notre communauté. Probablement, j'essaierai d'abord à le faire rester chez mon père, dont la maison est presque une communauté; chez un curé ce serait, ce me semble, pour plus d'une raison, impraticable. Enfin, je l'attends.

Quant à votre projet de Religieuses, je bénis mille fois le bon Dieu que vous y ayez renoncé. La chose est de toute impossibilité ici; il faudrait mille miracles pour que nous puissions exister ici avec un corps de religieuses; puisque vous avez rejeté cette pensée, il est inutile de vous en dire davantage.

Le bien à faire ici parmi les Noirs est immense; avec dix, quinze, vingt missionnaires on ne pourrait pas encore suffire à la besogne; je vous avoue qu'à la vue de la bonne disposition qu'on trouve dans ces pauvres gens, j'aurais une peine involontaire de voir de nos missionnaires partir pour Madagascar : c'est là le sentiment universel parmi les laïques comme parmi les ecclésiastiques. Dimanche dernier, deuxième après Pâques (30 avril), il y a eu une Première et Seconde Communion

de près de 95 Noirs; c'est à peu près le fruit de mon ministère depuis mon arrivée. Cette Première Communion donne un mouvement, répand une ardeur admirable parmi la population noire. Le curé, me laissant à peu près faire ce que je veux, j'ai donné à cette dernière Communion Générale le plus d'éclat possible; on n'avait jamais vu chose pareille. A ces 95 communiants Noirs se trouvaient près de 40 Noirs mariés le même jour. J'avais disposé les choses de manière à ce que les divers mouvements que cette foule de Noirs, vêtus de blanc, avaient à faire pendant la messe, comme pour l'offrande, la communion, se fissent avec le plus grand ordre; je les y avais exercés la veille. Le tout se passa admirablement; on en fut émerveillé. Les Noirs approchaient avec une telle piété de la sainte Table, que plusieurs fondaient en larmes. Ce jour-là je n'avais pas pu préparer de sermon; cependant le curé n'étant pas disposé à prêcher, je me reprochai qu'une si grande foule, que cette cérémonie nouvelle et si belle attirait, resterait sans être nourrie de la parole divine; je mis donc ma confiance en Dieu et, profitant de trois réflexions qu'il me mit dans l'esprit sur ce texte : *porro unum est necessarium*, je fis un sermon qui m'étonna; le bon Dieu est bien bon, et si j'avais été plus humble et si j'avais eu plus de confiance en lui, j'aurais encore parlé avec plus d'utilité et de facilité. Le bon Dieu m'aida de la même manière pour ce que j'avais à dire après la communion et à la fin de la journée, le soir, car je n'avais pas eu le temps de me préparer. Après Vêpres, il y eut rénovation des vœux du baptême, consécration à la Très Sainte Vierge, à la manière des processions de Saint-Sulpice, avec cortège, bannière, etc. Cela fut trouvé admirable.

De la Première Communion que j'avais fait faire le dimanche d'après Noël 1842, deux négresses seulement ne participèrent pas à cette nouvelle Première Communion du deuxième dimanche de Pâques, l'une parce qu'elle ne paraissait pas s'être bien préparée, l'autre parce qu'elle était venue se confesser trop tard, c'est-à-dire la veille seulement. Et celle-ci paraissait bien innocente, car elle pleurait pendant toute la messe de manière à arracher l'âme.

Quelquefois on est exposé, dans les jours de travail, à se trouver bien embarrassé. Le samedi soir, j'avais rassemblé tous mes Noirs à l'église, et comme j'allais leur adresser quelques paroles pour les disposer à recevoir l'absolution, m'arrive un courrier qui me demande de la part d'une négresse qui se mourait. Comment faire? J'avais près de 50 Noirs à confesser et il fallait faire répéter les cérémonies pour le lendemain! Mes Noirs ne pouvaient guère attendre trop tard; il était près de 2 heures déjà. J'étais bien embarrassé. Je dis aux Noirs d'attendre un peu, et bien vite je montai une bonne mule de ce pays, que mon père m'avait procurée; puis je partis au grandissime galop. Heureusement je fus de retour trois quarts d'heure après et je terminai de confesser mon monde vers 9 heures.

J'ai organisé un catéchisme de persévérance de Noirs dans Sainte-Suzanne; ils y assistent avec une régularité remarquable et une piété qui encourage et console bien, je vous assure. J'attends le plus grand succès des diverses chapelles que je m'empresserai de faire construire aussitôt l'arrivée de M. le Préfet, s'il entre en mes idées.

Les Noirs convertis sont zélés; ils enseignent aux autres ce qu'ils ont appris et soulagent beaucoup les missionnaires. Je me montre très difficile sur l'admission au baptême, quand il n'est pas suivi du mariage, et plus difficile encore quand il s'agit de la Première Communion. Il y en a qui témoignent pour leur Première Communion, leur baptême aussi, des désirs tels qu'en les entendant on ne peut s'empêcher d'être attendri jusqu'aux larmes. Une des négresses qui viennent de communier, a consenti à se séparer d'un Noir avec lequel elle vivait depuis près de huit ou dix ans, afin d'obtenir la grâce qu'elle a eue. Sa maîtresse et celle du Noir ne voulaient pas consentir à leur mariage; alors cette négresse a quitté son mari pour le bon Dieu. Un maître ici ne veut pas, pour l'ordinaire, permettre à ses Noirs de se marier aux négresses d'un autre maître. C'est un grand malheur; cela arrête beaucoup le bien. Les Noirs d'une habitation, presque toujours, vont chercher leurs femmes dans d'autres habitations; de là, il arrive que beaucoup voudraient

vivre en chrétiens et ne le font pas, parce que, ne pouvant pas se marier à cause de l'opposition de leur maître et n'ayant pas assez de force pour préférer Dieu à leur femme, ils restent dans le péché.

Je viens de recevoir votre lettre du 10 octobre. Vous m'y parlez encore de Madagascar; nulle part nous n'aurons une entrée plus libre, plus de protection, plus de liberté pour faire tout ce que nous voudrions : je connais intimement les dispositions du Préfet apostolique de cette île pour nous; mais peut-être, à cause des raisons que je vous ai dites, il faut attendre. Je ferai d'ailleurs là-dessus, mon cher Père, tout ce que vous dites, et je vous répète encore que tout Madagascar est à nous quand vous le voudrez.

Pour M. de Saint-Albin, vous le croyez arrivé; il ne l'est pas encore et je vous avoue que je donnerais bien des choses pour qu'il n'arrive pas. Vous avez l'air de tenir à ce que je le prenne en communauté; mais vous changeriez de sentiment, si vous étiez à même de voir comme moi combien peu probable sera sa persévérance ici et quels inconvénients il résulterait pour nous dans le public de Bourbon, si on voyait un des nôtres tourner mal; cela nous serait infiniment nuisible dans tous les esprits. Je pense donc qu'en l'attachant à la personne de Mgr Collier, ou en le mettant chez mon père, je prendrai un terme milieu qui ne sera pas contre vos vues. Si je voyais en lui des espérances fondées de persévérance et des vertus assez solides pour l'unir à nous sans danger, je m'empresserais de le faire.

Je bénis Dieu de tout ce qui vous est arrivé, mon bien cher Père, de la part de MM^{rs} d'Amiens, d'Arras, de Paris et des autres; je prierai Dieu pour eux. Quant à la Guinée, je donnerais mille vies pour la voir convertie, et si Dieu veut se servir de nous pour cela, j'en aurai une grande joie.

Ma famille vous remercie des soins que vous avez pris pour le départ de M^{lle} Clémence; elle fera du bien ici, je crois.

Quant à votre manière de voir, mon bien cher Père, sur la rétribution à toucher du Gouvernement, je l'em-

brasse entièrement. Notre existence ici en communauté dépend de M. le Préfet seul; nous pouvons être, sans difficulté, considérés par le Gouvernement comme des vicaires, comme je le suis maintenant : être revêtus du titre de vicaires, sans en remplir toutes les fonctions; être vicaires seulement pour les Noirs, pour les pauvres; en un mot être vicaires, sans être obligés à la résidence chez le curé, ni aux fonctions curiales.

Ce que je vous disais en France, mon bien cher Père, que nous attirerions la confiance des Blancs en nous occupant des Noirs, arrive. Le curé ne s'en réjouit pas trop; mais cependant, malgré que ses dispositions sur cet article percent un peu, j'ai été obligé de recevoir un grand nombre de personnes blanches; le curé craint que si les choses continuent sur ce pied, quand nous serons plusieurs dans sa paroisse, il soit abandonné; mais j'espère qu'il n'en sera pas ainsi et qu'il saura se conserver la confiance de son troupeau.

Je compte faire entrer dans nos occupations ordinaires le soin des petits enfants pauvres, et riches même. Je crois que c'est par là qu'on pourra faire un bien réel dans les paroisses de ce pays. Jusqu'ici, très peu d'enfants, sauf ceux du voisinage de l'église, faisaient leur Première Communion; en établissant des chapelles dans les diverses parties de chaque quartier et en offrant, par les catéchismes qu'on y ferait, un moyen facile aux familles de faire instruire leurs enfants, on aura la consolation de leur donner à tous une éducation chrétienne. J'ai une expérience très consolante de ce que je vous dis là dans la chapelle qu'a fait construire mon père; et quoiqu'elle ne soit pas bien placée, parce que papa a voulu, pour faire cette chapelle, se servir d'une petite maison qu'il avait dans son emplacement, il y vient un grand nombre d'enfants régulièrement. Si on instruit bien tous les enfants; si on les confesse de temps en temps, comme ils sont de la campagne, malgré les causes de corruption qu'ils peuvent trouver auprès de mauvais petits Noirs, il y a beaucoup à espérer de les conserver dans l'innocence. Je m'occupe aussi avec grand zèle des petits Noirs; j'en confesse le plus que je peux et assez souvent.

Ce qui m'effraie pour l'avenir, ce sont les confessions. Les Noirs n'ont de libre que le dimanche, et ce jour-là nous serons obligés de le consacrer entièrement aux catéchismes. Il ne nous resterait donc que les soirées pour confesser, et dans sept soirées de la semaine un missionnaire ne peut pas confesser un très grand nombre de Noirs, et d'ailleurs ces pauvres gens ont besoin de leurs soirées. Dieu m'afflige d'une infirmité qui m'empêche de profiter de mes soirées pour confesser : dès huit heures, je suis accablé d'un sommeil auquel il m'est impossible de résister et, chose vraiment étrange, si je veux cesser pour un instant mes confessions pour m'accorder quelques minutes de sommeil, il s'en va et attend pour revenir, mais plus fort encore, que je recommence à confesser. J'espère que la Très Sainte Vierge me délivrera de cette maladie-là. Je crois que nous serons quelquefois forcés d'aller confesser pendant le jour sur le lieu même où travaillent les Noirs, dans les champs. Car espérer que les maîtres consentent à ce que leurs esclaves se dérangent de leur ouvrage pour aller à confesse, ce serait une espérance bien vaine. Ces pauvres Noirs ont une patience, une ferveur pour la confession qui surprend; quelquefois j'en vois qui attendent plusieurs heures, bien avant dans la soirée, pour se confesser. Il leur faut ensuite faire un voyage pour arriver à leur demeure; cependant, cela ne les décourage pas.

Il est arrivé, l'autre jour, quelque chose de bien touchant au catéchisme de M. Monnet, à Saint-Denis. Il fut amené à parler de l'usage que devaient faire les négresses des objets qu'elles s'étaient procurés par leur mauvaise conduite, et il conseillait à celles qui s'étaient données tout entières au bon Dieu de ne pas garder ce fruit de leur crime pour s'en parer. Puis, il fit la quête qu'il a coutume de faire dans son catéchisme, et la bourse se trouva pleine de bagues, d'anneaux, etc. Cela fait voir jusqu'à quel point ces bonnes âmes se convertissent. Il faut qu'une négresse aime bien le bon Dieu pour se dépouiller de ses bagues, de ses anneaux, épingles, etc.

Je me propose, à mon retour de Maurice, d'établir à Sainte-Suzanne l'Archiconfrérie parmi les Noirs du caté-

chisme de persévérance de ce quartier; j'ai pensé qu'il valait mieux attendre encore un peu pour cette œuvre si chère au Cœur de Marie; ils seront plus capables d'en tirer de l'utilité. Puis, je donnerai le scapulaire comme récompense de la piété et de la vie sainte qu'on fera paraître. Ils ont une grande dévotion au chapelet. Ah! mes images! que je serais heureux si je les avais ici! Je regrette bien que vous ne me les ayez pas envoyées! Je vous conjure, au nom de Jésus et de Marie, de m'envoyer à ce sujet ce que je vous ai demandé!

Jusqu'ici il m'a été impossible d'étudier, ni même de préparer par l'étude mes sermons. Il me semble que cela est nécessaire sous peine de tomber dans des redites continues; et quand on prêche souvent devant les mêmes personnes, cela devient dégoûtant et insupportable. J'espère que quand nous serons en communauté, nous trouverons quelques petits instants pour apprendre quelques petites choses de temps en temps. Quant aux difficultés dans le confessionnal, je n'en ai pas encore rencontrées qui m'aient arrêté. Peut-être cela vient-il de mon ignorance.

Je suis bien content de ce que vous avez donné pour ceinture des cordons : cela sert à nous distinguer des autres prêtres. J'ai trouvé moyen de faire des tricornes ici avec la feuille d'une plante; on la recouvre d'étoffe noire et il en résulte des tricornes de toute beauté.

Je ne suis encore tombé de cheval qu'une fois ou de mulet qu'une fois. L'autre jour, en allant voir un malade, ma mule, qui est très scrupuleuse et qui a peur de tout, rencontra, tout d'un coup, au tournant d'une route, un bœuf chargé de deux barriques; la pauvre bête en eut une telle peur que, tournant tout à coup, elle se mit au grand galop; le chemin était fort en pente; j'appuyai de toutes mes forces sur la bride pour arrêter et sur les étriers pour ne pas passer par-dessus la tête, lorsque la gourmette cassa; la bride, en venant à moi, me fit perdre l'équilibre; je roulai dans la poussière, et de noir je devins jaunâtre. J'en fus quitte pour une égratignure; l'autre chute vint de ce que le cheval tomba; nous tombâmes ensemble sans nous faire de mal.

J'ai été forcé de modérer, au moins publiquement, les marques d'affection paternelle que j'aurai été porté à donner aux Noirs pour deux raisons; la première, c'est que beaucoup abusent de ces témoignages d'affection pour prendre des libertés inconvenantes; la seconde, c'est que se voyant ainsi traités par les prêtres, ils se figurent que les autres Blancs leur doivent cela; ils en deviendraient plus insolents, rattacheraient cette manière d'être traités par nous à ce qu'ils savent qu'on veut faire pour eux en France et il en résulterait pour nous, dans l'esprit des maîtres, les plus mauvais effets. En particulier, je leur témoigne, quand je le juge utile, une grande tendresse; dans le confessionnal aussi, à l'égard des Noirs; à l'égard des négresses, il faut une très grande prudence. En public je leur témoigne la plus grande affection, mais par paroles seulement, sans familiarités ni témoignages extérieurs. Je crois qu'il est de la dernière importance de les tenir dans un grand respect pour nous et par suite agir toujours avec eux avec une gravité pleine de douceur et d'affection. En se conformant à nos règles, on prendra à leur égard la conduite qu'il faut. Je les appelle toujours *vous*; jamais je ne dis, que par mégarde, à un Noir *toi*, et toujours, en lui parlant, je lui dis *mon enfant*. Je suis le seul qui fasse cela. Ils appellent *mon père* ceux qui s'occupent d'eux spirituellement et tous leur sont extrêmement attachés. Ils sont très reconnaissants et ont beaucoup plus de cœur que bien des Blancs. Ils sont généralement très fidèles dans leurs mariages; ils se marient presque tous en état de grâce, ce qui n'arrive jamais parmi les Blancs.

Je commence maintenant à sentir le poids du ministère; la nouveauté est passée. Ce premier goût, qu'on trouve quand on débute dans le service des âmes, n'est plus; les choses se montrent dans tout leur pénible. Je vous assure que quand, dans le chaud du jour, on vient me dire : « Un Noir vous demande là-haut dans les montagnes », je n'y vais pas par plaisir. La première fois qu'on m'a dit cela, je volais, j'étais toute joie et toute ardeur. Malheur à ceux qui ne sont conduits que par ces choses sensibles et souvent toutes naturelles! Ce sont là

vraiment les ailes d'Icare; le soleil de Bourbon les fait fondre bien vite et on tombe bien profondément. Tout lasse la nature dans le ministère, même les choses qu'elle a aimées le plus, comme les catéchismes, les prédications quelquefois, les confessions des personnes pieuses : tout cela lasse et finit par devenir travail pénible. Si pour le faire, on n'est pas mû, soutenu, excité par un amour de Dieu fort, ardent, par une foi, une ferveur nourrie, augmentée sans cesse par une grande union à Dieu, un grand esprit de prière, on manque de cœur; la nature entraîne; on quitte Dieu, pas toujours à l'extérieur, mais par le cœur; on devient de mauvais prêtres qui vont en enfer avec des millions d'âmes.

Je n'écris pas à notre bon M. Pinault, parce que je pense que vous lui ferez voir cette lettre. L'affection et l'intérêt qu'il nous porte en Notre-Seigneur, fait qu'il est comme notre père; et une lettre envoyée à vous, mon cher Père, et à nos frères, est pour lui de droit. Je l'assure ici de tous mes sentiments de vénération, d'affection filiale que je lui porte en Jésus et Marie. La reconnaissance que je lui dois pour toutes les grandes bontés qu'il a eues pour moi en Notre-Seigneur au Séminaire, est bien grande, bien vive et bien tendre en mon cœur. C'est quand on n'est plus au Séminaire et qu'on se trouve dans le ministère qu'on estime combien sont précieux les soins qu'on a reçus à Issy et à Saint-Sulpice. Je me recommande bien à ses prières.

En voilà assez pour cette fois, mon bien cher Père. Si j'oublie quelque chose, Dieu me le mettra dans l'esprit une autre fois. Je vous recommande encore une fois la demande que je vous ai faite au sujet des images; souvenez-vous de cette lettre que j'ai écrite à M. Ch. Letaille; je lui ai demandé quelques planches à demi usées de Notre-Seigneur en croix. Envoyez-moi cela, avec aussi quelque planche usée d'images de Marie : cela est d'une importance extrême.

Adieu, mon bien cher Père; j'embrasse et aime tendrement tous nos frères en Jésus et Marie.

Votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR,

6 mai 1843.

pr., m. du S. C. de Marie.

On ne fait rien ici ou presque rien pour le mois de Marie; quand nous aurons installé nos chapelles, nous nous dédommagerons.

*

**

de M. **Le Vavas seur** à M. **Libermann** :

Monsieur,
Monsieur Libermann, prêtre, supérieur
des missionnaires du Saint-Cœur de Marie,
à La Neuville, près Amiens (Somme).

(Cachets de la poste : Saint-Denis, Ile Bourbon, 12 mai 1843); Amiens, 9 septembre).

*TRÈS CHER PÈRE,

Je vous suis vraiment bien sensiblement reconnaissant de m'assurer que vous avez oublié toutes nos misères d'autrefois. Je vous assure que si votre cœur m'est attaché, le mien vous l'est bien aussi. Vous n'avez pas besoin de me recommander de vous parler franchement et à cœur ouvert; je le ferai toujours et vous reconnaîtrez que je ne garde aucune réserve là-dessus. Mes dispositions par rapport à vous sont des dispositions d'attachement sincère, d'estime, de confiance; je vous regarde comme celui dont Dieu veut se servir pour nous conduire selon ses volontés et que le Cœur de Marie s'est choisi pour nous faire faire les volontés de Dieu. J'espère donc avec assurance qu'elle vous conduira et empêchera que vous ne vous trompiez grandement. Je me réjouis beaucoup de ce que nous sommes plusieurs maintenant liés par nos promesses au Cœur de Marie. Vous avez craint de m'envoyer vous-même la formule que vous avez adoptée, pour que je renouvelle d'après elle mes promesses; vous avez craint que je n'eusse quelque répugnance orgueilleuse à vous obéir, et c'est pourquoi vous avez chargé M. Tisserant de me l'envoyer; mais, mon bien cher Père, je l'aurais reçue de vous comme de lui. Vous aviez droit, après ce que j'ai fait là-bas, de prendre ces précautions; cela marque votre prudence et les ménagements que vous

voulez bien avoir pour ma misère et j'en suis sensiblement touché de reconnaissance.

Je ne trouve rien à redire à ce que vous m'apprenez, sinon que j'ai peur que vous n'embrassiez trop. Je trouve un peu aventurée la mission de la Guinée; mais je ne connais pas assez les choses pour juger d'ici; je veux donc croire que le parti que vous avez pris à ce sujet est bon et selon Dieu.

Pour ce qui est de Madagascar, je vous ai dit dans ma lettre toute ma pensée. Pour ce qui est de M. Saint-Albin, mon cher Père, vous me laisserez vous dire qu'en me l'envoyant ici vous me mettez dans le plus grand embarras et nous exposez à de grands désagréments. Nous avons ici dans le clergé beaucoup de gens qui seraient peut-être bien aises de trouver à redire sur notre compte; un ecclésiastique comme M. de Saint-Albin serait comme un être extraordinaire dans cette île où les plus petites choses font beaucoup de bruit; qu'il vienne à tourner mal, à donner dans des légèretés, tout cela retombera en plein sur nous; peut-être lui-même se mettra-t-il contre nous : tout cela peut arriver; c'est à ces choses que mène le genre de peines qu'il a; et pour tâcher de faire du bien à un jeune homme qui pourrait, par d'autres moyens que son séjour dans notre Communauté, sortir de l'état où il est, nous pourrions nous faire beaucoup de mal. Je crois donc que si vous étiez ici et voyiez les choses comme elles sont, vous prendriez le parti que je compte prendre à son égard. Si vous tenez à ce que je le reçoive dans notre communauté, sur un mot de vous je le recevrai de grand cœur; mais en attendant, je ferai comme je vous ai dit : sa demeure sera chez mon père; on l'attachera à l'évêque de Maurice.

M. Tisserant ne m'a rien écrit au sujet du noviciat; demeurez tranquille sur ce point. Je tremble pour lui; je crains beaucoup que les choses dont il va être chargé à Saint-Domingue ne demandent une autre tête que la sienne; mais Dieu aime à se servir des faibles; ceux qui se croient forts sont bien souvent très pitoyablement faibles.

Quels que soient les missionnaires que vous enverrez ici, j'en bénirai Dieu. J'ai un peu peur de l'ardeur de

M. Collin; il faut ici la plus grande prudence; un seul mot lâché imprudent peut tout perdre; on est tout yeux pour nous considérer et nous épier, tout oreilles pour nous écouter. Il y a de puissants habitants, opposés aux soins que nous voulons donner aux Noirs. La partie *sous le vent* de l'île ne veut pas entendre parler de missionnaires, mais cette opposition, je l'espère, tombera peu à peu.

Il nous faudrait ici, pour que les choses allassent bien, quatre ou cinq missionnaires; avec trois, cela est bien difficile; il faut de toute nécessité qu'un reste seul souvent. Pour ce qui est de l'entretien des missionnaires, ne vous en mettez jamais en peine; nous trouverons toujours ici de quoi manger.

Pour ce qui est de moi, je suis toujours le même, plein d'activité, d'impatience, brusquant et cassant tout parfois. L'autre jour j'eus une rixe terrible avec M. le curé de Sainte-Suzanne; il avait l'air de me dire une chose mortifiante au sujet des pénitents Blancs qui s'adressaient à moi. Je lui répondis très rudement et me fâchai beaucoup. Cependant, je finis par lui demander pardon. Cela servira au moins à lui faire voir qu'il ne fera pas de moi ce qu'il veut. Cependant, en cette affaire j'avais tort; je pouvais prendre en bonne part ce qu'il me disait.

Il y a très longtemps que je n'ai fait de retraite; la dissipation est de tous les maux le plus à craindre pour un missionnaire. Cependant, il me semble que ma bonne volonté est toujours la même. Ce qu'il me faut, c'est la vie de communauté.

Le clergé est trop défiant de nous pour songer à donner des retraites ecclésiastiques d'ici à longtemps; Mgr Poncelet trouvera ici ce vénérable prêtre dont je vous ai parlé, qui pourra le servir en ce qu'il désirait de nous. Cependant, je ne refuserai rien; si on veut que je donne une retraite ecclésiastique, j'essaierai; mais j'étais sûr que Mgr Poncelet ne va que pour le moment; il faut que nous soyons humbles, soumis, et que ce serait tout renverser que de vouloir nous ériger en docteurs et sermons.

Je voudrais bien mettre dans le fond de mon cœur et exprimer dans ma conduite la recommandation que vous

faites d'être petit, humble dans les succès et les honneurs, fort et doux dans les obstacles et persécutions. Je suis comblé d'estime, chéri et aimé de tout le monde; le caractère que j'ai prêché a augmenté cela et j'ai grand peur de l'orgueil; je remercierai bien le bon Dieu quand il m'enverra quelque bonne humiliation. Je sens que cette estime et les témoignages continuels d'affection affaiblissent de plus en plus l'humilité; je reconnais cela au manque de patience et à l'irritabilité où je suis. La moindre chose qui s'oppose à ma volonté me fait prendre feu. J'espère que la présence, l'exemple, la monition de mes frères me retiendront et fortifieront les bons désirs que j'ai de travailler solidement à la plus grande perfection. Mais ce qu'il me faut par-dessus tout, c'est la vie de communauté; mon chagrin c'est que, étant trois, il faudra souvent être un seul, et ce sera moi plus souvent que les autres. C'est à moi de prendre toujours la mauvaise part.

Pour l'oraison, la mienne se réduit à bien peu de chose; je suis souvent obligé de la faire à des moments et dans des lieux nullement convenables. Quand nous aurons un lieu de communauté, où nous pourrions dire la messe, cela ira mieux.

Le clergé de Bourbon est, en masse, assez bon; mais, individuellement, il est froid, sans zèle, souvent fier, orgueilleux et ignorant.

Quant aux cas de conscience, je n'en ai pas encore rencontré de bien difficiles. Je vous en enverrai prochainement; aujourd'hui je n'ai pas avec moi le petit cahier où je les écris.

Je vous ferai payer des ports de lettres bien forts : je prends toujours, sans tenir, la résolution d'écrire fin; je tâcherai d'y être fidèle la prochaine fois.

Adieu, mon bien cher Père.

Votre enfant bien affectionné et soumis dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

F. LE VAVASSEUR,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

de M. **Blanpin** à M. **Liebermann** :

(Juillet 1843.)

MON BIEN CHER PÈRE,

Nous voici donc arrivés au champ que le Père de famille nous donne à défricher et que Notre-Seigneur Jésus-Christ veut nous voir arroser de nos larmes et de nos sueurs, peut-être de notre sang. C'est de notre petit ermitage isolé dans les champs, sur les montagnes, que je vous écris cette lettre, et vis-à-vis de M. Le Vavasseur et de M. Collin, qui vous écrivent aussi. Je laisse à M. Collin le soin de vous donner des détails sur la traversée, comme nous en sommes convenus; je veux vous dire quelques mots sur ce qui nous est arrivé depuis notre arrivée à Maurice.

Là, nous avons trouvé notre excellent confrère M. Laval. C'est un saint homme comme vous savez mieux que moi, qui fait à lui seul une besogne qui écraserait plusieurs autres et qui produit des merveilles de conversion et de sanctification parmi les pauvres Noirs dont il s'occupe exclusivement. Un petit pavillon, qui donne sur la rue en face de l'église, lui sert de demeure; une seule place est pour lui; l'autre a été transformée en chapelle, et, depuis le matin jusqu'au soir, elle est ouverte aux Noirs et négresses qui viennent lui parler et apprendre à prier et à servir le bon Dieu. Ce cher confrère se trouve un peu soulagé dans ce moment-ci par un Noir estropié des deux jambes et qui marche sur ses mains et ses genoux, lequel a une grâce admirable pour parler aux Noirs et négresses dans leur langage ordinaire et leur répéter les prières et instructions du P. Laval. C'est chose impossible de vous dire combien ce saint prêtre est aimé de ses pauvres Noirs. Tenez, vous en aurez une petite idée par ce que je vais vous raconter. Pour aller du *Cygde* à terre, nous prîmes un petit canot qui était venu s'offrir à nous débarquer. Chemin faisant, nous demandâmes à un de nos rameurs si le P. Laval était encore à Maurice et s'il le connaissait : « Ah! c'est à nous celui-là, c'est notre père; il n'y a pas d'homme si bon que lui

nulle part; depuis que je suis au monde, voilà vingt-six ans, je n'ai jamais connu d'homme plus meilleur que lui. Il fait plus de bien que tous les autres et même que l'évêque. » Voilà ce que ce pauvre Noir ou mulâtre nous disait d'un ton animé; et nous ne pouvions plus l'arrêter sur les éloges qu'il donnait au P. Laval, et il y revenait sans cesse.

Nous avons assisté à quelques-unes des instructions qu'il fait aux Noirs tous les jours de 7 à 9 heures du soir. Il commence par leur faire chanter des cantiques que les Noirs et négresses chantent tous ensemble avec une harmonie, une douceur, une gravité qui ravissent en même temps qu'elles édifient. Puis ce bon Père parle à ses enfants avec une simplicité non pareille et la séance se termine par la prière du soir, qu'il dit tout haut et que les autres disent avec lui à demi-voix. Ainsi fait-il tous les jours, et tous les jours ces pauvres gens y viennent avec une avidité plus grande d'entendre la parole de Dieu; jamais ils ne s'ennuient à l'entendre. Il a voulu nous faire parler à ses Noirs et je l'ai fait une fois le plus simplement que j'ai pu, mais à une distance infinie toutefois du langage admirable qu'il leur tient tous les jours. Cependant, on a pu me comprendre un peu et ces bonnes âmes étaient touchées, quelques-uns jusqu'aux larmes, de quelques mots que je leur ai dit sur la Très Sainte Vierge, leur mère. Le dimanche, il fait une instruction plus suivie et écrite pour l'ordinaire. Il leur parle quelquefois dans sa simplicité avec une force très grande et qui fait sur eux la plus salutaire impression. Son système est d'attaquer sans cesse les péchés dans lesquels ces pauvres gens tombent le plus souvent; quelque sujet qu'il traite, il revient toujours à leurs vices, et surtout à celui que vous savez bien être le plus commun et le plus funeste dans la colonie. Si ce bon Père est tant aimé des Noirs, il n'en est pas de même des Blancs qu'il a peut-être un peu trop exclus et froissés de prime abord. Il s'est mis à dos surtout des maîtres auxquels il enlève leurs concubines et tous les objets propres à satisfaire leurs passions.

Le gouvernement anglais aussi voit d'assez mauvais

œil un prêtre français dans la colonie, et voilà pourquoi le bon évêque de Maurice, qui tient, on ne peut plus, à M. Laval, fait tant de difficultés pour le laisser venir à Bourbon; il a tout lieu de craindre que si ce cher frère était une fois sorti de Maurice, on lui signifierait l'ordre de n'y plus remettre le pied, car il est obligé d'informer officiellement le gouvernement de toute absence que ferait M. Laval et de la motiver, parce que recevant rétribution du gouvernement, il est censé fonctionnaire public. Il a écrit à ce sujet à M. Le Vavasseur pour l'engager à venir lui-même à Maurice, ce qu'il désire beaucoup.

Ce saint homme (1) est bien désolé de voir sa colonie dans un si triste état. Il se dispose à partir dans deux mois environ pour l'Europe, afin d'en ramener d'une manière ou d'une autre les sujets dont sa colonie a un besoin si urgent. Il parlera lui-même au ministre anglais qui est tout puissant pour ces sortes de choses et il espère en obtenir l'objet de ses plus ardents désirs. S'il ne pouvait en aucune manière introduire à Maurice des sujets français, voici quel est son plan. Ce serait de vous prier de recevoir dans votre maison quelques sujets britanniques de la Congrégation des prêtres de M. Hand, afin qu'ils apprennent chez vous la langue française et qu'ils prennent l'esprit de notre Congrégation. Mais il est à craindre peut-être que si ce bon évêque met le pied hors de la Colonie, on ne lui signifie à lui-même l'ordre de n'y plus rentrer. Le bon Dieu veuille le diriger et le bénir dans ses bonnes intentions!

Nous avons laissé notre navire à Maurice, et nous sommes montés, samedi dans l'après-midi, à bord de la corvette française l'*Héroïne*, qui nous a débarqués à Bourbon le lendemain, dimanche, jour de la Visitation, jour où l'on célèbre à Bourbon la Saint-Pierre, fête de Mgr le Préfet apostolique. Nous ne pûmes point dire la sainte Messe ce jour-là. Toute la colonie était en rumeur. Nous fîmes de suite une visite à Notre-Seigneur, puis à la cure, et l'après dîner au gouverneur. On chanta vêpres en grande cérémonie; tous les prêtres vinrent chercher

(1) Mgr Collier.

Monseigneur en rochet et étole. M. Le Vavas seur y fut aussi, ce qui nous fit le plus grand plaisir; et le soir, après un dîner écourté, il nous emmena à Sainte-Suzanne, dans la voiture de Monsieur son père. Il était presque minuit à notre arrivée. Nous fîmes notre prière et nous nous mîmes au lit. Le lendemain matin, nous saluâmes la famille et nous nous mîmes en route pour la petite habitation champêtre où nous sommes à présent et où nous demeurerons jusqu'à nouvel ordre. A côté de nous se trouve une petite chapelle où nous célébrons la sainte Messe; mais le Saint Sacrement n'y repose pas et nous n'avons pas le bonheur d'y pouvoir visiter Notre-Seigneur. Ces huit premiers jours, nous les passerons en retraite, pour nous remettre un peu des misères de la traversée et attirer sur nous les grâces abondantes dont nous avons si grand besoin pour faire ici, comme il faut, l'œuvre de Dieu. Il y a un bien immense à faire; mais les difficultés sont grandes, le travail pénible, les succès lents et souvent inaperçus. Hélas! mon Père, que je me sens impuissant et faible en présence d'une pareille mission! Cependant, sûr des desseins de Dieu sur moi, j'irai, je l'espère, plein de confiance à travers les obstacles et les dangers qui m'attendent. Je n'ai rien, je ne suis rien, je ne puis rien, mais le Seigneur, mon Dieu et mon père, a tout et sera tout pour moi et je pourrai tout, avec l'Apôtre, en celui qui me fortifie. Marie ouvrira aussi pour moi, je l'espère, le trésor de son très saint Cœur, et j'y puiserai autant qu'il me faudra pour ma sanctification propre et pour celle de toutes les âmes qui vont m'être confiées. Continuez, mon cher Père, à prier beaucoup pour moi. La chaleur m'affaïsse, le climat me porte à la jouissance et réveille en moi des idées de plaisir; j'ai besoin de veiller sans cesse et de réclamer un secours dont je ne puis me passer un seul instant sans faiblir et tomber. O mon Père, que je voudrais être plus près de vous! Dieu me pardonne d'avoir si peu profité du temps que j'ai passé avec vous pendant mon petit noviciat! J'espère qu'un travail pénible et continu me tiendra dans la ferveur et le dévouement qui me sont si nécessaires.

Je n'ai que quelques instants pour écrire à ma chère maman. Je vous la recommande toujours avec de nouvelles instances et je vous prie de la regarder toujours comme vous appartenant maintenant beaucoup plus qu'à moi. Dieu fasse que vous la rendiez sainte afin que nous nous retrouvions ensemble au ciel! Bénissez-moi, mon Père.

Votre enfant en Jésus et Marie. Adieu.

C. BLANPIN, *pr.*, *miss. du S.-C. de Marie.*

Bourbon, 4 juillet 1843.

*

**

de M. Collin à M. Libermann :

J. M. J.

Bourbon, juillet 1843.

MON TRÈS CHER PÈRE,

Vos enfants sont enfin arrivés à leur poste, dimanche dernier, 2 juillet, jour de la Visitation; nous sommes débarqués à Saint-Denis sous les auspices de notre bonne Mère, qui nous a bien protégés pendant notre traversée. M. Le Vavasseur est arrivé le même jour à Saint-Denis et le soir même il nous a conduits chez M. Boyer. Le lendemain, nous avons été dire la sainte Messe dans l'habitation de son père, à trois quarts de lieue, et puis nous sommes restés. Nous voici comme trois petits ermites, ne bougeant point pendant huit jours, que nous consacrons à faire une retraite, pour nous retremper et nous préparer à un ministère qui me paraît devoir être bien pénible et bien difficile; mais si Jésus et Marie sont avec nous, de quoi ne serons-nous pas capables? Nous sommes donc en retraite et nous en avons grand besoin, car la traversée de France à Bourbon affaiblit bien la piété. Je ne crois pas cependant que la volonté en souffre. Ce qui arrive, c'est un laisser-aller, une incapacité de s'adonner

à la prière, un malaise presque continuel causé par la mer et qui vous ôte la plus grande partie de votre énergie. Voilà ce qui arrive à presque tout le monde; M. Blanpin et moi nous l'avons éprouvé.

Notre traversée a été très bonne; nous n'avons mis que 76 jours à nous rendre à Maurice; et même, sans quelques jours de calme que nous avons éprouvés là où il n'y en a jamais, nous serions arrivés en 70 jours. Si on allait directement à Bourbon, on gagnerait plusieurs jours, car on fait un grand détour pour aller à Maurice, dans la crainte de tomber sous le vent de Maurice à Bourbon, de sorte que c'est un avantage de choisir un navire qui ne relâche pas à Maurice. Une autre chose bien importante encore, c'est de savoir s'il y a des femmes à bord. Combien de fois pendant la traversée n'ai-je point béni le bon Dieu de ce que M^{me} Clémence ne fût pas avec nous! Combien elle aurait été gênée et nous aussi! Il faut avoir fait une traversée pour le comprendre et le sentir comme il faut.

M. Blanpin me charge de faire le récit de la traversée; mais qu'ai-je à dire? Comme le premier jour s'est passé, les autres se passent, excepté qu'après cinq ou six jours on est débarrassé du mal de mer. Je ne l'ai senti que deux jours; M. Blanpin l'a eu plus longtemps. Le passage de la Ligne vient seul jeter une variété dans la monotonie du bord; elle m'a causé un grand désagrément. Je m'attendais à ce qu'on ne ferait rien aux prêtres. La veille, le courrier du *père la Ligne*, avec toutes les bouffonneries ordinaires, est monté sur la dunette pour demander si l'argent qu'on lui donnait pour le prix de son ours (c'était un matelot avec une peau d'ours) était de bon aloi. M. Blanpin, qui voulait toujours tout voir en première ligne, a été attrapé; on lui a demandé si c'était de bon argent; il a dit que oui. Alors, pour se venger, l'autre a tiré de sa poche une grande poignée de farine et la lui a jetée dans les yeux, dans la bouche; il était tout blanc; il ne pouvait ni ouvrir les yeux ni parler; il en a été fort mécontent; mais cela n'a pas paru; il ne l'a dit qu'à moi. J'ai craint que ce préambule ne présageât quelque chose de déplacé pour le baptême du len-

demain; aussi, le soir, j'allai trouver le second et je lui dis ma manière de voir. Il en fut formalisé; il fut sur le point de défendre toute fête pour le lendemain. Un passager laïc l'a su; il a été fort mécontent de moi et les matelots encore plus; ils ont donc conspiré, et seul j'ai été la victime. Pour baptiser les autres, on n'a rien fait que leur verser un peu d'eau dans la manche et leur débrouiller les cheveux. Mais moi, j'ai été horriblement baptisé : on m'a plongé dans une cuve, etc., etc.

La deuxième chose qui rompt la monotonie du bord, c'est qu'il faut doubler le Cap et le canal de Mozambique; on essuie des coups de vent épouvantables; tout semble perdu. Cette distraction n'est pas trop agréable, excepté pour M. Blanpin, qui s'était mis tout le monde à dos en disant qu'il désirait beaucoup voir une tempête. (M. Blanpin a été très imprudent pendant la traversée; il s'exposait toujours dans les endroits les plus dangereux, lui qui n'avait aucune expérience; les officiers du bord lui disaient qu'il ne devait pas faire cela : il se moquait d'eux; sous ce rapport, il m'a causé plusieurs fois bien des craintes). Je ne vous parlerai pas des chaleurs des tropiques et de la Ligne; elles sont grandes et cependant supportables, puisque je n'ai pas été obligé de quitter mes chemises de laine.

Nos rapports avec M. le Préfet et les autres ecclésiastiques ont été assez bons. J'ai eu quelques discussions avec le Préfet; elles ont été causées par mon défaut naturel, cette méchante et éternelle raideur. J'en ai eu beaucoup en trois ou quatre circonstances. Vous n'étiez plus là pour me relever, pour me retenir après que je m'étais laissé aller. Oh! mon très cher Père, combien j'ai senti vivement le malheur d'être séparé de vous! Je n'avais personne sur qui m'appuyer; car M. Blanpin, au lieu de me soutenir, voulait s'appuyer sur moi. Si vous aviez été avec nous, quelle belle traversée nous eussions faite!

Nous avons vu à Maurice notre cher confrère M. Laval. Combien il y est aimé, et aussi qu'il mérite de l'être! Que de bien il a fait au Port-Louis parmi les Noirs! Mais il l'a bien acheté au prix de ses sueurs et de ses jeûnes.

Il nous a beaucoup édifiés pendant tout notre séjour; nous avons assisté plusieurs fois à la prière du soir qu'il fait à ses Noirs. Elle commence à 7 heures et ne finit qu'à 9 heures. Ils se tiennent très bien; ils sont vraiment très édifiants. A 10 heures du soir, il prend son souper, qui consiste en deux œufs et du pain; à midi, il mange, dit-il, une grande assiettée de riz : voilà sa manière de vivre. Il prétend que ce régime est favorable à sa santé. Je ne le crois pas du tout; il me fait l'effet d'un homme qui s'épuise et qui ne durera pas longtemps dans cette position, à moins que le bon Dieu veuille absolument le conserver. Il a par trop d'ouvrage; il est accablé. Si je pouvais entrer dans les détails! mais c'est impossible. Vous en jugerez bien puisqu'il n'a pas un moment pour faire son oraison, lui qui y tenait tant! Il s'en plaint beaucoup; il dit que la piété, l'esprit intérieur en souffrent. Je le crois, car quelque saint homme que l'on soit, l'oraison est indispensable. Il est vrai qu'il fait continuellement des choses saintes, mais pour faire les choses saintes très saintement, n'est-il pas nécessaire d'avoir une heure d'oraison par jour? D'ailleurs, n'est-ce pas, je ne dis pas hors la règle, mais contre la règle de n'avoir pas une heure d'oraison; ne serait il pas bon d'en laisser plutôt une partie?

M. Laval est chéri des Noirs dont il est le père; quand on leur en parle, *c'est à nous ça*, disent-ils; *li bien plus meilleur que tous autres; li plus bien que tous autres, plus que l'Evêque; li mérite bien ce que li gagne*. Si les Noirs l'aiment, les Blancs le détestent; c'est la grosse bête noire; il leur a dit les plus dures vérités; il leur a enlevé les négresses; ils se plaignent qu'on ne trouve plus de femmes à Maurice : l'abbé Laval les a toutes prises pour lui, disent-ils. Comme il est continuellement en rapport avec les Noirs, il habite un petit pavillon de la cure, et comme les Noirs allaient et venaient continuellement dans la cure et que cela gênait, M. Laval a fait ouvrir une petite porte dans la petite cour du pavillon, et c'est par là, dit-on, qu'il fait entrer ses femmes. Tout le bien qu'il a fait à Maurice tient à sa seule présence; il croit, et moi aussi, que de le changer et de mettre un autre à

sa place, tout tomberait. Maintenant, il a gagné entièrement leur confiance; ils vont à lui comme à un père. Que d'obstacles il lui a fallu surmonter pour en venir là! Plusieurs fois, on a voulu l'assommer. Les jeuæes gens venaient à la porte de l'église avec de gros rotins pour en finir avec lui; ils poussaient l'effronterie jusqu'à venir chercher les négresses dans l'église, les pincer, causer tout haut, etc. Notre cher confrère montait en chaire et, plein de feu, il leur criait : « Dehors l'impûreté! L'impûreté est entrée jusque dans la maison de Dieu! Dehors! Je ne vais point chercher vos femmes au spectacle, à la comédie, etc. Je vous laisse tranquille, chez vous; laissez-moi tranquille chez moi. Le charbonnier est maître dans sa cabane, le prêtre ne le sera-t-il pas dans la maison de Dieu? » Par ces paroles, qu'il m'a rapportées lui-même, et autres semblables, il les a chassés; maintenant, on le laisse tranquille; mais vous sentez qu'on ne l'aime pas; on l'estime. Les plus gros bonnets sont contre lui, car il les a blessés; il a peut-être mis trop de raideur; il le craint, je le crains aussi. D'après ce qu'il m'a dit, avec plus de douceur il aurait peut-être fait le même bien et il n'aurait pas mécontenté plusieurs personnes très importantes. Mais aussi, c'était si difficile! S'il avait eu le malheur de faiblir tant soit peu, tout était perdu; ils prenaient le dessus sur lui, il était obligé de quitter la place. J'espère que Notre-Seigneur l'aura guidé et que tout ce qu'il a fait a été bien fait. En le quittant, nous lui avons laissé un cahier de la règle; il n'en avait pas encore. Je croyais que vous en aviez envoyé deux à M. le Supérieur; il n'a encore rien reçu.

Nous avons vu Mgr Collier; sa seule présence annonce un bien saint homme. Qu'il a de mal dans cette pauvre colonie! Il n'a que sept prêtres pour toute l'île; deux ou trois sont toujours malades; il y a encore dans l'île deux prêtres interdits qui ne veulent pas quitter. Que Maurice est dans un état pitoyable! Et cependant, il y a beaucoup de bien à faire, surtout parmi les Noirs. Monseigneur va faire un voyage en Europe pour tâcher de recruter des prêtres. Il s'adressera à M. Hand, le supérieur de la maison des Irlandais, qui était venu vous voir à La Neu-

ville. Les Irlandais ont droit naturel à résidence; on ne peut pas du tout les renvoyer. Alors Monseigneur veut conférer avec vous, tant pour avoir des missionnaires du Saint-Cœur de Marie (il conserve toujours l'espoir de joindre des confrères à M. Laval), que pour envoyer à La Neuville des Irlandais, afin de les y former à l'esprit français qui seul règne à Maurice même. Je crois que des Irlandais, des Anglais ne feront presque rien; les habitants ne veulent que des français, et plus on s'efforce d'éteindre cet esprit, plus fort il tient!

Je ne puis rien dire sur Bourbon; je n'ai encore rien vu; je me trouve, comme par enchantement, transporté dans un petit ermitage qui ne blesse certainement la sainte vertu de pauvreté en aucune manière. Si Sœur Pauline le voyait, elle aurait à en parler pour bien longtemps. M. le Supérieur nous nourrit bien; c'est nécessaire pour le pays. Le ministère sera bien pénible; nous le voyons bien par les Noirs que nous avons sous les yeux : ce sont les Noirs de la bande. On ne peut pas se figurer ce que sont ces gens-là, avant de les avoir vus.

M. Monnet vous fait mille excuses de n'avoir pas encore répondu à votre lettre. Ses occupations si nombreuses l'excusent bien. Quel brave homme que ce M. Monnet! Il fait un bien immense, mais il n'est pas un homme de communauté et je suis bien aise que M. le Supérieur ne l'ait pas reçu. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il serait resté; il désire, je crois, passer à Madagascar.

(La lettre finit ainsi sans formule de politesse.)

*
**

de M. **Le Vavasseur** à M. **Libermann** :

Sainte-Suzanne, mardi, 4 juillet 1843.

MON BIEN CHER PÈRE,

Enfin voilà, grâce à Dieu, M. Collin et M. Blanpin arrivés; je les désirais bien vivement et avec une sorte

d'inquiétude, car vos dernières lettres n'étaient pas tout à fait positives touchant leur départ; au milieu de mes espérances, il y avait des craintes de ne pas les voir arriver. Ils sont bien portants.

Mgr Poncelet paraît bien disposé; je l'ai vu le jour de son arrivée, et comme je pensais qu'il serait très occupé ces jours-ci, je l'ai prié de trouver bon que ces messieurs et moi nous nous retirâmes à la campagne pour qu'ils pussent se reposer; j'ai profité de cela pour les conduire dans une solitude paisible où le bon Dieu nous fait trouver en surabondance tout ce qui est désirable pour nous. Nous ferons visite aux curés voisins; puis, jusqu'à la fin de la semaine, nous resterons tranquilles devant le bon Dieu. Monseigneur paraît très bien disposé pour nous en général; j'espère que nous le trouverons aussi bien disposé quand il s'agira des choses particulières que demande la règle. Il a eu quelques discussions avec M. Collin qui, par malheur, a été un peu roide en deux ou trois circonstances; mais ils sont bien ensemble. J'ai engagé M. Collin à lui faire adroitement et d'une manière bien convenable des excuses, bien qu'elles soient inutiles et qu'il n'en attende pas : elles le toucheront. M. Collin est très ouvert et libre avec lui. Nos deux chers frères arrivent dans une très grande ferveur; demandez bien au bon Dieu que je ne fasse pas tort à leurs âmes.

Quant au cher M. Laval, mon bien cher Père, je suis très embarrassé. Je voudrais bien que vous ne fussiez pas si loin! Voici où en sont les choses. L'autre jour, j'étais sur le point de m'embarquer pour Maurice, lorsque tout à coup le navire qui devait me transporter changea de destination; alors j'écrivis à Mgr Collier qu'ayant manqué cette occasion et ne pouvant plus tard aller le voir, parce que je m'exposerais à me trouver à Maurice à l'arrivée de Mgr Poncelet (j'ignorais qu'il dût passer à Maurice), je le priai de dire par lettre ce que je voulais aller savoir moi-même de lui, c'est-à-dire, s'il pouvait nous recevoir à Maurice ou non, afin que je puisse être fixé touchant M. Laval et la mission que nous comptions établir dans son île. Il me répondit une lettre pleine de sagesse, que je ne vous envoie pas, car je pourrais en

avoir besoin ici peut-être. Dans cette lettre il me disait qu'il était prêt à laisser partir M. Laval, si je l'exigeais; mais que cela l'affligerait beaucoup, parce que personne ne pourrait entretenir le bien qu'il a fait; tout serait perdu; qu'à la vérité il ne pourra recevoir aucun des nôtres avec M. Laval, parce que le gouvernement anglais ne veut permettre à aucun prêtre français d'exercer à Maurice; mais que si nous voulions avoir un peu de patience, il tâcherait, dans le voyage qu'il va faire en Angleterre (il part dans deux mois), de vous envoyer quelques jeunes Irlandais, que vous formeriez à l'esprit que nous devons avoir, et qu'ensuite, si vous les jugiez appelés du bon Dieu à se joindre à nous, vous pourriez les envoyer à Maurice sous la direction de M. Laval, et former ainsi dans l'île une maison de nos missionnaires. Ce projet-là entrant dans des vues que vous aviez déjà depuis longtemps, j'ai cru devoir m'y rendre, jusqu'à ce que vous en décidiez autrement. J'ai donc répondu à Mgr Collier que je me rendais à ses désirs jusqu'à ce que vous en décidiez autrement, que M. Laval resterait à la disposition de Sa Grandeur pour le service spirituel des Noirs jusqu'à nouvel ordre. Je lui ai écrit cela de manière à le bien contenter.

Maintenant, mon bien cher Père, c'est à vous de voir quel parti définitif il faut prendre touchant le cher M. Laval et le projet que Monseigneur a d'envoyer à La Neuville des jeunes Irlandais. En prenant cette voie pour avoir une Maison à Maurice, il se passera encore bien des années avant de commencer quelque chose. Puis, comment ces Irlandais s'accorderont-ils avec M. Laval? Pourrait-on les tenir par de simples promesses? etc. Le bon Dieu vous aidera à voir clair en tout cela. Pour moi, je regarderais comme un grand bonheur pour nous et pour Bourbon d'avoir M. Laval avec nous; je crains surtout qu'il ne se fatigue trop; je lui ai écrit à ce sujet d'une manière bien forte. Le bien qu'il fait dans ce pays est tel que, pour le tirer de là, il faut y regarder à deux fois. Cependant s'il ne devait pas être joint à d'autres pour poursuivre son œuvre, ce ne serait pas, je crois, une raison suffisante pour qu'il nous quittât; d'ailleurs, il est

à nous autant qu'il peut l'être. Je ne lui ai pas encore parlé de ses vœux ou promesses. J'espérais qu'il viendrait ici; nous aurions pu faire tous ensemble une petite retraite, dans laquelle il les aurait prononcés; mais Monseigneur croit que, si je le fais venir ici, le gouvernement ne le laissera plus rentrer. Peut-être irai-je le voir dans quelques jours. Je regrette bien de n'avoir pas su que ces messieurs devaient passer par Maurice, j'aurais été les attendre là.

Quant à ce qui me regarde, les choses sont toujours comme je vous l'ai écrit. Je suis très aimé, estimé, etc., par tout le monde; on a vu ces messieurs arriver avec le plus grand intérêt; on les attendait impatiemment. J'aimerais mieux, s'il était permis de vouloir quelque chose, une bonne croix que tout cela. Il faut espérer que nous la mériterons.

M. Monnet songe à nous charger de tout ce qu'il faisait ici; il veut partir pour Madagascar; il s'y sent porté; mais j'ai peur que M. le Préfet ne veuille pas le laisser partir. Ce serait peut-être un bien pour nous. Il vaudra peut-être mieux de commencer petit à petit que de se trouver de suite accablé d'une très grande besogne; car si M. Monnet partait, nous aurions bien du travail. Il sera difficile de le remplacer par un seul.

Si nous nous fixons à Sainte-Suzanne, nous trouverons-là, préparé par la Providence, tout ce qu'il faut pour commencer. Nous aurions une belle communauté, chapelle, etc.; la disposition des lieux paraît aussi favorable pour les premiers travaux de nos chers confrères. Ma pensée est que M. Monnet restera à Saint-Denis, (je le désire beaucoup) et qu'on nous chargera des Noirs de la Rivière-des-Pluies, de Sainte-Marie, de Sainte-Suzanne, peut-être de Saint-André. Si les choses arrivent ainsi, nous nous ferons bâtir une maison près de la belle chapelle que M. Monnet a fait construire à la Rivière-des-Pluies; ce serait là notre résidence; nous y trouverions beaucoup d'avantages aussi. Mais qu'est-ce qui arrivera de tout cela? Dieu seul le sait. Je vous écrirai très prochainement; aujourd'hui, c'est surtout pour vous annoncer l'arrivée de ces messieurs.

M. Collin m'a parlé de l'embarras où vous a mis la lettre par laquelle M. Laval mettait à la disposition de la Communauté tous ses biens; je crois que ce qu'il y aurait de mieux à ce sujet, serait de vendre. M. Laval, me dit M. Collin, pense ainsi. Je vais lui écrire prochainement pour l'engager à prendre ce parti, afin de vous décharger du soin de ce bien. Une fois qu'il l'aura vendu, il disposera du prix pour la communauté ou pour ce que bon lui semblera.

Pour ce qui est de ma pauvre âme, mon bien cher Père, c'est toujours la même chose. Vous savez combien je désirais la vie de communauté; je crois que j'y trouverais beaucoup de grâces et de forces. Je mets toute ma confiance dans le Cœur de Marie pour obtenir l'assistance dont j'ai besoin et venir à bout de ce dont vous me chargez et j'espère que, malgré les mouvements d'orgueil, d'amour-propre, de satisfaction d'être le premier, elle m'empêchera de faire des fautes trop contraires à ses desseins.

N'oubliez pas mes planches pour les images, mon bien cher Père. Je n'ai pas encore reçu la lettre que vous aviez remise à M. Collin; il l'a oubliée chez M. Laval; ce bon Père nous l'expédiera.

J'ai cru devoir prendre pour règle que nous prendrions deux plats de viande et un de légumes à midi et la même chose, le-soir; cela est nécessaire, je crois, dans le pays. Quand on a fortement travaillé depuis midi, on a l'estomac bien creux à 7 heures. Jusqu'ici nous mangions aux heures où vous mangez à La Neuville; mais je crains d'être forcé de mettre notre déjeuner à 9 heures et notre dîner à 4 heures, et cela parce que les Noirs ne peuvent venir à nous les jours ouvrables que le soir. Et si nous prenons le souper dans la soirée, cela l'abrège bien, surtout quand il faudra souvent une heure et plus pour se rendre de la communauté au lieu du travail. Nous serons obligés d'être comme les oiseaux de nuit : on marche quand tout le monde dort; mais qu'y faire? impossible de faire autrement.

Adieu, mon bien cher Père; j'embrasse tous mes chers confrères; dites-leur de bien prier pour nous. Ce que ces

messieurs m'ont dit de la Mission de Guinée me comble de joie.

Votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *pr. m. du S.-C. de Marie*

*

**

de M. Le Vavasseur à M. Libermann :

Timbres de la poste : Saint-Denis, 6 août 1843.

Amiens, 17 décembre 1843.

Monsieur,
Monsieur Libermann, Supérieur
des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie,
à La Neuville, près Amiens, Somme.

MON BIEN CHER PÈRE,

Je vous écris à la course ce petit mot pour vous annoncer que nous sommes suraccablés d'ouvrage, mais suraccablés à ne savoir comment nous en tirer. Mgr Poncetlet a envoyé M. Monnet à Saint-Paul pour être curé de cette paroisse, et il nous a remis sa mission des Noirs de Saint-Denis. Là, le travail est immense et va croissant chaque jour. Je vais essayer de le faire tout seul.

Notre résidence sera à la Rivière-des-Pluies, à une heure de marche de Saint-Denis, à la grande chapelle qu'a fait construire M. Monnet; c'est M. Collin qui sera spécialement chargé du travail en cet endroit. M. Blainpin l'aidera et moi aussi; peut-être même y aurai-je plus à faire que je ne voudrais; M. Monnet a laissé là une grande besogne encore. Mais ce n'est pas tout. M. le curé de Sainte-Marie, paroisse entre Saint-Denis et Sainte-Suzanne, qui vient tout nouvellement d'être chargé de cette paroisse, m'a déclaré l'autre jour qu'il n'avait accepté d'en être le pasteur qu'à la condition expresse que le soin des Noirs nous regarderait uniquement; ce quartier suffirait pour nous occuper tous les trois. Je me

contenterai pour le moment d'établir un catéchisme de Noirs le dimanche après-midi dans l'église de Sainte-Marie; il est de toute impossibilité de rien faire de plus pour le moment; M. Collin sera chargé de ce catéchisme. Ce n'est encore que la moitié de notre besogne; il faut de toute nécessité continuer les choses commencées à Sainte-Suzanne, chez M^{me} Sicre, dont la chapelle va devenir publique, à la paroisse où le travail pourra s'accroître beaucoup, et chez mon beau-frère qui a fait une chapelle, que Monseigneur a trouvée si utilement placée et si bien à son goût qu'il lui a accordé des privilèges, qui ont donné, hier soir, lieu à une prise entre lui, Monseigneur et M. le curé, lequel regarde la publicité de cette chapelle comme la ruine de son église : il a peur qu'on l'abandonne pour nous. M. Blanpin sera spécialement chargé de Sainte-Suzanne et de la chapelle de Boyer. Chez M^{me} Sicre, nous passerons une soirée par semaine : impossible d'en faire davantage; chez mon beau-frère Boyer, nous passerons un jour, une nuit et une matinée; M. Blanpin y reviendra le samedi soir pour passer à Sainte-Suzanne une partie du dimanche et partira de chez Boyer le lundi matin.

Il faudrait que nous soyons six pour être un peu au niveau de la besogne; jugez donc comme elle va souffrir! Je suis obligé de ménager beaucoup M. Collin; il a un dévoiement depuis quelques jours, qui m'inquiète. M. Blanpin est fort; mais il est sans expérience, et puis la tête n'est souvent pas capable de mener les choses comme il faut; cependant, j'espère qu'il pourra finir par être bien utile. Leur jeunesse, leur air enfant est quelque chose de bien contraire au succès de leur ministère auprès des Noirs. Il leur faut des hommes à barbe qui, par leur seul air, leur en imposent beaucoup. Mais Dieu est là; Marie fera par eux ses conquêtes comme par d'autres. Envoyez-nous donc, mon bien cher Père, des missionnaires. Tâchez de les faire partir aux frais du Gouvernement; je dirai à Monseigneur de faire une demande; mais si cette demande tarde et que vous ne puissiez pas obtenir le passage pour rien, faites votre possible pour les envoyer à vos frais. Il est de la der-

nière nécessité que nous soyons secourus; si je succombe sous le travail, j'ai peur que tout se ralentisse et se dissipe.

Nous sommes en ce moment chez la famille Desbassyns, près de la chapelle de la Rivière-des-Pluies, où Monseigneur nous a fait avoir un logement et la nourriture; mais cette position n'est pas tenable; elle gêne trop nos règles. Je vais, peut-être un peu contre le gré de Monseigneur, commencer à nous faire bâtir une petite maison. M. Desbassyns et lui voudraient nous faire bâtir un beau bâtiment en pierre, mais je crains trop les lenteurs et retards, et je ne puis supporter la pensée de rester encore sans communauté.

Nous sommes pauvres; j'espère que M. Laval nous donnera un peu d'argent. Les choses, pour tout vous dire en un mot, vont, par rapport à nous, aussi bien qu'il est possible de désirer; le seul malheur, c'est que nous sommes accablés. M. Monnet désire une de nos maisons pour Saint-Paul et les quartiers de ce côté de l'île. Je suis sûr qu'étant curé là il fera plus encore qu'il n'a fait à Saint-Denis. Si vous pouvez envoyer dix missionnaires, ce serait peu pour ce qu'il y a à faire : il faut voir pour le croire. Nous vous écrirons plus longuement peut-être dans quelque temps. MM. Collin et Blanpin sont occupés aujourd'hui. Quant aux choses entre nous, elles vont très bien. M. Collin est surtout roide et un peu sous l'influence de répugnances pour M. Blanpin, et vice-versa, quant aux répugnances. Le physique de M. Collin l'exposera à de grands dangers ici. Monseigneur est malheureusement trop tout entier pour nous; cela nous fera peut-être des jaloux.

(Pas de salutation finale, ni signature.)

de M. **Blanpin** à M. **Libermann** :

Ile Bourbon, 6 septembre 1843

TRÈS CHER PÈRE,

Nous finissons notre première petite retraite de deux jours, que la règle prescrit toutes les six semaines-deux mois. Pour moi, je l'ai faite à peu près *comme ça même*, c'est-à-dire, en langage créole, d'une manière assez insignifiante. Cependant, elle a servi à me reposer un peu, corps et âme, des fatigues et embarras des premiers temps de mon ministère. J'y ai vu de plus près combien je suis pauvre homme et propre à gâter tout ce que je touche. Quoi qu'il en soit, je suis entre les mains de Dieu et je sers tout de même d'instrument à sa miséricorde sur les pauvres gens auxquels il a bien voulu m'envoyer; le saint Cœur de Marie est mon refuge, ma consolation, mon guide, ma confiance, tout mon amour; seulement, je me reproche de ne m'abandonner pas assez totalement à sa conduite, à ses inspirations. C'est à Marie, vous le savez, que j'ai voué tout mon ministère et c'est à elle, à présent même, que je consacre le premier compte rendu que je vous en fais, sous les ordres de M. le Supérieur, depuis mon arrivée à Bourbon.

D'abord, à peu près quinze jours nous ont été donnés pour nous remettre un peu des fatigues de la traversée et nous installer passablement dans ce pays nouveau. Notre habitation première fut une espèce de petit ermitage, au milieu des champs, environné de cannes et d'arbres de tous côtés. Là était une petite chapelle assez décente où nous avions le bonheur de célébrer tous les jours. Au bout d'une semaine, M. Monnet nous fit appeler tous les trois à la chapelle de la Rivière-des-Pluies pour une Première Communion et Confirmation de ses Noirs. La cérémonie faite, nous rentrâmes encore pour huit jours dans notre solitude. M. le Supérieur commença ensuite à nous donner un peu de besogne. Pour moi, je fis d'abord le catéchisme, tous les mercredis, à une trentaine environ de petits Blancs créoles abandonnés dans les hauteurs de l'île et dont les parents, pour la plupart, ont été amenés

à Dieu par M. le Supérieur. Ce petit catéchisme se développe peu à peu; nous le transportâmes à la chapelle de l'habitation de MM. Le Vavasseur et Boyer, où nous avons plus de soixante enfants tous les jeudis, lesquels commençaient à se confesser à M. le Supérieur et à moi. Bientôt je fis le catéchisme à la susdite chapelle pour les Noirs de l'habitation même et ceux des habitations environnantes; toutes les semaines j'y suis venu deux fois, de la Rivière-des-Pluies, où j'ai oublié de vous dire que notre communauté avait été transportée, environ trois semaines après notre arrivée; c'est toujours là qu'elle est depuis, et qu'elle doit rester. Ainsi donc, partant de là tous les mardis soir avec M. le Supérieur, je m'arrête en route, avec lui, pour confesser la marmaille de l'habitation M^{me} Sicre, où se trouve, pour l'éducation des enfants, un prêtre, M. Maury, qui ne peut suffire à confesser tous les Noirs. De là, nous allons coucher chez M. Boyer où, sans déranger personne, nous trouvons notre case ouverte et notre lit paré, pour dormir. Le lendemain au soir, a lieu le catéchisme des Noirs, à 7 heures; après quoi je confesse et M. le Supérieur aussi. Notre règle ordinaire est de terminer environ à 9 heures 1/2, pour aller ensuite prendre sept bonnes heures de sommeil, ce qui n'est pas trop, je vous assure, quand on est bien fatigué. Le jeudi matin, vers huit heures, se fait le catéchisme des petits Blancs, où viennent aussi beaucoup de grandes personnes ignorantes qui, sans être censées en faire partie, y écoutent et apprennent souvent plus que les enfants eux-mêmes. Après le catéchisme, toujours confessions de grands et de petits surtout. Dans la journée nous regagnons la Rivière-des-Pluies pour le catéchisme de la persévérance que M. le Supérieur y fait tous les jeudis soir à 7 heures, et où M. Collin et moi devons assister et faire l'homélie alternativement. Après cela, confessions, tous les trois, à l'ordinaire. Le lendemain, vendredi, je reste à la communauté où, à l'exception des confessions du soir, j'ai le jour pour préparer catéchismes et instructions. Le lendemain, samedi, après déjeuner, c'est-à-dire vers 11 heures, je remonte à cheval pour descendre à Sainte-Suzanne, à la chapelle où, le soir à 7 heures, je

fais mon catéchisme de Noirs et puis confesse. Le lendemain, je dis la messe pour les Noirs avec une petite homélie sur l'évangile du jour et puis je confesse encore. Quelque temps après avoir déjeuné, je monte à cheval pour aller faire à l'église paroissiale de Sainte-Suzanne un catéchisme après vêpres pour les Noirs qui n'ont pas encore fait la Première Communion; après quoi, je me mets au confessionnal jusqu'à ce que le moment soit venu de partir pour revenir à la chapelle faire, à 7 heures, le catéchisme à mes Noirs; après quoi, confession. Je devais faire aussi à la paroisse, après la grand'messe, un catéchisme pour les Noirs de la persévérance, mais après deux fois d'essai, il fallut y renoncer, à cause de l'impossibilité. Le lendemain lundi, après déjeuner, je reviens à la Rivière-des-Pluies, où le soir je fais une homélie au catéchisme de la Première Communion fait par M. Collin; après quoi, confessions à l'ordinaire, mais souvent assez peu. Et le lendemain mardi, je recommence la série de voyages et de travaux que je viens de vous détailler. Voilà quel a été le matériel de mon ministère jusqu'à l'heure où nous sommes.

Mais à présent tout va changer. M. le Supérieur se trouve extrêmement fatigué de la besogne immense qu'il a à Saint-Denis et il a un besoin urgent d'aide. Il juge donc à propos de m'y faire venir pour y travailler de concert avec lui, plutôt que d'appeler M. Laval de Maurice, où le bien de la colonie entière, quant aux Noirs, repose sur lui seul. Je vais donc renoncer au bien commencé à Sainte-Suzanne et qui me donnait les plus belles espérances. Ce qui n'a peut-être pas peu contribué à provoquer ce changement dans la direction de mes travaux, c'est une mauvaise chicane qu'on nous a faite pour je ne sais quelle formalité légale qu'on n'a pas remplie à l'égard du maire de Sainte-Suzanne. Voici comment les choses se sont passées. M. le Supérieur, après avoir fait part dans une lettre à M. le curé de Sainte-Suzanne des choses dont nous sommes chargés par Monseigneur sur sa paroisse par rapport aux Noirs, le prie d'avoir la bonté, s'il le juge bon, d'annoncer à ses paroissiens que des catéchismes vont s'ouvrir pour les Noirs à la chapelle de

M. Boyer, qu'une messe sera dite pour eux le dimanche, etc. M. le maire était présent à la messe ce jour-là et il n'avait pas été prévenu. Cet oubli lui paraît un crime; il en est piqué au vif; il prend la chose à cœur et, le jour même ou le lendemain, il en écrit d'une manière assez peu agréable à M. le curé. Voilà tout en rumeur à cause de cela. M. le curé s'en prend à M. le Supérieur; M. le Supérieur, de son côté, dit avec raison à M. le curé que c'était à lui de remplir les formalités auprès de M. le Maire, et non pas à nous qui ne voulons avoir aucun rapport direct avec l'administration civile. Enfin, M. le maire appelle chez lui M. Boyer et lui fait fermer sa chapelle jusqu'à nouvel ordre. Je continue tout de même à aller, depuis une quinzaine que ces misères se passent, pour la seule habitation de M. Le Vavasseur et pour mon catéchisme de la paroisse. Mais, à présent, il est décidé que je n'y retournerai plus que pour terminer les choses commencées et qu'il est facile de terminer sans moi, confessions, etc. La besogne est assez grande ailleurs; ils se débrouilleront comme ils l'entendront. Cependant, Monseigneur doit décider la chose en dernier ressort.

(M. Blanpin raconte ensuite quelques incidents de son ministère et s'étend quelque peu sur les bonnes dispositions des Noirs.) (1)

Pour les maîtres des habitations, en sachant les prendre, on en rencontre peu qui cherchent à nous entraver dans l'exercice de notre saint ministère auprès de leurs Noirs. C'est sous ce rapport, plus peut-être que sous aucun autre, que nous sommes heureux d'avoir, pour nous diriger, M. le Supérieur, créole même, qui connaît les habitudes et les exigences du pays, et qui nous donne, pour nos rapports avec les habitants, des conseils infiniment sages, fondés sur l'expérience, et que nul autre que lui n'aurait pu nous donner. Un supérieur européen aurait été obligé d'aller à tâtons, bien des années, là où M. le Supérieur marche et court d'un pas ferme et nous apprend à marcher aussi comme lui. En général, il faut

(1) Nous mettons entre () le sommaire de passages qu'il serait trop long d'insérer en entier.

beaucoup ménager leur fierté, sans cependant avoir l'air d'être trop au-dessous d'eux. Il leur faut des égards, sans petitesse : un air niais, gauche, embarrassé, avec eux, leur fait tout de suite prendre sur vous un pied qu'il n'est pas facile de rejeter ensuite. Il faut avoir l'air entendu sur toutes sortes de choses, ne pas craindre de parler avec eux d'un ton positif et tranchant, en un mot faire le docteur et leur imposer par une parole facile, des manières franches, un ton assuré, etc. Vous me connaissez assez, très cher Père, pour savoir que ce n'est pas là mon allure ordinaire et que mon caractère ne s'accommode guère à ce genre de rapports. Aussi ai-je une peine infinie à m'y faire, et dans une foule de circonstances il m'arrive d'avoir un air niais, neuf, embarrassé; le verbiage et l'audace me manquent; je n'ai pas le front de parler à tort et à travers sur des choses que je ne crois pas bien connaître, auxquelles même souvent je n'entends rien; mais ce que je ne puis, Dieu le peut; il fera en moi tout ce qu'il faut. Une chose à laquelle il faut bien prendre garde, c'est de ne passer jamais sur une habitation sans en visiter le propriétaire; on s'exposerait, s'il était mal intentionné, à se faire chasser par les Noirs. Une petite visite de pure civilité vous met à couvert de tout affront et vous concilie souvent son amitié et son estime. Il y en a un petit nombre parmi eux qui sont de bons et fervents chrétiens; mais la grande majorité se contente de laisser faire, sans pratiquer eux-mêmes les devoirs du christianisme.

Ile Bourbon, 3 octobre 1843.

Après une interruption de presque un mois, je reprends ma lettre pour la terminer. Il y a bien du changement depuis ce temps-là, mais je me réserve de vous en parler dans un nouveau compte rendu. M. Collin d'ailleurs doit vous en dire quelque chose. A l'heure qu'il est, je suis un peu fatigué; le sommeil m'accable et je n'ai pas le courage de rien faire avec suite.

Nous avons été, la semaine dernière, dans une position extraordinaire. Notre communauté a été rompue et cha-

cun de nous s'est établi par différents quartiers de l'île, pour y remplacer les curés pendant la retraite ecclésiastique. M. le Supérieur et M. Collin se sont embarqués pour se rendre, M. le Supérieur à Saint-Pierre, M. Collin à Saint-Louis, et moi je me suis rendu à cheval à Saint-André, pour remplacer M. Minot et ses vicaires. Rien de fâcheux ne m'est arrivé pendant ce temps, qui a servi à me donner un peu plus d'expérience. Il paraît décidé à présent que notre Communauté sera transportée à Saint-Denis, où M. le Supérieur nous a déjà trouvé un petit logement; ce sera là le centre de nos travaux, au moins pour M. le Supérieur et moi; car pour M. Collin, il viendra plus souvent à la Rivière-des-Pluies. Nous y viendrons aussi une fois ou deux par semaine. Pour entretenir un peu le bien commencé à Sainte-Suzanne, M. le Supérieur m'autorise à aller confesser une fois par mois à la chapelle, car c'est une affaire d'état que ces changements continuels de confesseur; il n'en faudrait pas plus pour dégoûter des âmes encore peu affermies dans la piété. Toutes les semaines aussi je dois continuer à confesser une fois à l'habitation de M^{me} Sicre. Le reste de notre temps sera pour Saint-Denis et la Rivière-des-Pluies. Mais cela pourra bientôt changer encore, puisqu'il semble être question du retour de M. Monnet à Saint-Denis : enfin à la grâce de Dieu et du saint Cœur de Marie! Il n'y a pas moyen que je vous en dise plus pour le moment; ma tête s'appesantit, ma main s'engourdit en vous écrivant; il faut que je sorte pour respirer et me secouer un peu. Je tâcherai d'ajouter quelque chose une autre fois, si ma lettre ne part pas tout de suite. Par précaution, je vous embrasse de tout mon cœur, vous demande votre bénédiction et suis, dans le très saint Cœur de Marie, mon très cher Père,

votre enfant soumis et très affectionné.

C. BLANPIN, *pr., miss. du S.-C. de Marie.*

P. S. — Mille choses affectueuses à tous nos confrères du Saint-Cœur de Marie.

de M. Collin à M. Libermann :

Cure de Saint-Louis, 18 septembre 1843.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL,

Mon très cher Père, je suis gros curé de Saint-Louis; mais ne craignez rien : je ne le suis que pour huit jours. M. le Préfet fait faire une retraite ecclésiastique, et pour avoir le plus de prêtres possible, il nous a envoyés à la place des curés. M. le Supérieur est curé de Saint-Pierre, la deuxième cure de la Colonie; il dessert une étendue d'environ dix lieues de pays et par des chemins à se casser le cou; moi, je suis chargé de Saint-Louis et de Saint-Leu, environ huit lieues de pays; M. Blanpin est resté à Saint-André, près de Sainte-Suzanne. Je suis bien content de notre voyage, car il m'apprend beaucoup de choses, et surtout la nécessité d'avoir dans les paroisses, de temps en temps, des confesseurs extraordinaires.

Nous avons fait dernièrement la retraite des deux mois pendant deux jours. Vous croyez sans doute que, après un ministère actif comme celui auquel nous sommes continuellement livrés, ces deux jours se sont passés tout doucement à converser avec le bon Dieu. Eh bien! non. Je n'ai jamais été si mal que ces deux jours. Combien de fois j'ai regretté que vous ne soyez point auprès de moi! Et même j'aurais désiré passer mon temps, comme à La Neuville, à attrapper des taupes! Enfin, ils sont passés. Après, nous sommes rentrés dans l'exercice ordinaire du ministère, qui est on ne peut plus actif.

Je vais vous raconter maintenant les différentes positions que la communauté a prises depuis notre arrivée. Nous avons passé une douzaine de jours chez M. Le Vasseur. Pendant ce temps-là, voici comment les choses se sont arrangées. Vous savez que M. Monnet a fait bâtir une très belle église à la Rivière-des-Pluies; il nous l'a donnée en disant : *Oportet vos crescere, me autem minui*; il a laissé aussi l'ouvrage qu'il avait commencé à Saint-Denis pour céder aux pressantes sollicitations de M. le Préfet, qui avait besoin d'un homme comme M. Monnet

pour le placer curé de Saint-Paul. Cette cure était dans un état déplorable; elle était occupée par un prêtre qui était loin de mériter d'occuper une telle place. Il n'a cédé que lorsqu'il a vu que Monseigneur allait l'interdire sur le-champ, et il avait occupé la cure près de deux ans. Aussi, Monseigneur a voulu que M. Monnet allât rétablir les choses sur un bon pied à Saint-Paul. Il y réussit bien; il s'occupe des Noirs dans cette autre partie de l'île, et bientôt certainement il ne pourra plus suffire, à beaucoup près; il nous demandera des ouvriers.

Voici donc dans quelle position nous nous sommes d'abord trouvés. Notre quartier général a été établi chez M. Charles Desbassyns, un des hommes les plus distingués de la colonie; il est (converti) depuis plus de six ans; il a maintenant une (très) grande piété et bien solide. C'est chez lui que nous logeons. Il nous a donné deux appartements dans un pavillon; M. Blanpin et moi nous couchons dans l'un; M. le Supérieur, dans l'autre. Nous sommes placés environ à sept minutes de l'église. Nous mangeons à sa table : il a été impossible de faire autrement; M. le Supérieur a demandé qu'on nous servît dans notre pavillon, mais cela dérangeait l'ordre de la maison; Monseigneur lui-même est intervenu et a voulu que nous mangions à table; résister, c'eût été tout gâter. M. le Supérieur, avec beaucoup de sagesse, je crois, a cédé; M. Minot, un saint homme que vous connaissez sans doute de réputation, le lui a conseillé aussi. M. le Supérieur a voulu faire construire une petite maison en bois pour nous, auprès de l'église; Monseigneur n'a pas voulu du tout. M. Desbassyns veut nous faire bâtir une grande maison en pierre, parce qu'il désire faire de la Rivière-des-Pluies le quartier général de tous les missionnaires du Saint-Cœur de Marie pour Bourbon; ce n'est pas encore assez clair pour vous l'expliquer; ce sera pour une autre fois. L'église de la Rivière-des-Pluies est placée sur les confins de Saint-Denis et de Sainte-Marie; c'est un centre autour duquel se trouvent de grandes habitations dont les Noirs viennent à l'église; c'est M. Monnet qui les a menés : d'abord, M. Desbassyns, plus de 300 Noirs; M. Gillot, 350; Testard, 100; Desjean, 80;

Chaudron, 300; M^m Boiscourt, vieille tante de M. le Supérieur, 100, et plusieurs autres habitations moins importantes, ou bien importantes, mais qui n'envoient presque pas. J'ai été chargé, moi, spécialement de la Rivière-des-Pluies; M. le Supérieur et M. Blanpin viennent m'aider; M. le Supérieur s'est chargé de Saint-Denis, où il avait une besogne immense; M. Blanpin a été chargé de Sainte-Suzanne, de la chapelle de M. Boyer. De sorte que, depuis Saint-Denis jusqu'à chez M. Boyer, nous avons un espace de plus de six lieues : pour trois missionnaires, c'était insoutenable. Les premiers temps, j'allais aider M. Blanpin chez M. Boyer; mais il m'a fallu bien vite cesser ce métier; je n'en pouvais plus. M. Blanpin me dit que vous auriez peur si vous me voyiez, tant je suis maigre et pâle! N'importe! j'ai une figure de pénitent; on me prendra pour un petit saint.

Il vient de s'opérer un changement dans notre position. M. le Supérieur ne peut plus tenir seul à Saint-Denis; il est accablé. Ses maux de tête et le reste l'ont repris comme en France, pendant son séminaire; parler une petite demi-heure l'accable; quelques confessions le fatiguent beaucoup; aussi nous allons aller l'aider à Saint-Denis. D'ailleurs, les tracasseries que l'on nous a suscitées à l'occasion de la chapelle de Boyer fournissent un motif spécieux de quitter Sainte-Suzanne; mais le véritable motif, c'est qu'il nous est impossible d'embrasser tout à la fois. Ce qui a réduit M. le Supérieur à cet état, c'est qu'il s'est beaucoup trop abandonné à son zèle; plusieurs fois il a travaillé jusqu'à extinction de forces; mais je ne crois pas que cela soit conforme à nos règles. Voyez ce qui en est résulté : le plus petit travail l'accable; désormais, il ne pourra plus faire le tiers de ce qu'il aurait fait sans se gêner, s'il ne s'était pas abîmé; il mérite que vous lui donniez une bonne remontrance afin qu'il se soigne mieux.

Nous allons donc aller à Saint-Denis, où M. le Supérieur a loué une maison. Je viendrai au moins quatre jours à la Rivière-des-Pluies, et le soir, quand je pourrai, je retournerai à Saint-Denis, à la communauté. M. le Supérieur et M. Blanpin viendront m'aider. Je dois aussi

confesser à Saint-Denis. Ces courses fréquentes de la Rivière-des-Pluies à Saint-Denis, 1 heure 1/2, m'auraient fatigué s'il avait fallu les faire à cheval, car le cheval me fatigue horriblement; je préfère aller à pied. Mais nous venons d'acheter une espèce de petit tilbury à deux places et une mule. Si vous le voyiez, vous diriez bien vite qu'il ne blesse en rien la sainte vertu de pauvreté; et la plus forte raison pour vous en convaincre, c'est que M. le Supérieur en est enchanté; c'est, dit-il, ce qui convient aux missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Pourvu que les gamins de Saint-Denis ne nous poursuivent pas trop, je serai content.

J. M. J.

Le 3 octobre 1843.

Ministère exercé à la Rivière-des-Pluies
(c'est le détail des occupations du Père, que réclamait le Vénéral Père, mais qui n'a plus grand intérêt pour nous : nous l'omettons).

Mon très cher Père, dites bien à nos très chers frères de La Neuville de travailler de toutes leurs forces à se bien préparer pour exercer un ministère tel que le nôtre. Oh! si je pouvais maintenant passer quelques mois au noviciat, auprès de vous, combien je serais heureux! combien je travaillerais à m'établir solidement dans l'esprit intérieur! Car, si on n'y est pas bien établi avant de commencer sa mission, il est si difficile d'exercer un ministère actif avec recueillement! Maintenant, je me mords les doigts d'avoir perdu mon temps à La Neuville, et j'en demande bien pardon au bon Dieu. Dites à mes confrères de profiter de mon exemple. Qu'ils ne se découragent pas cependant, car si notre ministère a ses difficultés et ses dangers, il a aussi ses grandes consolations, et je préfère mille fois avoir affaire aux Noirs plutôt qu'aux Blancs! Ces pauvres et chers Noirs en général sont bien bons; ils aiment le Père à la folie; ils écoutent tout ce qu'il dit avec leurs deux oreilles; ils ont bien de

grandes misères, mais qui n'a les siennes? Et puis leur position quelquefois est si difficile! Il y en a qui ont un courage héroïque; s'il m'était permis de révéler beaucoup de choses, vous seriez saisis d'admiration et vous verriez que les Noirs, quand ils aiment le bon Dieu, savent tout sacrifier pour lui; et si l'opposition à leur mariage, quand ils ne sont pas au même maître, venait à être bientôt levée, tout irait comme sur des roulettes.

Tous les dimanches je vais faire la visite des camps, tantôt chez un maître, tantôt chez un autre; c'est là le moment de faire le plus de bien. Quand ils me voient entrer dans le camp, c'est une joie universelle; tous les petits enfants me crient de tous côtés : Bonjour, mon Père! Bonjour, mon Père! etc. Je suis obligé de me cacher vite dans une case pour qu'on ne me poursuive pas trop. Et alors je cause avec ceux qui sont dans cette case; je vois si ce sont de ceux qui viennent au catéchisme, à confesse; je leur demande pourquoi ils ne se marient pas, etc., et ils me promettent de venir à confesse. Et puis après, dans la semaine, je vois des Noirs que je ne connais pas arriver à la chapelle. Je leur demande : Qui ça vous? Ils me disent que ce sont eux-mêmes qui m'ont promis le dimanche précédent de venir me voir, etc., etc. C'est dans cette visite de camps que l'on fait beaucoup de bien; c'est là que j'apprends ceux qui ne se conduisent pas bien; je raccommode les ménages un peu brouillés, etc., je leur donne des images, quelques chapelets; j'ai dans ma poche des dragées que je donne aux petits enfants; les pères ne savent que faire pour me témoigner leur reconnaissance de faire cas de leurs enfants : c'est leur causer le plaisir le plus grand.

... Une de nos plus grandes consolations, c'est que nos Noirs persévèrent. Nous allons à la Toussaint faire faire la deuxième Communion à ceux qui ont communié pour la première fois il y a deux mois et demi; eh bien! à cette Communion là, tous les Noirs qui ont déjà communié s'approcheront de la sainte Table; il n'y aura pas de déserteur, excepté ceux qui sont morts. Dans quelques mois je ferai faire la Première Communion à mon catéchisme; il y a environ 130; là-dessus je trierai au moins

80 pour faire leur Première Communion, et avec eux tous les autres la renouvelleront. Voilà nos fêtes à nous.

Et les fameux cas de conscience de La Neuville, à quoi servent-ils? Pas à grand chose. Ici, c'est tout différent; c'est du tact qu'il faut. Tous vos théologiens seraient très souvent bien embarrassés à notre place. Je ne vous en pose pas, car les circonstances font presque tout et il me serait trop long de détailler. Je tâché d'être le plus doux possible avec ces pauvres gens; je suis bien sûr que ce qui serait très grand péché chez vous, n'est quelquefois pas grand'chose chez nous. Ces pauvres gens ont suivi leurs inclinations naturelles et très souvent ils n'y voient pas malice. Ils viennent à confesse, avec une bonhomie admirable, vous dire : « Mon Père, moi n'a pas commis péché », ou bien « moi n'a pas commis péché gros comme ça » et ils montrent le petit bout de leur doigt; et puis, qu'on leur demande s'ils ont été avec des femmes, cela ne manque jamais, j'entends de ceux qui ne sont pas convertis. Dans les cas embarrassants, il faut s'en tirer comme on peut; il n'y a qu'une chose, c'est d'avoir les principes bien fixés; et quand à ce qui est controversé, ne pas être sévère : voilà comme je tâche de faire.

(Le Père demande ensuite du renfort et se recommande aux prières de La Neuville.)

Dans le très saint et immaculé Cœur de Marie,
votre premier enfant,

Min COLLIN,
miss. du très Saint-Cœur de Marie.

*

**

de M. Le Vavasseur à M. Libermann :

Rivière-des-Pluies, premiers jours de septembre 1843.

TRÈS CHER PÈRE,

N'ayez pas peur que l'union de nos cœurs s'altère! Je songe à m'attacher de plus en plus et à me lier sans réserve à vous. Je pense en ce moment au vœu d'obéis-

sance; il est vrai que c'est dans des vues intéressées, mais elle ne sont pas désagréables au bon Dieu. Les voici : depuis quelques jours, je suis exténué; j'ai travaillé ces jours passés, plusieurs fois, jusqu'à extinction de forces et de paroles, surtout dans le confessionnal, et il en est résulté une telle fatigue de poitrine que je ne puis plus parler ni confesser. Un rien m'épuise. Je prie la très Sainte Vierge et je lui promets que, si je puis continuer à travailler comme par le passé, je ferai mes vœux en reconnaissance; c'est vouloir une grâce, et puis, une récompense pour l'avoir reçue; mais elle ne regardera pas à cela. Je pense que je les ferai, quelque chose qui arrive.

Notre-Seigneur bénisse sans mesure les missions de Guinée et de Saint-Domingue! Je souhaite bien ardemment qu'elles réussissent, mais je ne peux pas m'empêcher de craindre qu'elles périssent en naissant. Ici nous avons à employer vingt et trente missionnaires; M. Laval nous serait d'un bien grand secours; je n'ose pas le faire venir, j'attends votre réponse. Je vais être obligé d'abandonner la moitié du travail que nous avons entrepris; je vais renoncer à Sainte-Marie, à Sainte-Suzanne. L'état de fatigue où je suis tombé m'oblige à m'adjoindre M. Blanpin. Peut-être pourrai-je faire quelque chose avec lui. Je l'espère.

(La mission de Saint-Denis donne de beaux résultats.)

Un autre grand obstacle au bien que l'on peut faire parmi les Noirs, c'est l'opposition générale des maîtres à laisser leurs esclaves épouser des esclaves d'un autre maître. Cela arrête et entrave tout. Presque ordinairement, les Noirs d'une habitation prennent des femmes dans une autre habitation voisine et quelquefois même éloignée. Et cela soit parce que dans l'habitation de leur maître il n'y a pas de négresses du tout ou fort peu, et il est ainsi presque toujours, soit parce que dans les négresses de leur maître, il n'en trouve pas qui leur inspire de l'affection. De là il arrive que ces pauvres gens, ne pouvant se marier parce que leurs maîtres s'y opposent, n'ont à choisir que Dieu et l'observance de la chasteté.

Il est bien rare qu'ils préfèrent Dieu. Continuellement, ils viennent gémir auprès de nous, en confession ou ailleurs, sur le triste état où ils sont placés. Je ne sais que faire. Les marier en secret? Si cela venait à être su, ce serait suffisant pour soulever contre nous les autorités, les maîtres et toute la colonie; ce serait exposer le tout pour le bien de quelques-uns. Faut-il considérer ces malheureux comme étant dans le cas où le recours au prêtre est impossible, et leur dire : faites-vous serment de fidélité et vivez ensemble jusqu'à ce que vous pourrez vous marier. Les conséquences de ce dernier moyen, — qu'il ne serait pas possible de garder secret, si on l'employait, et serait bientôt connu, — pourraient avoir les suites les plus fâcheuses; ces esprits grossiers pourraient en conclure que le concubinage est permis et il deviendrait difficile de leur en inspirer l'horreur qu'il faut qu'ils en aient. Toutes les fois que je pense à la position d'une foule de ces pauvres gens, qui seraient de très bons chrétiens si on les laissait se marier, j'ai le cœur qui se déchire. C'est alors que l'esclavage paraît vraiment dur. Une chose m'étonne au delà de tout, c'est que le Gouvernement français, avec toute sa prétendue philanthropie, n'ait encore rien statué sur ce point. Il veut qu'on instruisse et moralise les Noirs, et il n'ôte pas un obstacle qui rend impossible cette moralisation. Il veut qu'on instruisse et fasse faire la Première Communion aux enfants Noirs, puis ils n'ont pas la possibilité de se marier : veut-il qu'ils gardent la chasteté? Cela est-il raisonnable? J'ai dans mon catéchisme de persévérance plusieurs jeunes négresses qui vont avoir 15 et 16 ans; je tremble pour ces enfants! Si je pouvais les marier, je les regarderais comme sauvées. Il me serait facile de leur trouver un bon époux; mais qu'arrivera-t-il, si les choses restent dans l'état où elles sont? Ces pauvres enfants trouveront à se marier; leurs maîtres ne le voudront pas; alors, elles ne seront pas capables de résister aux tentations et à leurs passions, et elles se perdront. Tant que le mariage ne sera pas permis, il n'y a point de bien général à faire parmi les Noirs; les projets pleins de zèle que le Gouvernement fait paraître pour l'instruction des enfants sont ridicules sans la

liberté du mariage. Pourquoi donc ne statue-t-il pas quelque chose là-dessus? Prenez bien garde qu'on ne sache ici que je vous écris cela; mais si cependant vous pouviez trouver quelque homme sensé et capable pour faire parler, dans les journaux ou par d'autres voies sur ce point, vous rendrez à nos pauvres Noirs le plus grand de tous les services. Mais soyez d'une prudence plus qu'excessive : si l'on soupçonne que cela vient de nous, nous sommes perdus.

(Il laisse à M. Blanpin le soin de conter l'histoire de Sainte-Suzanne; ira confesser les Noirs de M^m Sicre; abandonne Sainte-Marie pour ne pas trop fatiguer M. Collin; M. Laval aura le temps de mourir seul à Maurice, avant que le projet de Mgr Collier aboutisse. Ministère à la Rivière-des-Pluies; avantages des visites dans les camps.)

J'ai été obligé jusqu'ici de refuser presque toutes les personnes blanches qui voulaient s'adresser à moi à Saint-Denis. Peut-être l'aide de M. Blanpin me permettra d'en recevoir quelqu'une. Je ne le ferai que pour les plus fortes raisons. A la Rivière-des-Pluies, je reçois indistinctement les Blancs et les Noirs; à Sainte-Suzanne, je le faisais aussi; à Saint-Denis, le nombre des Noirs ne le permettait pas.

Le directeur de l'Intérieur et moi nous paraissions bons amis. Cependant, je doute qu'il soit bien zélé pour nous; il nous regarde comme des Jésuites ou au moins comme une filiale de Jésuites, et il n'est pas pour ce qui sent les Jésuites. Je sais qu'il est opposé à notre vie de communauté; il nous voudrait vicaires.

Plus je considère les choses, plus je demeure convaincu que, sans des religieux de communauté, c'est-à-dire, des hommes qui sont tout à Dieu, on ne pourra jamais travailler utilement au salut des Noirs. Il faut, pour cela, une vocation toute spéciale. Si sur dix mille on trouve un M. Monnet, il faut regarder cela comme une exception. Il est curé de Saint-Paul; nous sommes bien unis de cœur ensemble. Saint-Paul était un quartier mort; il était passé d'une grande piété à une froideur, à une indifférence et mort spirituelle complète. Il n'y a pas un

mois que M. Monnet y est et tout change de face. L'église est remise à neuf : elle faisait mal au cœur. Les offices commencent à être fréquentés; il a déjà près de 400 Noirs à ses catéchismes du soir; les confessions commencent. Il voudrait avoir au moins trois des nôtres; il désirerait être curé et avoir au moins trois des nôtres pour le soin de la paroisse; nous ferions fonction de vicaires sans l'être. J'aimerais assez cette position; elle ne me semble pas contraire à nos règles. M. Monnet pense toujours à Madagascar. Cette lettre vous sera remise par M. Dalmond, vice-préfet de Madagascar; il doit aller vous voir. C'est un saint homme : prenez garde qu'il ne vous enflamme trop. Je crois qu'en présence des Noirs nous pouvons difficilement nous occuper de Madagascar. Cependant dites, et nous ferons comme vous voudrez.

Il me semble que dans l'affaire de M. Laval, de Rennes, vous n'avez rien à vous reprocher; tout est selon l'esprit de Dieu.

Ce que vous me dites de M. Tisserant, mon bien cher Père, m'étonne beaucoup. Je pense comme vous, et c'est l'opinion de nos confrères, qu'un missionnaire ne peut traiter d'aucune affaire en Europe, sans vous avoir donné connaissance complète. En un mot, je pense en tout ce que vous me dites au sujet de M. Tisserant tout à fait comme vous pensez vous-même. Je crois donc : 1° que les supérieurs ont droit d'interpréter la règle dans les cas obscurs; 2° dans les cas qui paraîtraient assez clairement sortir des cas déjà interprétés (ou, comme vous le dites, dans les cas qui paraîtraient assez clairement peu conformes à l'interprétation donnée par le Supérieur); 3° dans les cas évidemment opposés à la règle : alors, obéir et en donner avis au plus tôt au Supérieur général, comme le prescrit la règle; 4° dans les explications et les cas non prévus par la règle; 5° je crois qu'ils doivent avoir le droit d'imposer des règlements tirés de la règle et de son esprit; 6° d'en faire tirés de la nécessité du moment, des circonstances ou d'un état particulier où se trouverait leur communauté ou la Congrégation; 7° ils peuvent en faire encore, à mon avis, quand ils les croient utiles pour le bon ordre, la conduite et le bien de leur

communauté, de leur province ou de la Congrégation entière, s'il s'agit du Supérieur général; 8° quand les œuvres dont ils sont chargés en exigent de nouveaux; 9° ils peuvent, je crois, imposer des obligations à un ou à plusieurs particuliers quand, selon eux, le bien des particuliers, de la communauté ou de l'œuvre à faire l'exige. Je crois qu'ils peuvent faire tout cela et qu'on doit obéir jusqu'à ce que le Supérieur général donne contre-ordre. En toutes ces choses, il est de la dernière nécessité et importance que l'autorité du Supérieure soit entière. Puisqu'on peut réclamer, quel inconvénient à craindre?

Quand au mode d'élire le Supérieur général, celui que prescrit la règle me semble suffisant et bon. Je ne suis donc pas d'avis d'admettre toute entière l'observation de M. Galais; elle me semble inutile. Et en effet : ou 1° le supérieur est incapable de faire un bon choix par faiblesse d'esprit, par corruption de cœur, ou 2° non. Si 1°, la Congrégation peut le déposer avant son choix; si 2°, il vaut mieux que les choses restent comme la règle les prescrit; le plus grand nombre pourrait aussi avoir de mauvaises vues, ou des intentions peu pures, ou cabaler; et alors, quel remède? Tout au plus pourrait-on admettre l'observation de M. Galais ainsi conçue : le Supérieur général doit se conformer à l'avis du plus grand nombre pour le choix de son successeur, à moins qu'il n'ait des raisons bien claires et bien évidentes que le plus grand nombre cabale ou se trompe. Ces raisons, le Supérieur les donnerait. Cette restriction mettrait tout en sûreté. Voilà mon sentiment sur ce point pour le moment; peut-être changera-t-il.

Je ne comprends pas que M. Tisserant veuille restreindre le choix que les communautés doivent faire de leur Supérieur aux sujets qui les composent : c'est une idée petite et qui n'est fondée sur rien.

Je continue cette lettre à Saint-Pierre; c'est un quartier de l'île des plus importants, où Monseigneur m'a envoyé pendant la retraite des ecclésiastiques de l'île, commencée depuis huit ou dix jours. M. Collin est à Saint-Louis, à deux lieues de moi. Oh! que le cœur vous ferait mal si vous étiez témoin de l'état des choses à Saint-Pierre

touchant les Noirs ! Il y a ici près de dix ou douze cents Noirs ; ils sont entièrement abandonnés ; les plus intelligents ne savent seulement pas s'il y a un ou plusieurs dieux. Ils ont un air sauvage qui fait vraiment mal au cœur. Cependant il me semble que, avec du zèle, on ferait immensément. Le curé me paraît être un homme qui a une peur effroyable de déplaire à ses paroissiens et qui laisse les choses dormir. Depuis que je suis ici, on est venu me demander l'enterrement d'une négresse, qu'on avait laissé mourir sans m'appeler ; j'ai refusé l'enterrement, en disant que je n'enterrais jamais les Noirs qu'on laissait mourir sans confession ; et dimanche, j'ai donné à ce sujet un avis foudroyant, en prêchant ; je l'ai cependant tourné de telle manière qu'il ne pouvait offenser personne. Il a produit bon effet, au moins sur une dame fort riche qui, pendant que je me deshabillais après la messe, est venue me prier de venir voir deux de ses Noirs, malades. Il paraît que ici on les laisse mourir ainsi. Les habitants de Saint-Pierre sont riches, adonnés au plaisir, très corrompus, et ils aiment assez les curés qui les laissent tranquilles. Je crois que, si on leur parlait comme je l'ai fait dimanche, et qu'on eût un peu moins peur de leur déplaire, on ferait beaucoup et pour eux et pour leurs Noirs. J'ai beaucoup d'anciens condisciples dans ce quartier. Si nous avions trois missionnaires et un bon supérieur, ce serait une bien belle mission à entreprendre. J'ai trouvé là, au milieu d'un peuple presque sans piété, trois jeunes personnes qui sont des anges de piété ; elles veulent se faire religieuses ; malheureusement elles sont pauvres, et une a des parents qui ne paraissent pas disposés à la laisser suivre ses inclinations. Je les ai beaucoup encouragées ; je leur ai promis, au nom de la Très Sainte Vierge, de leur procurer les moyens de suivre leur vocation. Elles voudraient se faire Sœurs de Saint-Joseph : c'est l'Ordre qui est ici ; mais je ne sais encore pas bien ce qu'il faut penser de cet Ordre. J'ai de grands désirs de former quelque chose ici. Je connais intimement deux demoiselles, des plus saintes que j'aie jamais rencontrées, tantes par alliance de mon frère, femmes de tête, et de vertus admirables. Elles

pourraient commencer quelque chose si leur famille, et surtout leur mère, toute sainte qu'elle est aussi, ne leur était pas tellement attachée qu'elles la feraient mourir si elles la quittaient; et la bonne vieille est dans une position telle qu'elle ne peut pas les suivre. Je remets tout cela dans le Cœur de Marie. Si l'affranchissement arrivait, j'aurais bientôt de quoi faire des couvents de négresses et de Noirs. Nous avons, dans notre catéchisme de Saint-Denis, des prodiges de vertu; je pense à ce moment à une jeune négresse qui n'est pas mariée et qui est louée à la caserne d'artillerie, c'est-à-dire en un lieu où elle a, en une heure, cent mille occasions les plus séduisantes de pécher; c'est un ange; sa vertu est tellement reconnue que les militaires, qui ne respectent rien ordinairement, ont pour elle une sorte de vénération; et que d'autres exemples! S'il m'était permis de dire ce que je sais par la confession, on ne me croirait pas. Oh! que le ministère auprès des Noirs est consolant! Je suis obligé de veiller sur mon cœur pour ne pas trop aimer mes chers Cafres, tout puants qu'ils sont. On n'a pas idée des sentiments que ces bonnes gens ont dans le cœur quand la grâce y pénètre.

M. Collin est à Saint-Louis, comme je vous le disais. Saint-Louis est un quartier où il y a beaucoup de piété. Le curé est un saint prêtre; il a pour vicaire un homme de zèle, qui est fort et qui travaille avec succès auprès des Noirs. Il y en a près de cinq mille; il faudrait là trois missionnaires.

J'ai laissé M. Blanpin à Saint-André. Il avait des confessions à terminer et autres choses du ministère à faire à Sainte-Suzanne; il profitera de son séjour à Saint-André pour le faire. Je suis fort embarrassé pour Sainte-Suzanne; il y a des Noirs qui ne veulent pas consentir à aller à M. le curé; ils veulent toujours que M. Blanpin revienne; il se fait beaucoup aimer d'eux.

Je termine ma lettre à Saint-Joseph. C'est un pays de bénédiction; on y est très pieux; il est fort éloigné des autres. Il a pour curé un bon prêtre, autrefois des Missions Etrangères. Son seul défaut, c'est de vouloir le bien envers et contre tous. Il ne sait rien craindre, attaque le

vice en face et le combat avec une telle vigueur qu'il fait enrager contre lui ceux qui y sont plongés. Aussi a-t-il pour ennemis jurés quatre ou cinq mauvais garnements de son quartier qui, malheureusement, sont des plus influents; ils ont mis tout en œuvre pour le faire quitter le quartier. J'espère que Monseigneur tiendra bon, qu'il restera. Il est chéri par toute la population; il s'occupe des Noirs, mais à sa manière; il disait l'autre jour publiquement aux négresses que, si leurs maîtres voulaient se permettre des libertés avec elles, elles devraient prendre des pierres et leur casser la figure : jugez de l'homme par là. Une parole comme cela met les libertins en fureur; nous disons la même chose, mais dans un autre style.

Nous voilà décidés presque à louer une maison à Saint-Denis. Je me suis réconcilié avec le directeur de l'Intérieur; je crois qu'il nous donnera des appointements. Il a témoigné le désir de voir nos Constitutions. Je ne sais que faire. Si je les lui refuse, il va s'imaginer qu'elles contiennent des choses nuisibles à l'ordre établi dans la colonie; si je les lui donne, c'est un homme sans religion qui les entendra peut-être de travers. Peut-être en ferai-je faire un extrait; ce ne sera pas encore sans inconvénient. Le bon Dieu m'inspirera le parti à prendre.

Nous nous établirons à Saint-Denis, parce que M. Blanpin y travaillant avec moi, nous y aurons plus souvent affaire qu'à la Rivère-des-Pluies. Nous avons acheté un cabriolet de missionnaires et une belle mule, pas cher; c'est le P. Monnet qui nous a fait cette trouvaille. Le cheval me fatigue maintenant; M. Collin ne peut le supporter; j'ai cru devoir prendre une voiture. Ce qui me console, c'est qu'elle est fagotée de la façon qui nous convient; sans être ridicule, elle est vraiment bien vilaine. Nous louerons un de nos bons Noirs du catéchisme, un de nos saints, bon cuisinier et *factotum*; il tiendra notre petite maison; maman nous approvisionnera. J'espère que la charité des gens de Saint-Denis viendra à notre secours, et Dieu aidant, nous pourrons encore nous tirer d'affaire.

Une des choses qui mécontentaient le plus le directeur de l'Intérieur contre nous, c'était que Monseigneur lui avait dit que nous ne voulions pas accepter de titres. Je n'ai su que tout dernièrement cela. Je me suis empressé bien vite d'éclairer Monseigneur sur ce point, en lui représentant que nous pouvions accepter tous les titres possibles, pourvu que ces titres ne nous obligeassent à rien de contraire à nos règles et à leur esprit; qu'on pouvait nous appeler curé ou vicaire : pourvu qu'on nous laissât missionnaires du Saint-Cœur de Marie, peu nous importait; que ce n'étaient pas les titres, mais les positions résultant de ces titres que nous ne pouvions pas prendre. Il m'envoya expliquer tout cela au directeur, qui fut fort satisfait de ce que je lui dis. J'eus soin de lui faire remarquer que j'avais cru devoir me tenir dans la plus grande réserve sur ces choses par rapport à lui, parce que ce n'était pas à moi, mais à l'autorité ecclésiastique à traiter avec lui de notre réception dans l'île. Mais, étant envoyé par elle-même, je m'étais empressé de venir lui donner des éclaircissements sur des choses qu'on lui avait mal présentées. Il paraît m'estimer beaucoup, mais il me trouve un peu près du fanatisme. C'est ce qu'il disait l'autre jour à Monseigneur. Heureusement que Monseigneur l'a relevé comme il fallait en lui disant qu'il voudrait que tout le monde fût fanatique à ma manière et que lui-même, Monseigneur, l'était encore plus que moi. J'espère que tout s'arrangera. Des prêtres, je crois, ont tâché de le prévenir contre nous. Le curé de Saint-Denis, qui est actuellement M. Margerie, vieux normand, n'est pas de nos amis, je crois. C'était le vice-préfet en l'absence de Monseigneur; il a eu des faiblesses avec le directeur pour les choses qui me regardaient et lui a fait des concessions qu'il n'aurait pas dû faire, au moins suivant moi; puis, il m'avait mis, malgré moi, vicaire, pour plaire au directeur. A cause de tout cela, je l'ai mené si durement en deux ou trois discussions publiques, qu'il a eu l'imprudence de soulever sur ces points-là, que j'ai peur de ne pouvoir jamais plus gagner son amitié. Je ferai tout ce que je pourrai pour cela.

Je vous recommande de nouveau, mon bien cher Père,

de trouver quelque bon avocat qui puisse plaider la cause des Noirs, quant au droit, qu'il faut qu'ils aient, de se marier et d'avoir leur dimanche et même quelques moments dans la semaine pour se faire instruire. Pourvu que dans ces réclamations on ne vous nomme pas, tout ira bien. Si quelqu'un de charitable voulait s'attacher à réclamer ces deux choses, 1° droit de se marier, 2° droit d'avoir le dimanche, il rendrait aux Noirs le plus grand service. Mais encore une fois, sòyez prudent.

Je joins ici une lettre, supposée écrite par un Noir; je crois que tout le monde verra qu'elle est supposée et qu'il n'y aura pas mensonge. Je pense que si un journal insèrait cette lettre dans ses colonnes, elle pourrait produire bon effet. Voici donc ce que je désire que vous fassiez, si vous le jugez bon. Adressez cette lettre à un des journaux que vous croirez le plus porté pour les Noirs, puis faites-la déposer à la poste de Paris; ne la mettez pas à la poste à Amiens : on se doutera de quelque chose. Cette lettre, paraissant dans un journal, vous mettra plus à l'aise pour faire agir dans le sens que je vous demande. Si vous aviez quelque moyen d'intéresser dans cette cause Lamartine, Victor Hugo ou quelque autre grand phrasier qui peut écrire et beaucoup parler là-dessus. Pesez devant Dieu tout cela, mais prenez garde de nous compromettre.

Très cher Père, le bon M. Blanpin vient de recevoir de sa mère une lettre qui le désole. Cette pauvre mère se plaint que vous la mettez de côté, que vous vous entendez avec son homme d'affaires pour traiter sans elle les choses qui regardent ses biens et ceux de son fils; elle paraît très affectée de ce que vous ne faites pas attention à elle et ne lui témoignez aucun égard. Je pense que ce sont des susceptibilités de femme, mais que vous jugerez important de calmer. Vous pensez quel parti ceux qui vous voient d'un mauvais œil, pourraient en tirer. Si elle se mettait de leur nombre, ce serait un vrai malheur. M. Blanpin est affligé de ce que vous ne paraissez pas porter plus d'intérêt à sa mère. Il espérait, me disait-il, que vous le remplaceriez auprès d'elle et que vous auriez fait plus d'efforts pour gagner toute sa confiance. Je l'ai

consolé sur tout cela et l'ai engagé à vous en écrire de suite, ainsi qu'à sa mère.

[J'ai eu peur de vous envoyer la lettre; je crains qu'on ne soupçonne que c'est de moi : le mal serait plus grand que le bien.]

La lettre ci-dessus fut envoyée à la Neuville. En place, une autre, aussi longue, avait été préparée; elle parvint aussi au Vénérable Père; elle n'ajoute rien à la première, aussi ne la reproduisons-nous pas. En voici le sommaire : 1° Les Pères sont chargés de la mission de M. Monnet; détails sur cette mission; 2° détails sur les travaux de M. Le Vavasseur, de MM. Collin et Blanpin; organisation des différents catéchismes; 3° tenue des catéchismes; 4° grande pauvreté des missionnaires; 5° on leur a donné officiellement le titre de vicaires; 6° bien à faire parmi les noirs, si on enlève trois obstacles; mais aussi grands dangers; 7° M. Fourdinier veut fonder une communauté à Bourbon; 8° éloge de M. Monnet; 9° rapports avec le clergé.

7° On me dit que M. Fourdinier veut former une communauté. Je souhaite de tout mon cœur que le bon Dieu le fasse réussir, mais je tremble. Des hommes de communauté ici, chargés des Noirs, brouilleront, gâteront tout, bien plus vite que de simples prêtres, s'ils ne sont pas de véritables religieux. Communiquez-lui de cette lettre ce que vous jugerez convenable. Peut-être commence-t-il à avoir une meilleure opinion de nous. Voilà bientôt dix-huit mois que je m'occupe des Noirs; mes confrères s'en occupent depuis leur arrivée; ce que nous avons fait est suffisant pour faire voir que nous sommes conduits par quelque chose de plus que l'imagination. De grand cœur, nous partirons, si l'on juge d'autres plus capables que nous de faire le bien, car j'aimerais mieux mourir de suite que d'empêcher jamais le moindre bien auprès des âmes. Je donnerais mille fois tout ce que j'ai de sang et de vie pour un seul Noir; mais si c'est la volonté du bon Dieu que je les quitte, je les quitterai pour lui sans le moindre regret. J'espère qu'il n'arrivera rien que ce que veut cette volonté adorable et dont l'accomplissement doit être l'unique objet de nos désirs.

9° Le bon M. Bertrand vient de mourir; il est mort en

saint. On ne sait qui le remplacera; la colonie est bien pauvre de sujets disponibles, capables d'occuper un poste comme Saint-Benoît. M. Launay n'a pas de santé.

*

**

de M. Le Vasseur à M. Libermann :

Monsieur,
Monsieur Libermann, prêtre,
Supérieur des missionnaires du St-Cœur de Marie,
à La Neuville, près Amiens
Somme.

(Cachets de la poste : Saint-Denis, 5 nov. 1843.)
Amiens, 6 février 1844.

TRÈS CHER PÈRE,

Nous voilà réduits à ne compter que sur le Cœur de Marie tout seul. Les espérances que M. le Préfet avait d'obtenir quelque chose pour nous du directeur de l'Intérieur sont détruites. Je ne sais s'il a été choqué de ce que je ne lui avais pas envoyé nos constitutions toute entières; je n'avais fait qu'un court extrait : que cela soit ou non, ce qui est clair pour le moment, c'est qu'il ne veut rien nous donner. Nous voilà donc avec maison montée à Saint-Denis, voiture, trois chevaux, etc., sans le sou. Mais Marie est là; j'ai mis ma confiance en elle; c'est à elle à être notre mère nourricière. J'ai été bien satisfait de voir que Monseigneur ne se décourageait pas; pour moi, je ne m'inquiète en aucune façon.

Envoyez-nous au plus tôt du monde; tâchez de voir M. de Breuil (1); c'est celui qui a fait un mémoire sur l'abolition de l'esclavage; c'est dommage qu'il soit protestant, me dit-on. Mais soyez prudent. Je suis convaincu que les gens de l'administration, ici, chargés de protéger les Noirs, tels que le directeur, le procureur général, etc., ne

(1) Lire : M. de Broglie.

sont que des comédiens qui se soucient aussi peu du bien de ces pauvres gens que des choses qui se passent dans la lune. On les paie : cela leur suffit. M. de Breuil parle, dans son mémoire, de la nécessité d'une congrégation pour faire quelque chose pour les Noirs. J'ai peur que le directeur de l'Intérieur et compagnie ne prévienne contre nous le ministre de la Marine, le directeur des colonies, etc. Tâchez, si vous pouvez, d'empêcher cela.

De grandes misères dans le clergé. Je me trouve dans une vilaine affaire; j'ai été obligé de dénoncer un curé ... Je vous le fais connaître parce qu'il pourra peut-être avoir des rapports avec vous; c'est un homme qui tâchera, je crois, de nous faire le plus de mal qu'il pourra : il s'appelle M. G. Deux autres sont chassés à cause d'immoralité; l'un n'est peut-être pas aussi certainement coupable que l'autre; le premier s'appelle M. Aziber; le deuxième, Barrère, homme de beaucoup d'esprit, qui a l'air d'un saint. Oh! que les hommes tout à Dieu sont rares! Demandez-lui que nous soyons toujours à Lui à tout prix; qu'il nous donne cette grâce au prix qu'il voudra : Notre-Seigneur l'a achetée pour nous; mais il est juste que nous payons quelque chose aussi.

Adieu, très cher Père. Je vais chercher le moyen de vivre avec rien.

J'embrasse tous nos frères.

Votre enfant soumis dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *p. m. du S.-C. de M.*

26 octobre.

*

**

de M. Le Vavas seur à M. Libermann :

TRÈS CHER PÈRE,

Ce petit mot vous sera remis par M. Dalmond, préfet apostolique de Madagascar. Je vous ai déjà annoncé son arrivée; je souhaite beaucoup que vous le voyiez. S'il ne

peut aller à Amiens, tâchez de venir le voir à Paris, quand il y sera. A mon avis, le salut de ce pays dépend de son voyage en France : c'est moi qui l'ai le plus engagé à partir. Il va tâcher d'obtenir une ou plusieurs Congrégations pour leur remettre cette mission si intéressante et si vaste. Puis, il travaillera de tout son pouvoir à faire nommer un Vicaire apostolique pour cette île. Il faut de toute nécessité la grâce épiscopale pour conduire une œuvre de cette importance pour la gloire de Dieu.

M. Dalmond est un saint; vous en jugerez vous-même. Je voudrais qu'il pût passer quelques jours au noviciat; sa présence y ferait beaucoup de bien.

Je l'ai engagé à aller voir les MM. de Saint-Sulpice; je ne sais trop jusqu'à quel point ce sera utile. M. Mollevault cependant pourrait le servir, ce me semble.

Les choses par rapport à nous sont dans le même état; nos Noirs vont très bien toujours; le Conseil colonial vient de nous donner une grande marque d'intérêt en prenant 3.000 francs pour nous sur le trésor colonial : cela ne s'est jamais fait pour aucun prêtre. Il témoigne, dans ses écrits, en parlant de nous, le désir de voir notre nombre augmenter : voyez le petit papier ci-joint. M. Laval nous a envoyé 2.000 francs, sans cela la Très Sainte Vierge aurait été obligée de pourvoir à nos besoins par quelque autre voie, car nous nous serions trouvés sans le sou.

M. Blanpin fait merveille; il a eu le courage de se soumettre à tout ce que je lui conseillais de pénible pour bien préparer ses instructions, les travailler beaucoup. Je suis étonné du succès qu'il obtient à Saint-Denis; hier, entre autres, j'ai été ravi. Les Noirs l'aiment bien; son jugement se forme; j'en espère beaucoup pour la gloire de Dieu.

M. Collin va bien. Comme il n'est pas toujours avec moi, comme M. Blanpin, et que je ne suis pas sans cesse après lui comme après ce cher frère, il est toujours à peu près ce qu'il était. M. Blanpin est une plante plus tendre qu'il est plus facile de plier.

Ils sont accablés par la besogne et n'ont pas assez de

temps soit pour étudier, soit pour se former un peu à la prédication. Je tiens beaucoup à ce qu'ils écrivent les petites homélies qu'ils font aux Noirs, mais le plus souvent ils ne peuvent pas les écrire, ou bien les apprendre. Puis, ces homélies ne suffisent pas pour les former. Tout cela, avec le bien que nous ne faisons pas, faute de forces, me fait beaucoup soupirer après le jour où je verrai du renfort nous arriver.

Je ne sais quelle détermination prendre touchant M. Laval. Si on l'ôte de Maurice, tout ce qu'il a fait est perdu. Il est très fatigué, c'est ce qui m'inquiète le plus. Oh! qu'il nous serait précieux ici! Ce qui nous manque, c'est un saint, un homme de Dieu.

Ma santé est plus forte que jamais; je suis très affligé de me voir devenir gros; c'est la plus grande humiliation que le bon Dieu pouvait m'envoyer. Je serai fidèle au dernier marché que j'ai fait avec la Très Sainte Vierge. Je vais demander à M. Laval, dans sa prochaine lettre, une copie de la formule des vœux, et je les ferai.

Adieu, très cher Père; recommandez-nous beaucoup aux prières des bonnes âmes de nos chers frères.

Votre enfant dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *p. m.*

29 novembre 1843.

Voici la teneur du *petit papier* joint à la lettre de M. Le Vavas seur :

Secours aux communes pour l'instruction primaire.

Votre commission, Messieurs, vous propose d'ajouter à ce titre un secours de 3.000 francs pour trois ecclésiastiques qui ne sont point classés parmi le clergé séculier de Bourbon, parce qu'ils appartiennent à une Congrégation connue sous le nom de Sacré-Cœur de Marie. Ces ecclésiastiques, qui ont fait vœu de pauvreté, sont venus ici aux frais du gouvernement du Roi et se sont spécia-

lement dévoués à l'instruction religieuse des esclaves. Vous connaissez tous leur zèle et le bien immense qu'ils font dans cette grande œuvre de moralisation des esclaves que nous désirons tous si vivement. Mais quelque grand que soit leur zèle, quelque étendu que puisse être leur désintéressement, il faut cependant qu'ils vivent, et ce que nous demandons pour eux, parce qu'ils ne le demanderaient pas certainement eux-mêmes, c'est le strict nécessaire.

La métropole, si intéressée à la réformation des mœurs des esclaves dans les colonies, fait les frais de l'entretien des ecclésiastiques, et cependant il paraîtrait que ceux-ci ne reçoivent pas leur part de cette subvention; force serait donc à eux de retourner en France, si cette position n'était pas régularisée; et, au lieu de désirer de les voir nous quitter, nous voudrions en voir augmenter le nombre. Nous vous proposons, en conséquence, d'accorder à chacun d'eux un secours de mille francs. Nous ne devons pas douter que, lorsque le gouvernement du Roi connaîtra leur position, il leur assurera la juste rétribution due à leurs pénibles travaux, et que ce ne sera pas pour longtemps qu'ils se seront trouvés subventionnés et soutenus par le budget du service local.



de M. **Le Vasseur** à M. **Libermann** :

(*Décembre 1843.*)

TRÈS CHER PÈRE,

Un petit mot seulement. Il n'y a rien de nouveau, sinon que le directeur de l'Intérieur est venu à bout de tourner contre nous le Conseil colonial; il nous a représentés dans ce Conseil comme des envoyés des sociétés philanthropiques de France pour prêcher l'émancipation aux Noirs, comme, par conséquent, des gens nuisibles dont il faudrait plutôt purger le pays. Concevez-vous une telle conduite de la part d'un employé du gouvernement de France qui veut l'émancipation? Tout ce qu'il a dit contre nous va être malheureusement imprimé; et, comme il a

avancé beaucoup de faussetés touchant nos règles et notre Congrégation, je vais être forcé d'y répondre dans les journaux. Je prendrai une forme et une tournure qui fera que ce que j'écrirai pourra être attribué à quelqu'un de nos amis; nous en avons de puissants, mais ils ne font pas les fiers, il s'en faut bien.

Dieu merci, diverses mutations qui vont arriver dans l'administration de Bourbon, va le faire quitter sa place pour en prendre une plus importante, mais dans laquelle, heureusement, il n'aura plus aucun rapport avec nous; j'attendrai le changement pour lui répondre; je serai doux et je garderai bien les convenances, mais je le ferai repentir de sa méchanceté ou de ses vues impies. Celui qui va être directeur de l'Intérieur à sa place est, à ce qu'on dit, un de nos bons amis, homme pieux, et à qui le directeur de l'Intérieur a fait des choses très offensantes : ils ne sont pas camarades; cela me fait beaucoup espérer pour nous. Si le nouveau directeur ne peut pas nous donner d'argent, ce que je ne demande pas, il pourra au moins écrire en France en notre faveur et détruire les mensonges et fausses données qu'on aura reçus sur notre compte au Ministère de M. de Roujoux, ex-directeur.

Nous trouvons moyen de vivre sans le secours du gouvernement. M. Laval nous aide; on nous fait aussi des aumônes. Je suis si tranquille sur l'avenir et je me repose avec tant de confiance sur le Cœur de Marie, que je vais définitivement nous faire bâtir un logement attendant à la chapelle de la Rivière-des-Pluies : il est d'une trop grande importance que nous soyons chez nous, soit à Saint-Denis, soit à la Rivière-des-Pluies.

Envoyez-nous le plus tôt possible un beau, très beau *Chemin de croix*, encadré en bois; envoyez cela de suite, sans tarder d'une heure; nous paierons ici les frais du transport. Envoyez-nous aussi, si vous pouvez, mon bien cher Père, quelques belles et grandes gravures représentant les mystères de Notre-Seigneur, encadrées pauvrement, pour notre chapelle de la Rivière-des-Pluies.

Si vous pouvez nous envoyer aussi une bible en un seul volume, des parapluies, des chapeaux, cela nous serait

utile. Mais le *Chemin de croix* avant tout. Si à tout cela vous pouviez joindre un beau Christ en plâtre, une statue de la Sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus, un beau Cœur de Marie et un Cœur de Jésus, séparé, en carton pierre, avec entourage tel qu'on puisse les mettre devant deux autels; mais le *Chemin de croix* avant tout.

Nos chers frères vont bien sous tous les rapports. Quel dommage que je ne sois pas un saint! Je n'ai rien à leur donner. Il nous faudrait ici M. Laval. Je vous conjure de prendre une détermination à son sujet, mais prompte.

Adieu, très cher Père. Envoyez-nous des missionnaires; mais, d'après ce qui se passe, il est de la dernière importance qu'ils soient expédiés par le ministre de la Marine, comme les prêtres du Saint-Esprit. Notre indépendance du Ministère, qui devait nous gagner la confiance des colons, a servi au directeur de moyen pour nous la faire perdre. Agissez le plus que vous pourrez selon Dieu, pour nous mettre en crédit auprès du Ministère; parlez beaucoup de ce que nous faisons ici, mais gardez-vous de faire connaître les plaintes que nous avons à faire contre le gouvernement et les maîtres; la moindre imprudence sur ce point nous perd. Nous sommes toujours dans de très bons rapports avec Monseigneur; malheureusement, il se met très mal avec le gouvernement; le directeur, le gouverneur et lui ne sont pas amis. Il a beaucoup de monde contre lui ici. Ne parlez de cela à personne absolument; il est utile que vous sachiez comment il est avec le gouvernement et le Ministère; on le trouve mauvais administrateur, ayant peu de jugement, paraissant ferme et ne l'étant pas, précipité dans ses déterminations, fier, peu discret, etc.; brûlez tout cela.

Adieu, très cher Père; nous embrassons dans les Saints Cœurs de Jésus et de Marie tous nos frères.

Votre enfant soumis dans le Saint-Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *pr. m. du S.-C. de M.*

Je n'ai pas encore fait mes vœux, parce que je n'ai pas la formule; j'écris à M. Laval aujourd'hui même pour l'avoir.

de M. Le Vavasseur à Mgr Poncelet :

MONSEIGNEUR,

Je viens de lire avec surprise et grande douleur la discussion qui a eu lieu à notre sujet au Conseil colonial, dans la session du 14 décembre 1843. M. le directeur de l'Intérieur, dans cette discussion, avance des choses fort inexactes, et il fait de certains principes une application que je ne puis m'expliquer. Comme Supérieur des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie dans cette Colonie, et comme créole, il est de mon devoir de détruire les impressions fâcheuses sur nous que ces paroles ont pu produire dans le Conseil.

I. M. le directeur de l'Intérieur dit d'abord que c'est nous-même qui avons réclamé la position que nous avons ici, en ce moment. Cette assertion ne s'accorde pas avec le rapport au Roi qu'il cite. Ce rapport porte : *ils ne demandent quant à présent aucun traitement*. Ne demander quant à présent aucun traitement n'est pas, ce me semble, réclamer une position sans traitement. Nous n'avons pas demandé de traitement, en offrant nos services, pour les faire accepter plus facilement; mais nous devons espérer et nous espérons qu'on ne serait pas longtemps à les apprécier et à nous offrir les moyens de les continuer.

II. J'ai déclaré, dit M. le directeur de l'Intérieur, que selon nos règles, nous ne pouvions être attachés à aucune cure. M. le directeur se trompe; il lui serait bien difficile, je crois, de produire cette déclaration. Je me souviens d'avoir écrit à M. l'abbé Margerie, vice-préfet, que je ne pouvais être attaché à aucune cure comme vicaire-administrateur d'une paroisse, mais je n'ai jamais dit que je ne pouvais y être attaché comme vicaire-missionnaire.

III. M. le directeur de l'Intérieur dit que j'ai été m'installer à Sainte-Suzanne, que j'y ai rempli les fonctions de vicaire et que j'ai refusé les appointements attachés à

ces fonctions. Trois assertions inexactes : d'abord, je n'ai jamais été m'installer à la cure de Sainte-Suzanne; c'est là sans doute ce que veut dire M. le directeur. Tout le monde sait qu'à Sainte-Suzanne j'ai toujours résidé chez mon père, qui demeurait fort loin de la cure.

En second lieu, je n'ai jamais rempli les fonctions de vicaire-administrateur de Sainte-Suzanne, si ce n'est pendant un mois environ que M. l'abbé Galut, curé de cette paroisse, passa à Maurice. Je l'aidais un peu dans le ministère auprès des Noirs, c'est-à-dire j'ai été en quelque chose vicaire-missionnaire dans sa paroisse, mais ce que je faisais ce n'était que pour l'obliger, et toutes les fois qu'il a voulu me faire remplir des fonctions de vicaire-administrateur, je m'y suis refusé, ceci en public.

En troisième lieu, je n'ai pas pu refuser le traitement attaché au vicariat de Sainte-Suzanne, puisque je n'y ai jamais eu droit. Quel droit peut-on avoir à un traitement attaché à des fonctions qu'on refuse de remplir? Pour preuve de ce que j'avance, voici l'extrait d'une lettre écrite le 6 novembre 1842 à M. Margerie, vice-préfet : « Je consentirai à accepter le titre (de vicaire) que vous me proposez, mais à deux conditions : 1° je serai libre de la remettre quand je voudrai, 2° je ne serai nullement tenu à remplir les fonctions attachées à ce titre, par conséquent, je ne pourrai pas toucher de traitement. »

J'acceptai le titre de vicaire, parce que M. le directeur de l'Intérieur ne voulait m'accorder, disait-on, qu'à cette condition la faculté qu'a tout ecclésiastique qui passe, d'exercer, avec l'agrément de l'autorité compétente, quelques fonctions du saint ministère. Je ne l'acceptai que provisoirement, parce que je n'étais qu'en passant à Bourbon; j'avais une mission pour Maurice. Enfin, je n'en acceptai pas les fonctions parce que, étant venu passer quelque temps dans ma famille, que je devais quitter de jour en jour, je ne pouvais me résoudre à m'en séparer pour aller m'installer pour un instant vicaire à Sainte-Suzanne. Vous voyez donc que je n'ai jamais été réellement vicaire à Sainte-Suzanne, que je n'ai jamais eu droit au traitement attaché à cette place, par conséquent je n'ai pas pu le refuser.

IV. M. le directeur de l'Intérieur dit qu'à l'arrivée de M. le Préfet apostolique, j'ai demandé à rentrer dans les règles de mon Institut; il se trompe encore : je ne suis jamais sorti de nos règles, je n'en sortirai jamais.

V. Il ajoute qu'alors je pus revenir à Saint-Denis. Il se trompe encore. Je n'ai jamais résidé à Saint-Denis; dès mon arrivée à Bourbon, jusqu'à ma nomination de vicaire-missionnaire à Saint-Denis, j'ai toujours résidé chez mon père.

VI. M. le directeur de l'Intérieur dit que je suis attaché pour la forme à la cure de Saint-Denis; mais il ne pensait pas, dans ce moment, que les liens qui m'attachent à la cure de Saint-Denis ne diffèrent en rien de ceux qui attachent les vicaires-administrateurs. Nos titres sont les mêmes, nos fonctions sont différentes. Je suis donc plus que vicaire pour la forme.

VII. M. le directeur de l'Intérieur dit qu'il m'a fait prier de passer à son cabinet; il se trompe. C'est Mgr le Préfet Apostolique qui m'y a envoyé; il se souvient très bien à quelle occasion. Du reste, cette visite n'a pas eu l'effet que nous espérions; il paraît que les explications que j'étais venu donner ont été bien mal comprises.

VIII. De l'analyse de nos règles que je lui ai remise, il suit, dit M. le directeur de l'Intérieur : 1° que les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne peuvent se soumettre à quelques-unes des charges de vicaires, mais sans pouvoir être vicaires de fait. Un vicaire de fait, dans une paroisse, n'est-ce pas celui qui, en vertu d'un titre, travaille dans cette paroisse sous l'inspection et les ordres du curé? Et n'est-ce pas là précisément notre fonction? Nous travaillons dans les paroisses à la moralisation des Noirs. sous l'inspection et les ordres des Curés; nous sommes donc vicaires de fait. — 2° Que les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne doivent vivre qu'en communauté, qu'ils ne peuvent s'éloigner les uns des autres. Et, dans cette analyse de nos règles, que M. le directeur

de l'Intérieur avait sous les yeux, on lit : « Les Missionnaires du Saint-Cœur de Marie vivent toujours en communauté; ... mais cette vie de communauté ne les empêche pas de se séparer pour un temps, un à un, deux à deux, trois à trois, suivant les besoins du peuple dont ils sont chargés. » (Le temps de la séparation est limité par les besoins du peuple.) Pourquoi dire une chose contraire à ce qui est écrit?

IX. M. le directeur de l'Intérieur dit qu'il a été contraint de nous mettre dans les paroisses agglomérées de Saint-Denis et de Sainte-Marie. Il se trompe encore : on ne m'a jamais proposé d'aller ailleurs. Tout le monde sait que tous mes désirs étaient d'être placé avec tous mes confrères dans les quartiers. Je n'aurais pas voulu commencer à Saint-Denis.

X. Il résulte de tout ce qui précède, dit M. le directeur de l'Intérieur, que les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne se laissent pas employer avec autant de fruit que les prêtres réguliers; que leur règle, passant pour eux avant la loi, ils seront toujours obligés d'éluder l'action légale, et que tout essai de les faire rentrer dans la régularité serait infructueux. Ce qui précède étant inexact, les conséquences qu'on voudra en tirer le seront aussi; c'est pourquoi M. le directeur de l'Intérieur surprend tout le monde quand il dit que les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne peuvent pas être employés aussi utilement que les autres prêtres. Mais pourquoi? Est-ce parce que les missionnaires du Saint-Cœur de Marie sont déchargés de l'administration des paroisses? Est-ce parce qu'ils consacrent tout leur temps à l'exercice du saint ministère? Est-ce parce qu'ils ne s'occupent que des Noirs? Est-ce parce que leur action est une, soutenue, constante? Est-ce parce que les missionnaires sont toujours à la disposition des autorités pour être envoyés là où l'on a le plus besoin de leur ministère? Est-ce parce qu'ils ont fait vœu d'obéissance? Est-ce parce qu'ils sont obligés d'avoir la soumission la plus entière pour toutes les volontés des curés dans les paroisses dans lesquelles

ils travaillent? Chacune de ces raisons, prise séparément, les rend, pour la moralisation des Noirs, plus utiles que les autres prêtres. Bien plus, les autres prêtres, à cause des soins qu'ils sont obligés de donner à leurs paroisses, ne peuvent pas s'occuper des Noirs comme il faut, l'expérience le prouve assez, tout le monde le sait. Les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne sont donc pas seulement, pour la moralisation des Noirs, plus utiles que les autres prêtres, mais ils ont indispensables. Ils sont dans la position la plus favorable, la plus sûre qui se puisse imaginer pour travailler à une telle œuvre. Tout le monde pense ainsi avec l'autorité ecclésiastique; M. le baron de Roujoux est seul, je crois, de son sentiment.

La deuxième conséquence qu'il tire des idées inexactes qu'il a sur la Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, c'est que leurs règles, passant pour eux avant la loi, ils seront toujours obligés d'éluder l'action légale, et que tout essai de les faire rentrer dans la régularité serait infructueux. Mais sur quoi M. le directeur de l'Intérieur se fonde-t-il pour dire que nous faisons passer nos règles avant la loi? Est-il possible que le ministre de la Marine ait envoyé à Bourbon une congrégation qui fait passer ses règles avant la loi? Les missionnaires du Saint-Cœur de Marie sont en tout, vis-à-vis du gouvernement, comme les Frères des Ecoles chrétiennes, comme les Religieuses de Saint-Joseph. Les règles des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, comme celles des Frères et de toute communauté religieuse, portent sur des choses que la loi n'atteint pas; par conséquent, elles ne peuvent pas être en opposition avec la loi. L'opposition de leurs règles avec la loi rendrait leur existence un désordre; elle serait impossible. Les missionnaires du Saint-Cœur de Marie, d'après M. le directeur de l'Intérieur, seront toujours obligés d'éluder l'action légale. Mais que peut entendre ici M. le directeur de l'Intérieur par l'action légale? Quelle action la loi a-t-elle sur un ecclésiastique? Pas d'autre que celle de l'obliger à s'acquitter comme il faut des fonctions qu'il s'est engagé envers les autorités civiles et religieuses de remplir. Est-ce que cette action de la loi n'a pas lieu sur les missionnaires du Saint-Cœur de Ma-

rie? Quand ils seraient assez insensés pour vouloir s'y soustraire, le pourraient-ils? Comment des hommes, qui ont fait vœu de pauvreté, d'obéissance, qui sont soumis autant qu'il est possible de l'être, aux autorités religieuses et civiles, aux curés, et aux vicaires en l'absence des curés, des hommes qui n'ont d'autres fonctions que de catéchiser des Noirs, de tels hommes voudront-ils se soustraire à la loi? Mais pourquoi? Dans quel but? Ces hommes-là sont dans une irrégularité de laquelle on ne peut même pas essayer de les faire sortir! En vérité, je ne m'explique pas comment M. le baron de Roujoux a pu dire de telles choses.

XI. Il continue et dit : Plusieurs tentatives inutiles de les envoyer dans la partie sous le vent, où leur ministère serait d'un si grand secours, m'ont démontré, à n'en plus douter, que telle est leur position. Mais quand ces tentatives ont-elles été faites? Mgr le Préfet apostolique nous a-t-il jamais témoigné le moindre désir de nous envoyer dans la partie sous le vent; mais dès qu'il le voudra, nous sommes prêts à partir. Avons-nous jamais laissé entrevoir la moindre disposition d'insubordination à son égard? Sur quoi donc se fonde M. le directeur de l'Intérieur pour avancer des faits qui nous sont injurieux et qui peuvent être si nuisibles au succès de notre mission, à la moralisation des Noirs?

XII. D'autre part, continue M. le directeur de l'Intérieur, il est probable que, sans le concours d'autres ecclésiastiques, la mission de M. Le Vavasseur sera manquée. Cela est vrai; aussi avons-nous l'intention de demander à partir, si le gouvernement local n'a pas fait ou n'a pas l'intention de faire des démarches en France pour avoir de nouveaux missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

XIII. M. le directeur de l'Intérieur nous apprend ensuite que l'Ordre des missionnaires du Saint-Cœur de Marie n'est pas le seul qui se dévoue à la moralisation des Noirs. Il se trompe. M. le Ministre annonce, dit-il, trois ecclésiastiques qui, partis sous les auspices de M. de Ra-

vignan, arrivent pour cette œuvre. M. le baron de Roujoux ne savait pas que c'étaient des Jésuites : il les aime encore moins que nous.

XIV. Enfin, M. le baron de Roujoux annonce des communautés diverses qui vont venir. Ce sont des choses toutes nouvelles pour nous; il faut que ces communautés soient bien récentes pour que nous ne les connaissions pas encore.

Je n'ai pas le courage, Monseigneur, d'aller plus loin. M. le directeur de l'Intérieur renouvelle, dans sa réponse à M. Ch. Desbassyns, les choses inexactes qu'il avait déjà dites. Il faudrait, pour y répondre, répéter ce que vous venez de lire.

Quoique M. le directeur de l'Intérieur doive être considéré par l'organe du Gouvernement dans cette discussion à notre sujet, je ne puis me résoudre à croire que son sentiment par rapport à nous soit celui des autres autorités locales; il me semble que ces autorités sont mieux disposées en notre faveur. Si cependant je me trompais, si le sentiment de M. de Roujoux était celui du gouvernement, si surtout le Conseil colonial le partageait, nous ne devrions plus songer à rester ici, et nous ferions agréer notre départ à M. le Gouverneur et à Mgr le Préfet apostolique.

Le plus grand désir de mon cœur, qui est un cœur créole, avait toujours été de me dévouer sans réserve au bien de mon pays; c'est ce désir qui m'a conduit à l'état ecclésiastique; c'est ce désir qui a produit la Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie; c'était Bourbon que nous avions eu d'abord en vue. Mais si je ne puis pas faire dans mon pays le bien que je désire, j'ai le cœur assez sacerdotal pour avoir la force et le courage d'aller ailleurs. Ailleurs, nous trouverons des champs plus vastes ouverts à notre zèle; ailleurs, on saura mieux apprécier les services que nous pouvons rendre.

J'ose espérer que vous voudrez bien me faire l'honneur de me répondre d'une manière bien positive sur les dispositions du Conseil à notre égard. [Si des demandes n'ont pas été faites, ou ne doivent pas se faire, pour

avoir de nouveaux missionnaires du Saint-Cœur de Marie, comme je l'ai déjà dit, il nous sera impossible de rester ici.] Votre réponse m'aidera à prendre un parti définitif.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,
Monseigneur,
votre très humble et soumis serviteur.

F. LE VAVASSEUR, *pr. m. du S.-C. de M.*

(Ce rapport destiné d'abord à Mgr Poncelet, le fut ensuite au Président du Conseil colonial. M. Le Vavas seur envoya à la Neuville le brouillon de sa première rédaction à l'adresse du Préfet, laquelle porte ses corrections en vue de l'expédition du rapport au président du Conseil. Nous avons transcrit ce brouillon avec les corrections, comme s'il était encore adressé au Préfet. La phrase entre [] est barrée sur le brouillon. Une autre lettre, bien plus courte, fut écrite au Préfet, simple demande d'explications, sans justification aucune ; nous la donnons plus loin. Il semble bien que le rapport précédent resta à l'état de projet et ne parvint ni à l'un ni à l'autre des destinataires.)

*
**

de M. Le Vavas seur à M. Libermann :

MON BIEN CHER PÈRE,

Voci un rapport touchant cette mission que Monseigneur a expédié au Ministre par M. de Laisaigues, ami intime du Ministre, médecin en chef de Bourbon, homme d'une très grande piété. C'est lui qui aura la bonté de vous faire parvenir par la poste ce paquet. Je laisse à votre prudence de voir devant Dieu s'il sera utile de donner publicité à ce rapport. Si le Ministre et surtout la commission chargée des Noirs à Paris, dont M. de Breuil fait partie, en prennent lecture, je crois qu'il produira un grand effet sur leur esprit. Si vous jugez bon de le faire imprimer dans l'*Ami de la Religion* ou ailleurs, il pourrait en résulter de l'inconvénient pour nous. Quoique je

parle peu des maîtres de Bourbon, cependant j'en dis assez pour les mécontenter contre nous; ce que je dis sur les mariages et l'impossibilité où sont les Noirs de se faire instruire, faute de temps, suffit pour les mettre en fureur contre nous. J'aurais voulu vous envoyer une copie plus propre de ce rapport, mais je n'ai pas le temps d'en faire faire une; là-bas il vous sera plus facile de trouver un bon copiste.

Les choses vont toujours très bien pour nous; j'ai reçu, l'autre jour, la visite, à la maison, du nouveau directeur de l'Intérieur; il me témoigne une affection et une estime extraordinaires; j'espère qu'il ajoutera quelque chose aux 3.000 francs que je touche déjà comme vicaire de Saint-Denis. Je me trompais beaucoup quand je vous disais que nous pourrions vivre ici en communauté sans secours du gouvernement.

Je monte mardi dans les forêts pour faire tirer les bois nécessaires à la maison que nous allons faire bâtir à la Rivière-des-Pluies. Les habitants du voisinage de la chapelle m'ont donné des Noirs pour deux jours. Je compte sur la Sainte Vierge pour trouver de quoi faire bâtir cette maison. Dans notre catéchisme de persévérance de Saint-Denis, nous avons un bel atelier de charpentier; c'est lui qui va faire notre case.

Nous sommes bien avides de vos lettres; pourquoi donc, mon bien cher Père, sont-elles si rares? Quelle décision prenez-vous touchant M. Laval? Envoyez quelqu'un pour me remplacer; je n'ai pas assez l'esprit de Dieu pour être supérieur; mes deux confrères et moi nous sommes bien unis, mais je ne donne rien à leurs âmes parce que je n'ai rien. Ils sont toujours fervents, mais se sentent de ma pauvreté. Ils seraient plus chauds, s'ils avaient un supérieur qui pût échauffer leur cœur.

La santé de M. Blanpin est meilleure; celle de M. Collin se soutient.

Vous me permettez, mon bon Père, de ne pas vous dire davantage aujourd'hui; dans quelque temps nous vous écrirons plus longuement. On m'aime toujours beaucoup trop ici; recommandez nous, et moi surtout, beaucoup, au Cœur de Marie. J'attends la formule des

vœux, qui est avec M. Laval, pour prononcer les miens. M. Laval ne nous écrit pas.

Votre premier enfant dans le saint Cœur de Marie.

17 mars. F. LE VAVASSEUR, p. m. du S.-C. de M.

Si vous avez de l'argent, mon bien cher Père, envoyez-nous des bas de *filoselle*; ceux que ces Messieurs ont portés étaient en coton; ils sont devenus blancs.

*
**

Mémoire adressé à Mgr Poncelet, préfet apostolique de l'Île Bourbon, prélat romain, sur notre mission de cette île (1).

Janvier 1844.

MONSEIGNEUR,

Ce rapport que vous exigez de moi semble devoir être d'une grande utilité pour les Noirs, si on peut y faire quelque attention. Vous y verrez : 1° le bien déjà fait et qui se fait actuellement parmi les Noirs; 2° celui qu'on pourrait faire; 3° les moyens à prendre pour l'assurer; 4° les obstacles qui l'ont arrêté jusqu'ici.

i

En remettant entre nos mains la mission des Noirs pour occuper le nouveau poste que vous lui avez donné, Monseigneur, M. l'abbé Monnet vous a fait un rapport, dans lequel vous avez vu avec de grandes consolations le bien vraiment extraordinaire qu'a opéré parmi les esclaves le zèle et la charité apostolique de ce prêtre admirable. Nous étions effrayés de la charge qu'il nous

(1) Les deux copies que nous possédons de ce mémoire portent la date de juin 1844; nous pensons que c'est une erreur, car la lettre d'envoi de ce mémoire au Vénérable Père est de mars, et à l'époque du mémoire, M. Monnet est depuis six mois à Saint-Paul, où il alla en juillet 1843.

laissait; il nous paraissait bien difficile de le remplacer et nous avons grand peur que les Noirs ne souffrissent beaucoup en perdant leur Père. Cependant, nous confiant en Dieu, nous nous sommes mis à l'œuvre avec courage; et Dieu a béni nos efforts au-delà de nos espérances.

Les Noirs convertis par M. Monnet continuent presque tous à vivre dans une piété solide et fervente; on les voit s'approcher en foule des sacrements à toutes les grandes fêtes, et ils les recevraient bien plus souvent si la prudence n'obligeait pas à modérer encore leurs désirs. Presque tous les Noirs qu'il a mariés rendent heureuses leurs femmes, les aiment, leur sont très fidèles et pourraient, sous bien des rapports, servir d'exemple à beaucoup de Blancs.

M. l'abbé Monnet avait cru devoir faire faire la Première Communion à plusieurs jeunes négresses et à quelques jeunes Noirs; ils avaient fait paraître des dispositions qui lui semblaient sûres; elles l'étaient en effet, car ils ont persévéré assez longtemps.

Mais l'âge des passions arrivant, les Noirs, les négresses ont senti le besoin, la nécessité de se marier; ils en ont demandé la permission à leurs maîtres; elle leur a été refusée; et, malgré tous leurs sentiments de religion, ils ont été entraînés tous à la fois par les passions et par les séductions si nombreuses qui les entourent et sont tombés dans le désordre.

Outre les Noirs dont s'occupait M. Monnet, vous nous aviez chargés, à son départ, des Noirs de la paroisse de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne; nous avons essayé pendant quelque temps de remplir une mission si vaste; mais bientôt nous avons senti qu'elle était trop au-dessus de nos forces; et vous-même, considérant dans votre bonté paternelle la faible santé d'un de mes confrères et les ménagements que l'autre avait à garder dans un climat souvent si nuisible aux européens, vous nous avez fait abandonner les choses commencées à Sainte-Suzanne et à la paroisse de Sainte-Marie.

Je me suis spécialement chargé des Noirs de Saint-Denis. J'ai placé un de mes confrères, M. Collin, à la chapelle de la Rivière-des-Pluies; cette chapelle, située

sur les limites de Saint-Denis et de Sainte-Marie, sert à l'instruction des Noirs des deux quartiers. M. Blanpin, mon troisième confrère, se partage entre Saint-Denis et la Rivière-des-Pluies; son aide m'est indispensable à Saint-Denis, parce qu'il m'est impossible de suffire seul aux besoins spirituels des Noirs de cette paroisse. J'avais voulu essayer de me passer de son secours; vous savez quelles fatigues j'ai éprouvées; j'étais tombé dans un accablement, dans un épuisement de forces qui me faisait craindre de ne pouvoir plus exercer le ministère comme je le fais maintenant. M. Collin ne peut pas non plus être chargé du travail de la Rivière-des-Pluies; la quantité de Noirs qui fréquentent cette chapelle s'augmente sans cesse et, quoique j'en confesse un certain nombre, lui et M. Blanpin ont encore tous les deux plus qu'ils n'en peuvent faire, surtout à certains jours.

Cependant, vous savez qu'en plein Conseil colonial, un monsieur, qui n'aime pas les missionnaires et qui aurait dû être leur premier protecteur dans cette île, a été assez injuste pour nous traiter de paresseux qui ne faisons ensemble que ce que faisait un seul autrefois. Autrefois un seul, qui en valait deux, suffisait; aujourd'hui, trois ne suffisent plus! Ce monsieur, cependant, sait que le travail auprès des Noirs va augmentant sans cesse.

Je vais vous raconter simplement comment chacun de nous emploie son temps; c'est un moyen de vous faire bien connaître ce qui se fait en ce moment pour les Noirs : vous verrez que nous ne sommes pas des paresseux!

(Malgré quelques détails intéressants, nous omettons ici un long passage, pour éviter des redites.)

Leur charité (des Noirs) rappelle celle des premiers chrétiens. Tous les dimanches, à la messe qui se dit pour eux à 5 heures 1/2, et au catéchisme de persévérance, qui a lieu à 7 heures du soir, on fait une quête, dont le produit est destiné aux besoins pressants des Noirs les plus misérables; ordinairement, cette quête s'élève à 30 ou 40 francs. J'y joins les honoraires des messes qu'ils me font dire, car, d'après nos usages, tout ce qui nous vient des Noirs, ou des pauvres peuples dont nous nous

occupons, doit ordinairement retourner à eux. Aux honoraires de messe se joignent aussi les petites offrandes qu'ils font à leurs mariages; et de cela il se forme une petite somme déposée dans une boîte que j'ai fait clouer dans une armoire de la sacristie de Saint-Denis. Le soin de cette caisse est confié à un Noir, qui est notre trésorier. Pour m'éclairer dans la distribution des aumônes, j'ai fait nommer dans chaque bande (1) de Noirs et de négresses, à la pluralité des voix, un conseiller et une conseillère. Chaque conseiller et conseillère est chargé de recevoir les demandes de ceux qui ont besoin de quelque chose; avant de me les présenter, ils prennent l'avis des autres conseillers; ils m'en font part, en me donnant le leur, puis je prononce en dernier ressort. La chose se fait de la même manière pour les négresses.

Les conseillers et les conseillères sont aussi chargés de découvrir, de deviner les besoins de leurs confrères ou consœurs, qui auraient honte de demander; ils les visitent quand ils sont malades et pourvoient à leurs nécessités. Leur charité s'étend aussi à tous les autres Noirs, esclaves et affranchis, de Saint-Denis; à l'aide de notre caisse, nous donnons du riz aux uns, des vêtements aux autres; on fait réparer les cases des vieillards; on fait de petites rentes mensuelles aux veuves, aux parents surchargés d'enfants, aux jeunes négresses qui ont quitté le désordre pour pratiquer la religion; on fait des prêts, on paie des dettes, etc. Et tout cela se fait dans un grand esprit de charité, qui me touche quelquefois jusqu'au fond du cœur. Qu'on dise après cela que les Noirs ne sont pas capables de vertus! que voit-on de semblable parmi nos Blancs?

... Malgré ces bonnes dispositions, ces vertus que nous admirons dans beaucoup de nos chrétiens, nous sommes plus décidés que jamais à nous montrer très difficiles pour les admettre à la Première Communion.

Je crois qu'avant de leur faire recevoir cet auguste sacrement, il faut les conduire à un degré de vertu et

(1) On appelle *bande* de Noirs, dans nos catéchismes, les Noirs qui ont fait la Première Communion ensemble.

d'instruction qui donne de grandes espérances pour l'avenir. C'est pourquoi je n'ai fait faire aucune Première Communion depuis le départ de M. l'abbé Monnet; il y en aura une assez nombreuse, je pense, dans quelques mois, à Saint-Denis et à la Rivière-des-Pluies. Il faut aller doucement, prudemment, patiemment, dans une œuvre comme la moralisation des Noirs; aller trop vite, ce serait tout gâter. Je regarde ce qui est déjà fait comme immense, à cause des obstacles dont je vais parler tout à l'heure : si on les enlevait, les Noirs de Bourbon seraient bientôt moralisés.

II

Le bien à faire parmi les Noirs dépend des bonnes dispositions, de la bonne volonté qu'ils ont à se faire instruire. S'ils témoignent beaucoup de goût pour les catéchismes, s'ils s'adonnent avec ferveur à la pratique de la religion, nécessairement ils se convertiront et deviendront vertueux. Or, je dis qu'il en est ainsi, et je vais prouver cette assertion par des faits publics.

A peine arrivé à Bourbon, j'obtins de mon père qu'il transformât en chapelle une petite maison qu'il m'avait préparée pour le temps que je devais passer près de lui. Le curé de la paroisse, d'abord, goûta fort ce projet et m'aida à le faire exécuter. A peine cette chapelle fut achevée, qu'elle se trouva pleine de Noirs. Je confessais longtemps, quelquefois jusqu'à 10 heures du soir; mais, malheureusement, M. le Maire de ce quartier la fit fermer. Il paraît que le curé ne s'était pas mis en règle pour l'ouverture de cette chapelle. Vous n'étiez pas ici, Monseigneur; on ne réclama pas; ce n'était pas à moi de le faire. M^{me} Sicre de Fonbrune, riche habitante de Sainte-Suzanne, fit bâtir une chapelle ou plutôt un hangar, attendant à un petit pavillon où l'on avait placé un autel : c'était peu de temps après mon arrivée dans ma famille. M. le curé de la paroisse, qui faisait le catéchisme depuis longtemps dans cette habitation, m'en chargea. Aussitôt la chapelle faite, les Noirs y vinrent en grand nombre;

elle était remplie toutes les fois que j'y allais, et en peu de temps il s'y fit un grand nombre de mariages et de Premières Communions.

Un autre fait semblable, qui prouve mieux encore les bonnes dispositions des Noirs. D'après mes conseils, M. Boyer de la Giroday, mon beau-frère, propriétaire au Quartier français, avait transformé à ses frais en jolie chapelle un bâtiment assez grand, situé sur les confins de Saint-André et de Sainte-Suzanne. Les habitations environnant cette chapelle sont toutes considérables et renferment un très grand nombre de Noirs. A peine fut-elle ouverte, dès la troisième fois que nous y fîmes le catéchisme, elle fut pleine, tellement pleine que je fus obligé d'annoncer que les chapelles étant spécialement destinées aux esclaves, on n'y pourrait recevoir les Blancs qu'après les Noirs; ce n'était pas seulement le manque de place qui me faisait faire cette annonce; je la faisais aussi parce que je savais que M. le maire et M. le curé de la paroisse de Sainte-Suzanne craignaient que beaucoup de Blancs n'abandonnassent l'église pour cette chapelle. Les choses en étaient là, lorsque le maire la fit encore interdire au public.

Voilà pour Sainte-Suzanne. Faut-il vous rapporter, Monseigneur, ce qui s'est passé dans les autres quartiers? Partout les bonnes dispositions sont les mêmes. Voyez à Saint-André, avec quel empressement les Noirs ont assisté, assistent encore au catéchisme que leur fait M. l'abbé Lemercier, dont le zèle est si admirable. Voyez à la chapelle qu'a fait bâtir M. Lory, sur son habitation de la Rivière-du-Mât et où M. l'abbé Lemercier va aussi faire des instructions : quels succès n'y a-t-il pas pour eux? Voyez ce que fait M. l'abbé Monnet à Saint-Paul : à peine y a-t-il six mois qu'il y est, et il vient de faire une Première Communion de 50 Noirs. Vous savez le bien que fait M. l'abbé Escadi, à Saint-Louis; à Saint-Pierre, les premiers essais de l'abbé Bru lui avaient fait concevoir les plus belles espérances.

III

(Moyens à prendre pour assurer le bien à faire parmi les Noirs.)

Deux choses suffisent pour assurer la moralisation des Noirs : la première, c'est la construction et l'entretien d'un nombre suffisant de chapelles pour les réunions; la deuxième, c'est l'admission dans Bourbon d'une quantité suffisante de prêtres capables de s'occuper d'eux comme il faut.

Je vis d'abord que pour assurer le bien à faire parmi les Noirs, il fallait construire dans chaque quartier un nombre suffisant de chapelles : c'est un point sur lequel tout le monde est d'accord. Les Noirs travaillent toute la journée; ils ne peuvent venir se faire instruire, quand on le leur permet, que le soir, après leur ouvrage, ou le dimanche, après leur corvée. Si les lieux où se font les catéchismes sont à de grandes distances de leurs demeures, ils ne pourront jamais s'y rendre. Voudrait-on que le Noir, qui a travaillé depuis le matin jusqu'au soir, en finissant son ouvrage, aille faire une ou deux heures pour assister à un catéchisme? Et quand se reposera-t-il? Le dimanche, faudra-t-il qu'il fasse un voyage pour venir à la messe? Il n'a qu'une partie de ce jour pour lui, est-il possible qu'il consente à la passer sur les grands'routes et à l'église? Voudrait-on que les prêtres aillent dans les habitations? Il en faudrait alors des centaines. Dans une habitation, un prêtre parlera à 50 ou 100 Noirs; dans une chapelle, il peut en réunir 1.000. La multiplication des chapelles est donc d'une nécessité absolue pour la moralisation des Noirs.

Je dis qu'il faut de plus une réunion de prêtres capables de s'en occuper comme il faut.

Tous les prêtres ne sont pas propres à une semblable mission; cette vérité est fondée sur l'expérience. Vous avez, Monseigneur, en ce moment, à Bourbon, de très bons prêtres, qui avouent avec franchise qu'ils ne se sentent pas la force d'y travailler; c'est une chose rebutante à la nature et difficile. Vous savez, Monseigneur,

par quel attrait j'y suis porté; comme créole, elle doit m'être beaucoup plus facile qu'aux autres; cependant, parfois je reculerais devant les répugnances, les dégoûts et les fatigues, si je n'étais retenu par les liens qui m'y attachent. Aucun motif humain ne peut soutenir un prêtre dans le ministère qu'il exerce près des Noirs : ce n'est pas l'intérêt que peuvent lui donner les Noirs; ce n'est pas l'estime des hommes; ici, quand on s'occupe des Noirs, il faut se faire un avec eux, petit, pauvre avec eux, et l'on est méprisé du monde avec eux; ce n'est pas l'espérance de parvenir : où arriver, quand on s'est dévoué au service de ces pauvres gens? Ce n'est pas l'éclat des succès : ils coûtent beaucoup, et le monde n'y fait pas attention. Non, quand on ne cherche pas Dieu seul, quand on n'a pas fait le sacrifice entier de tout ce qu'on est, quand on veut encore quelque chose pour soi sur cette terre, on n'est pas capable de s'occuper des Noirs comme il convient. Il faut, pour une telle mission, des hommes de sacrifice, des prêtres qui mettent leur joie dans les peines, les travaux, les fatigues, qui, par les vœux d'obéissance et de pauvreté, ne peuvent plus rien posséder ni désirer, qui ne vivent que pour Dieu et leurs frères. Il faut une société de prêtres de ce genre pour la moralisation des Noirs.

Il y a dix ans, Monseigneur, lorsque j'allais entrer au Séminaire, je vous disais ce que j'écris en ce moment. Dès cette époque j'avais déjà conçu le dessein de me dévouer au soin spirituel des Noirs. Je voyais dès lors le bien immense à faire parmi eux; mais il me fallait des aides tels que je viens de le dire. Je les désirais, et Dieu me les préparait. Vers la fin de mon séminaire, je communiquai mes projets à quelques-uns de mes confrères les plus pieux; je leur parlai du besoin que les Noirs avaient de leur ministère. Ils furent touchés de l'état d'abandon où on les avait laissés jusqu'alors et résolurent de venir m'aider à les évangéliser. Notre projet arrêté, nous songeâmes à l'établir sur des bases solides, qui en assurassent le succès. Nous avions alors pour conseils les prêtres les plus pieux et les plus éclairés de Paris, les MM. de Saint-Sulpice. Ils nous engagèrent à adopter des

règles et à nous constituer en Congrégation. Rome approuva fort cette pensée; nous la proposâmes à M. Fourdinier, qui la rejeta assez vite; il la regardait comme une vaine imagination de jeunes prêtres; d'autres aussi partagèrent ses préventions. Cependant, toujours soutenus et guidés par de sages conseils, puis protégés par quelques évêques, enfin, Dieu aidant, nos désirs furent accomplis : nous avons formé une congrégation de prêtres, connue sous le nom de missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Le fondateur et le supérieur est M. l'abbé Libermann, et non pas moi, comme on l'a dit ici. J'en ai eu la première pensée, il est vrai, mais c'est lui qui a fait le reste.

(Après quelques détails sur le genre de vie des missionnaires : soumission aux supérieurs ecclésiastiques, vie commune, le mémoire continue). On pourra bien trouver des prêtres plus vertueux, plus savants qu'eux : ce ne sera pas difficile; mais j'ose dire sans crainte qu'on n'en trouvera pas qui aient plus de dévouement et de zèle pour la moralisation et le salut des Noirs. Généralement, on nous rend justice à Bourbon. M. le baron de Roujoux, il est vrai, dans la dernière séance du Conseil colonial, tenu à la fin de 1843, a prévenu contre nous plusieurs de ceux qui composaient le Conseil; heureusement qu'ils sont en petit nombre; les autres, je l'espère, nous estiment comme nous le méritons. Il a fait craindre que nous pourrions bien être des espèces de *Méthodistes*, qui renouvelleraient peut-être à Bourbon ce que ces sectaires ont fait dans les colonies d'Amérique. L'avenir fera voir à M. de Roujoux qu'il se trompe; en attendant, on aurait pu lui faire remarquer ce que j'ai déjà dit : 1° que nous sommes des prêtres, religieux, catholiques, soumis par leurs règles, autant qu'il est possible de l'être, aux autorités des lieux où nos services sont acceptés; 2° que nous ne sommes dans Bourbon qu'un corps supplémentaire, tout à fait secondaire, sous la surveillance et dépendance du clergé local; nous ne faisons que ce qu'on nous commande de faire, sous les yeux de ceux qui commandent et comme ils le commandent; rien donc n'est plus injuste, plus injurieux, que de nous comparer aux méthodistes.

M. de Roujoux ne connaît pas la différence qu'il y a entre un méthodiste et un véritable prêtre catholique. Il connaît bien moins encore ce qu'est un missionnaire du Saint-Cœur de Marie. Si je n'étais pas ce que je suis à Bourbon, cet homme nous aurait fait beaucoup de tort et aurait pu empêcher tout le bien que peut faire une congrégation comme la nôtre parmi les Noirs. J'espère que les autorités premières ne partagent pas ses idées.

IV

(Obstacles qui ont arrêté jusqu'ici la moralisation des Noirs.)

1° Le premier de ces obstacles, c'est le manque de chapelles.

Sur la paroisse de Saint-Denis, il n'y en a encore aucune pour le moment; il en faudrait deux, au moins une encore, outre celle qu'on bâtit près du collège.

Dans Sainte-Marie il n'y a que la chapelle de la Rivière-des-Pluies; il faudrait, outre celle-là, encore trois autres.

Dans Sainte-Suzannē il y en a une, celle de M^{me} Sicre, et une autre, celle de M. Boyer de la Giroday, assez grande, bien ornée, mais, comme je l'ai dit, interdite au public. Le maire de Sainte-Suzanne donne, pour raison de la mesure qu'il a prise à l'égard de cette chapelle, qu'il n'a pas assez de gardes de police pour la faire surveiller. Il suit, d'après la conduite de ce maire, que, dans son quartier, la moralisation des Noirs doit être en rapport avec le nombre de ses gardes de police : je ne sais comment, en France, on recevrait un tel principe. Heureusement pour les Noirs qu'aucun autre maire ne l'a adopté : c'est ce qu'on peut appeler un des phénomènes municipaux de notre pays. Il est bon de vous faire observer, Monseigneur, que les gardes de police, en général, et ceux de Sainte-Suzanne en particulier, sont tellement immoraux, qu'il m'est arrivé, quand j'exerçais le saint ministère dans cette paroisse, d'être obligé de réprimer, sur les chemins, des licences publiques qu'ils avaient l'impudeur

de se permettre avec les négresses. Serait-ce sous la surveillance de telles gens que voudrait nous mettre M. le maire de Sainte-Suzanne? Du reste, cette chapelle de M. Boyer est située sur le grand chemin, à côté de la maison principale, presque à la porte du commissaire de police du quartier; les Noirs qui s'y rendent et qui en sortent peuvent être surveillés par les gens de la police qui surveillent la grand'route; le voisinage du commissaire de police est une garantie suffisante d'ordre, et M. le maire peut bien se reposer sur nous et M. Boyer sur la manière dont les choses doivent se passer chez lui et dans sa chapelle. Les mesures prises par rapport à cette chapelle, surtout après les réclamations que nous avons faites, me sont mystérieuses, inexplicables.

A Saint-André, il n'y a qu'une chapelle, celle de M^{me} Lorry; elle est placée sur son habitation, à l'extrémité du quartier; elle peut contenir 250 à 300 Noirs; elle est propre et bien ornée. Il faudrait à Saint-André au moins trois autres chapelles. Celle de M. Boyer pourrait servir pour Saint-André.

A Saint-Benoît, il n'y a qu'une chapelle, celle du Bras-Panon, assez mal placée, à mon avis; on m'a dit qu'elle était peu fréquentée par les Noirs. Il faudrait, dans ce quartier, au moins trois ou quatre chapelles encore.

Je ne parle pas de Sainte-Rose et de Saint-Philippe : je ne connais pas assez ces quartiers.

A Saint-Joseph, il faudrait au moins deux chapelles;

à Saint-Pierre, trois ou quatre;

à Saint-Louis, autant;

à Saint-Paul, au moins deux, outre les chapelles de Saint-Gilles, des Trois-Bassins, de la Possession.

Une remarque très importante à faire, c'est que le gouvernement n'a pourvu jusqu'ici en rien aux frais qu'exigent les chapelles où l'on instruit les Noirs. Je parle surtout de la chapelle de la Rivière-des-Pluies, la plus importante de toutes. Nous nous en sommes chargés, sans rien recevoir du gouvernement ni pour nous, ni pour l'entretien de cette chapelle. Voudra-t-on croire en France que nous sommes obligés de faire payer aux pauvres

esclaves, qui veulent s'instruire de leur religion, les bougies qui les éclairent?

Le premier obstacle à la moralisation des Noirs est donc le manque de chapelles.

2° Le deuxième obstacle à leur moralisation, c'est l'impossibilité où ils sont presque tous de se rendre aux instructions religieuses; leurs maîtres ne leur en donnent pas le temps; il est évident que tant qu'on ne prendra pas des mesures définitives pour empêcher un tel abus de pouvoir, jamais l'instruction religieuse ne pourra se répandre parmi les Noirs.

3° Le troisième obstacle, c'est l'impossibilité pour la plupart de se marier. On trouve sur ce point, parmi les maîtres, une opposition systématique qui arrête tout. L'expérience prouve cependant que le mariage est, parmi les Noirs, le moyen le plus efficace de moralisation. Ils respectent plus que les Blancs la sainteté de cette union; ils élèvent leurs enfants avec les plus grands soins, la plus grande vigilance; les voir tourner mal, c'est pour eux le plus grand des malheurs. Qu'on laisse les Noirs se marier, d'abord; qu'on fasse ensuite instruire les enfants, et on verra combien la piété et toutes les vertus morales qui en découlent se répandront dans cette classe.

4° Quatrième obstacle, l'immoralité des Blancs. Les jeunes négresses surtout, à Saint-Denis, sont presque toutes perdues par les Blancs. L'esprit d'impiété des Blancs est aussi beaucoup répandu parmi les Noirs de cette ville. On les laisse fort mal à propos fréquenter les spectacles, se réunir en grand nombre dans les bals publics, où l'impudicité ne garde aucune borne. Ce n'est pas dans les spectacles de Bourbon et dans ces réunions infernales (1) qu'ils prendront goût aux choses religieuses et morales. Pour faire gagner quelques piastres à des comédiens ou à quelques donneurs de bals, on sacrifie la moralisation de la population.

5° Cinquième obstacle, le manque de prêtres propres à s'occuper d'une telle œuvre. Il faudrait à Bourbon,

(1) Les bals de Noirs, non pas les bals de cafres, mais les bals des créoles, bals *dix-sous*, comme on les appelle.

d'après l'expérience que j'ai du ministère auprès des Noirs, au moins trente prêtres spécialement consacrés à cette œuvre, si on veut en assurer le succès.

Ces obstacles levés, l'amélioration des Noirs se fera en quelques années.

*

**

de M. **Le Vasseur** à M. **Libermann** :

(*juin 1844.*)

(Cette lettre commence par l'acte des vœux de M. Le Vasseur, émis dans la chapelle de la Rivière-des-Pluies, le jeudi dans l'octave de la Pentecôte, 30 mai 1844.)

Très cher Père, me voilà maintenant missionnaire du Saint-Cœur de Marie tout de bon. J'ai prononcé mes vœux comme je vous l'avais annoncé. Vous vous souvenez qu'au moment de faire mes promesses, quand c'était question si je ferais les vœux ou non, je vous avais demandé à ce qu'ils fussent publiés, si je les faisais. Voilà pourquoi je les ai faits en présence de mes deux confrères, en observant tout ce qui s'observe au noviciat. Je suis content, heureux. J'ai tout donné pour toujours au saint Cœur de Marie : c'est en lui qu'est toute mon espérance. Je vous envoie aussi les vœux de M. Laval; voici à quelle occasion il les a faits. Je lui avais écrit pour le prier de m'envoyer la formule des vœux, que nous n'avions pas. Il a cru que je lui disais de les faire et il les a faits. Je pense que vous les recevrez faits de cette manière. Je lui ai fait remarquer qu'il n'avait pas compris ma lettre, tout cela en le félicitant de ce qu'il avait fait. Le bon Dieu a permis sa méprise, peut-être pour nous l'attacher pour toujours.

Je songe à aller à Maurice; au premier jour je partirai. Il y fait merveille; il paraît que Dieu répand par lui, parmi les Noirs, les grâces les plus grandes, et que la piété des Noirs à Maurice a quelque chose de plus fervent, de plus saint que celle de ceux de Bourbon : un saint ne peut pas faire autrement.

Ici nos affaires vont bien et notre ministère aussi. Le

baron de Roujoux est enfin parti; il avait essayé de nous faire du mal dans le Conseil colonial; vous verrez ci-joint ce qu'il dit de nous. J'avais voulu y répondre, demander une justification; nos amis m'en ont dissuadé. Je me suis borné à écrire la lettre ci-jointe à Mgr le Préfet apostolique; j'attends sa réponse. Elle sera bien favorable, car M. Le Beau, directeur de l'Intérieur par interim, est on ne peut mieux disposé en notre faveur et m'a dit que si Monseigneur voulait faire une demande pour avoir de nos missionnaires, il l'appuierait de tout son pouvoir. Monseigneur va faire cette demande. Le gouverneur et l'ordonnateur (1), qui sont les deux premières autorités de l'île, nous sont favorables. J'ai écrit à Monseigneur dans un sens un peu décidé, pour lui faire peur. Il ne nous laisserait pas partir pour tout au monde.

L'ambassade pour la Chine (1) a passé ici il y a quelques jours; on les a menés à notre chapelle de la Rivière-des-Pluies; j'y ai fait un peu de catéchisme en leur présence, j'ai dit la messe; le P. Blanpin a fait chanter les Noirs comme à l'ordinaire; il y en avait une foule immense. Ce sont des libéraux, écrivains dans les journaux, etc. Ils ne manqueront pas de parler de nous. Tout cela sert à nous consolider ici. Nous n'avons cependant pas encore de traitement pour M. Blanpin et M. Collin; le bon Dieu et notre bonne Mère pourvoient à ce dont nous avons besoin; le P. Laval nous fait la charité.

Nous venons de faire bâtir une petite maison à la Rivière-des-Pluies; elle se termine. J'espère qu'avant peu nous y serons installés; et, dès que nous aurons tous les trois des appartements, nous quitterons absolument la maison de M. Ch. Desbassyns; jusque-là, nous serons obligés d'y manger.

(1) Le gouverneur était le contre-amiral Bazoche (16 oct. 1841 au 8 juin 1846); l'ordonnateur, M. Arch. Bédier (19 mars 1839 au 18 janvier 1845).

(1) Il s'agit de l'ambassade de M. de Lagrené, qui signa, le 24 octobre 1844, le traité de Whampou, très favorable aux missionnaires. L'ambassade était composée, avec M. de Lagrené, de 2 secrétaires et 6 attachés; elle se rendait en Chine sur l'escadre de l'amiral Cécille, forte de 2 frégates et 4 corvettes.

M. Collin se dispose à faire faire la Première Communion à ses Noirs de la Rivière-des-Pluies; ceux de Saint-Denis la feront après mon voyage à Maurice. M. Collin a été fort malade; heureusement que le bon Dieu l'en a tiré. M. Blanpin va mieux; il vient de faire une petite mission chez M. de Villèle, à Saint-Leu; j'en ai été ravi; pour son premier essai, il a fait un coup de maître. Je le laisserai entretenir cette mission; il la visitera tous les deux mois; c'est loin de Saint-Denis, il ne pourra y aller plus souvent. Il vous en envoie le compte rendu. Lui et M. Collin sont toujours entre eux comme vous attendiez qu'ils seraient; il faudrait qu'ils fussent loin l'un de l'autre. Cependant, tous les deux sont toujours bien fervents. M. Blanpin est un prêtre qui pourra un jour être très utile; c'est dommage qu'il n'a pas assez de temps pour étudier un peu.

Pour moi, je suis toujours pauvre, misérable, au delà de ce que vous pouvez penser; il nous faudrait ici un autre supérieur, un homme de Dieu. Très cher Père, envoyez-nous le plus de monde que vous pourrez; Monseigneur demande cela à grands cris, et tous les bons chrétiens aussi; nous avons des amis influents.

Le clergé est dans un triste état (à vous tout seul); il est très mal avec Monseigneur. J'ai peur que Monseigneur ne reste pas longtemps ici; il a bon cœur, de bien bonnes vues, mais il administre mal. Il est détesté ici de presque tout le monde, laïques et prêtres. Le plus grand secret là-dessus, mon bien cher Père.

Pourquoi donc nous laissez-vous sans nouvelles depuis si longtemps? Voilà près de neuf mois passés sans lettre de La Neuville; écrivez-nous plus souvent : rien au monde ne peut nous être plus utile que vos lettres.

Dites-moi, mon cher Père, la conduite que j'ai à tenir par rapport aux droits que j'ai sur les biens de mon père. Faut-il me contenter de ce qu'il donnera?

Nous avons besoin de bas de filouille et de chapeaux. Envoyez-nous aussi deux jolis, bien jolis, enfants Jésus à la crèche. Nous avons renoncé à mettre dehors le Chemin de croix de notre chapelle de la Rivière-des-Pluies; cela aurait coûté trop cher. Il est dans l'église comme par

le passé. Les tableaux que nous vous avons demandés ne sont plus si nécessaires; cependant, plus vous pourrez nous envoyer de choses, meilleur ce sera. Si vous pouviez envoyer aussi quelques rames de bon papier! Ici, il coûte cher.

Adieu, mon bien cher Père; me voilà votre enfant tout de bon; j'espère que je ne vous donnerai plus les chagrins d'autrefois. J'en ai bien regret.

Votre soumis enfant en Jésus et Marie.

F. LE VAVASSEUR, *p. m. S.-C. M.*

Nous avons retrouvé les lettres que vous aviez données à M. Collin et à M. Blanpin. Je faisais pour M. Collin à peu près ce que vous me dites. Je relirai votre lettre, prierai le bon Dieu de me la faire bien entendre, afin de faire mieux auprès de ce cher frère. L'un et l'autre paraissent ouverts et bien à l'aise avec moi. Il nous faudrait un bon supérieur et d'autres confrères.

*
**

Voici la lettre à Mgr Poncelet, dont parle M. Le Vasseur :

MONSEIGNEUR,

Depuis huit jours je suis bien triste. Vous avez sans doute lu la discussion qui a eu lieu à notre sujet au Conseil colonial, dans la séance du 14 décembre 1843. De cette discussion il ressort que M. le baron de Roujoux, alors directeur de l'Intérieur (1), nous regarde à Bourbon comme un corps ecclésiastique hors la loi, qu'on ne peut pas, par conséquent, recevoir dans la colonie. J'ose vous prier de vouloir bien me faire connaître, d'une manière bien positive, si les dispositions que fait paraître M. de Roujoux à notre égard sont aussi celles du gouvernement local.

(1) M. de Roujoux cessa ses fonctions le 17 février 1844.

Si le gouvernement regarde notre Congrégation comme hors la loi, si, par suite, il ne pense pas devoir faire des demandes pour avoir d'autres missionnaires du Saint-Cœur de Marie, vous sentez qu'il ne nous sera pas possible de rester ici; nous n'aurions qu'à vous prier, Monseigneur, de vouloir bien agréer notre départ et le faire agréer par M. le Gouverneur.

M. de Roujoux a dit à notre sujet, dans la discussion dont je vous parle, beaucoup de choses fort inexactes. Je lui avais donné verbalement et par écrit quelques notions sur notre Congrégation; il les a fort mal comprises. Il me tardera de recevoir la réponse que j'ose vous demander et espérer de votre bonté. Elle sera, je l'espère, très favorable et suivie d'une demande en France pour avoir de nouveaux missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

*
**

de M. **Le Vasseur** à M. **Libermann** :

Saint-Denis, 5 juillet 1844.

MON BIEN CHER PÈRE,

Nous avons enfin reçu de vos lettres; nous ne pouvions pas nous expliquer votre silence; je pense que vous avez tardé un peu à cause que vous vouliez savoir ce que je pensais de M. Tisserant et de ses idées. Vous avez vu que c'était tout à fait comme vous. A l'avenir, ne nous condamnez pas à un si long jeûne de vos nouvelles.

Je vous ai annoncé, dans ma dernière lettre, que M. Laval et moi nous avons fait nos vœux. Notre communauté va bien quant aux âmes, assez bien quant aux corps; M. Blanpin et M. Collin, toujours comme je vous l'ai dit; mais, malgré l'opposition des caractères, les antipathies, etc., je suis sûr que leurs cœurs sont bien unis en Notre-Seigneur.

Votre lettre me fait voir que vous craignez que je voie

avec peine les missions de Guinée et de Saint-Domingue. Je vous assure que non. Il me semble bien que je ne veux que ce que Dieu veut, et comme j'espère que je ne serai jamais assez insensé pour prendre mes pensées pour les siennes, je les sou mets aux vôtres et y renonce sans la moindre difficulté. Sans doute, si nos missionnaires de Guinée étaient ici, ils auraient beaucoup d'ouvrage; mais si cet ouvrage ne doit pas être fait par eux, ils s'en seraient mal acquittés, ils n'auraient pas plu au grand Maître, qui veut, avant tout, que ses adorables volontés s'accomplissent. Soyez donc bien persuadé que j'approuve en tout et parfaitement tout ce que vous avez fait; vous savez que je vous regarde comme l'instrument et l'organe du Saint-Cœur de Marie par rapport à nous; il veille sur tout ce que vous faites; je compte sur cet aimable Cœur et je demeure parfaitement tranquille.

Ce que vous me dites des vues que la divine Providence pourrait avoir sur M. Tisserant, m'a fait se présenter à mon cœur des sentiments honteux. J'ai éprouvé comme une sorte de peine quand j'ai lu qu'il pourrait être évêque; j'aurais mieux aimé que ce fût moi. J'ai, depuis cela, et quelquefois aussi avant je l'avais, des pensées que je serai peut-être évêque un jour; je surprends mon esprit à s'arrêter quelquefois sur cette idée et les choses attenantes; je tâche de repousser tout cela de mon mieux; mais en somme, je sens que cette grandeur ne me causerait pas la peine, la peur qu'elle doit causer à une âme qui a la foi et un peu d'humilité.

J'ai grand'peur que mes confrères ne souffrent beaucoup de ma pauvreté spirituelle. Je ne sais que faire pour les sujets d'oraison; nous n'en avons pas. En donner, je n'en suis pas capable; il faudrait que je préparasse; je n'ai pas le temps; si je parle sans préparer, ce n'est rien. Cherchez-nous donc quelques sujets d'oraison bien nourrissants, le P. Dupont, par exemple, ou quelque autre.

La vie active et si occupée de nos confrères m'effraie, à cause de l'effet qu'elle produit en moi; je suis sec, pauvre, vide; il me semble que mon esprit et mon cœur s'éloignent et deviennent de plus en plus étrangers à

Dieu; ils n'ont pas un instant pour être à lui, s'occuper de lui. Je pense qu'il serait de toute nécessité d'introduire l'obligation de faire, avec la lecture d'Écriture Sainte, une demi heure de Lecture spirituelle. Je vais tâcher, en attendant votre réponse, de me conformer à cela et de le conseiller à M. Blanpin; M. Collin la fait habituellement d'après mes conseils. Donnant toujours et ne ramassant pas, on devient bien pauvre, surtout quand on avait bien peu à donner. La vie que nous menons n'est pas tenable pour de jeunes prêtres; je crois qu'en continuant ainsi, tout en voulant sanctifier les autres, nous nous ferions du tort. Si nous avions un quatrième confrère, il me semble que, quoi qu'on en dise, il serait bon de nous l'adjoindre et de le consacrer seulement à soulager les autres et à leur faire trouver quelques moments pour nourrir leur âme et leur esprit; je dis *leur esprit*, parce que je sens que, si nous continuons à être si étrangers à l'étude, nous deviendrons ignorants crasseux. Je voudrais que nos missionnaires pussent avoir au moins trois ou quatre heures par semaine pour l'étude. M. Blanpin en a grand besoin; M. Collin aussi, et moi encore plus.

Il me semble impossible, dans nos missions, d'avoir une heure très régulière pour les repas, le lever et le coucher surtout. L'ouvrage a lieu le soir dans les chapelles; un missionnaire a fini, faut-il qu'il attende un autre? Cela ne semble pas possible. Pour le lendemain on se lève : faut-il, pour son oraison, attendre le lever du dernier couché, ou faut-il que celui-là dorme moins que les autres? Je crois qu'on pourrait sonner les heures, au moins pour les repas, l'examen, la prière du soir, le lever, le coucher et se borner là; viendra qui pourra. Le son des heures sera au moins un avertissement. Je pense que vous ne verrez aucune difficulté à ce que les choses se fassent ainsi : on y est obligé.

Quant à Madagascar, sur un mot de vous, j'irai y travailler avec la plus grande joie; j'ai le cœur, ce me semble, assez fort pour quitter nos Noirs; je les aime bien tendrement, mais j'aime encore plus Notre-Seigneur.

Vous ne me dites rien du Saint-Esprit. Si vous faites imprimer le mémoire que je vous ai adressé, ayez bien

soin de retrancher les choses désavantageuses aux Blancs; autrement, nous serions perdus. *L'Ami de la Religion* imprimerait plutôt nos lettres que la *Propagation de la Foi*.

La lettre que j'ai écrite à Monseigneur et dont je vous envoyai copie a eu bon effet; le gouverneur paraît avoir peur que nous partions; j'ai dit que si on ne nous donnait pas de quoi subsister et si on ne demandait pas d'autres missionnaires en France, nous allions faire nos dispositions pour partir. Tout a été accordé.

Nous serions bien satisfaits d'avoir un Frère ici; prenez garde : il nous faut un saint véritable, et si vous désirez qu'il tienne dans la communauté la position que vous nous dites, il est de toute nécessité qu'il ait de l'éducation, de bonnes manières; autrement, il nous serait nuisible : voyez mon autre lettre.

Si j'avais de l'argent, je vous enverrais non pas un, mais vingt, cinquante, cent petits Noirs; j'en ai à mon catéchisme qui ont des intelligences extraordinaires, incroyables; mais comment les faire partir? Si on savait que nous avons seulement la pensée d'envoyer un Noir en France pour devenir prêtre, on nous hacherait en mille pièces. Adieu, mon bien cher Père; à l'autre lettre!

Votre enfant bien soumis dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, p. m. S.-C. M.

Très cher Père, auriez-vous l'intention de faire de M. Schwindenhammer votre assistant? Il me semble — et c'est M. Collin qui m'a suggéré cette réflexion qu'il est nécessaire que votre assistant soit pris dans ceux qui ont travaillé assez longtemps aux missions, pour en avoir l'expérience. Je vois qu'il est difficile de suppléer à cette expérience; je verrais donc des inconvénients à ce que le Supérieur général fût assisté par quelqu'un qui ne l'aurait pas. Mais je pense que si vous gardez près de vous ce cher confrère, c'est que vous n'en avez pas que vous puissiez retirer des missions, et ce que vous ne pouvez faire maintenant, vous le ferez plus tard. Je regarde en effet comme très fâcheux qu'avec de si petits bras

nous embrassions toute la terre; mais qu'y faire, puisque, comme vous me le dites, vous avez été conduit malgré vous à tant embrasser en commençant.

Je ne sais que vous dire des Sœurs de Saint-Joseph; une ou deux ont donné ici, à diverses époques, les plus grands scandales. On dit qu'il y a encore parmi elles des misères. Je crois que, dans cette communauté, il y a de bonnes âmes, mais qu'en général les sujets qui la composent ne sont pas assez formées à la sainteté religieuse. Elles ont un esprit indépendant. Le baron de Roujoux disait qu'il n'y avait rien à gagner avec elles, que tout échouait devant leurs règles. C'est pourquoi il ne voulait pas de nous. Si elles ne tiennent qu'à leurs règles, c'est bien; mais ces règles, dit-on, portent à l'indépendance. Je ne puis rien vous en dire de positif; un de ces jours je demanderai confidentiellement à Monseigneur ce qu'il en pense. Je vous engage à n'avoir pas de rapports avec elles. Ici, à mon arrivée, elles nous regardaient un peu, je crois, comme des aventuriers; je dis *je crois*, ce n'est qu'un simple soupçon; comme par malheur j'ai beaucoup d'orgueil, je me suis conduit de manière à leur faire sentir que je n'avais pas besoin de leur estime, ni de leur protection. Maintenant, elles ont l'air de nous regarder comme quelque chose de plus qu'avant; j'ai eu égard à cela et je me montre plus affable. M. Minot ne leur est pas opposé; en somme, ici, elles sont estimées et font vraiment beaucoup de bien. J'entends dire que dans d'autres colonies, que je ne me rappelle pas, elles étaient horriblement mauvaises. Je crois prudent que vous n'ayez aucun rapport avec elles; attendez encore.

Vous m'étonnez et m'affligez en m'apprenant que M. Mollevaut n'est pas tout à fait pour nous; pourquoi cela donc?

Envoyez un Frère, mais saint, mais pas pour autre chose que le matériel de la maison, la sacristie; il pourrait aussi instruire les malades grossiers, à l'article de la mort, ou quelques vieillards qu'on ferait venir à la maison; mais rien de plus; ici on ne peut donner sans grands inconvénients la moindre fonction publique à un Frère. Le Bienheureux de la Salle interdit à ses Frères

même la surveillance de leurs enfants à l'église et dans les chapelles de leur maison, pendant les catéchismes que font les prêtres.

*

**

de M. Le Vavasseur à M. Libermann :

J. M. J.

31 juillet 1844, Rivière-des-Pluies.

TRÈS CHER PÈRE,

(Les missionnaires de Bourbon bénissent Dieu du bien que leurs confrères font en Guinée et à Saint-Domingue.)

Nos lettres, à l'avenir, seront soigneusement datées; mais, en revanche, nous vous demandons une grâce, c'est que jamais plus vous nous écrirez sur ce papier si fin, qui fait tant pleurer les yeux. Si vous saviez comme on veut lire vite une lettre qui vient de France et qu'on a attendue huit mois! On veut lire et on ne peut pas; ce qui est écrit sur le revers de la page est plus apparent que ce qui est écrit sur la page même; les yeux brûlent, font mal, la tête aussi; on ne sait plus où on en est, ni ce qu'on lit. Grâce donc pour le papier fin! Vous nous trouverez bien peu mortifiés et entendant peu la pauvreté; mais c'est égal : votre bonté aura pitié de notre faiblesse.

(Faire en sorte que les démarches en faveur des Noirs ne soient pas attribuées aux missionnaires de Bourbon. — Il est de toute nécessité qu'on accepte des Vicariats et des Préfectures en Guinée et à Saint-Domingue). Je vois que la chose est possible; quelles règles adopter? Je ne le vois pas; vous avez grâces et lumières pour les faire; on verra ensuite.

Quant aux Frères, voici en peu de mots mon sentiment. Leur utilité dans les missions sera incontestable, s'ils ont l'esprit de ferveur et la sainteté qu'il faut avoir pour prendre part au ministère. Leur position dans la

communauté doit être honorable; mais il faut qu'entre eux et les Pères il y ait toujours une telle distinction qu'elle soit visible aux plus grossiers; cette distinction est surtout nécessaire à l'extérieur. Voilà mon sentiment pour les missions en général. Pour Bourbon et les autres colonies, où les choses sont comme à Bourbon, mon sentiment est beaucoup plus restreint. Les Frères, ici, ne pourraient pas, sans les plus grands inconvénients, prendre part au saint ministère; tout au plus pourrait-on se servir d'eux pour instruire en particulier les vieillards, les malades et autres âmes de ce genre. Ils pourraient, par exemple, être bien utiles quant, au matériel, mais il faudrait qu'ils fussent des saints. Si vous me dites qu'on ne peut pas trouver de cette sorte, je vous répondrai : ne nous en envoyez pas. Il faut, pour exercer le ministère auprès des Noirs, une grande considération de la part de Blancs, c'est-à-dire qu'ils soient forcés, malgré eux, de nous estimer; il faut une grande sainteté, des manières qui en imposent, une grande réserve, une prudence, je ne dirai pas de serpent, mais d'ange, et en même temps une charité qui donne entrée dans tous les cœurs et vous les ouvre tous : quand un Frère aura cela, envoyez-le. Hélas! nous n'avons pas nous-mêmes ces choses, comment trouverons-nous des Frères qui les auront? Pour Bourbon donc, les Frères ne peuvent nous être utiles que pour le matériel des communautés.

Quant au Petit Séminaire, si vous voulez faire quelque chose à Saint-Domingue, il faut au plus tôt faire toute sorte d'efforts pour en commencer un. Si nous nous étions tenus aux missions des Colonies, ils auraient été inutiles; mais maintenant ils sont plus qu'utiles; ils sont de nécessité absolue.

Je vais envoyer toutes vos lettres à M. Laval. Si vous attendez que Mgr Collier ait vu le Cardinal Fransoni, je le regarde comme perdu pour nous; Mgr Collier fera tout à Rome pour le garder et on l'écouterà. Que voulez-vous? S'il faut le perdre, que la volonté de Dieu se fasse! Je remets de jour en jour mon voyage à Maurice. Je désire le faire bientôt, mais je vois des obstacles qui s'y opposeront.

La santé de nos deux petits Pères est meilleure. L'hiver a remis M. Blanpin; M. Collin se soutient. Vous nous dites que vous pensez que, si nous nous fussions chargés de toute l'île comme missionnaires, sans poste fixe, nous eussions eu moins de fatigue et notre ministère aurait été plus utile. Si vous connaissiez mieux les choses ici, vous verriez qu'une telle position serait impossible et ne produirait aucun fruit. D'abord, le gouvernement ne la souffrirait pas; déjà on nous trouve trop ambulants. Puis, pour réussir auprès des Noirs, il faut un ministère continu, des soins de tous les jours; ils ont l'intelligence bornée, le cœur dur; ce n'est qu'avec grand peine qu'on peut y faire rentrer les vérités et les vertus de l'Evangile. Pour qu'un Noir retienne quelque chose, il faut le lui avoir répété cinquante fois; pour les introduire dans la vie chrétienne, il faut les suivre de près, les confesser souvent, les exciter, etc. Cela posé, si nous ne faisons que passer dans les différents quartiers, notre passage ne produirait aucun fruit; à peine même les Noirs y viendraient, sachant que nous ne sommes pas pour rester et sachant bien qu'ils ne peuvent pas apprendre en quelques jours leur catéchisme; ils ne concevraient même pas la pensée de venir aux instructions passagères que nous pourrions leur faire; s'ils y venaient, la nature même de ces instructions les désespéreraient, car des missionnaires qui passent ne peuvent pas instruire comme des missionnaires stables; ceux qui passent sont obligés de montrer, en peu de temps, beaucoup, et aux Noirs il leur faut montrer, en beaucoup de temps, peu. Puis, je crois que les curés ne verraient guère de bon œil un tel genre de vie de notre part. Néanmoins, je songe à quelque chose qui se rapproche de votre pensée. Sans quitter notre position fixe à Saint-Denis et à la Rivière-des-Pluies, nous allons entreprendre d'autres missions. J'en médite une à Sainte-Suzanne, et voici comment je compte la faire. Nous réglerons nos occupations de manière à avoir une semaine libre par mois, et cette semaine nous irions la passer à Sainte-Suzanne, chez mon beau-frère. Nous ferions le catéchisme dans sa chapelle, le soir, et nous y confesserions; la semaine finie, nous retournerions à

notre poste, et M. le curé de la paroisse aurait la bonté de revenir de temps en temps rappeler aux Noirs ce que nous aurions tâché de leur montrer. J'ai fait un catéchisme que je vous enverrai prochainement; MM. les curés, je pense, vont l'adopter et le suivront sans peine; leurs instructions et les nôtres seront alors les mêmes. De cette manière, nous pourrions nous charger du gros travail du Quartier français (c'est ainsi que l'on nomme la partie de Sainte-Suzanne où est située la chapelle de mon beau-frère) et faire là beaucoup parmi les Noirs. Peut-être que cette mission déterminera la construction d'une petite chapelle dans les hauts du Quartier français, et nous pourrions y travailler dans la semaine que nous passerions à la chapelle de mon beau-frère. Je n'ai pas encore proposé le projet à Mgr Poncelet, ni au curé; Monseigneur l'acceptera avec le plus grand empressement, le curé ne s'y opposera pas. Je vous parlais dans mes dernières lettres de la construction d'une belle chapelle au Quartier français; j'aurais voulu remplacer celle de mon beau-frère, trop petite pour les besoins de la localité, par une autre plus convenable; mais les choses ne me semblent pas assez préparées pour commencer une telle entreprise ... Il est possible que dans peu il s'en commence une à Saint-Denis. J'ai, pour m'appuyer dans la construction de cette chapelle, un habitant influent de cette ville. Voici le moyen que nous allons prendre pour arriver à notre fin. Les places, à l'église paroissiale de Saint-Denis coûtent très cher; il y en a qui se vendent jusqu'à 3 et 400 francs par an; un banc se loue jusqu'à mille et quinze cents francs; de plus, cette église est trop petite pour la population. Profitant de cette cherté des places et de la petitesse de l'église, nous dirons : quiconque voudra avoir une place pour prier le bon Dieu, n'aura qu'à en prendre une dans la nouvelle église; pour tant d'années — beaucoup d'années, — on n'aura qu'à donner tant, 500 francs par exemple. Il se présentera, nous espérons, un grand nombre de personnes pour avoir des places, et avec l'argent qu'elles avanceront, nous pourrions construire. Le terrain où l'on doit bâtir est déjà concédé; la commune entre dans le projet pour

10.000 francs. Cette petite église serait placée dans un lieu très peuplé de mulâtres, d'affranchis, de beaucoup de Noirs. Je crois qu'on y fera beaucoup. Monseigneur aurait quelque idée de nous charger de cette église; je n'y compte guère cependant.

... Nous avons établi l'Archiconfrérie dans nos catéchismes; vous avez dû le voir dans nos dernières lettres. Nous tâcherons de faire notre possible pour faire aimer et glorifier le saint Cœur de Marie. Parmi les Blancs, ici, l'Archiconfrérie ferait merveille, si on savait s'y prendre; mais les Blancs ne nous regardent pas, au moins dans les choses paroissiales.

J'ai encore eu des disputes avec le curé de Saint-Denis. Demandez donc au bon Dieu que je sois doux et patient. J'ai eu le dessus, mais que j'ai été raide en plusieurs fois! J'en ai bien regret. Je ne fais aucun usage de ma petite victoire. On m'a accordé une chose que je sollicitais depuis longtemps pour mon catéchisme de Saint-Denis : qu'on l'éclairât aux frais de la paroisse. Je l'ai obtenu et je continue modestement. Le curé disait qu'il était trop pauvre; avant, c'étaient les Noirs qui payaient leurs bougies. Concevez-vous cela? A la Rivière-des-Pluies, c'est encore comme cela; c'est l'argent qu'ils donnent qui sert à illuminer la chapelle!

Mon bien cher Père, vous ne savez pas faire le méchant; c'est pourquoi vous n'avez rien pu gagner pour nous ... J'espère que vous leur direz que vous n'enverrez personne sans appointements, et qu'il faut qu'on en accepte d'autres ou que vous nous ferez revenir. Si vous faites ainsi, vous obtiendrez tout, parce que vous ferez cela doucement, et tout ira bien ...

Nous voyons qu'il n'y a rien à espérer de vous autres dans notre misère, puisque vous êtes plus pauvres que nous. Nous attendons comme vous de la divine Providence; jusqu'ici nous ne sommes pas endettés, mais nous allons l'être. Il faut absolument que nous nous mettions chez nous à la Rivière-des-Pluies; notre pauvre petite maison est debout; il faut maintenant la cuisine et du logement pour les domestiques; c'est là ce que nous ne pourrons probablement pas faire sans quelques secours

extraordinaires. Ici les bâtisses coûtent horriblement cher. Si M. Laval nous envoie un peu d'argent, nous sortirons d'embarras; mais ce sera pour tomber dans un autre, car il faut que je trouve moyen de nous faire bâtir à Saint-Denis une maison. Croiriez-vous que, pour les quelques jours que nous sommes obligés de passer à Saint-Denis chaque semaine, nous louons une maison 1.700 francs par an? C'est une dépense insoutenable, si surtout on la joint avec les autres. Deux domestiques que nous louons nous coûtent près de 100 francs par mois; la nourriture est fort chère; un cheval coûte autant et plus même à nourrir qu'un missionnaire; le P. Blanpin ne dépense pas autant que son cheval. Quand nous serons dans notre ménage, à la Rivière-des-Pluies, nos dépenses vont augmenter. En ce moment, j'ai 3.000 francs et les deux Pères 2.000 francs chacun, ce qui nous fait 7.000 fr. par an. Si nous n'avions pas à bâtir, cela suffirait au juste. Je ne sais à quoi je pensais quand je voulais que nous n'eussions pas d'appointements. Voyez s'il faut se défier de ses idées et ne pas se croire infailible.

Vous avez raison de dire que les bons Frères partis de Bordeaux donneront à nos Pères du fil à retordre : ce seront des Boisdron. Dieu fasse qu'il en soit autrement! Je vous engage à suspendre la pension de la mère de Boisdron; il gagne ici beaucoup d'argent. Je le déciderai, j'espère, à subvenir lui-même aux besoins de sa mère. Je ne sais pas si j'en viendrai à bout. Il est toujours pieux, je crois; mais j'ai grand peur que les choses n'arrivent en tout comme je l'avais prévu.

(trois cas de conscience).

Je vais envoyer de suite vos lettres à M. Laval; je pense qu'il vous répondra sans tarder, selon vos désirs. Adieu. Nous avons fait faire une Première Communion à la Rivière-des-Pluies; à Saint-Denis, il y en aura une le dimanche après l'Assomption; elle se composera d'une centaine de Noirs. A la Rivière-des-Pluies, la Première Communion a été de soixante et quelques. J'ai été content de ce jour; tout s'est bien passé. Notre consécration à la Très Sainte Vierge a été magnifique. A Saint-Denis, de belles choses se préparent.

J'embrasse dans le saint Cœur de Marie tous nos frères. Si j'avais le temps, j'écrirais à chacun en particulier, mais ce n'est pas possible.

Votre enfant soumis en Jésus et Marie.

F. LE VAVASSEUR, *p. m. S.-C. M.*

4 août 1844.

**

de M. Le Vavasseur à M. Libermann :

Saint-Denis 11 septembre 1844.

MON BIEN CHER PÈRE,

Vous savez déjà que, depuis le départ de M. le baron de Roujoux, d'heureuse mémoire, nous sommes très bien avec l'autorité civile; je n'ai avec elle que les rapports nécessaires; peut-être devrai-je en avoir davantage : j'y penserai devant Dieu. Nous tâchons de faire ce que vous nous recommandez par rapport à elle, dans votre lettre du 26 mai, à laquelle je répons. Dieu merci, depuis notre arrivée, ni moi, ni mes confrères, n'avons commis la plus petite imprudence, qui puisse avoir quelque conséquence, par rapport aux Noirs. J'espère que le bon Dieu, en cela comme dans le reste, continuera à nous conduire.

Vous devez avoir reçu le rapport que j'ai fait à Mgr Poncelet touchant notre mission; vous avez dû en être content; il est modéré et ne peut en aucune manière déplaire au ministère. Monseigneur l'a exigé de moi; j'avais longtemps hésité, j'y avais même renoncé; au départ de M. de Leyssègue, dont je vous ai parlé, il m'a tellement pressé de le lui remettre que j'ai cru devoir obéir, bien que j'eusse pu trouver des excuses raisonnables. Vous savez que j'ai obtenu pour nos deux petits Pères 4.000 francs, 2.000 francs pour chacun. Avec cela nous pourrons vivre.

Je suis obligé de forcer mon cœur à se soumettre à la

décision du Cardinal Fransoni, touchant M. Laval. Je le regarde comme perdu pour la Congrégation; sa santé va s'affaiblissant toujours. Je n'ai pas été voir M. Laval, comme je vous le disais, pour deux raisons; la première parce que vous m'appreniez que vous alliez demander à le retirer de Maurice, et alors je me suis dit : pourquoi aller à Maurice, si M. Laval ne doit pas y rester? la seconde, parce qu'il m'a averti que si j'allais à Maurice avant l'arrivée de Mgr Collier, celui qui y tient sa place me verrait de mauvais œil. A l'arrivée de Monseigneur, rien ne me retiendra; j'irai le voir, quand il faudrait passer sous la mer.

Je voudrais bien trouver un moyen de retirer la promesse que vous avez faite au ministère d'envoyer des missionnaires à Nossi-Bé. Je voudrais cela en n'écoutant que la prudence humaine, car vous l'avez fait, je le veux en dépit de la prudence humaine et de grand cœur je partirai. Je crois qu'il y a fort peu à faire sur les points de Madagascar occupés par les français; je crois, comme vous, que dans les vues des autorités premières, la religion doit être un des moyens de civilisation et de colonisation les plus sûrs qu'elles puissent employer; elles voudraient donc que la religion fût protégée, soutenue, qu'on ne fit où ne permit rien qui pût en détourner les peuples; mais telles ne sont ni les vues, ni les volontés de cette foule d'employés qu'on envoie de France, gens presque tous sans foi ni mœurs, ne croyant ni à Dieu ni à diable. Celui qui fait fonction d'ordonnateur à Mayotte ou à Nossi-Bé, deuxième autorité dans les Colonies, me disait à son départ qu'en arrivant il ferait faire un sérail, et il fera ce qu'il disait; je le connais pour un libertin de première force; cependant, il a les cheveux blancs : par celui-là jugez des autres. Si ici, à Bourbon même, les autorités ne font pour la religion que ce qu'ils ne peuvent absolument se dispenser de faire, que doit-ce être à Madagascar, où tout est, pour ainsi dire, à leur arbitraire? Je vous avoue que, si vous me donniez mission pour Nossi-Bé ou Mayotte ou quelque autre point de Madagascar occupé par les français, j'irai de grand cœur, mais avec peu d'espérance. Je crois qu'on aurait

beaucoup plus de chances de succès sur les points où les français n'abordent pas, supposé qu'on puisse y trouver la liberté que donne leur protection. Du reste, soyez persuadé que je suis décidé à tout; sur un mot de vous, je pars pour Madagascar, pour Nossi-Bé ou Mayotte, peu importe; en vous écrivant cela, je sens que j'aurais une grande joie d'y mourir pour Notre-Seigneur. Vous me dites que M. Dalmond n'a pas pu obtenir de Jésuites; mais une lettre qu'il a écrite à M. Minot, de Marseille, à son retour de Rome, nous apprend que le Père général des Jésuites lui a accordé trois missionnaires. Il y aura de la place pour eux et pour nous. Je verrai avec regret abandonner la mission de Saint-Domingue, sans assurance que le bon Dieu ne veut pas de nous pour elle.

Je suis tout prêt à me rendre utile aux Sœurs de Saint-Joseph, mais je ne veux pas faire le premier pas; dès qu'elles demanderont mes services, je les leur donnerai, mais il faut qu'elles les demandent, et bien clairement. Ici, elles ne s'occupent en aucune façon des Noirs, à l'exception d'une seule, qui aide M. Blanpin à leur apprendre à chanter; elle réunit les Noirs chanteurs chez elles et leur fait répéter les cantiques que le P. Blanpin enseigne à l'église. Je ne crois pas que, dans les autres quartiers, une seule s'occupe des Noirs. Elles ont beaucoup d'élèves qui paient pension, puis une classe gratuite; je crois qu'elles gagnent beaucoup d'argent. Encore une fois vous pouvez compter que, dès qu'elles auront recours à moi, je prendrai soin de leurs âmes avec toute la sollicitude que Notre-Seigneur demande de moi. Je crois que c'est ainsi que je dois agir à leur égard. Allez prudemment (permettez-moi de vous dire cela) avec leur Supérieure générale; ne penserait-elle pas que nous avons besoin de leur appui?

Je n'ai jamais eu l'intention de former un ordre religieux à Bourbon. J'ai seulement la pensée, si Dieu donne quelque ouverture et manifeste sa volonté, de réunir en sorte de communauté quelques bonnes filles dont les Sœurs de Saint-Joseph ne veulent pas (elles sont fort difficiles ici; il faut être de famille pour entrer chez elles) et qui ne peuvent pas aller en France. Mais le

projet est mis aux pieds de Notre-Seigneur, je m'offre à lui et à Marie pour l'exécuter, mais je n'y mettrai pas la main sans avoir reçu leurs ordres clairement. Si l'affranchissement arrivait, on aurait plus d'éléments pour former quelque chose qui pourrait s'étendre et se joindre à Madagascar, soit pour les négresses, soit pour les Noirs. Nous serons là pour gêner et entraver tout cela, si Dieu le veut; cependant, il faudra toujours aller de l'avant. La gloire de Marie sera d'avoir fait quelque chose par nous; mais ne craignez pas que nous commencions avant qu'elle me le dise ni que nous allions plus vite qu'elle ne voudra.

M. Collin est économe depuis quelque temps; pour M. Blanpin, il ne le sera pas de si tôt.

Les choses vont toujours mal dans le clergé; en ce moment, il est réuni à Saint-Denis pour la retraite ecclésiastique. Après cette retraite il doit y avoir plusieurs changements considérables de curés : j'en tremble. Nous sommes avec Monseigneur comme vous le désirez; la position est difficile à tenir; Dieu m'aide. Monseigneur a en moi une confiance sans bornes, et le clergé sait cependant ce que je pense de lui. Je suis bien avec l'un et l'autre. Parmi le clergé pourtant peu nous aiment de cœur; le P. Monnet et le P. Minot, guère plus, je crois. Les autres donnent des marques d'estime. Généralement, nous sommes trop aimés. Demandez quelque croix pour nous, nous en avons besoin.

M. Blanpin vous parlera de la Première Communion que nous avons fait faire le 18 août; elle a été magnifique, incomparablement plus belle sous tous les rapports que celle des enfants Blancs qu'on avait faite quelques jours avant; nous avons eu près de cent premiers communicants.

J'ai donné aux Noirs un mois de vacances. Je suis effrayé pour l'année prochaine; le nombre de ceux qui viennent se faire inscrire pour assister aux catéchismes, quand ils vont recommencer, est déjà immense, et presque tous sont des Noirs raisonnables qui veulent tout de bon se convertir. Une église vient d'être achevée dans les hauts de la ville de Saint-Denis; nous serons obligés d'y installer une mission, cela augmentera l'ouvrage; il me

semble impossible de ne pas nous charger de cela; peut-être cependant la laisserai-je à quelque autre prêtre, mais où en trouver comme il en faut pour les Noirs? Nous allons installer la mission de Sainte-Suzanne; nous irons par là, chaque mois, une semaine; dans cette semaine nous n'aurons d'ouvrage que le soir, peu pendant le jour; nous n'aurons pas de malades; ces messieurs auront leur journée presque entière à eux; ce sera un temps de repos et d'étude, de sorte que je regarde cette mission de Sainte-Suzanne comme devant nous délasser.

(M. Le Vasseur est incapable de confesser le soir : il tombe de sommeil.)

Nous prenons possession de notre maison de la Rivière-des-Pluies le mois prochain, puis nous ferons notre retraite. Nous embrassons et aimons nos chers confrères dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Votre pauvre enfant.

F. LE VASSEUR, *p. m. S.-C. M.*

*

**

de M. Le Vasseur à M. Libermann :

Monsieur,
Monsieur Libermann, prêtre, supérieur
des missionnaires du Saint-Cœur de Marie,
à La Neuville, près Amiens,
Somme.

(Cachet de la poste : Amiens, 29 décembre 1844.)

13 septembre 1844.

MON BIEN CHER PÈRE,

Un petit mot au sujet de M. Bru. J'ai mis ce matin une lettre à la poste pour vous; je ne veux pas me servir de la voie du gouvernement; avant-hier, j'avais été voir le gouverneur pour lui demander ce petit service et lui rendre mes devoirs; voilà-t-il pas que le brave homme

m'attaque et commence une dispute en vrai gendarme, me disant les choses les plus graves, tout cela au sujet de cette pauvre chapelle de mon beau-frère; on lui avait persuadé que nous voulions ouvrir cette chapelle malgré le gouvernement, que nous voulions le forcer à nous en demander l'ouverture comme une grâce, que je n'avais pas une conduite franche, que j'éluçais les ordres du maire, que je continuais à dire la messe publiquement chez mon beau-frère : autant de mensonges indignes. Heureusement que, malgré toute sa fougue et ses grossièretés, je n'avais pas du tout l'air d'avoir peur de lui et que je criais aussi fort que lui. Après m'être bien époumonné, car il est vraiment difficile de lui faire entendre les choses, je parvins à lui faire comprendre ce que je voulais, qui était que mon beau-frère avait fait faire une chapelle chez lui, que loin de vouloir l'ouvrir, elle est restée fermée et uniquement consacrée à l'usage de la maison, près de quatre mois après qu'elle fut achevée; qu'un jour le Préfet apostolique passant par la maison, demanda qu'on voulût bien laisser le public en profiter; qu'on consentit à sa demande d'autant plus volontiers qu'on avait fait cette chapelle dans le désir qu'elle fût un jour ouverte au public; qu'on avait espéré que le Préfet ferait — et qu'on avait pensé qu'il avait fait — les démarches nécessaires pour obtenir des autorités l'ouverture légale de cette chapelle; que le Préfet nous y avait envoyés instruire les Noirs; que nous avions obéi et devons le faire; que, peu de jours après, le maire n'ayant reçu de l'autorité civile aucun avis de l'ouverture de cette chapelle, la fit fermer; que nous nous sommes conformés à ses ordres, depuis, et que nous n'y mettons pas les pieds tant qu'on n'aura pas mis les choses en règle.

Le brave homme commençait à comprendre cela, quand fort heureusement l'ordonnateur, qui est créole et qui paraît m'affectionner, arrivant, acheva de lui faire voir qu'il était ridicule de nous chercher dispute parce que nous avons fait une chapelle chez nous, car tout se réduit à cela. Je soupçonne fortement que c'est le maire de Sainte-Suzanne qui l'a monté contre moi, et pour

punir le maire je viens de lui écrire une lettre qui va joliment l'embarrasser. Je lui dis les choses dont on m'a accusé, moi et ma famille, auprès du gouverneur; je lui demande une justification officielle de ces choses; comme tout le monde dit qu'elles sont fausses, et lui aussi, il faudra qu'il me réponde des choses contraires à ce qu'il dit au gouverneur, si c'est lui qui m'a accusé près de ce brave homme. Peut-être ai-je mal fait; cependant, je crois qu'il est bon de donner une leçon à ce maire. Ma lettre est très polie, très forte, mais elle ne peut pas l'offenser; je vois seulement qu'elle va singulièrement l'embarrasser. Vous sentez qu'après la dispute avec le gouverneur, je n'ai pas songé à lui parler de lettre; il n'avait pas paru trop s'en soucier, avant d'exhaler sa colère.

M. Bru vient de m'écrire qu'il vous a écrit pour vous demander à être reçu dans notre Congrégation. Il me répugne de le recevoir sans noviciat; je serais d'avis qu'il allât en France, de Pondichéry où il est actuellement; après son noviciat, il reviendra ici, si vous le jugez bon. C'est un homme dont on peut tirer grand parti, un saint prêtre, très instruit; j'ai peur qu'il soit un peu inconstant, quand on l'entend. Cependant, il vous persuade du contraire. Je ferai comme vous voudrez; son secours nous sera d'un grand prix. Voyez devant Dieu ce qu'il faut faire.

Nous allons commencer notre retraite ... M. Dalmond a écrit qu'il avait obtenu trois missionnaires du Saint-Cœur de Marie, qui doivent l'accompagner. L'adorable volonté de Notre-Seigneur se fasse!

Votre enfant soumis dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *p. m. S.-C. M.*



de M. **Le Vavasseur** à M. **Libermann** :

Rivière-des-Pluies, 12 octobre 1844.

MON BIEN CHER PÈRE,

Ce matin, après nos messes, a été terminée notre retraite annuelle. Bénissez le bon Dieu et sa très sainte Mère, car nous avons reçu de grandes grâces dans ces jours de bénédiction. Mes deux confrères, et moi, plus qu'eux encore, nous avons grand besoin de ce temps de repos et de solitude devant Dieu pour voir et bien sentir toutes les misères, les faiblesses, les négligences qui ont été comme la conséquence nécessaire d'une grande année passée sans règle ni vie de communauté. J'espère qu'avec le secours de Dieu ces jours mauvais-là ne reviendront plus. Je vous écris de notre petite maison de la Rivière-des-Pluies; nous y sommes depuis quinze jours et nous avons commencé tout de bon et pour toujours une véritable vie de missionnaires du Saint-Cœur de Marie, au moins quant à l'extérieur; elle le sera aussi quant à l'intérieur : nous espérons cela du saint et tendre Cœur en qui est toute notre force; il est capable de grandes choses; si nous sommes méchants, il est bon; si nous sommes faibles, il est tout-puissant sur celui de son adorable Fils. Tout donc en ce moment se fait selon l'exacte observation de la règle à la Rivière-des-Pluies : silence, cloche, etc. M. Collin est grand économiste; nous avons un cuisinier célèbre; il a été en France; c'est un bon Noir que maman a mis à notre service; il n'est cependant pas encore converti; il aime un peu à lever le coude quelquefois. Il faut croire que le P. Collin en tirera bon parti de toutes les manières. Notre petit ménage est assez bien monté; grâce à M. Laval, nous avons encore un peu d'argent. Cependant, notre cuisine et notre magasin sont encore sans porte; tout ne peut pas se faire d'un coup.

(Une deuxième année de travail va commencer. Distribution des fonctions.)

La mission de Sainte-Suzanne va enfin commencer. Le gouverneur, après m'avoir dit des injures presque, bien

mal à propos, a accordé, au sujet de la chapelle de chez Boyer, des choses qu'on n'aurait jamais osé espérer. Le maire de Sainte-Suzanne a été enfoncé à jamais. La lettre que je lui ai écrite et dont je vous parlais n'a pas eu un mauvais effet. Il y a répondu d'une manière convenable. Nous irons lui faire visite quand nous serons à Sainte-Suzanne; nous n'abuserons pas de notre triomphe et nous ne chanterons pas victoire. En somme, c'est un brave homme; j'espère que nous redeviendrons bons amis. Nous passerons à Sainte-Suzanne une semaine de chaque mois; nous vous dirons comment tournera cette nouvelle entreprise. Lundi en huit, Monseigneur va bénir solennellement la chapelle; elle sera consacrée à Notre-Dame de Bon-Secours. Celle qui la remplacera et à la construction de laquelle je travaillerai bientôt, doit être dédiée à Marie sous ce titre, parce que mon beau-frère a fait vœu de la bâtir, si la Sainte Vierge lui portait secours et le rendait un jour paisible possesseur des biens dont il jouit en ce moment. Ses affaires prennent bonne tournure; contre toute espérance; j'espère qu'il sera fidèle à son vœu.

Mon bien cher Père, je n'ai pas fait ce que les règles prescrivent pour la nomination par scrutin du Supérieur général et des supérieurs de communautés; nous ne sommes pas assez nombreux ni assez instruits de ce qui regarde nos autres confrères pour faire cela. Ecrivez-moi ce qu'il faut faire sur ce point. J'ai été obligé de prescrire, tous les jours, après la récréation du soir, à 6 heures 1/2 au plus tard, si on est occupé en ce moment, une lecture spirituelle de 25 minutes; après cette lecture on fait de suite la prière, puis chacun va à son ouvrage du soir. J'ai prescrit cette lecture à cause des raisons que je vous ai déjà dites; si elle n'est pas d'obligation, elle ne se fera pas. Trois jours de la semaine, elle servira de sujet d'oraison. Une difficulté qui m'a embarrassé, sans m'arrêter, pour cette lecture, c'est que pour trouver le moment de la faire, il a fallu ne donner, pour le dîner et la récréation qui le suit, que une heure et demie. Nous dînons à 5 heures et la lecture est à 6 heures 1/2. Impossible de faire autrement, à cause des catéchismes du soir

qui commencent à 7 heures. Mettre le dîner plus tôt, ce serait de trop bonne heure. Comme il arrive souvent que dans la journée on a occasion de parler, de rompre le silence, comme par exemple quand on voyage ensemble (il ne m'a pas semblé qu'on dût garder le silence alors : cela paraîtrait bien singulier), comme aussi le ministère qu'on fait exige souvent des courses, du mouvement, etc., les récréations d'une heure entière ne me paraissent pas aussi nécessaires que dans le noviciat. Nos confrères pensent comme moi; ils sentent comme moi la nécessité d'avoir tous les jours quelque lecture nourrissante pour les âmes. Avons-nous bien fait? Faut-il continuer?

Nous nous sommes conformés, pour la retraite, à ce que présentent les règles. J'en ai expliqué une grande partie, ce qui m'a paru devoir être le plus utile. Je vous assure qu'elle a été bien fervente, au moins du côté de ces deux messieurs. J'ai tâché de faire comme eux.

Nous embrassons tous nos frères en Jésus et Marie. Dites-leur de prier pour nous.

Votre soumis enfant dans le saint Cœur de Marie.

F. LE VAVASSEUR, *p. m. S.-C. M.*

Monseigneur craint qu'on agisse en France pour le faire remplacer; il m'a prié de vous écrire en sa faveur; je n'ai pu lui refuser cela; je lui ai lu la lettre que vous recevrez ci-jointe. Je n'ai pas besoin de vous dire l'usage qu'il en faut faire.

Nos archives possèdent quelques lettres de M. Blanpin et Collin, datées de 1844, qui rendent compte de leur ministère, sans nombreux détails qui nous intéressent. En avril, M. Blanpin fit une petite mission chez M. de Villèle aux Colimaçons, paroisse de Saint-Leu; il en fut très satisfait. Ailleurs, il rapporte les dégâts que fit le coup de vent du 3 janvier 1844. Nous donnons la plus grande partie d'une lettre de M. Collin, comme type des relations que le Vénérable Père établissait entre lui et ses dirigés.

de M. Collin à M. Libermann :

Rivière-des-Pluies, 1^{er} mai 1844.

MON TRÈS CHER PÈRE,

Vous allez dire que je n'ai pas perdu l'habitude de crier misère. Que voulez-vous! Quand on est accablé sous le poids de ses misères, comment ne pas crier? Ah! si vous étiez près de moi, ce serait bien autre chose! La perspective de n'avoir de réponse que dans six, sept ou huit mois m'arrête le plus souvent; et cependant combien j'aurais besoin d'être près de vous! Combien j'ai besoin que vous m'écriviez souvent! Je suis seul; malgré toute la confiance que j'ai en M. le Supérieur, il n'a pas ce qu'il faut pour moi, quand, après avoir fait un effort, je vais le trouver; il me glace dès les premiers mots, mon cœur se resserre et, presque aussitôt la conversation tombe sur la communauté, les Noirs ou le travail à faire. Quelle différence, lorsque j'étais près de vous! Je ne vous quittais pas une seule fois sans avoir pris la résolution de travailler sérieusement à surmonter tous mes défauts et à vivre purement pour le bon Dieu. Maintenant je suis seul!

Vous m'aviez bien recommandé de prendre Notre-Seigneur Jésus pour mon directeur; je l'ai promis et cette pensée seule me comblait de joie; mais l'expérience ne m'a montré que trop vite l'illusion où j'étais en pensant que, sous un tel directeur, j'allais devenir pur, un homme tout de Dieu. C'est réellement ce qui aurait dû arriver; mais j'ai été infidèle depuis le commencement jusqu'à la fin. Je n'ai pas écouté, pas suivi ce que Jésus me disait au fond de mon cœur; je n'ai pas fait les efforts qu'il me fallait pour *briser la dureté* de mon caractère; je suis dur, dur, plus dur que jamais, et la douceur, cette vertu que Notre-Seigneur recommande si fort et qu'il m'a recommandée si spécialement par votre bouche et par ses inspirations intérieures, ah! elle est bien loin de moi. Vous n'êtes plus auprès de moi pour voir de suite quand je me laisse aller à mon caractère naturel et pour me

repandre de suite avec douceur, et m'indiquer ce que j'avais à faire pour réparer ma faute et me remettre en bon train. M. le Supérieur ne s'aperçoit pas quand je vais mal intérieurement, ou bien c'est très rare quand il s'en aperçoit, et encore alors il ne me dit rien. Et pourtant j'ai besoin qu'on m'avertisse, parce que, comme je vous le disais, je suis infidèle à la voix intérieure de Jésus; mais si à cette voix de Jésus se joignait celle de mon supérieur, alors je ne crois pas que je résisterais. Tout cela c'est une punition du bon Dieu, parce que je n'ai pas profité, comme je le devais et comme je le pouvais, du temps où j'étais auprès de vous et du bon P. Pinault. Ah! si j'étais à recommencer! Peut-être que je ferais même chose encore. Il me semble cependant que non. Quel trésor qu'un directeur qui vous comprend! Mais j'ai beau me plaindre, cela ne vous rapprochera pas de moi; je veux donc définitivement prendre Notre-Seigneur Jésus pour mon directeur. Quand je vais aux pieds du Saint-Sacrement lui dire cela, mon cœur bat vivement; il me semble qu'il me dit oui; mais presque aussitôt après, je suis infidèle : ce n'est pas une raison pour quitter mon directeur. Hélas! combien de fois j'ai été infidèle sous votre direction! Je ne faisais pas ce que vous me disiez de faire, et cependant vous aviez toujours la même bonté pour moi; la semaine suivante vous me receviez comme si de rien n'avait été, parce que vous saviez bien que ce n'était pas par malice, mais par faiblesse. Eh bien! Notre-Seigneur voit le fond de mon cœur, il sait bien que ce n'est pas par malice que je lui suis infidèle, mais faiblesse; or il est certainement aussi bon que vous; pourquoi donc n'irai-je pas à lui la semaine suivante avec confiance? J'ai grand tort; aussi, désormais, voici ce que je promets de faire. Lorsque j'étais à La Neuville, j'allais tous les huit jours en direction; je veux continuer une si bonne habitude. Tous les jeudis donc, j'irai en direction avec Notre-Seigneur, c'est-à-dire, j'irai me mettre une demi-heure ou une heure aux pieds du Saint Sacrement, et je dirai à Notre-Seigneur que c'est en direction que je viens; je n'aurai pas grand'peine à lui exposer mes misères ...

Mon très cher Père, je vous en prie, écrivez-moi fort au long sur ce que je viens de vous dire, surtout sur la douceur, sur la pureté d'intention; écrivez-moi tout ce que vous me disiez là-dessus dans votre chambre, car j'ai tout oublié, et vous me causerez la plus grande joie. Parlez-moi aussi de Jésus directeur. J'irai lire votre lettre devant le Très Saint Sacrement et je ferai promesse à Jésus de faire tout ce que vous me marquerez. Ecrivez-moi bien long, bien long. Et aussi sur l'oraison. Maintenant je ne fais plus oraison; il y a longtemps que c'est fini, à cause que je ne fais plus comme vous m'aviez dit de faire et dont je me trouvais si bien, malgré les sécheresses et aridités. J'ai oublié encore ce que vous m'avez dit si souvent sur la manière dont je dois faire oraison. J'espère que ça mérite bien une lettre, tout seul ça! ...

Une autre source de misères pour moi, c'est M. Blanpin. Nous ne nous entendons pas du tout; il est très pieux, très pieux même, et c'est pour cela que je me reproche de ne pas m'entendre très bien avec lui; mais aussi lui, il est presque toujours en opposition avec moi; il suffit que je dise une chose pour qu'il aille y chercher une objection, et souvent elle n'a pas de bon sens, et avec ça il ne sait pas la soutenir. Quand je dis oui, il dit non, sans dire pourquoi, ce qui m'irrite singulièrement. Souvent il prend en mauvaise part quelque observation que je lui aurai faite sans aucune intention et pour son bien. Vous allez peut-être croire, d'après ce que je vous dis là, que M. Blanpin a tous les torts. Il n'en est pas ainsi. J'ai de grands torts envers lui, moi aussi, et je crois bien, de plus grands que ceux qu'il a envers moi. Ainsi, je l'ai blessé en plusieurs circonstances, et, d'après mes manières, il a cru que je voulais prendre de l'empire sur lui, et dès lors il s'est mis en opposition. Comme je n'ai pas travaillé à le calmer par la douceur, c'en est resté là. Si j'avais été près de vous, tout cela ne serait pas arrivé, car vous m'auriez adouci. M. le Supérieur m'a recommandé, on ne peut plus, de m'appliquer à me vaincre là-dessus; je ne l'ai pas encore fait sérieusement : j'espère cependant en venir à bout. Une autre chose encore contre M. Blanpin, c'est que, très souvent,

dans la conversation, M. le Supérieur dit une chose frès vraie et M. Blanpin dit le contraire; il donne des raisons absurdes, ce qui m'agace extrêmement. Certainement qu'il fait cela sans malice, mais cet esprit de contradiction m'irrite beaucoup. Avec M. le Supérieur je ne suis jamais ou du moins presque jamais en contradiction; je suis presque toujours du même avis.

... Priez beaucoup pour votre enfant. Vous savez que je suis votre premier enfant de La Neuville *sous tous les rapports*. Vous devez avoir pour moi une tendresse toute particulière devant Notre-Seigneur Jésus et Marie, à qui vous m'avez offert *comme prémices*.

Votrè *enfant* qui vous aime plus qu'il ne peut le dire.

Min COLLIN, *miss. du S.-C. de Marie.*

(de l'écriture de M. Le Vavasseur). Aidez-moi aussi, mon bien cher Père, par vos avis, à conduire ce cher frère.

*

**

de M. Fauconnier à M. Libermann :

Monsieur,
Monsieur l'abbé Libermann,
à La Neuville-lès Amiens,
Amiens (Somme).

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai chargé un de mes amis, homme fort entendu en fait de biens ruraux, de l'expertise des propriétés de M. Laval. Je ne puis encore vous rendre compte du résultat définitif de son travail, les calculs et les diverses opérations qui sont la suite de l'expertise n'étant pas achevés; mais je dois vous dire sommairement ce qui s'est passé, afin que vous puissiez me donner des avis dont j'ai un indispensable besoin.

Pour ne vous rien laisser ignorer, je vous dirai d'abord la surprise que le fermier a manifestée, quand il a en-

tendu parler d'expertise et de vente. Ce bon M. Mulot, se croyait le fermier, à perpétuité, des terres de M. Laval, et il les cultivait avec d'autant plus d'intérêt. D'un autre côté, et c'est là le point délicat de l'affaire, il paraît, comme il n'arrive que trop souvent dans les familles, que les parens de M. Laval comptaient, dans un tems plus ou moins éloigné, recueillir un héritage que la détermination de M. Laval ne leur permettrait sans doute plus d'espérer. Je ne m'étends pas davantage sur ce point, persuadé que vous avez déjà saisi ma pensée dans toutes ses conséquences, même sous le rapport du mécontentement exprimé au nom de la famille. Je dois pourtant ajouter que l'on a laissé entendre que M. Laval avait contracté, *même par écrit*, des engagements qui ne lui permettraient pas de vendre son bien (chose que j'ai peine à croire).

Quoi qu'il en soit, la famille ne paraît pas disposée à laisser passer le bien dans des mains étrangères et cette disposition me fait craindre des obstacles assez sérieux en cas de vente par adjudication, parce que une ligue, si elle avait lieu, pourrait avoir de regrettables conséquences.

La vente, au détail, n'est pas facile dans le pays, excepté pour certaines portions éloignées de la ferme et appartenant aux communs voisins; encore ne faudrait-il pas vendre coup sur coup, ce qui demanderait plusieurs années.

Voici au surplus les offres faites par le fermier, malgré les objections ci-dessus énumérées.

M. Mulot demande un renouvellement du bail, au prix de 1.500 francs, et en cas de vente, il donnerait 55.000 fr., avec termes pour le paiement.

Je ne pourrai apprécier ces offres que lorsque je connaîtrai positivement le résultat de l'expertise (d'ici à une quinzaine de jours); mais j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile, pour la réponse à ma lettre, que vous connaissiez ces faits. Mon ami, du reste, a pris sur lui, à tout événement, de dire que l'on élèverait les prétentions pour le loyer à 1.600 fr., et en cas de vente, à environ 72.000 fr.

J'omettais de vous dire que peut-être, pour conserver le bien, on consentirait à une rente viagère, nécessaire-

ment plus forte que le revenu de 1.500 à 1.600 fr., mis en avant, et que l'on a paru disposé, au besoin, à entrer dans les frais que peut entraîner la transmission du fonds à une aussi grande distance que celle où se trouve M. Laval.

Mon ami et moi, Monsieur l'abbé, nous avons apporté dans les rapports, que nous venons d'avoir avec les parents de M. Laval, tous les égards que vous m'avez toujours recommandés, au nom de ce dernier. Maintenant, c'est de vous que je dois attendre les directions convenables dans les conditions où me placent les circonstances.

Votre bien respectueux et dévoué serviteur,

FAUCONNIER.

P. S. — Relativement au bail actuel, je crains que, légalement, nous soyons forcés de le maintenir pour les trois dernières années.

*

**

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai pris quelques renseignements auprès du notaire de l'endroit où sont les biens de M. Laval. Suivant les chiffres approximatifs qu'il m'a indiqués, nous ne pourrions conserver l'espoir de réaliser de 70.000 à 72.000 fr., car ces chiffres ne produisent pas plus de 52 à 55.000 fr. J'ai toutefois meilleure opinion que lui de notre affaire, et si nous n'obtenons pas 70.000 fr, nous aurons bien certainement plus de 55.000. Cette dernière somme est semblable à celle que j'avais l'honneur de vous indiquer par ma lettre du 16 de ce mois, comme ayant été offerte par le fermier; mais ce n'est pas une raison pour la prendre tout à fait au sérieux, d'autant plus que le notaire, en me donnant ces renseignements, ne savait pas de quels biens je voulais lui parler, les questions que je lui ai posées s'appliquant aux valeurs du pays en général, et non à un bien plutôt qu'à un autre.

Je vous prie de vouloir bien me dire vos intentions sur les conditions à proposer en partant seulement du chiffre de 55.000 fr. *comme minimum*. Je crains, pressé comme vous l'êtes de recevoir des fonds, qu'il ne faille faire des sacrifices, ces braves gens, pris au dépourvu, devant probablement contracter des engagements, s'ils se décident à se rendre acquéreurs. Mon intention, du reste, si vous l'approuvez, est d'être moins exigeant à leur égard qu'avec des étrangers : je crois en cela entrer dans les dispositions où vous m'avez toujours paru être pour les parens de M. Laval. En résumé, je voudrais d'eux un prix raisonnable et non rigoureux.

Aussitôt votre réponse, j'écrirai à ces braves gens, et ensuite je me disposerai à faire le voyage pour m'entendre avec le notaire.

J'ai l'honneur ...

Paris, le 27 septembre 1844.

P. S. — Je m'attends à une demande d'indemnité, s'il faut faire cesser le bail avant son échéance légale; mais croyez que je débattrai de mon mieux et avec tous les égards possibles les intérêts de M. Laval.

*

**

Paris, le 20 octobre 1844.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Votre notaire d'Amiens a dû vous dire que M. Mulo, cousin et fermier de M. Laval, avait offert le prix de 60.000 fr. Je ne lui ai pas encore fait de réponse, voulant m'entendre préalablement avec le propre frère de M. Laval, que l'on m'avait dit avoir prétention d'acquérir. J'ai vu ce dernier hier, et, après avoir avancé le chiffre de 50.000 fr., puis de 55.000 fr., il est monté jusqu'à 60.000 fr., comme M. Mulo. Je lui ai déclaré que le bien valant au moins 70.000 fr., je ne pouvais, en faveur de la famille, abaisser le prix au-dessous de 66.000 fr.

Pressé de vendre et surtout de réaliser, on me con-

seille de céder à 64 ou 65.000 fr. Je suis persuadé que, peut-être j'aurais davantage en m'arrangeant avec un spéculateur qui s'est présenté; mais je redoute d'avoir affaire à lui, car il serait trop pénible à la famille, et sans doute à M. Laval lui-même, que le bien fût dépecé comme il arriverait infailliblement.

Je pense, Monsieur l'abbé, que vous aimeriez mieux vendre à la famille. Maintenant, voudriez-vous que je traite de préférence avec le frère, ce qui semblerait assez entrer dans les vues de M. l'abbé Laval, ou voulez-vous que je mette le frère et le fermier en présence, pour terminer avec celui qui offrira le plus haut prix? Veuillez me répondre positivement sur cette question importante.

Si vous m'ordonnez de m'entendre avec le frère, je compterais lui demander 63.000 fr., si je puis faire cesser le bail dans un an, et 62.000 fr. seulement si je suis obligé de le laisser aller encore trois ou quatre ans. Mon intention serait d'exiger 30.000 fr. pour le 1^{er} mars au plus tard; (il faut également quatre mois de délai, que peut-être je pourrais abréger, si l'époque du 1^{er} mars était trop reculée pour le départ du navire). Je laisserais le surplus, moins 10.000 fr. que la famille doit conserver jusqu'à nouvel ordre, pour l'époque du 2^e départ, que je vous prierais de m'indiquer à peu près. Ces conditions seront, je pense, acceptées.

Je vous ai dit que l'on me conseillait, *vu la circonstance*, de vendre même à 64.000 fr., bien que la valeur, en bloc, ne soit pas moindre que 70.000 fr.; ainsi donc, je pourrais, *à la rigueur*, traiter pour 64.000 fr. avec un étranger. Dans cette situation, ayez la bonté de me dire si vous pensez que j'aurai fait assez pour le frère de M. Laval, en lui vendant pour 62.000 fr. au minimum et en ne lui demandant que 2 1/2 pour cent d'intérêt pour la somme qui formerait le 2^e paiement : le tout indépendamment de l'avantage de garder 10.000 fr. sans intérêts jusqu'au moment où l'on recevrait des nouvelles de M. l'abbé. (Je vous prierais, pour la rédaction de l'acte, de m'indiquer l'époque la plus approchée où ces nouvelles pourraient arriver.)

Mon intention serait, en cas de vente au cousin (le fer-

mier), de lui faire payer l'intérêt au moins à 4 %, attendu qu'il bénéficie déjà sur le prix de fermage.

J'aurais pu, Monsieur l'abbé, me dispenser, d'après l'entière liberté que vous avez bien voulu m'accorder, d'entrer dans tous ces détails; mais j'ai voulu, une dernière fois, vous faire bien connaître l'état des choses et mes intentions. A moins donc de cas tout à fait extraordinaire, je ne vous tourmenterai plus de cette affaire, dès que j'aurai reçu votre réponse.

Je vais résumer mes questions, pour rendre vos réponses à la fois plus faciles et plus positives.

1° Puis-je vendre à la famille au-dessous de 64.000 fr., ou dois-je vendre à un spéculateur, qui peut-être irait entre ce chiffre et 70.000 fr.?

2° Faut-il de préférence vendre au frère de M. Laval, qui, je l'espère, ira à 62.000 fr.?

3° Dois-je mettre M. Laval et son cousin en présence, pour ne céder qu'à celui qui donnera le plus?

4° Pour quelle époque, *au plus tard*, dois-je exiger les premiers 30.000 fr.?

5° Même question pour le surplus de la somme formant le 2° paiement?

6° Combien de temps, *au minimum*, faut-il accorder pour la conservation, sans intérêts, des 10.000 fr.?

J'attends votre réponse, vu l'urgence, par le retour du courrier.

Veillez, etc.

*
**

MONSIEUR L'ABBÉ,

Le frère de M. Laval est venu, et je m'empresse de vous annoncer que nous avons terminé notre affaire, sauf la signature de l'acte.

Voici les conditions?

J'ai vendu à 62.000 fr. net, c'est-à-dire que je n'accorderai aucune indemnité, si je ne peux obtenir que le bail cesse avant trois ou quatre ans d'ici; 32.000 fr. me seront remis le 31 décembre prochain, et 20.000 le 1^{er} juil-

let 1845. Les dix autres mille francs resteront, sans intérêts, entre les mains de l'acquéreur jusqu'au 11 novembre 1847.

Vous remarquerez, Monsieur, que j'ai rapproché les paiemens, de manière à éviter l'embarras des billets et la dépense qu'il nous aurait fallu faire pour les escompter. Vous m'aviez autorisé, pour les 30.000 fr. les premiers versés, à accorder une remise de 3 %. Je n'ai pas jugé à propos de faire cette remise, à raison des autres avantages que je donnais. Toutefois, les 52.000 fr. qui seront versés d'ici au 1^{er} juillet prochain ne produiront pas d'intérêt; mais nous y gagnerons encore à l'arrangement que j'ai fait et que je serais heureux d'avoir conclu à votre gré.

Soyez tranquille maintenant; je n'ai plus qu'à suivre cette affaire, qui ira désormais sans la moindre difficulté.

Votre ...

Paris, le 24 octobre 1844.

Il y a encore une petite rente à servir par M. Laval, et une autre qui lui est due (cette dernière plus considérable) : je ne néglige pas le moyen d'arriver à les liquider.

*

**

de M^{lle} **Caroline Swagers** à M. **Libermann** :

Monsieur,
Monsieur l'abbé Libermann,
à La Neuville, près d'Amiens.

MONSIEUR,

Si j'ai tardé à vous rendre réponse, c'est qu'il fallait, avant, que je calcule quelle serait la proportion la plus avantageuse pour votre tableau. Je l'ai déterminé à trois mètres de haut, le cadre compris, et large 2 m. 40 c.

Il vaut mieux le faire de suite de la grandeur convenable, afin de n'avoir point de regret.

Monsieur, malgré la grandeur dont sera votre tableau, et qui se trouve dépasser celle qu'il devait avoir, je n'augmenterai pas le prix dont je suis convenu, qui est de 600 fr., voulant, en le mettant à un prix aussi modique, faire quelque chose à la gloire de Dieu et de la Très Sainte Vierge.

J'ai bien, Monsieur, l'honneur de vous saluer.

Je suis, Monsieur, avec un profond respect,
votre très humble servante,

Caroline SWAGERS.

Ce 25 juin 1844.

P. S. — Monsieur, comme vous souhaitez savoir mon adresse, la voilà : C. Swagers, rue française, n° 10.

Ce tableau fut restitué à la Congrégation par les Dames du Sacré-Cœur, propriétaires de la Neuville en juin 1859.

*
**

à M. **Dat** :

I

Monsieur,
Monsieur l'abbé Jules Dat,
Vicaire à Saint-Sébastien,
Narbonne,
Aude.

J. M. J.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

J'ai tardé à vous répondre à cause d'une indisposition suivie d'occupations très pressées pour le départ de M. Briot pour Haïti.

Je me rappelle bien vous avoir causé quelquefois à Saint-Sulpice et je me réjouirais bien de vous voir venir travailler parmi les nôtres au salut des pauvres âmes qui se perdent par millions faute de secours. Je ne vous connais cependant pas assez pour vous donner des conseils bien positifs sur votre état. Je pense que le P. Pinault est bien plus capable de le faire que moi. Si la divine Miséricorde vous appelle pour sauver ces âmes délaissées, il ne faut pas vous étonner que votre ministère soit infructueux à Narbonne. Tout ce que vous me dites m'indique assez que Dieu vous veut au milieu de nous; cependant de moi-même je n'aurais pas osé décider, ne vous connaissant pas assez, mais la voix des deux Messieurs qui vous dirigent me suffit; il faut suivre leur conseil. Ils vous connaissent, ils connaissent la voie de Dieu dans votre âme, ils ont grâce d'état et sont assez éclairés dans la direction des âmes. Ces considérations, jointes à ce que vous me dites vous-même, ne me laissent aucun doute sur votre vocation; aussi je ne ferai pas difficulté de vous recevoir.

Pour savoir si le moment de Dieu est arrivé, la divine Providence va décider cela. Vous avez fait des démarches, d'après le conseil de M. Pinault et M. Tisserant va faire à votre évêque la demande de vous avoir pour Haïti. Sa qualité de Préfet apostolique obtiendrait davantage que si je demandais moi-même. Nous allons envoyer là quelques bons confrères pour former dans ce pays une bonne petite Communauté; vous y seriez bien. Si la demande de M. Tisserant n'a pas le succès qu'on espère, cela prouverait que le moment de Dieu n'est pas encore arrivé.

Tenez-vous alors en paix pour le moment et attendez que la divine Bonté vous procure le moyen de suivre la voix qui vous appelle.

Dans tous les cas ne soyez pas inquiet, mettez votre âme entre les mains de Jésus et de Marie. J'espère bien que la Bonté divine ne permettra pas que vous tombiez dans le relâchement. Dans l'exercice du saint ministère, préparez-vous le mieux que vous pourrez, puisque dans l'endroit où vous êtes, il le faut; mais préparez-vous

dans l'esprit de piété, de ferveur et avec recueillement; puisez en Notre-Seigneur les choses que vous aurez à dire; parlez simplement, annoncez les vérités du salut avec zèle et laissez au bon Maître le soin de les faire fructifier selon son bon plaisir : c'est lui seul qui produit les fruits et c'est à lui seul qu'en doit revenir la gloire. Pour votre santé, remettez-en le soin à la bonne Mère; prenez cependant les précautions qu'on vous prescrit, mais en mettant votre confiance en Jésus et Marie. Soyez comme un instrument entre les mains de Dieu.

Si vous deviez partir, Dieu consolerait vos parents. Ils s'affligeraient d'abord, mais peu à peu la résignation viendrait; ils finiraient par en profiter pour leur sanctification, et les lettres que vous leur adresserez, de pays lointains, les consoleront et fortifieront beaucoup dans la piété.

A Dieu et à Marie, mon très cher frère, du courage, de la ferveur et du dévouement à Dieu et à ses intérêts et la grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ seront avec vous.

Tout à vous dans la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN,
prêtre du Saint-Cœur de Marie.

La Neuville, le 28 décembre 1844.

TABLE DES LETTRES

I. — DU VÉNÉRABLE PÈRE

Nous indiquons d'abord la page où chaque lettre se trouve dans le présent volume; ensuite, s'il y a lieu, celle où elle a été éditée dans les Lettres spirituelles ou dans les Lettres aux Membres de la Congrégation (T. IV).

		1844		
	janv.,	La Neuville, à la Communauté du Cap Palmas	3	III, 356
10	—	» au Cardinal Préfet de la Pr.....	8	
10	—	» à M. Clair.	11	III, 347
12	—	» à M. Germainville	14	
16	—	» à M. Carbon.	17	
17	—	» à M. Fauconnier.	18	
23	—	» à M ^{lle} Guillarme.	19	
24	—	» à M. Lannurien	22	III, 351
27	—	» à Marie Libermann.	25	III, 354
27	—	» à la Propagation de la Foi.	27	
29	—	» au Card. Préfet de la Pr.	31	
8	fév.,	» à M. Louverture.	32	
8	—	» à M. Gamon.	33	
9	—	» à M. Desgenettes.	37	III, 360
13	—	» à M. Tisserant.	48	
16	—	» à Mgr Barron.	52	
17	—	» à M. Lossedat.	56	
20	—	» à M ^{lle} Guillarme.	57	
20	—	» à la Mère Javouhey.	58	III, 372
20	—	» à M. Mangot.	59	
24	—	» à M. Louverture.	62	
25	—	» à M. Louverture.	65	
25	—	» à M. Cahier	69	
25	—	» à la Communauté de Bourbon.	73	
26	—	» à M. Germainville	81	
27	—	» à dom Salier.	84	
27	—	» à Mgr Barron	91	
28	—	» à M ^{lle} Sainte-Bécel.	95	III, 373
28	—	» à M ^{me} Bresdon	97	
8	mars,	» à M. Collin	98	III, 375
8	—	» à M. Blanpin	105	
10	—	» à M. Le Vasseur.	111	
10	—	» à M. Beauchef.	122	III, 384
10	—	» à M ^{lle} Guillarme.	125	
12	—	» au Cardinal Préfet de la Pr.	126	
20	—	» à la Supérieure de Castres.	128	
—	—	» à Sœur Aurélie.	131	

28 mars,	La Neuville,	au Card. Préfet de la Pr.	134	
28 —	»	à la Mère Javouhey.	137	
29 —	»	à M. Gamon.	140	
29 —	»	à M. Letaille.	145	
30 —	»	à la Propagation de la Foi.	148	
1 ^{er} avril,		à la Propagation de la Foi.	151	
2 —	»	au D ^r Libermann.	155	
5 —	»	à M. Dupont.	159	III, 387
7 —	»	à M. Beauchef.	163	
14 —	»	à Pauline Libermann.	166	III, 392
16 —	»	à M. Clair.	170	
18 —	»	à M. Bouchet (Maurice).	170	III, 397
23 —	»	à la Supérieure de Castres.	172	
24 —	»	à M. Bessieux (Velieux).	175	
24 —	»	à M. Fauconnier.	177	
26 —	»	au Ministre de la Marine.	178	
27 —	»	au Cardinal Préfet de la Pr.	180	
11 mai,		à M. Beauchef.	183	
12 —	»	à la Mère Javouhey.	186	
20 —	»	à M. Gamon.	189	
22 —	»	à M. J.-D. Laval.	193	
24 —	»	à la Propagation de la Foi.	201	
26 —	»	à M. Le Vavas seur.	203	
—	»	à M. Collin	208	
27 —	»	à M. Gamon.	210	
27 —	»	à M. Mangot.	217	
6 juin,		à Pauline Libermann.	219	III, 399
—	»	au F. Pierre.	221	
8 —	»	à la Mère Javouhey.	223	
—	»	Note sur les Sœurs de St-Joseph.	224	
10 —	»	à M. Lannurien	227	
10 —	»	à M. Prosper.	228	
11 —	»	à la Propagation de la Foi.	231	
13 —	»	à la Mère Javouhey.	235	
14 —	»	à M ^{me} Perchais.	238	III, 404
16 —	»	à la Communauté de Bourbon.	239	
18 —	»	à la Supérieure de Castres.	241	
21 —	»	à Sœur Aloysia.	243	III, 401
26 —	»	à la Communauté de Guinée.	246	IV, 114
27 —	»	au D ^r Libermann	251	
27 —	»	à M ^{me} Bresdon.	253	
28 —	»	à une Sœur de St-Joseph.	255	
—	»	à M. de Régnier père.	256	
2 juill.,		à la Mère Javouhey.	258	
3 —	»	à M. Lannurien	260	
4 —	»	à M ^{lle} Rouillard	262	
6 —	Paris,	à M ^{lle} Guillaume.	263	
8 —	»	à M. Schwindenhammer.	264	
9 —	»	à M. Schwindenhammer.	265	
10 —	»	à Pauline Libermann.	269	
14 —	»	au D ^r Libermann.	267	
15 —	»	à M. Schwindenhammer.	271	
16 —	»	à M. Schwindenhammer.	273	
22 —	La Neuville,	à la Mère Javouhey.	274	III, 406
24 —	»	à la Communauté d'Assinie.	279	IV, 118

29 juill.,	La Neuville,	au Ministre de la Marine.	284	
30 —	»	à Pauline Libermann.	287	
30 —	»	à Mgr Raess.	288	
		à M ^l ^e Rouillard	291	
3 août;	»	au Card. Préfet de la Pr.	292	
4 —	»	à la Supérieure de Castres.	296	
8 —	»	au Card. Préfet de la Propagande	298	
9 —	»	à M. Beauchef.	300	
12 —	»	à Marie Libermann.	303	III, 414
13 —	»	au D ^r Libermann.	306	
18 —	»	à M. Fauconnier.	308	
21 —	»	à la Communauté de Bourbon.	309	IV, 123
22 —	»	à M. Le Vasseur (1).	316	IV, 128
22 —	»	à M. Blanpin.	320	
		à M. Collin	323	
24 —	»	à M. Ducournau.	324	
25 —	»	à M. Fauconnier.	326	
26 —	»	à M. Le Vasseur.	328	IV, 130
27 —	»	à M ^{me} Bresdon.	331	
4 sept.,	»	à la Supérieure de Castres.	332	
10 —	»	à Caroline Libermann.	334	
13 —	»	à M. Lannurien	335	
17 —	Amiens,	au D ^r Libermann.	338	
17 —	»	à L. Lossedat	340	IV, 133
17 —	»	à M ^l ^e Rouillard	346	III, 418
17 —	La Neuville,	à M. Fauconnier.	347	
17 —	»	à M ^l ^{es} Rouillard et Blain.	350	
23 —	»	à M. Lemercier.	352	
26 —	»	à la Mère Javouhey.	354	
27 —	»	à M. Cahier	357	III, 420
28 —	»	à M. Fauconnier.	359	
28 —	»	à M. Clair.	361	
29 —	»	à M ^l ^e Guillarme.	363	III, 424
3 oct.,	»	à M. Tisserant.	366	IV, 139
6 —	»	au D ^r Libermann.	368	
9 —	»	à la Mère Javouhey	371	
16 —	Paris,	à M. Le Vasseur.	374	IV, 142,
21 —	La Neuville,	à M. Fauconnier.	378	
22 —	»	à la Propagation de la Foi.	380	
24 —	»	à M. Fauconnier.	382	
29 —	»	à la Supérieure de Castres.	384	
30 —	»	à M. Fauconnier.	386	
	»	à Mgr Fornari.	387	
1 ^{er} nov.,	»	à M. Desgenettes.	402	
3 —	»	au Cardinal Franson.	391	
	»	au Ministre de la Marine.	399	
	»	à M. Tisserant.	390	IV, 145
3 —	»	à M. Fauconnier.	409	
7 —	»	à M. Lossedat	410	III, 428 IV, 147

(1) Le post-scriptum de la page 319 doit être renvoyé à une lettre de la fin de 1846; dans la collection des lettres originales il a été accolé à cette lettre du 22 août 1844; il est écrit sur feuille à part, de format spécial.

9 nov.,	La Neuville, à M. Blanpin.	410	IV, 150
13 —	» à M. Le Vasseur.	419	
14 —	» à M. Le Vasseur.	420	IV, 155
	» à M. Collin	430	IV, 167
	» à M. Blanpin.	432	
15 —	» à des prêtres belges.	434	
	» au D ^r Libermann.	441	III, 431
16 —	» au même	446	
16 —	» à Marie Libermann.	447	III, 435
17 —	» à M ^{me} Arragon.	453	III, 444
27 —	» au Cardinal Franconi.	455	
27 —	» à M. Lossédât.	456	
28 —	» à M. Questel.	458	
30 —	» à Clémence Godrand	461	III, 446
4 déc.,	» à la Supérieure de Castres	463	
	» à Sœur Aurélie.	465	III, 453
5 —	» à M. Schwindenhammer.	468	
8 —	» au même.	471	IV, 170
10 —	» au D ^r Libermann.	475	
	» au même	479	
13 —	» à M. Fauconnier.	483	
15 —	aux Orphelines, à M. Lossédât	484	IV, 175
20 —	La Neuville, à M. Schwindenhammer.	486	IV, 178
22 —	» à M. Le Vasseur.	492	
23 —	Amiens, à M. Schwindenhammer.	500	
25 —	La Neuville, au Cardinal Franconi.	501	
25 —	Amiens, à M. Schwindenhammer.	502	
27 —	La Neuville, à M. Lossédât.	505	IV, 185
28 —	» à M. Dupont.	509	III, 450
28 —	» à M. Dat	640	

II. — DE DIVERS

1843

janvier,	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	518
6 mai,	du même au même.	520
mai,	du même au même.	532
juillet,	de M. Blanpin à M. Libermann.	536
4 —	de M. Collin à M. Libermann.	540
4 —	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	545
août,	du même au même.	550
6 septembre,	de M. Blanpin à M. Libermann.	553
18 —	de M. Collin à M. Libermann	559
	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	564
3 octobre,	de M. Collin à M. Libermann.	562
26 —	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	576
29 novembre,	du même au même.	577
décembre,	du même au même.	580

1844

janvier,	de M. Le Vasseur à Mgr Poncelet.	583
—	du même au même.	592
17 mars,	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	590

21 avril,	de M. Lossédât à M. Libermann.	212
1 ^{er} mai,	de M. Collin à M. Libermann.	629
juin,	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	604
—	de M. Le Vasseur à Mgr Poncelet.	607
25 —	de Carol. Swagers à M. Libermann.	638
5 juillet,	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	608
31 —	du même au même.	613
—	de M. Bessieux à M. Libermann.	x
28 août,	du même au même.	vii
11 septembre,	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	619
13 —	du même au même.	623
—	de M. Fauconnier à M. Libermann.	632
7 —	du même au même.	634
12 octobre,	de M. Le Vasseur à M. Libermann.	626
15 —	de M. Laval à M. Libermann.	515
—	de M. Briot à M. Fauconnier.	386
20 —	de M. Fauconnier à M. Libermann.	635
24 —	du même au même.	637

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES

- Acker, du S.-C. de M., 77, 228 s., 431, 497.
Adèle Bruges, cf. Sr Aloysia.
Adolphe Godefroy, 248.
Affre (Mgr), arch. de Paris, 295, 526.
Aloysia (Sr), 242 ss., 466.
André (F.), xii.
Arragon, du S.-C. de M., 77, 94 266, 365, 431, 454, 470, 484, 497.
Arragon (M^{me}), 453.
Audebert du S.-C. de M., xii, 79, 250, 283 s., 309, 375, 390-9.
Aurélié (Sr), 131, 245, 465.
Aziber (M.), prêtre de Bourbon, 577.
- Bangratz, vic. à Mulhouse, 307.
Barrère, prêtre de Bourbon, 577.
Barron (Mgr), xii, 44, 52, 62, 75-9, 86 s., 91, 115, 126, 136 ss., 151-4, 173-6-9, 196 s., 201 ss., 232-4-9, 266, 297, 309, 371 ss., 380 ss., 388 390 s., 470-2 s., 485, 500-4, 515.
Baudry Paul, 287.
Bazin, 223-5.
Bazoche, gouv. de Bourbon, 605, 623-6.
Beauchef, 17 s., 122 ss., 163, 183 ss., 300.
Bédier, ordonn. de Bourbon, 605, 624.
belges (prêtres), 434.
Bellier, 519.
Bernet, tonnelier, viii.
Bertrand, prêtre de Bourbon, 575.
Bessieux, du S.-C. de Marie, viii, x, 79, 175, ss. 239, 250, 283, 309, 400.
Bessieux, maire de Velieux, 175 ss.
Blanpin, du S.-C. de M., 73, 105, 116, 309, 319 ss., 331, 374-7, 414, 427 s., 432, 487, 494 s., 536 ss., 541 s., 545, 552 ss., 9, 572-4-5-8, 591-4, 605 ss. 610-5-8, 621-2-8, 631 s.
Blanpin (M^{me}), 105 ss., 110-6, 320 s., 422 s., 432 ss.
Blin (M^{lle}), 350.
Boiscourt, 561.
Boisdron, 618.
Bonnechose (de), 470 s., 486.
Borgnier, 107, 242.
Bouchet François, du S.-C. de M., xii, 75-9, 283, 309, 375, 390-9.
Bouchet Maurice, du S.-C. de M., 77-8, 170, 266, 295, 301, 431, 484, 497, 505.
Bouet, gouv. du Sénégal, 137, 176-9, 237, 243-8, 255-8-9, 264 s., 271 ss., 278, 356.
Bouvier, 165, 302.
Boyer, prés. d'Haïti, 114, 152.
Boyer de la Girodais, 518-9, 540, 552-4-6, 561, 597, 601 s., 627.

- Brandt (de) 37, 47.
Bresdon (M^{me}), 97, 253 s., 331 s.
Briot, du S.-C. de M., 77, 216, 337, 341, 386, 431, 457, 473, 484, 491-7,
502-9, 515.
Broglie (de) 576 s., 590.
Bru, du clergé de Bourbon, 419, 429, 597, 623-5.
Bruges Adèle, v. Aloysia.
Brunelli (Mgr), 469, 473 s., 504.
Brunet, 3, 7, 78, 330, 352.
- Cacheleux, 78, 271, 339, 370.
Cadolini (Mgr), 39.
Cahier S. S., 69 ss., 357 ss.
Cappes, 107 s., 110.
capucin de Mgr Barron, 470-2.
Carbon S. S., 17, 118, 184, 192.
Cécile (Sr), 245.
Cécille, amiral, 605.
Cessens, 31-6, 47, 129, 198, 342 s., 456.
Châtel, 88.
Chaudron, 561.
Chazot (de), 256 s.
Chéré (F.), 14-5, 77, 83.
Choiselat, 92, 148-9.
Clément, 108.
Clémence, 61, 219, 461, 526, 541.
Clair, 7, 11, 170, 195, 361 ss., 428, 497.
Collier (Mgr), 46, 80, 116, 193 ss., 205, 241, 295, 329, 459, 487, 515-8,
520-3, 538, 546 s., 567, 614, 620.
Collin, du S.-C. de M., 73, 98 ss., 106-9, 194, 207 ss., 240, 309, 319, 321 ss.,
331, 337, 406, 414 ss., 436, 487, 492-5, 534-6, 540 ss., 4-5 s., 9, 554-7 ss.,
9 ss., 567-9, 572-5-8, 591-3, 605 ss., 610-1-5, 622-6-8.
Courson (de) S. S., 271.
curé d'Aire, 416.
curé de Saint-Joséph, 565.
- Dabadie, 325 s.
Dalé, 304.
Dalmond (M), 80, 117 s., 134, 9, 141 ss., 162-4, 174, 198, 205-7, 229, 240,
257, 264-6, 290-5-6, 315-7-8, 322-8-9, 331-3, 377, 384, 400 s., 426-9,
464-5-9, 473, 496 s., 522, 568, 377, s. 621-5.
Dejean, 554.
Delaplace, 148, 287.
Desbassyns, 552, 560, 589, 605.
Desgenettes (M.), 37, 118, 175, 196, 208, 269, 288, 323, 338, 367, 402,
421, 441.
Dubas, notaire, 386 s., 409 s., 490.
Ducournau, VIII, 16, 83, 324.
Dupont, 21, 55, 159 ss., 262, 509 ss.
Durlin (M^{me}), 432.
- Escadié, du clergé de Bourbon, 597.
Etcheverria, curé de Port-au-Prince, 34, 131, 342 ss., 413, 456 s.
Etienne (M.), 18.

Fauconnier, 18, 117, 308, 326 s., 347 s., 359 s., 378 ss., 382 s., 386, 409, 458, 490, 632 ss.

Fery, 315.

Feuillet (M^{les}), 56, 367.

Fontbonne, 134, 150-3, 198, 341.

Fornari (Mgr), 93, 117, 134, 223, 236, 248, 293, 424.

Fransoni (Cardinal), 8, 29, 31 s., 41-5-7-9, 53, 70-6, 88 s., 94, 114-6 s., 126, 130-4, 143-9, 180 ss., 205, 240 s., 292 ss., 298 ss., 315-8, 387, 391, 401, 438, 455, 473, 488, 490-1, 500-1, 614, 620.

Fourdinier (M.), 323, 330, 473 s., 487, 490-6, 575.
frère triste, 209.

Galais (M.), 118, 517.

Galos, 113, 232, 274.

Galut, curé de Ste-Suzanne, 117, 527, 535, 556, 584, 596 s.

Gamon (M.), 33, 140 ss., 189 ss., 210.

Geffroy, Numa, notaire, 512.

Germainville, VII, VIII, IX, 14, 81 ss., 324 s.

Gignoux (Mgr), 225 s., 235, 264.

Gillot, 650.

Graveran (Mgr), 261.

Guerrier, président d'Haïti, 115, 488.

Guillarme (M^{lle}), 19, 57, 125, 263, 363 ss.

Halé, 26.

Hand (M.), 544.

Hayé (de la), 369.

Hérard Rivière, prés. d'Haïti, 10, 29, 33 ss., 63, 77, 89 ss., 114, 126, 152, 180 ss., 198, 240, 488.

Héricourt (Mgr d'), év. d'Autun, 226 ss., 264.

Isambert, 482.

Janson (Mgr de Forbin), év. de Nancy, 55.

Javouhey (Mère), 57 ss., 125, 137, 186 ss., 223 ss., 225 s.s., 235 ss., 248-9, 255-8 ss., 264, 274 ss., 294, 354, 367, 371, 487.

Jean Fabé (F.), x, 80.

Jérôme (P.), capucin, 21.

Jésuites, 491.

Joly, 515 s.

Kæssler, Henriette, 288.

Kelly, x, XI, XII, 136.

Kobès, 195.

Lagrené (de), ambass., 605.

Laforestrie, 413.

Lambert, du S.-C. de M., 248, 431, 497.

Lameslée, 184.

Lannurien, du S.-C. de M., 22, 227 ss., 260 ss., 335 ss.

Launay, du clergé de Bourbon, 576.

Laval, J. D., du S.-C. de M., 10, 19, 46, 76, 80, 115 s., 136, 177, 193 ss., 205, 308, 319, 326 s., 329 s., 347 ss., 359 s., 378 s., 383, 419, 427, 458 ss., 487, 492-3-7-8, 515 ss., 518 ss., 536 ss., 542 ss., 546 ss., 552, 555, 565, 7, 578 s., 581 s., 592, 604 s., 614-8, 620-6, 632 ss.

- Laval, Paul, xii, 75-9, 219, 309, 472, 568.
Le Beau, dir. de l'Int. p. i., 605.
Le Cour, 353.
Lemercier, ancien notaire, 352.
Lemercier (abbé), 597.
Lepinasse, Dag, 64.
Lesseygues (de), médecin en chef de Bourbon, 590, 619.
Letaille, éditeur, 145, 218, 531.
Le Vavasseur Fr., du S.-C. de Marie, 42, 70-4, 102-5-6, 110-1 ss., 186 ss., 193 ss., 200, 203 ss., 209, 228, 239 ss., 315 ss., 322 s., 328, 374, 401 ss., 414 ss., 419 ss., 431 s., 469, 474, 487, 492-5-9, 518, 632.
Le Vavasseur, père, 554, 596.
Liebermann, docteur, 155, 251 ss., 267, 287, 304, 306 ss., 334, 338 ss., 368, 441-6, 471-5.
— Félix, 19, 326, 476.
— Christophe, 155-9.
— Pauline, 157-9, 166 ss., 219 ss., 253, 267 ss., 287 s., 303-6 ss., 334-9 s., 368, 371, 442-8, 475-7.
— Caroline, 25, 155-s, 221, 251, 269, 288, 303-8, 334-9, 368, 448, 471, 477 s.
— Marie, 25, 157-9, 303 ss., 370, 447, 484.
— Théodora (Elisa), 158-9, 252 s., 370, 475 s., 484.
— François, 158, 371.
— Henri, 371.
— Léon, 371.
Liebermann (M.), 158, 270, 369, 446.
Liénard, notaire, 518.
Liévin, 218.
Lory, 597, 602.
Lossedat, du St.-C. de M., 31 s., 34-6, 47-8 s., 53-6, 71, 80, 94, 129, 144, 189, 198, 211 ss., 219, 221, 240-9, 272, 311, 340, 410, 456, 484, 505.
Louverture, Isaac, 15, 32, 62, 82.
— sa nièce, 64.

Mackau (de), 35, 113, 178, 197, 273, 284 ss., 399, 496, 588, 590.
mairie de Ste-Suzanne, 556, 596, 601, 624-7.
Malraudain, 227.
Mangot, 59, 217 ss.
Marie (Sr) de Caldaro, 84.
Marie (Mère) de Castres, 128, 172, 296 ss., 332 ss., 384, 432.
Margerie, vice-pr., de Bourbon, 583 s., 617.
Martin, 111.
Maurice, du S.-C. de M., 79, 96-7, 253 s., 262, 292, 309, 351, 472, 505.
médecin de Louvencourt, 403 ss.
Mioland (Mgr), 7, 41 s., 117, 170, 194, 219, 426-8, 526.
Minot, du clergé de Bourbon, 522, 557, 612, 621 s.
Mollevault, 118, 578, 612.
Monnet, du S.-E., 519 ss., 528, 545-7., 552-3-9, 568, 572-5, 692-3-6-7, 622.
Morillon (M^{lle}), 128, 174.
Moussa (abbé), 91.
Mulot, 633-5.

Paddington (Georges), 457, 470, 484, 500.
Palma (Mgr), 424.
Paule (Sr), 245, 296-8, 465 s.

- Pauline (Sr), 209.
Perchais, 238.
Perreau, 256 s.
Pierre Mersy (F.), 3, 31-2-6, 47, 53, 71, 80, 94, 129, 198, 221, 249, 311, 346, 413, 486.
Pierre-André, 9 s.
Pierre (P.), capucin, 21.
Pinault (M.), 118, 183 ss. 531.
Pindar, Denis, x.
Plessis, du S.-C. de M., 431, 497.
Poirson, Valérie, 157, 251.
Poncelet (Mgr), 117, 196 s., 208, 292, 317, 521-5-7, 534-8, 542-6, 552-9, 572-6, 582 ss., 592, 605 ss., 616, 624-7.
Portès (don Thomas de), 181 ss.
postulant de Clermont, 272.
Prosper, 228.
Questel, 458.
Raess (Mgr), 288 ss.
Ratisbonne, 221, 251 ss.
Ravignan (P. de), 588.
Regnier (de) du S.-C. de M., 45, 79, 241, 256 ss., 293-7, 309 s., 319, 325, 334, 365, 381, 492.
Regnier (de), père, 256 ss.
Regnier (Mme de), jeune, 256.
Reymond, 190.
Ridou, 78.
Rogeot, 235.
Roger (baron), 265, 281.
Rosalie (Sr), 514.
Rosati (Mgr), 27, 30 s., 34, 89, 196.
Rouillard (M^{lle}), 98, 262 s., 291 s., 346 s., 350.
Roux (de) dir. de l'Inst. à Bourbon, 186, 203, s. 316 s., 427, 521, 567, 573-6, 580 ss., 583 ss., 600 s., 607 s., 612-9.
Roussel (du S.-C. de M.), xi, 79, 293, 309 s., 319.
Saint-Albin (de), du S.-C. de M., 517, 526, 533.
Sainte-Bécel (M^{lle}), 95.
Saint-Bernard (Mère), 475.
Saint-Stanislas (Mère), 463.
Saint-Paul (Mère), 52.
Salier (dom), 84.
Schwindenhammer, Édouard, 272.
— Eugène, 77-8, 195, 248.
— Ignace, du S.-C. de M., 7, 19, 21, 77, 115, 146, 175, 188, 192-5, 264 ss., 271 ss., 289, 307, 370-7, 412 s., 425 s., 455, 468, 468, 471, 484-6, 497-8, 500-2. 611.
— Jérôme, du S.-C. de M., 248.
Seclo, 8, 45, 77, 195, 248.
Sicre (M^{me}) de Fonbrune, 545, 551, 561, 596, 601.
Smith (Mgr), 114.
supérieure de l'Hospice, Bordeaux, 16.
— de Louvencourt, 288, 307, 368, 403 ss., 443.
— de N.-D. du Roule, 267, 287 s.
Swagers, Caroline, 638 s.

Testard, 554.

Thévaux, du S.-C. de M., 77 s., 140, 189 s., 211, 290, 341, 428, 431, 470-5, 484, 497, 500.

Tisserant, du S.-C. de M., 9 s., 27 ss., 31, 34 s., 40-6-7, 56 s., 63 ss., 71-6-7, 80-9, 114, 126-9 ss, 134, 146, 151, 174, 180 ss., 197, 206 s., 211-2-4 ss., 219, 221, 240-9 s., 295-6-8 ss., 311-5, 330-3, 341 ss., 354 ss., 362-6 ss., 377, 384 s., 410 ss., 421-4 ss., 455 s., 464 ss., 475, 484, 490-6, 500-4-7 ss., 521, 532 s., 568 s., 608 s.

Tisserant (M^{me}), 130.

Toping, 242.

Tour d'Auvergne (Cardinal de la), 526.

Tournai, ix.

Varin (P.), 123 s.

Villele (de), 374, 606, 628.

Villère, prêtre de Clermont, 145.

Warlop, du S. -C. de M., 3, 8, 391.

TABLEAU

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE DU V. P. LIBERMANN

(1844 Pâques, 7 avril.)

janvier :	Le noviciat en janvier 1844 : « Nous sommes quatorze à table : MM. Libermann, Schwindenhammer, Lossedat, Arragon — Briot, Plessis, Dabadie, — Warlop, Gourdon — F. Pierre — Seclo, Eugène Schwindenhammer — Brunet »	7
	1 ^{er} projet d'un bâtiment neuf avec chapelle.	8
8 —	Entrée du F. Chéré.	15
	M. Libermann s'occupe du <i>Jaguar</i> que M. Briot a donné à la Communauté.	16
16 —	Un séminariste, M. Beauchef, après un assez long séjour à La Neuville, quitte la maison.	17
	Revision du plan du bâtiment à construire.	20
	Plan agrandi.	54
2 février :	Consécration de M. Lossedat.	III, 410
13 —	M. Lossedat et le F. Pierre, avec M. Cessens, quittent La Neuville pour Haïti.	48
	S'embarquent le 17.	92
20 —	Premières relations avec la Mère Javouhey.	58
22 —	La lettre de Mgr Barron du 9 janvier (de Gorée) arrive à La Neuville.	V, 49
25 —	Premières ouvertures du grand projet pour la conversion de l'Afrique.	65
	Premier projet de la maison de Bordeaux.	81
1 mars :	Entrée au noviciat de M. Acker.	III, 403
—	Voyage à Paris du V. Père (entre le 11 et le 18).	
18 —	Entrée de M. Thévaux.	III, 403
19 —	Consécration de M. Ig. Schwindenhammer.	III, 410
21 —	Lettre de Mgr Barron (4 fév. Gorée) reçue.	V, 52
25 —	Visite à La Neuville de M. Dalmond.	134-9, 141, 198
	Reçu les lettres du Cap des Palmes (du 21 déc.).	136
avril :	Le V. Père fait prendre chez M. Dalmond des dictionnaires malgaches.	162
11 —	Visite de la Mère Javouhey à Amiens pour l'union des deux Congrégations.	226
—	Premières négociations pour la vente des biens du P. Laval, terminées en octobre.	177
mai :	Indisposition du V. Père dans les premiers jours : « La fièvre me tint serré et me prohiba le travail pendant 10 à 12 jours; me voilà remis » (11 mai).	183

11 mai :	Entrée de M. Clair.	III, 404
21 —	Entrée du F. Fulgence Dinjon.	III, 404
—	« Un des plus fervents serviteurs de la Sainte Vierge m'a offert 25.000 fr. pour la chapelle ». . .	195
21 —	Visite de Mgr Collier à La Neuville.	193
28 —	Entrée de M. Maurice Bouchet.	III, 404
1 ^{er} juin :	Ordination de M. Thévaux (prêtre), trois sous-diacres et un tonsuré	217
8 —	On apprend à La Neuville la mort de M. de Régnier.	V, 59
25 —	On apprend la mort de M. Roussel.	V, 61
26 —	« Nous sommes vingt, sans compter M. Seclou, le petit Adolphe et le fr. de M. Schwindenhammer » (Eugène).	248
—	« Je me trouve un peu indisposé depuis trois jours » (2 juillet).	258
1 ^{er} juillet :	Entrée de M. Lambert.	III, 404
—	Voyage du V. Père à Paris : « Me voici à Paris » (6 juillet); le 22 est à La Neuville.	
—	Rencontre avec M. Bouet Willaumez, gouverneur du Sénégal et avec le Ministre de la Marine. Au retour : 8 jours d'indisposition.	300, 324
4 août :	M. Dalmond attendu à La Neuville.	296
—	Ce voyage a lieu.	327
—	Départ de M. Dabadie.	325
8 —	Entrée de M. Jérôme Schwindenhammer.	III, 404
25 —	et de M. Gallais et du F. Olivier Rivière	III, 404
1 ^{er} septembre :	du F. Siméon Hugues	
10-17 —	M ^{me} Libermann à Amiens; sa fille Pauline entre au noviciat de Louvencourt.	
—	M. Tisserant, revenu d'Haiti, est arrivé en Angleterre avant le 16; à La Neuville, quelques jours après; le 26 septembre se rend à Paris, puis part pour la Belgique avec M. Warlop.	
24 —	Départ de M. Dalmond pour Bourbon.	
4 octobre :	Entrée de M. Lannurien.	III, 404
5 —	Entrée de M. Bourget (aux études).	III, 405
7 —	Entrée de M. Lamoise (aux études).	III, 405
6 —	Ouverture de la retraite.	
7 —	Annnonce de la mort de M. F. Bouchet et Audebert.	V, 64
—	Le V. Père n'en dit rien de toute la retraite (1). . .	
26 —	Guérison d'une orpheline au faubourg Noyon. . .	
27 —	Annnonce de la mort de M. Paul Laval.	V, 66
—	Visite au Nonce pour lui exposer le <i>grand projet</i> pour la conversion de l'Afrique.	387
—	Il rencontre, chez le Nonce, Mgr Palma, de la Propagande	423
—	Vente des biens du P. Laval.	

(1) La date — novembre 1844 — donnée par nos archives à la lettre, p. 390, à M. Tisserant, est inexacte; il faudrait, en place, lire *mi-octobre 1844* car à l'époque de la lettre, M. Tisserant est en Belgique et dut en revenir, au commencement de la deuxième quinzaine d'octobre.

octobre :	Au retour du voyage en Belgique, M. Tisserant tombe, à Paris, malade, d'une fluxion de poitrine; dans les premiers jours de novembre, il est hors de danger.	111
1 novembre :	Consécration de M. Arragon.	
3 —	Le <i>grand projet</i> pour la conversion de l'Afrique est proposé à la Propagande.	
—	demande au Ministre de la Marine de suspendre l'accord de 1843.	
11 —	A Strasbourg, mort de l'abbé Liebermann.	445
15 —	Démarches auprès des prêtres de Belgique pour leur faire connaître la Congrégation.	433
21 —	Consécration de MM. Thévaux, Plessis, Briot, Lambert, Acker et Bouchet (Maurice).	
27 —	Départ de M. Schwindenhammer pour Rome.	453
—	M. Libermann à Paris, près de M. Tisserant.	455
—	M. Tisserant ne peut voyager.	
6 décembre :	Lettre du Ministre subordonnant à l'autorisation de M. Fourdinier l'envoi des prêtres du Saint-Cœur de Marie aux Colonies.	
20-22 —	On sait à La Neuville l'arrivée à Marseille de Mgr Barron.	
24 —	Ordination à Amiens de MM. Briot, Bouchet (Maurice) et vraisemblablement de MM. Plessis et Acker.	









